TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 179 JEUDI 1er JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

00358

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Théodore.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 57 m. — Coucher, 7 h. 13 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Visitation de N. D.

30 JUIN

RUSSIE ET ALLEMAGNE

Il y a quelques années, le chancelier de Bulow se plaignait amèrement de ce que l'Italie, malgré son alliance avec l'Allemagne, fît un « tour de valse avec la France. » Aujourd'hui, c'est à notre alliée la Russie à faire le tour de valse avec l'Allemagne, mais nous nous garderons bien de pousser la manie de l'imitation jusqu'à nous en plaindre.

Que l'Allemagne et la Russie s'entendent pour régler amicalement leurs petites affaires, que même l'antinomie existant en Europe entre les deux grands groupements de puissance s'apaise, rien de mieux, et nous ne voyons là, pour notre part, qu'un sujet de nous réjouir.

Certes, s'il avait pu être question, comme certains chauvins allemands auraient voulu le faire accroire, de modifier ces groupements de telle sorte que l'équilibre fût rompu, je veux dire que la Russie put prendre part à une alliance offensive contre son ancienne alliée, c'eût été une autre affaire. Mais il est facile de voir que c'est là une supposition enfantine qui ne se discute pas. Le jour où une telle coalition pourrait se produire, c'en serait fait de la paix européenne, et nous verrions renaître une époque troublée comme le fut celle de 1800 1815. Or, aucune puissance, pas même l'Allemagne, ne veut rompre cet équilibre et n'a intérêt à le faire.

Il est facile de voir, d'ailleurs, que les alliances actuelles ne sont nullement dictées par les sentiments. On voit, d'une part, l'Angleterre libérale avec la France républicaine et la Russie autocrate ; d'autre part, l'Italie, à peine affranchie du joug détesté de l'Autriche, l'Autriche elle-même, au lendemain de son désastre de Sadowa infligé par la Prusse, s'unissent en un trio aussi puissant que discordant. Le jeu de ces alliances plutôt disparates, résulte uniquement du désir de créer un équilibre à tout prix. Ce n'est certainement pas l'entrevue de Bjorkoe qui changera cet état de choses.

Que s'est-il donc passé, en réalité, dans l'isolement absolu de la haute mer, entre les deux empereurs ? Si le mystère de cette entrevue pouvait laisser planer quelque inquiétude, il serait facile de la dissiper. Il est d'usage, depuis un certain nombre d'années, que les souverains et chefs d'Etat multiplient les visites et se les rendent. Le tsar avait une visite à rendre à Guillaume II, et c'est à cette fin qu'il a pris rendez-vous dans la Baltique. Ce devoir étsit d'autant plus agréable à remplir que les deux familles impériales nourrissent des rapports de cordialité incontestables. De là à un bouleversement du monde, il y a loin !

Les toasts qui ont été portés, au banquet de gala du *Standart*, reflètent parfaitement cette situation. Comme la plupart des toasts de souverains — et Dieu sait s'il en est ! — ils sont d'une insignifiance remarquable. Les mots courants d'amitié, de cordialité, de paix y reviennent comme s'ils avaient été clichés une fois pour toutes les entrevues officielles.

Si cependant les termes édulcorés de ces harangues pouvaient avoir quelque importance, il ne serait pas indifférent de scruter notamment le toast du tsar ; le voici : « Je me réjouis de saluer Votre Majesté au milieu de nous et de lui souhaiter la bienvenue, pour répondre à l'hospitalité qui m'a été offerte, il y a deux ans, à Swinemund, et qui compte parmi mes plus précieux souvenirs.

» Je profite de cette heureuse occasion pour assurer à Votre Majesté que je nourris le seul et immuable désir de maintenir d'une façon durable les relations traditionnelles de cordiale amitié et de confiance réciproque qui ont toujours mi nos deux maisons, et que je désire continuer, parce qu'elles sont non seulement le gage des bonnes relations entre nos deux pays, mais aussi du maintien de la paix générale, que je désire vivement. »

Qu'y a-t-il là qui puisse porter ombrage à la France ? quelques banalités polies, des compliments et des vœux pour la maison impériale, enfin, le désir de maintenir la paix. C'est ce que l'on a répété à satiété depuis qu'il y a des souverains qui se rencontrent, et si les chauvins allemands trouvent en tout cela l'indice d'une orientation nouvelle de la Russie, ils sont vraiment faciles à contenter.

Nous leur donnons rendez-vous dans quelques semaines, à Cherbourg, aux fêtes qui seront données à l'occasion de la visite du tsar. Là encore, si ce petit jeu les intéresse, ils pourront comparer les toasts qui seront prononcés : ils y trouveront quelque différence. Il y sera, sans doute, moins question des « maisons impériales, » mais on y parlera un peu davantage des nations alliées, et c'est là, n'est-il pas vrai, le point essentiel pour la France.

G. DES CORDELIÈRES.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er juillet à 8 h. 1/2

Ah ! si vous voulez, marche,	V. Scotto.
La Bohème,	Puccini.
Ma Reine, valse,	Ch. Casse
La Troupe Joliceur, 3ème forme,	Conte.
En Fête,	H. Senée.

Le Chef de Musique, LAMBUS.

De Bastia à Ghisonaccia

33 jours d'automobile

Je sais de ceux qui leur genre d'occupations oblige à voyager souvent entre Bastia et Ghisonaccia. Je sais pour ainsi dire un abonné des Chemins de fer départementaux. Lorsque la grève des cheminots survint, je ne fus pas, vous le pensez bien, satisfait. Je prévoyais déjà les longs ennuis, les désagréments de toutes sortes, auxquels j'allais être condamné en prenant une place, et qui sait si je l'aurais eue, dans la diligence à chevaux, vulgairement appelée patache. Quelle ne fut pas ma joie d'apprendre que le directeur des Messageries automobiles de Sartène à Ghisonaccia allait mettre un service régulier entre Bastia et Ghisonaccia !

Je ne cache pas cependant en toute humilité, que malgré mon bonheur en la pensée que j'irais vite à mes buts, j'éprouvais une certaine appréhension, car je n'étais jamais allé en automobile. Et j'en avais tant entendu raconter dans les journaux sur le compte des automobiles, que réellement j'étais excusable d'avoir tant soit peu peur.

Je pris mon courage à deux mains, je fus à Folelli dans l'automobile, je fus à Prunete, je fus à Ghisonaccia, je fus enfin partout où je devais aller, car, je l'ai dit, mes affaires m'appellent fréquemment de ce côté-là.

Eh bien, maintenant que nous sommes revenus au chemin de fer, et que l'automobile de MM. Carrega et Thiers est allée rejoindre ses compagnes à Bonifacio et à Sartène, je dois à ma conscience de déclarer publiquement qu'elle a été pour moi un mode de locomotion parfaite, que je reprendrais avec plaisir, si jamais les hasards de la vie m'obligeaient à y avoir de nouveau recours.

Je crois que toutes les personnes qui en ont goûté sont comme moi, car, je n'ai pas entendu dire que pendant 33 jours que l'automobile a pris la place du chemin de fer entre Bastia et Ghisonaccia, elle ait eu une seule panne. Certains ont même prétendu, ô horreur ! qu'ils préféraient le coupé de l'automobile aux secondes des C. F. D. Ils exagèrent sans doute. Il faut cependant avouer que par certains endroits l'automobile est supérieure au wagon sur rail, pour le voyageur surtout qui va à la recherche du pittoresque et des sensations.

Passer sous des arcades de verdure formées par les arbres de la route, rencontrer, par ci par là, toutes sortes de gens et toutes sortes de véhicules, n'est-ce pas un plaisir et une illustration qu'il n'est guère permis d'éprouver en marchant sur le rail froid, solitaire et monotone !

Je répète donc, que j'ai été très satisfait de mes voyages en automobile et je félicite les habitants de la côte orientale d'avoir été gratifiés par le directeur des Postes du département de voitures postales aussi rapides et aussi agréables.

Il faut dire aussi que ce service d'automobiles est sérieusement organisé et administré.

L'atelier qui est placé au centre de l'exploitation à Bonifacio, est dirigé par un maître mécanicien qui est à ses pièces comme un artilleur à son canon.

M. Petit, c'est le nom de cet excellent ouvrier, a formé à Bastia même ses conducteurs. Ils s'appellent Damiani, Gandolfi et Orsini. Son école ne pouvait pas donner de meilleurs résultats.

Les élèves de M. Petit ont acquis en peu de temps les qualités nécessaires à un bon chauffeur, qualités techniques d'abord qui s'acquièrent par l'intelligence et par le goût du métier, qualités morales ensuite qui complètent les premières en y ajoutant la prudence et le tact nécessaires au milieu d'une population au caractère vif et susceptible.

En terminant cet article, nous devions cet hommage à nos jeunes mécaniciens bastiais qui au dire de tous, ont fait merveille.

N.

SYNDICAT DES VINS ET SPIRITUEUX

M. Arnaud, nouvellement nommé Président du Syndicat des Négociants en gros en vins, liqueurs et spiritueux, vient d'adresser à M. le Directeur Général des Contributions indirectes à Paris la lettre suivante qui proteste contre un nouvel empiètement de l'Etat sur les franchises de la Corse et naît par cette décision inattendue au commerce marseillais.

A Monsieur le Conseiller d'Etat, directeur général des Contributions indirectes.

Monsieur le Directeur Général,

Nos adhérents fabricants et exportateurs d'absinthe pour la Corse viennent seulement d'avoir connaissance des jours-ci de votre circulaire n° 800 en date du 28 mai dernier, relative à l'application à partir du 1er juillet prochain des paragraphes 3 et 4 de l'article 17 de la loi de Finances du 26 décembre 1908 disposant qu'après la date précitée les absinthes et les boissons similaires ne pourront être délivrées ou mises en vente si leur

---

24 — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XV

L'HEURE DE L'ALIBIOS

— Vous croyez donc que je permettrai que vous alliez enfouir dans le fond d'un couvent votre beauté, votre grâce ?... Jamais ! la vie... Ah ! non, mam'zelle, ne croyez pas cela. Ça ne sera pas... J'y mettrai bon ordre... Eh bien, il ne manquerait plus que ça ! Pour tout dire, ce serait le vestant de mes jours. Mais c'est ça qui ferait la joie du père Everard... Vous pourriez son jeu comme si vous la faisiez exprès. D'ailleurs, il est inutile que je prêche davantage. Avant longtemps, vous aurez renoncé à tous vos projets, absurdes, permettez-moi de vous le dire.

— Je suis décidée, monsieur Etienne, je suis décidée. Rien ne me fera changer d'avis.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre.

— C'est ce que nous allons voir. Mais, d'abord, répondez-moi. Vous aviez quatre ans quand le père Everard vous trouva, n'avez-vous dit ?

— Oui... Pourquoi cette question ?

— A quatre ans, on a déjà le sentiment des choses qui vous entourent.

— Oui. Eh bien ?

— Eh bien, dites-moi, vous rappelez-vous avec qui vous viviez la veille du jour où la père Everard vous a trouvée ?

— Vaguement, à présent. Ces souvenirs sont si lointains. Ce dont je me souviens fort bien, c'est qu'on a tout fait pour me les faire oublier !

— Ah ! ah ! dit l'Albinos tout joyeux, sans qu'Antoinette pût s'expliquer sa joie. Ah ! on a tout fait pour que vous oubliiez ce passé ?

— Oui ! Même je me souviens, que pendant longtemps, on me défendit d'en parler à personne !

— Parbleu ! dit encore l'Albinos, à la grande surprise de la jeune fille, qui ne comprenait rien à ces exclamations de son interlocuteur... Parbleu ! Mais avez-vous obéi aux ordres qu'on vous donnait ?

— Oui !

— Et jamais vous n'avez dit à personne ce dont vous vous souveniez relativement au passé ?

— Non !

— Mais de quoi vous souvenez-vous ? Antoinette cherche dans ses souvenirs.

— Pourquoi ces questions ? demanda-t-elle enfin.

— Je vous supplie de ne pas en rire, mam'zelle, que je vais pousser par la curiosité en vous adressant ces questions !...

— Je le sais... mon ami... Je le sais... Vous m'interrogez dans un but que j'ignore ; mais vous savez mes intérêts... quelque chose me le dit !...

L'Albinos était radieux.

— Eh bien, dit-il, répondez-moi donc ! Fouillez dans vos souvenirs, mam'zelle... Dites-moi tout ce dont vous vous rappelez... Songez qu'un mot seulement... un seul, peut être utile et servir mes projets...

— Quels projets ?...

— Je ne peux rien vous dire encore, mais je vous supplie de parler...

— Eh bien ! attendez ! dit Antoinette... Souvent, il m'est arrivé de chercher dans mes souvenirs pour essayer d'y retrouver quelque chose du passé... Seulement, je ne vois les choses que très vaguement, je vous le répète. J'ai souvenir d'une maisonnette, dans un grand jardin. C'est là que j'ai passé les premiers temps de mon enfance. Le souvenir de cette maisonnette est si précis en mon esprit que je la reconnaîtrais, il me semble, si je la revoyais. Le jardin était plein de fleurs. Il y avait notamment des tulipes, beaucoup de tulipes ! Et puis, dans un coin de jardin se trouvait une basse-cour pleine de poules ; je leur portais des graines !

— Mais avec qui étiez-vous, alors ? Vous le rappelez-vous !

— Oui... j'étais avec un homme très grand ! Je le vois encore... Il avait une longue redingote pareille à celle que portent les soldats... C'était sûrement un soldat. Il portait des rubans sur sa poitrine, et, même, je me rappelle que je lui ai vu des médailles... Il jouait avec moi !... Je montais à cheval sur son dos, il se mettait à quatre pattes et nous nous amusions beaucoup. Cela s'appelait jouer au...

La jeune fille fit un effort pour se rappeler ce détail, mais vainement...

— Je ne peux pas me souvenir. Le vieux soldat chantait une chanson... je ne peux pas me rappeler cette chanson... mais je la reconnaîtrais, à coup sûr, si je l'entendais.

— C'est tout ce dont vous vous rappelez ?

— Oui... attendez... Et puis je me rappelle encore que nous avons quitté la maisonnette.

— Savez-vous où était située cette maisonnette ?

— Non.

— Vous avez donc quitté la maisonnette. Et puis ?

— Et puis, je me rappelle une marche, une longue marche sous une pluie diluvienne. Le vieux soldat me portait. J'étais très fatiguée. Et puis, nous sommes montés en voiture... et puis, enfin, nous sommes arrivés dans une auberge...

— C'est ça, dit l'Albinos en dansant la gigue de façon échevelée.

— Que dites-vous ? fit Antoinette.

Alors, l'Albinos redressa sa petite taille et dit solennellement, d'une voix forte :

— Nous allons rire !

Depuis un instant, l'Albinos et Antoinette se trouvaient près de l'atelier, caché derrière un massif d'arbustes.

— Que signifie ! demanda Antoinette.

— Mam'zelle ! dit le Parisien, Toussaint Everard vous aime ! Vous le verrez ce soir ou demain. Je lui ai écrit. Il doit revenir.

— Grand Dieu ! Ménagez-moi.

— Ce n'est pas fini !

— Achevez !

— Je dirai tout. La joie ne tue pas ! Sachez que l'heure de la délivrance approche. Depuis plusieurs jours, je cache dans ma chambre quelqu'un que vous reconnaîtrez, je l'espère, et qui est venu ici à mon appel.

(*A suivre*).

toute alcoolique est inférieure à 65 degrés à moins que ces absinthes et boissons ne soient destinées à être exportées.

Cette circulaire dit-elle que l'Algérie et la Tunisie sont considérées comme pays d'exportation, et que par suite les absinthes d'une teneur inférieure à 65 degrés pourront y être expédiées, par contre, elle fait connaître qu'il en est différemment pour les envois en Corse.

Jusqu'à ce jour la Corse a été considérée comme un pays d'exportation pour les spiritueux, au même titre que l'Algérie et la chose est d'autant plus naturelle que les droits de consommation sur ces produits y sont inférieurs aux taux de l'Algérie. (fr. 90 en Corse, contre fr. 187.10 en Algérie).

Personne donc parmi nos adhérents fabricants pour la Corse, ou négociants exportateurs d'absinthe, ne pouvait s'attendre à la nouvelle réglementation et n'a pris ses dispositions en conséquence.

Au contraire, la Bourse, qui exerce en Corse les fonctions de la Régie en France, s'empressait, par les intéressés, à répondre depuis plusieurs mois que, par une circulaire n° 2883 en date du 25 janvier dernier, elle était avisée que : *En l'état de la législation ces nouvelles dispositions ne sont pas applicables en Corse.* La circulaire ajoutait « si en Algérie », on put provisoirement l'assimilation de ces deux régions au point de vue de l'application des lois concernant les spiritueux est généralement pratiquée.

Il s'ensuit que la décision ressortant de notre circulaire n° 800 en date du 20 mai porte le plus grand trouble dans les opérations commerciales des Maisons de Corse, et nous avons le devoir de vous signaler cette situation en protestant contre la situation spéciale faite à la Corse pour la première fois en matière de spiritueux, et en vous demandant, comme minimum, que si la Corse doit être soumise au nouveau régime malgré tous les précédents, elle jouisse du délai de prévis que la loi a donné à tous les fabricants et entrepositaires de la Métropole, c'est-à-dire, un délai égal à celui qui s'est écoulé du vote de la loi de Finances du 26 décembre 1908 au 1er juillet prochain, soit six mois minimum.

Vu l'urgence, nous vous demandons de vouloir bien nous répondre très rapidement, et nous comptons que ce sera pour nous faire connaître que votre décision est rapportée en ce qui concerne la Corse, qui ne peut pas être mise dans une situation plus fâcheuse que le Continent, par suite de la soumission et de la brutalité de la mise à exécution de la loi du 28 décembre 1908.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le Président,
A. ARTAUD.

LES « Q. M. »

M. Pugliesi-Conti vient d'adresser à Paul Déroulède la lettre suivante :

Mon cher Maître,

J'étais bien certain, le 30 novembre 1906, en appuyant à la tribune de la Chambre la première protestation qui s'y fit ouïr entendre contre les « 25 000 francs » de ne faire que dénoncer l'indignation populaire contre les parlementaires sans scrupules.

Aujourd'hui, cette indignation éclate de toutes parts, et vous en êtes, Rochefort et vous, les plus éloquents et les plus qualifiés porte-parole, — vous dont la vie n'a jamais été faite que du plus pur désintéressement.

C'est vous dire avec quel empressement je répondis à votre appel et vous remets, sous ce pli, la somme de mille francs, pour la propagande de nos idées.

J'aurais, certes, voulu faire davantage, mais me trouve lié par des engagements antérieurs qui n'ont fait, depuis novembre 1906, verser l'« intégralité » de mon supplément d'indemnité à des œuvres charitables et patriotiques et me lient jusqu'à la fin de la législature.

Veuillez agréer, mon cher Maître, mes sentiments bien sincèrement cordiaux.

PUGLIESI-CONTI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 juin 1909.

Notre place témoigne aujourd'hui de dispositions moins moroses que la veille. La Rente Française est faible à 97.10. Les Fonds Etrangers sont en nouvelle moins value ; Turc : 91.75. Extérieure 96.42, Russe à 1/2 97.05.

Nos Sociétés de Crédit sont toujours en excellente tendance. Le Crédit Foncier vaut 770 ; le Crédit Lyonnais 1.242. Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 735. Son bilan au 30 mai fait ressortir un total des opérations sociales en important accroissement d'environ 64 millions sur le mois précédent. La Société Générale est toujours très en faveur à 674. Les bénéfices nets du mois de mai, frais généraux déduits, se sont élevés à 1.272.315 fr. 06, ce qui porte les profits des cinq premiers mois de l'année en cours à 4.891.105 fr. 36 contre 4.276.450 fr. 33 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Valeurs industrielles et de transports peu actives. Compartiment russe calme. Recul des titres suprêmes : Rio 1.911.

Au comptant officiel le Rio Anon est demandé à 700.

En Banque, l'obligation hypothécaire 5 0/0 du Nord-Est de l'Espagne complète son avance précédente à 470. L'action des Mines d'Etain de l'Arnoya monte à 94. Bonne tenue à 393 des obligations des chemins de fer du Nord du Brésil, ce qui s'explique par leurs gages et l'importance du revenu qui promet de 6 1/4 à 6 1/2 0/0.

MM. J. Lesie et Cie, banquiers à Paris, vont procéder au placement de 70 000 obligations 5 0/0 sur or de la Banque de Crédit hypothécaire et agricole de l'Etat de Sao Paulo (Brésil) établissement créé sous les auspices du gouvernement et avec la garantie de cet Etat.

Les publications légales ont été faites au Bulletin annexe du Journal Officiel en date du 14 juin 1909.

Nos chemins de fer varient peu.

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

Banquet

Les souscriptions pour le grand banquet mutualiste du 11 juillet sont reçues tous les jours soit au siège du Comité, 2, rue Mot, soit chez MM. les Présidents de Société.

Il ne sera plus reçu de souscriptions après le 4 juillet (dernier délai).

Régates

Les patrons d'embarcation qui désirent prendre part aux régates du 11 juillet sont priés de vouloir bien se faire inscrire chez E. Brandizi, où ils pourront prendre connaissance du règlement de la Course.

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AULLÈNE. — Le conseil d'Etat a déclaré valables les élections municipales d'Aullène.

FOZZANO. — Le gendarme Labrose est nommé brigadier à Fozzano.

CASTIFAO. — M. Antoine-Louis Grimaldi d'Endra, maire de Castifao et juge de paix du canton de Piedicorte, vient d'être enlevé à l'affection des siens, après une courte maladie. Il était à peine âgé de 39 ans.

Cœur droit et généreux, caractère ferme et conciliant, esprit cultivé, il continuait les nobles traditions de sa famille, une des plus considérées de l'arrondissement de Corte et qui a fourni tant d'hommes remarquables aux services publics et à l'armée.

Il avait, pendant plusieurs années, administré sa commune avec un zèle et un dévouement auquel même ses adversaires politiques étaient obligés de rendre hommage. Sa popularité était grande, parce qu'il savait se rendre utile à tous et qu'il pratiquait le bien toutes les fois qu'il le pouvait.

Depuis peu, il avait été appelé à rendre la justice dans le canton de Piedicorte ; là aussi il s'était vite acquis les sympathies de tous par son impartialité, par le soin qu'il apportait à terminer les différends en conciliant les parties. Aussi ne sera-t-il pas moins regretté dans ce canton que dans celui de Castifao et on n'oubliera pas le magistrat digne et éclairé qu'une cruelle maladie a prématurément ravi à sa famille, à ses amis.

Le jour des obsèques, l'affluence était considérable à Castifao. Les nombreux parents et amis que la famille comptait dans tout l'arrondissement y avaient tenu à assister à la cérémonie funèbre, et si la douleur de Mme Lucie Grimaldi d'Endra et de ses fils, de la vénérable mère du défunt, de ses frères et beaux-frères est grande, elle a pu recevoir un allégement par l'explosion de sympathies et de regrets qui s'est produite autour du cercueil de leur bien-aimé.

La tristesse et le recueillement de tous disaient bien combien grande est la perte que vient de faire le canton de Castifao et particulièrement le village natal.

Nous prions Mme Lucie Grimaldi d'Endra et son fils, Mme Cécile Grimaldi d'Endra et ses enfants d'agréer nos plus profondes condoléances et l'expression de nos regrets bien sincères.

Brevet de capacité

Ont été définitivement reçues :

Mlles Alessandri Marie-Thérèse.
Amoni Gabrielle.
Antonelli Adélaïde.
Antonini Marie-Françoise.
Battesti Marie-Madeleine.
Casanova Marie-Dominique.
Catosi Gracieuse-Marie.
Damiani Marie-Dominique.
Devichi Marie.
Ferrandi Marie-Thérèse.
Flori Marie-Catherine.
Giambroni Maria.
Giansoni Marie-Laurence.
Giudicelli Armide.
Giuseppi Victoire.
Grassi Joanne.
Graziani Anne-Marie.
Lazzarini Marie-Jeanne.
Leciani Ag.-Marie
Marcaccini Philomène.
Mariani Clorinde.
Marinetti Augusta.
Michaud Anne-Laurette.
Migeazzi Hélène.
Paoli Marie-Catherine.
Paoli Marie-Olinde.
Pasquinelli Marie-Agnès.
Pergola Marie-Françoise.
Pieriol Marie-Toussainte.
Romei Précieuse.
Sabini Marie-Madeleine.
Samuni Eugénie.
Santandrea Joséphine.
Simeoni Xavière.
Sombardier Marie.
Taddei Cécile.
Tassara Anne-Marie.
Tomasini Catherine.
Vecchioni Marie-Lucie.
Viani Pauline.
Vincentini Daria-Marie.
Vincenti Marie-Rose.

Les grandes Vacances dans les Ecoles Primaires

Nous, Préfet de la Corse :

Vu l'article 22 du règlement du 18 janvier 1887 ;

Vu la délibération du Conseil départemental de l'Instruction primaire en date du 17 juin 1909 ;

ARRÊTONS :

Art. 1er. — Les grandes vacances dans les écoles primaires publiques du département de la Corse sont fixées ainsi qu'il suit :

I. *Ecoles ordinaires*

Sortie : le mardi, 13 juillet, après la classe du soir ;

Rentrée : le vendredi, 1er octobre, à 8 heures du matin.

II. *Ecoles de plage.*

Pour les écoles de plage il y a lieu d'établir deux catégories : la 1re comprenant elles dont la sortie aura lieu le 1er juillet ; la 2e comprenant celles dont la sortie n'aura lieu que le 14 juillet, la rentrée pour les écoles des deux catégories étant fixée au 16 octobre, à 8 heures du matin.

Dans la 1re catégorie, il convient de ranger les écoles de :

Bastelicaccia, Lozzi (Ronne), Pontaghi (Cuttoli-Corticchiato, Porto (Ota), Sagone (Vico), Ghisonaccia, Ghisonaccia (gare), Saint-Antoine (Ghisonaccia), Aleria, Foce-lecciole (Aleria), Vaccaja (Aleria), Chiosa d'Aghione, Casevecchie, Biguglia-gare (Prunelli di Fiumorbo), Pietrapola (Isolaccio di Fiumorbo), Campo al Quercio (Antisanti), Chiavaria (Petreto), Chiova d'Asino (Bonifacio), Calzaralle, Monaca d'Ampugnani, Hameaux de Portovecchio, sauf l'Ospedale, Solenzara (Sari di Portovecchio), Sainte-Lucie de Portovecchio (Zonza), Gialla (San Gavino di Carbini), Lecci, Hameaux de Coti Chiavari, Crocicata, Pastricciola, Sotta et hameaux, Poggiale de Figari, Barcajolo (Solenzara), Arghiacciu (Ocana).

Dans la 2e catégorie les écoles de :

Alla, Volpaja (Appietto), Pisciu-Rossu (Ajaccio), Mezzavia (Ajaccio), Mezzavia (Sarrola-Carcopino), Francardo (Omessa), Ponte-Novu (Castello di Rostino), Serra di Ferro et hameaux, Figari et ses hameaux sauf Poggiale.

Les instituteurs et les institutrices qui ont tenu un cours d'adultes pendant l'hiver 1908 bénéficieront pendant l'année scolaire 1909-1910 d'un supplément de vacances qui sera réparti de la manière suivante :

1° 3 jours (les 28, 29 et 31 décembre 1909).

2° 2 jours (les vendredi et samedi après Pâques 1910).

Art. 2. — Expédition du présent arrêté sera adressée à M. le Vice-Recteur, chargé d'en assurer l'exécution.

Fait à Ajaccio, le 24 juin 1909.

Le Préfet : J. CHALEIL.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

L'année dernière, au moment des élections municipales, la commune de Lozzi fut le théâtre de troubles particulièrement graves. Le jour du vote notamment, c'est-à-dire le 3 mai 1908, les deux partis en présence eurent à propos de faire usage de leurs armes pour marcher à la conquête du pouvoir municipal. De nombreux coups de feu furent échangés, mais fort heureusement on n'eut pas de mort à déplorer. C'est ainsi que les divers prévenus comparurent devant le Tribunal de Corte et furent condamnés à des peines variant de 8 mois à 4 mois d'emprisonnement. Un certain nombre d'entre eux eurent été acquittés.

La Cour a estimé que de pareilles peines n'étaient pas en proportion avec la gravité des faits et qu'en présence de pareilles mœurs, une répression sévère s'imposait.

Conformément aux réquisitions de M. l'Avocat général, elle a retenu la double circonstance aggravante de préméditation et guet-apens et a condamné :

Flori à 4 années d'emprisonnement, Acquaviva Joseph et Simeoni J. A. à 2 années d'emprisonnement, Simeoni J. B. et Giansily J. A. à 6 mois de la même peine, Giansily Chrysostome, Acquaviva Etienne et Acquaviva J. A., à 3 mois de prison.

Giansily J. B., condamné à 2 mois de prison, a seul bénéficié de la loi de sursis.

La Chambre correctionnelle de la Cour d'appel a eu à statuer sur trois affaires électorales de la commune de Castineta.

Dans la première affaire le Ministère public poursuivait le maire et les membres de la commission municipale pour inscriptions frauduleuses ; l'adjoint, pour avoir émargé un électeur dont l'identité ne faisait aucun doute, alors que le secrétaire du bureau s'y refusait absolument et pour avoir complété les procès-verbaux alors que le délégué de l'administration avait interrompu les opérations électorales.

Les prévenus étaient défendus par Me Ajaccio.

Me de Montera était partie civile dans cette affaire, et défendait, en même temps, les trois autres membres du bureau contre lesquels Me Ajaccio était partie civile.

Dans la deuxième et troisième affaire, le maire était poursuivi à la requête du Ministère public pour renvoi injustifié des opérations électorales alors que des troubles sérieux avaient motivé ce renvoi.

Un électeur de la commune avait dû, par la même occasion, se porter partie civile par l'organe de Me Ajaccio, contre les perturbateurs, défendus par Me H. de Montera.

La Cour a renvoyé à l'audience d'aujourd'hui l'examen de ces deux affaires.

Embarcation en détresse

Hier matin, une embarcation du 163e qui se trouvait de service à la plage de Toga, fut tout-à coup poussée au large, par une forte rafale de libeccio qui souffiait avec une grande violence.

Malgré les efforts des deux militaires qui se trouvaient dans cette embarcation, la force du vent la poussait vers la haute mer avec une grande vitesse.

Des personnes qui se trouvaient sur la jetée de large du Nouveau-Port, signalèrent le danger que couraient ces deux hommes.

Le sous-patron du canot de sauvetage, Gandolfi François, qui se trouvait sur les lieux, comprit qu'il aurait fallu un temps trop long, pour aller chercher le canot de sauvetage au Vieux-Port, et l'armer. Il chercha du secours, et avec cinq dockers, les nommés Bindi Toussaint, Vidoni Vitale, Folacci Vincent, Pregussi Dominique et Aurrella Emile, qui s'étaient présentés de bonne volonté, il s'embarqua sur la baleinière du cargo-boat anglais, le *Delamare*, que le capitaine de ce navire, M. Gefferson avait fait armer, dès qu'il avait eu connaissance de l'événement.

L'embarcation commandée par le capitaine Gefferson, assisté de son second, M. Glenny, et montée par les 6 hommes que nous venons de citer, se dirigea immédiatement vers le canot en détresse qui s'éloignait à perte de vue.

Mais en route, à un demi-mille environ du môle du pavillon de la jetée, ils rencontrèrent un des militaires qui s'était jeté à l'eau. Celui-ci leur fit signe qu'il pouvait, sans danger, atteindre les blocs de l'extérieur de la jetée, pendant qu'on leur signalait l'autre militaire qui s'était jeté également à l'eau et qui se trouvait beaucoup plus loin.

Redoublant d'efforts, les hommes qui montaient le canot sauveteur, furent assez heureux pour recueillir le naufragé au moment où celui-ci perdait ses forces, et se trouvait si épuisé qu'il ne put répondre aux questions qu'on lui adressa. Les soins les plus empressés lui furent prodigués à bord, et à son arrivée à terre.

Toutes nos félicitations au brave capitaine Gefferson, et à son second pour leur courage et l'empressement qu'ils ont mis à venir au secours de nos compatriotes en danger.

Nos félicitations aussi, au sous-patron Gandolfi et aux dockers, pour la bonne volonté et la hardiesse dont ils ont fait preuve dans cette circonstance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 juin

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 21°. — à 6 heures du soir + 19°. Maxima + 23.4. Minima + 18.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 756 mm., 6 heures du soir, 755 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. O.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Au départ

M. le colonel Brandeaux, commandant le 163e d'infanterie, parti en permission.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage du distingué docteur Tedeschi, médecin-major de 1re classe de l'infanterie coloniale, avec Mlle Benigni, de Reggiano, la très gracieuse belle-sœur de M. le docteur Giorgi et de M. l'avocat Grimaldi, maire de Corte.

Nos meilleurs vœux aux futurs époux.

Propos ordiniers

Les nommés L. F., âgé de 19 ans, R. A., âgé de 17 ans, demeurant boulevard St-Angelo, ont prononcé des mots grossiers contre des demoiselles qui allaient puiser de l'eau à la fontaine de la Gabella, et particulièrement contre la nommée B. O., cigarière chez M. Damei. Les agents Giacometti, Paoletti et Mozzana les ayant surpris en flagrant délit, les ont mis en état d'arrestation et conduits au poste de police, où ils ont été immédiatement mis à la disposition de M. le Commissaire central.

Ecole navale

M. Colonna da Giovellina Charles-Lucien-Nicolas a été autorisé à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'école navale en 1909.

Accident

Le vent soufflait hier, avec une telle violence, que la nommée Melon Antoinette, âgée d'une trentaine d'années, a été jetée contre la porte de la boulangerie Conso Dominique, rue Notre-Dame, 4. Elle a reçu de fortes contusions à la tête.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru du Comte Gregori, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE MONSERATO. — Vendredi prochain, 2 juillet, fête de la Visitation. Messes à 5, 6, 7 et 8 heures. Le soir à 5 heures, vêpres et salut.

Dimanche, 4 juillet. Messe à 7 heures et salut à 5 heures.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00359

BOURSE DE PARIS

	29 juin	— 30 juin
Rentes 3 0/0 ancien	97.15	— 97.25
3 0/0 amortis.	98.25	— 98.35

ex-coupon

Doctorat en Droit

Lyon, 30 juin.

M. Louis de Montera vient de subir avec un grand succès son premier examen de doctorat juridique.

Nouvelles Maritimes

Commandements à la mer

Paris, 30 juin.

M. le capitaine de frégate Voitoux est nommé au commandement du contre torpilleur *Arbalète*, et de la deuxième flottille de torpilleurs de la Méditerranée, à Ajaccio.

M. le lieutenant de vaisseau de Requefeuil est nommé au commandement du contre-torpilleur *Epée*.

UN ASSASSINAT à l'USINE DE CHAMPLAN

Paro-Casevecchie, 30 juin.

Le parquet de Bastia est arrivé aujourd'hui à l'usine de Champlan pour procéder à une enquête sur l'assassinat commis hier, par le nommé Simoni, de Pruno, âgé de 22 ans sur le nommé Giuliani, de Piano, âgé de 19 ans.

Quelques minutes avant le crime, une vive discussion s'était élevée entre ces deux employés, sur les chantiers de l'Usine de Champlan.

Des paroles, ils en vinrent aux mains, mais grâce à l'intervention des autres employés de l'usine, la lutte cessa.

Au moment où le jeune Giuliani changeait de chemise, Simoni s'est dirigé à lui et lui tira deux coups de revolver à bout portant.

Le malheureux Giuliani tomba foudroyé.

Plusieurs témoins ont été entendus aujourd'hui.

Il a dit que le meurtrier est en fuite avec son frère.

Nouvelles Militaires

Service de Santé

Paris, 30 juin.

Le Médecin-inspecteur Martin, nommé, est nommé directeur du service de santé du 2e corps d'armée.

TOULON

Terrible accident DE CHEVAL

Toulon, 30 juin.

Un bien douloureux accident vient de jeter la consternation dans le monde militaire de Toulon et de toute la région.

Le lieutenant-colonel Manoury, du 141e rég. d'infanterie, qui prenait part aux manœuvres de brigade dans les Maures, a été transporté mourant à l'Hôpital militaire.

Le cheval de cet officier supérieur ayant fait un écart, M. Massoutier tomba le crâne fracassé.

Tous les meilleurs soins lui furent immédiatement prodigués, mais cet infortuné officier fut relevé sans connaissance.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 30 juin.

La grève continue.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a envoyé aux armateurs des instructions très sévères, afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour éviter le retour des bagarres qui se sont produites depuis deux jours.

La Compagnie Fraissinet

Le directeur de cette Compagnie de navigation a reçu l'ordre d'avoir à se montrer plus conciliant envers ses anciens équipages.

Il a été mis en demeure de trouver, dans les quarante-huit heures, un terrain d'entente, afin que les services sur la Corse puissent être rétablis complètement.

CONFÉRENCE au Ministère de l'Intérieur

Paris, 30 juin.

Une conférence a eu lieu, cet après-midi, au Ministère de l'Intérieur, entre le président du Conseil, le ministre du Commerce, le ministre de la Marine, M. J.-Ch. Roux et M. Lebon, délégué des armateurs marseillais.

Cette conférence a porté naturellement sur la reprise de la grève des Inscrits Maritimes.

M. Clemenceau et M. Picard n'ont pas été tendres pour certains armateurs qui exploitent et leur personnel et le public.

D'après les explications qui ont été échangées au cours de cette conférence, il est permis d'espérer qu'une solution satisfaisante interviendra prochainement.

LA NOUVELLE COMMISSION DU BUDGET et les projets Caillaux

Paris, 30 juin.

Presque tous les membres de la Commission du budget, qui ont été élus hier, sont hostiles à tous les projets d'impôts dont M. Caillaux, ministre des Finances, est l'auteur.

BREST

LA VIANDE AVARIÉE *EN ESCADRE*

Brest, 30 juin.

Un commencement de mutinerie a éclaté à bord de la *Marseillaise*, du *Petit-Thouars* et du *Desaix*.

Les équipages de ces navires ont refusé toute nourriture, pendant vingt-quatre heures, parce que la viande était avariée.

Une enquête a été ouverte immédiatement.

RÉCOMPENSES AU DÉVOUEMENT

Paris, 30 juin.

M. Hennequin, commissaire central à Bastia, vient de recevoir du Ministre de l'Intérieur une médaille d'argent de 4re classe, pour son énergique intervention lors de la bagarre sanglante du Vieux Port, le 12 mars 1909.

∴

Le Ministre de l'Intérieur a accordé également une médaille d'honneur à M. Crivisani, garde-forestier à Vivario, le 16 février 1909, a, par son initiative, son sang froid et sa présence d'esprit, empêché un accident de chemin de fer.

M. FALLIÈRES *reçoit le titre de cousin* de l'Empereur d'Autriche

Paris, 30 juin.

S. M. l'empereur François Joseph a conféré au Président de la République les insignes de Grand'Croix de l'ordre de Saint-Etienne de Hongrie.

Avec cette distinction M. Fallières a reçu le titre de cousin de l'empereur d'Autriche.

Conseil de Cabinet

Paris, 30 juin.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, en conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

La délibération du Conseil a porté exclusivement sur le projet de loi relatif à la suppression du monopole du pavillon, dont la discussion a été provisoirement ajournée par la Chambre.

EN ANGLETERRE

800.000 Mineurs *EN GRÈVE*

Londres, 30 juin.

Les journaux annoncent que 200.000 mineurs se mettront en grève demain matin.

Les organes londoniens annoncent également que près de 600.000 autres mineurs suivront le mouvement par esprit de solidarité.

Ces mineurs réclament la réglementation des heures de travail.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Pour les Sinistrés de la Provence

Le ministre des Finances dépose, au nom du Gouvernement, sur le bureau de la Chambre, une demande de crédit extraordinaire de 1.800.000 francs pour venir en aide aux sinistrés de Provence.

Les Troupes de Crète

D'accord avec M. Pichon, M. Denis Cochin annonce qu'il posera lundi prochain, au ministre des Affaires étrangères, une question sur le retrait des troupes de Crète.

Convention ENTRE L'ETAT et les Messageries Maritimes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes pour l'exploitation de services de navigation d'intérêt général.

M. Guillaux, ministre des Finances, monte à la tribune.

L'orateur prononce un très important discours sur la convention.

Le ministre soutient que le projet du gouvernement tout en sauvegardant les intérêts de l'Etat favorise également les ouvriers.

M. Jaurès monte à la tribune pour répondre au discours du ministre.

Le député du Tarn déclare que malgré le beau discours de M. Caillaux, il maintient contre le projet de convention les arguments qu'il a déjà développés.

La suite de la discussion est renvoyée à mercredi.

Motion Lasies

Par *490 voix contre 93*, la Chambre adopte la motion Lasies relative au vote personnel des députés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

POUR L'ARTILLERIE

Au début de la séance, le ministre de la Guerre annonce que le Gouvernement, sans attendre d'abord le vote de la Chambre, l'a chargé de déposer sur le bureau du Sénat le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 6 700 000 francs pour la reconstruction et les approvisionnements de l'artillerie.

Le général Picquart ajoute qu'il compte sur le patriotisme du Sénat pour activer le vote de ce projet de loi.

M. Poincaré soutient la proposition du ministre.

Interpellation Knight

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Knight sur la politique du ministre des Colonies, et ses procédés d'administration à la Martinique.

M. Knight, sénateur radical de la Martinique, se livre pendant deux longues heures, à des attaques violentes contre le ministre des Colonies.

L'orateur emploie des expressions d'une violence telle que M. Milliès-Lacroix s'écrie de son banc : « Je répondrai demain à ce Monsieur. »

La séance est levée.

En vente chez M. Marfisi

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

Etat-Civil

NAISSANCES

Costa Marie-Antoinette. — Laurenti Marie-Nonciade.

DÉCÈS

Brunelli Marie-Catherine, mariée, 27 ans de Bastia.

Andreacchetti Ferdinand, journalier, 82 ans, célibataire, de Santa Maria à Calle, (Italie).

AVIS DE DÉCÈS

M. Jacques Brunelli, entrepreneur sanitaire, à Nice ; M. Marcel Brunelli ; M. et Mme Agostini ; M. Mathieu Agostini ; Mlle Jeanne Agostini ; M. Jean Brunelli ; M. Joseph Brunelli, contremaître à Carnentras ; Mme et M. Bisset, entrepreneur à Beaulieu, et leurs enfants ; M. et Mme Charles Brunelli et leurs enfants, de Nice ; M. et Mme Isnardi, de Nice ; M. Dominique Brunelli, de Nice ; M. Pierre Brunelli, de Nice ; Mme veuve Mariani ; Mme veuve Agostini ; Mme veuve Gregori et ses enfants ; Mme veuve Mathieu, de Menton ; M. Gotliani et son enfant ; M. et Mme Panzani et leurs enfants, de Menton ; Mme Portafax, de Paris ;

Les familles Bess, Dupot, Lauthier, Mary, Sigurani, Grimaldi, Paoli, Orsoni, Roberti, Brunelli, Carboni, Seevatti, Bianchi et Fiori,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME CATHERINE BRUNELLI

Née AGOSTINI

leur épouse, mère, fille, sœur, nièce, belle-fille, belle-sœur et cousine, décédée à Bastia, le 30 juin 1909, à l'âge de 26 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 1er juillet, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 6, rue des Jardins.

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

11, rue Carnot, 11

à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable

Grand jardin — Table d'hôte

Prix modérés

Vve GUERRINI, propriétaire

(se recommande aux Corses)

VIZZAVONA

Cte HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de VIZZAVONA

V. BUDTZ.

VENTE

par suite de saisie-exécution

Le dimanche quatre juillet à neuf heures du matin, sur la place Saint Nicolas, à Bastia, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de chevaux, harnais, calèches, tramways.

La vente sera faite au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
A.-M. SALVATORI.

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, en Ville

Les souscriptions, modifications inscriptions et rectifications pour le *Didot-Bottin* de 1910 sont reçues aux Bureaux Maestracci jusqu'au 15 juillet prochain.

Demander les conditions très modérées pour annonces simples, italiques et genre caractères aux pages ordinaires ou illustrées.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orosto BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. **Prix 15 cent.** le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. **Prix 20 cent.** le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, **1.15**; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomonnet et St-Léon. Apéritif la Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75. — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bouhonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Tables hanes. — Charrettes à bras. Appareils à soufrer et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, le maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre cessionnaire du bien de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

CHEMINEAUX
Fournisseur breveté de Corbeaux
CHARBONS DE BOURRE
16, Place St-Nicolas, 16
BASTIA

Journal Financier Français

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Ventes, Arrangements, Successions, Recouvrements litigieux.
Mtre MAESTRACCI
Avocat
12, rue Napoléon, BASTIA (près
contre trois francs

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves! à qui prouvera que la célèbre lieva capillaire du dermologiste F. OLSÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et en les fait repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour fournir gratuitement sans jet franco l'exposé de la Méthode, notre avec les plus grands détails de la cause de Cabourrousse (12.000.000 francs Marques déposées), PARIS.

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 180 — VENDREDI 2 JUILLET 1909

00360

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (5e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Visitation de N. D.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Saint Irénée.

1er JUILLET

DE SOLFERINO
A LA SORBONNE

Dans l'imposant et très beau décor de la Sorbonne, parmi le frémissement des drapeaux et des étendards, au son d'éclatantes fanfares, la France, devant un public franco-italien d'élite, a, à son tour, commémoré l'héroïque épopée de 1859, et exprimé éloquemment la joie nationale ressentie par elle de l'élan enthousiaste avec lequel l'Italie l'a associée à l'œuvre de sa libération.

La commémoration des centenaires de 1809, qui se presente cette année, d'avril à juillet, — Eckmühl, Essling, Wagram — a peut-être, par rapprochement, éteint un peu l'éclat de celle des cinquantenaires de 1859. Mais Montebello, Palestro, Turbigo, Melegnano firent de beaux combats. Magenta a bien sa gloire de bataille, et Solferino fut une grande journée, sanglante mais décisive, qui mit brusquement fin à une brillante campagne, ce fut même une belle victoire dont Français et Italiens ont également le droit de rester fiers.

Cette guerre d'Italie a été systématiquement rabaissée, surtout après 1870, par les ennemis du second Empire, par nombre de bonnes gens qui ne pouvaient comprendre comment le vainqueur de Solferino avait pu devenir, à si bref délai, le vaincu de Sedan, et enfin, par tous les étrangers intéressés à soutenir que nos succès de 1859 n'étaient pas de bon aloi. On en rapportait tout l'honneur aux troupes, à leur entrain et à leur valeur : la campagne tout entière n'aurait été, suivant un mot du général Trochu, aussi lâcheux que bien d'autres prononcés par lui, qu'une « guerre de soldats. » Il y a aussi la sotte boutade des « deux aveugles jouant du bâton l'un contre l'autre, » mettons qu'ils n'avaient pas la vue très longue, ni très perçante, en tout cas, ni l'un ni l'autre n'étaient manchots, et leurs bâtons frappaient des coups vigoureux que l'on ne parait pas sans peine. D'ailleurs, les détracteurs des chefs de notre incomparable armée de 1859 n'ont, en vérité, pas assez fait attention à ce fait : être par hasard et par raccroc victorieux dans un ou deux combats isolés, ou dans une bataille unique, cela n'est pas chose bien surprenante, ni bien rare ; mais prendre et garder le dessus dans toute une série de rencontres que l'on a eues avec l'ennemi un mois durant, cela suppose, j'imagine, du côté du vainqueur, certaines qualités et un minimum de talent qui ne sont pas monnaie courante.

A Paris, du 30 mai (Palestro) au 24 juin (Solferino), drapeaux et lampions ne quittèrent pas les fenêtres. Des images aux vitres des librairies montraient, par exemple, des zouaves, sur le champ de Palestro, acclamant Victor Emmanuel et lui offrant les galons de caporal en récompense de sa bravoure, et le roi souriait dans sa moustache énorme. Ce premier roi d'Italie fut toujours très populaire chez nous, comme en son propre pays.

Le voici tel qu'il apparut au maréchal Canrobert en 1859 : « Son énorme tête, ses cheveux hérissés, son nez en l'air, ses fameuses moustaches relevées, et deux gros yeux qui ressortaient comme des lanternes, lui donnaient l'air de d'Artagnan. Il y avait chez lui du condottiere ou du ténor. On ne savait pas s'il allait chanter un air de bravoure ou prendre une ville d'assaut. C'était, du reste, un homme d'un courage héroïque ; il aimait le danger. » Il y a plus d'un côté de ressemblance entre Henri IV et Victor Emmanuel ; tous deux, tantôt par la finesse et par la ruse, tantôt par le sabre, ont constitué et légué à leurs successeurs une patrie et un état florissant. D'autre part, ils resteront dans le souvenir populaire de leur pays le roi Vert galant et le roi Galantuomo.

Drapeaux et lampions reparurent aux fenêtres le 14 août, jour de l'entrée de l'armée d'Italie à Paris et veille de la fête de l'Empereur. Au camp de Saint Maur avaient été baraqués les détachements de troupes qui n'avaient pas leur garnison dans la capitale, et Parisiens et Parisiennes se faisaient un pèlerinage patriotique de la visite aux zouaves, depuis longtemps légendaires, et à ces turcos, moins connus, qui venaient de se couvrir de gloire à Turbigo.

Le 14 août 1859, au matin, l'Empereur, entouré de son état-major, parut à la tête de cette armée qu'il venait de commander en chef ; les Parisiens l'acclamèrent plus chaleureusement encore qu'ils ne l'avaient fait le 10 mai, quand il était passé pour aller à la gare de Lyon pour prendre le chemin de l'Italie. Ce fut du délire quand, sur la place Vendôme, il salua de son épée l'impératrice au balcon du gouvernement de Paris. Les blessés marchaient en avant de chaque régiment, appuyés sur leurs bâtons, le front ou les bras encore enveloppés de linge. On fit une ovation sans fin à un jeune lieutenant de la ligne, les deux bras en écharpe, frappé deux fois ; et, devant les drapeaux, tous déchirés, noirs de poudre, la foule se découvrait religieusement. Puis les acclamations reprenaient, joyeuses au passage de la chèvre de chasours à pied, défilant à l'honneur de la cantinière, avec, autour du cou, une couronne de laurier ; ou à celui du chien des zouaves de la Garde, qui portait deux petites bottes remplies de roses.

En province, il y eut aussi beaucoup d'entrain chaleureux, au retour de chaque régiment ou de chaque détachement regagnant son quartier, après une si rapide et si brillante campagne.

Toutes ces images de la campagne d'Italie repassent, éclatantes de lumière, devant les yeux des enfants de 1859 devenus des vieillards ; malheureusement, le sombre écran des souvenirs de l'année terrible s'interpose parfois, quoi qu'on veuille : tant de gloire et tant d'humiliation à deux lustres d'intervalle !

L'amitié que l'Italie et la France se sont jurée à Solferino, au pied de la *Spia dell'Italia*, la « tour espionne, » qui surveillait autrefois la plaine lombarde et d'où maintenant, de quelque côté que l'on se tourne, on ne découvre plus que la terre italienne libre, — cette amitié, les chefs des grandes municipalités du royaume : les maires de Rome, de Gênes, de Milan, de Turin, de Pérouse, de Gouï, etc., sont venus en apporter un nouvel hommage à la France dans cette mémorable séance de la Sorbonne où M. Lavisse a pu dire, aux applaudissements émus des représentants les plus autorisés des deux grands pays latins :

« Nous avons, depuis ces jours héroïques de 1859, vécu des heures où les cœurs des amis italiens de la France et des amis français de l'Italie s'angoissèrent. Aujourd'hui, le terrible office, tel qui traduit nos relations, c'est « amitié » ! Il n'est pas de plus beau mot que celui-là. Cor tentons-nous d'être amis, messieurs, mais soyons-le bien. »

M. ANCEL FRANCE.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir à l'avance le montant.

Ce que disent les Journaux

La Petite République :

A propos de l'anniversaire de Solférino :

« Il ne faudrait pas en conclure évidemment qu'un bouleversement va se produire dans le jeu d'alliances et d'ententes qui partage actuellement l'Europe ; les liens qui unissent les Etats ne sont pas faits que de sentiments et de manifestations populaires. Mais il n'en reste pas moins que des mouvements comme ceux qui emportent la nation italienne et la nation française finiront un jour ou l'autre par se traduire en résultats positifs. Les peuples ont pris depuis quelque temps l'habitude de faire un peu leurs affaires eux-mêmes, ils précèdent les diplomates, ils n'en attendent plus le mot d'ordre. »

Le Rappel :

La crise Allemande :

« La coalition du Centre et des conservateurs a eu beau l'emporter au point de vue numérique, Guillaume II ne croit pas devoir s'incliner devant la majorité ; il sauvegarde ainsi les prérogatives traditionnelles de la Couronne. C'est la tradition prussienne. Bismarck ne gouverna-t-il pas durant des années le royaume de Prusse contre la majorité libérale ? Il se passait de budget régulier et levait les impôts à sa guise. N'avait-il pas la force en main. Moins combatif, M. de Bülow préférerait, dit-on, la retraite, et songerait à prendre du repos dans sa belle villa d'Italie ; mais l'Empereur prétend utiliser encore ses services malgré les résistances de la majorité. C'est un sacrifice amical que le prince de Bülow fait à son souverain. Les luttes n'ont pas pris fin. »

La République Française :

A propos des fêtes en l'honneur de Hoche :

« M. Pichon nous a affirmé que « la réunion elle-même ne dédaigne pas de faire monter l'encens de ses hommages jusqu'au général que pourraient impressionnablement de son vivant les pires injures des royalistes. » Et moi, semble parfaitement exact. Hoche, en effet, n'eut pas à se louer des royalistes ; il n'est guère qu'une sorte de gens qui se montrèrent plus injustes à son égard, à savoir : les Jacobins, autrement dit les radicaux de son temps, car, non contents de payer par des outrages les services qu'il avait rendus à la République, ils le mirent en prison et s'efforcèrent de lui faire couper la tête. Si M. Pichon a glissé sur ce petit détail historique, on ne doit pas du reste lui

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

X

L'HOTEL D'UN MILLIONNAIRE

« En même temps il a tendu la main très amicalement à Jean, qui lui a donné la sienne en souriant. J'étais cachée derrière un store de dentelle qui me rendait sans doute invisible, mais qui ne m'empêchait pas de voir. Cette scène m'a émue. Depuis quelque temps je suis transformée en sensitive. J'ai très bien distingué le mouvement du marquis. Il s'est tourné vers une fenêtre et l'a très longuement avec une expression étrange où j'ai cru voir du regret. Peut-être valait-il mieux que je ne pensais. Peut-être a-t-il été lui-même victime de la fatalité attachée à mon nom ! Pourquoi, après tout, n'aurait-il pas été en vue, en m'épousant, autre chose que ma fortune ? Que serait-il arrivé si, à Dunstanac, dans les ruines de ce temple romain qu'il me semble voir encore, je lui avais confié mon secret ?

» Que serions-nous devenus si, acceptant, comme Mr Delacour me le conseillait, une réparation dont il n'était pas l'auteur et l'éloignement d'un monde qui, après tout, a tant de choses à se reprocher lui-même, nous étions restés unis, la main dans la main, en faisant le bien pour réparer le passé ? Que de chagrins évités, que de larmes versées en secret qui n'auraient pas coulé de nos yeux ! Maintenant il est trop tard et le mal ne saurait plus se guérir... »

Elle lut encore quelques passages et écrivit à la suite :

« 7 juin. Le traître est venu. Le traître c'est le baron Hubert de Breux que je ne peux pas souffrir. Il me fait la cour cependant depuis de longues années avec une persévérance digne d'un meilleur sort. Il m'a surpris des événements bizarres. D'abord la fin subite d'une tante à lui, sœur de sa mère, la comtesse de Fraut, décédée dans la Mayenne, au château de Soblanet. Il hérite. Je pense qu'il en avait le plus pressant besoin. Rien en n'est là qu'un détail qui ne lui est pas particulier. Que d'autres gentilshommes bien vêtus et sans le sou se promènent sur le boulevard, brillants, hautains d'allures, à la recherche de moyens d'existence ! Ce qui m'a frappée, c'est l'histoire de cette jeune fille adoptée, pour ainsi dire, par la comtesse et expulsée d'un domaine destiné sans doute à lui appartenir par ce monstre de baron.

» Elle s'appelle mademoiselle Espérance. Singulier nom ! Il faudra que j'en parle à Mr Delacour, à mon retour de Valembert, devant y aller demain passer quelques jours.

» J'ai besoin de changer d'air et de me ressaisir. J'étouffe dans ce Paris. Mais ce mystère m'intrigue et j'y songerai. »

La pendule sonnait une heure du matin. Le silence le plus parfait régnait dans l'hôtel. Elle se mit au lit, sous les claires et soyeuses draperies, copiées sur celles de Marie-Antoinette ou de la Pompadour, qui n'auraient dû inspirer que des idées riantes, et s'endormit en se répétant :

— Oui, j'y songerai !

XI

A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE

Elle sortait. Toute vêtue de noir, de ce noir qui n'emploie que des étoffes de deuil, le noir des crêpes et du voile qui pavre l'âme et fait songer aux orphelines suivant le convoi de leur mère, elle arrivait devant la loge de son concierge. Il était là, revenant de « faire » son escalier, le bonnet noir sur son crâne chauve, souriant, comme un être modeste, sans grande besogne comme sans souci, et sûr de lendemain. Elle s'arrêta.

— Ah ! fit-il, déjà sur pied, mademoiselle Espérance ! Où va-t-on si matin ?

Elle sourit :

— Chercher une place...

— Une belle jeune fille comme vous !

— Il le faut.

— De quel côté ?

— Rue du Sentier...

— Si loin !

— Que voulez-vous ?.. J'ai un mot de recommandation de madame Roque...

— Pour qui ?

— Pour un parent, M. Milet... qui est employé dans une grande maison...

L'entretien fut interrompu. Un cheval de selle, conduit par un groom du manège de la rue Duphot, s'arrêtait à la porte. Au même instant un gentleman très correctement vêtu se trouva sur la première marche de l'escalier et demanda :

— Vous voulez me parler, mademoiselle ?

— Mais, monsieur...

— Je vous ai entendue bien involontairement tout à l'heure... N'est-ce pas vous qui avez joué de la harpe dans la maison hier soir ?..

— Oh ! un instant, monsieur.

— Avec un talent et réel... surprenant...

Il reprit :

— Vous avez donc besoin d'un emploi ?

— Certes.

— Vous arrivez de province ?

— Oui, monsieur.

— Ne parlez-vous pas de la rue du Sentier ?

— En effet.

— Vous pourriez mieux choisir.

— Comment donc ?

— La rue de la Paix est à deux pas... C'est là surtout que vous pourrez vous casser... si vraiment vous ne êtes réduite à cette extrémité.

Elle murmura :

— Peut-être, mais je n'ai pas de protecteur... personne pour me recommander...

Le gentleman, en costume de cheval, était un homme d'environ cinquante ans, de taille majeure, mince, très élégant, de [illegible] jolie figure de vieux, avec une moustache [illegible] longue, presque noire, et des cheveux [illegible] gris que sa barbe. L'air et la [illegible] d'un mousquetaire élégant. Ses [illegible] étaient longs, fins, mais fatigués par [illegible] plaisirs de Paris, la fête, les [illegible] de la nuit, les émotions des [illegible] passionnées et des paris à outrance, [illegible] champs de [illegible] enfant sympathique et [illegible] reviennent cependant [illegible] Il tira de sa poche de côté [illegible] quelques billets attirants [illegible] un carnet à coins [illegible] de comte dans [illegible] en disant :

(A suivre).

au teint rigoux. Membre d'un cabinet radical, il a annulé immédiatement son discours de tout ce vérités désagréables sur le radicalisme qu'il serait difficile de lui en demander davantage. »

Cour d'Assises

Liste des Jurés

Devant faire le service pendant la session du 3me trimestre 1909.

JURÉS TITULAIRES

Gemili Louis, notaire, Serra (Sartene).
Padovani J.-B., viticulteur, Ecries Scarella.
Bonnaserra F., adj. enregt., Serra (Sartene).
Carabelli Paul, négociant, Sartene.
Marfisi Jean, charron, Bastia.
Colonna Vincent, retraité, Rapaggio.
Mattei Jean-Pierre, propriétaire, Alà.
Porto-di-Borgo, emp. à la Préf., Ajaccio.
Scarpaperi P., retraité, San Giovanni.
Corbellini F.-A., dessinateur, Ajaccio.
Brancaleoni P. A., rep. de com., Propriano.
Salicetti Octave, propriétaire, Lavatoggio.
Agostini, maire, San Gavino di Tenda.
Albertini Achille, retraité, Corscia.
Corretti Paul, vigneron, Sorbese.
Ciccoli, emp. à la Cie des Eaux, Bastia.
Camilli F., adj. en retraite, Cristinacce.
Balestron Fortuno, ouvrier maçon, Lumio.
Bianconi Ignace, agriculteur, Calenzana.
Fieri Joseph, professeur, Ecorca Scarella.
Grimaldi d'Eedra J.-M., maire, Castifao.
Baldi Antoine, propriétaire, Bonifacio.
Berti Erasme, tailleur, Bastia.
Colonna Albert, négociant, Portovecchio.
Casanova J.-M., retraité, Guargualé.
Sandomiani T., adjoint municipal, Peri.
Dorgio François, industriel, Petreto.
Pulizzi Dominique, ferblantier, Ajaccio.
Erra François, vigneron, Bastia.
Bado A.-V., employé d'octroi, Bastia.
Alesi J.-M., publiciste, Penta di Casinca.
Ginoves Charles, mécanicien, Ajaccio.
Pinzuti F.-N., laboureur, Feliceto.
Bernardini P., ancien mag., Ste Reparata.
Battisti Georges, comptable, Ajaccio.
Carli, garde gén. en ret., Pastremola.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Bastiani Laurent, typographe,
Martini J.-B., docteur-médecin,
Susini Pierre-François, instituteur,
Paoli Xavier, entrepreneur, tous de Bastia.

UNE SOIRÉE DE CHARITÉ

Une salle littéralement bondée ; une assistance des plus choisies, des acteurs maîtres de leur rôle, qui obtinrent un vrai triomphe ; des artistes qui eurent un plein succès et gardèrent longtemps le public sous le charme.

Telle fut la soirée de charité de samedi. Le rideau se leva sur une jolie comédie bouffe : *Le Docteur des Sourds*.

Tous les rôles furent remplis sans hésitation et avec entrain.

M. Benetti Nicolas fut ce brave docteur sourd, fier de ses milliers d'attestations, qui ne voit que blessés, hôpitaux, maladies partout ; une seule chose le désespère : il n'a qu'un valet sourd !

Celui-ci (Joseph Franceschi), a toutes les peines du monde à servir un maître sourd, et se voit de plus arrêté comme voleur, à la plainte d'un client n'est et rogné fut arrêté (Zattera Jean), qui se croit chez un avocat et use en vrai bourreau de paysan, ne pense qu'à sa « vague », son panier et son parapluie.

Un commandant (Bonsomon Jean), attiré par le bruit, et deux agents (Renucci et Pelegrini), complètent ce tableau comique où la surdité apparaissait comme une maladie bien gênante.

Je n'insiste pas sur les intermèdes que nous avons eu. Les applaudissements enthousiastes de la salle, ont pu seuls assurer les artistes du succès qu'ils ont obtenu et leur montrer combien ils ont été goûtés.

Après quelques chansonnettes comiques, Mme Suzoni se fit entendre dans le *Cid* de Massenet et *Lolani* de Léo Delibes, cette dernière voix qui fut écoutée au milieu d'un silence religieux et ému, prouva un enthousiasme délirant qui obligea Mme Suzoni à reparaître et à chanter *La Bohème*.

Enfin, toutes nos félicitations encore aux membres du quatuor Bastiais qui nous jouèrent si habilement *Rigoletto* et *Ernani*.

La soirée s'acheva par la représentation de *A Signora Pirichinchichia* ! un petit chef-d'œuvre du regretté Valtolapesca !

Mlle S. Trabaud fut très bon dans son rôle de : *Pirichinchichia*, femme prudente, aux mœurs sévères, qui ne voit nullement dans le mariage un joli amoureux épris, mais un acte fondamental de l'existence où la raison n'est pas de refus. Elle a promis sa fille Dorota a Pasquale Bullon ; mais elle s'aperçoit que celle-ci prête une oreille trop tendre aux propos séducteurs de Petra-chine, frère de Tuttaccia, l'amie intime de Dorota. Et elle en profite pour médire de Tuttaccia et exposer sa conception du mariage.

Dorota, incarnée à merveille par Mlle O. Olivieri, reste intensible à cette belle théorie, et *troide* dans ses réponses, elle avoue son penchant pour Petracchino et se moque de son fiancé.

Mais arrive celui-ci, Pasquale Bullon, jeune homme allant du timidité, qui bien que s'essuyant au monde, ne réussit qu'à se ridiculiser et à exaspérer a *Signora Pirichinchichia*. Le malheureux oublie sa fiancée en sa présence ! et n'a d'yeux que pour Tuttaccia, au grand désespoir de celle qui le voulait pour gendre.

M. Berlocchi a réussi à la perfection ce ridicule Bullon, gauche quand il s'agit de Dorota, et tout flamme à la vue de Tuttaccia.

M. Bonsimoni et Mlle G. Olivieri, nous ont bien représenté ce frère et cette sœur qui s'introduisent chez *A Signora Pirichinchichia* et s'emparent l'un du cœur de sa fille, l'autre du cœur de son fiancé.

Nous voyons apprendre aussi la *Linguaccia* de Bemetta ; Mlle L. Testarin nous l'a montrée si bien, « pétillant » sur les abonnés, feignant de vouloir s'intéresser au bonheur de *Pirichinchichia*, tout en se moquant d'elle.

Et elle a trouvé pour l'aider la domestique de cette dernière, Mal, que Mlle P. Pêche a personnifié.

Les applaudissements n'ont pas manqué à tous, et ce fut une véritable ovation quand tous les amoureux entourèrent sous la direction de Petracchino, leur chant de gloire à leur maître commun : l'« Amour ».

On parle de recommencer cette soirée que les assistants ont trouvé si agréable.

Inutile de dire que le public sera encore plus nombreux, si cela est possible. — A. A.

LA MORT DE L'AGENT DE POLICE STEFANI

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir à 4 heures, en séance extraordinaire, et a voté un crédit de 200 francs destiné au transfert du corps de l'agent Stefani, décédé subitement à Aix, où il avait été envoyé en mission.

L'agent Stefani appartenait depuis plusieurs années à notre corps de police et était connu dans notre ville comme un brave et dévoué représentant de la force publique.

FÊTE DÉPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

Banquet

Les souscriptions pour le grand banquet mutualiste du 11 juillet sont reçues tous les jours soit au siège du Comité, 2, rue Miot, soit chez MM. les Présidents de Société.

Il ne sera plus reçu de souscriptions après le 4 juillet (dernier délai).

Régates

Les patrons d'embarcation qui désirent prendre part aux régates du 11 juillet sont priés de vouloir bien se faire inscrire au siège du Comité, 2, rue Miot.

Le règlement des régates est déposé au bureau du Comité.

Course de Marathon

Les coureurs sont priés de vouloir bien se faire inscrire chez E. Brandizi, où ils pourront prendre connaissance du règlement de la Course.

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT

Les sociétaires qui désirent assister au banquet de la fête départementale de la Mutualité qui aura lieu le 11 juillet prochain sont priés de se faire inscrire chez M. Fusellier, trésorier du Comité.

La liste des adhésions devant être close le 4 juillet au soir, il est absolument indispensable que les cotisations soient versées au plus tard à cette date.

Le Président du Comité,
L. CECCOLI.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 22 juin

L'Hôtel des Postes et Télégraphes

Le Maire rend compte au Conseil municipal, qu'il a reçu de M. le Directeur d'Ajaccio communication d'une dépêche de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, relative au projet de transfert de ces services à l'Hôtel de Ville.

M. le Sous-secrétaire d'Etat demande qu'il soit apporté au projet de contrat les modifications suivantes :

1° Acceptation par la Ville d'un délai pour la mise à exécution du contrat, ce délai étant fixé au 1er août 1910 ;

2° Inscription au contrat d'une pénalité (75 francs par jour) pour le cas où dans le délai imparti, l'Administration des Postes ne serait pas mise en possession des locaux ;

3° Transfert au moins provisoire des services dans les locaux qui pourront être appropriés, et réduction sur le prix de location.

M. le Maire fait observer qu'il a cru devoir répondre, à la date du 18 juin, à cette communication, en faisant valoir que la question du transfert étant subordonnée à l'approbation des délibérations prises et à la réalisation de l'emprunt sollicité, il ne pouvait accepter les conditions qui lui étaient proposées.

Il est certain, en effet, qu'on ne saurait accepter de fixation de délai, ni soumettre la Ville à des pénalités, alors qu'il n'est pas en son pouvoir d'éviter les retards qui pourraient être apportés à la solution intégrale des questions qui se rattachent à ce projet.

M. le Maire demande au Conseil s'il approuve sa manière de procéder et la réponse qu'il a faite à l'Administration des Postes.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Incidents regrettables

Il n'est produit, mardi soir, pendant la retraite, des incidents fort regrettables dont il convient d'éviter le retour.

Des individus se sont amusés à accompagner de cris et de coups de sifflet nos excellents musiciens, sur tout le parcours suivi par la retraite. On dit même que l'*Internationale* aurait été chantée à diverses reprises.

Que signifient de semblables manifestations ? Nous savons que les cris et les sifflets ne s'adressaient pas à la musique du 163e, mais il se pourrait que ces scènes de désordre soient mal interprétées par l'autorité militaire qui aurait vite fait d'y mettre fin en supprimant, sans autre avis, la retraite du mardi.

Or, notre ville est déjà assez privée de distractions pour que l'on ne s'acharne pas à détruire celles qui existent, et il serait regrettable que la retraite du mardi soit supprimée à cause de quelques individus contre lesquels la police serait bien de se montrer un peu plus sévère.

ABSINTHES

AVIS

Le délai d'application en Corse de l'article 17 de la loi du 26 Décembre 1908 est prorogé jusqu'au 1er août 1909, mais l'importation en Corse des absinthes ou boissons similaires titrant moins de 65° reste interdite à partir du 1er juillet 1909.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 juin 1909.

Le marché est en reprise presque générale sur hier. Notre Rente gagne 5 centimes à 97.45. Tous les Fonds Etrangers sont en plus-values : Turc 93.90, Serbe 85.10, Russe 4 1/2, 97.20. Sociétés de Crédit calmes et fermes.

Rappelons que c'est le 28 courant que sera ouverte et close à la Banque Commerciale et Industrielle la souscription aux 41.400 obligations hypothécaires 5 0/0 or de la Cie Générale de Pernambouc. Ces titres, qui donnent un revenu de 5.62 0/0, sont offerts à 445 frs dont 100 frs payables en souscrivant.

Les valeurs industrielles et de traction s'enregistrent que des variations peu importantes. Le Suez est à 4.765. Les valeurs de charbonnages restent calmes. Titres cuprifères en reprise ; Rio 1.997.

En Banque au comptant, l'action Ouest Africain Français monte à 603.

Le Port de Bahia se maintient très aisément à 462. L'obligation 5 0/0 Nord Est de l'Espagne est demandée à 470. La recette nette de 1.500.000 pesetas, prévue par les ingénieurs, ne paraît pas excessive étant donnée la population de 602.103 habitants que dessert cette ligne.

Nouveau progrès de l'action Arroya à 95. Fermeté de nos Grands chemins français.

Commission des Prisons

La prochaine réunion de la commission de surveillance de la prison de Bastia aura lieu le samedi 3 juillet prochain à 9 heures du matin, dans le parloir des avocats de la dite prison.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. — Compte rendu de la visite mensuelle des 2 membres délégués pour le mois de juin et désignation de deux nouveaux membres pour le mois de juillet. — Avis sur l'envoi d'une jeune détenue en maison de correction. — Rapport sur l'organisation d'un patronage des libérés. — Communications du président (vœu de la commission sanitaire), Lettre du préfet, etc. — Communications diverses. — Visite de la prison.

Les Corses de Toulon

Cent cinquante insulaires appartenant à divers groupements politiques de Toulon, réunis le 23 juin à 5 heures et demie, 19 rue des Boucheries, après avoir entendu divers camarades faire l'historique de la grève des cheminots insulaires, ont voté l'ordre du jour suivant :

1° Considérant que les représentants du département au Parlement ne font rien pour mettre un terme à la grève des cheminots qui dure depuis longtemps ;

2° Considérant que les représentants du département, par leur insouciance habituelle, sont cause de la triste situation économique où se trouve notre malheureux département ;

3° Considérant que de tels élus, incapables de rien faire, n'ayant d'autre souci que leur situation personnelle, ne méritent plus la confiance du pays ; invitent les frères insulaires de mettre en demeure les représentants du département de donner leur démission, et à laisser à d'autres le soin de diriger plus dignement le Département ;

4° Considérant que les représentants du département au parlement ne sont autre chose que les domestiques d'un gouvernement de despotes ennemi du prolétariat ;

5° Considérant qu'il était du devoir des représentants du département d'empêcher le gouvernement d'autoriser la Compagnie des chemins de fer à embaucher un personnel mécanicien au Continent ; les rendent responsables des malheurs irréparables qui pourront advenir.

Félicitent les maires d'Ajaccio et de Bastia, amis du prolétariat, qui n'ont pas craint de prendre la tête du mouvement pour faire aboutir les trop justes revendications des cheminots ; se séparent en envoyant leur salut confraternel aux cheminots qui luttent pour leurs légitimes revendications.

Le Président, PIAZZOLI. — *Le Vice-Président,* VINCENTI. — *Le Secrétaire,* VINCENTI.

AUX FABRICANTS DE PATES ALIMENTAIRES
DE BASTIA

Devant la hausse persistante des semoules, de blé dur, employées à la fabrication des pâtes alimentaires, nous avons pensé réunir tous les Fabricants de pâtes de Bastia pour les inviter à prendre telle décision qu'il leur plaira au sujet de l'augmentation du prix des pâtes alimentaires, qui, à l'heure actuelle sont vendues au prix d'achat des semoules aux cours.

En effet le cours est actuellement S^re 38-08 39 les 100 kilog. quai Marseille.

La réunion aura lieu le samedi 3 juillet courant à 4 heures du soir, Tribunal de Commerce salle des audiences.

L. et R. MOMO FRÈRES, MAISON GHILINI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19.5 à midi 22.6. + à 6 heures du soir + 19.8 Maxima + 24.8. Minima + 18.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert. l'après-midi, id.

Arrivée des Elbois

On annonce, pour dimanche prochain, l'arrivée dans notre ville d'un certain nombre d'excursionnistes Elbois.

Banque de France

Le conseil général de la Banque de France a fixé le dividende du 1er semestre 1909 des actions de la Banque à 70 francs nets à payer par action.

Tribunal de simple police

Dans son audience d'hier le Tribunal de simple police de notre ville a condamné à deux jours d'emprisonnement le sieur R. N., navigateur, qui le 18 juin, à six heures du soir, sur la place de la Gare à Bastia, avait, à la tête d'une bande de gamins, sifflé et injurié le sieur F.

A l'audience du mercredi 23 juin le même Tribunal avait condamné dix ouvriers dockers, chacun à dix francs d'amende et un à un jour de prison, pour avoir fait du tapage injurieux en sifflant les employés du chemin de fer qui sortaient de la gare.

Troupes coloniales

M. le capitaine Colonna d'Istria, du 3e colonial, et M. le lieutenant Favalelli, du 3e, sont désignés pour servir au Tonkin.

M. le lieutenant Grimaldi, du 23e, est désigné pour servir à Madagascar.

M. le lieutenant Ferrandi, du bataillon du Tchad, passe au 4e.

M. le médecin aide-major de 1re classe Casabianca, en service en Indo-Chine, est nommé médecin adjoint au poste médical du consulat de Canton.

M. l'officier d'administration de 2e classe Gardini, du service de santé, est affecté à l'hopital militaire de Majunga.

Armée territoriale

M. Costa, officier d'administration de 1re classe du génie territorial dans la 15e région, et M. Zanetti, officier d'administration de 1re classe des troupes coloniales, ont été affectés à la 19e région.

Légion d'honneur

M. l'adjudant principal de 4e classe fourrier Guerrini Bernardin est inscrit sur le tableau de concours pour le grade de chevalier de la légion d'honneur.

Pilules Suisses

Migraine, maux d'estomac, constipation sont rapidement guéris par l'emploi des Pilules Suisses, le meilleur *dépuratif du sang.*

Service des ports

M. Calisi, lieutenant de port de 2e classe à Béni-Saf, a été mis à la disposition du gouvernement tunisien, pour être affecté à un emploi de son grade au port de Bizerte. M. Calisti sera considéré comme étant en service détaché.

Recettes buralistes

M. Leccia, sergent au 3e colonial, est nommé receveur buraliste de 1re classe à Catillon.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35, adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Nouvelles maritimes

M. le capitaine de frégate Ratyé est nommé professeur à l'école supérieure de marine.

— Le matelot Filippi Lucien, du *Latouche-Tréville*, est désigné pour suivre les cours de l'école des chauffeurs à Toulon.

Journal de l'Université

Le Journal de l'Université, indispensable aux femmes et aux jeunes filles, publie, aujourd'hui, le texte des remarquables conférences faites par Jean Richepin (la *Poésie dans la Science*),

Marcel Prévost (*Tourguenef*), et par Maurice Donnay (la *Femme dans Molière*).

En vente partout : 60 centimes.

Obsèques

Mme Catherine Brunelli née Agostini, qui vient de s'éteindre dans sa vingt-sixième année, a succombé à une cruelle maladie qui a résisté à tous les soins dont elle était entourée. Toutes les ressources de la science se sont heurtées à la gravité du mal et n'ont pu l'enrayer.

La disparition prématurée de cette jeune femme jette la consternation et le deuil dans les familles Brunelli et Agostini, toutes deux si honorablement connues dans notre ville, ainsi que parmi leurs nombreux amis et connaissances.

Aussi, tous se pressaient à ses obsèques qui ont eu lieu dans l'après-midi et ont accompagné en foule la dépouille mortelle jusqu'à l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Le cercueil a été porté à bras jusqu'au Palais de Justice par six camarades de la famille.

Trois belles couronnes avaient été offertes par les parents et amis.

Le deuil était conduit par son époux, son père, ses oncles et cousins.

Nous adressons à M. Jacques Brunelli, aux familles Agostini et Brunelli nos vives condoléances.

Doctorat politique

M. Pancicelli a été admis aux examens du doctorat politique devant la faculté de droit d'Aix.

Marché des Cocons

A Valence, les cocons se vendent de 3.40 à 3.50 le kilo suivant qualité ; à Nyons, il y a eu un peu de hausse, 3.70 à 3.85, mais on prévoit une baisse. A Courtelot, 3.50, à Saint-Hyppolite du Fort, 3.65 à 3.75.

A vendre

Excellent vin blanc de collins, cru du Comte Gregorj, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

Etat-Civil

NAISSANCES

Raffalli Jean-Joseph.

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE MONSERATO. — Vendredi prochain, 9 juillet, fête de la Visitation. Messes à 5, 6, 7 et 8 heures. Le soir à 5 heures, vêpres et salut.

Dimanche, 4 juillet. Messe à 7 heures et salut à 5 heures.

SOCIETES & SYNDICATS

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 4 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception des nouveaux adhérents.

En vue de la fête de la Mutualité, des insignes, au prix de 30 centimes, seront remis aux membres actifs et participants, (pères, mères, enfants), qui voudront assister au défilé ou autres parties de la fête.

— Souscription au banquet (dernier délai).

Le Président, P.-P. MONTI.

DEMANDEZ PARTOUT

LE

VERMOUTH

CINZANO

DE TURIN

Se Boit Glacé

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

A partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00361

BOURSE DE PARIS

30 juin — 30 juillet

Rentes de 3 0/0 ancien	97.25	97.40
de 3 0/0 amorts.	99.35	97.85

ex-coupon

LICENCE EN DROIT

Paris, 1er juillet.

MM. Horace de Carbuccia et Dominique Bergassoli ont subi avec succès les examens de la première partie de la licence en droit, devant la Faculté de Paris.

Nominations

Douanes

Paris, 1er juillet.

M. Lucchini, adjudant au 45e rég. d'infanterie, est nommé commis des douanes.

Postes

M. Sanguinetti, postulant, est nommé surnuméraire des postes, à Macinaggio.

Chemins de fer algériens

M. Pierre Jean-Baptiste est nommé garde frein aux chemins de fer algériens.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

Paris, 1er juillet.

M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, a fait à un journaliste les déclarations suivantes :

« L'application de la télégraphie sans fil ne pourra, en France, d'une façon extrêmement brillante.

« Nos ingénieurs s'occupent maintenant d'une façon très active, de la téléphonie sans fil.

« Bientôt nous serons en mesure de téléphoner de France en Algérie. »

MARSEILLE

La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

La Cie Transatlantique

Marseille, 1er juillet.

La Compagnie générale Transatlantique, ayant décidé de reprendre tous les inscrits qui naviguaient avant la grève, tous les anciens équipages ont regagné immédiatement leurs navires.

Les bateaux ont leur personnel au complet, et les services peuvent être assurés sans aucun retard.

Cette compagnie rapatriera les marins bretons qui avaient été embauchés temporairement.

Les Paquebots pour la Corse

Le *Liamone* est parti aujourd'hui pour Bastia, où il arrivera vendredi à quatre heures du matin.

Ce paquebot repartira pour Marseille samedi, à 4 heures du soir.

L'arbitrage

Le gouvernement a prié M. Ditte, président du tribunal civil de la Seine, désigné comme arbitre, de remettre dans le plus bref délai la sentence arbitrale.

FORTES SECOUSSES
de Tremblement de Terre

A MESSINE

Une famille ensevelie
Une vingtaine de blessés

Rome, 1er juillet.

Les dépêches reçues de Messine annoncent que des secousses sismiques, très fortes, ont été ressenties ce matin, à 7 heures 30.

Ces secousses étaient accompagnées de forts bourdonnements qui ont très vivement impressionné la population, qui s'est empressée de fuir loin de la ville.

De nombreux murs se sont écroulés ; plusieurs maisons ont été lézardées sérieusement. Les dégâts matériels sont assez importants.

Une famille entière composée de la femme, du mari et de leur petit enfant, est ensevelie sous les décombres.

On compte une vingtaine de blessés.

EN CALABRE

Des secousses sismiques ont été ressenties également à Reggio de Calabre et à Miletto.

Ces secousses, cependant étaient moins fortes.

On ne compte aucune victime.

Les dégâts matériels sont insignifiants.

A MARSEILLE

Marseille, 1er juillet.

Des secousses, sismiques, très faibles, ont été ressenties dans les vieux quartiers, mais il n'y a eu aucun dégât.

Les émigrants ont été très impressionnés.

***

A Pertuis on a ressenti ce matin deux petites secousses.

***

A Lambesc, les secousses se sont produites vers cinq heures du matin

Un des blessés de la catastrophe du 11 juin a succombé aujourd'hui.

TEMPÊTE

Marseille, 1er juillet.

Des orages d'une extrême violence se sont abattus hier et ce matin sur tout le littoral méditerranéen, et ont causé des dégâts considérables.

La foudre est tombée sur plusieurs points.

Les pluies orageuses ont dévasté complètement des plantations d'une très grande valeur.

Le thermomètre est descendu très bas.

TOULON

Mort du Colonel Massoutier

Toulon, 1er juillet.

Le lieutenant-colonel Massoutier, du 11e rég. d'infanterie, qui était tombé de cheval au cours des manœuvres de brigade, a succombé ce matin à ses blessures.

Au Comité Radical-Socialiste

Paris, 1er juillet.

Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste s'est réuni ce matin, sous la présidence de M. Lafferre.

Après une longue et orageuse discussion, le comité a prononcé l'exclusion de M. Lemaire, député de l'Inde.

L'état de Santé
DU GÉNÉRAL DE GALLIFET

Paris, 1er juillet.

Le général de Gallifet a été frappé d'une nouvelle attaque de paralysie.

L'ancien ministre de la Guerre est privé, depuis dimanche, de l'usage de la parole.

Les médecins, qui le soignent, gardent peu d'espoir de le sauver.

LE PARLEMENT

SENAT

L'ÉLECTION
de la Commission des Finances

Le Sénat s'est réuni, à 2 heures dans ses bureaux et a procédé à l'élection des membres qui doivent faire partie de la nouvelle Commission des finances.

Tous les commissaires élus sont hostiles aux projets d'impôts déposés par M. Caillaux.

Séance publique

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation Knight

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion de l'interpellation de M. Knight sur la politique du ministre des Colonies, et ses procédés d'administration à la Martinique.

M. Knight, sénateur radical de la Martinique, achève son discours.

L'orateur soutient que la justice n'a pas été laissée libre de découvrir les auteurs de l'assassinat du maire de Fort-de France, et ce, pour des raisons politiques.

Le Ministre monte à la tribune et répond à certaines accusations de M. Knight.

Le ministre des colonies fait ressortir que la plupart des faits signalés sont antérieurs à son ministère ; et demande un vote de confiance.

Le Vote

L'ordre du jour de confiance est mis aux voix et adopté par mains levées.

Séance demain.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

M. Vaillant, député socialiste unifié de Paris, monte à la tribune pour achever son discours.

L'orateur préconise, dans l'intérêt commun, le libre-échange.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

VENTE
par suite de saisie-exécution

Le dimanche quatre juillet à neuf heures du matin, sur la place Saint Nicolas, à Bastia, il sera procédé par suite de saisie-exécution et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de chevaux, harnais, calèches, tramways.

La vente sera faite au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier,
A.-M. SALVATORI.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste de Lyon
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
84 Fach, 18, au 1er
Maison Benedetti

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE
à 65 c.

Aujourd'hui paraît
Margot la Bouquetière par Henri Demesse.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Journal Financier Français

JE DONNE 100.000 fr.
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLIVE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser en huit jours sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Chauves !
BUTTICE STYLISTE et COIFFEUR
CENTRE FAVORITISTE
à PIERREMONT (Aisne)

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERLOCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Maux de Dents
guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacie Luigi à Bastia, Rue Cardo et Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

OUTILS
CHEVEUX SAUVÉS Pétrole Hahn

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 181 — SAMEDI 3 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 3, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

00362

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Irénée.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 44 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Précieux Sang.

3 JUILLET

Les Maîtres de la Farce

La race ne s'en est pas perdue de ces joyeux princes de la farce. La mystification des Lemice-Terrieux est peut-être plus raffinée, mais aussi plus pénible, plus tirée par les cheveux, à peine amène-t-elle un sourire pincé, tandis que c'est d'un large éclat de rire que les imaginations burlesques et bien gauloises d'un Romieu, d'un Vivier, d'un Speck, d'un Ravaut secouaient la bedaine de leurs contemporains du siècle dernier.

Le premier en date, Romieu — Coco Romieu dans l'intimité — a eu pour historiographe le père Dumas en personne qui, dans ses *Mémoires*, a raconté les farces les plus amusantes d'ordinaire perpétrées en collaboration avec son compère Rousseau, vaudevilliste de son état. Quant à Romieu, après avoir été sous-préfet de la Restauration, il devint préfet de la Dordogne sous le règne de Louis-Philippe ; il s'efforçait bien de son mieux de mettre une sourdine à sa verve, mais, malgré tout, le fantaisiste à outrance perçait sous l'habit brodé et il en fit tant et tant que le seul fait de présider aux destinées administratives d'un département parut une de ses meilleures farces, M. Thiers ou Guizot le rendirent au laisser-aller du boulevard parisien.

Romieu fut le prototype du Cabrion des *Mystères de Paris*.

C'est surtout aux concierges et aux épiciers qu'il s'en prenait. Il passait sa tête par le vasistas d'une loge :

— Bonjour, mon ami.

— Bonjour, monsieur.

— Qu'est-ce que c'est, s'il vous plaît, que cet oiseau ?

— Une fauvette à tête noire.

— Ah ! Ah !... Et pourquoi avez-vous une fauvette à tête noire ?

— Parce qu'elle chante très bien, monsieur. Tenez, écoutez...

Et dodelinant de la tête, les mains sur les hanches, le brave concierge écoutait chanter sa fauvette, attendant avec un sourire triomphant les compliments de son interlocuteur :

— C'est vraiment charmant ! Mais, votre femme ?

— Mon épouse ? monsieur veut dire ?...

Et la conversation se prolonge ainsi un quart d'heure durant, jusqu'au moment où le concierge s'avise enfin de demander au curieux :

— Monsieur désire peut-être quelque chose ?

— Mais non, mon ami.

— Alors je voudrais bien savoir pourquoi monsieur me fait l'honneur...

— Moi ? dame ! je passe, je vois au-dessus de votre loge : *Parlez au concierge*, et, ma foi, je vous parle !

Une autre fois Romieu se trouva pris à son propre piège. Il entre dans la boutique d'un horloger, et poliment lui demande :

— Pardon, monsieur, à quel usage destine-t-on ces petites boîtes rondes qui portent, sur une surface émaillée et munie d'une aiguille, douze chiffres en caractères romains ?

Avec beaucoup de complaisance, l'horloger explique que c'est une montre destinée à donner les heures de la journée, il indique même l'usage du « petit trou avec un essieu microscopique » et comment il faut s'y prendre pour remonter une montre avec une clef...

— C'est extrêmement ingénieux. Et à quelle heure un homme comme il faut doit-il remonter sa montre ?

— A midi, monsieur.

— Ne serait-il pas plus rationnel de la remonter à minuit, en se couchant ?

— Non, monsieur, répondit l'horloger qui, depuis l'entrée de Romieu, avait flairé son homme, parce qu'à minuit il y a bien des gens comme il faut qui sont saouls comme des veaux...

Tête de Romieu qui, à ce dernier trait, se sent incontestablement reconnu.

Les farces de Vivier sont plus connues, parce que l'écho s'en est continué même après l'Empire. C'était un musicien de grand talent, un virtuose sur le cor de chasse, comme on n'en vit jamais. Il avait fait, disait-il, deux parts de sa vie : l'une pour le cor de chasse, l'autre pour la mystification. Avec cela, homme du monde, il était reçu dans l'intimité de la Cour impériale ; l'Empereur avec qui il avait, par parenthèse, une ressemblance physique étonnante, s'amusait beaucoup du récit de ses plaisanteries ; il les contait d'ailleurs en comédien consommé. Sa mimique était extraordinaire ; il reconstituait non seulement les personnages, mais le milieu, l'atmosphère et jusqu'aux circonstances physiques.

Il voyageait dans le coupé de la diligence de Lille, avec un bonnetier et son épouse. A minuit, le bonnetier remonte sa montre et se retournant vers Vivier silencieux dans son coin :

— Savez-vous, monsieur, que l'on guillotine demain à Lille.

Vivier, qui paraît très gêné, roule des yeux tragiques :

— Hélas ! monsieur, à qui le dites-vous ? je suis le bourreau !

Un froid de terreur.

— Que voulez-vous, madame ? mon père était bourreau, mon oncle était bourreau. J'aimais cependant une demoiselle du faubourg Saint-Germain. On me l'a refusée en mariage. De désespoir, j'ai repris la suite de mon père et y ai ajouté celle de mon oncle. On ne fait à tout.

— Et vous n'avez pas d'émotion ?

— Aucune, excepté quand je guillotine un innocent.

— Un innocent, monsieur le bourreau ?

Oh ! pas toujours, mais de loin en loin. Ainsi, demain... Il est vrai que trois assassinats ont été commis dans l'arrondissement de Dunkerque. Impossible de découvrir les coupables. Cependant un exemple s'impose. On a pris ce garçon qui ne tient à rien, sans famille, et, en somme, peu intéressant. Il y avait bien un alibi, aussi a-t-on eu toutes les peines du monde à obtenir un aveu. Enfin, en le prenant par la flatterie on y est arrivé.

— Et ce malheureux s'est résigné ?

— Hier encore, il disait bien au gendarme : « Gendarme, je vous jure que je suis innocent ! » Mais le gendarme en a fait ce qu'il a voulu par cette bonne parole : « Je le sais, mon ami, et vous n'en avez que plus de mérite dans le service éminent que vous rendrez à la société ! »

Tour à tour, dans le récit de Vivier, on croyait voir et entendre le bourreau, la victime, le gendarme, le bonnetier, M. Paturot, et son épouse : le tout était coupé par les cahotements de la diligence, par les coups de fouet et les appels de langue du postillon. La seule invraisemblance c'est que ce fût vrai, et elle était vraie, l'histoire de la diligence.

ROBERT DELTA.

Propos d'actualité

Une Comédie

L'enquête sur la Marine tourne à la comédie. En tout cas, c'est une tragi-comédie ; il s'agit, on le sait, de quelques centaines de millions maladroitement engloutis dans la mer ou distribués en pots de vin, il s'agit aussi, hélas ! de malfaçons ; sciemment tolérées, qui ont compromis notre marine, démoralisé les équipages, et causé des catastrophes où les meilleurs trouvèrent la mort.

On a pensé que de tels faits, fussent-ils la suite de longs errements qui se seraient perpétués sous tous les ministères, ne pouvaient rester impunis, et tout le pays a applaudi lorsque le Parlement, obéissant à un louable mouvement d'indignation, ordonna une enquête et exigea des sanctions.

Or, à quoi aboutit cette enquête, et quelles sont les sanctions qui se préparent ? Après avoir paru pousser très sérieusement ses investigations dans les ports et les arsenaux, la commission se heurte maintenant à de mauvaises questions de personnes, elle s'arrête à dépouiller des petits papiers où, naturellement, de si nombreuses compromissions se font jour que l'on n'ose aller plus loin.

Maintenant, on paraît s'attacher uniquement à assouvir des rancunes personnelles : le chef de cabinet de M. Thomson, mis en cause, dénonce que le chef du secrétariat de M. Pelletan en a fait tout autant que lui ; lorsqu'on reproche à l'un ou à l'autre quelque faveur trop criante, il s'empresse d'indiquer que cette faveur a été accordée sur la recommandation de dix, de cent parlementaires... On s'injurie, on se diffame mutuellement. Cela a commencé par les petits papiers Dupont, autour desquels on a mené campagne pendant trois semaines, et maintenant on parle d'un non-lieu. Alors, à quoi bon jeter tant de discrédit non seulement sur quelques têtes marquées par l'inimitié, mais sur l'organisme tout entier de la défense nationale ?

Cependant, cela continue. Après les papiers Dupont, voici les papiers Vittone, puis la querelle de l'amiral Bienaimé... enfin, un beau jour, on n'entendra plus parler de rien. Plutôt que de vider la fosse, on jettera de la chaux vive par dessus le tout, et ce sera fini.

C'est du reste ce qui arrive neuf fois sur dix en ces sortes d'enquêtes, au début, tout va bien, on part, animé d'un beau zèle, contre un quelconque coupable. Mais quelqu'un se rencontre qui s'écrie : — Si vous dites que j'aifait ceci, je dirai, moi, que vous avez fait cela !

— Fort bien ! Alors, je compromettrai vos amis !

---

125 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XV

L'HÔTE DE L'ALBINOS

— Qui donc ?

— C'est pour vous le faire voir que je vous ai écrit, que je vous ai prié de sortir ce soir pour prendre l'air, de vous appuyer sur moi et de vous guider.

— Parlez vite !

— Mais enfin, l'homme qui vous dieva était, en effet, un vieux soldat décoré, médaillé et tout le bataclan ? Cet homme là a connu votre père et votre mère.

— Monsieur Etienne, que dites-vous ?

— La vérité ! Avec le vieux soldat, vous pleurez, quand il était à quatre pattes et que vous grimpez sur son dos, « au maréchal Bugeaud monté sur son cheval de guerre et marchant contre les Kabyles. »

— C'est vrai ! c'est vrai ! C'est cela. Je me souviens.

— Et le vieux soldat chantait : « Y a la goutte à boire, y a la goutte à boire ! » ce qui est l'air de la charge.

— C'est cela !... Je me souviens !... Comment savez-vous ?...

— Je sais aussi que vous vous appeliez alors non pas « Antoinette », mais Thérèse.

— Thérèse !... dit la jeune fille... C'est toujours vrai !...

— Savez-vous enfin comment s'appelait le vieux ?

— Je ne m'en souviens pas !

— Le reconnaîtriez-vous ?

— Oui !

— Nous allons voir ça.

Et, s'interrompant, il s'écria d'une voix forte :

— Paraissez !

De l'atelier, dont la porte était ouverte, un homme de haute taille parut. Antoinette le vit.

— Eh bien, le reconnaissez-vous ? dit l'Albinos.

La jeune fille jeta un cri et marcha vers l'homme. C'était le père Cachepot, que nous avons revu à Saint-Denis.

— Landry !... Il vit. Landry !...

Elle tomba dans les bras du braquart en sanglotant.

— Thérèse ! Ma chère Thérèse ! Mon enfant ! Dieu soit loué ! Dieu soit béni ! Je te revois ! Je peux mourir !

Le braquart pleurait à chaudes larmes. L'Albinos exultait.

— Que signifie !... dit une voix.

Tout le monde se retourna. M'sieu Maquart, ne voyant plus dans le jardin l'Albinos et Antoinette, inquiet, était venu.

— Que signifie ? répéta-t-il.

— Cela signifie, mon maître, dit l'Albinos goguenard, que j'ai l'honneur de vous présenter M. Lamary Lamarche, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la médaille militaire, pour le moment forçat libéré, qui vient de retrouver mam'zelle Thérèse. A bon entendeur, salut !

Le fermier jeta un cri de rage, tourna sur lui-même et s'abattit comme une masse. On le releva. On le porta dans sa chambre où on lui donna des soins. Cependant, une voiture était entrée en même temps dans la cour de la ferme. De cette voiture, un jeune homme était descendu, et Antoinette, éperdue, folle de joie, avait reconnu Toussaint Esnard.

XVI

UNE LETTRE DE ROMAIN MAQUART

Le parquet de Versailles avait été saisi par l'Albinos et par Toussaint des découvertes qui devaient faire revivre, après plus de quinze années, le crime d'Angerville. A l'époque où il avait lieu, ce crime avait produit sensation. Il avait préoccupé l'opinion publique comme une cause célèbre retentissante, ce, à cause des points qui étaient restés dans l'ombre. Après la reconnaissance de Thérèse par Landry, on sait comment m'sieu Maquart était tombé évanoui... On l'avait relevé, porté dans sa chambre, soigné, et, comme il avait enfin repris ses sens, il avait exigé qu'on le laissât seul... On avait obéi. L'Albinos, craignant quelque mauvaise affaire, avait veillé toute la nuit dehors, errant dans la cour de la ferme et dans le jardin, sans perdre de vue la lueur qui brillait derrière la fenêtre de la chambre du vieux. Même il avait pris une échelle sous le hangar ; sans bruit, il l'avait appliquée contre le mur, au-dessous de la fenêtre, et il avait cherché à voir ce que faisait le maître.

Il l'avait vu écrivant. A l'aube, la lueur s'était éteinte. Apparemment, le vieux s'était couché. L'Albinos, alors, avait fait comme lui... Mais voilà que midi avait sonné, le lendemain, et personne n'avait vu le fermier. Toute la journée, même, s'était passée... et m'sieu Maquart n'avait pas paru ! Cela devenait inquiétant. Qu'était-il donc devenu ? Lors, l'Albinos s'était rendu à Versailles et avait raconté, par le menu, ses découvertes, au procureur de la République. Le magistrat avait interrogé successivement Landry, Thérèse et Toussaint, après avoir reçu la déposition détaillée de l'Albinos qui avait fourni à la justice toutes les preuves par lui réunies à l'appui de ses dires. L'enquête sur le crime d'Angerville avait donc été rouverte.

Le magistrat avait lancé un mandat d'amener contre le fermier, mais on avait vainement battu tout le département, Maquart était resté introuvable ! M. Fournois, procureur de la République, avait fait faire des recherches, relativement au squelette du puits, et on avait acquis la certitude que ce squelette était bien celui du malheureux agent de la sûreté dénommé le Furet, lequel, — ainsi que cela avait été prouvé par les pièces retrouvées au greffe de Versailles et relatives au crime d'Angerville, — mis sur la trace de l'assassin de M. Barbequet, avait disparu sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. M. Fournois avait vivement félicité l'Albinos, qui avait reçu avec modestie les félicitations du magistrat. Or, le procureur de la République, que l'affaire mystérieuse qu'il avait entre les mains et qu'il était chargé d'éclaircir passionnait tout de bon, cherchait vainement par quel moyen il pourrait connaître le fond de cette aventure romanesque.

(A suivre).

— Et moi les vôtres !

— Chut ! Ne parlez donc pas si fort, on pourrait nous entendre !

Cette comédie est certainement très suggestive, mais que devient la marine en tout ceci ? Que deviennent la défense nationale, les millions qui sont engloutis, et ceux que l'on demande encore ?

Le pays s'inquiète peu de savoir si M. X. et M. Y. sont en mauvais termes, ou si, tel jour, ils ont déjeuné ensemble ; il se soucie encore bien moins que les hommes qui furent au pouvoir ou qui voudraient y arriver, intriguent contre ceux qui y sont. Ce qui importe, c'est que l'argent des contribuables ne soit plus gâché par poignées à ce petit jeu, c'est que les crédits de la marine soient véritablement employés, et que, lorsqu'une construction doit coûter un million, on ne la paye pas deux, sous prétexte d'indemniser Pierre ou Paul qui n'ont rien construit du tout. Voilà ce que le pays attend de la commission d'enquête sur la Marine : plus de questions de personnes : des faits, des sanctions et des garanties. Cela ne doit pas être impossible à obtenir, pour peu qu'on y mette de loyauté.

Henri BRUMONT.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

Banquet

Les souscriptions pour le grand banquet mutualiste du 11 juillet sont reçues tous les jours soir au siège du Comité, 2, rue Miot, sauf chez MM. les Présidents de Société.

Il ne sera plus reçu de souscriptions après le 4 juillet dernier délai.

Régates

Les patrons d'embarcation qui désirent prendre part aux régates du 11 juillet sont priés de vouloir bien se faire inscrire au siège du Comité, 2, rue Miot.

Le règlement des régates est déposé au bureau du Comité.

Course de Marathon

Les coureurs sont priés de vouloir bien se faire inscrire chez E. Brandizi, où ils pourront prendre connaissance du règlement de la Course.

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT

Les sociétaires qui désirent assister au banquet de la fête départementale de la Mutualité qui aura lieu le 11 juillet prochain sont priés de se faire inscrire chez M. Fusellier, trésorier du Comité.

La liste des adhérents devant être close le 4 juillet au soir, il est absolument indispensable que les cotisations soient versées au plus tard à cette date.

Le Président du Comité,
L. CECCOLI.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 juin 1909.

Affaires restreintes et tendances irrégulières, sauf même parfois dans certains compartiments à la suite de Londres dont la cote fléchit d'une façon générale. Notre Rente à 97.15 reprenait son cours de précédente clôture. Les Fonds Etrangers sont diversement traités ; l'Extérieure reprend à 98.80, le Serbe est plus faible à 84.90 et le Turc à 92.80. Les Emprunts Russes sont calmes. Toujours bien disposées nos Sociétés de Crédit citent : le Crédit Foncier 765, le Crédit Lyonnais à 1.245, le Comptoir National d'Escompte 735, la Société Générale 672.

Valeurs industrielles sans grand changement. Lourdeur du groupe traction. Réaction des valeurs industrielles russes : Sosnovice à 1.345. Nouveau recul des titres cuprifères. Faiblesse des Mines d'Or.

En Banque, l'action Ouest Africain Français gagne une nouvelle fraction à 604. L'obligation Nord du Brésil est en faveur à 305. L'action des Mines d'étain d'Arunya passe à 99.50.

Les actions de préférence cumulatives 7 0/0 de The de Dion-Bouton Motor Cab Cy s'obtiennent à 27 frs. Le capital de cette Société a été calculé pour mettre à la disposition du public de Londres 450 voitures automobiles de Dion-Bouton, ce qui lui permettra de faire avantageusement avec les Cies actuellement existantes.

La Cie du Chemin de Fer de la Côte Orientale de l'Uruguay, dont les obligations vont être prochainement introduites sur notre place, est une Cie anglaise au capital de 3.124.000 fr. Son réseau, actuellement en exploitation, relie Olmos-Junction à la Sierra par une ligne de 86 kilomètres. Pour l'exercice clos le 30 courant les bénéfices nets atteindront 410.000 frs.

Nos chemins de fer abandonnent une légère fraction.

Commission des Prisons

La prochaine réunion de la commission de surveillance de la prison de Bastia aura lieu le samedi 3 juillet prochain à 9 heures du matin, dans le parloir des avocats de la dite prison.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. — Compte rendu de la visite mensuelle des 2 membres délégués pour le mois de juin et désignation de deux nouveaux membres pour le mois de juillet. — Avis sur l'envoi d'une jeune détenue en maison de correction. — Rapport sur l'organisation d'un patronage des libérés. — Communication du président (vœu de la commission sanitaire), Lettre du préfet, etc. — Communications diverses. — Visite de la prison.

SANTO PIETRO-DI-TENDA

Elections Municipales

Santo-Pietro-di-Tenda, le 27 juin 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans votre numéro du 26 mai, vous avez annoncé que le Conseil municipal de la commune de Santo-Pietro-di-Tenda avait décidé de donner sa démission. Cela n'a pas été démenti.

Quelques renseignements personnels, pris à bonne source, nous permettent aujourd'hui de préciser : D'une façon générale, il paraît, que le torchon brûle depuis bien longtemps entre M. J. J. Leonardi, maire et la majorité de son conseil, plus particulièrement entre le maire et M. Pierre Canta, ancien conseiller général. On accuse le maire actuel, de n'avoir pas compris la raison de l'entente, qui s'était établie, il y a un an, à Santo-Pietro, pour l'élection d'une municipalité, dite de conciliation, qui se donnait pour but, l'apaisement et le travail en commun pour faire aboutir certaines mesures d'intérêt général, qu'il serait trop long d'énumérer. Devant cette inertie inexplicable du maire, au cours d'une réunion extraordinaire qui s'est tenue le 16 mai, l'unanimité des conseillers présents (dix sur douze) y compris le maire, avait décidé de donner sa démission.

Le soir même de cette réunion, une démission collective — motivée par le désaccord qui existait au sein du conseil municipal, désaccord trop nuisible à la bonne marche des affaires de la commune — fut rédigée et signée par les sept conseillers municipaux suivants : Pinelli, adjoint ; Casta, ancien maire, Venturini, Favalelli, Piras, Bonelli et Cristofari. Cette démission fut ainsi présentée au maire Leonardi et aux deux conseillers Tomi et Gavini qui refusèrent de signer, prétextant, MM. Tomi et Gavini, qu'ils auraient signé après le maire ; le maire qu'il signerait après Gavini et Tomi. Vous jugez combien sérieux était le motif, qui permettait à ces trois personnalités de ne pas s'associer à la démission de leurs collègues. Il est bon d'ajouter que les deux conseillers dont il n'est pas parlé, sont : M. Barli que ses fonctions retiennent à Monte-Carlo et M. Calendini que ses travaux forcent à habiter le territoire de Canta.

Les choses en sont restées là, et celui qui s'est empressé d'en informer la presse n'a, pour être, jamais été l'élu du peuple, pour ignorer combien peu doit sourire à n'importe quel fils, l'idée de comparaître volontairement devant ses électeurs, même quand on a conscience d'avoir bien rempli son devoir.

Dans le cas peu probable où la démission collective serait signée et acceptée, on pourrait appliquer à nos édiles, tout en la paraphant, la phrase suivante que le spirituel et regretté Emmanuel Arène, écrivait, en 1893, après la fameuse invalidation des quatre : « Les sots, Messieurs, mais regardez-les bien tous, car plusieurs ne reviendront plus. »

Et voilà pourquoi quelques-uns de nos édiles ne donneront pas leur démission.

X.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

TALLANO. — M. Coche, surnuméraire de l'enregistrement et du timbre à Paris, est nommé receveur à Sainte Lucie de Tallano.

LURI. — Programme de la musique à l'occasion de la fête patronale du dimanche, 4 juillet.

Lurl, allégro militaire,	X. X.
Les dragons de Villards,	Maillart.
Marie, mazurka pour piston,	XX.
Faust,	C. Gounod.
Miss Helyett,	Audran.
La Gazelle, polka pour bugle.	Mallot.

Le Chef de Musique,
Jean GREGORY.

Tirs à la mer

Les tirs à la mer, sous la direction de M. le chef d'escadron Bouvin, commandant les batteries stationnées en Corse, commenceront le 7 juillet, à Bonifacio, pour la batterie qui y tient garnison, et se continueront du 12 au 21 juillet, à Ajaccio, pour les deux batteries d'Ajaccio et de Bonifacio réunies.

LES DOCKERS et la Compagnie Fraissinet

Nous recevons de M. Castello, les deux communications suivantes :

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de donner ma démission de président du Syndicat des Ouvriers du port de Bastia.

Veuillez agréer, etc.

HENRI CASTELLO.

La Compagnie Fraissinet a cru devoir répondre à la protestation des dockers, protestation toute pacifique en faveur de leurs camarades chemineots, qui a consisté en une grève de 24 heures.

Quoique le travail ait été repris mardi dans le plus grand calme, la Compagnie Fraissinet a embauché d'autres ouvriers, prétextant que les grévistes auraient refusé de travailler.

Nous prévenons Messieurs les négociants de la ville, que contrairement aux affirmations de la Cie Fraissinet, les dockers étaient disposés, ce matin vendredi, à débarquer les marchandises arrivées par le paquebot *Lisamore*, aux conditions habituelles.

En conséquence nous dégageons notre responsabilité de toute complication qui pourrait surgir.

Au cas où les marchandises ne pourraient être totalement déchargées, la Compagnie Fraissinet devra être rendue seule responsable devant les commerçants Bastiais.

CASTELLO.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 4 juillet, à 8 h. et demie

Braves comme eux, p. r.,	Cribellier.
Robert le Diable, fant.,	Meyerbeer.
Ballet de Faust,	Gounod.
Lucie de Lammermoor, fant.,	Donizetti.
Nana, polka.	Favarel.

Le Chef de Musique, TIBERI.

AUX FABRICANTS DE PATES ALIMENTAIRES DE BASTIA

Devant la hausse persistante des semoules, du blé dur, employées à la fabrication des pâtes alimentaires, nous avons prié réunir tous les Fabricants de pâtes de Bastia pour les inviter à prendre telle décision qu'il leur plaira au sujet de l'augmentation du prix des pâtes alimentaires, qui, à l'heure actuelle sont vendues au prix d'achat des semoules aux cours.

En effet le cours est actuellement de 38-08.39 les 100 kilog. quai Marseille.

La réunion aura lieu le samedi 3 juillet courant à 4 heures du soir, Tribunal de Commerce salle des audiences.

L. et B. MOSSO FRÈRES, MAMON GHILINI.

AUX EMPLOYÉS DE COMMERCE

Les employés de Commerce de la ville de Bastia sont priés de bien vouloir assister à la réunion qui aura lieu ce soir samedi 3 juillet, à 8 heures et demie, à la Bourse du travail, place Coletta.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19°. à midi 24°7. + à 6 heures du soir + 20°. Maxima + 25°5. Minima + 17°6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Nomination

M. Luciani, adjoint au maire de Toulon, directeur de l'Institut des sourds-muets de cette ville, est nommé directeur de la maison centrale de Melun.

Beaux-Arts

Le jury de l'Ecole des beaux-arts de Paris a décerné une mention à l'élève Bernardi, de l'école régionale d'architecture de Marseille.

Une barque en perdition

Dans le compte-rendu qui a été fait du sauvetage des trois soldats du 163e qui ont failli périr en mer l'autre matin, on a involontairement omis le rôle joué par le jeune Franceschi Pascal, fils de l'excellent mécanicien de notre théâtre.

Ce courageux jeune homme se jeta résolument à l'eau dès qu'il vit le danger que couraient les trois militaires sur leur embarcation. Malgré tous ses efforts, ne pouvant rejoindre à la nage le canot qu'emportaient d'irrésistibles courants, il cria aux trois hommes en péril de ne point perdre courage, puis, ayant précipitamment regagné la rive, il s'empressa de courir chercher des secours, qui furent promptement organisés, grâce aux intrépides sauveteurs, dont nous avons donné les noms.

Tous nos compliments au jeune Franceschi pour le courageux sang-froid, dont il a su faire preuve.

Médaille Militaire

Sont inscrits sur le tableau de concours de la Médaille militaire, MM. Morganti Dominique, 1er m. de timonerie, inscrit à Bastia ; Panzetti Jean-Baptiste, 1er m. patron pilote, inscrit à Bastia ; de Mari Jacques-François, 1er m. fourrier, inscrit à Bastia ; Privoli Achille-Raphaël, 1er m. vétéran, inscrit à Bastia ; Mariani Xavier, sergent pompier à Toulon ; Graziani Victor, chef gueteur instructeur, Bastia ; Brandi Félix, chef gueteur de 1re classe, Bastia.

Nouvelles militaires

Ont été promus :

Au grade d'officier d'administration principal, M. Serrachioli, officier d'administration de 1re classe, à l'état-major du 15e corps.

Au grade de chef de bataillon, MM. les capitaines Baschetet, du 163e, affecté au 15e ; Ferracci Jean-André, du 163e, affecté au 95e ; Thibaut de Montauzon de Lafaye, à Reims, affecté à la 1re compagnie de la 15e légion ter de gendarmerie à Bastia.

Au grade de capitaine, MM. les lieutenants Trinquier, du 7e bat. de chasseurs, affecté au 96e, habillement ; Raggi, de la 6e compagnie du cavaliers de remonte, affecté au 12e cuirassiers ; Carnopino, du 4e spahis, affecté au 2e spahis ; Monelli, du 4e d'infanterie colonial, maintenu.

Perdu

Prière rapporter à la Filippina, maison Funaroli, trois canetons de trois mois absolument blancs, disparus hier soir. Récompense.

Bonne occasion

Excellent vin de Suerta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

A vendre

Excellent vin blanc de collines, cru du Comte Gregori, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion de ce soir samedi, pour procéder à la nomination des administrateurs.

Le Secrétaire, Felici.

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée extraordinaire, aujourd'hui samedi, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le secrétaire, CECCI.

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 9 et 11 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 24, au 2me.

Le trésorier, L. Raibaldi.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 4 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception des nouveaux adhérents.

En vue de la fête de la Maturité, des insignes, au prix de 30 centimes, seront remis aux membres actifs et participants, (pères, tuteurs, enfants), qui voudront assister au défilé ou autres parties de la fête.

— Souscription au banquet (dernier délai).

Le Président, P.-P. MONTI.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 4 juillet, à 9 heures du matin, à la Mairie, recette mensuelle.

Le président de la 69e section et MM. les membres du bureau et du conseil invitent instamment leurs collègues à souscrire au banquet et à se trouver en nombre le jour du défilé, à côté de la bannière de la Société.

Les souscriptions pour le banquet sont reçues par M. Mandrichi, secrétaire, et M. Marchesi, secrétaire adjoint.

Le prix du banquet est de 4 francs.

N. B. — Que MM. les rentiers de l'année prochaine n'oublient pas la Mutualité.

AVIS DE DÉCÈS

M. Jacques Brunelli, entrepreneur sanitaire, à Nice ; M. et Mme Simon Agostini ; M. Jean Brunelli ; M. Mathieu Agostini ; Mlle Jeanne Agostini ; M. Joseph Brunelli, contremaître à Carpentras ; Mme et M. Bisset, entrepreneur à Beaulieu, et leurs enfants ; M. et Mme Charles Brunelli et leurs enfants, de Nice ; M. et Mme Isnardi, de Nice ; M. Dominique Brunelli, de Nice ; M. Pierre Brunelli, de Nice ; Mme veuve Mariani ; Mme veuve Agostini ; Mme veuve Gregory et ses enfants ; Mme veuve Mathieu, de Menton ; M. Giuliani et son enfant ; M. et Mme Panzani et leurs enfants, de Menton ; Mme Portafax, de Paris ;

Les familles Bess, Dupot, Lauthier, Mary, Sigurani, Crimaldi, Paoli, Orsoni, Roberti, Brunelli, Carboni, Servanti, Bianchi et Giori,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne du petit

MARCEL BRUNELLI

leur fils, petit-fils, neveu et cousin, décédé à Bastia, à l'âge de 16 mois.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, à 1 heure de relevée.

On se réunira, rue des Jardins, 3.

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
PHARMACIEN-CHIMISTE
Successeur de TELLIER
18, Boulevard du Palais, Bastia
Stérilisation des instruments et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00363

BOURSE DE PARIS

30 juillet — 2 juil.

Rentes de 3 0/0 ancien	97.40	— 97.50
de 3 0/0 amortis.	97.85	— 98.00
	ex-coupon	

Nouvelles Universitaires

Paris, 2 juillet.

M. Codaccioni, ancien principal du Collège de Corte, est nommé principal honoraire.

NOTARIAT

Paris, 2 juillet.

M. Forsy est nommé notaire, à Ajaccio.

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

Une délégation chez le Ministre

Marseille, 2 juillet.

Une délégation des inscrits maritimes est partie ce soir pour Paris, où elle sera reçue demain par le Ministre de la Marine

Les Paquebots pour la Corse

Le *Cyrnos* est parti ce matin de Marseille pour Toulon et Bastia.

Ce paquebot partira d'Ile-Rousse pour Nice demain soir, à 10 heures.

Le *Corte* est parti ce soir pour Ajaccio.

L'état de Santé DU GÉNÉRAL DE GALLIFET

Paris, 2 juillet.

L'état de santé du général de Gallifet est stationnaire.

Le bulletin de santé, qui a été signé ce soir, ne laisse aucun doute sur l'issue fatale.

FORTES SECOUSSES DE Tremblement de Terre

Paris, 2 juillet.

Plusieurs journaux annoncent que de fortes secousses sismiques ont été ressenties, la nuit dernière, à Tunis, à Lisbonne, et à Alicante.

On ne compte aucun accident de personnes.

Les dégats matériels sont peu importants.

Cour d'assises de la Drôme

LA BANDE des Chauffeurs de la Drome

Valence, 2 juillet.

La Cour d'assises de la Drôme a commencé aujourd'hui les débats d'une affaire retentissante.

Les bandits de la Drôme, David, Lamarque et Berruyer qui, pendant trois ans, terrorisèrent des régions paisibles, ont à répondre, devant le jury de Valence, de dix assassinats, de trois tentatives de ce crime dont une accompagnée de tortures et d'une multitude de vols qualifiés.

Cette affaire occupera plusieurs audiences.

ORAGES

Paris, 2 juillet.

De violents orages ont éclaté aujourd'hui dans la région du Centre.

Presque partout les récoltes sont compromises.

La Condamnation DE L'ARCHEVÊQUE D'AUCH

Auch 2 juillet.

Mgr Ricard, archevêque d'Auch, était poursuivi, devant le Tribunal correctionnel de cette ville, pour avoir dénoncé « les écoles iniques, condamné l'enseignement antichrétien et antipatriotique qu'il s'y donne.

Sont poursuivis également les curés des cantons de l'arrondissement d'Auch.

Le tribunal a condamné Mgr Ricard à cinq cents francs d'amende, et les six prêtres à cinquante francs d'amende chacun.

A la sortie, de nombreux manifestants qui les attendaient devant la porte du palais de justice, les ont acclamés.

EN ANGLETERRE

Tristes Exploits D'UN ÉTUDIANT HINDOU

Trois personnes tuées

Londres, 2 juillet.

Dans la soirée un hindou a tué, en pleine rue, les lieutenants-colonels Dursen et Wilie, ainsi que le docteur Cawas Lalesca, de Shanghai.

On ignore encore les motifs qui ont poussé cet étudiant à commettre ce triple assassinat.

A PARIS

L'ARRIVÉE des Membres de la Douma

Paris, 2 juillet.

Une délégation des membres de la Douma arrivera le 3 juillet, à Paris.

M. Pichon ministre des Affaires étrangères ; M. Dubost, président du Sénat et M. Brisson, président de la Chambre assisteront au grand dîner de gala qui sera donné en leur honneur.

AU CONGO

UNE VICTOIRE DE NOS TROUPES

Paris, 2 juillet.

Les Ministres de la guerre et des Colonies ont reçu des télégrammes leur annonçant que nos troupes, après un combat des plus acharnés, ont enlevé le village fortifié d'Obia.

Nous avons à déplorer la mort du lieutenant Souffay.

Le lieutenant Foucher, l'adjudant Sagnes et onze tirailleurs sont blessés.

Les pertes de l'ennemi sont considérables.

EN SUÈDE

Importantes Arrestations

UN COMPLOT CONTRE LE TSAR

14 anarchistes sous les verrous

Stockholm, 2 juillet.

La police de sûreté a procédé à l'arrestation de quatorze anarchistes, qui avaient médité un attentat contre le Tzar, lors de la visite qui a été faite la semaine dernière par les Souverains russes au roi et à la reine de Suède.

Des perquisitions ont été opérées au domicile de ces anarchistes ; la police a trouvé, en effet, divers papiers compromettants, parmi lesquels les croquis de l'appartement que le Tzar a occupé au palais royal.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

MM Brousse, Dausette Betoulle, Grousier et Sembat prennent part à la discussion générale, qui occupe toute la séance.

M. Cruppi

ministre du Commerce annonce qu'il lera connaître, à la séance de lundi, les vues du Gouvernement.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellations sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Jules Delahaye, sur la politique du Gouvernement ;

2. de M. Gauthier de Clagny, sur la politique générale du Gouvernement ;

3. de M. Jaurès, sur la politique générale du Gouvernement ;

4. de MM. Dejeante, Allemane, Arthur Groussier et Vaillant, sur les violences exercées par la police parisienne à l'occasion de la manifestation du 24 mai au Père-Lachaise ;

5. de M. Joseph Reinach sur la politique générale ;

6. de M. Ferdinand Buisson sur la politique du Gouvernement à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires ;

7. de M. Groussau, sur la politique générale du Gouvernement : MM. Jules Delahaye, Gauthier de Clagny, le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ; le ministre du travail et de la prévoyance sociale, Jaurès.

M. Jaurès

monte à la tribune et continue son discours, commencé vendredi dernier.

Le député du Tarn parle longuement du découragement, du scepticisme dans lesquels languit l'activité française.

L'orateur ne voit le remède à ce regrettable état de choses, que dans la réalisation des réformes promises depuis trois ans au peuple ouvrier et paysan.

Il faut, dit-il, instituer le monopole sur l'alcool ; établir la journée de huit heures ; organiser l'assurance contre le chômage ; charger les grands monopoles capitalistes en services d'Etat ; décréter l'arbitrage obligatoire pour assurer le bien être de la classe ouvrière et pour garantir la civilisation. »

Le leader du parti socialiste unifié proteste ensuite contre le voyage du Tzar en France et contre le Tsarisme, meurtrier.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, proteste énergiquement contre les paroles de l'orateur, et affirme que le Tzar sera accueilli en France avec tout le respect et la sympathie qui sont dus à un allié et à un ami.

M. Jaurès

parle encore du Maroc, et de la réforme des Conseils de guerre, puis termine ainsi son discours :

« Nous socialistes, avons confiance que la France se trouvera bientôt à l'avant garde du progrès social. »

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les retraites des Anciens Sénateurs

Au début de la séance, M. Paulian, sénateur du Cher, dépose le rapport, fait au nom de la Commission, rejetant la demande présentée par les anciens sénateurs qui réclamaient le relèvement de leur retraite.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés relative à la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

Amendement Gaudin de Villaine

M Gaudin de Villaine, sénateur libéral de la Manche, monte à la tribune.

L'orateur soutient son amendement tendant à accorder aux signaleurs la retraite à cinquante ans d'âge.

Cet amendement est mis aux voix et repoussé.

Amendement Brager

M. Brager de la Ville Moysan, sénateur conservateur d'Ille-et-Vilaine, soutient, à son tour, son amendement que la limite d'âge soit fixée à 52 ans pour les agents des trains, autres que les mécaniciens ou chauffeurs.

Cet amendement est également repoussé.

Amendement Lintilhac

Finalement le Sénat adopte l'amendement déposé par M. Lintilhac, sénateur radical du Cantal, haussant à 55 ans la limite d'âge pour les employés du bureau.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande
MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT
Unis et à Dessins
Grand choix de dessins et couleurs
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot. de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

Déménagements pour tous les pays
Dépôt de cadres pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Fa.-St-

REVUE-GUIDE PUBLICITÉ PRATIQUE 2 fr. par an.
Bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, soins, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*
Fr. MAESTRACCI
AGENT DE TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
en dans tous les bureaux de poste.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, au 1er
à travers : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créance — Etudes d'Assurances
Location, Vente et Achat d'Immeubles
Prêts sur Hypothèque
Création d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Mises

Avez-vous soif ?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il *assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRAND PRIX | BRUXELLES 1905 | MILAN 1906 | LONDRES 1908
EXIGER du RICQLÈS

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

ANCIEN CABINET PRADERE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
successeur
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
96 Paoli, 15, au 1er
Maison Benedetti

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Hall à Corte, Paduvani à l'Ile-Rousse, Scarpiola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
LA KABILINE
LA KABILINE
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Fred MAESTRACCI
Agréé
17, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

CHEVEUX SAUVÉS par la PETROLINE Hahn

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Ernest BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Gentiane : 4 francs. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pampontlet et Saint-Léon. Apéritif le Pol 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente en détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc de tout le fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussure en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves ! à qui trouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLIÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Traitement gratuitement sous 30 jours (moyen de la méthode, notice avec les plus grands détails et rapports) Laboratoire OLIÉ, 88, Rue des Martyrs, ext. MONTMARTRE.

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
SÉLECTIONNÉ ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Corte (Corse)

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L. H. BASTIA & Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 182 — DIMANCHE 4 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3e Cn.	6 mois	1 an
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Précieux Sang.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 42 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 3
Fête de Demain : Sainte Dominique.

3 JUILLET

LA LOYAUTÉ DU VOTE

Ce n'est pas d'hier que la question est posée : tous les six mois, en moyenne, une proposition est adoptée par la Chambre en vue de supprimer le vote « par procuration » et d'obtenir de chaque député un vote personnel. Chaque fois, après avoir été adoptée, voire même déclarée urgente, la proposition s'en va dormir dans les cartons et l'on recommence.

Ce système aboutit souvent à une indigne comédie. Ceux qui ont eu la curiosité d'assister à une séance de la Chambre ont été généralement surpris de voir sur les gradins une quinzaine de députés. Si le lendemain, ils lisent leur journal, leur surprise se change en stupéfaction quand ils lisent que des votes ont été émis par cinq ou six cents voix. C'est cependant extrêmement simple : les quinze députés qui sont là, et que l'on a baptisés du nom « d'anges gardiens, » déposent dans l'urne des poignées de bulletins au nom de leurs collègues. Les majorités s'établissent ainsi au petit bonheur ; les questions les plus graves, celles intéressant la défense, la vie même du pays, sont solutionnées par oui ou par non par des députés absents qui ignorent même de quoi il s'agit !

C'est ainsi que le fait vient encore de se produire dans le débat récent sur les retraites des cheminots, débat où a failli sombrer le cabinet Clémenceau. La question de confiance étant posée, le cabinet obtint le premier jour une majorité de 40 voix. Le lendemain, par suite de rectifications de votes à l'*Officiel*, la majorité n'était plus que de 26 voix ; elle est tombée de jour en jour jusqu'à six, puis jusqu'à quatre. Finalement on arriva à deux voix... de minorité. Le vote est retourné toutefois, par une étrange interprétation de la loyauté parlementaire, c'est toujours la première majorité qui est considérée comme la bonne.

« Mieux vaudrait éviter de pareilles aventures, écrit M. Pelletan ; elles ne relèvent pas le crédit un peu compromis de la Chambre. Ces fantaisies peuvent sauver un cabinet, mais elles entament déplorablement le bon renom du régime parlementaire. »

Puisque tout le monde est de cet avis, le remède est bien simple : il faut supprimer le vote par procuration. La Chambre semble enfin décidée à en prendre la décision ferme ; la Commission du règlement, qui y fut longtemps hostile, propose à son tour d'adopter une proposition Lasies et Marin, tendant à obliger chaque député au vote personnel.

C'est, du reste, de cette façon que l'on vote au Parlement anglais, et les affaires n'en marchent pas plus mal pour cela. A chaque vote, le député passe par une porte et, sous le contrôle d'un secrétaire, dépose son bulletin dans les urnes. Il serait extrêmement simple d'agencer la salle des séances de la même manière, à la Chambre française.

Bien entendu, il ne serait pas nécessaire d'exiger le vote personnel pour une foule de petites questions d'intérêt local, ou dont le vote est une pure question de forme : cela amènerait des lenteurs inadmissibles dans la pratique. Mais toutes les fois qu'il s'agit des intérêts primordiaux du pays, pour les questions angoissantes décidant des destinées financières ou politiques ou de la défense nationale, il importe que le vote ne soit émis qu'en toute connaissance de cause, par des députés ayant réellement assisté aux débats. C'est là une question de loyauté civique à laquelle la Chambre, quelles que soient les difficultés d'application pratique, ne peut se dérober.

A. CAPELLO.

POUR DINER A L'ŒIL

CONTE DU DIMANCHE

Il était midi : dans le restaurant où je venais d'entrer, un grand restaurant, — j'étais en fonds ce jour-là, — les clients nombreux remplissaient la salle ; j'eus beaucoup de peine à trouver une table libre ; les garçons affairés ne savaient à quel client répondre.

J'attendais depuis une demi-heure une douzaine d'huîtres, lorsqu'un vieux monsieur vint se placer en face de moi. Il semblait avoir mauvaise vue et était porteur d'une paire de lunettes dont la monture en or étincelait.

C'était un petit vieux très proprement mis.

— Sardines, anchois, crevettes, écrevisses bordelaises, radis roses, beurre de Bretagne ? interrogea un garçon.

— Ecrevisses bordelaises, dit le vieux monsieur.

Le garçon partit et revint après un quart d'heure, apportant le plat demandé.

Le vieux monsieur chercha avec ses mains son assiette, son couteau, sa fourchette ; évidemment il n'y voyait presque pas. Son infirmité me le rendit tout de suite sympathique.

Il tâtait avec ses doigts tous les objets qui se trouvaient sur la table ; il cherchait quelque chose.

Je vins à son aide.

— Que désirez-vous, monsieur ? lui demandai-je.

— La carte, monsieur : je vous demande pardon, j'ai la vue très affaiblie.

— Je suis entièrement à votre disposition, monsieur ; ne vous gênez pas, dis-je en lui passant le menu.

— Vous êtes mille fois trop bon.

— Voulez-vous que je vous le lise ?

— Non, monsieur, je le lirai bien. Ah ! monsieur, quelle terrible infirmité que la mienne ; mieux vaudrait cent fois la mort !

Je lui répondis par quelques paroles de consolation.

Il me remercia.

Le garçon revint ; le vieux monsieur avait fini de manger les écrevisses bordelaises, il demanda des escargots.

— J'aime beaucoup les escargots, me dit-il, surtout quand ils sont bien préparés.

Il avala une douzaine d'escargots.

Je constatai avec plaisir que s'il avait mauvaise vue, il avait bon estomac ; pour l'infortuné, la table devait être le seul plaisir ; il avait raison d'en profiter.

Après les escargots, il demanda une langouste sur le nom des escargots.

Il commanda un perdreau truffé, du pâté de foie gras, un entremets sucré. Il fit venir une demi-bouteille de Bordeaux ; ensuite il passa au dessert.

Il se fit servir du roquefort, des pêches ; pour biscuits, des Suprêmes Pernot.

Mon voisin était un gourmand et un connaisseur.

— Avez vous bien déjeuné, monsieur ? lui demandai-je.

— Comme d'habitude, me dit-il, je mange si peu ! un rien me suffit. Etant donné mon infirmité, je prends peu d'exercice, je n'ai pas d'appétit.

C'est un gourmand honteux, pensai-je.

Le quart d'heure de Rabelais avait sonné ; le vieux monsieur acheva sa bouteille de Bordeaux, posa sa serviette sur la table et demanda l'addition qu'un garçon s'empressa de lui apporter.

Le petit vieux se dirigea vers le comptoir ; très aimable, la caissière le reçut le sourire aux lèvres.

Il fouilla les poches de son pantalon, celles de son habit, il devint pâle, rouge, violet.

— Mon Dieu, mademoiselle, dit-il, excusez-moi, j'ai oublié mon porte-monnaie.

Le visage de la caissière se rembrunit, il exprima la méfiance.

— Attendez que je cherche encore ; c'est incroyable, j'étais certain de l'avoir pris ; j'ai si mauvaise vue.

— Monsieur, il faut payer, dit la caissière.

— Vous ne perdrez rien, mademoiselle ; je cours chez moi et je vous apporte cette somme.

Comme la caissière paraissait plongée dans le doute.

— Je comprends vos appréhensions, mademoiselle, reprit-il, vous ne me connaissez pas, je veux vous laisser en garantie mes lunettes ; la monture est en or, et sa valeur dépasse de beaucoup le montant de la dépense, mais je n'y verrai plus et je ne pourrai pas regagner mon domicile.

La caissière appela le patron et le mit au courant de la situation.

— C'est bien, gardez vos lunettes, dit le patron.

— Merci, Monsieur ; je vous paierai ma dette ce soir.

— Nous le verrons bien, dit le patron, plutôt incrédule.

Et le vieux monsieur se retira.

J'avais oublié cet incident, lorsque, deux mois après, étant à dîner dans un restaurant, je vis entrer le petit vieux aux lunettes d'or ; sans m'apercevoir, il vint se placer à une table, en face de la mienne.

Il commanda [illegible] je l'observai.

Il se fit servir un repas copieux.

Il n'avait pas perdu l'appétit.

Il se fit apporter les meilleurs mets, on homme qui ne regarde pas à la dépense.

Quand il eut fini de dîner, il passa à la caisse, il chercha dans ses poches : mon étonnement ne fut pas mince en constatant qu'il avait encore oublié son porte-monnaie.

Il se fouilla, se troubla et finit par avouer qu'il avait omis de prendre de l'argent, mais qu'il apporterait la somme le lendemain.

La caissière appela le patron, qui n'accepta pas la proposition du vieillard.

— Eh bien, monsieur, dit ce dernier sur un ton de dignité froissée, puisque vous ne vous en rapportez pas à la parole d'un honnête homme, veuillez prendre mes lunettes en gage ; la monture est en or, elle vous garantira suffisamment.

Il retira ses lunettes et les déposa sur le comptoir.

— Vous comprenez, monsieur, dit le patron un peu confus, je ne vous connais pas, et on est si souvent volé.

— Cela suffit, monsieur, mais je n'y verrai plus.

En effet, en s'en allant, il heurta toutes les tables, bouscula les chaises, se jeta dans les jambes des clients.

— Je vous demande pardon, monsieur, madame, disait-il ; j'ai oublié mon porte-monnaie, le patron m'a pris mes lunettes, je ne pourrai jamais rentrer chez moi.

Des murmures indignés parcoururent de tous les coins de la salle.

— Si ce n'est pas honteux, s'écria une dame, de priver ce pauvre vieux de ses lunettes pour le prix d'un misérable dîner !

S'il sort, il va se faire écraser, observèrent des clients.

Le petit vieux continuait à tout bouculer.

— Il ne pourra jamais s'en aller, dit un monsieur, il faut le reconduire.

Un client, voisin de table, offrit de payer son dîner ; aussitôt vingt personnes l'imitèrent.

Ce fut un tollé général contre le patron, qui, effrayé, courut après le vieillard pour lui rendre ses lunettes.

175 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XI

A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE

— M. Bertin, notre estimable concierge, m'a dit deux mots de vous, mademoiselle. Je serai heureux si je puis vous rendre un légo service.

Il écrivit deux lignes au crayon sur sa carte et la donna à la jeune fille en lui disant :

— Tenez, si vous voulez essayer, je crois que vous serez bien reçue... Voyez donc.

Il salua en souriant il se mit en selle sur son cheval, une jolie bête, très nerveuse, et remonta son salut de la main. Son laconisme s'agitèrent comme pour souhaiter à sa protégée de bonne chance !

— Bonne chance !

Et il s'en alla trottinellement, au pas, du côté de la rue de Rivoli. La soirée n'avait pas duré deux minutes. Speranza examina tour à tour la carte qu'elle tenait à la main et M. Bertin qu'elle interrogeait du regard.

— C'est le comte de Champsy, dit-il, le locataire du premier, un célibataire bon enfant, toujours prêt à rendre service surtout aux dames, quand elles sont jolies... mais un brave homme, très à son aise... Et pourtant il brûle sa bougie par tous les bouts.

Speranza tournait et retournait la carte entre ses doigts, indécise. Le concierge la décida en disant :

— Certainement vous seriez mieux rue de la Paix. C'est le grand du commerce et le quartier des élégantes.

Le comte de Champsy avait écrit au crayon l'adresse du magasin : « Brécheux, rue de la Paix. »

Et, au-dessous, ces mots :

« Cher ami, Je vous recommande très chaleureusement la porteuse de ce petit mot. Cordialement... »

Et la signature illisible, comme celle des plus hauts fonctionnaires. Après tout, pourquoi ne pas profiter de cette aubaine inespérée ? La pauvre fille se le disait.

— Vous pouvez toujours voir, fit le concierge... Un peu d'aplomb... de l'audace !

Elle sortit. La rue de la Paix n'était pas loin, en effet, quelques pas à faire seulement. Cependant, lorsqu'elle y arriva, son cœur battait avec force. C'était la première fois de sa vie qu'elle allait solliciter un inconnu et pour lui demander quoi ? Un moyen de vivre ! La façade de la célèbre maison Brécheux et Cie, robes et manteaux, était pavoisée, non pas de drapeaux, mais de corbeilles de fleurs naturelles, comme une villa d'horizontales ou de professionnelles, à Cabourg ou à Deauville et autres lieux de plaisir. Toutes les fenêtres du premier au troisième étage en étaient garnies à profusion. Un véritable parterre suspendu à la manière de cette fameuse reine de Babylone, Sémiramis, dans ses jardins de Babylone. En somme, c'était une maison moderne-style, dernier genre. Les rois du jour sont les couturiers. La maison Brécheux est célèbre par son faste. Speranza entra. Une jeune ouvrière, une petite main, une midinette de quinze à seize ans, à tête d'enfant spirituelle et éveillée, bonne camarade, passait avec elle sous la porche. Elle lui demanda :

— M. Brécheux, s'il vous plaît ?

— Au premier... Vous verrez quelqu'un... mais pas lui, pour sûr...

— Pourquoi ?

— Trop tôt... à moins d'un miracle...

Et comme l'inconnue semblait désappointée, la petite ajouta :

— Après tout, vous pouvez toujours essayer... Qu'est-ce que vous voulez ?

— Entrer ici, si c'est possible.

La couturière la dévisagea d'un coup d'œil et dit :

— Faut pas vous décourager... Vous avez des chances. Je suis en retard... Au revoir...

Elle s'en alla vers le fond de la cour, au galop. Speranza monta au premier. Au moment de tourner le bouton de la porte, elle eut une nouvelle hésitation, mais elle se raidit et entra. Les magasins ne faisaient que de s'ouvrir. Quelques demoiselles de second ordre et des garçons donnaient le dernier coup de main aux tapis et aux meubles pour les ranger selon les règles. Les vendeuses et les sous-maîtresses de comptoir d'un nouveau genre n'étaient pas encore à leurs postes. Pas de clients ni de chercheuses. Et ces filles dormaient dans les plus beaux hôtels, dans les plus magnifiques appartements du Paris de la haute volée, finance et aristocratie, ou du Paris qui s'amuse dans les grands prix que seuls les prodigues et les milliardaires peuvent payer. Elle demanda à un garçon qui portait une pile de cartons sur sa tête :

— Monsieur Brécheux ?..

— Le patron ?..

— Je crois...

— Il n'est pas là...

— C'est pour une place...

— Ah ! voyez madame Rachel... là-bas, près de la robe blanche...

— Merci.

Elle s'avança d'un pas incertain, entre les garçons et les demoiselles, des subalternes, vers une grande femme de quarante ans debout près d'une porte noire, à filets dorés, devant laquelle elle se tenait comme pour en défendre l'entrée. Son aspect était rébarbatif et réfrigérant. Elle avait non assez belle prestance due peut-être à la perfection de sa robe, mais si elle avait été attrayante jadis, les lilas étaient coupés et son caractère devait s'en ressentir. Cette dame, qui n'avait jamais vu ce que c'était que de convoler en justes noces, remplissait à la maison Brécheux les fonctions de chef du personnel. Dès que Speranza se trouva en face d'elle, elle se sentit perdue. Rachel lui demanda d'une voix sèche :

— Vous désirez ?..

— Parler à M. Brécheux.

— Pourquoi pas à moi ?

— A vous si vous voulez... Ce serait pour une place...

— Je pense bien... Une place de quoi ?..

— D'employée.

— Quel genre ?

— Celui que vous voudrez...

Il fut si fort ennuyé.

Le petit vieux, l'air offensé, répétait :

— Non, monsieur, disait-il, j'ai oublié mon porte-monnaie, c'est vrai, mais je ne reprendrai pas mes lunettes; vous avez suspecté mon honorabilité. Tout le monde peut oublier son porte-monnaie; à mon âge, on perd la mémoire.

— Mon cher monsieur, reprit le patron, je vous prie de m'excuser; reprenez vos lunettes, je vous en prie; vous n'apporterez cette petite somme quand vous voudrez, cela ne presse pas.

— Je veux bien reprendre mes lunettes, dit le vieux monsieur, parce que sans elles je ne pourrais pas rentrer chez moi, mais, je le répète, vous m'avez cruellement offensé.

Le patron renouvela ses protestations.

— Je vous demande mille pardons, monsieur, il y a tant de filous!

— On doit voir à qui l'on parle, dit sévèrement le vieux monsieur en prenant la porte.

Je sortis à mon tour et je le suivis.

Il gagna les boulevards et se mit à marcher d'un bon pas; il y voyait fort bien.

Je l'accostai.

— Monsieur, lui dis-je, la petite comédie il me faisa avec hauteur.

— Vous ne vous souvenez pas de moi? Nous avons été voisins de table dernièrement.

— Je ne vous connais pas, monsieur, me répondit-il; passez votre chemin.

Et, prenant une rue transversale, il s'éloigna à toute vitesse.

EUGÈNE FOURRIER.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 4 juillet à 8 h. 1/2

Excentrice, marche,	Rosenberg.
Le grand Mogol,	Andran.
Fançailles, valse,	Wesly.
Werther,	Massenet.
Champagne, polka avec chant,	Tourneur.

Le Chef de Musique. LABBUS

Arrivée des Elbois à Bastia

le dimanche 4 juillet 1909

M. le Maire a reçu, jeudi dernier, la dépêche suivante :

« Tanto io quanto colleghi della Giunta municipale non prendiamo parte vostra simpatica città.

Trattasi iniziativa privata.

Non esiste comitato. »

« DAMIANI,
Sindaco. »

Nous regrettons de n'avoir eu connaissance de l'arrivée des Elbois qu'au dernier moment.

Bien qu'il s'agisse d'une simple caravane de touristes, notre ville aurait pu leur ménager une réception analogue à celle des années précédentes.

Qu'ils reçoivent cependant un cordial salut de bienvenue.

FÊTE DEPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

Banquet

Les souscriptions pour le grand banquet mutualiste du 11 juillet sont reçues tous les jours soir au siège du Comité, 2, rue Miot, soit chez MM. les Présidents de Société.

Il ne sera plus reçu de souscriptions après le 4 juillet (dernier délai).

Régates

Les patrons d'embarcation qui désirent prendre part aux régates du 11 juillet sont priés de vouloir bien se faire inscrire au siège du Comité, 2, rue Miot.

Le règlement des régates est déposé au bureau du Comité.

Course de Marathon

Les coureurs sont priés de vouloir bien se faire inscrire chez E. Brandizi, où ils pourront prendre connaissance du règlement de la Course.

Le Comité des fêtes de la Mutualité a l'honneur de porter à la connaissance du public que la fête départementale qui avait été ajournée à cause de la grève des C. F. D., vient d'être irrévocablement fixée au dimanche 11 juillet.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

LE COMITÉ.

L'AVENIR DU PROLÉTARIAT

Les sociétaires qui désirent assister au banquet de la fête départementale de la Mutualité qui aura lieu le 11 juillet prochain sont priés de se faire inscrire chez M. Fusellier, trésorier du Comité.

La liste des adhésions devant être close le 4 juillet au soir, il est absolument indispensable que les cotisations soient versées au plus tard à cette date.

Le Président du Comité.
L. CECCHI.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en faisant tenir à *l'avance* le montant.

L'indemnité aux Jurés

Par décret du 28 juin, lorsqu'un membre du jury criminel se trouve hors d'état de subvenir aux frais de son déplacement, il lui est délivré, s'il le requiert, par le président du tribunal et, à défaut, par le juge de paix du lieu de sa résidence, un mandat provisoire à compte sur ce qui pourra lui revenir pour son indemnité.

Le receveur de l'enregistrement qui paye ce mandat mentionne l'a-compte en marge ou au bas de la copie de la notification faite aux jurés.

En outre, par une circulaire à MM. les Premiers Présidents, le Garde des sceaux a décidé qu'il convenait que MM. les présidents d'assises, s'ils en sont requis, n'attendent pas la fin de la session pour allouer aux membres du jury criminel les indemnités spéciales auxquelles ceux-ci ont droit; ces indemnités peuvent être accordées et versées jour par jour dès qu'elles sont acquises, de manière que les jurés sans ressources personnelles ne soient pas embarassés pofir vivre pendant la session.

Il suffira, dans ce cas, de mentionner la délivrance des taxes partielles sur la copie de la notification faite au juré.

Gazette Judiciaire

Tribunal Correctionnel

On se rappelle les débats sensationnels auxquels donna lieu, devant la Cour d'assises, à la session dernière, l'incendie du *Gagne Petit*.

Muretti, commerçant en tissus, était accusé d'avoir fait incendier par son commis Poggi, son magasin, afin de toucher une prime d'assurance de 68.000 francs.

Muretti et Poggi furent acquittés par le jury. L'un et l'autre comparaissaient hier devant le Tribunal correctionnel.

La prévention reproche à Muretti divers délits d'abus de confiance.

Poggi avait enlevé une jeune fille de 15 ans. A un moment donné, il l'amena à Corte dans un hôtel où il l'obligea à se livrer à des amateurs pour de l'argent qu'elle lui remettait régulièrement. Poggi est de ce chef poursuivi pour délit de souteneur, il proteste de son innocence.

Le Tribunal, après avoir entendu les témoins et procédé à l'interrogatoire des inculpés, a renvoyé l'affaire à l'audience de mercredi prochain, pour entendre le réquisitoire de M. le Procureur de la République ainsi que les plaidoiries de Mes de Carafla et de Montera, défenseurs de Muretti, et Laux, avocat de Poggi.

Il y a quelques jours, le nommé Zerr, chauffeur à la Cie des chemins de fer départementaux, qui malgré la grève avait repris le travail, rencontra un de ses camarades partisan de la grève.

— Comment! tu vas travailler, s'écria celui-ci? Et comme Zerr répondait affirmativement, celui-ci lui asséna une maîtresse giffle.

Doux, chauffeur des chemins de fer à Corte, appelé à Bastia par la Cie, avait repris le travail dans cette ville.

Le 15 juin, dans la matinée, Fanceili, Mariani et quelques-uns de ses camarades l'attendaient devant le vestibule de son domicile.

Doux déclara qu'il voulait travailler et que de ce pas il se rendait chez M. Fontaine, directeur de la Cie des chemins de fer.

Mariani prit aussitôt un raccourci et arriva avant Doux devant la villa de M. Fontaine. Dès que Doux y fut arrivé, Mariani lui déclara : « Fais bien attention, si tu reprends le travail, nous t'attendrons à 11 heures, nous te brûlerons ».

Enfin, les camarades Vanchi et Thierry sont venus dans la famille d'un employé de la Cie pour déclarer que si celui-ci reprenait le travail, ils ne répondaient pas de ce qui pourrait arriver.

Fanceili, Mariani, Vanchi et Thierry étaient poursuivis hier pour entraves à la liberté du travail devant le Tribunal correctionnel, qui après avoir entendu le réquisitoire de M. le Procureur de la République et la plaidoirie de Me Moretti, a renvoyé à mercredi prochain le prononcé de son jugement.

L'année dernière à pareille époque, une jeune fille, Rose-Marie Vinciguerra, blessait grièvement d'un coup de revolver, une personne honorable et estimée de notre ville, qui l'avait, prétendait-elle, séduite.

Déférée à la Cour d'assises au mois de décembre dernier pour tentative d'assassinat, elle fut acquittée par le jury.

M. le Procureur de la République lui reprochait hier un délit de port d'armes puisqu'au moment où elle faisait feu sur M. de Petriconi, elle était armée d'un revolver, arme prohibée.

Après plaidoirie de Me de Carafla, le Tribunal a condamné Rose-Marie Vinciguerra à six mois de prison et déclaré que la durée de l'emprisonnement préventif subi par la prévenue ne serait pas défalqué sur la peine qu'elle doit subir.

Une jeune fille de 15 ans, Catherine X., après avoir dérobé 50 francs à sa mère, s'en alla trouver le jeune M., âgé de 19 ans, et lui tint à peu près ce langage: « Mon ami, nous allons faire la noce, rassure-toi, tu n'auras rien à payer. J'ai tout ce qu'il faut ».

Le jeune couple s'en alla dîner au restaurant. La jeune fille loua ensuite une chambre où elle eut avec son ami d'occasion quelques heures d'entretien. Elle paya la chambre comme elle avait payé le dîner. En tout, elle avait dépensé 10 francs.

Cette folle aventure ne fut point du goût de la mère de la jeune fille qui porta plainte à M. le Procureur de la République. La loi ne punit point le vol commis par une fille au préjudice de sa mère. Mais les complices de ces vols peuvent être poursuivis, et c'est pourquoi M., comparaissait hier devant le Tribunal correctionnel qui, après plaidoirie de Me Moretti, l'a condamné à 6 jours de prison.

Un gendarme trouva un jour une charrette attelée, abandonnée dans les rues de Venzolasca. Il attendit quelque temps. Le charretier ne tarda pas à venir. Il sortit d'une buvette et prit la direction de son attelage qu'il mit bientôt en marche. « Arrêtez, lui cria le gendarme, et donnez-moi votre nom ». Mais le charretier faisait la sourde oreille. Le gendarme le rejoignit et voulut l'arrêter. Mal lui en prit, car notre charretier lui opposa une vive résistance et exerça même sur lui des violences. Ce n'est qu'avec le concours de ses camarades, accourus au bruit de la bagarre que le charretier put être arrêté.

Poursuivi pour outrage et rébellion, le charretier Guerroni Pascal se défend d'avoir insulté la gendarmerie. Le Tribunal, après plaidoirie de Me Hyacinte de Montera, le condamne à 15 jours de prison.

Tirs à la mer

Les tirs à la mer, sous la direction de M. le chef d'escadron Boivin, commandant les batteries stationnées en Corse, commenceront le 7 juillet, à Bonifacio, pour la batterie qui y tient garnison, et se continueront du 12 au 21 juillet, à Ajaccio, pour les deux batteries d'Ajaccio et de Bonifacio réunies.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — Bien que la promotion de M. le capitaine Bauchetet, du 46e, au grade de chef de bataillon, fut regardée comme certaine, elle n'a pas moins été accueillie avec une joie véritable par tous les Bonifaciens, qui ont pour leur camarade et concitoyen les plus vives sympathies et la plus grande estime.

Tous lui ont manifesté leurs félicitations, malgré le regret qu'ils ont de voir ce brave officier s'éloigner pour quelque temps de la ville où sa famille a toujours été si justement et sincèrement considérée.

Cette promotion a été aussi bien accueillie au 46e, où M. le commandant Bauchetet compte autant d'excellents amis que de camarades et où ses chefs ont pu apprécier les belles qualités militaires de cet officier supérieur.

BIGORNO. — Le Conseil d'Etat a rejeté diverses requêtes présentées contre les élections municipales de Bigorno.

LURI. — Programme de la musique à l'occasion de la fête patronale du dimanche, 4 juillet.

Luri, allégro militaire,	X. X.
Les dragons de Villards,	Maillart.
Marie, mazurka pour piston,	XX.
Faust,	C. Gounod.
Miss Helyett,	Audran.
La Gazelle, polka pour bugle,	Mullot.

Le Chef de Musique,
Jean GREGORY.

CROSSA. — Le gendarme Romanson est nommé brigadier à Crossa.

GRANDE PANIQUE
à bord du *Liamone*

Lorsque le *Liamone* abordait à quai hier matin, il y a eu un commencement de panique à bord. Les passagers ont été impressionnés par le déploiement de forces de police qui avaient envahi les quais. Ils crurent un moment que la ville de Bastia était en état de siège. Ils furent rapidement rassurés par l'attitude calme, correcte et un peu réservée de ces agents de la force publique. On leur expliqua que la Compagnie Fraissinet, ne voulant plus employer de dockers pour le déchargement et l'embarquement de ses navires, avait jugé à propos de réclamer des mesures de police extraordinaires pour permettre aux quelques jeunes et inexpérimentés ouvriers qu'elle avait enbauchés à un prix dérisoire, d'accomplir, sous les yeux aussi vigilants que bienveillants de la police, leur dure besogne.

Ils en ont fait des gorges chaudes, ces bons passagers, et presque tous, en débarquant, grommelaient en faisant des gestes d'impatience : « Toujours la même, cette Compagnie Fraissinet ; elle est contre tous ceux qui lui donnent du commerce et surtout contre les commerçants bastiais qui ont largement contribué à sa prospérité et à la hausse vertigineuse de ses dividendes ».

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 4 juillet, à 8 h. et demie

Braves comme eux, p. r.,	Cribeillet.
Robert le Diable, fant.,	Meyerbeer.
Ballet de Faust,	Gounod.
Lucia de Lammermoor, fant.,	Donizetti.
Nana, polka,	Favarel.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 3 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20°, à midi 31°5. + à 6 heures du soir + 19°. Maxima + 25°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Sud-Est.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, Pluvieux.

Pour les Pauvres !

Mme Rinc, veuve du sénateur de la Corse, a obtenu un bureau de tabac.

Au Palais

Hier matin, conformément au règlement de l'ordre des Avocats, il a été procédé au renouvellement du bureau et du Bâtonnier.

Me Moretti, bâtonnier sortant, a été réélu. Me Ubertin, de Carafla, Antonetti et Ajaccio, membres du Conseil de l'Ordre, sortants, ont été nommés membres du Conseil pour l'année judiciaire 1909-1910.

A l'arrivée

Mgr Desanti, évêque d'Ajaccio, est arrivé par le dernier train du soir.

Au départ

Est parti hier, par le paquebot *Liamone*, pour Marseille, M. Escholliet, rédacteur aux *Nouvelles*, journal parisien qui s'occupe des intérêts de la Corse et des scandales administratifs, qui motiveront à la Chambre l'interpellation de M. Cocoaldi, député radical de l'Aisne.

M. Escholliet s'est entretenu avec diverses personnalités politiques de l'île, et il y a tout lieu de croire qu'une polémique très vive sera incessamment soulevée.

Brevet supérieur

Les examens du brevet supérieur (aspirants et aspirantes), commenceront lundi, 5 du courant, au Lycée.

Décès

Avant-hier décédait Mme Jacques Brunelli ; hier son unique enfant, le petit Marcel, âgé de seize mois, que la pauvre disparue laissait comme gage à son cher époux, est allé rejoindre sa mère. Nous plaignons sincèrement M. Jacques Brunelli, l'honorable entrepreneur sanitaire, qui en trois jours a vu disparaître femme et enfant, ce qui constituait toute sa famille.

Nous prenons part à son nouveau deuil et lui exprimons toutes nos condoléances.

A Sainte-Marie

La cérémonie de la Confirmation commencera à 8 précises.

Ce soir, à 4 heures, Vêpres, présidées par Sa Grandeur Mgr Desanti.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Mozziconacci, place du Marché.

Etat-Civil

MARIAGES

Cristofini Charles-André, journalier, et Luccini Emilie, tous deux d'Ajaccio

DÉCÈS

Bernardi Jeanne, mariée, 61 ans, de Bastia.

Bernardini Françoise, mariée, 49 ans, de Avenheim (Bas-Rhin)

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 11 courant aura lieu la perception de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon. 21, au 2me.

Le trésorier, L. Raibaldi.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche, 4 courant, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception des nouveaux adhérents.

En vue de la fête de la Mutualité, des insignes, au prix de 30 centimes, seront remis aux membres actifs et participants, (pères, tuteurs, enfants), qui voudront assister au défilé ou autres parties de la fête.

— Souscription au banquet (dernier délai).

Le Président, P.-P. MONTI.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Dimanche, 4 juillet, à 9 heures du matin, à la Mairie, recette mensuelle.

Le président de la 6ème section et MM. les membres du bureau et du conseil invitent instamment leurs collègues à souscrire au banquet et à se trouver en nombre le jour du défilé, à côté de la bannière de la Société.

Les souscriptions pour le banquet sont reçues par M. Mandrichi, secrétaire, et M. Marchesi, secrétaire adjoint.

Le prix du banquet est de 4 francs.

N. B. — Que MM. les retiers de l'année prochaine n'oublient pas la Mutualité.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00365

BOURSE DE PARIS

Rentes de 3 0/0 ancien	2 juillet — 3 juil.
de 3 0/0 amortis.	97 80 — 97 58
	98.00 — 97.85
	ex-coupon

LA CORSE
continue à être
à l'Ordre du Jour

Un article du *Journal*

Paris, 3 juillet.

Au nom de l'*Union générale des Corses et des Amis de la Corse*, qui a son siège à Paris, M. Jacques Dhur publie aujourd'hui dans le *Journal*, un remarquable article, dans lequel il fait un émouvant appel en faveur de la Corse, qui se meurt.

NOTARIAT

Paris, 3 juillet.

M. Casabianca est nommé notaire, à Ajaccio, en remplacement de M. Finochi-Vivet.

Mouvement administratif

Paris, 3 juillet.

M. Casanelli, chef de cabinet de préfet, est nommé sous préfet de Bastia.

MARSEILLE.
La Grève
DES INSCRITS MARITIMES

Marseille, 3 juillet.

L'arrivée du Ministre de la Marine à Marseille a porté ses fruits.

M. Alfred Picard a pu ainsi se rendre compte, que si d'une part les inscrits maritimes sont exigeants, d'autre part certaines compagnies de navigation exploitent par trop et leur personnel et le commerce en général.

La Compagnie Transatlantique et la Compagnie des Messageries Maritimes ayant accordé à leur personnel une partie de leurs revendications, les inscrits maritimes ont tous repris leur travail depuis deux jours.

La Compagnie Fraissinet

La Compagnie Fraissinet, bon gré mal gré, a suivi l'exemple des autres Compagnies.

Elle a cédé aujourd'hui, grâce à la mise en demeure du président du Conseil et du ministre de la Marine.

Aussi tous les anciens équipages ont repris aujourd'hui leur travail.

A partir de la semaine prochaine tous les services seront réorganisés.

Ce ne sera pas trop tôt !

La sentence arbitrale

M. Dide, président du tribunal civil de la Seine, désigné comme arbitre, remettra lundi au ministre de la Marine, la sentence arbitrale.

PARIS
LA GRÈVE DES LADS

Paris, 3 juillet.

Les lads, n'ayant pas reçu satisfaction, ont proclamé ce matin la grève à outrance.

Quelques entraîneurs s'étaient montrés disposés à donner satisfaction aux réclamations des lads, mais le plus grand nombre a refusé d'entrer en discussion avec les délégués du Syndicat.

LA MORT
DE JEAN LAHOR

Paris, 3 juillet.

Le poète français Henry Cazalis, plus connu en littérature sous le nom de Jean Lahor, vient de mourir à Genève, à l'âge de 69 ans.

A la dernière élection de l'Académie française, Jean Lahor obtint neuf voix, sans être candidat.

Conseil des Ministres

Paris, 3 juillet.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La grève des Lads

Le président du Conseil a annoncé que les lads avaient déclaré ce matin la grève générale.

M. Clémenceau a ajouté qu'il avait pris les mesures nécessaires pour le maintien de l'ordre et pour assurer la liberté du travail.

La grève des Inscrits maritimes

Le ministre de la Marine a annoncé au Conseil que la grève des Inscrits Maritimes touchait à sa fin, la plupart des Compagnies de navigation ayant résolu de donner satisfaction à leurs anciens équipages.

M. Alfred Picard a annoncé également au Conseil que M. le président Dide rendra, lundi prochain, la sentence arbitrale.

Mouvement administratif

Le président du Conseil, ministre de l'Intérieur, a soumis à la signature présidentielle un mouvement administratif de peu d'importance.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

EN ANGLETERRE
UN VOL
de trois millions de bijoux
à Londres

Londres, 3 juillet.

Un commerçant en bijouterie, sir Goldsmith, de passage à Londres, vient d'être victime d'un vol important de bijoux.

Au moment où il entrait dans un des principaux cafés de Londres, M. Goldsmith fut bousculé par un individu, qui lui arracha un sacoche contenant environ trois millions de francs en bijoux.

M. Goldsmith n'a pu fournir aucun renseignement sur son agresseur.

EN SUISSE
VICTIME D'UN ACCIDENT

230 heures sans manger

Genève, 3 juillet.

Une dépêche de Saint-Gall annonce qu'un ouvrier italien, âgé de 21 ans, qui travaillait au tunnel de Druggwald, avait été enseveli, il y a plusieurs, sous un éboulement.

Ce malheureux n'a pu être retiré qu'hier seulement des décombres.

Chose extraordinaire, il était encore en vie !

Giovanni Pedrosoli était resté exactement 230 heures sans manger, et enseveli dans les ténèbres.

Cour d'assises de la Drôme
LA BANDE
des Chauffeurs
de la Drome

Interrogatoire des accusés

Valence 3 juillet.

L'audience de ce jour a été consacrée à l'interrogatoire des accusés.

David, dit l'enfant du malheur, a été interrogé le premier.

Né à Boulogne sur-Seine, de père inconnu et d'une mère qui ne se soucia jamais de sa progéniture, il fut élevé à Paris par son frère, un cambrioleur de marque qui serait encore en train de purger une peine de vingt années de travaux forcés, s'il ne s'était pas évadé du bagne.

On devine ce que dut être la jeunesse de David avec un pareil éducateur !

L'audience est renvoyée au continuation à lundi.

LE RELANCEMENT
DU « DANTON »

Brest, 3 juillet.

On a procédé aujourd'hui à l'allégement de la coque du cuirassé *Danton*, dont le lancement aura lieu demain.

Les officiers de marine, les ingénieurs et les journalistes assisteront seuls à ce lancement.

Le public ne sera pas admis.

La Conquête de l'air
Les projets de M. Latham

Paris, 3 juillet.

Après avoir clôturé la série de ses expériences au camp de Châlons, M. Latham voulait s'attaquer au record de Wright, mais, devant la persistance du mauvais temps, le distingué aviateur a abandonné son projet.

M. Latham est décidé à tenter immédiatement la traversée de la Manche en aéroplane, à une hauteur de 200 mètres. Il va se rendre bientôt à Calais, afin de faire ses préparatifs en vue d'une sérieuse tentative.

M. Latham a, en outre, l'intention de faire, l'année prochaine, le tour de France par étapes.

AVIS DE DÉCÈS

M. Toussaint Bernardi, préposé des douanes en retraite, et sa fille ; Mme Brunini, née Bernardi, et M. Pierre Brunini, sellier carrossier, et leurs enfants ; Mme Vve Rose Badani ; Mme veuve Thérèse Tomasi, née Badani, de Rôze, et ses enfants ; Mme veuve Villa, née Badani, et ses enfants de Marseille ; M. et Mme Raoul Federini, née Badani, de Marseille ; M. et Mme Joseph Reglianc, née Badani, de Marseille ; M. et Mme Joseph Boeri, née Badani, de Toulon, et leurs enfants ; Mme et M. Ange Bernardi, marchand de meubles et leurs enfants ; Mme et M. Bernard Bernardi, brigadier des douanes en retraite et leurs enfants ; Mme et M. Charles Bernardi, sur maître vétéran en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, de Toulon ; Mme veuve Toussaint Bernardi et ses enfants, de Toulon ; Mme veuve Placide Badani ; Mme veuve Magnaschi et ses enfants ; Mme et M. Sauveur Badani, entrepreneur, et leurs enfants ; M. Antoine Solari et ses enfants ; M. et Mme Jacques Boeri, et leurs enfants ; M. et Mme André Badani et son fils, de Marseille

Polidori, Ghilini, Tomasi, Girolfi, Balsan, d'Ajaccio, Stoppini, Piemont, Ferrari, Bressand, d'Alger, Santoni, Pasquali, André et Lochenare,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME JEANNE BERNARDI
Née BADANI

leur épouse, mère, belle-mère, fille, sœur, nièce, tante, cousine et alliée, décédé à Bastia, dans la 61e année de son âge.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, 4 juillet, à 9 heures et demie du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli, 28.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

HUNYADI JANOS

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le Lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
MAISON GHILINI
BASTIA
Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernières nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

Religieuse, donne secret pour guérir 4 enfants urinant au lit.
Ecr, Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

10 f. p. jour se gagnent facilement sans quitter emploi en plaçant timbres-remontoirs et articles utiles. Maison sérieuse. Ecr. Producteurs-Réunis, 5 R. Charlot, Paris.

Installation à Gaz
Jean Cinl, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de becs, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnement pour l'entretien des éclairages ! — Travail soigné et garanti

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS?
NE FAITES RIEN
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médullés. Résultats toujours. Vente journalière constatée.
Envoi franco sur demande de témoignages contenant détails et attestations

DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MEDECINE NATURELLE, Hérédité, radiateur, eau, plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
20 000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 0/0. — AMÉLIORATION TOUJOURS.
Pour recevoir consultation gratuite avec prospectus détaillé, écrire avec grands détails au Docteur du Comité Médical de la Médecine Naturelle *H. Henri Monnier*, 17, boul. Bon, Paris

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabrication exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant,
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

En prenant l'**AMETO** on est sûr tout simplement de prendre excellent qui répond le mieux, il nettoie le sang et chasse au loin la fièvre. Il est conseillé à tous les âges.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Berge des Tuiles. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 183 — LUNDI 5 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Dominique.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Dernier quart., le 9. — Nouv. Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Ulric.

4 JUILLET

LES SURPRISES DU PROGRÈS

L'Automobile contre le Petit Commerce

A mesure qu'elle entre dans la pratique et qu'elle devient non plus seulement un objet de luxe, mais un précieux auxiliaire de travail, l'automobile modifie d'une façon surprenante les conditions de la vie économique. Malheureusement, il n'en va pas sans dommage pour une foule de modestes producteurs ou commerçants.

C'est ainsi que le petit commerce de province, déjà si malmené par ses grands concurrents des capitales qui dépensent chaque année plusieurs centaines de mille francs en publicité, affiches, réclames immenses dont ils envahissent la campagne, est maintenant menacé d'une nouvelle forme de concurrence plus terrible encore.

Les grands magasins parisiens tentent maintenant, dans les départements de l'Ile de-France, des essais de livraison à domicile par automobiles. Selon les résultats — et ils ne sont que trop faciles à prévoir ! — ils étendront le cercle de leurs « tournées » à toute la France. Des tout-tout de grand luxe, aux couleurs voyantes et aux réclames monumentales, chargés de marchandises de toutes sortes, véritables magasins ambulants, iront de village en village offrir leurs produits.

Les frais d'un pareil système, direz-vous, les obligeront à des prix élevés ? Détrompez-vous. Les grands magasins pourront désormais, au contraire, livrer à domicile, par automobiles, à des prix inférieurs même à ceux du petit commerce. Ils réaliseront, en effet, de notables économies sur l'ancien système. N'ont-ils pas déjà des représentants, des voyageurs qui vont de ville en ville offrir des échantillons ? Ces représentants coûtent cher, et cependant ils rapportent gros à la maison ; combien n'auraient-ils pas plus de succès si, au lieu d'échantillons, ils apportaient immédiatement à la clientèle, la marchandise elle-même qu'il n'y a qu'à couper à même la pièce : « Profitez de mon passage ! En voulez-vous dix mètres ? Prenez en vingt .. C'est une occasion !... » On sait ce que valent ces occasions : une fois l'achat conclu, les ménagères qui se sont laissées emballer par le monsieur beau parleur le regrettent... trop tard !

Les accapareurs du grand commerce trouveront encore, en employant l'automobile, d'autres économies à réaliser : ils pourront réduire leur publicité dans les journaux ou par affiches, puisque cette publicité sera faite à domicile ; ils économiseront encore sur les frais d'envoi des catalogues. D'autre part, de grandes facilités étaient déjà offertes aux acheteurs : au-dessus d'une certaine somme, les envois étaient faits gratuitement. Autant de frais généraux à supprimer.

Contre ce nouveau danger, de quels moyens dispose le commerce local ? D'un seul : l'union. Il est indéniable que la clientèle a tout intérêt à s'adresser à ses fournisseurs locaux, qu'elle connaît, avec lesquels elle peut s'entendre avec facilité.

D'après les chiffres cités par M. Gauthier, ancien ministre, le Louvre réalise par an 120 millions d'affaires, les Galeries Lafayette 100 millions, le Bon Marché 220 millions, etc. Et tous ces établissements n'ont qu'un but : augmenter encore, toujours, le chiffre d'affaires, par tous les moyens d'exploitation et de séduction. Sur combien de ruines ces bénéfices sont-ils entassés !

Pour lutter contre un pareil envahissement, il sera facile au petit commerce d'adopter, lui aussi, et selon ses moyens, les nouvelles méthodes de vente. En s'unissant pour leurs achats en gros, les détaillants pourront réaliser des assortiments plus complets. En créant des caisses communes de crédit, ils pourront, comme leurs grands confrères, organiser la vente à crédit ou à tempérament ; cela leur sera d'autant plus facile qu'ils connaissent mieux leur clientèle. Enfin, il faudra qu'ils s'habituent à sacrifier plus que jamais à cette reine du commerce moderne : la publicité. Les sommes que l'on sacrifiera dans ce but ne seront jamais perdues, car lorsque la clientèle sera bien convaincue qu'elle peut trouver dans le petit commerce local les mêmes avantages que dans les grands bazars des capitales, et cela plus commodément, elle n'hésitera pas à y revenir.

HENRI BRUMONT.

Propos d'actualité

Rien ne va plus !...

Las d'entendre dire que « rien ne va plus », que la vie est chère, les temps difficiles et le commerce dans la marasme, les citadins ont commencé leur exode vers les campagnes. Stations, villégiatures, cures d'air, plages et villes d'eaux s'emplissent, malgré la température véritablement peu engageante. C'est à croire que si rien ne va plus, ce n'est qu'au ciel, où le soleil est en froid avec la rue. Les astronomes et les météorologues ont beau nous dire que le climat actuel n'a rien qui les étonne, ils n'empêcheront pas les braves gens de penser que le dispensateur des nuages a sûrement dû se tromper de saison sur son calendrier, et qu'il a confondu juillet avec novembre.

Néanmoins, le Grand Prix est couru, et les résultats nous indiquent que cela n'a pas trop mal marché tout de même : la recette des entrées a dépassé 300.000 francs, et le total des paris engagés : 4.633.000 francs ; vous entendez bien : rien ne va plus, mais les Parisiens ont trouvé dans leurs poches à jouer sur les chevaux et sur un cheval de course. Que serait-ce, alors, si tout allait bien !

Du reste, dès que la grande Semaine hippique et mondaine est passée, ces mêmes Parisiens se croiraient déshonorés s'ils restaient chez eux ; ils sont tout à coup animés d'un bel enthousiasme pour les petits trous pas chers. Rien ne va plus à Paris, mais tout va à merveille dans la cagnotte des casinos.

J'ai sous les yeux une statistique officielle des bénéfices procurés à l'Etat, en 1908, par les jeux, les chiffres sont édifiants. L'Etat, on le sait, prélève 5 0/0 sur les recettes totales des jeux autorisés dans les casinos ; or, cette modeste part arrachée à la généreuse des tapis verts produit des sommes fantastiques.

Dans le Centre Vichy, à produit 2.180.000 fr., le Mont-Dore 114.000 fr., La Bourboule 51.000 fr., Royat 44.000 fr., Châtelguyon 25.000 fr.

Dans l'Est Aix-les-Bains 1.603.000 fr., Evian 55.000 fr., Vittel 70.000 fr., Contrexeville 41.000 fr., Uriage 172.000 fr., Charbonnières 52.000 fr.

Dans le Midi, Luchon 440.000 fr., Biarritz 374.000 fr.

Dans le Nord, Dunkerque 61.000 fr., Boulogne 670,000 fr., Calais 99.000 fr., Berck 102.000 fr., Dieppe 683.000 fr., Le Havre 59.000 fr.

Dans l'Ouest, Cherbourg, 45 000 fr., Trouville 1.208.000 fr. Cabourg 313.000 fr., Houlgate 51.000 fr., Dinard 222.000 fr., Saint-Malo 58.000 fr., Paramé 45.000 fr. Royan 201.000 fr., La Rochelle 12.000 fr., Arcachon 66 000 fr. etc.

Bref, en faisant le total général, on arrive à une recette de plus de dix millions, représentant l'impôt prélevé sur les joueurs par les tenanciers des casinos, des kursaals et des cercles ; comme cet impôt est en général de 5 0,0, il est facile de calculer que la somme des enjeux dépasse deux cents millions !

Ajoutez à cette énumération les produit non moins fabuleux des casinos d'hiver : la Côte d'Azur, avec ses légendaires palais de l'or, et ces chiffres seront comme une goutte d'eau dans la mer bleue !

« Le pain a augmenté et les haricots sont plus chers qu'autrefois... mais les recettes des théâtres de Paris, qui s'élevaient en 1831 à 23 millions ont atteint en 1891, s'élevaient à 102 millions, étaient de 322 millions en 1907. Quant aux automobiles, luxe nouveau, on comptait, en 1906, 17.555 voitures bourgeoises, représentant une force de 180.000 chevaux. Leur valeur équivaut à 180 millions et leur entretien annuel à 140 millions de francs. Ces chiffres ont doublé depuis deux ans !

Rien ne va plus, c'est entendu ! Carrosses, grands chevaux de course, tournois, petits chevaux de casinos et kursaals... Et vous, paquebots, chemins de fer, automobiles, chauffez à toute vitesse vers les beaux paysages de France, les beaux paysages estivaux où l'on joue, où l'on rit, où l'on s'amuse ! drainez les étrangers, les touristes, les désœuvrés, les riches, drainez aussi ceux qui sont tassés du labeur de la vie...

Rien ne va plus, messieurs ! Mais les cagnottes s'emplissent, et le Pactole charrie ces millions, dont quelques-uns, heureusement, s'éparpillent en notre douce France, pour prix de la beauté, du luxe, de la joie qu'elle offre au monde, en ses mille rendez-vous cosmopolites, disséminés sur tout son territoire, et qui en font, durant la belle saison, le plus merveilleux paradis de la terre !

A. CAPELLO.

Un Sanglier à la Filetta

J'ignore pourquoi ce vers de Lamartine chanté dans ma mémoire chaque fois que je gravis, au lever du soleil, mon fusil sous le bras mes sens chiens en laisse, la pente des collines classiques et parfumées qui dominent la ravissante et lilliputienne baie d'Ajaccio, entre Vina et Mormiglia du Cap-Corse. Comment traduire les impressions du chasseur sur ces croupes des monts Cap-Corsins ? Un maquis au subtils parfums, que périodiquement le feu détruit, et qui, d'heure en heure, change de physionomie, de couleur, de senteur, suivant l'heure du jour, la saison, la température, la direction du vent, la nature du sol, la hauteur, l'exposition, la pente, la proximité de la mer ou de la montagne, la présence de l'homme ou de la bête, la fraîcheur ou la sécheresse de l'atmosphère, la rosée ou la pluie, la neige ou le soleil, la vie ou la mort.

120 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Vote

par HENRI DEMESSE

DEUXIEME PARTIE

XVI

UNE LETTRE DE ROMAIN MAQUART

Les crimes de Romain Maquart étaient prouvés. Mais dans quel but avait-il agi ?

Il avait tué M. Barbequet ; enlevé Thérèse ; fait peser toutes les charges sur Landry, tué l'agent de la sûreté. Cela était certain, les notes du Furet en faisaient amplement foi. Mais, à cet égard, mais le pourquoi de ces meurtres. Voilà ce qu'il fallait trouver. Or, ce n'était pas chose facile, surtout étant donnée la disparition du forcené, de qui, si malin qu'il fût, on eût pu tirer, vraisemblablement, quelque chose au cours d'un interrogatoire bien mené. Un matin, on arrivait à son cabinet, M. Fournels trouva sur son bureau une volumineuse enveloppe portant le timbre de la poste d'Angerville.

— Oh ! oh ! fit-il, qu'est-ce que cela ?

Et vivement il brisa le cachet de l'enveloppe d'où s'échappèrent plusieurs papiers. Qu'on juge de la surprise du magistrat lorsqu'il lut, au bas de l'un de ces papiers, cette signature : « Romain Maquart », tracée d'une main tremblante. Le procureur donna l'ordre qu'on ne le dérangeât sous aucun prétexte et il examina les différentes pièces enfermées dans l'enveloppe et que nous allons reproduire textuellement :

« Angerville, le 26 septembre 1888.

» M. le procureur de la République,

» Lorsque vous recevrez cette lettre, j'aurai probablement payé ma dette à la justice des hommes, je ne serai plus justiciable que de Dieu, qui me pardonnera mes crimes, je l'espère. Depuis longtemps déjà, j'ai formé le projet que je vais mettre à exécution. Je souffre trop. Le remords m'accable. Je ne peux plus vivre dans de pareilles tortures. Des circonstances que vous connaîtrez avant peu me décident. Mais, auparavant, il importe que je fasse connaître les crimes que j'ai commis, afin que justice soit rendue à ceux qui ont payé pour moi. C'est moi qui ai tué M. Barbequet à l'auberge du Soleil-d'Or, à Angerville, crime pour lequel le nommé Landry Lamarche a été condamné, à tort, aux travaux forcés à perpétuité.

» C'est moi qui ai tué l'agent de police Le Furet, de qui les restes seront retrouvés dans le puits fermé situé au milieu de la ferme du Hibou, ferme que j'ai fait construire sur l'emplacement même de l'auberge du Soleil-d'Or, que j'avais acquise afin de m'y trouver chez moi et d'y veiller constamment sur ce puits maudit qui sert de tombe au malheureux agent ! Cet homme a été victime de son dévouement. Il est tombé en martyr du devoir. Il avait surpris mon secret ! Il devait me révéler à la justice ! Il me gênait... Il fallait qu'il disparût, — c'est pour cela que je l'ai tué !... C'est moi qui ai enlevé la petite Thérèse avec l'aide d'Antoine Everard dont la mort, attribuée à un suicide, fut, en réalité, le résultat d'un crime. Antoine Everard, en effet, est mort de ma main !.. Il me portait ombrage. Je craignais toujours qu'il ne révélât le secret qu'il connaissait en partie et qui eût causé ma perte.

» Ce qui m'a poussé au crime, c'est le besoin de possession : l'amour, l'amour des richesses, la soif de l'or ! Je laisse à Thérèse, à ses enfants, tout ce que je possède, environ huit millions, en biens, meubles, immeubles, outillages, valeurs et argent comptant, or, à titre de restitution, et je la prie de servir une rente annuelle de six mille francs à Landry Lamarche, que je prie de me pardonner tout le mal que je lui ai fait ! De même, Thérèse fera une rente de douze mille francs à Toussaint Everard. Telles sont mes dernières volontés ! Je joins à cette lettre diverses pièces qui feront connaître à la justice le motif de mes crimes et à Thérèse le secret de sa naissance.

» ROMAIN MAQUART. »

M. Fournels, alors, lut successivement les pièces jointes à la lettre, savoir : les lettres adressées près de vingt ans auparavant, par le général Rodrigue Montferrand à Romain Maquart, et enfin le testament du général Montferrand, instituant Thérèse sa légataire universelle. Après la lecture de ces différents écrits, M. Fournels, le procureur de la République, les glissa dans sa serviette et sortit de son cabinet. Une demi-heure après, il prenait le train de Versailles, se rendant à Angerville.

XVII

LA CACHETTE

On était toujours sans nouvelles du fermier. Il avait disparu ; les uns disaient qu'il était à Paris, les autres affirmaient qu'il s'était suicidé et qu'on retrouverait, un jour ou l'autre, son cadavre à demi pourri dans quelque coin. Nul ne savait de vrai, ce qu'il était devenu. C'était le jour même où M. Fournels avait reçu la lettre dans laquelle Maquart, s'accusant lui-même, fournissait à la justice des explications détaillées, permettant de reconstituer de la façon la plus complète le crime d'Angerville. En attendant que la justice prononçât, le notaire de m'sieu Maquart, se substituant momentanément au maître, avait donné l'ordre à Toussaint Everard de reprendre ses anciennes fonctions et de diriger la ferme, afin que les intérêts engagés n'eussent point à souffrir de l'absence inexplicable du fermier. Toussaint Everard s'était donc remis à l'œuvre.

Malgré le mystère vaguement funèbre qu'on sentait planer sur la ferme du Hibou, malgré les appréhensions de chacun qui constituaient, pour tous, une secrète angoisse, on était très heureux, relativement, dans cette maison où, en ces derniers mois, la maîtresse et avec lui la tristesse... semblaient s'être installés ! Ce jour-là, vers six heures, Toussaint, Landry, l'Albinos et Thérèse s'étaient assis à la même table pour prendre, en commun, leur repas. En raison des services éminents rendus par lui, l'Albinos avait été élevé à la position de commensal du fermier Toussaint L... Quant à Landry, il était l'hôte de Thérèse. L'avant-veille, Toussaint avait fait connaître enfin à Thérèse son ardent amour pour elle. Quelle joie de part et d'autre !

(*A suivre*).

vais phénix, venait embaumé de ses cendres en pommes plus vertes, plus pénétrantes, plus savoureuses ; des coupures de rochers ; pic ; des détours inattendus, des gorges profondes aux flancs desquelles s'accrochent les troupeaux de chèvres dandinant leurs sonnettes ; des touffes de thym, de pepeolin à profusion, de petits champs d'asphodèles et, tout en bas, bien loin, la baie et son sable fin où meurt l'eau bleue de la Grande Bleue. Par dessus tout, devant le tout, une gloire de soleil levant.

Loin des yeux, devant des sens, grandeur de la nature il faudrait pour vous saisir au passage la plume délicieusement tendre et colorée de Lamartine ; lui seul est pu graver votre image en traits purs, ineffaçables.

C'est dans ce décor que tomba, certain jour, frappé d'une balle en plein cœur, le sanglier que nos lois rurales qualifient d'animal malfaisant, parce qu'il fait de grands dégâts dans les champs, mais que le chasseur estime avec un tout autre aspect. Il ne saurait exister, en Corse, un plus beau coup de fusil.

De tous nos animaux de maquis, le sanglier est celui dont la poursuite présente le plus d'attraits. La chasse du cerf, celle du grandes qu'elles restent le privilège de quelques-uns. La chasse du sanglier, au contraire, est à la portée de tout le monde. Elle passionne le chasseur à un haut degré parce qu'elle lui procure de multiples et vives émotions. Cette chasse est traditionnelle à Moriglia, et ce coquet village du Cap est toujours et compte encore ses chasseurs émérites, les meilleurs peut-être de la région.

Rien de commun entre le sanglier et son arrière-cousin *dégénéré*, l'hôte de nos porcheries. Chez celui-ci on embondonit que le calcul du propriétaire exagère, accroît encore sa méfiance naturelle et son peu de vigueur. Celui-là, au contraire est souple et vigoureux ; il marche avec une vitesse que l'on serait loin d'attendre d'un animal aussi massif. Dans sa fuite rien ne l'arrête et rien ne le dérange ; il déloge de se jeter de côté pour éviter les fourrés dans lesquels il sait se cacher, courbant tout, brisant tout, allant droit devant soi lancé, à-tout-dit, comme un rocher qui roule. Lorsque les chiens d'attaque et le tapage des rabatteurs l'ont enfin décidé à quitter sa bauge, il va ainsi, d'un train égal et soutenu durant de longues heures ; les chiens ne peuvent le suivre que de loin. Avec sa hure au boutoir puissant et surmontant, ses défenses tranchantes, ses longues soies hérissées et fangeuses son œil sanglant et farouche, le sanglier représente bien l'hôte morose des réduits fangeux, le génie de nos maquis profonds. Tel qu'il est, une demi-mondaine le trouverait diffinement joli, nos lois le déclarent malfaisant, le chasseur, lui, le trouve superbe.

On chasse le sanglier de trois manières différentes : à tir, à courre et au battue. Ce dernier procédé est le seul en usage ici ; les chasseurs sont postés à l'avance en des points par où doit passer le sanglier ; des rabatteurs sont chargés, tout en menant grand tapage, de diriger l'animal sur la ligne des chasseurs qui le tirent au passage. Chaque poste de chasseurs porte un nom spécial qui le distingue des autres.

J'étais posté, ce jour là, à « la Filetta », lorsque j'entendis un coup de feu, puis un autre, puis un troisième, puis un quatrième, puis un cinquième ; des coups de fusil, poussant de grands cris, faisaient un tapage assourdissant qui se répercutait au loin dans la montagne. Dans sa bauge, le sanglier se dresse sur ses jarrets d'acier, puis part comme une bolle. Peu de temps après il était devant moi, tout en haut de la crête, ayant fourni une course de plusieurs milliers de mètres sans que l'haleine lui manquât encore. Quelques pas nous séparaient. A cette minute décisive la physionomie m'a peu triviale du sanglier revêtit à mes yeux un caractère d'unie. Ses soies hérissées doublaient le volume de son corps ; dans la masse pulpe de sa hure ses petits yeux flamboyaient ; j'entendais le brassement de ses mâchoires, son souffle rauque ; sur ses défenses je voyais du soleil ! A cet aspect je ne pus me défendre d'un petit mouvement nerveux que j'attribuerai, si vous voulez à la surprise. Quand je voulus le tirer mon sanglier était déjà hors de portée. Mais, quelques secondes après, il passait à portée d'un chasseur plus adroit ; je vis ce dernier épauler, la détonation retentit, le sanglier tomba, je me hâtai de rejoindre mes membres, son corps se raidissait dans la dernière convulsion Tandis que les chiens épuisés se traînent sur le cadavre qui résistait à leurs crocs impuissants, mon ami le chasseur se redressa et, se tournant du côté des autres chasseurs, poussa à deux reprises, le cri traditionnel : *è morto !*

Ces deux cris triomphants annonçaient à la montagne qu'elle était veuve de son vieil hôte, que le sanglier avait vécu

BASTIA — ROGIALLI, Tailleur — BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat

Religieuse, donne secret pour guérir rapidement enfants urinant au lit.

Ecr, Maison Buroz, à Chantenay, Nantes.

10 f. par jour se gagnent lucrativement sans quitter emploi en plaçant timbres-caoutchouc et articles utiles. Maison sérieuse. Ecr. Producteurs-Réunis, 5 R. Charlot, Paris.

Installation à Gaz

Jean Cini, ex-ouvrier du Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia

Vente de becs, verres et manchons

Appareils sur commande

Abonnement pour l'entretien de l'éclairage ! — Travail soigné et garanti.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES sans interruption suivant les plus grands traités de l'hiver

2.500 ŒUFS par an pour 50 poules soignées rationnellement

NOTICE gratis et franco Auto-COMPTOIR AVICULTEUR à PRÉMONT (Aisne) France

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS TOMBÉS OU TOMBENT-ILS? NE VOUS DÉSOLEZ PAS INUTILEMENT

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser des Cheveux nouveaux. C'est le SEUL produit qui donne des résultats immédiats. Vous en serez convaincu dès la première application.

Le flacon : 3 fr. 50 — Franco : 4 fr.

Le Royal Windsor est en vente chez tous les bons Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et Détail.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Le Royal France sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33 Bastia

EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres

Pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Targe du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rendes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à bacres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roues artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1

On DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, sucs, plantes, *hypnose*, et que chacun peut suivre chez soi. — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20 000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 0/0. — AMÉLIORATION TOUJOURS.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails au Président du Comité Médical de Médecine Naturelle, 3, Boul Magenta, 17, envi. MOB, Paris

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 184 — MARDI 6 JUILLET 1909

00368

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, DU AUTRES PAYS le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ulric.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 58 m. — Coucher, 7 h. 12 s.
Dernier quart, le 9. — Nouv. Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Benoît XI.

5 JUILLET

LA HAUTE-BANQUE

L'économiste avisé qui signe Lysis, et dont on se rappelle les retentissantes campagnes, publie dans la *Grande Revue* un important article où il dénonce avec son habituelle précision les agissements de la haute finance et où il montre plus particulièrement les procédés employés par les grandes sociétés de crédit de notre pays pour favoriser l'introduction et le placement de valeurs étrangères douteuses.

En 1907, les grandes banques ont placé en France 1.508 millions de valeurs étrangères, et seulement 222 millions de valeurs françaises ; en 1908, 2.110 millions de valeurs étrangères, et seulement 101 millions de valeurs françaises ; pendant le seul premier trimestre de 1909, 555 millions de valeurs étrangères, et seulement 50 millions de valeurs françaises.

Soit, en deux ans et trois mois, plus de QUATRE MILLIARDS — exactement, 4.183 millions — de titres étrangers introduits sur le marché français.

Or, sur ce total de quatre milliards, il y a 1.019 millions de fonds russes (vive l'alliance franco-russe !) 439 millions du Brésil, 736 millions de la République argentine, 202 millions du Mexique, 80 millions de Chine, 314 millions de nations orientales. En somme, dit Lysis, « sur à 200 millions de titres étrangers, 2.700 millions, soit environ les deux tiers, sont venus de pays à crédit douteux ou inférieur. Nos grandes banques trouvent les placements fructifiants aléatoires ; pour elles l'industrie française est hasardeuse et les travaux publics français sans intérêt, mais les titres russes, argentins, brésiliens, les titres bulgares, serbes, chinois, sont plus sûrs et mieux gagés que les titres français : c'est le point de vue de l'oligarchie. »

La seule Russie — la grande amie et alliée — a introduit chez nous dans ce court espace de temps, un peu plus d'un milliard de ses titres. Notez qu'au dire des financiers et au témoignage de Lysis, les prétentions russes ont été modestes dans ces deux dernières années. Somme toute, elle n'a fait qu'un tout petit emprunt d'Etat de 420 millions : la souscription était hier de 1.220 millions ; mais sur sur chiffre 800 millions ont été affectés à convertir une dette provisoire venant à échéance en dette perpétuelle. Il est vrai qu'à ces 420 millions il faut ajouter : 162 millions, tranche autrichienne du dernier emprunt repassée en France (!), 202 millions pour le chemin de fer Nord-Donets, 35 millions pour le chemin de fer Volga-Bougoolma, 92 millions pour la ville de Saint-Pétersbourg, 31 millions pour la ville de Moscou, 66 millions pour les Usines métallurgiques de la Briansk, 7 millions pour les Sels Gemmes, etc., etc.

Admirons donc le patriotisme de nos grandes banques. Elles craignent de favoriser l'industrie française à cause des aléas qu'elle présente, des risques qu'elle court, des grèves auxquelles elle est exposée. Mais, par contre, ce même patriotisme ne les empêche pas de nous présenter comme solides des valeurs de dixième ordre, incertaines, précaires, pour ne pas dire véreuses, et il est vraiment singulier d'entendre nos patriotards de haute finance et de haut vol dénoncer les aléas de l'industrie française et vanter la sécurité de valeurs de Russie, c'est-à-dire du pays du monde qui est le plus en proie au désordre, au gâchis, à l'anarchie, au trouble, aux possibilités de révolution violente déterminée par la férocité sanglante de despotisme.

Et, dira-t-on, le Gouvernement n'intervient pas ! N'a-t-il pas le droit, les moyens d'agir et de contrôle ? Ne peut-il pas interdire la cotation des titres et emprunts étrangers ?

Théoriquement oui. Pratiquement non. Et pourquoi non ?

D'abord, parce que le Gouvernement n'a pas entièrement ses coudées franches vis-à-vis des puissantes sociétés de crédit : il a besoin de leur concours pour le placement de ses bons au trésor.

Ensuite, si le ministre refuse la cotation à la Bourse officielle de certaines valeurs étrangères, elles se passent de son autorisation ; elles font coter en coulisse toutes les émissions pour lesquelles il ne leur convient pas de consulter les pouvoirs publics.

La Haute Banque est au-dessus de la loi.

L'oligarchie financière est au-dessus des ministres de la République.

Voilà ce qui ressort des faits signalés par Lysis et des faits connus depuis longtemps.

Dès lors, le premier devoir n'est-il pas de combattre la spéculation financière et le système de la propriété capitaliste qui en est la racine ?

ALEXANDRE ZEVAES,
Député.

Propos d'actualité

La Crise allemande

Détournons un moment nos regards de nos propres embarras budgétaires pour considérer ceux contre lesquels se débattent nos voisins les Allemands. Nous avons toujours dit que le malheur des uns ne fait pas le bonheur des autres, mais il est une consolation tout de même, tant il est vrai que l'égoïsme est le moindre défaut de l'humanité.

Donc, il manque 105 millions à M. Caillaux pour équilibrer son budget de l'année prochaine. Voilà qui est fort ennuyeux ! dirait Joseph Prudhomme, et des esprits chagrins n'ont pas manqué d'invoquer aussitôt le spectre de la faillite et de la banqueroute... Laissons-les à leurs tristesses, et voyons un peu ce qui se passe à l'étranger.

L'Allemagne, entre autres, traverse, depuis plusieurs années, une crise financière qui est arrivée à son état aigu. Avide de domination européenne, cette puissance s'est engagée dans l'effort le plus colossal des temps modernes, en vue de se constituer une armée et surtout une flotte hors de pair, sans considérer si cet effort était proportionné à la puissance productive du pays.

Or, M. de Bulow, bien plus à plaindre en cela que notre argentier national, se trouve aujourd'hui en face d'un déficit de 625 millions. L'aventure serait banale, s'il savait où les trouver ; mais précisément, en Allemagne, à l'inverse du champ d'ont parle le bon La Fontaine, ce sont les fonds qui manquent le plus, et en vain le chancelier frappe à toutes les portes, sans obtenir un maravédis. Le parlement, justement soucieux de sa réputation électorale, a refusé jusqu'ici tous les systèmes d'impôts imaginés par M. de Bulow. Celui-ci pensait être plus heureux en proposant un impôt sur les successions, mais, une fois de plus, il a été mis en minorité.

Que voulez-vous qu'il fit ? Qu'il mourût ? Il y pensa et s'en fut offrir sa démission à l'empereur. Guillaume II, qui parfois a des idées justes, comprit tout de suite que cette démission de son chancelier n'arrangerait pas les affaires de l'Allemagne et surtout ne lui trouverait pas les 625 millions qui lui manquent, et il refusa de l'accepter tant que la situation financière ne serait pas telle. Pauvre Bulow ! le voilà en fâcheuse posture ! D'une part, un kaiser qui l'oblige à trouver 625 millions, d'autre part un parlement qui, au nom des contribuables, les lui refuse.

Mais aussi, que ne disait-il à son empereur : C'est vous qui êtes responsable du déficit, c'est vous qui avez engagé l'Allemagne dans une impasse en la poussant à des dépenses exagérées, en exaltant son chauvinisme agressif par vos discours belliqueux, au lieu de l'engager dans la voie pacifique. L'Allemagne est un immense camp retranché où s'agite une soldatesque ambitieuse et arrogante ; c'est vous qui l'avez voulu, et maintenant vous m'ordonnez de pressurer le peuple d'impôts pour payer les frais. Mais hélas ! les cinq milliards que nous avons pris à la France sont loin, et les bas de laine de nos paysans sont vides !...

Voilà ce que le chancelier eut pu dire à son empereur. Puisse, au moins, l'embarras actuel de l'Allemagne l'arrêter dans son essor menaçant, l'engager à restreindre dans une raisonnable mesure ses armements tant sur terre que sur mer.

C'est l'Allemagne qui, en repoussant les propositions du désarmement qui ont été formulées à La Haye, a obligé les puissances à cette orgie ruineuse de millions pour se tenir sur la défensive ; elle ne fait que payer aujourd'hui la juste rançon de sa faute.

A. CAPELLO.

Ce que disent les Journaux

Le Rappel :

A propos du discours de M. Caillaux sur la convention avec les Messageries Maritimes :

« M. Caillaux a fait à la tribune de la Chambre un discours impressionnant sur les relations de l'Etat et des grandes Compagnies de navigation ; ses adversaires les plus tenaces baissent pavillon — c'est le cas de le dire — devant ce talent très spécial qui allie une merveilleuse compétence financière à des conceptions économiques et sociales nettes et hardies. Le Parlement, qui n'est point accoutumé depuis longtemps à ces oblations politiques, a subi l'action d'une démonstration impérieuse par sa logique. »

La Petite République :

Sur l'arbitrage obligatoire des inscrits :

« M. Paul Boncour vient de saisir la Chambre d'une proposition de loi ayant pour but d'édicter l'arbitrage obligatoire en cas de grève entre les marins et les Compagnies concessionnaires de transport, concessionnaires de l'Etat ou subventionnées par lui. Cette proposition vient à son heure et, si elle avait existé, nous n'aurions probablement pas eu à déplorer la prolongation de la grève qui cause en ce moment à l'Algérie un préjudice incalculable. En effet, dès le conflit déclaré, on aurait convoqué les inscrits et les Compagnies devant un tribunal arbitral qui aurait rendu sa décision, après quoi on aurait mis les deux parties en demeure de s'y soumettre. Si les Compagnies

---

176 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVEIL !

XI

A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE

— Vous avez déjà travaillé dans d'autres maisons ?

— Comme celle-ci ?..

— Sans doute... N'en sortez-vous ?

Les demandes étaient faites avec une raideur et un mauvais vouloir évidents. La malheureuse, troublée, ne savait qu'y répondre. Devenue plutôt laide, la directrice du personnel avait la haine de tout ce qui lui rappelait le temps passé et sa lointaine jeunesse. Speranza murmura d'une voix tremblante :

— J'ai un mot de recommandation...

— De qui ?

— De M. de Champuy...

Elle espérait produire un bon effet. Rachel s'écria en ricanant :

— Ah ! le bon billet !

Elle déclara :

— Si nous prenions toutes les protégées de M. de Champuy, il nous faudrait louer les maisons voisines et nous aurions bientôt plus d'employées que de clientes. Il y a longtemps que vous êtes à Paris ?

— Trois jours.

— Tout s'explique. Vous ne connaissez pas les usages... Il faudra commencer ailleurs, dans une petite boîte... On verra plus tard !..

La voix de la directrice du personnel était très mordante, son attitude hostile. La postulante, rebutée, se disposait à battre en retraite, tête basse. Un incident se produisit. La porte à filets dorés s'ouvrit. Un homme d'un même âge à peu près que la dame Rachel, se montra au seuil d'un salon magnifiquement meublé. En apercevant la jeune fille vêtue de noir, rouge de dépit de l'accueil qu'elle venait de subir plutôt que du refus qu'on lui opposait, il demanda d'un ton bref :

— Qu'est-ce ?..

Rachel expliqua sèchement :

— Une débutante qui débarque de province, il y a trois jours, et qui suppose qu'on entre ici comme dans un moulin.

— Ah ! une débutante !..

M. Bréchoux — Alcide pour les dames — eut un sourire équivoque. Il se passa la langue au bord des lèvres avec des mines de chat qui boit du lait. Son visage frais et rosé, entretenu avec les onguents des bons faiseurs, Lentilérie ou Guerlain, comme le museau des jeunes premiers et des amoureuses de comédie, était assez agréable à voir ; ses yeux brillèrent comme des lucioles. Sa mise du matin était délicieusement coquette, du meilleur ton, presque sensationnelle. C'était son mot.

— Une toilette sensationnelle, madame la marquise, quelque chose d'inédit, de nouveau, une création !

Alcide Bréchoux était un créateur. Doué d'un certain talent de dessinateur pour modes, il copiait avec quelques variantes souvent malheureuses les costumes du temps des Valois, ceux de Louis XV, Louis XVI ou de l'Empire. Père des lampes grecs-romaines, et offrait ses prétendues inventions à des mondaines de diverses catégories. Elles se pâmaient d'aise.

— Il n'y a que vous, monsieur Alcide ! Quelle imagination, quel goût, quel génie !

Il se prit le menton entre les doigts de sa main gauche, soignée comme celle d'un prélat de cour, du temps où il y avait des prélats et des cours, et, après avoir toisé des pieds à la tête celle que Rachel appelait une débutante, il lui dit :

— Entrez, mon enfant.

Le ton était paternel, encourageant. Speranza obéit. La porte se referma. La directrice du personnel baissa les épaules d'une façon si expressive qu'elle équivalait à un long discours, de même qu'un sonnet de bonne qualité peut valoir un long poème. Et le garçon qui avait reçu d'abord la jeune candidate regonna entre ses dents un mot qui rendait la pensée de Rachel :

— Vieux pallard !

Alors, sans avoir l'insolence, le patron lui dit sans bousculer, contrairement à ses habitudes :

— Prenez un siège. Je suis à vous dans un instant.

Il s'assit à son bureau sur lequel il y avait une foule de papiers, de dessins, d'échantillons d'étoffes et parut se plonger dans l'étude d'un document intéressant. En réalité, il observait Speranza d'un regard oblique. Un crayon à la main, il semblait noter certains détails, reviser des points de son document, mais c'était à elle qu'il songeait :

— Ravissante, une tête délicieuse, sensationnelle... Des cheveux superbes, une taille, un galbe étonnant... Et quel éclat, quels yeux !

Une primeur exquise !.. Son examen terminé, il se tourna vers la jeune fille et lui demanda :

— Donc vous désirez entrer ici ?

— Si je pouvais, monsieur.

— Qui vous en a donné l'idée ?..

Dans son trouble, elle avait oublié la carte de son voisin de la rue Louis-le-Grand. Elle la donna à l'illustre couturier. Illustre, oui, mensonge. Dès qu'il eut jeté les yeux sur cette recommandation, son visage se rembrunit. Il se méfiait.

— Ah ! vous connaissez le comte ?.. Depuis quand ?

— Depuis ce matin. M. de Champuy montait à cheval au moment où je suis sortie.. Il faut vous dire que j'ai loué une mansarde dans la maison dont il occupe le premier étage.

— Rue Louis-le-Grand ?

— En effet. M. de Champuy sortait donc, lorsqu'il a entendu la concierge me demander où j'allais. Il a eu l'obligeance de s'arrêter et m'a engagée à venir vous trouver. Je ne l'ai pas vu cinq minutes.

— Bien vrai ?

— Je ne dis jamais que la vérité, monsieur.

M Bréchoux, Alcide, parut éprouver un réel soulagement. Il avait redouté d'abord une terrible concurrence. M. de Champuy passait pour un homme à bonnes fortunes Et il n'était pas au-dessous de sa réputation. M. Bréchoux respira. Bon merci, le danger n'était pas si pressant qu'il avait pu le supposer. Il dit seulement :

— M. de Champuy est un gentleman très distingué, mais un protecteur dangereux, pour les jeunes filles... Donc vous ne le connaissez pas beaucoup et lui il vous connaît moins encore. Tant mieux.

M. Bréchoux s'expliqua pas autrement le fond de sa pensée. Il continua :

— Naturellement, vous ne savez rien faire...

— Pas de chose, en effet.

(*A suivre*).

avaient refusé, on aurait réquisitionné leurs navires qu'on aurait fait marcher à leurs frais avec un équipage payés au tarif fixé par l'arbitre ; dans le cas improbable où le refus aurait venu des équipages, on aurait mis à bord des navires des marins de l'Etat payés également au tarif arbitral. Personne n'aurait sérieusement protesté, car celle des deux parties qui aurait refusé de se soumettre à la sentence se serait trouvée en mauvaise posture morale. »

Le Radical :

A propos du début sur la Marine :

« M. Chaumet a développé ce qu'il appelle notre erreur de doctrine navale. Il a signalé les réformes dont la réalisation incombe au ministre de la Marine ; ces réformes, elles peuvent être faites, elles auront montées à bonne fin, de telle façon que la France possède enfin une marine digne de son rang dans le monde. M. Chaumet n'est élevé encore sur la marine qui consomme à tout généralisant et à jeter ingénieusement, à la grande joie de l'étranger, la suspicion sur notre industrie ; qu'une faut-individuelle soit découverte — et où n'en découvre-t-on pas ? — tout de suite on commence une campagne, on crie au scandale. M. Chaumet a fait remarquer que, chez nos voisins, en Angleterre notamment, on agit sans plus de prudence et de bon sens. En résumé, les Commissions d'enquête ont passé hier, comme on dit, un assez mauvais quart d'heure ; M. Chaumet a fait sur la Chambre une impression révèle quand il a déclaré avec force qu'il ne fallait pas égarer l'opinion comme on l'a fait en répandant à tort et à travers des calomnies contre notre Marine. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 6 juillet à 8 h 1/2

Exercices, march,	Rosenberg.
Le grand Mogol,	Andran.
Fiançailles, valse,	Wesly.
Werther,	Massenet.
Champagne, polka avec chant,	Tourneur.

Le Chef de Musique, LARBUS.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en faisant tenir *à l'avance* le montant.

Causerie Agrícole

Les fourrages verts

Le seigle, l'orge, l'avoine, semés à la sortie de l'hiver, peuvent être récoltés en vert dans le courant de l'été, de même que s'ils sont semés en automne, ils donnent un excellent fourrage au printemps. Il suffit de s'adresser, selon la saison, soit aux variétés d'hiver, soit aux variétés dites « de printemps. »

Pour le seigle, on aura recours de préférence à la variété dite « seigle de mars. » Sa culture est en tous points semblable à celle du seigle d'automne, mais il a l'avantage sur ce dernier de pouvoir succéder à des fourrages d'hiver : choux, vesces, pois, colza, navets, etc.

Pour obtenir un bon fourrage vert, il faut que le sol soit ameubli, et autant que possible lumé au fumier de ferme et aux engrais complémentaires. Le seigle doit être semé plus dru : environ 160 à 180 kilogrammes à l'hectare. La coupe peut se faire dès que la floraison est générale.

Il existe une variété de seigle dite *Seigle multicoupe*, ou seigle de la saint Jean, qui, semé dans le courant de juin-juillet, peut donner, la même année, à l'entrée de l'hiver, une récolte de fourrage, et l'année suivante, soit une deuxième coupe de fourrage au printemps, soit une récolte de grain et paille au mois de juin.

On peut également semer de l'orge ou de l'avoine de printemps dans les mêmes conditions que le seigle de mars ; mais ces deux récoltes, moins hâtives que le seigle, donnent un fourrage dont la consommation peut se prolonger plus longtemps : elles durcissent moins vite, et les grains seraient-ils formés que le bétail les accepte encore avec plaisir, surtout s'il s'agit d'avoine.

Il va sans dire que le rendement de ces différentes céréales de printemps est inférieur à celui du seigle et de l'avoine semés à l'automne.

Les meilleurs fourrages verts sont constitués par des mélanges fourragers judicieusement choisis et bien appropriés au sol. Aussi, on associera au seigle d'hiver (100 kilos) le colza d'hiver (20 kilos). Ce mélange semé vers le 10 août donnera au printemps une abondante coupe.

Actuellement, c'est-à-dire en juin-juillet, les mélanges de maïs, sarrazin, pois, moha, etc., donneront de bons résultats pour les récoltes en vert au début de l'hiver. M. Gilin, professeur d'agriculture, recommande notamment les mélanges dans les proportions suivantes, par hectare :

I. — En sol frais et fort :

Maïs jaune, 50 kilos ; Sarrazin, 15 kilos ; Pois gris de printemps, 50 kilos.

II. — En sol léger :

Moha de Hongrie, 24 kilos ; Millet blanc, 10 kilos ; Alpiste, 10 kilos ; Sarrazin, 25 kil.

Ou encore :

Vesce de printemps, 100 kilos ; Pois gris de printemps, 50 kilos ; Spergule, 5 kilos ; Moha de Hongrie, 5 kilos.

Enfin, un peu plus tard, immédiatement après la moisson et le déchaumage, on pourra encore obtenir une coupe de fourrage vert à la limite de l'hiver, en semant des mélanges de sarrazin, de pois gris, d'avoine de printemps et de colza de printemps, ou bien de moutarde, de spergule et de sarrazin (30 kilos de chaque par hectare).

Mais lorsqu'un terrain pourra être disponible de juin à mars de l'année suivante, on ne devra pas hésiter, pour avoir une double coupe de fourrage vert en novembre et en mars, à y semer 170 kilos à l'hectare de seigle de la Saint Jean.

On ne doit pas oublier qu'une excellente méthode d'alimentation rationnelles des animaux de ferme consiste à organiser ses semailles de telle sorte que l'on puisse en toute saison et tous les jours leur donner un peu de fourrages verts.

GEORGES BONNEFOY.

Conseil d'Hygiène

(Suite de l'Ordre du jour)

.. * * lainte

Plainte des habitants de la place de la Fontaine-Neuve, la dite place étant transformée en dépôt d'immondices pendant toute la matinée ; — des habitants de la partie Sud de la promenade des quais : même objet ; — des habitants des rues Marbeuf et de la Banque : même objet ; — des habitants, etc., etc.

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

PROGRAMME

SAMEDI 10 JUILLET

A 7 heures du soir : Réception à la Gare des Délégués des Sociétés de l'Intérieur, avec le concours de *la Lyre Bastiaise*. — A 8 heures et demie : Grande soirée théâtrale, avec le concours de la Musique militaire.

DIMANCHE 11 JUILLET

A 8 heures du matin : Réunion des Sociétés, Sections et Délégués au Nouveau Port.

A 6 heures et demie : Défilé des Sociétés sur la place St Nicolas, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*.

A 10 heures : Conférence mutualiste au Théâtre municipal, par M. E. LAIROLLE, avocat, président de la Fédération mutualiste des Alpes-Maritimes, membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

A midi : *Grand Banquet Mutualiste* dans le péristyle du Théâtre Municipal.

A 3 heures : Course de Marathon.

A 4 heures : Régates.

A 6 heures : Lancement de Montgolfières.

A 8 heures et demie : Fête de Nuit sur la Place Saint-Nicolas. — Illumination. — Concert instrumental et vocal. — Bataille de confetti. — Lancement de ballons lumineux. — Embrasement de la jetée du Nouveau-Port. — Feu d'artifice.

Régates

Les patrons d'embarcation qui désirent prendre part aux régates du 11 juillet sont priés de vouloir bien se faire inscrire au siège du Comité, 2, rue Miot.

Le règlement des régates est déposé au bureau du Comité.

Course de Marathon

Les coureurs sont priés de vouloir bien se faire inscrire chez E. Brandizi, où ils pourront prendre connaissance du règlement de la Course.

LE COMITÉ.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Gabriel de Gravone

L'Echo de Paris nous apporte un charmant petit article signé de l'un des maîtres de la critique parisienne, M. Auguste Germain, consacré à notre jeune compatriote Gabriel de Gravone.

Nous sommes heureux de reproduire cet article :

M. de Gravone, 2e accessit, l'an dernier. En excellente posture, cette année ; et je ne serais pas surpris qu'il décrochât quelque brillante timbale, soit en tragédie, soit en comédie.

Il est élégant, il a l'esprit vif ; il ne cabotine pas. Puis, il est noble, « il est là ! ».

Un exemple, il passait l'autre jour sur le boulevard, avec deux de ses camarades femmes.

Trois ouvriers se permettent des réflexions désobligeantes à leur égard. M. de Gravone dépose sa canne et dit : « Venez-y donc ! »

Un des ouvriers vint à M. de Gravone d'un coup de poing le jette à terre. Mais les deux autres s'emparent de la canne et se mettent en devoir de frapper sur lui. Il reprend sa canne et met tout le monde en déroute.

— Diable ! mais c'est Hercule-enfant au Conservatoire.

— Ah dame ! notre espoir est Corse.

— Alors il a les cheveux plats.

— Non, Mademoiselle.... vous le verrez dans Xiphiès de *Mithridate*, et vous constaterez qu'il a les cheveux bouclés. Depuis que Napoléon est mort les cheveux plats se portent beaucoup moins en Corse.

Jeux d'enfants

Le nommé P., Baptiste, âgé de 16 ans, a frappé un coup de martinau sur le nez du jeune Mattei Xavier 14 ans, et lui aurait causé l'un aussi histoire de s'amuser.

L'affaire en reste là, le père du blessé ne portant pas plainte.

Un agent menacé

L'agent de police Chareyre a eu dimanche dernier, de peine à maîtriser un fou-ivre, le nommé Negrata François, sujet italien, qui une hâche à la main causait du scandale dans la rue Napoléon, à 6 heures du soir.

L'agent fut menacé et put avec l'aide d'un soldat du 163e conduire le bonhomme au violon, où il est encore.

La justice informe.

Un drame à Saint Joseph

Un drame rapide et qui n'a eu aucun témoin s'est déroulé dimanche soir à 11 heures 1/2 à Saint-Joseph, sans entraîner heureusement, de graves conséquences.

Le nommé Bonnet François, charretier à Bastia, de passage à Ajaccio a été blessé de deux coups de couteau au têton gauche et à l'avant bras droit. Son agresseur l'aurait invité à prendre un verre, dans un établissement près d'Aspreto et à la sortie l'aurait frappé. Bonnet n'a pu donner qu'un vague signalement de son agresseur.

Après avoir été soigné au poste de police par le docteur Vincenti, la victime a été admise à l'hospice civil.

Ses blessures ne sont pas graves.

Etat Civil

MARIAGES

Moracchini Jean, cordonnier et Tarrani Angèle-Madeleine.

NAISSANCES

Horel Marguerite.

DÉCÈS

Lora Antoine-François, soldat au 163e.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er juillet 1909.

Malgré un courant d'affaires assez restreint, le marché a été très ferme aujourd'hui. Les Fonds d'Etats ont été particulièrement bien tenus. La Rente Française a progressé à 97.55. Le Turc passe à 93.12, le Serbe à 85.40 et l'Extérieure à 99.05. Les Emprunts Russes sont également en hausse. Sociétés de Crédit en excellente tendance. La Société Générale dont l'activité féconde ne se dément pas, est recherchée à 672.

La Banque de l'Union Parisienne et la Société Marseillaise du Crédit Industriel et Commercial placent actuellement au prix de 495 fr. 90.000 obligations de 500 frs 4 0/0 de l'Emprunt Extérieur de la Ville de Kioto (Japon)

Les valeurs industrielles sont fermes. Le Suez se consolide à 4 795.

Valeurs de traction et d'électricité bien disposées. Titres cuprifères alourdis après un début en reprise. Rio 1.910.

En Banque, l'action Ouest Africain Fran-çais est forgue à 605 et la part à 860. Nouvelle et sensible plus-value à 101 de l'action d'Arnoya ; le prix actuel de l'étain laisse à cette Société une très large marge bénéficiaire.

Demandes suivies à 426 *en* obligations Cie Française des Chemins de fer de l'Equateur.

Recettes pour la Cie de Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 25e semaine, frs : 792.989 contre frs : 685 747 pour la semaine correspondante 1908. Plus value totale depuis le 1er janvier fr. 4.433.325.

Les chemins de fer Français se raffermissent.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20°. à midi 21°5. + à 6 heures du soir + 19°. Maxima + 25°. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Sud-Est.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, Pluvieux.

Naissance

M. Auguste Ramelli, avocat à la Cour d'appel, est depuis quelques jours père d'une ravissante fillette qui a reçu les prénoms d'Yvonne-Marie-Félicité-Louise.

Nous nous faisons un agréable devoir d'exprimer à notre sympathique concitoyen et à sa charmante femme nos plus cordiales félicitations, et y joignons nos vœux les plus sincères pour la santé et le bonheur de leur fillette.

Examens du Baccalauréat

Les examens écrits du Baccalauréat ont commencé hier matin, à 6 heures et demie.

Le jury d'examen est composé de M. Constans, président, et de MM. Gaffarel, Houllevigne, Bourget, Decrock, Beandroit, Lacombe, Crémieux, Dannezon, Beley, Darrinlat, Peux, Cotton et Tertier.

Doctorat en médecine

M. Jules Peraldi vient de soutenir très brillamment sa thèse du doctorat en médecine devant la faculté de Paris, et a été admis au grade avec la mention très bien.

M. Peraldi avait choisi comme sujet : « Du rôle des pouponnières dans la lutte contre la mortalité infantile. »

Le nouveau docteur est le fils de l'honorable avoué près le tribunal civil. Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Justice militaire

Sont promus : au grade d'officier d'administration de 1re classe, M. Gualfucci, officier d'administration de 2e classe, greffier près le conseil de guerre de Limoges, maintenu ; — au grade d'officier d'administration de 2e classe, M. Marchetti, officier d'administration de 3e classe, greffier adjoint près le conseil de guerre de Marseille.

Syndicat des Dockers

Les membres composant le bureau du Syndicat des dockers ont donné leur démission.

Avis

Voir à la dernière page les ventes de terres à bon marché en Algérie.

Chemins de fer algériens

M. Piazza Jean-Baptiste est nommé garde-frein au réseau de l'Est-Algérien.

Douanes

M. Lucchini François, adjudant au 15e rég. d'infanterie, est nommé commis des douanes à la résidence d'Halloen-route, direction de Lille.

Troupes coloniales

Ont été nommés à l'emploi d'adjudant : Lorenzi Martin, sergent au 8e colonial, Luigi Ignace-François, sergent-major au 22e ; Frandi François-Marie, sergent au 1er ; Filippi Auguste-César, sergent au bat. de la Côte d'Ivoire ;

A l'emploi de sergent-major : Colonna Pierre-Marie-Dominique-Antoine, sergent au 3e tonkinois ; Giannesini Jean-Baptiste, sergent au 3e sénégalais ;

Au grade de sergent : le caporal Le François, du bataillon de Diego ; grade de maréchal des logis, le brigadier Padovani Charles, du 5e rég. d'artillerie coloniale.

Contributions indirectes

Ont été nommés préposés de 3e classe des contributions indirectes, à Collo ville, M. Castagnini, receveur buraliste de 1re classe à Lanquetol ; à Brainse M. Orsoni, receveur buraliste de 1re classe à Ginosserris.

Bonne occasion

Excellent vin de Souris, à 0,30 cent. mes le litre.

S'adresser aux bureaux du Pet *Bastiais*.

A vendre

Fonds de Boulangerie. S'adresser M. Jean Graziani, agréé, 8, Boulevard du Palais, au 1er.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru Comte Gregorj, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

Avant d'acquérir les fournitures nécessaires ceux qui ont à construire se félicitèrent sûrement de s'être informés des conditions avantageuses offertes par la maison de Matériaux pour la Construction

JOSEPH LUCCHETTI

45, *Boulevard Paoli, Bastia*

qui livre tous les articles s'y rapportant et dont elle garantit la qualité à des prix très réduits.

Plans, devis, projets pour constructions fournis à titre gracieux sur demande.

Oreste Bingini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Etat-Civil

MARIAGES

Sodini Joseph-Louis, cantonnier au chemin de fer, et Olmeta Joanne-Marie, tailleuse.

NAISSANCES

Ramelli Yvonne-Marie-Félicité-Louise. — Chiesa Marie-Clémentine. — Mattei Jean-Paul. — Vanetti Jacques-Edouard.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Jeanne Stefani, veuve Canessa ; M. Culioli, instituteur, Mme Culioli, née Stefani, et leur fils ; M. Antoine Stefani ; Mlles Angèle et Adeline Stefani, de Bastia ; Mlle Sagra Stefani, de Sotta ; M. et Mme Antoine Stefani, de Sotta, et leur fils ; M. Alexandre Stefani, facteur des postes à Paris, Mme Stefani, et leurs enfants ; M. Jean Stefani, de Sotta ; Mlles Rosine, Ramasola, Rosalie et Sagra-Marie Stefani, de Sotta ; M. Pardi, employé aux C. F. D., Mme Pardi, et leurs enfants ; M. César Bastiani, brigadier d'octroi, Mme Bastiani, née Franceschi, et leurs filles ; Mme veuve Toussaint Franceschi, née Laverzi, et ses filles ; Mme veuve Roland Franceschi, née Padovani, et ses enfants ; M. Dominique Franceschi douanier à Alger, Mme Franceschi, et leurs enfants ; M. Archange Franceschi, brigadier fourrier au 38e d'artillerie, Mme Franceschi, et leur fils ;

Les familles Stefani de Sotta, Milleire de Sotta et de Figari, Panoti de Sotta, Casalli, Franceschi, Padovani de Bastia, Culioli, Comiti, Scaglia, Serra, Grimaldi, Poetri, Laurenzi, Quilici, Bianconi et Castelli de Porto-Vecchio,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR PAUL-FRANÇOIS STEFANI

Agent de Police à Bastia

sur époux, père, beau-père, frère, oncle, beau-frère, cousin et allié, décédé à Marseille, dans la 55e année de son âge.

Les obsèques auront lieu à Bastia, mardi, 6 courant, à 9 heures du matin. La levée du corps se fera aux hangars Fraininet.

Maison mortuaire, rue de la Banque, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00369

BOURSE DE PARIS

	3 juillet — 5 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien	97 52 — 97.50
de 3 0/0 amortis.	97.85 — 98.00
	ex-coupon

LE DÉPLACEMENT de M. Chaleil

Paris, 5 juillet.

Plusieurs journaux annoncent que le Président du Conseil aurait promis à M Cecraldi, député de Vervins, qu'à la suite des scandales administratifs qui viennent d'être révélés, M. Chaleil, préfet de la Corse, ne retournerait pas à son poste.

Élections Municipales

San Gavino di Tenda

Santo Pietro di Tenda, 5 juillet.

Les élections municipales du 3 mai 1908 ayant été invalidées par le Conseil d'Etat pour affichage tardif, les électeurs de notre commune étaient convoqués dimanche 4 juillet, pour procéder à de nouvelles élections.

La liste du maire Agostini a été élue sans concurrents.

Elections Législatives

SOMME

Amiens, 5 juillet.

Les électeurs de la deuxième circonscription d'Abbeville étaient appelés hier à élire un député en remplacement, de M. Ernest Gellé, républicain progressiste, décédé.

Quatre candidats étaient en présence.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 20 019
Votants : 16 479

Ont obtenu : MM.

Le Baron des Lyons, conservateur, 5 972 voix

Marius Delahaye, avocat, républicain de gauche, 4 684 ;

Paillarès, radical-socialiste, 2 347 ;

Becquerelle, socialiste unifié, 2 475

Il y a ballottage.

***

Aux élections générales de mai 1906, M. Gellé avait été élu par 9.833 voix, contre 5.143 à M Paillarès, et 2.074 à M. Becquerelle.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1894-1896

Paris, 5 juillet.

L'obligation portant le numéro 339 836 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 153 717 est remboursable à *vingt-mille francs*.

Foncières 1879

Les obligations portant les numéros 1.037.235 et 1 184.202 sont sorties remboursables chacune à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 1.343 340 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Foncières 1885

L'obligation portant le numéro 549 980 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 156 859 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

Foncières 1909

L'obligation portant le numéro 670 416 est sortie remboursable à *cinquante mille francs*.

Les Scandales Corses

Réunion contradictoire

Paris, 5 juillet.

Une grande réunion contradictoire, organisée par *l'Union des Corses et des Amis de la Corse*, doit avoir lieu ce soir, dans la grande salle des Sociétés Savantes.

Cette réunion sera présidée par M. Cecraldi, député de Vervins.

Tous les orateurs doivent parler sur les *Scandales administratifs de la Corse*.

Conseil Général

Une élection sensationnelle

Paris, 5 juillet.

Les électeurs du canton de Montfort-l'Amaury étaient convoqués hier, à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général.

Deux candidats étaient en présence :

M. Marcel Habert, ancien député, nationaliste.

M. Poirson, ancien préfet, sénateur de Seine-et-Oise.

La lutte a été très vive.

M. Marcel Habert a été élu par 4380, voix contre 4396 à M. le sénateur Poirson.

L'état de Santé DU GÉNÉRAL DE GALLIFFET

Paris, 5 juillet.

Le bulletin de santé du général de Galliffet, qui a été signé ce soir par les médecins qui le soignent, porte : « Nuit bonne, état stationnaire, mais grande faiblesse. »

MARSEILLE

La Grève DES INSCRITS MARITIMES

La Sentence Arbitrale

Les Inscrits maritimes se déclarent satisfaits

Marseille, 5 juillet.

Grande réunion ce matin, à la Bourse du Travail.

Tous les inscrits maritimes disponibles y assistaient.

Le citoyen Rivelli, secrétaire général, a donné lecture de la sentence d'arbitrage rendue par M. Ditte.

Après cette lecture, qui a été hachée plusieurs fois par les applaudissements de l'assemblée, M. Rivelli a prononcé un long discours, dans lequel il a engagé les inscrits maritimes à rester groupés autour de la bannière syndicale, de cette bannière qui nous mènera petit à petit à la victoire.

A MALTE

Un Phénomène inquiétant

Les craintes d'un tremblement de terre

Paris, 5 juillet.

L'Eclair reçoit de son correspondant à Malte l'information suivante :

« La mer, calme comme un lac, se retire lente pour se gonfler soudainement.

» Des vagues énormes inondent les quais, et brisent tout.

« Ce phénomène, qui se renouvelle toutes les heures, est accompagné de mugissements épouvantables.

« Un phénomène identique s'est produit, à Messine, la veille de la terrible catastrophe de décembre dernier. »

La population est terrorisée.

AU MAROC

SOULÈVEMENT GÉNÉRAL *imminent*

Londres, 5 juillet.

Le *Daily Télégraph* publie des dépêches de ses correspondants de Tanger et de Fez annonçant un nouveau d'effervescence politique au Maroc.

Un soulèvement général est imminent.

Plusieurs tribus se sont déjà déclarées hostiles au maghzen.

Cependant le Sultan continue à ne montrer aucun signe d'inquiétude.

BAYONNE

Condamnation de l'Evêque

Bayonne, 5 juillet.

L'évêque de Bayonne comparaissait lundi dernier devant le tribunal correctionnel de cette ville, avec deux de ses curés, pour répondre d'une lettre contre la loi de dissolution de biens d'église.

Le jugement, qui avait été renvoyé à huitaine, a été rendu aujourd'hui.

L'évêque de Bayonne a été condamné à 500 francs d'amende.

Cour d'assises de la Drôme

LA BANDE des Chauffeurs de la Drome

Troisième journée

Valence, 5 juillet.

Le palais de justice est envahi de bonne heure par une foule énorme.

Dès l'ouverture des portes, les tribunes réservés au public se remplissent rapidement.

Le président continue l'interrogatoire des quatre accusés.

Les bandits semblent moins surexcités et moins acharnés les uns contre les autres.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellation Dumont

M. Charles Dumont, député radical du Jura, a déposé, sur le bureau de la Chambre, une demande d'interpellation sur la convention de Berne relative aux voies ferrées à construire en France et en Suisse, en vue de faciliter l'accès du tunnel de Simplon.

Les Affaires de Crète

M. Denys Cochin, député conservateur de la Seine, monte à la tribune pour développer son interpellation sur le retrait des troupes de Crète.

M. Pichon

ministre des Affaires étrangères, indique les mesures prises de concert avec les puissances intéressées.

La réponse des puissances à la note turque sera remise dans quelques jours à Constantinople, l'entente étant complète entre les quatre cabinets.

Une démarche sera faite collectivement à Athènes et à la Canée pour recommander le calme.

L'évacuation des troupes internationales est fixée au 24 juillet.

M. Denys Cochin se déclare satisfait.

L'incident est clos.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A ALGER

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi constituant en Université les écoles de l'enseignement supérieur, à Alger.

Après une courte discussion, le projet de loi est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

M. Cruppi

ministre du Commerce, monte à la tribune et expose longuement les vues du Gouvernement.

L'orateur fait ressortir que la politique du Cabinet est une politique d'entente économique.

M. Klotz

président de la Commission des douanes, commence à réfuter certains arguments fournis par certains orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

VENTE VOLONTAIRE

Il sera procédé ce jourd'hui six juillet courant, à 9 heures du matin à Bastia, cours Sebastiani, à la vente volontaire aux enchères publiques de deux chevaux âgés de 16 et 17 ans.

La vente aura lieu au comptant sous peine de folle enchère.

Il sera perçu en sus de la vente le 6 0/0.

L'huissier I. I de commissaires-priseurs,
JEAN BATTESTI

VENTE par suite de saisie-exécution

Il sera procédé le jeudi 8 juillet 1909, à huit heures du matin et jours suivants, dans un magasin rue de l'Opéra, 33, à Bastia, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente, consistant en étagères, bancs, tiroirs et diverses étoffes, etc , etc.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

P. ORTOLI.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES
Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GET'S OLD RHUM
POR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Fiacres exquis, Parfum naturel, Goût sec Assuré.
Exiger les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Imprimé en noir Etiquette de MM. GET Frères Importateurs à PIPPERSNIT. à
MAISON FONDÉE EN 1796

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

Etude de Me TOTTI
Avoué à Bastia,
10, Boulevard du Palais

Vente sur Licitation

Le lundi, vingt-six juillet 1909, à neuf heures du matin, devant M. Cristofini, juge au Tribunal civil de Bastia, délégué à cet effet, dans la salle des audiences du dit Tribunal, au Palais de Justice à Bastia, il sera procédé à la vente, sur licitation, des immeubles ci-après désignés dépendant de la succession du sieur Alessi Antoine Jean, et Marie-Vincente Rocuno, son épouse, conjoints, propriétaires, de leur vivant demeurant à Bastia,

Sur la poursuite des sieurs et dames :

1° Veuve Alessi Sampiero, sans profession, demeurant et domiciliée à Toulon ; 2° Joséphine Agostini, épouse Bernardi, sans profession ; 3° Bernardi Aristide, représentant de commerce, celui-ci pour autorisation de sa dite épouse et en sa qualité de tuteur du mineur Eugène Valery, tous deux demeurant et domiciliés à Bastia ; 4° Charlotte agostini, en religion sœur Sainte Eugénie, demeurant à Lacenay, domicilié de droit à Bastia ; 5° Antoinette Agostini, épouse Paoli, sans profession ; 6° Paoli Eugène-Simon, receveur aux wagons-lits, celui-ci pour autorisation de sa dite épouse, tous deux demeurant ensemble à Paris,

ayant pour leur avoué constitué Me Totti, demeurant à Bastia, boulevard du Palais, n° 10 ;

Contre les sieurs et dames : 1° Alessi Louis, professeur de dessin ; 2° Valery Benoite née Alessi, sans profession ; 3° Valery Augustin, patron boulanger, celui-ci pour autorisation ; 4° Constance Alessi, épouse Quilio, sans profession ; 5° Hector Quilio, employé des Postes, celui-ci pour autorisation, tous domiciliés à Bastia, ayant pour leur avoué constitué Me Dapelo, Et en présence du sieur Valery Dominique, subrogé tuteur du mineur Valery Eugène.

Désignation des immeubles à vendre

1° Un magasin à deux grandes portes sis rue Napoléon, n° 45, formant le n° 1 de la désignation des lieux.

Mise à prix. . . 8 000 fr.

Deuxième lot.

Une maison composée de trois pièces situées même rue et même numéro au quatrième étage.

Mise à prix, . . 2 400 fr.

Troisième lot.

Mansardes de la dite maison composées de trois pièces et un réduit.

Mise à prix, . . 1.600 fr.

Quatrième lot.

Un magasin avec entresol situé rue des Terrasses.

Mise à prix, . . 2.400 fr.

Me Totti, avoué poursuivant, et Me Dapelo, avoué colicitant donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant.

J. TOTTI

Bastia, Imp. Ollagnier.

La vente de ces immeubles a été autorisée par jugement du Tribunal civil de Bastia en date du seize juin 1906, enregistré et signifié. Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe du dit Tribunal le onze juin 1909.

Mises à prix et Lotissement

La mise à prix a été fixée par le jugement susénoncé à la somme de :

Premier lot.

Un magasin à deux grandes portes sis rue Napoléon, n° 45, formant le n° 1 de la désignation des lieux.

Mise à prix. . . 8 000 fr.

Deuxième lot.

Une maison composée de trois pièces situées même rue et même numéro au quatrième étage.

Mise à prix, . . 2 400 fr.

Troisième lot.

Mansardes de la dite maison composées de trois pièces et un réduit.

Mise à prix, . . 1.600 fr.

Quatrième lot.

Un magasin avec entresol situé rue des Terrasses.

Mise à prix, . . 2.400 fr.

Me Totti, avoué poursuivant, et Me Dapelo, avoué colicitant donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant.

J. TOTTI

Bastia, Imp. Ollagnier.

TERRES A BON MARCHÉ
en Algérie.
2me VENTE EN AOUT 1906

Le Gouvernement Général de l'Algérie met en vente, à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêts, avec une prime à la résidence et à l'exploitation personnelle qui peut aller jusqu'à remise des trois dernières huitièmes du prix de vente :

179 PROPRIÉTÉS de 24 à 218 hectares réparties dans les trois Départements.

La vente commencera le 2 août 1909 à Constantine ; le 16 août 1909 à Alger ; le 30 août 1909 à Oran.

Elle aura lieu à prix fixe et à bureau ouvert, on peut se présenter en personne ou par mandataire.

Renseignements, notices et plans à la Direction de l'agriculture à Alger, à l'Office de l'Algérie à Paris (Palais-Royal) et dans les Préfectures d'Algérie.

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE à 1 fr. par an.
Bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, unies, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouleaux applatisseurs.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
2d Etage, 18, au 1er
Maison Zuccarelli

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes, — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des moyens malhonnêtes : le stylet pour la désinfection de toute cavité dentaire.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGENE PERIOCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tres modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant
L.-B. OLLAGNIER
Imp. Ollagnier.

Un prospectus l'AMARO est joint aux exemplaires du présent numéro.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Oresto BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15 : — Vin de Barbera et Gentinese : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75. — Marsala Fiorio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasche 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouges 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acetylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 650 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui vendrait ses moyen négoce ou bien "ou fonds de commerce, de matériel, installations et marchandises.

JE DONNE 100.000fr.
Chauves !
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur matrice primitive.

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

TRENTE QUATRIEME ANNÉE. — N° 185 — MERCREDI 7 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3e mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE CORSE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Benoît XI.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 3 h. 56 m. — Coucher, 7 h. 11 s.
Dernier quart., le 9. — Nouv. Lune, le 16.
Fête de Demain : Sainte Elisabeth.

6 JUILLET

MERCI

Au lendemain de la mort du vice-roi de la Corse, ses lieutenants, ses créatures furent les premiers à juger sévèrement son règne néfaste.

Nous, qui avions attaqué en face l'*Idole pourrie*, nous étions quand même gênés par une aussi belle inconscience En montrant l'œuvre à accomplir, ils démontraient victorieusement qu'on n'avait encore rien fait.

Avec nos populations discréditées par la faute d'un seul homme, nous attendions vainement les résultats pratiques de cette trop célèbre Commission, lorsque la note des frais de déplacement de ces enquêteurs à bon marché (soit une quarantaine de mille francs), nous ramena au sentiment des réalités.

M. Delanney se décide enfin à laisser entrevoir la publication de son rapport. Il est vrai, qu'entre temps, notre ami, Pascal Ceccaldi, député radical de Vervins, complétant l'œuvre de cette commission fantôme, avait manifesté l'intention de faire connaître à la Chambre les résultats de son enquête personnelle sur les scandales administratifs qui, depuis le 9 juin, alimentent la presse parisienne.

La tribune du Parlement ne tentera cependant pas nos représentants.

Nos Q. M. sont plus modestes, ils se contenteront d'une enceinte plus appropriée à leur éloquent silence.

Au mois d'octobre, c'est-à dire, à la prochaine réunion du Conseil général, M. Antoine Gavini se propose de poser quelques indiscrètes questions à M Chaleil.

M. de Parville avait indiqué comme dates critiques, les 12, 23 et 30 juin, (on sait que ses prédictions se sont réalisées) il sera obligé de nous annoncer un mouvement sismique, pour la première quinzaine d'octobre, dont le centre sera Ajaccio, mais cette fois le mouvement ne serait que préfectoral.

M. Gavini va exposer, paraît-il, le gâchis croissant de nos finances départementales, l'abus des fonds provenant de l'Assistance aux Vieillards, la pression administrative dans la dernière élection de Sartene. Il stigmatisera en termes énergiques, la nomination de ces médecins administratifs, dont les appointements vont grever notre budget, déjà si entamé, et qui vaccineront à nos frais, aux lieu et place de tous ces petits médecins assez peu consciencieux, pour prêter un concours gratuit et désintéressé.

Il dira un mot, en passant, des escadrons volants de son homonyme de Vescovato, et il flétrira, comme il convient, la politique familiale et antirépublicaine de notre Préfet.

Nous notons cependant avec joie, que l'*Union Générale des Corses de Paris* n'a pas voulu attendre une échéance aussi lointaine, et surtout aussi problématique.

Par son entremise, une voix puissante et autorisée s'est élevée en faveur de la « Terre qui se meurt. »

La personnalité de M. Jacques Dhur, rédacteur au journal *Le Journal*, s'est trop souvent mise au service des causes généreuses et justes, pour que nous ayons besoin de la présenter longuement à nos lecteurs.

On lira son article éloquent, avec intérêt, avec reconnaissance.

Avec nous, on dira merci, de tout cœur, au brillant écrivain.

De toutes ces polémiques, d'accons en sortiront brisés ou amoindris, mais la Corse, libérée de la tyrannie, revivra enfin les beaux jours de son histoire glorieuse.

JOSEPH AJACCIO.

LA CORSE SE MEURT
de l'Egoïsme d'un Politicien

Un des départements français les plus riches qui soient, où les ressources agricoles, minières, sylvestres, sont plus abondantes que partout ailleurs ; une terre où croissent les palmiers, les cactus, les agaves, les figuiers, la canne à sucre, le coton, aussi bien que les oliviers, les châtaigniers et les pins, aussi bien que la vigne ou les céréales ; un sous-sol qui regorge de cuivre, de fer, d'antimoine, de mercure, d'or, d'argent, d'amiante, — un département enfin où, cependant, les habitants meurent littéralement d'inanition, voilà le spectacle paradoxal que nous offre aujourd'hui la Corse, — l'Ile de Beauté !...

Pays de misère !... Au flanc des collines éternellement vertes, où, parmi les futaies et les taillis, sifflent les merles, les paysans s'en vont, sombres, le dos courbé, dévorant l'époque maudite où la République de Gênes avait livré la Corse à la Banque de Saint-Georges, sa créancière, et où les mercenaires génois pressuraient le peuple, — lui faisaient suer impôt sur impôt.

Et que l'on ne croie pas que j'exagère. Le président du Conseil, M. Clémenceau, a lui-même constaté le mal. « La misère de la Corse est telle, a-t-il déclaré, que celle d'aucun pays d'Europe ne peut lui être comparée. »

C'est que depuis longtemps on n'a rien fait pour notre Ile méditerranéenne, qui devrait être un paradis et que l'ambition égoïste d'un politicien a transformée en enfer. Au lieu de travailler à l'assainissement des côtes orientales et méridionales, où la malaria abat chaque année des centaines de victimes, — la durée de la vie humaine est en moyenne de 27 ans à Porto-Vecchio, 26 ans à Saint-Florent, 23 ans à Aleria, 22 ans à Béguglis ; — au lieu d'attirer les capitaux vers le pays qu'il représentait ; au lieu d'en faire valoir les richesses inestimables, cet homme préféra assurer éternellement sa réélection en faisant de ses compatriotes des fonctionnaires. A Ajaccio, près de la préfecture, un café où il tenait ses assises, était appelé par les paysans : « le café où on donne les places. » C'était là que les postulants à un emploi public venaient se recommander à leur député, — et leur demande aboutissait toujours.

C'est que, par ses relations et ses talents, cet homme s'était acquis une influence extraordinaire. Il était incontestablement l'empereur de l'Ile. Le jour de l'ouverture de la session du Conseil général, qu'il présidait, les paquebots de la Compagnie Fraissinet qui n'arrivent à Ajaccio, en temps ordinaire, qu'à trois heures du matin, l'amenaient, lui, à toutes chaudières, à dix heures et demie du soir. Les préfets étaient dans sa main. Et, là bas, dans l'Ile séparée du continent et où le contrôle du pouvoir central est difficile, le préfet est dans la même situation que le gouverneur d'une de nos colonies. Il est le maître presque absolu du pays. Seulement, nos colonies sont subventionnées. La Corse, département français, ne l'est pas. De là l'effroyable misère qui y sévit.

Traqué par cette misère, il ne reste plus au Corse qu'à s'expatrier ou à se réfugier dans le fonctionnarisme. Il y a 30.000 Corses aux Antilles, 50 000 au Vénézuéla, en Argentine, au Brésil ou en Tunisie, qui font de l'élevage et de l'agriculture. Il y a 200 000 Corses dans nos administrations publiques.

J'ai dit que, là-bas, l'éminence grise du préfet, proconsul réel de l'Ile, exerçait un pouvoir presque absolu. Un exemple. Dans ce département, où les haines de familles sont si vives, — parfois meurtrières, — presque tous les magistrats sont nés dans l'Ile. A la Cour d'appel de Bastia, il y a treize conseillers qui portent des noms corses. Deux seulement semblent être originaires du continent. Aux tribunaux civils de Bastia, d'Ajaccio, de Calvi, de Sartene, tous les juges sont Corses — oui, tous. A Corte, le substitut seul pourrait, si j'en crois son nom, être né ailleurs que dans le pays.

Comment veut-on, après cela, que la justice soit équitablement rendue et que des considérations personnelles ne viennent pas — inconsciemment peut-être — peser sur les décisions des juges ?...

C'est à cette situation spéciale d'un des pays, je le répète, les plus riches du monde, qu'est dû le malaise général qui arrête, en Corse, l'essor des affaires et crée de la misère et des ruines. On a dit que le Corse était paresseux. C'est un reproche gratuit. Le Corse est à la fois laborieux et sobre. Mais on ne lui fournit pas les moyens d'exercer son énergie, de manifester sa volonté de travailler. La preuve ?... Où qu'ils se trouvent éparpillés par les hasards de l'émigration, les Corses, généralement, prospèrent et obtiennent de surprenants résultats.

Voyez le Cap-Corse. Ceux d'entre eux qui, s'étant enrichis ailleurs, sont revenus dans l'Ile et se sont fixés sur ce point, l'ont transformé en un jardin splendide. Mais tout le reste de la Corse est en friche, — ou à peu près. Et je ne connais pas de plus désolant voyage, que le voyage en guimbarde automobile d'Ajaccio à Sartene, en passant près des richissimes pâturages, hélas ! délaissés, du Campo dell'Oro.

Oui, en guimbarde automobile ! Car — et c'est là une chose monstrueuse — la Corse est le seul département français où un des plus riches arrondissements — toute cette terre merveilleusement fertile du Sud — ne soit pas relié au chef-lieu par une voie ferrée.

Il y a en tout et pour tout le chemin de fer d'Ajaccio à Bastia, qui dessert Corte et qui envoie quelques timides ramifications à droite et à gauche. Mais, seule, se trouve desservie la partie nord et nord-est de l'Ile. Et encore !... La taxe du transit et du transport est si élevée, comparativement à celle des réseaux continentaux, que les propriétaires préfèrent s'abstenir de tout négoce. Le commerce est ainsi rendu impossible.

Sur le continent, la taxe moyenne perçue par voyageur et par kilomètre est, pour la 3e classe, de 2 centimes 93 ; elle est de 4 centimes 25 sur le réseau avorté de la Corse, — de 4 centimes 25, c'est-à-dire de près du double !...

Pour les marchandises, l'écart est le même : 5,16 par tonne kilométrique sur le continent ; 9,24 en Corse !...

Et encore la Compagnie exploitante n'assure-t-elle pas le transbordement des marchandises sur les vapeurs qui font le service avec Marseille et Toulon !

Pourtant, cette Compagnie a encaissé depuis 1888 un bénéfice net de 1.675 000 francs sur les forfaits de construction des lignes de Ponte-Leccia à Calvi, de Casamozza au Fium'Orbo, et de 3 086 000 fr. sur les dépenses d'exploitation, sans compter le bénéfice qu'elle a réalisé depuis 1887 et qu'elle réalisera jusqu'en 1981 sur les annuités de remboursement des forfaits de construction.

Ces avantages ne l'empêchent pas de n'en accorder aucun à des malheureux cheminots, qui ont été acculés à la grève, ce qui suspend de façon absolue tout transit et tout transport ; de même, elle n'a rien fait pour améliorer son matériel ; mieux, elle a diminué en temps normal le nombre de ses trains pour augmenter sa prime d'économie !...

La Corse se meurt du manque de voies ferrées et de routes. Les riches cantons de Sermano et Venaco ne communiquent pas avec leurs voisins de Piedicorte, Alesani et Piedicroce. La Corse se meurt, et elle devrait être le jardin du monde !...

Ce n'est pas sans une intense émotion d'artiste que les touristes — trop rares — qui visitent l'île dédaignée et délaissée admirent la sauvagerie âpre des Bouches de Bonifacio, la majesté grandiose des golfes de Valinco et d'Ajaccio ; et cette impression s'accroît encore lorsque, s'enfonçant dans l'intérieur des terres s'élevant sur les pentes des montagnes ombragées de pins noirs, ils foulent les tapis d'asphodèles des forêts de Vizzavona et du Monte-d'Oro.

Toute la Corse est à voir. A chaque tournant de route, de chaque coin de paysage s'exsurent un souvenir d'héroïsme et une vision de beauté. Que ce soit sur les déclivités de la Pentica ou des monts qui dominent Bastelica ; que ce soit, en sortant d'Ajaccio, près de la grotte de Bonaparte, en face des îles Sanguinaires ou sur la route qui conduit à la fontaine du Salario ; que ce soit à Corte ou à Calvi, à Propriano ou à Sartene, ou à Bastia, — la grande ville maritime qui si longtemps souffrit de la domination génoise ; que ce soit dans le Niolo, où les hommes réalisent le type arverne, ou à Cargese, où s'est conservée, semble-t-il, la Grèce antique, avec son costume et sa langue, partout la nature généreuse et douce est à la fois pleine des promesses de l'avenir et des enseignements du passé.

Et, en face du sublime paysage du golfe de Porto, quand, au soleil couchant, frappant sur les falaises de porphyre rouge, — les calanques, — la mer rutile et semble baigner de sang la rade de Piana, on se sent envahi tout entier par une de ces émotions accaparesses de tout l'être qui ne laissent plus de place pour la pensée. Pourtant, derrière ces calanques, que Guy de Maupassant déclarait être le plus splendide spectacle du monde ; derrière ces falaises glorieuses déchiquetées par les assants de la mer Tyrrhénienne, des hommes ont faim sur la terre des Communes. Est-il possible que cette outrageante anomalie puisse exister et que, dans cette richesse éclatante à l'excès, il puisse y avoir de la misère ?... Hélas ! les hommes se complaisent à défaire ce qu'a fait la nature. Et la cause de la misère des Corses, elle est tout entière dans l'œuvre néfaste de quelques-uns.

C'est pour détruire les effets de cette œuvre que s'est constituée l'« Union générale des Corses et des Amis de la Corse ». Cette Union, à peine née et déjà forte, m'a confié la mission de crier la détresse de l'Ile — et d'en dire les causes. Voilà qui est fait. Et je suis sûr que mon appel ne restera pas sans écho...

JACQUES DHUR.

(Le Journal)

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 8 juillet, à 8 h. et demie

Le Progrès de Boufarik, p. r.,	Favarel.
La Dame de Cœur, ouv.,	Duval.
Marche indienne,	Sellénick.
L'Auréole, fant.,	Bajus.
Sourire d'Avril, valse,	Degrot.

Le Chef de Musique, TIBERI.

COMMISSION
Extraparlementaire et Interministérielle
chargée d'étudier
LA SITUATION ACTUELLE DE LA CORSE

Compte rendu des Travaux de la Commission
par M. DELANNEY, président

Le Président de la Commission extraparlementaire et interministérielle de la Corse, à M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des travaux de la commission instituée par décret du 24 septembre 190.., en vue de fournir un aperçu exact de la situation de la Corse et de proposer les mesures les plus propres à réaliser la réorganisation des services administratifs et le relèvement économique de ce département.

Une sous-commission composée des membres du bureau, d'un représentant de chacun des ministères intéressés, à laquelle furent adjoints les chefs de service départementaux, s'est rendue en Corse au mois d'octobre pour procéder à une enquête sur place.

Son départ fut précédé d'un appel aux collectivités, aux groupements, aux membres des assemblées élues, à tous ceux qui s'intéressent à la Corse. Un mémoire écrit fut demandé aux députés comme aux personnes qui ne pourraient se présenter devant la sous-commission. Il s'agissait d'intéresser les Corses au sort de leur propre pays et de les amener à faire connaître leur opinion sur les remèdes qu'il conviendrait d'apporter à la situation de l'île. Cet appel fut publié à la fois dans la presse locale et dans le recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pendant vingt et un jours, la sous-commission conduisit son enquête dans les principaux centres du département et dans la plupart des localités qu'elle traversa, au cours de déplacements destinés à lui faire parcourir les différentes régions de l'île. Elle revint à Paris, munie de dépositions nombreuses, de mémoires plus nombreux encore. Elle revint surtout avec l'impression exacte que laissent les choses vues et bien vues, au cours d'opérations menées parfois à l'improviste, sans apparat comme sans arrière-pensée.

Cette documentation, répartie entre les rapporteurs, a servi de base à leurs travaux. Examinés en sous-commission, les rapports ont été ensuite soumis à la commission et leurs conclusions adoptées par elle au cours de séances répétées, quelque peu retardées par la période des élections sénatoriales.

Vous trouverez dans les rapports spéciaux un aperçu aussi complet que possible de la situation exacte de la Corse et les propositions motivées de la commission.

Voici l'énumération de ces rapports et le résumé des conclusions de chacun d'eux.

Travaux publics, Postes et Télégraphes

(M. Fontenoilles, ingénieur en chef des ponts et chaussées, adjoint à la direction des chemins de fer au ministère des travaux publics, rapporteur.)

I

SERVICES MARITIMES POSTAUX

Création d'un contrôle actif. — Stricte application du cahier des charges. — Remaniement du tarif relatif aux frais d'embarquement et de débarquement. — Développement des tarifs communs.

II.

CHEMINS DE FER

Prolongement de Ghisonaccia à Bonifacio. — Construction d'une ligne d'Ajaccio à Propriano, Sartene et Bonifacio. — Suppression ou réduction à 3 p. 100 de l'impôt de 12 p. 100 sur le prix des transports en grande vitesse.

III.

PONTS ET CHAUSSÉES

Relèvement du crédit d'entretien des routes. — Rectifications ou classements. — Amélioration des ports de l'île.

Avantages spéciaux à concéder au personnel envoyé en Corse.

Agriculture et Forêts

(M. Carrier, inspecteur des améliorations agricoles au ministère de l'agriculture, rapporteur).

I.

AGRICULTURE

Réorganisation de la police rurale. — Confiscation des troupeaux comme sanction des délits de pâturage ou de dévastation de récoltes.

Exécution des travaux d'assainissement de la plaine orientale. — Exécution des travaux nécessaires à la mise en valeur et à l'irrigation des vallées occidentales par des associations syndicales largement subventionnées, sous le régime amendé de la loi du 21 juin 1865. — Remplacement du jury d'expropriation par des experts techniques, conformément à la loi du 16 septembre 1807.

Développement de l'enseignement agricole. — Son introduction dans l'enseignement primaire et primaire supérieur. — Création d'écoles d'hiver ou de saison.

Plus grande mobilité donnée aux professeurs départementaux et spéciaux d'agriculture. — Organisation de syndicats professionnels, de sociétés d'élevage, de coopératives de production. — Création de concours agricoles, de foires et marchés, de champs de démonstration.

Organisation du crédit agricole.

Classement des châtaigneraies comme massifs soumis au régime forestier.

Avantages spéciaux à concéder au personnel en Corse.

II.

FORÊTS

a) Reboisement. — Abrogation pour la Corse de la loi du 18 juillet 1906, relative à l'abaissement des pénalités en matière forestière.

Application à la Corse de dispositions analogues à celles de la loi du 19 août 1893, relative aux mesures à prendre contre l'incendie dans les régions des Maures et de l'Estérel. — Soumission des bois communaux au régime forestier.

b) Reboisement. — Achat par l'Etat de la plus grande étendue possible de terrain en vue du reboisement. — Subvention aux communes, aux particuliers ou aux associations qui entreprendraient des travaux de reboisement ou d'aménagement de montagnes.

Avantages spéciaux à concéder au personnel envoyé en Corse.

Instruction publique

(M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique, rapporteur).

Faculté pour l'Etat de ne plus limiter à 80 p. 100 sa participation aux travaux de construction, reconstruction et agrandissement des établissements scolaires de la Corse. — Exécution de ces travaux et des réparations par le service des ponts et chaussées.

Avantages spéciaux à concéder au personnel de l'enseignement envoyé en Corse.

Justice

(M. Pierangeli, député, rapporteur).

Recrutement partiel de la gendarmerie dans l'île. — Exclusion des lois d'amnistie des crimes commis en matière électorale. — Création d'un siège de conseiller à la cour de Bastia.

Intérieur

(M. Pujalet, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur, rapporteur).

I.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Limitation du port d'armes apparentes. — Institution d'une police rurale d'Etat. — Institution d'une police d'Etat dans les villes d'Ajaccio et de Bastia. — Augmentation de l'effectif des commissaires spéciaux. — Rattachement de la Corse à la neuvième brigade mobile.

II.

ASSISTANCE ET HYGIÈNE PUBLIQUES

Modification des conditions d'application en Corse des lois d'assistance et d'hygiène publiques. — Groupement par voie de règlement d'administration publique, de ces divers services, sous l'autorité du préfet, en circonscriptions médicales et sanitaires dirigées par des médecins appointés. — Inéligibilité de ces médecins aux fonctions municipales dans leur circonscription.

III.

CHEMINS VICINAUX

Classement des chemins de toutes catégories comme chemins d'intérêt commun. — Augmentation des ressources affectées à la vicinalité. — Contrôle de l'assiette et de l'exécution de la prestation.

Finances

(M. Sauvalle, inspecteur des finances, rapporteur).

I.

RÉFORMES FINANCIÈRES

Assimilation douanière complète entre la Corse et le territoire continental pour tous les produits, à l'exception des tabacs, avec suppression de toutes restrictions et perceptions à l'entrée des produits expédiés de Corse sur le continent. — Fixation pendant dix ans du droit sur les cafés aux trois quarts des droits perçus à l'entrée en France. — Fixation des droits sur les tabacs en feuilles, à fumer, cigares et cigarettes, à 250, 400 et 500 fr. les 100 kilogr. — Perceptions sur les sucres, les sels et les bières des mêmes droits que sur le continent. — Elévation du droit sur l'alcool de 90 à 130 fr. — Fixation du prix de vente des poudres de chasse aux trois quarts du tarif continental.

Assujettissement à l'enregistrement et au timbre au débet des procès-verbaux, jugements et tous actes relatifs à la poursuite des contraventions.

Allégement des contributions directes perçues en Corse. — Rédaction, par les contribuables, des matrices de la contribution personnelle, après simple avis des commissaires répartiteurs.

II.

GESTION FINANCIÈRE DES COMMUNES

Garantie par le département avec l'autorisation du Gouvernement et sous réserve de l'attribution de gages spéciaux, des emprunts contractés par les communes pour la liquidation de leurs dettes certaines et exigibles.

Enquête ordonnée tous les cinq ans sur la situation des finances communales en Corse. — Renvoi à une commission permanente instituée au ministère de l'intérieur du soin de proposer les mesures exigées par l'apurement de la situation des communes obérées. — En ce qui concerne ces communes, fixation pour cinq années des recettes et dépenses prévues à un budget consolidé dont le règlement sera arrêté par le ministre de l'intérieur ou par décret contresigné par les ministres de l'intérieur et des finances, au cas où le Gouvernement ne se conformerait pas à l'avis émis par la commission permanente. Toutes les modifications qui devraient être exceptionnellement apportées à ce budget ne pourraient l'être que dans les mêmes formes.

III.

GESTION FINANCIÈRE DU DÉPARTEMENT

Attribution au département de la Corse, avec affectation spéciale ou à titre d'allégement de ses charges, de l'excédent de recettes à provenir des modifications apportées au régime fiscal actuel.

Situation comparée de la Corse et de la Sardaigne

(M. Chaleil, préfet du département de la Corse, rapporteur).

La législation et le régime appliqués à la Corse peuvent être considérés, dans l'ensemble, comme encore préférables à la législation et au régime spéciaux de la Sardaigne.

(A suivre).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Notre sympathique agent-voyer d'arrondissement, M. Costa vient d'être très cruellement éprouvé par la mort de sa bien-aimée compagne.

Mme Pétronille Costa était une épouse dévouée et aimante, une femme modeste mais douée des vraies qualités qui assurent le bonheur du foyer. Aussi sa disparition creuse un vide immense dans le cœur de M. Costa, qui avait concentré en elle toute son affection, et qui se retrouve maintenant seul et abattu dans cette maison que la chère disparue rendait si agréable et si joyeuse par sa présence.

Ce qu'il y a eu de particulièrement affligeant dans cette fin cruelle, c'est que Mme Costa connaissait sa situation, elle savait que son mal était incurable et que ses jours étaient comptés. Malgré cela elle a conservé sa sérénité jusqu'au bout, faisant à Dieu le sacrifice de sa vie.

La population de Calvi a pris part au deuil de M. Costa, si estimé dans tout l'arrondissement. Une foule nombreuse a suivi le convoi jusqu'à l'église et de là jusqu'au cimetière.

Nos adressions à M. l'agent-voyer Costa nos condoléances bien sincères.

NOCETA. — On annonce que le Conseil d'Etat a prononcé la validation des opérations électorales de cette commune.

BONIFACIO. — Le 12 juillet, à dix heures du matin, aura lieu, à l'hôtel de la Marine à Ajaccio, l'adjudication pour la construction d'abris, d'un corps de garde et de clôtures à Bonifacio.

Le montant des travaux est évalué à 36.000 francs.

FÊTE DÉPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

PROGRAMME

SAMEDI 10 JUILLET

A 7 heures du soir : Réception à la Gare des Délégués des Sociétés de l'intérieur, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*. — A 8 heures et demie : Grande soirée théâtrale, avec le concours de la Musique militaire.

DIMANCHE 11 JUILLET

A 8 heures du matin : Réunion des Sociétés, Sections et Délégués au Nouveau Port.

A 8 heures et demie : Défilé des Sociétés sur la place St Nicolas, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*.

A 10 heures : Conférence mutualiste au Théâtre municipal, par M. E. LAIROLLE, avocat, président de la Fédération mutualiste des Alpes-Maritimes, membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

A midi : *Grand-Banquet Mutualiste* dans le péristyle du Théâtre Municipal.

A 3 heures : Course de Marathon.

A 4 heures : Régates.

A 6 heures : Lancement de Montgolfières.

A 8 heures et demie : Fête de Nuit sur la Place Saint-Nicolas. — Illumination. — Concert instrumental et vocal. — Bataille de confetti. — Lancement de ballons lumineux. — Embrasement de la jetée du Nouveau-Port. — Feu d'artifice.

Régates

Les patrons des embarcations qui doivent prendre part aux régates sont priés de se réunir jeudi, à 5 heures et demie, au siège du Comité des fêtes, 2, rue Miot, pour procéder au tirage au sort des numéros de classement.

Convocation

MM. les Commissaires sont priés de se réunir jeudi soir, à 5 heures, dans le local de l'Assistance publique.

Commission Sanitaire

La prochaine réunion de la Commission Sanitaire de l'arrondissement de Bastia aura lieu à la Sous-Préfecture mercredi, 7 courant, à 2 heures de l'après-midi.

Ordre du jour : Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. — Election du Vice-Président et du Secrétaire. — Demande d'adduction d'eau à Lari. — Plainte contre les dangers qu'faite courir à l'hygiène la transformation en W. C. publics des contre forts de la jetée du Vieux Port et les blocs de reconstruction au Nouveau Port. — Plainte contre la défectuosité du siphon de l'égout du Fango. — Plainte contre le mauvais état de la fontaine dite des Jésuites. — Plainte contre la défectuosité des bouches d'égout de la Traverse et les émanations délétères qui s'en dégagent. — Plainte contre les odeurs nauséabondes qui se dégagent du Vieux Port. — Plainte contre les dangers que présente l'exposition pendant toute la matinée à la poussière et aux mouches des viandes vendues sur le marché de la place de l'Hôtel de Ville. — Communications diverses.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 juillet 1909.

Le marché ne se départ pas de ses bonnes tendances et l'ensemble de la cote est en nouveaux progrès. Notre Rente s'avance à 97.02. A part la Turc plus faible à 93.05, les Fonds Etrangers sont très bien tenus : l'Extérieure passe à 99.15, le Portugais à 66.25 et le Russe à 102 à 98 frs. Fermeté par continuation de nos Sociétés de Crédit : Crédit Foncier 785, Crédit Lyonnais 1.347, Comptoir National d'Escompte 733, Société Générale 671.

La Rente Foncière se négocie à 497.

Valeurs industrielles et de traction très bien disposées. Groupe russe en reprise. Titres supérieurs calmes : Ru 1.210.

En Banque, l'Electrique Lille Roubaix Tourcoing accentue son avance à 271.

Les obligations 3 0/0 du chemin de fer de la Côte Orientale d'Uruguay seront introduites à 485 fr. Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur les biens de la Cie et de la garantie du gouvernement d'Uruguay.

La Société des Mines de Meria (Corse) dont l'actum est recherchée à 123 frs, a été constituée pour la reprise des mines d'antimoine de Meria déjà exploitées depuis nombre d'années.

L'action Accumulateurs Phoenix s'avance à 140. Il convient de souligner la décision du ministère de la Marine de mettre un sous-marin à la disposition de la Cie pour essais de ses accumulateurs dans un moment où vient d'être établi le nouveau programme naval qui donne une si grande importance à ces unités de notre flotte nationale.

Nos chemins de fer accentuent leur reprise.

Les Obsèques
de l'Agent de police Stefani

La dépouille mortelle de l'agent de police Stefani, récemment décédé à Marseille, où il avait été envoyé en mission, est arrivée hier matin à Bastia par le paquebot *Ibéria*, de la Compagnie Fraissinet.

En attendant l'heure des obsèques le triple cercueil avait été déposé dans l'un des hangars de la Compagnie, transformé en chapelle ardente.

La levée du corps a eu lieu à 9 heures précises.

Le cortège s'est formé devant les hangars Fraissinet, et s'est dirigé vers l'église Saint-Jean, où a été donnée l'absoute.

Les cordons du poêle étaient tenus par l'inspecteur de police Caneri, et par les brigadiers Giudici, Bertrand et Ottavi.

Deux superbes couronnes ont été offertes, l'une par le corps de police de notre ville, l'autre par les parents.

Derrière la famille on remarquait M. le Maire, M. le Sous-Préfet, la plupart des Membres du conseil municipal, MM. Hennequin, commissaire central, Moissello, commissaire de police ; une délégation des gendarmes de la 15e légion ter, une délégation des douaniers, plusieurs autorités civiles.

Notre population assistait également très nombreuse aux obsèques de ce brave agent de la force publique.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé vers le champ de l'éternel repos, où a eu lieu l'inhumation.

Nous renouvelons à Mme veuve Jeanne Stefani et à tous les siens l'expression de nos regrets sincères.

Petite Gazette

Au Palais

Hier matin, à l'audience de la Chambre civile, présidée par M. Lavie-Ramolino, la Cour a admis à la prestation de serment, M. Patrice de Corsi.

Le jeune stagiaire compte se faire inscrire au barreau de Bastia, où il trouvera parmi ses vieux et jeunes confrères l'accueil que lui réservera sûrement un nom déjà estimé dans les annales judiciaires.

M. Patrice de Corsi n'aura pour cela qu'à marcher sur les brillantes destinées de son oncle, M. Patrice de Corsi, l'ancien conseiller à la Cour d'appel et bien regretté sénateur de la Corse.

Nous sommes heureux de lui adresser toutes nos félicitations.

Brevet supérieur

Les examens oraux du Baccalauréat devant avoir lieu au Lycée le jeudi 8 juillet, les examens écrits du brevet supérieur, fixés au même jour, auront lieu à l'*Ecole du boulevard de Cardo* où l'appel commencera à 7 heures 1/4.

A l'arrivée

MM. Constans, Gaffarel, Hoellesigne, Bourget, Decrock, Beaudroit, Lacombe, Crémieux, Dameron, Boisy, Darrinat, Poez, Cotton et Tarlier, examinateurs de lettres, de sciences et de langues vivantes, sont arrivés d'Ajaccio et descendus au Grand Hôtel de France.

Dans les Consulats

M. de Peralli, vice-consul de 3e classe à Tripoli de Syrie, est nommé au vice-consulat de France à Jaffa.

M. Santi, consul de 2e classe chargé du vice-consulat de Venise, est nommé au consulat de Philippopoli.

M. Renucci, consul de 1re classe, chargé de la chancellerie de l'ambassade de Rome, est nommé au consulat de Cagliari, en remplacement de M. Morati, mis en disponibilité.

M. Colonna-Cesari, vice-consul de 2e classe à Luxembourg, est nommé au vice-consulat de Tarragone.

M. de Casabianca, consul de 2e classe à Bahia, est nommé au consulat de Bahia-Blanca.

Groupe socialiste

Les membres du groupe socialiste de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 8 heures et demie, rue de la Banque, 5.

A louer présentement

Lavoir et buanderie situés place Favalelli, à proximité du Théâtre.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. J. Multedo, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Etat-Civil

MARIAGES

Pierretti Jean-Franc, retraité, et Castellani Marie.

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques

TUILES et BRIQUES en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT
unis et à dessins

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot.
Bureau de vente : Cours, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
FRANCARDO (Corse)

DEMANDEZ PARTOUT
LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN
Se Boit Glacé

VENTE
par suite de saisie-exécution

Il sera procédé le jeudi 8 juillet 1909, à huit heures du matin et jours suivants, dans un magasin rue de l'Opéra, 33, à Bastia, par le ministère de l'huissier sous ignd, à la vente, consistant en étagères, banc, tiroirs [illegible] etc., etc.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

P. ORTOLI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00371

BOURSE DE PARIS

5 juillet — 6 juil.

Rentes 3 0/0 ancien	97.50	97.62
de 3 0/0 amortis.	98.00	98.00

ex-coupon

AJACCIO

UN SUICIDE

Ajaccio, 11 juillet.

Ce matin à 4 heures, le nommé Colonna Barthélemy, âgé de 65 ans, demeurant rue Fesch, 3, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la tête.

La mort a été instantanée.

MORTEL ACCIDENT
au col Saint-Jean

Le nommé Pasquini Pierre, âgé de 26 ans, ouvrier mineur, était occupé à préparer une mine, au col Saint-Jean.

Au moment où il allait commencer son travail, de gros rochers se détachèrent du col et tombèrent sur le corps du malheureux mineur.

Les autres travailleurs accoururent auprès de Pasquini et lui prodiguèrent les premiers soins.

Transporté en automobile à l'hôpital d'Ajaccio, le malheureux Pasquini est mort dans la soirée au milieu d'atroces souffrances.

Nominations

Enseignement

Paris, 6 juillet.

M. Giordani Amédée est nommé instituteur dans un établissement pénitentiaire.

Préfecture de la Seine

M. Del Pellegrino Noel, ancien adjudant au 73e rég. d'infanterie, est nommé expéditionnaire de septième classe, au contrôle central de la préfecture de la Seine.

Les Scandales Corses
Réunion contradictoire
Violents incidents

Paris, 6 juillet.

La grande réunion contradictoire sur les scandales administratifs de la Corse qui avait été organisée par l'*Union générale des Corses et des Amis de la Corse de Paris*, a été tenue hier soir dans la vaste salle des Sociétés Savantes.

Cette réunion, qui était présidée par M. Ceccaldi, député de Vervins, fut des plus mouvementées.

Si les orateurs furent violents, l'auditoire se livra de son côté à un vacarme épouvantable.

M. Ceccaldi ne ménagea pas ses compliments aux Corses qui sacrifient les intérêts de leur pays à des satisfactions personnelles.

Les discours de M. Filippi, président du Comité d'initiative ; de M. de Montiroui, secrétaire, furent très applaudis.

M. Célestin Caltucoli et le comte Hyacinthe Caginese i, membres du Conseil général de la Corse, exposèrent longuement les doléances et l'amère de l'*île abandonnée*, et firent connaître les efforts qu'il y aurait à faire pour remédier à une situation aussi désastreuse.

Ces deux orateurs furent chaleureusement applaudis.

M. de Moro-Giafferri, avocat du barreau de Paris, a pris lui aussi la parole ; mais comme c'est un Corse qui habite Paris, il ignore les principales plaies qui rongent le pays qui l'a vu naître.

M. de Morro-Giafferri a reproché à certains journaux parisiens de mener une campagne de calomnies contre les Corses.

Ces paroles de l'orateur soulevèrent les protestations non bruyantes de l'auditoire, et principalement une violente réplique du président de la réunion.

Ordre du Jour

Avant la fin de la réunion le président a proposé à l'assemblée un ordre du jour approuvant la campagne menée par la presse parisienne qui s'est décidée à pousser un cri d'alarme en faveur de cette île sacrifiée et abandonnée.

Echange de témoins

A la suite des propos violents, qui ont été échangés entre M. Ceccaldi et M. de Morro Giafferri, un échange de témoins a eu lieu.

M. Ceccaldi a chargé deux de ses amis de demander à M. de Morro-Giafferri rétraction ou réparation par les armes.

Condamnation
d'un Ancien Contrôleur
des Contributions directes

Paris, 6 juillet.

M. Jean Jomin, ancien contrôleur des contributions directes, à Sartene, a été condamné aujourd'hui, par la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Paris, à 8 mois de prison pour escroquerie.

PROROGATION
DES CHAMBRES

Paris, 6 juillet.

Nos Sénateurs et nos Députés ont décidé, d'un commun accord, de prendre bientôt plusieurs mois de repos.

On annonce aujourd'hui que les Chambres se sépareront mardi prochain, 13 juillet.

MORT
de l'Archevêque de Besançon

Besançon, 6 juillet.

Mgr l'Archevêque de Besançon a succombé aujourd'hui à une pneumonie infectieuse.

A PARIS
LA GRÈVE DES LADS

Paris, 6 juillet.

Les lads, en grève, ont commis, la nuit dernière, de graves désordres à Maisons-Laffitte.

Ils allumèrent des incendies sur plusieurs points, puis ils se ruèrent sur un entraîneur, M. Duffaure, qu'ils abandonnèrent sur le sol à moitié assommé.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Convocation
des Conseils d'arrondissement

Paris, 6 juillet.

Les conseils d'arrondissement du département de la Corse se réuniront le 2 août prochain.

Leur deuxième réunion est fixée au 11 octobre

UNE DIVISION NAVALE
anglaise
AU HAVRE

Paris, 6 juillet.

Le Gouvernement a été informé officiellement que le cuirassé *Jupiter*, battant pavillon de l'amiral commandant l'escadre de la Méditerranée de la Grande Bretagne, se rendra, le 17 du courant, pour saluer le Président de la République à son arrivée au Havre.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

La séance de ce matin a été consacrée à la discussion des motions préjudicielles.

La suite de la discussion a été renvoyée à demain matin

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Médaille du Maroc

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la Médaille du Maroc.

Ce projet de loi est mis aux voix et adopté sans discussion.

L'Enquête sur la Marine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

M. Jules Delahaye monte le premier à la tribune.

L'orateur prononce un terrible réquisitoire contre le régime actuel.

« Vous êtes responsables de tous ces gaspillages qui se sont produits, depuis vingt cinq ans, dans la Marine.

« Avec des milliards vous ne pouvez pas réparer le mal dont la France se meurt. »

M. Henry Michel rapporteur général, monte à la tribune et commence à développer, point par point, les conclusions de son rapport.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain

SÉNAT

Réunion dans les Bureaux

Le Sénat s'est réuni à deux heures et demie dans ses bureaux, et a procédé à la nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi de M. Gomot et plusieurs de ses collègues à l'effet de déterminer les conditions auxquelles seront soumises désormais les autorisations données pour la ouvertures d'abattoirs publics.

Il a procédé également à la nomination d'une commission pour l'examen de la proposition de loi de MM. Emile Key, ayant pour objet l'institution et l'organisation de l'assistance aux enfants de familles indigentes.

Séance publique

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés relative à la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

La discussion s'ouvre sur l'article 3, qui établit les droits des cheminots à une pension de retraite pour cause d'invalidité après 25 ans de service.

Plusieurs amendements sont proposés, puis renvoyés à la commission compétente.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Ganloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le *Journal de Médecine* Française qui publie une importante étude sur une nouvelle méthode qui guérit rapidement la Phthisie suivant les cas, la Bronchite, la Grippe, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin, du Cœur, la Rétention d'urine, la Gravelle, les Hémorroïdes, etc., etc. Cette publication est [illegible]

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant.
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Un principe l'AMARO est pour tout estomac
Un produit excellent qui répond à tout,
Il redonne le sang et donne un bon lit à Rit.
Sur son excellente à tous. Il est utile.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa portée en outre notre ancienne clientèle établissement — se tient absolument [illegible] qui n'est pas le droit d'user sur la profession et qui empêchera du [illegible] médicales à la société pour la [illegible] de toute spécialisation

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Rances artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA KABILINE
Salubre Teinture des Mousses
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

Journal Financier Français

On DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, eau, pénible, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Bain, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices de Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 0/0. — AMÉLIORATION TOUJOURS.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé écrire avec grande détails au Président du Comité Médical de la Médecine Naturelle, 8, Boulevard Poissonnière, 27, près l'Opéra, Paris

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 186

JEUDI 8 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Presse, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	3 »	6 »	12 »

Union postale, un an 20 francs

On ne répond pas des manuscrits déposés

00372

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE CORSE

COMMISSION
Extraparlementaire et Interministérielle
chargée d'étudier
LA SITUATION ACTUELLE DE LA CORSE

Compte rendu des Travaux de la Commission
par M. DELANNEY, président

Le Président de la Commission extraparlementaire et interministérielle de la Corse, à M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur. (Suite).

Les conclusions de chacun des rapports constituent des propositions fermes sur lesquelles le Gouvernement pourra se prononcer. Le classement qui a présidé à leur répartition présente cet avantage de faciliter leur mise en œuvre par les différents départements ministériels intéressés.

Vous avez vous-même exposé dans le rapport qui a précédé le décret du 24 septembre 1908 les causes d'ordre économique et d'ordre administratif d'où paraît résulter la situation précaire de la Corse, et vous avez indiqué les mesures qui vous semblaient les plus propres à réorganiser ce département comme à provoquer son développement économique.

Je me garderai de revenir sur les considérations générales que contient cet exposé dont le retentissement fut si profond.

Il semble toutefois nécessaire de dégager les idées maîtresses dont la commission s'est inspirée au cours de ses travaux et qui pourraient contribuer à motiver ses avis, comme à les justifier.

La cause principale du malaise dont souffre la Corse réside dans son isolement. Elle n'a pu participer au grand mouvement de pénétration réciproque qui a parachevé l'unité de la France continentale en permettant aux régions les moins prospères de se développer au contact de contrées plus riches et de bénéficier de l'essor général de la civilisation.

Cette situation défavorable s'est aggravée de ce fait que les communications par mer ne peuvent égaler comme fréquence, régularité ou rapidité, les relations par voie ferrée. De plus, les services maritimes ne sont pas assurés entre la Corse et le continent dans les meilleures conditions. La concession accordée par l'Etat à la compagnie postale porte la marque des circonstances exceptionnelles dans lesquelles elle intervint. Un seul soumissionnaire proposa de souscrire au cahier des charges, duquel furent rayées des clauses tutélaires pour le commerce. La concession n'eut pas moins. Une loi l'a sanctionnée. Mais son exécution doit être contrôlée plus étroitement et plus efficacement qu'elle ne l'a été jusqu'ici. Des rafraîchissements et des améliorations pourraient certainement être obtenus de concessionnaire qui déclare, d'ailleurs, avoir le souci de contribuer au développement d'un trafic dont, en fait, la subvention postale lui confère le monopole indirect.

Chose plus grave encore, la Corse n'a pas été admise au bénéfice des tarifs communs, et il est impossible de faire, à de très rares exceptions près, des expéditions directes d'un point de la Corse à un point du continent français, sans qu'il y ait rupture de charge et de responsabilité à chaque changement de compagnie de transport. D'où des complications, des risques et des retards qui suffisent à compromettre la satisfaction des besoins les plus pressants et à décourager les meilleures volontés. Une action énergique du département des travaux publics devrait mettre fin au plus vite à cette situation.

Toutes les ressources qui pourront faciliter les échanges entre l'île et le continent présentent un intérêt capital au point de vue économique. Elles appartiennent plus ensemble encore, si l'on envisage l'heureux effet qu'elles peuvent avoir sur la fixation morale qu'entraîne la multiplication des échanges.

La Corse est isolée du continent. Ses diverses parties le sont également entre elles. Il n'est pas rare de voir des habitants de l'île qui, connaissant fort bien la France continentale, paraissent tout ignorer de l'arrondissement voisin, pour peu que leurs intérêts ne les aient jamais sollicités de s'y rendre. Il existe en Corse des régions très différentes. Sous une communauté de race marquée, elles comportent comme mœurs, état d'esprit et situation économique, des variations profondes. Aucun rayonnement des centres où les progrès les plus sensibles ont été réalisés sur l'ensemble du département. Pour les localités géographiquement ou ethniquement plus favorisées, il semble que le reste de l'île soit un poids mort. Leur marche en avant s'en trouve alourdie, retardée. La masse ne retire aucun bénéfice des efforts qui peuvent être tentés sur certains points favorables ; les initiatives heureuses ont peu de chances d'être appréciées, suivies et de se généraliser.

De canton à canton, de village à village, la situation est souvent la même. Les foires et les marchés, ces instruments merveilleux d'échange et de rapprochement qui ont si puissamment contribué à transformer l'Europe moderne, n'existent pour ainsi dire pas et ne tendent point à se multiplier. Cependant, des voies ferrées relient Ajaccio à Bastia et à Calvi. On ne peut guère reprocher à leur exploitation qu'une surélévation de tarifs qu'il conviendrait d'atténuer, si l'on ne peut la faire disparaître. Un réseau de routes nationales et de routes forestières proportionnellement plus étendu que sur le continent, traverse l'île et en relie les différentes parties entre elles. Son état général est satisfaisant tout en comportant des améliorations. La grande vicinalité est suffisamment développée, mais elle est trop négligée. Quant aux chemins vicinaux ordinaires, ils n'existent pour ainsi dire pas, à de trop rares exceptions près.

Ce défaut de mobilité des habitants de l'île, l'absence chez eux de sociabilité, de curiosité régionales, sont particulièrement frappants chez une race qui essaime si volontiers et continue d'envoyer les meilleurs de ses enfants sur le continent, souvent même dans des pays lointains. Il faut à tout prix combattre ces tendances à un isolement stérile, en complétant le réseau des chemins de fer, en prolongeant jusqu'à Bonifacio la voie ferrée qui, venant de Bastia, s'arrête à mi-chemin, sur la côte orientale, puis en reliant Bonifacio à Ajaccio et au port de Propriano. Les services maritimes postaux, sérieusement contrôlés, étant amenés dans la mesure compatible avec le cahier des charges et la bonne volonté des concessionnaires ; les tarifs communs, au lieu d'être l'exception, devenant la règle dans les relations entre l'île et le continent ; l'entretien des routes nationales et forestières étant amélioré, le réseau des chemins vicinaux modifié et son développement vigoureusement poussé à la suite d'une réforme administrative profonde et d'une augmentation des ressources dont le département dispose, les ports ayant reçu les installations complémentaires qui leur sont indispensables, la Corse comptera parmi les départements bien outillés.

Pourra-t-elle et saura-t-elle en profiter ?

Il faut souvenir que le régime douanier spécial à l'île est ainsi peu favorable que possible au développement de ses relations avec la métropole. A part certaines exemptions, ses navires sont astreints, à leur entrée dans les ports de [illegible] aux mêmes taxes que les marchandises étrangères de même espèce. Sans doute, les habitants de la Corse peuvent consommer des produits étrangers en bénéficiant de droits réduits. Mais la barrière ainsi abaissée avec les pays autres que la France s'élève d'autant plus impénétrable entre le continent et la Corse que celle-ci pourrait, à la faveur de cette concession, introduire en France des produits de provenance étrangère en fraude du tarif. Les formalités en douane, nécessairement aussi rigoureuses que si la Corse n'était pas un département français, constituent un premier obstacle à la fusion économique des deux pays. Le second consiste dans l'impossibilité pour certaines industries qui auraient en France leur débouché naturel de s'installer en Corse, les droits qu'elles auraient à subir à l'importation ayant des effets prohibitifs. Si le commerce et l'industrie sont demeurés en Corse à l'état embryonnaire, la cause en est principalement au régime douanier imposé à ce département et, tant que le même régime subsistera, on est exposé à voir échouer toutes les tentatives qui pourraient être faites pour obtenir dans l'île des produits autres que les produits naturels, ou même pour mettre en œuvre certains de ces derniers.

Le développement du commerce et de l'industrie, préparé par l'assimilation douanière, ne peut être escompté que comme une réserve d'avenir. C'est surtout la restauration de l'agriculture que l'on doit viser, en augmentant les moyens et les facilités de transport, en amorçant avec le continent des échanges dont l'importance ne peut manquer de croître avec la multiplication et l'amélioration des produits du sol. C'est vers l'agriculture que vont les espérances les plus immédiates et les plus générales. Ces espérances sont légitimes. Encore ne faudrait-il pas demander à la Corse ce que la Sardaigne peut donner. Sa contexture montagneuse limite l'étendue des terrains fertiles. Mais, même réduite, cette fertilité serait suffisante pour chasser de l'île la pauvreté.

Deux éléments font défaut à la Corse pour devenir un pays agricole et prospère : la salubrité et la sécurité.

Restés incultes, après avoir été autrefois fertiles et riches en production de céréales, la plaine orientale et les estuaires des cours d'eau sont infestés par la malaria. Le paysan est obligé de se réfugier dans les villages haut perchés pendant l'été, et ne peut demeurer sur la plage que durant les quelques mois où ne sévit pas la terrible maladie, toujours dangereuse, souvent mortelle. Le Gouvernement a compris que l'assainissement de ces régions constituait une œuvre d'intérêt public, et un projet de loi, déposé sur le bureau de la Chambre des députés, prévoit tout un ensemble de travaux appropriés, d'asséchement des marais et de distribution d'eau. Il n'est plus que de souhaiter l'adoption prochaine de ce projet et sa mise à exécution immédiate. L'importance en paraît telle que le département devrait être autorisé, le cas échéant, dans la mesure où des ressources nouvelles le lui permettraient, à faire les avances nécessaires pour abréger les délais d'achèvement de l'entreprise ; les réduire à cinq ans au lieu de dix-sept. Quant aux estuaires de la côte occidentale, la loi de 1903 sur les associations syndicales, améliorée par des dispositions complémentaires, suffirait à assurer leur assainissement. En attendant, une large distribution de quinine permettrait de lutter efficacement contre la malaria, combattue déjà et avec succès sur plusieurs points, grâce à cette médication spéciale et à la généralisation des moyens de défense contre les insectes propagateurs.

Dès maintenant, des terrains nombreux et qui échappent à la malaria pourraient être mis en culture et produire des céréales de qualité et en quantité suffisantes pour assurer l'alimentation du cultivateur et de sa famille. Mais on aperçoit un trait particulièrement curieux et spécial, il ne voit de profit que dans la vente du produit et n'aperçoit pas l'avantage qu'il aurait à ne pas acheter, à se procurer lui-même ce qui lui est nécessaire. Le paysan de France s'estime heureux, s'il peut, grâce au travail de la terre, satisfaire à ses besoins ; il ne se laissera jamais décourager par l'absence d'un bénéfice net. C'est seulement ce bénéfice net que le Corse apprécie ; le reste lui paraît ne pas mériter un effort. Ainsi s'explique que, par suite de l'abaissement des cours et de l'âpreté de la concurrence internationale, la production du blé ait diminué dans l'île au point de devenir insignifiante, et que la Corse achète à beaux deniers comptants la farine nécessaire à l'alimentation de ses habitants. Comme elle n'a ni commerce, ni industrie, comment s'étonner qu'elle s'appauvrisse chaque année, en numéraire, de la somme énorme d'une dizaine de millions, somme qui viennent compenser, en partie seulement, les traitements, les pensions des fonctionnaires ou retraités et l'appoint fourni par le tourisme. Là gît le mal le plus aigu dont souffre la Corse. L'assainissement n'y remédiera qu'imparfaitement si le paysan corse n'arrive à se persuader qu'il faut travailler pour vivre d'abord, le gain ne venant qu'ensuite, par surcroît.

N'est-il pas dans une certaine mesure excusable de penser et de pratiquer ainsi ?

Il faut se rendre compte de ce que pouvait être la vie des habitants de l'île au temps de la domination génoise. Obligés de se réfugier dans les parties les moins accessibles de l'île, exposés, à toutes les exactions et à toutes les incursions, ils négligeaient la culture du sol, et quand les céréales leur manquaient ils en contentaient de la cueillette des châtaignes. Tout contribuait à les détourner de l'attachement à la terre qui caractérise le paysan de France, et les poussait à réduire leurs besoins plutôt qu'à les développer et à peiner pour les satisfaire. L'atavisme, dans cette race farouche et sobre, est marqué à ce point, non isolement est resté tel que, sauf dans des régions comme le Cap Corse et la Balagne, ou dans les environs de quelques villes, le Corse demeure sur la défensive, insoucieux du lendemain, pauvre et fier.

A ces causes, s'ajoute le défaut de sécurité qui laisse champ et récolte exposés à la dévastation. Si champ et récolte étaient à une portée de fusil du village où toute la population reste groupée, le paysan saurait, certes, faire respecter son bien. Mais le village est sur la montagne, planté là par la double crainte de l'agresseur et de la malaria, tandis que c'est dans la plaine que gît la terre de culture. Et il arrive maintes fois que les troupeaux détruisent en une nuit la récolte d'une année ou ravagent une vigne, en supposant que les animaux errants n'aient pas pris les devants et privé de cette aubaine les brebis et les chèvres.

L'industrie fromagère faisant de rapides progrès en Corse, les abus du libre parcours tendent à se multiplier et à s'aggraver. L'effectif des troupeaux augmente sans cesse et les propriétaires louent de plus en plus leurs terres arables comme pacages, au lieu de les maintenir à l'état de cultures. S'accroît dans la même proportion le nombre de ceux qui doivent renoncer à se défendre contre les incursions des bergers ou n'osent s'exposer à leur vengeance. Et, à la vérité, on ne saurait les blâmer de ne plus semer des récoltes, de ne plus soigner des vignes que guette la dévastation, de s'abandonner au découragement et à l'inertie, alors que les pouvoirs publics sont impuissants à les protéger efficacement.

Il semble que le code pénal, même appliqué par la cour de Bastia avec une sévérité que la chancellerie a pu considérer comme excessive, ne dispose pas de sanctions assez [illegible] pour [illegible] les [illegible] propriétés de mettre un frein à ces innombrables atteintes contre les biens, anonymes parfois, parfois connus ouvertement et accompagnés de menaces ou de voies de fait contre les personnes. Prolongement, [illegible] ment, rien n'a réussi. Il arrive que l'on échappe à l'amende et à la prison. Fussent-ils effectives, l'une et l'autre demeureraient insuffisantes. Les membres de la famille sont là pour s'entr'aider mutuellement, pour assurer la sécurité du troupeau, pour tirer vengeance de celui qui aura livré le contrevenant à la justice. Le berger corse est resté un nomade primitif dans toute la force du terme. Il veut ignorer la loi et la propriété. Quant au gendarme, il l'attend de pied ferme, plus adroit et mieux préparé à une lutte dont l'agent de l'autorité ne peut qu'être la victime.

Or, tous les hommes compétents ont, sans distinction d'origine ni de parti, posé le dilemme suivant : ou le berger corse sera contraint au respect de la loi et de la propriété, ou l'agriculture ne pourra se développer dans le pays. Et cette dernière affirmation mérite d'autant plus d'être retenue que le paysan corse, pour apprendre les pratiques culturales qui seules peuvent lui permettre d'obtenir des résultats de nature à encourager ses efforts, a besoin de leçons de choses qui lui seraient données par des cultivateurs venant du Continent. Ces exemples contribueraient plus efficacement encore et plus vite au développement de l'agriculture en Corse que la généralisation de l'enseignement pratique, les leçons et les démonstrations des professeurs, la création des écoles de saison. Mais là où le propriétaire et le cultivateur corses sont impuissants à faire respecter leurs biens, le continental a-t-il chance d'y mieux réussir ? Cette chance, il songera d'autant moins à la tenter que l'insertitude du droit de propriété dans l'île expose déjà à des procès et à des déboires que l'Etat n'a pas ignorée lui-même quand il s'est rendu acquéreur de domaines dont l'exploitation a, d'ailleurs, tourné à sa confusion, sauf à Casabianda, où les résultats obtenus sont satisfaisants.

C'est l'ensemble de ces considérations, impérieuses par elles-mêmes et qui touchent d'une manière décisive à l'avenir de la Corse, qui a placé la commission dans la nécessité de proposer la peine de la confiscation comme sanction des délits commis par les bergers. A une situation exceptionnelles et critique des mesures exceptionnelles ont paru devoir correspondre. Appliquées avec mesure en formelle, elles ne tarderaient pas à porter leurs fruits. Les bergers, sur le continent, étaient-ils autrefois traités avec tant de mansuétude, avant d'avoir appris à leurs dépens qu'il leur était imposé de respecter la loi et la propriété ? C'est par la répression que les populations pastorales des régions montagneuses de la France, aussi indépendantes, aussi fières que les habitants de l'île, fort pauvres également, ont été progressivement conduites à reconnaître la nécessité de concilier leurs besoins avec les droits des autres exploitants du sol.

Si la confiscation doit être impopulaire, elle ne le sera qu'aux yeux des bergers, de ceux qui profitent de leurs déprédations ou que quelque intérêt pousse à les ménager. Si les bergers armés et prêts à tout, menacent les gendarmes chargés de faire respecter la propriété, on est amené à reconnaître qu'il peut exister en Corse des gens qui dominent les lois ou les violent impunément les armes à la main. Alors pourquoi faire appel aux pouvoirs publics, qui prétendent les lois et sont chargés de les appliquer, pour instaurer l'ordre et la prospérité dans un département où les lois seraient tenues en échec, ostensiblement, même au prix d'homicides répétés ?

L'agriculture n'est pas seulement promise, l'existence même forestier de l'île est menacée des bergers. Le dé[illegible] ou abus de pacage [illegible] adresser à l'Agence [illegible] telles que l'actio.

aux forêts communales d'imposer en même temps que l'exemption du service exemption contre les incendies.

Il serait faisant plus regrettable que le défaut de [illegible] contînt à faire obstacle au bon fonctionnement de l'organisme en Corse, et que des initiatives particulières [illegible] fussent [illegible] en vue de la [illegible] de la défense [illegible] du crédit agricole mutuel, lorsque [illegible] semble s'éclaircir de ce côté. Il serait criminel vis-à-vis de la Corse de ne pas tenter pour éviter qu'un succès viennent décourager le bon vouloir de ceux qui, inconscients des difficultés à vaincre, se sont efforcés déjà d'améliorer le présent et de préparer l'avenir.

Il ne suffirait pas d'imposer aux bergers comme le respect du bien d'autrui. Il faudrait encore désarmer les meurtriers des représailles de vilenie, de l'esprit de vengeance qui rendent si fréquent chez eux les attentats contre les personnes.

Ce serait une erreur de ne voir dans les pratiques traditionnelles de la vendetta

Elle ne constitue pas autre chose que la manifestation de la coutume la plus rudimentaire à laquelle les sociétés humaines aient eu recours aux premiers temps de leur formation. La vendetta, c'est la loi du talion appliquée par l'individu, les siens, ceux de son clan : sous l'impulsion d'une nature ardente ; sous la suggestion du point d'honneur, de l'amour-propre, de l'esprit de famille ou de parti surexcités ; ou par d'intérêts moraux ou matériels que l'on considère comme liés ; sans autre avis que de soi-même ; sans appel auprès de qui pourrait arbitrer le conflit. Le meurtre, un meurtre très étranger au duel, est le dernier et légitime terme de discussion ou de vengeance auquel doive recourir le Corse, sous peine d'être disqualifié auprès de ses compatriotes.

Cette coutume arriérée pèse d'un poids écrasant sur l'évolution sociale de la Corse. Elle a eu, elle a encore les répercussions les plus graves sur les destinées de ce pays.

Le nombre des homicides est aussi excessif que celui des attentats contre les biens. Il continue à demeurer disproportionné, grâce aux conditions favorables dont bénéficie le coupable : le port d'armes, la facilité de se dérober aux recherches de la gendarmerie en se réfugiant dans le maquis, ou par complicité ou par terreur, les liens ou les habitants de la région voisine subviennent à ses besoins ; l'extrême indulgence du jury corse, que peuvent d'ailleurs contribuer à tromper des témoignages soigneusement préparés ou préparés avant que le bandit vienne se constituer prisonnier, la sympathie de l'opinion publique qui considère comme déshonoré non pas le meurtrier, mais celui qui hésiterait à laver une injure dans le sang de son adversaire.

Le port d'armes, la liberté entière laissée aux Corses de circuler en armes a toujours paru à l'opinion continentale constituer une dangereuse licence. Dans l'île même, à plusieurs reprises, le conseil général a demandé sa suppression. Cette mesure a été réalisée. Elle a entraîné une diminution des meurtres attestée par des statistiques dont on a cherché à contester la valeur sans y réussir. Néanmoins, le port d'armes a été rétabli. Il subsiste encore On propose de le supprimer à nouveau ; et les objections de s'élever. C'est mettre la Corse hors du droit commun. Les honnêtes gens, désarmés seront à la merci des bandits.

(A suivre).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CANAVAGGIA. — Dans sa séance du 29 juin dernier, le Conseil de préfecture a annulé les élections municipales de Canavaggia.

VESCOVATO. — Après la consultation du suffrage universel du dimanche 27 juin dernier, plus de 150 électeurs républicains de cette commune se sont réunis le 4 juillet dans une salle de la maison Jean Orlandi et, conseiller municipal, pour procéder au renouvellement du bureau du Comité républicain.

Ont été élus : MM. Orsini Laurent, président ; Orlandini Jean, vice-président ; Albertini Etienne, Cristini Paul, Comes Paul, Franceschi Philippe-Marie, Morelli François-Antoine, Ottiani Charles Antoine, membres.

MM. Guerrini Marcel et Olivesi Dominique ont été élus trésorier et secrétaire.

VICO. — MM. Albertini Orsini Vital sont nommés de la commune d'Al-

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 juillet, à 8 h. 1/2

Paris New-York, ouverture.	Rosenberg.
Gristidis,	Massenet.
Ballet de Faust,	Gounod.
La Reine Fiamette,	Leroux.
Sifflet Parrotles, polka.	Popy.

Le Chef de Musique. LAMBUS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 22 juin

Transfert des écoles de garçons de la Ville

M. le Maire fait connaître au Conseil municipal qu'il s'occupe depuis quelque temps d'améliorer les installations scolaires et de rechercher si l'immeuble anciennement occupé par les Frères, aujourd'hui disponible.

A cet effet, l'école de garçons de la Haute Ville a déjà été transférée dans cet immeuble communal, et occupe une partie du rez-de-chaussée.

Le Directeur y est logé dans un appartement qui a été aménagé à cet effet ; d'autres logements pourront être compris par des instituteurs, ce qui dégrèvera la ville du montant des indemnités qu'elle paye actuellement.

M. le Vice-Recteur de la Corse s'étant rendu à Bastia dans le courant du mois de mai, il fut convenu, sur sa proposition et après visite des locaux, que : 1° L'immeuble du boulevard de Cardo recevrait le groupe des garçons de l'école Saint-Nicolas et le cours complémentaire ; 2° Que l'école de garçons de la Rue de l'Opéra serait transférée dans les locaux de la Place Saint Nicolas, ainsi rendus vacants, la ville pouvant dénoncer le bail de l'étage appartenant à M. Ceccoli, qui ne serait pas nécessaire pour les besoins de l'école bien moins nombreuse de la Rue de l'Opéra ; 3° Que la ville chercherait un local pour la réinstallation de l'école de Terranova, dans un immeuble de ce quartier.

M. le Maire ajoute que, ne recevant pas d'adhésion officielle et écrite au sujet de ces propositions, il a informé par lettre en date du 19 juin courant, M. le Vice-Recteur qu'il prenait ses dispositions pour que les nouvelles installations se fassent pendant la période des vacances scolaires, août-septembre 1909.

Il lui faisait connaître, en même temps, qu'il avait fait des démarches en vue de la location d'un immeuble approprié dans le quartier de la Haute-Ville ; qu'il s'était adressé au propriétaire d'un immeuble de la Rue Saint-Angelo qui aurait pu convenir ayant dans ses dépendances un vaste jardin, mais que, le bail ayant été renouvelé tout récemment, le propriétaire n'avait pu consentir à cette location.

Il informait, en même temps, M. le Vice-Recteur, qu'il continuait ses investigations.

Par lettre en date de 21 juin, M. le Vice Recteur, tout en confirmant les propositions ci-dessus, fait observer que les trois transferts étant connexes, il proposera au Conseil départemental de l'Instruction publique de n'autoriser le déplacement des deux écoles de la rue de l'Opéra et de la Place Saint-Nicolas, que tout autant que la Ville de Bastia aura proposé un local pour l'école de garçons de la Haute Ville, local qui devra être agréé par le Conseil départemental.

M. le Vice-Recteur ajoute que dans ces conditions les différents transferts ne pourront s'effectuer qu'au moment des congés de Pâques.

M. le Maire fait observer au Conseil, que la solution proposée par M. le Vice-Recteur est préjudiciable aux intérêts financiers de la commune.

Il importe, en effet, de déplacer sans plus de retard l'école de la Rue de l'Opéra située à un deuxième étage, mal éclairée et mal aérée, au-dessus de nombreuses écuries et magasins de dépôt, qui la rendent insalubre.

Les défectuosités de cette école sont depuis longtemps proclamées et reconnues

Elle sera bien mieux installée au premier étage de la maison Saint Nicolas, avec la place de ce mur comme cour de récréation.

La classe de M. Leoni (groupe de Saint-Nicolas) la plus nombreuse de la Ville, et très à l'étroit dans les locaux qu'elle occupe, sera très avantageusement installée dans l'immeuble du Boulevard de Cardo et aura auprès d'elle le Cours complémentaire qui en dépend, et dont elle est aujourd'hui séparée.

Il est bon que le Conseil sache que, en novembre 1908, l'établissement du Boulevard de Cardo a été visité par M. l'Inspecteur général de l'Instruction publique, membre de la Commission interministérielle, et que ce haut fonctionnaire a trouvé qu'il ne laissait rien à désirer tant au point de vue de l'exposition, que des aménagements intérieurs, lesquels répondent à toutes les conditions de la capacité, de l'aération et de l'hygiène.

M. le Vice-Recteur dans sa récente visite n'a pu que faire les mêmes constatations.

Et il serait vraiment à regretter qu'une question secondaire d'ordre exclusivement professionnel, la qualité de deux directeurs réunis provisoirement sous le même toit, mais dans deux ailes séparées, pût avoir comme conséquence de retarder une amélioration que chacun reconnaît réelle et urgente, et que la population entière réclame.

Au point de vue financier la Ville retirerait à partir du 1er octobre prochain, et pour valeur [illegible]

1° Suppression du loyer de la Rue de l'Opéra. . . . . 1.00 fr.

2° Suppression du loyer de l'étage annexe à l'école de Saint-Nicolas . . . . . 500 »

3° Suppression du loyer de l'école complémentaire . . . . . 300 »

Au total. . . . . 2.100 fr.

auquel il convient d'ajouter les indemnités de résidence à 7 ou 8 instituteurs, s'élevant à 2.500 francs environ.

Il y a là une question d'économie dont l'autorité universitaire doit tenir compte, si elle a quelque souci des intérêts d'une commune qui fait tout ce qui dépend d'elle en vue de l'amélioration des conditions scolaires, et qui a la charge de cette dépense.

La présence momentanée de l'école de la Haute Ville dans le local du Boulevard de Cardo ne fait aucun obstacle à ce qu'on puisse, en même temps, y installer le groupe de la Place Saint-Nicolas.

Le bâtiment est assez vaste et assez bien disposé pour les contenir toutes deux à la fois.

Il n'apparaîtra pas au Conseil municipal que deux directeurs d'école appelés à exercer sous le même toit, mais avec des aménagements et des attributions séparés, ne puissent vivre en bonne intelligence, au moins provisoirement.

Voilà pourquoi, M. le Maire propose au Conseil de faire valoir toutes ces considérations auprès du Conseil départemental de l'Instruction publique, persuadé que tant dans l'intérêt des élèves que dans l'intérêt des finances de la commune il acceptera ces propositions.

M. le Maire propose également qu'il soit réservé à statuer sur la proposition de création d'un deuxième emploi d'adjoint à l'école de la place Saint-Nicolas, la distribution des élèves dans les diverses écoles de la ville pouvant être modifiée par les transferts projetés et rendre inutile la création d'un nouvel emploi.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte en leur entier, et à l'unanimité, les propositions de M. le Maire, et dit qu'elles seront transformées en délibération pour être transmises à M. le Vice-Recteur de la Corse qui voudra bien en saisir le Conseil départemental de l'Instruction publique.

L'autorise à préparer les transferts projetés.

L'autorise également, en cas de décision contraire, à se pourvoir aux formes de droit.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 8 juillet, à 8 h. et demie

Le Progrès de Boufarik, p. r.,	Faraud.
La Dame de Cœur, ouv.,	Duval.
Marche indienne,	Sellénick.
L'Aurélois, fant.,	Bajot.
Sourire d'Avril, valse,	Dupret.

Le Chef de Musique, TIBERI.

LIGUE NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

Les membres du Comité de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme (Section Bastiaise) sont priés de vouloir bien se réunir au local de la Cornée, 17, Boulevard Paoli, 1er étage, *aujourd'hui jeudi 8 Juillet à 5 heures du soir*,

Ordre du jour :

Acquisition d'une bannière ;

Propagande par le cinématographe ;

Question à mettre à l'étude : création d'un café de tempérance par « société coopérative » ;

Questions diverses.

NOTA. — *Cette séance étant la dernière de l'été, la présence des membres du Comité est indispensable.*

Tous les membres de la section bastiaise sont admis à y assister.

» Le Secrétaire Général.
A. ALFONSI.

Gazette Judiciaire

L'affaire Muretti

Le Tribunal, ainsi que nous l'avons annoncé, avait renvoyé à hier la prononcé de son jugement dans l'affaire Muretti et Poggi, après un sévère réquisitoire de M. le Procureur de la République et les plaidoiries de Me de Montera pour Muretti et Lucas pour Poggi.

Le Tribunal a condamné Muretti à 4 mois de prison et Poggi à 10 mois de la même peine et à 5 ans d'interdiction de séjour.

Le nommé Lumini, docker de son métier, était comme ses camarades en grève. Ayant rencontré un des travailleurs embauchés par la Compagnie d'armement pour décharger les marchandises, il lui asséna un formidable coup de poing.

Le Tribunal, après plaidoirie de Me Mozzer, a condamné Lumini à 20 jours de prison.

Baccalauréat

Les candidats dont les noms suivent ont été admis à subir les épreuves orales :

Mathématiques

Colteloni.
Perecti della Rocca.
Donati.
Vincignerra.
Valentini.
Sammarcelli.
Santoni.
Streuna.
Natali.
Ortoni.

Première A.

Monnet.
Albitreccia.

Première C.

Manconi.
Ponsevera.

Première B.

Franchi.
Domestici.
Mattei Louis.
Albertini.
Mattei Jean.
Tortoni.
Orenga Charles.
Viale.
Cigriani.

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

PROGRAMME

SAMEDI 10 JUILLET

A 7 heures du soir : Réception à la Gare des Délégués des Sociétés de l'Intérieur, avec le concours de *la Lyre Bastiaise*. — A 8 heures et demie : Grande soirée théâtrale, avec le concours de la Musique militaire.

DIMANCHE 11 JUILLET

A 8 heures du matin : *Réunion des Sociétés.* Sections et Délégués au Nouveau Port.

A 8 heures et demie : Défilé des Sociétés sur la place St Nicolas, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*.

A 10 heures : Conférence mutualiste au Théâtre municipal, par M. E. LAIROLLE, avocat, président de la Fédération mutualiste des Alpes-Maritimes, membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

A midi : *Grand Banquet Mutualiste* dans le péristyle du Théâtre Municipal.

A 3 heures : Course de Marathon.

A 4 heures : Régates.

A 6 heures : Lancement de Montgolfières.

A 8 heures et demie : Fête de Nuit sur la Place Saint-Nicolas. — Illumination. — Concert instrumental et vocal. — Bataille de confetti. — Lancement de ballons fumineux. — Embrasement de la jetée du Nouveau-Port. — Feu d'artifice.

Il est rappelé à MM. les patrons d'embarcations que le tirage au sort des numéros de classement aura lieu ce soir à 5 heures et demie à la permanence du Comité, 2, rue Miot.

MM. les Commissaires sont priés de se réunir ce soir à 5 heures et demie à l'Assistance Publique.

De grandes représentations seront données vendredi, de 4 à 6 heures et de 8 à 11 heures du soir, à l'Eldorado-Cinéma, au bénéfice de la Fête de la Mutualité.

La direction offrira au public un programme des plus choisis.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 7 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 2[illegible] à midi 24°. + à 6 heures du soir + 21°. Maxima + 25°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 755 mm., 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Sud-Ouest.

Etat du ciel : le matin, couvert.

l'après-midi, id

Conseil supérieur

Les examens oraux du baccalauréat devant avoir lieu au Lycée le jeudi 8 juillet, les examens écrits du brevet supérieur, fixés au même jour, auront lieu à l'*Ecole du boulevard de Cardo*. L'appel commencera à 7 heures 1/4.

Cambriolage

Un cambriolage qui dénote de la part de ses auteurs une certaine habileté a été commis dans la nuit de lundi à mardi sur Bar Soari.

Les auteurs de cette expédition ont agi avec un sang-froid et une connaissance parfaite des lieux.

Après avoir goûté à toutes les bonnes choses que leur bon Café qui se respecte possède dans ses caves, après s'être gorgés de café, voire même d'Oxygénée Cadum, les habiles filous dépassant en cela les plus fins limiers, ont fracturé avec une facilité étonnante, le tiroir de la caisse et se sont emparés d'une somme de trois francs que le propriétaire avait laissé s'égarer dans une sébille. Le larcin accompli, ils ont, avec une sérénité consommée de la mécanique, science que leur aurait enviée feu Louis XVI, aigrefins ont, par un système d'[illegible] seuls connu, fermé le tiroir de la caisse.

Après une inspection minutieuse des lieux, ils se sont emparés au passage d'une mandoline qui se trouvait accrochée à un porte-manteau. L'utile et agréable marchant de pair, ils n'ont voulu peut-être égayer leur expédition nocturne par une sérénade sentimentale.

Détail curieux : Les portes extérieures de l'établissement étaient vérouillées, seule, la porte donnant dans la cour porte qui s'ouvre de l'intérieur, était ouverte.

Le propriétaire de l'établissement présume que les voleurs ont pu profiter de l'heure tardive de la fermeture pour se cacher dans un des recoins nombreux de la cave habituellement ouverte jusqu'à assez tard et cela pour les besoins du service.

Ils vont bien les voleurs à Bastia. A notre sympathique Commissaire central de faire redoubler de vigilance

Contraventions

M. l'inspecteur de police Canori et brigadier Giudici ont dressé contravention contre une quinzaine de dames blanchisseuses de leur profession et demeurant à Brando, pour avoir enfreint les trottoirs de la rue Napoléon avec des sacs et des paquets de toute sorte de linge sale.

Il est temps que disparaisse cet usage de linge sale qui se fait régulièrement tous les lundis dans la dite rue. L'hygiène la plus élémentaire et la salubrité publique l'exigent.

Une bonne note à la police.

Au violon

Le nommé G. D., âgé de 46 ans, s'est livré à des voies de fait sur la personne F. V. Il a été aussitôt arrêté par les agents Poggi, Leoni et Giudicelli qui l'ont conduit au poste de police où il a été mis à la disposition de M. le Commissaire central. G. a été fouillé au poste et trouvé porteur d'un rasoir et d'un petit couteau de poche.

Bonne occasion

Excellent vin de Sorata, à 0,30 c. le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00373

BOURSE DE PARIS

	6 juillet — 7 juil.
Rentes de 3 0/0 anciens	97 62 — 97 65
de 3 0/0 amortis.	98.00 — 98.10
	ex-coupon

LA FRATERNELLE des Instituteurs & Institutrices de la Corse

Paris, 7 juillet.

Le *Journal Officiel* publie l'arrêté ministériel approuvant les statuts de la *Fraternelle des Instituteurs et Institutrices* du département de la Corse, ayant son siège à Ajaccio.

Nominations

Chefferie du Génie

Paris, 7 juillet.

M. Carletti, adjudant au 13e rég. d'infanterie, est nommé expéditionnaire titulaire de 4e classe, à la chefferie du génie d'Orléans.

Eaux et Forêts

M. Casabianca Félix-Antoine-Marie est nommé garde domanial des Eaux et Forêts en Algérie.

Postes et Télégraphes

M. Zampoci est nommé facteur des postes à Orléansville.

L'incident CECCALDI-MORO-GIAFFERI

Paris, 7 juillet.

M. Adolphe Girod, député du Doubs, et M. Urbain Gohier, publiciste, témoins de M. Ceccaldi, député de Vervies, ont eu ce matin une première entrevue avec les témoins de M de Moro-Giafferi, avocat du barreau de Paris

Après une deuxième entrevue les quatre témoins ont déclaré d'un commun accord qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

TOULON

UN GENDARME CORSE attiré dans un guet-apens

Des apaches l'assomment puis le jettent à la mer

Toulon, 7 juillet.

La nuit dernière, des apaches attiraient, dans une barque, le gendarme Castelli, qui était de service au Port-Marchand.

Ils lui firent croire qu'ils avaient retiré de la mer un homme qui portait plusieurs blessures sur son corps et se trouvait dans un état lamentable.

S'écoutant que son devoir, le gendarme Castelli suivit les jeunes gens, puis monta dans la barque qui se détacha immédiatement du rivage et gagna le Large.

Au moment où le gendarme examinait le soi-disant blessé, les apaches l'assommèrent. Ca fait, puis lui administrèrent de nombreux coups de lame et plusieurs coups de couteau.

Leur vengeance assouvie, les apaches jetèrent à la mer le gendarme Castelli qu'ils croyaient mort.

Fort heureusement ce brave agent de la force publique parvint, non sans peine, à gagner le rivage à la nage. Il fut recueilli par des marins de service qui lui prodiguèrent leurs soins et le transportèrent à la pharmacie la plus proche.

Le gendarme Castelli fut de là transporté à l'hôpital.

Interrogé aujourd'hui par le parquet de Toulon, le gendarme Castelli n'a pu donner que des renseignements très vagues.

LA MALADIE DE M. CHAUMIÉ

Paris, 7 juillet.

Les journaux du matin avaient annoncé que M. Chaumié, ancien ministre de la Justice, et sénateur de Lot-et-Garonne, était atteint de paralysie partielle.

Les journaux du soir démentent cette nouvelle. Ils affirment que M. Chaumié souffre tout simplement de la grippe.

Les Mémoires de l'Impératrice Eugénie

Paris, 7 juillet.

Le bruit avait couru que l'ex-impératrice des Français ne tarderait pas à publier ses mémoires.

Afin de couper court à ce canard, M. Franceschini Pietri, son fidèle secrétaire, vient de télégraphier au directeur du *Figaro* que cette nouvelle est dénuée de fondement, S. M. l'impératrice Eugénie ne publiera pas ses mémoires.

M. Franceschini Pietri ajoute que toute publication de ce genre devra être considérée comme apocryphe

Cour d'assises de la Drôme

LA BANDE des Chauffeurs de la Drome

Cinquième journée

Valence, 7 juillet.

L'audience de l'affaire des chauffeurs de la Drôme est reprise ce matin à 9 heures 1/4

M. le président Bérjot continue l'examen de la série des assassinats et des vols qu'Ilfés reprochés aux uns et aux autres de cette bande redoutable.

Trois témoins seulement ont été entendus à cette audience.

M. BARTHOU et les Cheminots

Paris, 7 juillet.

M. Barthou, ministre des Travaux publics, a déclaré qu'il désapprouvait au Sénat le rejet de l'amendement Touron qui refuse aux Cheminots le droit de retraite dans le cas de cessation concertée du travail.

M. Barthou est décidé à poser la question de confiance, et il ajoute que l'adoption de l'amendement Touron constituerait une marque de défiance à l'égard des cheminots que rien, dans les circonstances actuelles, ne justifie.

INTERPELLATION JAURÈS

Paris, 7 juillet.

M. Jaurès, député du Tarn, a informé le président du Conseil qu'il interpellerait à une prochaine séance sur la plainte portée par M. Bourtoncy, journaliste russe, contre M. Michel Landen, qui, malgré sa condamnation à cinq ans de prison, est aujourd'hui chevalier de la Légion d'honneur, et exerce, sous un nom d'emprunt, les fonctions de chef de la police secrète russe à Paris.

DRAVEIL-VIGNEUX

GRÈVE GÉNÉRALE des Terrassiers

Paris, 7 juillet.

Les terrassiers du bassin de Draveil-Vigneux se sont mis de nouveau en grève.

Malgré toutes les mesures prises immédiatement pour éviter les scènes de désordre de l'année dernière, on s'attend à des événements graves, les esprits étant très surexcités.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Convention ENTRE L'ETAT et les Messageries Maritimes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion en première délibération sur le projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des Messageries Maritimes pour l'exploitation de services de navigation d'intérêt général.

Plusieurs orateurs réfutent le discours prononcé à la dernière séance par le ministre des Finances.

Ils soutiennent qu'il n'y a pas un intérêt national à venir en aide à la Compagnie des Messageries Maritimes.

Ils ajoutent que le système de l'adjudication et celui de la subvention lesfaitsire ne présentent pas les inconvénients et les dangers signalés par M. Caillaux.

Amendement Legrand

Enfin après cette longue discussion, le président annonce qu'il a reçu de M. Jules Legrand un amendement renvoyant le projet de loi à la Commission du budget.

La motion de M. Jules Legrand est mise aux voix et adoptée *par 452 voix contre 138.*

L'Enquête sur la Marine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

M. Henry Michel

rapporteur général, monte à la tribune et continue le discours commencé hier.

Après avoir démontré d'une manière claire et précise l'infériorité de notre matériel naval, le député des Bouches-du-Rhône critique très sévèrement et très justement le programme naval élaboré dernièrement.

L'orateur termine ainsi son discours :

« Notre corps d'ingénieurs, d'officiers et de marins possède encore les plus brillantes qualités.

» Utilisez les dons, et donnez-leur un matériel naval digne d'eux.

» Les espoirs les plus hauts, les plus noblement attendent notre marine nationale. »

Le discours de M. Henry Michel est fréquemment applaudi.

En descendant de la tribune l'orateur est félicité par tous ses collègues.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

GUAGNO-LES-BAINS

Ouverture de l'Etablissement Thermale

Réparations importantes aux Thermes et à l'Hôtel.

A l'Etablissement, même chambre et pension, prix : 6 f. 50 par jour. Arrangements pour familles faisant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés il a aux pieds de fortes sources, on peut faire une cure d'air, car l'air y est saturé des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, sous-filer sulfureux des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage incontestable qui met l'organisme à l'abri de l'air ou dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladies du système nerveux, eczéma, herpétisme, artrites, scrofules, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Occhio 37°). Guérison radicale de la syphilis. Eaux reconstituantes et admirables à la fois.

Service d'automobiles.

On médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales à Guagno-les-Bains.

VENTE par suite de saisie-exécution

Il sera procédé le jeudi 8 juillet 1909, à huit heures du matin et jours suivants, dans un magasin rue de l'Opéra, 33, à Bastia, par le ministère de l'huissier sous signé, à la vente consistant en étagères, bancs, tiroirs et diverses étoffes, etc., etc.

Cette vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

F. ORTOLI.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE DE CARRELAGE MOSAÏQUES EN CIMENT UNIS ET À DESSINS

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, *CIMENTS, PLATRES*

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins : { BASTIA, 2, Avenue Grnot, de vente : { GORZE, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie

FRANCARDO (CORSE)

DEMANDEZ PARTOUT

LE VERMOUTH CINZANO DE TURIN

Se Boit Glacé

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*

HORS CONCOURS PARIS 1900 GRAND PRIX : PARIS 1903 | MILAN 1906 | LIÉGE 1905 | BORDEAUX 1907

EXIGER du RICQLÈS

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 26 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui inquiètent votre affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

JUSTINE MAGNES à St Julien-en-Born (Landes).

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupeuler, 57 rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gondarion.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !

N'achetez plus que

LE LIVRE ILLUSTRE à **65** c.

Aujourd'hui paraît

Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.800.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet **65** centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 65 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Vrillière, PARIS (Ier)

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant
E. DELAGNIER

Imp. Officielle.

Le principal Amaro est par son parfum la qualité excellent qui réjouit le cœur. Il rafraîchit le sang et chasse au loin la Mélancolie. Un seul verre à vin à midi fait un plaisir.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Pli de fer, Rustes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec embrelle.
Diverses charrettes et camions.
4 Voiture à âne.
4 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Fusilles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

NOTICE gratis et franco

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle contenant, mise sous prix modique, une documentation variée, permet de renseigner complètement l'Indicateur tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Des tableaux, clairs et exacts donnent toutes les DISTANCES A SUIVRE des C^ns, Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Voitures publiques, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir la création et la vitesse.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de tout nouveau renseignement administratif, pratique, etc., etc.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joint à une brève description des curiosités de ces communes renseignements administratifs, industriels, etc., etc.

Cet Indicateur, parfaitement à chaque édition, est vraiment une source de grandes recettes à tous ceux qui s'intéressent à la belle île.

PRIX : 30 cent. EN VENTE PARTOUT

et chez l'éditeur, M. A. CLAUDI, 4-7, Rue St-Lazare, Paris

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 187 — VENDREDI 9 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. DELAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à forfait aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00374

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Véronique.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 4 h. 02 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Dernier quart., le 9. — Nouv. Lune, le 16.
Fête de Demain : Les Sept frères martyrs.

8 JUILLET

LA CORSE

L'enquête officielle décèle une protestation éloquente contre les méfaits de la politique. — M. Chaleil, préfet, ne retournera pas en Corse.

Le rapport de M. Delanney, président de la commission extraparlementaire et interministérielle chargée d'étudier la situation actuelle de la Corse, vient de paraître à l'*Officiel*.

Le travail consciencieux et considérable de l'honorable président ne laisse aucun doute : La situation de la Corse est lamentable. Et cette appréciation sera confirmée par les rapports spéciaux rédigés par la commission sur les travaux publics, la sécurité, les finances, la police, etc.

L'*Evénement* a été le premier dans la presse parisienne à traiter cette question avec toute son ampleur, au lendemain même du jour où M. Clémenceau en saisissait l'opinion publique.

Il faut savoir gré au président du Conseil d'avoir fait nommer cette commission et d'en faire connaître aujourd hui les conclusions. L'opinion demandait depuis longtemps à être fixée sur l'état économique, sur les ressources de cette île que les voyageurs nous représentent comme une terre exceptionnellement riche et fertile et qui ne produisait rien ou à peu près rien que des politiciens.

M. Delanney le constate nettement :

« Accoutumés, dit-il, à ne vivre que pour leur famille et leur parti, il est encore de trop nombreux Corses qui n'admettent d'autre ligne de conduite que la satisfaction de leurs intérêts propres, de ceux des leurs ou de leurs amis. »

Les politiciens profitant de cet esprit individualiste poussé à l'extrême faisaient des élections une affaire d'intérêt privé. Et avec preuves à l'appui, le rapporteur montre les lois assouplies aux rancunes, aux spéculations des maffias, au pouvoir communal, départemental ou législatif, les deniers publics mis au pillage par des bandits campés dans les maisons communes comme dans le maquis, les opposants écrasés d'impôts, les puissants exonérés de toutes charges. Le président de la commission d'enquête ne nomme pas les chefs de ces dynasties dévastatrices : ce devoir nous incombe, et nous n'y faillirons pas. Il propose un système de contrôle par l'Etat des finances communales, et une sorte de tutelle que nous approuvons pleinement.

Le paysan corse fait passer la loi après son intérêt et surtout ses rancunes personnelles, il les met au dessus de la collectivité pour laquelle est faite la loi. Il la trouve insuffisante pour l'indemniser des torts que lui fait son voisin ou son ennemi ou l'ennemi de sa famille. Il croit agir plus sûrement en se faisant justice lui-même. De pareilles coutumes enlèvent à l'autorité judiciaire et administrative leur prestige et leur efficacité. Elles sont encore destructives de toute opinion publique. Cependant elle commence à naître, le rapporteur est heureux d'en signaler la formation, et il demande au gouvernement de cultiver cette bonne semence. C'est le seul moyen de plier et d'assouplir le tempérament sauvage encore du paysan corse vindicatif et brutal ; lui faire comprendre que l'intérêt général est le sien propre, que la mise en valeur de son île lui profitera davantage que les délits qu'il commet constamment sur le terrain d'autrui,

La Corse devrait être un pays essentiellement agricole, or, la commission n'a pas eu de peine à voir ce qui lui manquait pour cela et en même temps pour devenir prospère. Deux éléments font défaut à la Corse, la salubrité et la sécurité. L'une et l'autre conséquences de cet esprit individualiste que nous signalions plus haut.

Attardés dans l'ignorance et la paresse, les insulaires ne savent pas lutter contre les méfaits de la nature. La plaine orientale et les estuaires des cours d'eau sont infestés par la malaria. L'habitant n'intervient que pour aggraver le mal. L'élevage est l'industrie préférée du paysan corse. Elle offre sans peine des ressources certaines. Mais, hélas ! la façon dont elle est exercée est devenue pour le pays une cause de ruine et de désolation. Les terres cultivées sont envahies par les troupeaux, les bois sont abattus, les récoltes dévastées. L'autorité est impuissante à punir le délit de pâturage. Le berger, qui a gardé les mœurs frustes et brutales de ses aïeux, est aussi nuisible à l'agriculture corse que le sont les sangliers au paysan algérien. Le propriétaire lésé par lui préfère s'abandonner au découragement et à l'inertie plutôt que d'encourir sa vengeance en dénonçant ses méfaits. La commission propose justement une sanction sévère au délit de pâturage ; la confiscation des troupeaux. Il n'en est, en effet, pas d'autre possible.

Et le mépris des bergers pour la loi et pour la propriété privée est l'exemple de ce qui se passe en Corse pour tout.

En somme, jusqu'à présent, nous n'avons pas pu ou su tirer parti d'un de nos plus riches départements. La Corse possède des sites magnifiques, des côtes admirables. Son sous-sol est d'une richesse inouïe, son sol d'une fécondité merveilleuse, son climat d'une douceur exceptionnelle. Elle est à nos portes et nous ne la connaissons pas ou mal.

Le rapport de la commission, très documenté, très pessimiste, mais très franc, en peut même dire courageux, aura un retentissement considérable.

Avec l'énergique volonté du président du Conseil de mettre un terme aux « scandales corses, » et on annonce déjà des sanctions, le travail de la commission sera, nous en sommes certain, le point de départ du relèvement de cette perle de la Méditerranée.

PIERRE EBERSECQ.

Ainsi que nous l'annonçons ci-dessus, la question des scandales corses entre dans la voie des sanctions.

A la suite d'une audience accordée récemment par le président du conseil simultanément à M. Chaleil, préfet de la Corse, et à M. Ceccaldi, député de l'Aisne, M. Clémenceau a annoncé à ce dernier que M. Chaleil ne retournerait pas en Corse.

(*Evénement*).

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir à *l'avance* le montant.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

COMMISSION
Extraparlementaire et Interministérielle
chargée d'étudier
LA SITUATION ACTUELLE DE LA CORSE

Compte rendu des Travaux de la Commission
par M. DELANNEY, président

Le Président de la Commission extraparlamentaire et interministérielle de la Corse, à M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur. (Suite).

On a toujours pensé que laisser des armes entre les mains de gens impulsifs, passionnés et violents ne pouvait que faciliter l'accomplissement de leurs œuvres de haine et de vengeance. L'expérience a démontré, en Corse même, que l'interdiction du port d'armes diminuait le nombre des vies humaines menacées ou supprimées. Ce qui est normal, c'est de voir la sécurité régner dans un pays, sous la garantie des lois et la sauvegarde de l'autorité publique. Ce qui est anormal, c'est qu'un certain nombre d'habitants de l'île prétendent tenir encore à conserver toute facilité de recourir au meurtre pour assouvir leurs penchants ; pour se soustraire aux effets de la loi en tuant, au besoin, les agents de la force publique appelés à les conduire devant les juges. Insister pour le maintien de cette pratique, c'est déclarer respectables ou avouer inéluctables des mœurs considérées partout comme barbares. Déclarer que le désarmement des honnêtes gens suffit à les transformer en victimes désignées d'attentats certains, c'est reconnaître que la sécurité est des plus précaires en Corse, c'est avouer que le bandit existe ; c'est craindre, semble-t-il, que le même bandit, représenté trop souvent comme un être chevaleresque et désintéressé, insensible et pittoresque, puisse, après avoir tué, rester capable d'autres mauvais coups.

La vendetta, le port d'armes, ont mis à la Corse plus encore que l'on ne pourrait penser. Sans chiffrer le nombre d'existences humaines sacrifiées à la fleur ou dans la force de l'âge, sans insister sur l'effroyable paralysie morale et sociale qui atteint l'individu, la famille ou le parti menacés d'une vengeance occulte ou déclarée, sans évoquer le souvenir de drames et de tragédies trop souvent résultants, il faut se rendre compte de la déformation profonde que ces coutumes ont imposée à l'âme corse et en sonder les désastreuses conséquences.

Accoutumés à ne vivre que pour leur famille et leur parti, il est encore de trop nombreux Corses, qui n'admettent d'autre ligne de conduite que la satisfaction de leurs intérêts propres, de ceux des leurs ou de leurs amis. Que si les lois, les règlements, les nécessités sociales viennent à la traverse de leurs passions, deux seuls moyens s'offrent à eux d'atteindre leur but. Tourner les dispositions législatives ou réglementaires gênantes ; et ils y déploient une admirable ingéniosité, une souplesse qui rappelle l'astuce des conquérants grecs et à laquelle est due, notamment, la partie la plus copieuse, la plus originale, la plus imprévue de la jurisprudence en matière électorale. Mais si la loi reste inviolable, ou si l'on se refuse à subir ses sanctions, le dernier mot appartient aux plus violents, aux plus forts. N'a-t-on pas vu, pour rester sur le terrain électoral, de nombreuses compétitions de parti noyées dans le sang ? De même, dans les rapports privés, qui sait jamais la tournure que prendront une discussion, des difficultés d'intérêt, des heurts d'amour-propre ?

Et la vie sociale en est assombrie, atrophiée.

Sans doute, toute la population corse n'est pas ainsi.

Mais les faits douloureux qui se passent encore dans certains cantons contribuent à influer, de la manière la plus fâcheuse, sur la mentalité publique et à la maintenir à un niveau qui surprend et choque chez une race si intelligente. Et loin de songer à réagir, trop de Corses informés et policés aient ou plaisantent, par l'effet d'une sorte de solidarité ancestrale, d'amour-propre collectif, plus difficile à vaincre peut-être que le reste.

Les résultats sont là, cependant. La vie communale, l'existence administrative de la Corse se trouvent aujourd'hui profondément infectées par le développement naturel de ces mœurs qui ont pris naissance sous la domination génoise et dont on s'est cru autorisé à dire qu'elles ne représentent à l'égard de la loi française comme si cette loi était encore la loi d'opposition à l'égard de l'impôt français, comme s'il s'agissait, non pas d'une contribution aux charges publiques, mais d'un tribut exigé par le vainqueur. Les Corses sont profondément patriotes et français, et leur prêter de pareils sentiments serait leur faire injure. Rien n'a jamais pu autoriser pareille supposition que des apparences qui, toutes regrettables qu'elles soient, comportent d'autres explications.

Il existe en Corse des communes bien administrées. Il en est dont les finances sont restées saines. C'est l'exception. Dans les autres, la situation est critique ou désespérée. Le libre jeu des passions en a ainsi décidé. De même que, s'il existe en Corse des contribuables qui payent leurs impôts, il en est un plus grand nombre qui cherchent à s'y soustraire, non sans excuse parfois, et qui y réussissent.

Le pouvoir communal est, à chaque élection, disputé avec acharnement, ingéniosité ou violence par deux clans qui aperçoivent dans le succès, outre la satisfaction d'un désir de domination auquel tien peu de Corses restent insensibles, le moyen de s'assurer des avantages matériels d'autant plus appréciables qu'ils sont acquis le plus souvent aux dépens des adversaires. Le maire et ses partisans bénéficient de la location généreuse de la mairie et des écoles, de l'attribution des secours, indemnités et allocations de toutes sortes. Pour le parti vaincu, rien que la charge des impôts, dont les répartiteurs choisis par le conseil municipal savent mesurer le poids d'après le degré d'hostilité aux chefs du clan. Gardes champêtres, appariteurs, rétribués le plus souvent au delà des possibilités budgétaires, mettent autant de complaisance vis-à-vis des amis de la municipalité que de rigueur à l'égard des opposants. Et les vaincus ne peuvent que dénoncer les exactions dont ils sont l'objet, avec le secret espoir de les pratiquer à leur tour, le jour où les hasards, parfois voulus, du scrutin, un coup d'audace ou une aide fortuite les rendront maîtres du pouvoir.

Ce tableau est synthétique et schématique. Sans doute, il est poussé au noir et n'emporterait des nuances qu, sous un angle ou sous un autre, pourraient l'éclaircir. Mais il demeure exact dans l'ensemble et résume bien les invraisemblables doléances dont le régime municipal corse a fait l'objet auprès des commissaires enquêteurs.

Quant aux conséquences d'un pareil état de choses, les voici. Le maître, au lieu d'être le mandataire du conseil municipal, surveillé et contrôlé par lui, reste le chef des conseillers, ses partisans et ses obligés. L'assemblée communale, au lieu d'envisager l'intérêt collectif des habitants de la commune, ne s'inspire que des passions ou des besoins du parti. Les employés communaux n'ont qu'un souci, celui de maintenir au pouvoir les amis qui les font vivre. Ne figurent pas au rôle, ceux, même fortunés, que les répartiteurs ont mandat d'épargner. Supportent toute la charge, même bien au-delà de leurs forces contributives, ceux qui n'ont droit à aucune faveur. Et leurs réclamations, reconnues fondées, aboutissent à une invraisemblable multiplication des cotes irrécouvrables. C'est la stérilisation de l'impôt. Les prestations vicinales sont soumises au même régime et ne s'en trouvent guère mieux.

Quand sur la loi organique communale sont venues se greffer les législations spéciales relatives à l'enseignement primaire, à la participation de l'Etat à la construction des écoles, l'assistance médicale gratuite, l'hygiène publique, les enfants assistés, l'assistance aux vieillards, la plupart des communes corses, aux finances déjà compromises ou contaminées, n'ont pu, soit profiter du concours de l'Etat que devait précéder et justifier un sacrifice de la commune, le crédit communal étant déjà mort ; soit gérer des services nouveaux qui supposaient une administration municipale pénétrée de ses devoirs vis-à-vis de l'intérêt public et digne de la confiance de l'Etat.

Pour ou mal appliquées, ces lois ont provoqué des abus nouveaux, d'autant plus scandaleux que la plupart étaient commis au détriment des déshérités, de ceux que la République avait entendu faire profiter des

principes de solidarité sociale, généreusement inscrits par le dernier législateur. Les subventions de l'Etat et du département ont doublé bien à des dépenses absolues, indistinctes, alors que les contingents communaux demeurent inchangés et que le département se trouvait acculé à une situation budgétaire assez critique, par l'effet des lois dont il ne pouvait à la base restreindre le fonctionnement.

Sans doute, des abus scandaleux se sont produits dans d'autres départements. En Corse, ils ont atteint le maximum d'intensité. Les maires chargés de l'application de ces lois le firent, en trop grand nombre, dans les conditions et dans l'esprit où ils géraient l'administration communale. Même partialité, même désir d'utiliser les dispositions bienveillantes de la loi au profit du leur parti. Même ingéniosité pour tourner les garanties réglementaires et les moyens de contrôle confiés à l'autorité supérieure.

L'examen de cette situation conduit à penser que la plupart des communes corses s'étant montrées incapables de bien gérer leurs intérêts propres, il convient de ne pas leur laisser plus longtemps le soin de mettre en œuvre les grands services publics dont l'exécution s'opère sur le terrain communal. La construction des écoles a donné lieu à de trop fréquents et mémorables débâcles. Elle serait remise à une administration agissant pour le compte de l'Etat. Le réseau vicinal serait unifié et l'ouverture des chemins, classés d'intérêt commun, serait confié au service départemental, sous l'autorité du préfet et le contrôle du conseil général. Les lois d'assistance et d'hygiène publiques feraient l'objet d'une réglementation commune, et leur exécution serait assurée par des praticiens appointés, à la nomination du préfet. Une police d'Etat serait créée dans les deux villes les plus importantes, une police départementale serait chargée de la surveillance des parties rurales de l'île encourrement avec la gendarmerie, déjà fort nombreuse et qui serait invitée à prêter un concours plus large encore à la répression des délits et contraventions.

Enfin, le pouvoir des répartiteurs en matière de contributions directes et de prestations serait limité à un simple droit d'avis. L'impôt, au bout de fort peu de temps, aurait chance de redevenir productif.

Déjugée des services accessoires dont elle n'a su se saisir le fonctionnement normal, la commune pourrait porter tous ses soins sur la gestion de ses propres intérêts. Elle serait, dans tous les cas, mise dans l'impossibilité de compromettre plus longtemps ses propres finances, celles du département et la subvention de l'Etat en engageant des dépenses exagérées ou injustifiables. Les chances augmenteraient d'autant de triompher de cette décomposition commençant aux mœurs politiques du pays, sans y trouver une excuse suffisante.

Et à ce propos, se pose la question de savoir dans quelle mesure le Gouvernement et l'administration ne sont pas responsables de l'état de choses révélé par l'examen de la gestion départementale et communale.

Il faut reconnaître que l'esprit de clan n'a pas sévi dans la commune seulement ; son domaine devait fatalement s'étendre en même temps que s'élargissait le champ d'action de ceux qui le représentent. Et l'étroite discipline qui en était la caractéristique n'a pas été sans présenter des facilités, des séductions auxquelles on n'avait guère le souci de renoncer, si peu démocratiques qu'en pussent être l'origine et le caractère. Puis, lorsqu'un effort était tenté pour signaler à l'attention publique les événements ou les abus dont la Corse était le théâtre, on contestait, comme on conteste encore aux contestataires, la faculté de porter un jugement sain sur « les choses de Corse, » voulues au privilège d'être compréhensibles aux seuls initiés, aux seuls internés.

Quant à l'administration, elle ne pouvait devant la tâche qui lui incombait. La loi organique sur les conseils municipaux, les textes spéciaux qui sont venus étendre sa sphère d'application ; les lois de solidarité sociale, notamment, sont des lois décentralisatrices. Les pouvoirs des conseils municipaux, des maires, des bureaux d'assistance, sont des plus étendus. Il ne reste à l'autorité préfectorale qu'un droit de contrôle global dont l'exercice est limité par des textes étroits, subordonné à une procédure définie, sous qu'il convient pour toute matière d'exception. Si bien que armé pour le refroidissement, le préfet l'est d'autant moins pour la gestion directe que les éléments d'information lui manquent au moins autant que les moyens d'action lui font défaut.

Or, les mesures générales de décentralisation ne sont intervenues que quand l'Etat a pu compter que la maturité de l'esprit public, les sanctions dont dispose l'opinion publique suffiraient à éviter les abus dans la gestion des affaires collectives ou à en empêcher le renouvellement. En Corse, il faut l'avouer, ces précieux auxiliaires font totalement défaut à l'administration. Il lui faudrait toujours procéder d'autorité, d'office, contre les maires et les conseils municipaux qui méconnaissent la loi, la tournent, commettent des actes, prennent des délibérations contraires à l'intérêt général. Cette attitude énergique, un préfet peut l'adopter à l'égard d'une ou plusieurs circonscriptions d'un département. En Corse, il aurait à prendre en main la gestion du plus grand nombre des communes. Comme il ne peut normalement procéder par voie d'instructions, de mesures générales, celles ci risquent de rester lettre-morte, puisqu'il appartient aux maires de les faire passer dans le domaine des faits. On sait avec quelles facilités la loi est tournée en Corse ; meilleur sort peut-il être réservé aux décisions administratives ?

M. Chaleil, préfet de la Corse, qui a vu nettement la situation actuelle et a eu le mérite de la signaler au Gouvernement, a courageusement tenté tout ce qui dépendait de lui pour réagir contre les pratiques déplorables et les errements scandaleux parvenus à sa connaissance. Il aurait pu demander des sanctions disciplinaires contre les maires coupables. Ceux mêmes qui sont les partisans les plus déterminés de la rigueur auraient été effrayés s'il eût proposé au Gouvernement de les frapper tous.

(A suivre).

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

PROGRAMME

SAMEDI 10 JUILLET

A 7 heures du soir : Réception à la Gare des Délégués des Sociétés de l'Intérieur, avec le concours de *la Lyre Bastiaise*. — A 8 heures et demie : Grande soirée théâtrale, avec le concours de la Musique militaire.

DIMANCHE 11 JUILLET

A 8 heures du matin : Réunion des Sociétés, Sections et Délégués au Nouveau Port.

A 8 heures et demie : Défilé des Sociétés sur la place St-Nicolas, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*.

A 10 heures : Conférence mutualiste au Théâtre municipal, par M. E. LAIROLLE, avocat, président de la Fédération mutualiste des Alpes-Maritimes, membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

A midi : *Grand Banquet Mutualiste* dans le péristyle du Théâtre Municipal.

A 3 heures : Course de Marathon, à 4 heures : Régates.

A 6 heures : Lancement de Montgolfières.

A 8 heures et demie : Fête de Nuit sur la Place Saint-Nicolas. — Illumination. — Concert instrumental et vocal. — Bataille de confetti. — Lancement de ballons lumineux. — Embrasement de la jetée du Nouveau-Port. — Feu d'artifice.

Conférence

Les tickets pour la conférence sont mis en vente, à partir d'aujourd'hui, chez MM. Gasparini, Nouveau Port ; Gavini, Café de France ; Vinciguerra, débit de tabacs ; Giudicelli, bureau de tabacs ; librairie Ollagnier, Santi et Piaggi ; Raibaldi et Mannani, débits de tabacs, Place d'Armes.

Soirée théâtrale

La location pour la soirée théâtrale de samedi soir est ouverte à partir d'aujourd'hui, chez M. Poggi, coiffeur.

Les membres de la Société de Secours mutuels de Sainte-Dévote sont priés de se réunir au siège social, le 11 courant, à 8 heures du matin, munis de leur insigne, pour prendre part à la fête Mutualiste.

Le Président, J. AIROLA.

UNION DES EMPLOYÉS DE COMMERCE. — Messieurs les membres de l'Union des Employés de Commerce sont priés de se grouper autour de la bannière de la Société pour assister au défilé de la fête Mutualiste départementale.

Les membres participants et honoraires de la Société des anciens Sous-Officiers, porteurs de leurs décorations et de l'insigne de la Société, sont priés de vouloir bien se réunir dimanche, 11 courant, à 8 heures du matin, au local de la place Saint-Nicolas, pour assister au défilé de la fête de la Mutualité.

Réunion du conseil d'administration à 7 heures du matin, chez le Président.

Le Président, LUCIANI.

AU CINÉMA-EDISON

Ce soir vendredi, 9 juillet, en matinée et en soirée, la direction du *Cinéma-Edison* donne un spectacle extraordinaire au bénéfice de la caisse des fêtes de la Mutualité qui s'annoncent splendides pour dimanche prochain.

Le public, friand des belles projections de la Maison Pathé frères, dont l'*Edison-Cinéma* a le monopole, assistera à un spectacle spécialement composé pour la circonstance par les soins habiles de son jeune directeur M. Joseph Pelde.

Qu'on en juge par le programme tiré sur le volet que voici :

Les apaches mal avisés
Scène extraordinaire de fou rire

Cervelas récalcitrant
histoire comique

Le baiser de la Sorcière
Magnifique féerie en couleurs

Petits vagabonds !
Histoire émouvante en 30 tableaux

Duel à la dynamite
Le grand succès d'hilarité

Tous les films sont signés Pathé frères c'est-à-dire les plus beaux, les plus artistiques, les plus intéressants en un mot dans l'art de la projection animée.

N. B. — Le maestro Mengoli et son élève Minighetti rehausseront de leurs accords, cette soirée exceptionnelle.

AU THÉATRE

On annonce pour demain au soir, à l'occasion des fêtes de la Mutualité, une grande soirée théâtrale à prix réduits. Un programme des mieux composés permettra au public bastiais d'applaudir tout un groupe d'amateurs et d'artistes parmi lesquels on nous signale un excellent violoniste et un baryton de *prima cartello*.

Deux désopilantes comédies, dans lesquelles *Piras*, le comique bien connu, apparaîtra sous les aspects les plus divers, remporteront, sans aucun doute, un très grand succès.

L'*Orphéon Bastiais* donnera également une délicieuse opérette qui ne manquera pas de soulever les applaudissements de toute la salle.

Ajoutons que pour rehausser l'éclat de cette brillante soirée, la Musique militaire fera entendre, pendant les entr'actes, les meilleurs morceaux de son répertoire.

Baccalauréat

Sont définitivement reçus :

Mathématiques

Catoni,	*assez bien.*
de Peretti della Rocca,	id.
Strenna,	id.
Vinciguerra,	id.
Colsalfoni.	
Donati.	
Natali.	
Sammarcelli.	
Santoni.	
Valentini.	

Première A.

Monnet,	*bien.*
Albitreccia.	

Première C.

Mannoni Vincent.	*assez bien.*
Ponsevera,	id.

Première B.

Gambini,	*assez bien.*
Albertini.	
Ciprisni.	
Domastici.	
Manconi Dominique.	
Mattei Jean.	
Mesnari.	
Natali.	
Campocasso.	

Philosophie

Lecciardi Pierre-Jean,	*assez bien*
Casabianca,	id.
Cerli Charles,	id.
Susini,	id.
Pomonti.	id.
Conti,	id.
Parodi,	*assez bien.*
Chipponi,	id.
Cerli François.	
Giudicelli.	
Antonorsi Vincent.	
Sammarcelli Pierro.	
Tristani.	
Colombani	
d'Ortoli.	
Capifali.	
Rasmussen	
Santelli.	
Nicolai.	
Martinetti.	
Oberti.	

Première D.

Bruni,	*assez bien.*
Cristiani,	id.
Ferracdini,	id.
Filippi,	id.
Peretti,	id.
Antoni.	
Antoniotti.	
Casablanca.	
Casanatta.	
Ghio.	
Orsini Paul.	
Palmieri.	
de Petriconi Philippe.	
Pinelli.	
Romani.	
Salicetti.	
Grimaldi.	

Gazette Judiciaire

Le maire de Bigorno était hier poursuivi à la requête d'un nommé Limarola, partie civile, qui lui reprochait d'avoir le 3 mai dernier tenu les opérations électorales dans une salle autre que celle désignée par l'arrêté préfectoral, et d'avoir fermé la mairie dans la soirée du 4 février, de façon à empêcher les réclamations des électeurs.

Le maire protesta énergiquement de son innocence. Après les plaidoiries de Me Moretti, organe de la partie civile, et de Me de Montera, défenseur du maire, et le réquisitoire de M. le Procureur de la République, le Tribunal a renvoyé à huitaine le prononcé de son jugement.

Le jeune Canassi, à peine âgé de 13 ans, a été surpris par le sacristain, en train de fracturer un tronc dans l'église de la Conception, pour s'emparer de l'argent qui y était contenu.

Le Tribunal, après plaidoirie de Me Vittini, décide que cet enfant sera enlevé à sa famille incapable de le surveiller, et remis jusqu'à sa majorité à l'assistance publique.

Les époux Chiaramonti sont d'un caractère un peu vif. Ils prétendaient avoir des droits sur une cour, qu'un nommé Gambaroni disait lui appartenir et qu'il avait clôturé. Un magistrat cantonal avait effert ses bons offices. Il venait d'arriver sur les lieux litigieux, quand les époux Chiaramonti démontrent la barrière servant de clôture à la cour.

Poursuivis pour bris de clôture, ils ont été condamnés, après plaidoirie de Me de Montera, à 50 francs d'amende chacun.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 8 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20°. A midi 21°. + à 6 heures du soir + 20°. Maxima + 24°. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. A midi, 758 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée, Ouest.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Succès universitaire

Les journaux de Bordeaux nous apprennent les résultats des examens du P. C. N. ; sur 126 candidats, 66 à peine ont mérité le certificat préparatoire aux études médicales.

Parmi les élus nous relevons le nom d'un de nos plus sympathiques concitoyens, le jeune Locciconi Félix, ancien élève de notre Lycée.

Nous lui adressons ainsi qu'à son excellent père, M. Locciconi, professeur au Lycée, nos plus cordiales félicitations.

Mouvement administratif

M. Mouligny, sous-préfet de Dousi, vient d'être nommé préfet de la Sarthe.

Nous nous réjouissons de cette promotion et nommes convaincu qu'elle sera très bien accueillie dans tout l'arrondissement, car pendant les trois années qu'il a passées à la sous-préfecture de Bastia, il s'est montré aussi habile administrateur qu'esprit conciliant et affable, et désireux de contribuer à la prospérité de la Corse.

La population de la Sarthe ne tardera pas à apprécier les hautes qualités de l'*administrateur*, en même temps que la société du Mans réservera le meilleur accueil à la distinction rare de Mme Mouligny.

Examen de droit

M. Martial Poggi, commis des douanes à Bône, vient d'être reçu, avec plein succès, à sa deuxième année de droit, devant la Faculté d'Alger.

Nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations à notre jeune compatriote, ancien surnuméraire des douanes à Bastia.

Mauvaise plaisanterie

Hier soir, vers 10 heures 25, des mauvais plaisants ont mis le feu à la grille où sont affichés les résultats des examens et qui est fixé à côté de la porte d'entrée du Lycée. De l'enquête faite par le brigadier de police Bertrand, il résulte que les auteurs de ce méfait sont des lycéens qui, pour se venger de leur échec, n'ont rien trouvé de mieux à faire que de brûler les listes où malheureusement leur nom ne figurait pas. Il a été impossible de découvrir les vrais coupables.

Bonne occasion

Excellent vin de Suerta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer présentement

Lavoir et buanderie situés place Favalelli, à proximité du Théâtre.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. J. Maltado, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru du Comte Gregorj, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

A vendre

Maison dite « Trois Fontaines », à Teghime, avec trois magasins, 6 pièces et une grande terrasse.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Etat-Civil

MARIAGES

Giontini Bernard et Manos Jeanne.
Comini Guillaume-Annonciade-Frédéric et Tarini Marie-Césarine.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que la perception du 11 est renvoyée au dimanche 18, de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le trésorier, L. Raibaldi.

ASSISTANCE PUBLIQUE. — Ce soir, à 8 heures et demie, au local de la Société, assemblée générale.

Ordre du jour : Dispositions à prendre au vue des fêtes de la Mutualité.

On est prié d'y assister.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux, *Consultations d'Avocats à 3 fr.*

Administration du bulletin mensuel
La Revue Guide
Très intéressant pour commerçants
Trois francs par an

On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On vendrait magasins et appartements : divers prix.
A traiter *plusieurs Affaires* à VIAGER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	7 juillet	8 juil.
Rentes de 3 0/0 anciens	97.65	97.55
de 3 0/0 amortis.	98.10	98.00
	ex-coupon	

VENZOLASCA

TENTATIVE DE MEURTRE

Vescovato, 8 juillet.

Ce matin, entre 3 et 4 heures, le nommé Poli Antoine-Paul, âgé de 26 ans, a tiré un coup de pistolet sur Ralficoni Dou-Marc, âgé de 35 ans, qui n'a pas été atteint.

Poli est en fuite.

MONTPELLIER

Affaire Nicrosi South

Montpellier, 8 juillet.

L'affaire Nicrosi-South a été appelée aujourd'hui devant la Cour d'appel de Montpellier.

Mes Labori et Sébastien de Carnis sont chargés des intérêts de MM. South.

Mes Ubertin, de Carbuccia et Pérès, du barreau de Toulouse, assistent M. Nicrosi.

Me Pérès demande le renvoi de l'affaire pour l'examen des lettres qui viennent d'être communiquées.

Me Labori s'oppose au renvoi de l'affaire.

La Cour renvoie à statuer après la déposition de M. Pierre Vincenteili.

M. le conseiller Nègre donne lecture de son rapport.

L'audience est ensuite levée et renvoyée en continuation à demain.

L'incident CECCALDI-MORO-GIAFFERI

Nouvel échange de témoins

Paris, 8 juillet.

Nous avons annoncé hier, dans nos télégrammes qu'après de longs pourparlers entre les témoins de M. Ceccaldi, député de Vervins, qui étaient M. Girod, député du Doubs, et M. Urbain Gohier et les témoins de M. de Moro Giafferi, MM. Maurice Bernard et Pelletier, il avait été décidé qu'il n'y avait pas lieu à rencontre.

Mais, après la rédaction de ce procès-verbal, M. de Moro-Giafferi, se jugeant offensé par l'attitude injurieuse de M. Ceccaldi, au cours du premier échange de témoins, a chargé MM. le marquis de Dion et Marchand de demander à M. Ceccaldi, réparation par les armes.

A PARIS

UNE DÉLÉGATION DE LA DOUMA

Paris, 8 juillet.

La délégation des membres de la Douma et du Conseil de l'Empire russe, qui est arrivée hier soir, à Paris, a été reçue aujourd'hui, dans la salle d'honneur du Luxembourg, par le groupe parlementaire de l'arrondissement.

M. d'Estournelles de Constant, sénateur de la Sarthe, a souhaité en termes élevés la bienvenue aux membres de la Douma.

M. Fromont, président de la délégation, a répondu au discours de bienvenue.

Un grand banquet est offert ce soir à la délégation.

Les présidents du Sénat et de la Chambre des députés ; M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et l'ambassadeur de Russie, assistent à ce banquet.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 8 juillet.

M. le général de brigade Girard-Dudimaine est nommé au commandement de l'artillerie en Indo-Chine.

***

M. le général de division Piel est nommé inspecteur général permanent des services techniques de l'artillerie aux Colonies.

INCIDENT CAILLAUX-CHARLES BOS

Le Ministre des Finances est giffié

Paris, 8 juillet.

Au cours du discours, prononcé hier à la Chambre par M. Caillaux, ministre des Finances, au sujet de la Convention entre l'Etat et les Messageries maritimes, l'orateur avait mis en cause, à propos d'une maison métallurgique, M. Charles Bos, ancien député.

Ce dernier, ayant rencontré aujourd'hui M. Caillaux dans la cour d'honneur du Sénat, le gifla.

Le Ministre, haussant les épaules, s'écria : « On ne répond pas à *un Bos.* »

L'état de Santé DU GÉNÉRAL DE GALLIFFET

Paris, 8 juillet.

La mort du général de Galliffet n'est plus qu'une question d'heure.

Le malade est entré en agonie dans la soirée.

Un des médecins, qui le soignent, ne quitte pas son chevet.

Conseil des Ministres

Paris, 8 juillet.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a communiqué au Conseil les télégrammes et rapports relatifs aux affaires extérieures.

Questions parlementaires

Le Conseil s'est occupé des questions à l'ordre du jour des Chambres.

M. Clemenceau a fait connaître les principales lignes de son discours qu'il prononcera demain au cours de la discussion des interpellations sur la politique générale du Cabinet.

Légion d'honneur

Les ministres se sont entretenus des propositions à faire dans la Légion d'honneur à l'occasion du 14 juillet.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

EN RUSSIE

Entrevue avec le Kaiser

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.

On annonce de source certaine que le Tsar se rencontrera, à Kiel, avec l'empereur d'Allemagne.

Cette rencontre aura lieu à la fin de ce mois.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Dubief

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

Motion préjudicielle

Après une longue discussion, la Chambre adopte finalement la motion préjudicielle consacrant le droit au Gouvernement de faire telles négociations qu'il jugera utiles.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Liquidation des loteries

La Chambre adopte le projet de résolution invitant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour procéder à la liquidation des loteries autorisées, et fournir aux œuvres philanthropiques qui les ont obtenues, les ressources qui leur manquent pour accomplir leur mission et régler leur passif.

LE BIEN DE FAMILLE

La Chambre adopte également sans discussion le projet de loi adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, et relatif à la constitution d'un bien de famille insaisissable.

L'Enquête sur la Marine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

Après les discours de MM. Charley, Lebourg, Thomson et Bonnet, la suite de la discussion est renvoyée à lundi.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés relative à la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

La discussion continue sur l'article 5.

L'amendement Touron

M. Berthaux, ministre des Travaux publics, déclare repousser, au nom du Gouvernement, l'amendement déposé par M. Touron, aux termes duquel un employé renvoyé à la suite d'un refus consenti de travail, n'aurait pas droit à la retraite, mais on lui rembourserait les versements opérés par lui.

M. Touron présente un nouvel argument en faveur de son amendement, et, comme son succès est le même, il dépose un deuxième amendement.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

VENTE
par suite de saisie-exécution

Le dimanche onze juillet à neuf heures du matin, sur la place publique d'Oletta, il sera procédé par suite de saisie-exécution, et par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers tels que tables, divans, fauteuils, chaises, etc.

Le prix de la vente en sera fait au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,
A. M. SALVATORI.

En vente chez M. Marfisi
Place Saint-Nicolas, 13.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

MAISON GHILINI
Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS
garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'elle trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

GUAGNO-LES-BAINS
Ouverture de l'Etablissement Thermale

Réparations importantes aux Thermes et à l'Etablissement.

A l'Etablissement, même chambre et pension, prix : 6 f. 50 par jour. Arrangements pour famille fixant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés bâtis aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car la brise est nuancée des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, exactement conduisant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage incontestable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladie du système nerveux, anémie, blessures, artérites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (sources des Yeux 379). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

PATE STEINER
Attire et TUE
RATS ET SOURIS

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 25 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

L'ordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe en tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant
J. B. ULLAGNIER

Imp. Ollagnier.

Si pratiqué l'AMARO ne peut lui remédier
Il n'existe rien qui répare le sang.
Il redonne la force et chasse au loin la fièvre.
Un verre avant chaque repas le soir.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !

N'achetez plus que

LE LIVRE ILLUSTRE à **65** c.

Aujourd'hui paraît

Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet **65** centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 65 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrière, PARIS (1er)

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des pustules qui vous font rougir à l'action de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNER. C'est le remède idéal, unique et sûr; qui réussit où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'obtins complètement guérie.

Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.

JUSTINE MAGNES à St Julien en Born (Landes).

Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Depenier 97 rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 19, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gaidertoni.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle entièrement, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et rapidement tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Des facilités, offertes souvent nouvelles, de tous les NOMADES A RENVOYER des Cies de navigation, Chemins de fer, Administrations, Postes, Courriers-postaux, etc. dans tout l'Ile.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très Abondantes font valoir la contrée et le client.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une bonne description des localités de plus importantes, renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition périodiquement, est venu combler une lacune et rendre de grandes services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'Editeur, M. A. CLARI, 45, Rue St-Laurent, Paris.

REVUE-GUIDE POLITIQUE, PRATIQUE, Illustrée

Bulletin mensuel et gratuit donnant, renseignements utiles, avis, échos et indiscrétions du commerce, des intéressés pour commerçants. Demander spécimen et Calendrier

Fr. MAESTRACCI

AGENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

ou dans tous les bureaux de poste.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS

pour Cessation de Commerce

M. Orante BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbiere et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomonnet et St-Lidon. Apéritif le Pot 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flacchi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à vendre. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables hanes. — Charrettes à bras. Appareils à soutirer et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de châtaignier, en bon état et très solides, contenance de 570 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente en détail, la maison accordera des conditions avantageuses à toute personne qui vendrait le fonds entier ou bloc en fonds de commerce, de

LA POUDRE BESSIÈRE

est le seul remède vraiment EFFICACE et INFAILLIBLE que doivent employer tous les malades atteints d'une maladie de l'estomac, du foie, des reins, des intestins, de constipation dont les CONSÉQUENCES : le *manque d'appétit*, la *migraine*, la *gastralgie*, le *ballonnement*, etc., sont des plus graves.

De tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont essayé cette merveilleuse poudre, beaucoup vous diront que : si leur estomac et leurs intestins fonctionnent bien aujourd'hui, c'est à elle qu'ils le doivent et qu'ils en adoptent définitivement l'usage.

Interrogez toutes les mères de famille soucieuses de la santé de leurs enfants, et demandez leur, avec quoi elles les purgent ? Unanimement elles vous répondront :

avec la POUDRE BESSIÈRE

Pourquoi avec celle-là ? parce qu'elle est non seulement souverainement **TONIQUE**, mais encore **LAXATIVE** et **DÉPURATIVE**, en provoquant, sans douleur ni échauffement, une abondante et saine évacuation des matières contenues dans les intestins.

Parce que son goût agréable en fait une friandise pour eux, étant très sucrée.

Prix de la boîte : 1 fr. ; 1 fr. 25 franco

Dépôt : Pharmacie Castelli d'Ajaccio (Corse)

Essayez et vous conviendrez de son Efficacité Surprenante

CONTENTIEUX
Paiement gratuit de Coupons
OPÉRATIONS DE BOURSE

Journal Financier Français

16, Place de la Bourse, 16

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIEME ANNÉE. — N° 188 SAMEDI 10 JUILLET 1909

00376

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ULLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	32 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE DE BASTIA

AU SECOURS DE LA CORSE

Des réformes se préparent, des initiatives se groupent. — Un manifeste de l'*Union Générale des Corses et des Amis de la Corse*.

Jacques Dhur a exposé l'autre jour dans le *Journal* la déplorable situation économique, financière et morale dans laquelle se trouve depuis de longues années cette île au climat merveilleux et au sol fécond qui se nomme la Corse.

Le gouvernement a pris l'initiative de réformes indispensables ; mais nous sommes heureux que les Corses eux-mêmes, jusqu'ici réfractaires à tout esprit d'association, se soient mis à l'œuvre.

Voici le manifeste que nous fait parvenir l'« Union générale des Corses et des Amis de la Corse, » dont le siège social est à Paris, 83, rue de la Tour :

L'Union générale des Corses et des Amis de la Corse n'existe que depuis quelques semaines ; mais elle est déjà si vigoureuse, elle a déjà trouvé dans la presse de si précieux concours, qu'elle peut, dès à présent, certaine d'être entendue, s'adresser au grand public.

Une association de Corses !... Ces mots seuls ont leur valeur particulière ; car, dans un récent rapport au Président de la République, M. Clémenceau a pu, non sans raison, s'exprimer en ces termes :

« La Corse ne possède pas, comme les continentaux, l'esprit d'association. Il reste inné, au moment même où, pour ne pas être brisé par la rude bataille sociale, l'individu, conscient de sa faiblesse, cherche par tous les moyens à se grouper, s'organiser, à se syndiquer. »

Ainsi, notre titre forme un contraste avec des tendances particularistes qui semblaient inébranlables. C'est précisément pour cela que nous avons pris ce titre ! Nous avons pensé que l'amour d'une haute indépendance, un préjugé de l'isolement), bien qu'étant invétéré en nous, n'était pas aussi tenace qu'on pouvait le croire, au premier abord ; nous avons estimé que, grâce à une propagande active, grâce surtout à notre exemple, nos compatriotes, comprenant que s'unir est devenu pour tous : individus, peuples ou races, la plus impérieuse des lois, entreraient, enfin, dans le large et universel courant qui les emporterait vers un avenir meilleur.

Vous bien des années que l'on signale, à juste titre, les maux de toute nature dont souffre « l'Ile abandonnée ». En 1820, l'Académie des Sciences morales et politiques se préoccupait de cette question. Mais, jusqu'à présent, aucun des gouvernements successifs, même de ceux qui, par une tradition ancestrale, auraient dû, semble-t-il, s'intéresser plus vivement à elle, n'a secouru la Corse dans sa décadence progressive.

Cette fois, cependant, ce sont les pouvoirs publics qui ont jeté le cri d'alarme. Quelles tristes perspectives nous dévoile en effet le rapport administratif, auquel nous avons fait allusion ci-dessus ! Quelle situation tragique nous en révèle par ce compte rendu officiel !

Au vingtième siècle naissant, il y a en France un département fertile en ressources et qui ne possède pourtant ni agriculture, ni commerce, ni industrie ; sa misère est telle que celle d'aucun pays d'Europe ne peut lui être comparée ; son régime économique est si rudimentaire que dans des villes comme Sartène, l'échange de produits à produits s'effectue sans que la monnaie ait à intervenir ; dans ce département, les impôts ne rentrent plus, l'hygiène publique est déplorable, la durée de la vie humaine extraordinairement basse sur certains points.

La conclusion de l'enquête gouvernementale, d'ailleurs confirmée par une commission extra-parlementaire, c'est que la Corse se meurt.

Nous nous sommes dit que l'heure était venue d'établir entre tous nos compatriotes, actuellement dispersés, voués à toutes les défaites dans le dur combat contre la misère, une grande chaîne de solidarité que rien ne pourrait rompre. Nous nous sommes dit que bienfaisante serait l'action d'un vaste groupement fraternel où, sans distinction d'opinions politiques et religieuses, à l'abri de toutes ces querelles de parti qui déchirent aujourd'hui la Corse, les amis du progrès s'emploieraient de toute leur énergie, de toute leur obstination, à faciliter le développement économique de ce pays, à faire connaître à ses propres habitants, au moyen de conférences, de brochures, de journaux, les richesses dont il dispose, la fertilité de son sol, l'importance primordiale de questions trop longtemps délaissées : hygiène sociale, enseignement professionnel, économie rurale, desséchement des marais, utilité des coopératives, des syndicats, des institutions de crédit, ouverture de nouvelles voies de communication, recherche de débouchés, expositions, concours, etc.

Nous nous sommes dit enfin que pour se moderniser, pour rompre avec un passé de routine, de haines violentes et de vendettas farouches, pour rendre plus accessibles aux étrangers ses sites merveilleux, ses trésors méconnus, la Corse n'en garderait pas moins ce qu'il y a d'essentiel dans sa mentalité, dans ses qualités ethniques, dans ce patrimoine ancestral auquel nous demeurerons fidèlement attachés.

Pour réaliser notre but, nous faisons appel, d'abord, à tous les Corses, à ceux qui résident dans l'île comme à ceux qui, disséminés sur les divers points du monde, n'ont pas oublié leur berceau commun.

Nous faisons appel ensuite à tous les hommes de cœur qui, toujours prêts à secourir une grande misère, s'intéressaient hier à la Bretagne, aux régions viticoles cruellement éprouvées, et qui se tourneront demain vers une autre partie du territoire pour y déployer leur force généreuse.

Eh bien, aujourd'hui, nous leur disons : Soyez avec nous ! Venez collaborer, avec les modestes ouvriers que nous sommes, au salut d'une terre infortunée.

Déjà Jacques Dhur, le brillant écrivain socialiste, avec sa belle générosité, est venu à la rescousse et a accepté d'être notre président d'honneur.

On peut donc considérer notre cause comme gagnée.

Nous sommes des citoyens perdus dans la grande foule et qui ne cherchent pas à en sortir, des travailleurs aux emplois modestes, de petits fonctionnaires aux appointements bornés.

Longtemps, nous avons reculé devant la tâche à accomplir : d'autres nous paraissaient mieux qualifiés pour l'entreprendre... Mais oui ne se présentant, nous avons compris notre devoir et nous vous convions simplement à nous aider à le remplir.

Le Conseil d'administration :

MM. Poli, président effectif, président des agents du service actif des douanes de Paris ; Charles Tristani, vice-président, journaliste ; Marc Bevani, vice-président, employé de l'Etat ; Jean Dorgia, trésorier général, employé de la Ville de Paris, 141, avenue Victor-Hugo ; Rosa, secrétaire général, rentier, 24 *bis*, rue Boisdevet ; Mayer, secrétaire adjoint, employé de l'Etat ; Santucci, trésorier adjoint, employé de l'Etat. (*Le Journal*).

D'après le compte-rendu des journaux parisiens, nos compatriotes établis dans la capitale n'ont pas hésité un seul instant à provoquer dans une réunion publique et contradictoire la discussion de faits intéressant la Petite Patrie.

Il est à remarquer toutefois, non sans tristesse, que si les Corses habitant la France continentale ont recours, en toutes circonstances, aux moyens légaux pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur une situation économique dont ils ne sont que les victimes indirectes, les insulaires n'entendent nullement se départir et de leur inertie et de leur atavique indifférence.

Cette constatation n'est pas précisément à notre avantage, on en conviendra ; mais il est des vérités qui doivent être dites et on est en droit de se demander si les Corses, dont jadis les Romains ne voulaient pas comme esclaves, n'ont pas dégénéré au point d'être devenus mûrs pour toutes les servitudes.

Heureusement il n'en est rien.

Si nos caractères ne se prêtent pas facilement aux manifestations d'opinion, si le public semble se désintéresser en apparence de ses intérêts primordiaux, c'est que l'éducation des masses n'a jamais été entreprise, c'est que la population est tenue trop soigneusement en dehors de toutes les questions qui pourraient surexciter son attention ou sa curiosité.

Nos mœurs électorales si originales, pour ne pas dire mieux, sont la cause de tout le mal.

La presse et la réunion publique n'ont aucune prise sur les électeurs ruraux. Mais les électeurs des grands centres de la Corse ont le devoir impérieux de s'instruire et d'être instruits. C'est à eux de solliciter les citoyens soucieux de nos intérêts de prendre l'initiative de ces réunions.

Il importe, en effet, pour le bon renom de la Corse, d'appeler l'attention du Gouvernement sur notre triste situation.

S'il y a eu des abus et des fautes commises, nous réclamons des sanctions énergiques. Ce n'est pas en voulant les ignorer à tout prix, qu'on en amènera la disparition et qu'on évitera le retour.

On parle d'un DÉFICIT DE UN MILLION dans certaines caisses publiques, la caisse des chemins vicinaux ayant à elle seule pour plus de sept cent mille francs de détournements.

La Corse et la République ne peuvent avoir rien de commun avec des administrateurs indignes ou incapables.

Si les chemins vicinaux recevront, à l'avenir, les allocations et les subventions qui leur sont affectées ; si les vieillards assistés le seront en dehors de toute considération politique ; si les enfants de cinq ans ne prendront plus sur les listes d'assistés la place des vieillards de 84 ans ; si la justice devient égale et distributive, nous croyons sincèrement que la Corse loin de s'abaisser dans l'estime publique y gagnera en considération, en bon renom et surtout en prospérité.

Pour guérir un malade, il faut le montrer au médecin, et il conviendrait de laisser à l'empereur de Chine le soin de faire diagnostiquer sa maladie par des praticiens n'ayant le droit ni de le voir, ni de l'ausculter.

Laissons de côté le fils impudique soulevant la robe de sa mère devant l'étranger, suivant une éloquente métaphore oratoire de M. de Moro-Giafferi.

Il n'y a pas d'étrangers, il n'y a pas de frères du continent qui se refuseront à venir au secours des opprimés, au secours de ceux qui souffrent.

Les partis au pouvoir en Corse, *quels qu'ils soient*, deviennent tyranniques et abusent de leur situation prépondérante, grâce à la trop complaisante administration.

Comme les Polonais, nous pourrions dire : « La France est trop loin et Dieu est très haut.

Le feu purifie tout, mais un simple rayon de lumière suffira pour mettre un terme à certains abus.

Certes, il y a eu et il y aura encore bien des inexactitudes et bien des exagérations.

Au bon sens populaire de les discerner, mais, au préalable, nous devons exiger des pouvoirs publics une sanction, et seul un meeting populaire pourra amener ce résultat.

Aux intéressés d'aviser et de prendre les mesures nécessaires.

COMMISSION
Extraparlementaire et Interministérielle
chargée d'étudier
LA SITUATION ACTUELLE DE LA CORSE

Compte rendu des Travaux de la Commission
par M. DELANNEY, président

Le Président de la Commission extraparlementaire et interministérielle de la Corse, à M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur. Suite.

Paix, il faudrait que le service départemental de la Corse fût plus fortement organisé ; il faudra qu'il le soit mieux dans l'avenir, pour assurer la tâche lourde et délicate d'opérer les redressements et les contrôles qui lui incombent. D'autant que la Corse est le pays où les réclamations et les dénonciations fleurissent le plus. Impossible d'augurer le flot de télégrammes et de lettres expédiés journellement pour jeter le trouble dans l'esprit de ceux qui doivent juger d'une situation ou se prononcer sur le sort d'une personne. Ajoutez à cela que le seul agent local d'information est le maire, le même magistrat municipal qui organise l'irrégularité et en profite ; qu'un certain nombre de fonctionnaires et d'agents, originaires du pays, animés de l'esprit de famille et de clan, comme tous leurs compatriotes, ne puissent pas toujours dans l'exercice de leurs fonctions, l'élévation de vues nécessaires pour se soustraire à des influences locales ou à des mouvements de passion personnels. Enfin, c'est parmi les meilleurs éléments de la population que se recrutent les nombreux fonctionnaires et soldats corses qui servent sur le continent.

Il conviendrait sur ce point d'opérer un échange avantageux à tous. Les fonctionnaires continentaux envoyés en Corse ne sont généralement que des débutants n'ayant encore ni toute l'expérience, ni toute l'autorité exigées par leurs emplois, plus délicats à remplir qu'ailleurs. On bat les fonctionnaires d'âge et de situation plus élevés, nommés dans l'île, se sentant éloignés de leur pays d'origine et de leur famille, demandent à être replacés au plus tôt sur le continent. Et ils le font avec d'autant plus d'insistance que les postes de l'île sont comparativement moins avantageux que ceux du continent ; que les dépenses de tournées y sont plus élevées et que les frais de traversées ajoutent encore au prix des déplacements. Si bien que là où il serait indispensable de n'avoir qu'un personnel d'élite, on est réduit trop souvent à envoyer des agents trop jeunes ou incapables, soit à raison de l'insuffisance de leurs qualités acquises, soit à raison de la brièveté de leur séjour, de s'adapter à leurs postes et d'exercer une influence durable sur les populations avec lesquelles ils se trouvent en contact. Il y aurait un intérêt administratif et social de promouvoir ordre à provoquer la venue en Corse du plus grand nombre possible de fonctionnaires continentaux et à offrir, sous formes d'indemnités de résidence et d'avancements exceptionnels, des avantages spéciaux à ceux qui demanderaient cette résidence.

On ne saurait voir dans l'adoption de ces mesures une source d'inégalités dont auraient à souffrir les agents corses remplissant dans l'île des emplois publics et les fonctionnaires corses en résidence sur le continent. Les premiers ont déjà cette satisfaction de n'avoir pas eu à quitter leur département d'origine. Les seconds ne sont que trop nombreux. Loin de chercher à augmenter, par des faveurs spéciales et injustifiées, l'immigration corse dans les fonctions publiques continentales, tout le monde paraît d'accord pour détourner la jeunesse des écoles de l'instruction classique et lyrique pour l'orienter vers les occupations professionnelles, agricoles surtout. La réforme projetée de l'enseignement dans l'île a cette conception pour base : réserver à la Corse la plus grande partie de ses forces vives ; arrêter le mouvement de dépopulation qui l'affaiblit et le privé des plus entreprenants de ses enfants, lui préparer un recrutement d'agriculteurs, d'artisans, d'industriels et de commerçants.

Entouré de fonctionnaires expérimentés et solidement encadrés, le représentant du Gouvernement pourra entreprendre utilement l'œuvre de la réformation administrative de la Corse, en opérant les redressements nécessaires et en assurant le bon fonctionnement des services centralisés sous sa main et sous le contrôle du conseil général.

Mais la remise en état des finances locales demeurerait irréalisable si le crédit des communes n'était restauré, si les ressources départementales n'étaient augmentées.

Ce double résultat pourrait être assuré grâce à l'assimilation douanière de la Corse à la France. Cette réforme, on l'a vu, est indispensable au point de vue économique. Au point de vue fiscal, elle procurera conjointement avec d'autres mesures de moindre importance des recettes supplémentaires montant à plus de 600.000 fr., dont le tiers environ servirait à un allégement des contributions directes, les deux autres tiers devant être abandonnés par l'Etat au département pour lui permettre de supporter la part de dépenses afférentes à l'exécution des travaux publics projetés, de se porter caution pour la liquidation des dettes des communes obérées ; pour donner, au besoin, plus d'élasticité à son budget.

Ceci fait, comment s'assurer que les « choses de Corse » ne resteront pas « choses de Corse » ?

En recourant à une mesure d'ordre législatif, inspirée par une loi italienne appliquée d'abord à la Sicile et à la Sardaigne, et qui vient, à raison de ses heureux effets, d'être étendue à l'ensemble du royaume. Un délai de cinq ans serait laissé aux communes corses pour régulariser leur situation, sous la tutelle du préfet, avec le concours du département et, il faut l'espérer, grâce à l'aide plus puissante encore de l'opinion publique. Passé ce délai, une enquête de l'inspection générale des finances permettrait de déférer, par décret, la gestion des communes dont la situation financière n'aurait pas été liquidée à une commission permanente composée de membres du conseil d'Etat, de la cour des comptes et de fonctionnaires du ministère de l'intérieur et des finances. Cette commission apprendrait la situation financière des communes qui lui seraient déférées, et les mesures nécessaires seraient prises par le ministre de l'intérieur, si sa décision était conforme à l'avis de la commission ; par décret contresigné des ministres de l'intérieur et des finances dans le cas contraire. Pendant cinq ans sauf modifications intervenues dans la même forme, le budget ainsi réglé serait maintenu. Et tous les cinq ans, la même vérification de l'inspection générale entraînerait les mêmes mesures conservatoires, exactement limitées toutefois aux administrations municipales dont la gestion les aurait justifiées et qui seraient ainsi mises en état de minorité financière, à défaut d'autre sanction.

Ainsi l'administration préfectorale serait tenue en haleine ; les maires et les conseils municipaux placés en présence des responsabilités qu'ils pourraient encourir ; l'Etat et le département mis à l'abri des abus qui tendraient à se renouveler dans la gestion des communes et compromettre à la fois la marche des services publics et le recouvrement des impôts.

La situation difficile où se débat la Corse tient plus encore à une gestion défectueuse des finances locales qu'au mauvais rendement des impôts. Allégées, bien réparties, n'étant plus surchargées par le développement excessif des centimes additionnels, les contributions directes reprendraient leur élasticité normale. Sur deux points seulement, les dispositions fiscales spéciales à l'île seraient rapportées, mais le retrait partiel de ces privilèges constituerait à la fois un bienfait économique et une amélioration financière sensibles. Le reste des immunités dont jouit la Corse serait maintenu.

Mais c'est sur ses propres efforts, sur ses tendances vers une évolution profonde et rapide que la Corse doit surtout compter pour se relever elle-même.

Sans doute, son climat, ses beautés naturelles, ses sites merveilleux pourraient devenir pour elle la source d'un enrichissement relatif. Mais pour que le tourisme amène des résultats prompts et décisifs, il faut qu'une organisation puissante, des avances considérables de fonds président aux installations exigées par une clientèle habituée à jouir, au cours de ses déplacements, du maximum de confort et de continuelles distractions. Une société est sur le point de se constituer qui peut réaliser ce programme, trop vaste et trop coûteux pour que des initiatives personnelles, très louables d'ailleurs, ou des initiatives collectives assurément très dévouées, aient chance de le mener à bien, avant de nombreuses années et dans d'aussi bonnes conditions. Dans ce domaine, le concours de l'Etat doit se borner à faciliter une tâche qu'il appartient aux seuls intérêts privés d'entreprendre.

(A suivre.)

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 juillet 1909.

Malgré la raréfaction des échanges, le marché continue à faire preuve d'excellentes dispositions. Les avis des places étrangères sont du reste toujours encourageants. La Rente Française accentue sa reprise à 97.70. Sauf les Banques en nouveaux progrès, les Fonds Etrangers se contentent de consolider leur avance précédente. Turc 91.05. Serbe 89.35. Extérieure 99.16. Nos Grandes Sociétés de Crédit sont soutenues. Crédit Lyonnais 1.246. Crédit Foncier 765. Comptoir National d'Escompte 734. Société Générale 672.

Les obligations de 500 frs de l'Emprunt 5 0/0 de la Ville de Kiato que l'Union Parisienne et la Société Marseillaise placent actuellement à 495 frs rapportent 24 frs nets d'impôts.

Peu de variations dans les groupes industriel et de transport. Le Suez reste à 4.795. Nouvelle hausse des charbonnages russes. Titres caprifères calmes. Rio 1.912.

Au comptant en Banque, l'action Ouest Africain Français est en nouvelle avance à 605 et la part à 340.

L'Arnoya poursuit son mouvement de hausse à 492 50. Le prix actuel de l'étain laisserait à cette société une large marge bénéficiaire.

Le domaine minier de la Société des Mines de Meria (Corse) a une superficie totale de 404 hectares et comprend les centres d'exploitations suivants : Valbone, San Martino, Fossato, Boscalino, Falle, Alevara.

C'est la Banque Industrielle et Minière, rue de Châteaudun, qui délivre au prix de 27 frs les actions de préférence cumulatives 7 0/0 de The Ile Dion Bouton Motor Cab Cy Ltd. On sait que cette Société a supprimé les aléas inhérents à toute exploitation en louant ses voitures à une puissante Société d'entreprise anglaise.

Chemins Français soutenus.

LES AGISSEMENTS de la Compagnie Fraissinet

LA GRÈVE DES COURRIERS

Nous avons eu la grève des Inscrits maritimes concurremment avec celle des Cheminots ; nous avons eu également pendant vingt-quatre heures la grève des Dockers, et nous nous disions seul le libeccio ne veut pas faire la grève des croisées.

Aussi pendant trois jours ce ce fut un beau vacarme. Portes et lenêtres subirent stoïquement les assauts furieux de notre grand balayeur municipal.

M. Fraissinet, aussi désagréable que la pluie et aussi aimable que le libeccio, avait repris ses services, maintenant la grève des courriers. ... sur la Balagne.

Le paquebot *Cyrnos*, le « Dreadghnout » de la Compagnie Fraissinet, ne fut pas chargé d'assurer le service Marseille-Toulon-Calvi.

La ville de Calvi faillit pavoiser aujourd'hui en signe de réjouissance ; un courrier raté, cela indiquait bien la reprise des services !.....

Fraude Electorale

Hier a comparu devant notre tribunal correctionnel le maire de la commune de Bigorno sous l'inculpation du délit de fraude en matière électorale.

Ce maire, les débats l'ont établi, est un habitué de la police correctionnelle. Pas plus loin que l'année dernière, il y avait été convoqué et pour un délit de même nature, mais il avait trouvé moyen d'en sortir indemne ... Aussi n'a-t-il pas hésité à recommencer.

Voici comment il s'y est pris cette fois.

On sait que les demandes en inscription sur les listes électorales ou en radiation doivent être formées dans le délai de vingt jours à partir de la publication des listes, soit du 15 janvier au 4 février *à minuit*.

Fidès qu'ils sont sur les capacités électorales du maire de Bigorno, n'ignorant pas que, là comme dans d'autres communes, la liste électorale est généralement arrondie le 4 février entre onze heures et minuit, les adversaires du dit maire ont jugé prudent de monter la garde devant le secrétariat de la mairie, dans l'espoir de pouvoir y prendre connaissance du registre des réclamations, en quittant par la place de huit heures à minuit.

Mais le maire avait son siège fait. Il savait de longue date que des réclamations devaient lui être présentées en vue de purifier la liste électorale, et de cette purification qui aurait mis fin à son règne, il n'en voulait naturellement pas. Tenant les dispositions de la loi pour non avenues, il s'est ostensiblement enfermé chez lui pendant toute la journée du 4 février, et ses adversaires ont été ainsi mis dans l'impossibilité de déposer leurs réclamations. Sa liste est ainsi restée ce qu'elle était et ce qu'elle est encore.

Des témoins ou ne peut plus dignes de foi ont tous attesté l'exactitude de ces faits. De son côté, le maire a opposé à tous ces témoignages, ceux de quelques compères parmi lesquels..., son garde-champêtre.

M. Agostini, procureur de la République, a très énergiquement soutenu la prévention, insistant pour une condamnation sévère. « Le maire de Bigorno, a fait observer l'honorable magistrat, était devant nous il y a quelques mois pour y répondre du même délit. C'est dire qu'il n'est que temps de sévir contre ce professionnel de la fraude. »

A peine avons-nous besoin de dire combien nous approuvons la fermeté de ce langage, combien nous souhaitons que nos magistrats s'attachent tous à montrer par la sévérité de leurs décisions qu'il n'est pire délit pour eux que celui qui a pour but d'empêcher la libre et sincère manifestation du suffrage universel.

FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

PROGRAMME

SAMEDI 10 JUILLET

A 7 heures du soir : Réception à la Gare des Délégués des Sociétés de l'intérieur, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*. — A 8 heures et demie : Grande soirée théâtrale, avec le concours de la Musique militaire.

DIMANCHE 11 JUILLET

A 8 heures du matin : Réunion des Sociétés, Sections et Délégués au Nouveau Port.

A 8 heures et demie : Défilé des Sociétés sur la place St Nicolas, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*.

A 10 heures : Conférence mutualiste au Théâtre municipal, par M. E. LAIROLLE, avocat, président de la Fédération mutualiste des Alpes-Maritimes, membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

A midi : *Grand Banquet Mutualiste* dans le péristyle du Théâtre Municipal.

A 3 heures : Course de Marathon,

A 4 heures : Régates.

A 6 heures : Lancement de Montgolfières.

A 8 heures et demie : Fête de Nuit sur la Place Saint-Nicolas. — Illumination. — Concert instrumental et vocal. — Bataille de confetti. — Lancement de ballons lumineux. — Embrasement de la jetée du Nouveau-Port. — Feu d'artifice.

M. le Maire prie ses administrés de vouloir bien pavoiser et illuminer à l'occasion de la fête de la Mutualité.

MM. les Présidents des Sociétés et Sections de Bastia ainsi que les membres du bureau porteurs de leurs insignes sont priés de se joindre au Comité des fêtes pour la réception officielle des délégués de l'Intérieur qui aura lieu à l'arrivée du train d'Ajaccio, à 7 heures.

Réunion place de la gare ce soir à 6 heures 1/2 précises.

Conférence

Les tickets pour la conférence sont mis en vente, à partir d'aujourd'hui, chez MM. Gasparini Nouveau Port ; Gavini, Café de France ; Vinciguerra, débit de tabacs ; Giudicelli, bureau de tabacs ; librairies Ollagnier, Santi et Piaggi ; Raibaldi et Massiani, débits de tabacs, Place d'Armes.

Les membres de la Société de Secours mutuels de Sainte Dévote sont priés de se réunir au siège social, le 11 courant, à 8 heures du matin, munis de leur insigne, pour prendre part à la fête Mutualiste.

Le Président, J. AIROLA.

Association des Membres de l'Enseignement (Groupe bastiais). — Les membres de l'Association présents à Bastia sont priés de vouloir bien se rendre dimanche, 11 juillet à 7 h. 3/4 du matin au fond de la place Saint-Nicolas pour prendre part au défilé de la fête départementale de la Mutualité.

Le Président, P. POLETTI.
du sous-comité de Bastia.

Le Conseil d'Administration de l'assistance Publique a l'honneur de prier MM. les membres assistants, participants et honoraires de vouloir bien se réunir, dimanche matin, à 7 heures au local de la Société, 24 Rue de l'Opéra, pour assister au défilé, organisé à l'occasion des fêtes de la Mutualité.

Le Comité espère que tous les Sociétaires auront à cœur de se grouper, en ce jour de fête, autour de leur bannière.

Le Vice-président I. f., Louis MOZER.

Société des Médaillés militaires. — Les membres de la Société, sont priés de vouloir bien se réunir dimanche 11 courant à 8 heures du matin, place Saint-Nicolas, porteurs de leurs décorations, pour assister au défilé de la mutualité.

Le Président, MORENAS.

UNION DES EMPLOYÉS DE COMMERCE. — Messieurs les membres de l'Union des Employés de Commerce sont priés de se grouper autour de la bannière de la Société pour assister au défilé de la fête Mutualiste départementale

Les membres participants et honoraires de la Société des anciens Sous-Officiers, porteurs de leurs décorations et de l'insigne de la Société, sont priés de vouloir bien se réunir dimanche, 11 courant, à 8 heures du matin, au fond de la place Saint-Nicolas, pour assister au défilé de la fête de la Mutualité.

Réunion du conseil d'administration à 7 heures du matin, chez le Président.

Le Président, LUCIANI.

Prévoyants de l'Avenir. — Rendez-vous pour MM. les membres du bureau et du conseil, et les sociétaires, à 7 heures 45 du matin, le 11 mai, 4, Bd du Palais.

Le Président, J. ANGERLY.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Les membres participants (filles et garçons) qui désirent prendre part, dimanche 11, au défilé de la fête mutualiste, voudront bien se réunir à 7 heures 45, place Saint-Nicolas, allée près la maison Orenga, pour se grouper autour du fanion de la « Dotation » et se rendre ensuite au rassemblement général, au nouveau port.

Des insignes, au prix de 30 centimes, seront à la disposition de ceux qui n'en sont pas pourvus.

Le Président, P.-P. MONTI.

AU THÉATRE

Samedi 30 Juillet, à 8 heures 1/4 précises

Grande Soirée Théâtrale

A L'OCCASION

DES FÊTES DE LA MUTUALITÉ

HYMNE A LA MUTUALITÉ

BENOIT ET BENOIT

Comédie en 1 acte

Le Carnaval des Potaches

Opérette bouffe

LE BRIGADIER CASSOULET

Comédie en 1 acte

SOLO DE VIOLON ET DE CHANT

Chansons comiques

PIRUS dans son Répertoire

La musique du 163e prêtera son concours

PRIX DES PLACES

1er rang de Loges, 2.50. — Baignoires, 2 fr. — 2e rang de Loges, 1.50. — Fauteuils, 2 fr. — Stalles, 1.50. — Parterre, 1 fr.

Location chez M. Poggi, coiffeur.

BIBLIOGRAPHIE

Notice sur les événements de 1881-1882 dans le Ghott-Chergui, avec 4 croquis, par le capitaine Patrignani. — Berger-Levrault, Editeurs, — 1 fr.25.

Dans un style clair et châtié, l'auteur, qui connaît à fond les lieux et les choses dont il parle, fait un exposé méthodique et impartial des opérations militaires auxquelles donna lieu, en 1881, l'insurrection du Sud Oranais provoquée par l'insoumise Bou-Amama.

Les faits sont là, rien que les faits essentiels, retracés d'une plume alerte, qui a su élaguer les détails insignifiants ou oiseux. Et nous voyons se dérouler sans confusion toutes les péripéties d'une campagne très pénible, où nos troupes ont eu affaire à un ennemi entreprenant, d'une mobilité extrême, et qui a toujours eu l'adresse de sortir du « cercle de fer » où l'on essayait de le prendre.

Cette brochure de 31 pages offre un intérêt réel, incontestable. Il s'agit, il est vrai, d'événements déjà lointains ; mais, tels qu'ils sont présentés, on peut en dégager d'utiles leçons pour l'avenir. C'est pourquoi nous félicitons bien sincèrement le capitaine Patrignani d'avoir tiré un si parti de ses souvenirs personnels et de renseignements qu'il a été à même de puiser aux meilleures sources. — X.

CHOSES DE THÉÂT

La soirée que nous avons annoncée pour ce soir, au Th municipal, attirera sans au doute un public nombreux. N indiscrétion professionnelle a permis d'assister hier à la ré tion générale de la représenta qui sera donnée ce soir à 8 res et demie dans la superbe de notre théâtre municipal.

D'excellents artistes, encore connus du public bastiais, donneront une fort amusante interprétation de deux désopila comédies : *Benoît et Benoît* et *Brigadier Cassoulet*.

Il faut avoir vu le comique dans ses transformations pou plus douter de l'hilarité qu'il lève dès son apparition su scène !...

Au côté comique vient s'aj une partie de chant et de mu qui sera pour les amateurs belles choses un vrai régal a tique.

Qui donc disait qu'il étai possible de trouver à Bastia troupe théâtrale ? Ceux qui app diront les interprètes du *Carn des Potaches* ne seront certes de cet avis.

Tout cela, sans oublier l'e lente musique du 163e, nous met une soirée fort intéressa laquelle chacun voudra assis

Bastia s'amuse !... Voilà qu très bien, et nous ne doutons pas les applaudissements de ce so récompensent les généreux e des dévoués membres du C des fêtes.

BRÉVET SUPÉRIEU

ASPIRANTES

Admissibles :

Mlles Antonorsi.
Battesti.
Colonna.
Defendini.
Ferrandi Marie-Joséphine
Gambini.
Gherardi.
Giabiconi.
Gozzi.
Grimaldi.
Guerrieri.
Marcantetti.
Natali.
Pandolfi.
Salvadori.
Simongiovanni.
Vincenti.

ASPIRANTS

Admissible : M. Marchioni.

Les épreuves orales auront ce matin à 7 heures aux Secondaires.

Petite Gazet

Variations Atmosphériques du 9 j

Thermomètre. — 7 heures du matin 4 midi 23°. — 4-6 heures du soir 4 Maxima + 25 6. Minima + 19 2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 7 à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 76

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

Doctorat en Droit

Notre jeune et distingué collabo Louis de Montera vient d'être reçu lamment à son premier examen d torat en droit, devant la Facul Lyon.

Au « Petit-Bastiais, » où il a toujours donné la mesure de son talent, nous nous heureux d'enregistrer ce nouveau succès ; — à la Faculté de Lyon, de Montera à ne gagner l'estime

professeurs, et se placer à la tête de ses camarades, par son travail et sa haute intelligence.

A notre jeune ami, à la famille de Montera où le talent, du reste, est de rigueur, nos plus chaleureuses félicitations.

Audition musicale

Une audition de musique sera donnée lundi 12 juillet à 9 heures du soir, dans le local de la Chambre Musicale.

Les personnes qui voudront bien les honorer de leur présence sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

A vendre

Excellent vin blanc de collines, cru du Comte Gregori, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

A louer présentement

Lavoir et buanderie situés place Favalelli, à proximité du Théâtre.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. J. Maltese, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Nouvelles Religieuses

PÉLERINAGE A LAVASINA. — Dimanche 11 juillet, pèlerinage annuel du Tiers-Ordre à Lavasina. Réunion des pèlerins à 5 heures du matin à Mismo. Messe de communion à 6 heures au sanctuaire de Lavasina.

Etat-Civil

NAISSANCES

Agnizi Rose-Marie.

DÉCÈS

Franceschi Marie, veuve, 77 ans, de Bastia.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que la la perception du 11 est renvoyée au dimanche 18, de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le trésorier, L. Raibaldi.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Sanguinetti, née Franceschi, et leurs enfants ; M. et Mme Solari, née Franceschi, et leurs enfants ; M. Sauveur Franceschi, pêcheur ; Mme veuve Giorgi, née Franceschi, et ses enfants ; M. Noël Granarola, et ses enfants ; Mme veuve Nori, née Granarola, et ses enfants ; M. Bruno Gunitella et ses enfants ; M. Antoine Marola et ses enfants ; Mme veuve Franceschi, née Bertolucci, et ses enfants ; Mme veuve Franceschi, née Sanguinetti, et ses enfants ;

Les familles Franceschi, Ponzevera, Sacco, Galasse, Penchi Ceretti, Figarella, Golivet,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE MARIE FRANCESCHI
Née GRANAROLA

leur mère, sœur, belle-mère, grand'mère, décédée à Bastia, à l'âge de 78 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu aujourd'hui à une heure de relevé.

On se réunira à la maison mortuaire, rue des Zéphirs.

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE PUBLIQUE

MM. les Membres participants et assistants sont priés de vouloir bien se réunir aujourd'hui, 10 courant à midi et demi dans la salle du local pour assister à l'enterrement de feue Madame Veuve Marie Franceschi, sociétaire, décédée rue des Zéphirs.

Frères d'être exact.

Le Secrétaire.

CALVI

Hôtel Christophe Colomb

Mme veuve PIANAGGI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que l'Hôtel Christophe Colomb n'a jamais été fermé.

Cet établissement vient d'être remis à neuf avec tout le confort moderne.

Arrangements pour séjour prolongé.

PRIX MODÉRÉS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00377

BOURSE DE PARIS

	8 juillet	9 juil.
Rentes 3 0/0 ancien	97.35	97.40
Rentes 3 0/0 amortis.	98.00	98.40
	ex-coupon	

Postes et Télégraphes

Paris, 9 juillet.

M. Luigi, ancien sergent au 47e rég. d'infanterie, est nommé facteur des postes à la banlieue de Paris.

MONTPELLIER

Affaire Nicrosi South

Montpellier, 9 juillet.

A l'ouverture de l'audience, M. le conseiller Nègre continue la lecture de son rapport.

Le président interroge longuement M. Nicrosi et lui demande les raisons pour lesquelles il n'a pas répondu aux questions qui lui avaient été posées par la Cour de Bastia.

Le président pose ensuite à M. Nicrosi diverses questions sur la nature du papier trouvé après le décès de son frère.

M. Pierre Vincentelli est entendu ensuite ; il dépose sur le bureau de la Cour un certain nombre de lettres.

Me Ubertin demande le renvoi de l'affaire à la rentrée d'octobre, afin de pouvoir examiner les lettres qui ont été déposées par M. Vincentelli.

Me S. de Carafla s'oppose au renvoi parce que c'est un moyen dilatoire, proposé par le prévenu pour ne pas faire juger son affaire et pour épuiser ainsi les ressources de Me South.

Me Perès insiste sur le renvoi de l'affaire.

Me Labori proteste, à son tour, contre une pareille demande.

La Cour, après en avoir délibéré, renvoie l'affaire en continuation à huitaine, c'est à dire au vendredi 16 juillet.

MORT DU GÉNÉRAL DE GALLIFFET

Paris, 9 juillet.

Le général de division de Galliffet, ancien ministre de la Guerre, décoré de la Médaille militaire, Grand-Croix de la Légion d'honneur, est mort hier soir, à 11 heures, à l'âge de 79 ans.

Parisien de naissance, et Parisien passionnant, M. de Galliffet s'était engagé en 1848 ; il avait passé par tous les grades, et l'on peut dire qu'il les avait gagnés à la pointe de l'épée, sa carrière, dès le début, s'étant poursuivie toujours en expéditions, partout où il y avait des balles à recevoir, des coups de sabre à offrir, et de la *furia* à dépenser.

La longue liste de ses campagnes est la plus belle biographie du soldat que l'on puisse présenter.

L'empereur l'avait pris comme officier d'ordonnance.

Au Mexique, après deux années de grade de chef d'escadrons, il fut nommé lieutenant-colonel. Là, son ardeur entraînante et son mépris de la mort le firent exceptionnellement remarquer parmi tous ces braves si insouciants de leur vie.

A Puebla, il reçut une blessure, à laquelle cent autres eurent succombé.

On a le rapelle encore, rapportant à l'Empereur, à Vichy, les drapeaux pris sur l'ennemi au Mexique, marchant péniblement avec des béquilles, sa blessure à peine cicatrisée, le ventre encore ouvert.

On remplaça par un appareil anatomique les chairs arrachées, et depuis, il a toujours vécu à cheval, malgré son blindage, chargeant à la journée néfaste de Sedan, à la tête de cette belle brigade de chasseurs d'Afrique, de ces régiments héroïques dont le roi Guillaume disait : « Oh ! les braves gens ! »

Tel fut ce soldat de grande race dont la bravoure et les talents militaires n'eurent d'égal que son patriotisme.

TOULON

Un blâme énergique à M. de Morro-Giafferi

Toulon, 9 juillet.

Le Comité radical-socialiste et indépendant Corse de Toulon vient de blâmer énergiquement l'attitude de M. Morro-Giafferi, au cours de la réunion contradictoire, organisée par l'Union des Corses et Amis de la Corse de Paris.

LE GENDARME CASTELLI

Toulon, 9 juillet.

A la suite de l'enquête qui vient d'être faite au sujet de l'incident survenu au gendarme Castelli, il a été établi que le récit de la victime est invraisemblable.

DUEL CAILLAUX-CHARLES BOS

Paris, 9 juillet.

A la suite de l'incident qui s'est produit hier, dans la cour d'honneur du Sénat, M. Caillaux, ministre des Finances, avait envoyé ses témoins à M. Charles Bos, ancien député.

Le général Dalstein et M. Lerolle-Simond, député d'Ille-et-Vilaine, témoins de M. Caillaux, furent mis en rapport avec MM. Torchut et Denzon, députés, témoins de M. Charles Bos.

Dès leur première réunion, les témoins décidèrent qu'il y avait lieu à rencontre.

Les deux adversaires se rencontrèrent ce matin, au polygone de Vincennes.

Deux balles furent échangées sans résultat.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur les propositions de loi tendant à modifier le tarif général des douanes.

M. Jaurès demande la réunion d'un Congrès international.

MM. Aynard, Jules Guesde, le ministre du Commerce prennent part à cette discussion.

M. Vaillant député socialiste unifié de Paris, propose de consulter le corps électoral, en 1910, avant de passer à la discussion des articles.

Cette proposition est repoussée par 488 voix contre 76.

La suite de la discussion est renvoyée à la session d'octobre.

La séance est levée.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Projets de loi

A l'ouverture de la séance, la Chambre adopte sans discussion une quantité de projets de loi, de peu d'importance, qui étaient en souffrance.

Interpellations sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Jules Delahaye, sur la politique du Gouvernement ;

2. de M. Gauthier de Clagny, sur la politique générale du Gouvernement ;

3. de M. Jaurès, sur la politique générale du Gouvernement ;

4. de MM. Dejeante, Allemane, Arthur Groussier et Vaillant, sur les violences exercées par la police parisienne à l'occasion de la manifestation du 24 mai au Père-Lachaise ;

5. de M. Joseph Reinach sur la politique générale ;

6. de M. Ferdinand Buisson sur la politique du Gouvernement à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires ;

7. de M. Grousseau, sur la politique générale du Gouvernement : MM. Jules Delahaye, Gauthier de Clagny, le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ; le ministre du travail et de la prévoyance sociale, Jaurès.

M. Reinach monte à la tribune ; son discours occupe toute la séance.

L'orateur demande au Gouvernement s'il a l'intention de faire aboutir, avant la fin de cette législature, le statut des fonctionnaires et la réforme électorale.

Le député de la Savoie réclame le scrutin de liste, au nom de l'émancipation du parti républicain, et sollicite le statut des fonctionnaires qui sera le destructeur du favoritisme.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Retraites des Cheminots

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, adoptée avec modifications par le Sénat, modifiée par la Chambre des députés revisée à la réglementation du travail des mécaniciens, chauffeurs et agents des trains, et aux conditions de retraite du personnel des chemins de fer français.

M. Ribot sénateur du Pas-de-Calais, prononce un long et remarquable discours.

L'orateur soutient que le droit de grève ne doit pas être accordé aux cheminots, du moment qu'il est refusé aux fonctionnaires de l'Etat.

M. Barthou ministre des Travaux publics, déclare que ce droit, qui est légal, ne peut pas être refusé aux cheminots.

M. Clemenceau soutient, à son tour, que si les cheminots ont le droit de se mettre en grève, ce droit ne peut et ne doit pas être accordé aux fonctionnaires.

Le président du conseil ajoute que le vote de l'amendement Touron amènerait certainement un changement dans la politique, le Cabinet ne pouvant n'ayant plus qu'à se retirer.

M. Touron sénateur républicain de l'Aisne déclare qu'il n'a jamais eu l'intention d'amener un changement de ministère et, pour preuve, il retire son amendement.

M. Clémenceau déclare, dans ces conditions, s'abstenir de poser la question de confiance.

Le Vote

Le président met alors aux voix l'ensemble du projet de loi qui est adopté par 255 voix contre 7.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE

DE CARREAUX HOMAGNES EN CIMENT anis et à dessins

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planchers, Madriers, Chevrons, Lisses, Lattes

Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot. de vente : Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie

FRANCARDO (Corse)

ATTESTATIO S

Monsieur Chardon,

Les tuiles plates que vous m'avez livrées l'année dernière ont servi à la couverture d'une Villa à Vizzavona. Elles ont parfaitement résisté aux gelées intenses de l'hiver dernier, mieux que les tuiles Marseillaises qui recouvrent la toiture de la station du Chemin de fer.

Vos tuiles peuvent rivaliser avec celles de Roanne (Loire) qui ont fait leurs preuves à Vizzavona, mais qui coûtent presque le double des vôtres.

Quant à vos briques, elles ne laissent rien à désirer.

J'éprouve une vraie satisfaction à vous adresser cette attestation, ainsi que mes meilleurs souhaits pour le succès de votre industrie qui mérite d'être encouragée.

Agréez, Monsieur Chardon, l'assurance de ma parfaite considération.

MINGALON,
Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées.
Vizzavona, 11 juin 1909.

En vente chez M. Marfisi

Place Saint-Nicolas, 13.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de l'arrondissement.

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE FERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

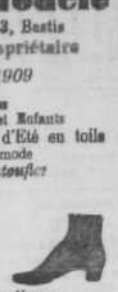

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant.
J.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

En prenant l'AMARO on peut tout combattre
Un produit excellent qui répond à tout,
Il calme la soif et chasse au loin la fièvre
Sur un comptoir il met fin à tout mal.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Clarines,
Futailles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle renfermant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Des itinéraires, cartes et coupes nouveaux, de tous les ROUTIERS & RÉSEAUX des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Correspondances, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les publications diverses et très abondantes font valoir le département et le classe.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département universel.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 cent. EN VENTE PARTOUT
au chez l'éditeur, M. A. OLMEL, 63, Rue St-Lazare, Paris.

REVUE-GUIDE POPULAIRE PRATIQUE

Bulletin mensuel illustré de 32 pages, texte nouveau, renseignements utiles, notices, réflexes et initiatives du consommateur, très intéressant pour commerçants. *Demander spécimen et s'abonner*

Fr. MAESTRACCI

ADRESSE AU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
en dans tous les bureaux de poste

DE PLUS EN PLUS FORT ! !

N'achetez plus que

LE LIVRE ILLUSTRÉ à 65 c.

Aujourd'hui paraît

Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 65 en mandat ou timbres, aux
PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 8, Rue de la Vrillière, PARIS (1er)

ULCÈRES VARIQUEUX

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des mil. ers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris sous les yeux par ce merveilleux remède.
M. Dupenser, pharmacien à Rouen.

Après AVOIR employé partout sans succès de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur, j'ai fait venir l'EAU PRÉCIEUSE d'un pharmacien de Rouen. Quelle ne fut pas ma surprise de voir plusieurs malades atteints de plaies d'ancienne date, variées et j'en ai compté les meilleurs résultats. C'est une eau qui ne salit pas.
Docteur CAPELLE, à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est toujours dans vos pharmacies ; le flacon, 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Dupenser, 57, rue de la Rép., Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et Graisses pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez NILLA BATTESTI & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 189 — DIMANCHE 11 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont précieux d'envoyés ni rendus aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divorces, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	30 mois	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	13 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LES FÊTES DE LA MUTUALITÉ

L'imposante manifestation à laquelle donnera lieu la grande fête d'aujourd'hui, nous fait un devoir de souhaiter la bienvenue aux diverses Sociétés du département qui viennent d'arriver à Bastia pour fraterniser avec les Sociétés de la ville dans une même pensée d'action philanthropique.

Nous avons la ferme conviction que la fête d'aujourd'hui contribuera puissamment à la diffusion, dans notre beau pays, des bienfaisantes idées de progrès social. Nous nous en réjouissons pour la Corse, qui sait, lorsqu'il le faut, donner d'aussi beaux exemples d'union et de solidarité.

Voici le programme des fêtes d'aujourd'hui :

PROGRAMME
DE LA
FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ

DIMANCHE 11 JUILLET

A 8 heures du matin : Réunion des Sociétés, Sections et Délégués au Nouveau Port.

A 8 heures et demie : Défilé des Sociétés sur la place St-Nicolas, avec le concours de la *Lyre Bastiaise*.

A 10 heures : Conférence mutualiste au Théâtre municipal, par M. E. LAIROLLE, avocat, président de la Fédération mutualiste des Alpes-Maritimes, membre du Conseil supérieur de la Mutualité.

A midi : *Grand Banquet Mutualiste* dans le péristyle du Théâtre Municipal.

A 3 heures : Course de Marathon.

A 4 heures : Régates.

A 6 heures : Lancement de Montgolfières.

A 8 heures et demie : Fête de Nuit sur la Place Saint-Nicolas. — Illumination. — Concert instrumental et vocal. — Bataille de confetti. — Lancement de ballons lumineux. — Embrasement de la jetée du Nouveau-Port. — Feu d'artifice.

On annonce pour ce matin l'arrivée à Bastia d'un groupe d'Elbois. Notre ville pourra les recevoir dignement, puisqu'elle sera toute parée pour les fêtes de la Mutualité. Nos aimables visiteurs pourront ainsi emporter de leur nouvelle excursion à Bastia un très agréable souvenir.

Nous leur adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

CLIENTÈLE MUTUALISTE

Les Sociétés de Secours mutuels sont, dit l'article premier de la loi du 1er avril 1898, des Associations de prévoyance qui se proposent d'atteindre un ou plusieurs des buts suivants : assurer à leurs membres participants et à leurs familles des secours en cas de maladie, blessures ou infirmités, leur constituer des retraites, contracter à leur profit des assurances individuelles ou collectives en cas de vie, de décès ou d'accidents, pourvoir aux frais des funérailles et allouer des secours aux ascendants, aux veufs, veuves ou orphelins des membres participants décédés.

Elles peuvent, en outre, accessoirement, créer au profit de leurs membres, des cours professionnels, des offices gratuits de placement et accorder des allocations en cas de chômage, à la condition qu'il soit pourvu à ces trois ordres de dépenses au moyen de cotisations et de recettes spéciales.

L'article 1er de la loi du 1er avril 1898, en énumérant les services de la Mutualité, a montré combien la clientèle mutualiste devrait être nombreuse.

Tous ceux qui ont ou peuvent avoir besoin trouveront en elle un moyen de couvrir les risques qui menacent leur budget familial.

La maladie à caractère temporaire, les blessures et les infirmités dont les conséquences peuvent être permanentes, la vieillesse, ce mal terrible parce qu'il est inguérissable, mais plus terrible encore parce qu'il empire tous les jours, la mort qui laisse après elle la misère, sont également et victorieusement combattues dans leurs effets par la Mutualité. Et, comme tous ces maux menacent tous les hommes, il faut dire que la clientèle mutualiste est l'Humanité tout entière.

Tous les hommes n'ont pas le même intérêt à être mutualistes. Les riches sont comme les pauvres soumis aux maladies, aux accidents, à la mort, mais les conséquences pécuniaires de ces risques généraux ne sont pas les mêmes pour les uns et pour les autres. Ceux dont la fortune personnelle peut supporter sans grande diminution le « coup » de la maladie n'ont pas « besoin » de s'associer avec d'autres pour l'amortir. Ils ont moins « besoin » que les autres d'assurer leurs risques. S'ils veulent les couvrir, ils ont, d'ailleurs, à leur disposition des Sociétés d'assurances qui, moyennant une prime unique en argent, leur procureront le bénéfice que les pauvres recherchent dans les Sociétés de Secours mutuels en payant une prime double : bien petite en argent, — c'est ce qu'ils ont le moins, — aussi grande que possible en dévouement, — c'est ce qu'ils peuvent le plus.

Les petits bourgeois, les patrons du petit commerce, les employés, les ouvriers de l'industrie, les ouvriers agricoles qui ne peuvent pas en payant une prime unique en argent, s'assurer contre les risques que les Sociétés d'assurances couvrent pour les riches, sont donc particulièrement désignés pour faire partie des Sociétés de Secours mutuels. Ils suppléent à leur insuffisance pécuniaire par l'apport d'une part de dévouement au travail qui rend inutile en la remplaçant la différence entre la prime exigée par les Sociétés financières et la cotisation de la Société de Secours mutuels.

Il ne faudrait pas déduire de mon raisonnement que les riches ne doivent pas entrer dans les Sociétés de secours mutuels. Ils y ont une place, celle de membres honoraires qui ne sont pas seulement des personnes charitables. Ce que je veux dire, c'est qu'ils ont moins « besoin » d'y venir que les pauvres, et que s'ils y viennent, c'est par dévouement : ce n'est pas leur manière nécessité.

En considérant d'une part le nombre de ceux qui auraient intérêt à être mutualistes, et, d'autre part, le nombre de ceux qui le sont, on est frappé par la différence. On se demande comment il peut se faire que les prolétaires soient en général aussi peu soucieux de leurs intérêts, pour négliger un facteur de bonheur aussi important que l'Assurance mutuelle. Indifférence, disent les uns, ignorance, disent les autres. Je crois qu'il y a place pour une troisième raison : la pauvreté.

Voilà qui ne doit point paraître possible à beaucoup de bonnes gens. Un sou par jour mis de côté régulièrement, suffit à la fin du mois pour faire la cotisation de 1 fr. 50, qui permet d'assurer à celui qui la paie, presque l'intégralité des avantages mutualistes. Quel est l'ouvrier — dient-elles — qui ne peut pas économiser un sou par jour ? Il y en a. En tous cas, la cotisation de 1 fr. 50 par mois ne pèse pas également sur tous les budgets ouvriers.

Prenons un exemple. Les commis et employés des magasins, les comptables, tous les salariés au mois, ne gagnent pas de gros appointements. Je veux admettre, pour ne pas m'éloigner de la vérité, que leurs salaires sont généralement petits. Fixons-en la moyenne à 100 francs par mois. Il est indiscutable que le commis qui vit avec 100 francs peut vivre avec 98 fr. 50. Au moment où il touchera ses 100 francs, il ne dissimulera pas d'une façon appréciable son « mois » en prélevant la cotisation de la Société de Secours mutuels : l'arrachement ne lui sera pas très douloureux.

Prenons, au contraire, les ouvriers agricoles. Un renseignement que je dois à M. le Secrétaire de la Bourse du Travail de Montpellier me permet de préciser que leur salaire moyen est de 600 francs par an, leur salaire journalier moyen est de 1 fr. 65, 33 sous. Je vous admettre que la famille qui vit avec 33 sous par jour puisse aussi vivre avec 32, mais penser-vous que lorsque la ménagère arrivera au bout du mois, ce sera sans un serrement de cœur qu'elle prendra 1 fr. 50 sur les 9 fr. 90 de la « semaine » ?

J'ai admis par hypothèse que la « semaine » a été complète. Allons plus loin, supposons — et ce n'est pas impossible — que l'échéance de la cotisation tombe après une période de chômage forcé, ce qui arrive fréquemment en hiver ; comment fera la ménagère pour la payer ? Un risque plus immédiat que la maladie : la faim, lui dictera la prévoyance qui consistera alors, à ses yeux, à garder les quelques sous difficilement économisés sur les salaires antérieurs pour acheter du pain.

J'ai voulu démontrer que ce n'est pas seulement, comme on le prétend volontiers dans certains milieux, parce que les ouvriers agricoles ne peuvent pas être facilement réunis ou parce que leur instruction est inférieure à celle des ouvriers des villes, qu'ils sont réfractaires à l'association, mais que c'est peut-être parce qu'ils n'ont pas les moyens pécuniaires de se grouper.

Ne peut-on rien pour faciliter leur réunion ? C'est une question qui ne devrait pas rester indifférente aux Pouvoirs Publics.

En attendant leur intervention, il est une règle que les fondateurs des Sociétés de Secours mutuels d'ouvriers agricoles ne devraient pas oublier, c'est que les charges des Sociétés doivent être réglées par les obligations des sociétaires. Ne serer les unes aux autres, c'est gagner en couvrir à la Mutualité des adeptes qu'une désillusion pourrait peut-être en détacher pour toujours.

Ma conclusion est la suivante : Les salariés au mois et les petits patrons sont la clientèle normale de la Mutualité. Elle leur convient particulièrement parce qu'elle semble leur coûter peu et leur donner beaucoup. Mais si leur effort doit être plus grand, ce n'est pas une raison pour que les ouvriers agricoles restent en arrière dans cet admirable mouvement vers le « mieux être social » que prépare la Mutualité.

Jules ALMES.

(Petit Méridional).

M. LAIROLLE

L'homme éminent que notre ville aura l'honneur de recevoir aujourd'hui, est l'une des personnalités les plus en vue du monde mutualiste.

Sa haute compétence et son beau talent de parole lui ont, à juste titre, valu la réputation d'un orateur des plus écoutés et des plus influents. Au Conseil supérieur de la Mutualité, ses sages conseils sont attentivement suivis et ses propositions obtiennent à chaque séance l'approbation de tous ses collègues.

Tous ceux qui s'intéressent à l'admirable progrès du mouvement mutualiste auront à cœur d'aller entendre l'excellent conférencier qui prendra aujourd'hui la parole dans la salle de notre Théâtre municipal en présence des membres de toutes les Sociétés de secours mutuels de la ville et du département.

Le Petit Bastiais est particulièrement heureux de présenter à ce grand mutualiste ses meilleurs compliments de bienvenue.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 11 juillet, à 8 h. 1/2

L'Esprit Viennois, marche,	Mezzacapo.
L'Italienne à Alger,	Rossini.
Loin du Bal, valse,	Gillet.
Le Cheminau,	Lecoux.
La Fille du Tambour Major,	Offenbach

Le Chef de Musique, LAMBUS

COMMISSION Extraparlementaire et Interministérielle

chargée d'étudier

LA SITUATION ACTUELLE DE LA CORSE

Compte rendu des Travaux de la Commission
par M. DELANNEY, président

Le Président de la Commission extraparlementaire et interministérielle de la Corse, à M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur. (Suite).

*

Le rôle de l'Etat n'est pas moins limité dans le domaine économique.

L'on se préoccupa, dès que la Corse fut réunie à la France, d'y développer le commerce et les manufactures, et, surtout, de chercher les moyens les plus capables d'exciter les habitants au défrichement et à la culture des terres. Ces moyens consistaient à ordonner que tout terrain demeuré inculte pendant trois années consécutives serait censé abandonné et réuni de plein droit au domaine royal ; à n'autoriser à l'avenir aucune plantation de châtaigniers sans permission de l'intendant, autorisation qui ne devait être accordée que dans les circonstances où les plantations proposées devraient se faire dans des terrains qui ne seraient propres à aucune culture plus avantageuse au pays ; à faire remarquer combien il était préjudiciable d'appeler dans l'île des étrangers, notamment les Lucquois, pour y cultiver les terres et y faire les principaux ouvrages ; que ces étrangers, après avoir vécu six mois aux dépens de la nation, emportaient encore dans leur pays la majeure partie des profits de la terre dont les Corses laissaient toutes les avances et fournissaient le fonds ; à proposer de n'admettre ces étrangers dans l'île qu'autant qu'ils y prendraient domicile, y formeraient des établissements et partageraient les charges de l'Etat, et de chercher à les y fixer en leur faisant des cessions de terrains à des conditions favorables. Dès cette époque, à la fin du dix-huitième siècle, on préconisait l'établissement des prairies naturelles ou artificielles en Corse, la subsistance des bestiaux étant le pivot sur lequel roule le système général de l'agriculture, beaucoup de bestiaux étant nécessaires pour avoir beaucoup de cultures et d'engrais, la nourriture de ces bestiaux exigeant beaucoup d'herbe et de fourrages.

Ainsi, dès l'annexion, le but qu'il convient de poursuivre en Corse était bien connu et nettement défini. Or, en 1877, le directeur de l'agriculture, l'honorable M. Tisserand, chargé d'étudier la situation agricole et de rechercher les moyens de l'améliorer, « constate que la Corse est restée à peu près ce qu'elle était il y a cent ans, alors que tout a marché autour d'elle. »

C'est que la prospérité d'un pays ne se décrète pas. Le rôle de l'Etat se borne à préparer le progrès, à le seconder ; tout au plus il peut s'ingénier à le rendre nécessaire ; à la base de ces progrès demeurerent toujours l'effort individuel et l'esprit d'association. L'un et l'autre ont été jusqu'ici rares ou inefficaces en Corse. Les pouvoirs publics n'ont peut-être pas fait tous les efforts nécessaires pour les développer et les soutenir. Il faut reconnaître qu'ils y étaient peu encouragés par l'inertie, l'indifférence d'une population des plus intelligentes et des plus instruites et qui est demeurée cependant dans un état d'infériorité économique notoire par rapport à d'autres régions moins favorisées au point de vue du climat et des dons naturels dévolus à ses habitants.

La race admirable du paysan de France n'est pas devenue ce qu'elle est sans avoir traversé, au cours des siècles, une série d'épreuves propres à la décourager. Fléaux, exactions, invasions, elle a tout supporté vaillamment, et, si elle constitue aujourd'hui pour la patrie une incomparable source de stabilité et de richesse, c'est grâce

sortant à sa persévérance, à sa parcimonie, à son amour de la terre, à sa ferme résolution de se devoir qu'à elle-même sa propre subsistance. Le jour où, à leurs brillantes qualités, les Corses auront joint ces vertus essentielles, l'avenir de leur pays sera rapide et définitif. De plus, l'indépendance économique une fois conquise par chacun, l'esprit de clan aura disparu, l'opinion publique sera créée et les mœurs administratives et politiques s'en trouveront épurées.

Lorsque le conseiller d'Etat Mot fut envoyé en Corse par le gouvernement du consulat, en qualité de commissaire extraordinaire, il était muni de pleins pouvoirs, et l'application de la Constitution était suspendue dans le département. Pas un instant, il ne songea à proposer l'adoption d'un régime spécial. Le moment était cependant plus favorable qu'il ne l'a été depuis et ne le sera peut-être jamais de prévoir pour la Corse une législation organique différente de celle qui régit la France continentale. En réalité, Mot agit sagement, car aucune constitution particulière n'eût réussi à transformer le caractère et les mœurs des Corses. La fusion chaque jour plus intime avec la France, une assimilation plus étroite, une pénétration plus complète peuvent seules aboutir à ce résultat.

Certes, quelques dispositions particulières à la Corse s'imposent. Mais, ce qui importerait surtout, ce serait d'obtenir dans ce département le respect des lois existantes. Les autorités administratives qui sont régulièrement entrées dans cette voie, les autorités judiciaires contre lesquelles se sont élevées maintes fois de vives réclamations, doivent donner l'exemple en toute circonstance et exiger avec prudence, mais avec fermeté, que cet exemple soit suivi, toujours et partout. Il est facile d'administrer la Corse en faisant preuve de justice et d'impartialité. Mais le jour où un abus est commis, où une inégalité est commise, le règne de l'arbitraire se déchaîne avec d'autant plus de violence que chacun, se prétendant sacrifié, réclame une compensation qui sûrement sera sur la première tarte.

Les rapports et les propositions présentés par la commission résument les doléances recueillies au cours de l'enquête et précisent les solutions que les Corses ont signalées comme les plus propres à remédier à la situation actuelle de leur pays.

De l'ensemble des dépositions et des mémoires se dégage la réconfortante impression qu'il vient de naître enfin dans l'île une opinion publique indépendante et soucieuse de l'intérêt général. Le décret du 24 septembre 1908, les commentaires et les controverses qu'il a provoqués, la préparation des documents destinés à la sous-commission n'ont peut-être pas été étrangers à l'éclosion de ces germes précieux qui méritent que leur développement soit encouragé et suivi avec un intérêt passionné.

A la vérité, dans certains milieux, les critiques que peuvent soulever les mœurs particulières à la Corse ne rencontrent encore qu'un faible écho. L'on préfère expliquer par l'abandon où la France laisserait le pays, les maux dont il souffre. Il n'est d'autres remèdes que : subventions, allocations, secours, primes, intervention de l'Etat sous toutes les formes et dans toutes les circonstances, allégement des charges, suppression de l'impôt. Et les exemples de générosité et de sollicitude puisés dans la législation des pays voisins — exemples dont la portée ne résiste pas à un examen spécial — sont opposés à la parcimonie et à l'indifférence du Gouvernement français. Quant à une réforme des mœurs il faut laisser faire le temps. Toute répression serait criminelle ; toute critique attentatoire à l'amour-propre d'un peuple, qui semblerait mettre toute sa fierté dans la conservation de coutumes anachroniques et dont la néfaste influence sur ses destinées économiques et sociales n'est que trop évidente.

Ailleurs, il se rencontre, et en plus grand nombre que l'on aurait pu le penser, des hommes avisés, pénétrés d'un amour profond et parfaitement désintéressés de leur petite patrie. Etablis sur le continent, ou demeurés dans l'île, ils jugent les « choses de Corse » avec une sévérité parfois pleine de tristesse. Leur témoignage suffirait à faire remonter la justesse et la modération des appréhensions formulées dans le rapport présenté à l'appui du décret du 24 septembre 1908, si quelques personnes embrigadées ou mal informées avaient pu douter des sentiments dont le chef du Gouvernement est animé. Bien que cela. L'état d'esprit de ces insulaires d'élite montre que l'âme corse ne peut cesser d'être impénétrable et farouche. Elle est accessible aux idées nouvelles et capable d'apprécier les bienfaits d'une vie plus moderne.

Ce qui demeure troublant, ce sont les plaintes des modernes ou des victimes qui, du fond de leurs lointains villages, au prix aux tyrannies et aux persécutions locales, réclament justice et demandent protection. Et combien louable apparaît l'initiative du Gouvernement. Ému de ces sourdes lamentations, il a voulu se renseigner sur leurs causes et sur leur légitimité, et s'est proposé de porter remède, dans la mesure de ses pouvoirs, à la situation critique qui lui est ainsi révélée. S'il peut mener à bien la tâche qu'il a eu la générosité d'assumer, il aura préparé la démocratie corse à prendre part, en pleine indépendance économique, à l'évolution sociale qui marche si profondément les destinées de la France républicaine. Il aura donné aux Corses les moyens de rendre leur pays prospère et civilisé à l'égal du reste de la France, si tel est bien l'idéal de ceux qui exercent encore sur ce pays une influence traditionnelle, ou si mûri par les exemples et les encouragements, ce peuple intelligent et énergique veut bien se mettre en marche vers l'émancipation et le progrès.

M. DELANNEY.

FÊTE DÉPARTEMENTALE
DE LA MUTUALITÉ

La Ville de Bastia se prépare à célébrer aujourd'hui, avec tout l'éclat possible, les fêtes de la Mutualité.

Dès hier matin on a commencé la décoration de tous les établissements publics, des principales rues et des principales places, et il y a jusques à nos becs de gaz qui sont décorés d'écussons et de faisceaux de drapeaux tricolores. Aussi notre ville présentait déjà dans la soirée un aspect des plus coquets et des plus souriants.

Des particuliers avaient déjà décoré leurs maisons dans la soirée et, à l'heure où paraîtront ces lignes, la ville entière disparaîtra sous les fleurs, les bannières et la verdure.

Au moment où de toutes les parties du monde des voix autorisées s'élèvent pour prêcher l'union et la fraternité entre tous les hommes, et que ceux-ci se groupent pour mieux résister aux dures épreuves de la vie, la Corse entière a tenu à montrer au monde civilisé qu'elle a bien compris ce mouvement social et humanitaire, en s'associant de tout son cœur à ces fêtes si populaires de la Mutualité.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 11 juillet, à 8 h. et demie

Le Bienheureux, p. r.,	Leroux.
Cavalerie Légère, ouv.,	Suppé.
Fantaisie Polonaise,	Douard.
La Traviata, fant.,	Verdi.
Rose Mousse, valse,	Bosc.

Le Chef de Musique, TIBERI.

BREVET SUPÉRIEUR

ASPIRANTES

Les examens du Brevet supérieur, qui ont commencé jeudi matin, se sont terminés hier soir.

Voici les sujets des compositions écrites :

Mathématiques

I

Démontrer que si un nombre est divisible séparément par plusieurs nombres premiers entre eux deux à deux, il est divisible par leur produit. — Applications.

II

Un bicycliste et une voiture partent en même temps de deux localités, A et B, se dirigeant l'un vers l'autre.

Le premier fait par heure de marche 4 kilomètres de plus que la voiture, mais il s'arrête 24 minutes après chaque heure de marche.

La voiture ne s'arrête qu'une fois, dans tout le parcours et pendant un quart d'heure. Ils se rencontrent au bout de 3 heures au milieu de la distance A B.

Trouver la vitesse de chacun des mobiles et la distance A B.

Nota : Les solutions algébriques sont admises.

Physique

Liquides en repos — Démonstrations expérimentales de leurs principales propriétés. Pression qu'ils exercent. Énoncer les lois et faire remarquer s'il y a lieu les relations que ces lois présentent les unes avec les autres

58 aspirantes se sont présentées, 17 ont été admises aux épreuves orales, et toutes ont été définitivement reçues.

Ce sont :

Mlles Antonorsi.
Battesti.
Colonna.
Defendini.
Ferrandi Marie-Joséphine.
Gambini.
Gherardi.
Giubicconi.
Gozzi.
Grimaldi.
Guerrieri.
Marcantetti.
Natali.
Pandolfi.
Salvadori.
Simongiovanni.
Vincenti.

Anciennes admissibles, reçues définitivement :

Mlles Colombani.
Colteltini.
Giacobbi.
Mattei.
Viola.

ASPIRANTS

Sur les trois aspirants qui ont subi les épreuves écrites, un seul a été admis définitivement :

M. Marchioni.

SYNDICAT DES PATRONS FABRICANTS DE PATES ALIMENTAIRES DE BASTIA

Dans sa réunion générale du 9 juillet courant, le Syndicat des Patrons fabricants de Pâtes Alimentaires de Bastia a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Considérant que la hausse sur les semoules s'accentue de plus en plus.

Considérant que les prévisions sur la prochaine récolte sont plutôt mauvaises.

Décide de fixer à partir de *lundi, 12 juillet* courant les prix suivants :

Pâtes Raffinées dites courantes :

Gros, 45 fr. les 100 kilos. — Détail, 0 fr. 50 le kilo.

Le Président, MOISO.

LE TRANSPORT
des Viandes de Boucherie

La Commission d'hygiène, réunie à l'Hôtel de la Sous Préfecture mercredi, 7 juillet courant, sous la présidence de M. le Sous-Préfet, a demandé que le transport des viandes de boucherie, de l'abattoir en ville, ne se fasse qu'au moyen de véhicules fermés, intérieurement doublés en zinc, et qu'ils soient, ainsi que les billots, les tables et généralement tout le matériel servant aux bouchers, maintenus dans un rigoureux état de propreté.

En conséquence, M. le Maire invite les intéressés à se conformer à ces prescriptions. M. le Commissaire Central, les agents du Bureau d'hygiène, les préposés aux halles et marchés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Le Maire,
A. GAUDIN.

Le Meurtre de Venzolasca

Venzovato, 8 juillet 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le nommé A. F. Poli, fils de l'ancien maire, qui dans la journée d'hier, à la suite d'une discussion électorale, avait reçu un coup de bâton sur la tête de la part du nommé D. M. Vallicioni, frère du Directeur de l'école de garçons, a, dans la matinée de ce jour, tiré un coup d'arme à feu dans le trou de la serrure de la porte d'entrée de la maison Vallicioni.

La politique paraît ne pas être étrangère à cet acte de folie.

Quand donc l'administration comprendra-t-elle que le personnel enseignant doit être tenu en dehors de nos luttes locales, et que, pour le soustraire à cet entraînement, il est indispensable de le tenir éloigné du pays d'origine.

Salutations dévouées.

ALBERTINI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19°. à midi 22°. + à 6 heures du soir + 20°. Maxima + 23°2. Minima + 19°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 760 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, Ouest.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, Couvert.

Licence en droit

M. Louis Mattei, vice consul de France à Rotterdam, diplômé de l'école des hautes études commerciales, vient de subir avec succès les deux premiers examens de licence devant la faculté de droit de Paris.

Toutes nos félicitations.

Doctorat en médecine

M. Pierre Pucinelli, ancien interne de l'hôpital Saint-Joseph à Lyon, vient de soutenir devant la faculté de médecine de cette ville, sa thèse pour le doctorat avec tant de succès qu'il a obtenu la note très bien et les félicitations du jury.

M. Pucinelli avait pris pour sujet : L'Hydrométrose congénitale.

Le nouveau docteur est le fils de l'honorable ingénieur des ponts et chaussées.

Nous adressons au fils et au père nos sincères félicitations.

Examens de droit

Nous apprenons avec plaisir le brillant succès que vient de remporter M. André Dardy, à la faculté de droit d'Aix. Notre jeune ami a été reçu, toutes boules blanches, à son premier examen de capacité de Droit.

Nous sommes heureux de lui adresser nos meilleures félicitations.

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Marie Franceschi, née Granarola, décédée dans sa soixante-dix-huitième année, appartenant à une honorable famille de pêcheurs.

Le deuil était conduit par le fils, les gendres, petits-enfants et autres parents. Le nombreux cortège, formé des amis et de la majeure partie de la population maritime, s'est dirigé vers l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Nous adressons toutes nos condoléances à M. Sauveur Franceschi et aux familles Sanguinetti, Solari, Gorgi, Granarola, Gualtella et Marola.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, 151 Paoli, 22.

Audition musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront une audition de musique lundi 12 juillet à 9 heures du soir, dans le local de la Chambre Musicale.

Les personnes qui voudront bien les honorer de leur présence sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

Avis

Les jardiniers et producteurs syndiqués réunis en assemblée ont fixé le prix de leur récolte d'avoine à 18 fr. les cent kilos prise sur les lieux de production.

Rogial i, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Etat-Civil

MARIAGES

Grimaldi François, marin, et Emanuelli Marie-Madeleine, tailleuse.

NAISSANCES

Marchi Louise-Michel. — Maguet Hélène-Françoise. — Scassari Ange-Jean. — Scampucci Catherine-Marie-Antoinette.

DÉCÈS

Valdrighi Lucie, mariée, 64 ans, de Garfignano (Italie).
Ballaro Angèle, mariée, 21 ans, de Bastia.
Fada Maurizia, 10 mois, de Sorso (Sardaigne)

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que la perception du 11 est renvoyée au dimanche 18, de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le trésorier, L. Raibaldi.

AVENIR DU PROLÉTARIAT. — Les sociétaires sont priés de se réunir à 8 heures, en face du bureau des Douanes.

Le Président,
CECCOLI.

ÉPILEPSIE
Remède contre les
l'Antiépileptique de Liège
de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, répandu journellement internationale.
Le traitement et de nombreux certificats de guérisons est envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à
M. C. FANTAL, Pharm. à Lille (Nord).

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1900, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Madalaena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	9 juillet	10 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.40	97.60
de 3 0/0 amortis.	98.40	98.30
	ex-coupon	

PONTS-ET-CHAUSSÉES

Paris, 10 juillet.

MM. Orticoni, Savini, Guglielmi, sous-ingénieurs des ponts-et-chaussées, de 2e classe, sont élevés à la première classe.

M. Bernardini, conducteur principal, est nommé au grade de sous-ingénieur.

M. Eidel, conducteur de 1re classe, à Cauro, est nommé conducteur principal de 2e classe.

M. Alata, conducteur de 2e classe, à Ajaccio, est élevé à la 1re classe.

M. Lovichi, conducteur de 4e classe, à Vivario, est élevé à la 3e classe.

MM. Gaunet et Padovani, commis principaux de 2e classe, à Bastia, et Balacroix, à Sartène, sont élevés à la 1re classe.

M. Cecconi, commis de 1re classe, à Bastia, MM. Orticoni et Nocca, à Ajaccio, sont nommés au grade de commis principal de 2e classe.

M. Mattei, commis de 4e classe, à Sartène, est élevé à la 3e classe.

Nouvelles Maritimes

Inscription maritime

Paris, 10 juillet.

M. Le Marquand, administrateur en chef de 2e classe, chef du service de l'inscription maritime en Corse, est nommé aux mêmes fonctions, à Dunkerque, à dater du 1er août.

PORT

Paris, 10 juillet.

M. Mattei, maître de port de 2e classe, à Macinaggio, est élevé à la première classe.

Nouvelles Militaires

Gendarmerie

Paris, 10 juillet.

Le maréchal des logis Martin, de la 15e légion 1er, est admis ibre à l'école des sous officiers de gendarmerie.

Armée Territoriale

Sont affectés au 116e rég. territorial :

M. Salicati, inspecteur des eaux et forêts ;

M. Carli, garde général des eaux et forêts.

Sont promus au grade de sous-lieutenant :

MM. Benielli, Sabiani, Pietri, Peretti, Murat et Colombani, adjudants au corps.

TIRAGE
de la Loterie des Artistes Dramatiques

Paris, 10 juillet.

Le gros lot de *deux cent cinquante mille francs* est gagné par le numéro 1.209 443.

Le billet portant le numéro 541.072 gagne *cent mille francs*.

Le billet portant le numéro 912.686 gagne le lot de *cinquante mille francs*.

PHARES

Paris, 10 juillet.

Les gardiens de 2e classe Chiappe, du phare d'Alistro, et Paoli, des feux du port d'Ajaccio, sont élevés à la 1re classe.

Les gardiens de 3e classe Marcotorchino et Giudicelli, du phare de la Revellata, sont élevés à la 2e classe.

Cour d'assises de la Drôme
LA BANDE des Chauffeurs de la Drome
Triple condamnation à mort

Valence, 10 juillet.

Après huit jours de longs débats, la Cour d'assises de la Drôme a condamné à la *peine de mort* David, surnommé l'enfant du malheur ; Berruyer et Liétard, reconnus coupables d'assassinats, de tentatives de ce crime et de vols qualifiés.

Le verdict du jury ayant été négatif en ce qui concerne Brenier, la Cour prononce l'acquittement de ce quatrième accusé, dont la participation dans les crimes s'est bornée à avoir reçu de l'un des assassins un lingot d'or, — fruit d'un crime, — qu'il devait « fourguer » pour le compte de la bande.

En entendant sa condamnation à mort, David, dit l'enfant du malheur, s'est écrié : « Au revoir et merci, mes chers amis. »

CHERBOURG
INCENDIE à la station des sous-marins

Cherbourg, 10 juillet.

La nuit dernière, un incendie s'est déclaré dans l'arsenal, à la station de la flottille de sous-marins.

Des secours furent promptement organisés, mais, par suite de la violence du vent, les dégâts matériels sont assez importants.

Il n'y a eu aucun accident de personne.

MARSEILLE
NOUVELLES SECOUSSES DE Tremblement de Terre
GRANDE PANIQUE
Pas de Victimes
Dégâts matériels

Marseille, 10 juillet.

De nouvelles secousses de tremblement de terre ont été ressenties, la nuit dernière, à Rognac, à Lambesc, et à Saint-Cannat.

Les populations de ces régions sont en proie à une émotion considérable, car, depuis la terrible catastrophe plusieurs autres secousses sismiques ont été ressenties.

Il n'y a eu, cette fois, fort heureusement, aucune victime à déplorer

Les dégâts sont purement matériels.

LA Cie FRAISSINET et les INSCRITS MARITIMES
NOUVELLE GRÈVE
Les bateaux ne partent pas
Vif mécontentement des Colonies Corses de Marseille et de Toulon

Marseille, 10 juillet.

Les inscrits maritimes de la Compagnie Fraissinet se sont mis de nouveau en grève.

Les inspecteurs de la navigation donnent tort aux inscrits, mais tous les inscrits soutiennent qu'ils ont raison, la Compagnie ne se conformant pas aux conditions du contrat.

D'ailleurs, la Compagnie Fraissinet a l'habitude de ne pas se conformer aux clauses et conditions du cahier des charges ; depuis la dernière adjudication, elle ne cesse de mécontenter son personnel, les voyageurs et les chargeurs, et même l'Etat, puisqu'elle n'assure que très irrégulièrement, le service des dépêches.

Les colonies corses de Toulon et de Marseille sont très surexcitées ; elles sont décidées à demander au Gouvernement de prendre des mesures de rigueur contre M. Fraissinet qui est impuissant à assurer des services réguliers.

Les Paquebots

Le *Cyrnos* n'est pas parti vendredi de Marseille pour Toulon-Calvi.

Le *Numidia* n'a pu assurer le service sur Ajaccio, vendredi soir, les inscrits ayant quitté le navire.

Les inscrits de l'*Iberia*, ayant quitté le bord aujourd'hui, ce paquebot ne partira pas demain pour *Bastia*.

On espère cependant que, grâce au concours des marins de l'Etat, un bateau partira lundi prochain, à destination de Bastia.

LE DUEL
CECCALDI - MORO-GIAFFERI

Paris, 10 juillet.

Après une longue discussion entre les témoins de M. Moro-Giafferi, avocat au barreau de Paris, et ceux de M. Ceccaldi, député de Vervins, les conditions de la rencontre ont été arrêtées ce matin.

La rencontre a eu lieu ce soir, à 4 heures, au Parc des Princes.

L'arme choisie était l'épée de combat avec gant de ville.

A la deuxième et à la quatrième reprise, M. Moro Giafferi a été blessé au bras droit.

La dernière blessure l'ayant mis dans l'impossibilité de continuer le combat, les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

Les deux adversaires, qui étaient très acharnés, ne se sont pas réconciliés sur le terrain.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. DUBIEF

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

LE MONOPOLE DU PAVILLON

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le régime commercial entre la France et l'Algérie.

Amendement Bouysson

M. Bouysson, député des Landes, soutient son amendement relatif au renvoi de la discussion à la rentrée d'octobre.

M. Thomson, député de Constantine, s'oppose au renvoi, au nom des producteurs algériens.

M. Thierry, député des Bouches-du-Rhône, s'oppose également au renvoi au nom des intérêts Marseillais.

Les doléances de la Corse

sont exposées à la tribune par M. Cattoli, député de Constantine, et M. Ceccaldi, député de Vervins.

Les cinq députés de la Corse sont absents ou indisposés !!!

Le Vote

Après quelques explications données par le ministre du commerce, le président met aux voix l'amendement Bonyssou, qui est repoussé par 465 voix contre 91.

Article 1er

L'article 1er, autorisant la suspension du monopole du pavillon, est ensuite mis aux voix et adopté par *460 voix contre 104*.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellations sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

7. de M Grousseau, sur la politique générale du Gouvernement ;

MM. Jules Delahaye, Gauthier de Clagny, le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ; le ministre du travail et de la prévoyance sociale, Jaurès.

M. Grousseau

député indépendant du Nord, critique le Gouvernement qui ne fait rien pour développer la décentralisation et supprimer la tyrannie administrative.

M. Carnaud

député socialiste des Bouches-du-Rhône, reproche au Gouvernement, au nom des socialistes indépendants, de ne pas s'appuyer suffisamment sur l'extrême gauche.

M. Dalimier

député radical de Seine-et-Oise, fait le procès des socialistes unifiés.

M. Lafferre

député radical-socialiste de l'Hérault, expose les raisons pour lesquelles le parti radical reste fidèle à la politique clemenceautiste.

L'orateur invite cependant le Gouvernement à faire preuve d'un peu plus d'initiative.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
MAISON GHILINI
BASTIA
Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOTRE CHEVELURE EST-ELLE EN VOIE DE DISPARAÎTRE?

Dépôt : ROYAL WINDSOR, qui aussi arrêtera la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser dans leur nuance primitive.

ENTREVOT, 26, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations

Le Directeur-Gérant.
L.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

JE DONNE 100.000 fr. Chauves!

à qui pourra me citer la calvitie ayant résisté au traitement de F. OLIVE qui n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser dans leur nuance primitive.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Notre spécial de chaussures de luxe de tous les délices intérieures, exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque. Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cara

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la carrée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec La tête de Chat.

FONDRE LES POULES
2.500 OEUFS

NOTICE gratis et franco

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 190

LUNDI 12 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union Postale, les autres pays le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00380

BIBLIOTECA REGIONALE

WAGRAM

1809, Wagram! Date triomphante de l'épopée impériale! Le soleil de Napoléon brille à son zénith pour décroître bientôt peu à peu, pour s'obscurcir au-dessous de l'île d'Elbe, et après le dernier éclat des Cent Jours, s'éteindre dans l'Océan, derrière Sainte-Hélène.

Au début de 1809, Napoléon se trouvait en Espagne. Son armée d'Allemagne avait été diminuée du départ de plusieurs régiments. L'Autriche, soutenue par l'Angleterre, se décida à reprendre les armes : ce fut la cinquième coalition.

L'archiduc Charles n'osa pas se jeter entre Davout et Masséna, qu'il eût pu battre l'un après l'autre. Cette hésitation donna à Napoléon le temps d'arriver. Il frappe les coups successifs d'Abensberg qui lui assure la Bavière, d'Eckmühl qui lui donne Ratisbonne, d'Ebersberg qui lui ouvre la route de Vienne.

Pour atteindre l'archiduc Charles, il faut passer le Danube. Lannes et Masséna, en tête, gagnent la rive droite, mais une crue du fleuve les isole et bloque l'armée dans l'île Lobau. Réduits à leurs seules forces, ils se défendent héroïquement à Essling et Aspern, dont la gloire malheureuse coûte la vie au général Lannes.

Napoléon reforme alors ses troupes. Eugène de Beauharnais, Marmont sont rappelés, et le 4 juillet 1809, l'Empereur se prépare de nouveau à donner l'attaque.

Pendant tout le mois de juin, des travaux gigantesques avaient été entrepris de part et d'autre. Tandis que les Autrichiens organisaient, sur la rive gauche, des retranchements pour la défense, les Français avaient transformé l'île Lobau en un véritable chantier de constructions maritimes. Les îles environnantes même étaient couvertes de camps, de forges, d'ateliers de corderie, de chantiers de radoub.

Les ponts sur pilotis, pour l'infanterie, étaient confiés aux généraux Bertrand, Rogniat, du génie, Lariboisière, de l'artillerie ; des ponts sur bateaux se préparaient pour l'artillerie et la cavalerie.

L'Arsenal de Vienne possédait une chaîne colossale, forgée jadis par les Turcs pour barrer le Danube, et conservée en souvenir de la défaite des Ottomans.

Napoléon la fit envoyer à Ebersdorf, et tendre en travers du fleuve pour consolider les estacades qui protégeaient les ponts.

Mais pendant que tous les corps de métiers s'occupaient à la sécurité de l'armée dans le prochain assaut, bien des soldats inactifs se laissèrent aller à quelque maraude. Une anecdote, à ce sujet, montre combien l'Empereur tenait à la discipline morale et au bon renom de ses troupes, comme au respect de l'honneur national. Un certain nombre de soldats étaient allés chercher des vivres au village de Reisenberg, quand, pendant leur visite, un incendie, qui avait éclaté dans une maison, s'étendit à plusieurs autres. Les soldats s'empressèrent avec ardeur au secours des habitants. Mais voilà qu'en essayant de sauver les meubles et les hardes, ils découvrirent d'abondantes provisions que les paysans tenaient à leur cacher.

Des pains, des pièces de lard, volailles, légumes, furent ainsi transportés à l'abri des flammes, pêle-mêle avec le linge, les ustensiles et le mobilier. Les soldats, alléchés par le sauvetage, se mirent à boire sans mesure, ce qui leur fit perdre en partie leur sang froid. Pour rentrer au camp, ils se chargèrent de plus de vivres qu'ils n'en pouvaient porter : bientôt la route fut jonchée de fruits, de jambons, de choux, de canards, de linge, de marmites d'où s'exhalaient une odeur manque d'équilibre les forçait d'abandonner. Des soldats s'étaient affublés de façon grotesque : on voyait des grognards en corset, en jupon court ou en bonnet ; l'un d'eux poussait devant lui le porc qu'une famille avait soigneusement engraissé pour sa subsistance, et ces insensés s'amusaient du désespoir et des lamentations des pauvres gens qu'ils dépouillaient.

Un jeune officier d'état-major, témoin de cette scène carnavalesque et navrante, en fit un croquis que l'on présenta à l'Empereur. Napoléon fut surtout choqué d'y voir des soldats profanant des ornements d'église et des objets du culte, et mécontent de ce que l'officier se fut diverti à ce spectacle, il lui fit savoir que ses pinceaux devaient servir à illustrer la France et à rappeler des faits « plus dignes de son talent. »

Le 3 juillet les préparatifs sont terminés, les ponts établis, l'île Lobau bien fortifiée. L'Empereur quitte Vienne et s'y installe au milieu d'une armée de 200.000 hommes.

Le 4 juillet au soir, après une journée de chaleur accablante, l'orage éclate. A dix heures, Napoléon donne en silence l'ordre d'attaquer. Sous une pluie torrentielle, parmi la foudre et les éclairs, les Autrichiens, d'abord déroutés, mitraillent furieusement les ponts sur lesquels passe l'armée. Au jour, toutes les forces sont dans la plaine : Masséna à gauche, Oudinot au centre, Davout à droite ; en seconde ligne : Bernadotte, Eugène et Marmont.

Les Autrichiens, qui avaient préparé des travaux de défense, s'aperçoivent alors que les Français ont tourné ces retranchements et se présentent sur leur gauche ; ils reculent pour changer de front. Napoléon s'avance alors en appuyant sa gauche sur le Danube, les deux armées se trouvent en présence et le combat s'engage.

Tandis que Bernadotte marche sur Raschdorf, Masséna sur Essling et Davout vers les hauteurs de Neusiedel, Oudinot s'empare de Grosshofen. Dans la soirée, Wagram et Baumersdorf sont enlevés après une lutte acharnée, mais dans l'obscurité, accrue par la fumée de la fusillade, Bernadotte et Oudinot se combattent sans se reconnaître, ce qui permet aux Autrichiens d'occuper de nouveau le village.

L'Empereur passe la nuit à Raschdorf.

Le 6 juillet, à deux heures du matin, les Autrichiens prennent les armes et repoussent les Français qui abandonnent Aderklaa. Puis Davout est repoussé de Grosshofen et de Glinzendorf par le prince de Rosenberg ; mais celui-ci demeure irrésolu en raison du retard de l'archiduc Jean, qu'il attend en vain. Davout en profite pour le forcer à reculer jusqu'à Neusiedel, puis, sur l'ordre de l'Empereur, il tourne l'extrême gauche des Autrichiens afin d'arrêter les secours attendus de Hongrie.

Au centre, l'action est furieuse contre Kollovrath, Bellegarde et Klénau qui reprennent Aderklaa ; leur artillerie donne sans arrêt, atteint même les réserves ; la cavalerie du prince de Lichtenstein charge à outrance, la victoire semble être aux Autrichiens qui prennent moins de précautions contre la défaite, tandis que les Français s'exaltent dans un effort désespéré.

Napoléon frappe alors un coup décisif : il envoie Lauriston et le général Drouot, avec cent pièces d'artillerie sur le milieu de la ligne autrichienne, pour y faire, à portée de pistolet, une immense trouée où vont pénétrer Macdonald et Oudinot, suivis de la cavalerie de la garde.

En moins de cinq minutes, l'opération, avec une admirable précision, cette manœuvre hardie qui va décider de la victoire.

Le feu terrible des boulets embrase les blés de la plaine, le village de Neusiedel, Aderklaa, le château de Wagram, avec l'infanterie de la garde, reprennent Wagram, tandis que les Autrichiens, menacés d'être coupés en deux par la trouée de l'artillerie, ne songent qu'à la retraite.

Vers huit heures du soir, une troupe de soldats maraudeurs rentraient au camp en criant : « Sauve qui peut! » effrayés par la rencontre d'une cinquantaine d'Autrichiens dont la retraite était coupée.

Une panique faillit s'ensuivre, et l'Empereur, sorti de sa tente à moitié vêtu, s'élança sur son cheval sans chapeau et en chaussons, arraché aux soins de Roustan qui était en train de lui frictionner le corps. C'est dans cette tenue qu'il attendit le retour des officiers envoyés en reconnaissance.

La victoire était bien gagnée. Le lendemain, l'Empereur s'établit à Volkersdorf, au-delà de Wagram, fait soigner les blessés, distribue des titres et des décorations ; puis il marche à la suite de l'archiduc Charles, qu'il retrouve à Znaim, le 11 juillet. Après de nouveaux avantages remportés par ses armes, il accorde un armistice, qui devait être suivi du traité de Vienne, en octobre 1809.

Malgré le triomphe de cette victoire qui anéantissait les dernières forces de l'Autriche, la fortune de Napoléon allait désormais marcher vers son déclin ; mais dans l'Histoire brillera toujours, pour la gloire de ses armes, l'éclat du nom qu'il y inscrivit, voilà cent ans, au feu tournoi de son artillerie.

JAS HOLP.

(La Revue Française).

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

127. — Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Volé

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XVII

LA SAGETTE

Les deux jeunes gens s'étaient fiancés l'un à l'autre librement. Avant trois mois ils devaient être mariés si aucune circonstance, imprévue d'ailleurs, n'avait surgi, capable de constituer un empêchement à leur projet.

Thérèse, qui se savait pauvre, avait été très troublée de l'effet que lui avait adressé Toussaint. Celui-ci, tout en ignorant les raisons qui avaient poussé M. Maquart à lui dire que Thérèse était riche, immensément riche, ne voyait pas un mot de vraie cette insinuation, d'ailleurs démentie par la jeune fille, et investie soudainement par le désir pour soigner Toussaint de la ferme, devenu tout qui lui échappait encore. Oui, Thérèse était un comble de ses vœux. En quelques jours, ses fraîches couleurs lui avaient revenues. Il ne restait rien en elle de sa maladie qui l'avait accablée. L'Albinos était dans le jubilation. Il était fier à juste titre. N'était-il pas l'artisan du bonheur de ceux qu'il aimait ? Landry, toujours morne, pensif, était parmi à un homme qui s'éveille dans la vallée aux clarté d'un matin ensoleillé, après un long et hideux cauchemar.

Amoureux, il se ranimerait avec le temps ; mais il fallait le ménager, car il était à craindre que son réveil définitif ne fût préjudiciable à sa santé, tant son cerveau avait été frappé, tant le bouleverse, dévasté par les fatigues, les soucis d'une vie déjà longue, s'était affaissé, surtout en ces derniers temps. Le repas s'acheva gaiement, aussi gaiement que possible entre convives qui ne sont pas complètement à l'aise, ne se sentant pas tout à fait chez eux, n'ayant pas la liberté absolue des coudes. Thérèse, qui s'était coquettement parée, était assise près de Toussaint, et elle lui souriait. Lui lit que Toussaint la regardait avec amour, tant elle était jolie en sa toilette de couleur sombre qui faisait bien ses formes délicates. Thérèse était le vivant portrait de sa mère, de l'infortunée Babilde. L'Albinos était sûr, désormais, de son avenir... Toussaint lui avait promis qu'il resterait avec lui, toujours... Le Parisien n'en demandait pas davantage. Une servante apporta le dessert, des fruits magnifiques, cueillis dans le verger, des poires et des pommes dorées par le soleil. Tout à coup, un roulement de voiture se fit entendre dans la cour de la ferme. Toussaint pâlit et se leva inquiet. Thérèse frissonna. Qui pouvait venir en voiture à la ferme à pareille heure, sinon le maître? Déjà l'Albinos, qui s'était levé lui aussi, marchait vers la porte de la salle à manger, quand M. Fournels parut. A sa vue, chacun se sentit rassérené... Toussaint offrit un siège au magistrat.

— Il ne passe des choses très graves, dit le procureur, et qui ont la plus grande importance, surtout pour vous, mademoiselle.

De nouveau Thérèse frissonna.

— Quelles choses ? demanda Toussaint avec inquiétude. De grâce, monsieur, parlez!.. Mademoiselle est à peine remise d'une maladie qui l'a étendue pendant quelques mois et l'émotion que lui causent vos paroles pourrait lui être funeste.

— Que mademoiselle se rassure!.. répliqua M. Fournels ; les nouvelles que je vais lui apprendre sont bonnes et elle ne doit point s'en alarmer. Le hasard m'a fait un secret terrible que je révèle ici lorsque le moment sera venu. J'ai un devoir à remplir. Je le remplirai comme ma conscience me l'indique ! Cela étant donné, je ne peux pas m'expliquer sans avoir comme assistant un notaire. Veuillez donc envoyer à Chanpas immédiatement chercher le notaire de M. Maquart. Qu'il vienne ici toute affaire cessante ; qu'on le lui dise de ma part.

Toussaint prit l'Albinos de donner des ordres pour que l'on allât sur-le-champ à M. Fournels. Moins de cinq minutes après, une voiture fut attelée et un homme sûr partit pour Etampes. L'Albinos rentra dans la salle à manger.

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda Thérèse qui le vit, la première, pâle et tremblant.

L'Albinos ne répondit pas tout d'abord.

— Qu'avez-vous? demanda aussi Toussaint.

— Ecoutez ! fit Etienne.

— Quoi ?

— N'entendez-vous rien ?

— Non.

— Si ! dit Thérèse... J'entends près d'ici un bruit étrange.

— C'est vrai ! dit M. Fournels... Moi aussi, j'entends à présent ! C'est singulier ! on dirait une plainte !

— J'ai peur ! fit Thérèse qui se leva toute frémissante.

Mme Toussaint la rassura.

— C'est bizarre ! reprit l'Albinos qui prêtait toujours l'oreille. Bien ce bruit peut-il porter ? Il le procureur de la République a raison. On dirait qu'on entend des plaintes... des plaintes prolongées !.. Je n'entends plus rien à présent !..

— Si... on entend de nouveau !.. Ecoutez !..

— Ce bruit semble sortir du mur.

— J'ai peur ! répéta Thérèse terrifiée.

— Oui, dit M. Fournels, le bruit paraît sortir du mur... Est-ce qu'il y a la quelque cachette ?

— Je n'en connais point, dit Toussaint.

L'Albinos, cependant, toujours débordé, avait pris un bâton et frappait la muraille à diverses places.

— M. le procureur de la République a raison ! dit-il de nouveau. Le mur est plein ici... et là, il sonne creux. Ecoutez !

— C'est vrai ! Il doit y avoir, là, une porte cachée ! Il faut s'en assurer... avec une hache, on aura bien !

L'Albinos sort pour chercher une hache dans l'atelier. A part soi, chacun songeait au maître, à Romain Maquart, à sa disparition inexplicable, et on se demandait si cet événement inattendu qui se produisait n'allait pas enfin donner le mot de l'énigme, l'Albinos reparut accablé avec une hache :

— A vous, monsieur Toussaint ! dit le petit Parisien ; vous avez plus de poigne que moi.

Toussaint prit la hache.

— Seulement, reprit le Parisien, laissez-moi vous dire où il faut frapper utilement ! Ça me connaît ! Tenez, là !

Il indiqua l'endroit de la muraille où le bruit de creux se faisait le plus fortement entendre et qui devait être, vraisemblablement, le centre même de la porte. Toussaint, alors, leva la hache et asséna sur le mur un coup formidable. Le mur vola en éclats.

— Là ! dit l'Albinos tout joyeux... Encore un et je pourrai passer...

(A suivre).

LES FÊTES DE LA MUTUALITÉ A BASTIA

La ville de Bastia vient de célébrer avec éclat la fête départementale de la Mutualité.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'un résumé succinct de cette admirable fête, nous réservant pour demain de plus amples détails.

Comme nous le faisions pressentir dans notre numéro d'hier, la soirée théâtrale a été des plus réussies.

Nos meilleurs remerciements et nos plus sincères félicitations tant aux organisateurs de ces fêtes, qu'aux habiles et aimables interprètes qui tous ont soulevé, à différentes reprises, les enthousiastes et frénétiques applaudissements d'un auditoire d'élite.

heures, les abords de la place Saint-Nicolas présentaient une animation extraordinaire. Les drapeaux et les oriflammes claquaient au vent, et toute la ville avait pris l'aspect des grands jours.

Les sociétés et sections mutuelles de la Corse avaient répondu, avec une spontanéité qui les honore, à l'amical appel du très sympathique M. Louis Ramelli, conseiller général.

Les sociétés de Bastia et de l'arrondissement étaient au grand complet, ce qui donna à cette importante manifestation l'animation d'un véritable souffle populaire.

Le Nouveau Port s'était particulièrement distingué. Les dockers avaient élevé un bel arc de triomphe en l'honneur de la Mutualité, où l'art et le bon goût semblait marcher de pair.

Tous les cafés de la ville étaient artistiquement décorés et pavoisés.

La musique du 163e, ainsi que la *Lyre Bastiaise* ont prêté leur plus gracieux concours.

DÉFILÉ DES SOCIÉTÉS

La fête a commencé par le défilé des sociétés qui a été une vraie marche triomphale.

Ce défilé, qui a commencé à 8 heures et demie, a soulevé les applaudissements de la population, massée sur la place Saint-Nicolas.

Les sociétés ont défilé devant les autorités civiles et militaires qui avaient pris place sur le kiosque, transformé en estrade officielle.

Les sociétés et sections du département ont défilé dans l'ordre suivant :

Société des Sous-Officiers.
Groupe cycliste.
Dotation de la Jeunesse.
Société de Saint-Eugénie d'Ajaccio.
Société de Saint-Dévote de Bastia.
Société des Marins de Bastia.
Société de Saint-Pierre de Luri.
L'Avenir du Prolétariat (société libre).
Société de Saint-Bonifacio.
Société des Prévoyants de l'Avenir.
Société de Sartène.
Société La Fraternelle de Volpajola.
Société des Employés d'Octroi.
Société des Employés de Commerce.
Section amicale des Douanes.
Section Fraternelle militaire des Vétérans.
Société des Menuisiers d'Ajaccio.
Société La Lecturienne.
Société La Fraternelle de Prunelli.
Société d'Olivi-Cappella.
Société des Marins Pêcheurs.
Société Philanthropique de Castellare.
Société La Vescovatienne.
Société La Progrès de Brando.
Société La Cervionaise.
Membres de l'Enseignement
Assistance Publique.

LA CONFÉRENCE

A dix heures, M. Lairolle, le distingué avocat du barreau de Nice, président d'honneur de toutes les sociétés de Mutualité, a tenu pendant, plus d'une heure, son nombreux auditoire sous le charme de sa parole chaude et persuasive.

APÉRITIF D'HONNEUR

Un apéritif d'honneur a été ensuite offert au Café Français à tous les présidents des sociétés mutuelles.

LE BANQUET

A midi, les autorités et les mutualistes se retrouvent au théâtre, dans la vaste salle du péristyle, très artistiquement décorée.

Quatre cents convives environ trouvèrent place autour d'une table superbement garnie, dont le menu, signé Colombani, reçut l'approbation de tous les fins gourmets.

Au champagne, M. Louis Ramelli, l'honorable président de la Fédération des Sociétés de secours mutuels de Bastia, ouvre la série des toasts par le discours suivant qui a été chaleureusement applaudi :

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur auquel je suis profondément sensible et dont je vous remercie très sincèrement que celui de présider cette grande fête mutualiste, dont l'éclat est si vivement rehaussé par la présence de toutes les autorités civiles et militaires qui ont bien voulu répondre à notre invitation. Je tiens à remercier tout particulièrement M. le Sous-Préfet de Bastia d'être venu, en l'absence de M. le Préfet de la Corse, représenter à cette cérémonie le Gouvernement de la République et que M. le député de Bastia me permette de lui dire, combien nous sommes heureux de saluer sa présence parmi nous.

J'adresse mes très vifs remerciements à M. le Gouverneur de la Corse, ainsi qu'à M. le Maire de Bastia qui, en secondant les efforts du Comité, ont si aimablement contribué au succès de ces fêtes.

Mesdames et Messieurs,

Les belles et généreuses paroles que vous venez d'entendre il y a quelques instants, et auxquelles vous avez applaudi avec un si vif enthousiasme, me font un devoir de remercier à notre éminent conférencier M Lairolle, l'expression de nos sentiments de sincère reconnaissance et de profonde admiration. Je suis persuadé, mes chers collègues, de me faire votre interprète à tous en le remerciant d'être venu nous apporter avec autant de sincérité, que de dévouement, le puissant appui de son talent et de sa foi mutualiste.

L'œuvre à laquelle M. Lairolle, vient de nous convier est trop généreuse pour ne pas conquérir à première vue tous nos suffrages et toutes nos sympathies.

Nous devons avoir à cœur d'augmenter le bien-être de notre pays, en permettant à nos malheureuses populations de participer chaque jour davantage aux bienfaits de la Mutualité.

Dans cette œuvre d'amélioration sociale, c'est à nous MM. les Présidents de Société, à vous qui avez répondu si nombreux à notre appel, qu'il appartient de répondre et de propager, à travers notre île, ces idées bienfaisantes de prévoyance et de solidarité qui nous unissent tous dans un idéal commun.

Mais pour atteindre plus facilement au but désiré, nous voudrions que cette fraternelle entente qui règne parmi nous se traduise dans la réalité, par une union plus étroite de nos diverses sociétés.

Déjà les fêtes de l'an dernier, celle d'Ajaccio d'abord puis celle de Bastia, dont le souvenir est encore présent à l'esprit de tous, ont contribué puissamment à resserrer les liens qui existent entre les mutualistes de la Corse, mais l'œuvre est encore incomplète ; il faudrait que la fête d'aujourd'hui soit comme une véritable fédération de tous les groupements mutualistes de notre département.

Notre union des Sociétés, qui vient à peine d'affirmer son existence, a besoin pour pouvoir servir utilement la cause que nous défendons du concours de la bonne volonté de tous ceux qui, sans se laisser absorber par les nécessités quotidiennes de l'existence, ont compris que l'homme ne peut, en présence de la maladie ou de la faiblesse, conserver sa dignité et son indépendance, que s'il se garantit lui-même par la prévoyance et l'épargne contre les risques qui, à toute heure, peuvent s'abattre sur lui.

Mais ce qui fait en outre la beauté de notre œuvre, Messieurs, c'est qu'elle constitue la mise en pratique de cet admirable principe de fraternité qui a groupé et groupera toujours dans sa pensée généreuse et dans son action bienfaisante, tous les hommes de cœur et de bonne volonté : aussi le Gouvernement de la République s'est-il acquis de précieux titres à la reconnaissance de la nation entière, en favorisant par une législation profondément humanitaire, le progrès et le développement de l'action mutualiste.

Dans notre Corse si déshéritée à tant de points de vue, nous avons besoin plus que partout ailleurs de cette admirable force qui s'appelle l'esprit mutualiste, et quelles que soient les difficultés que nous pressions rencontrer sur notre chemin, nous ne devons ni nous laisser arrêter, ni nous laisser décourager dans l'œuvre entreprise.

La Corse doit suivre les autres départements dans la voie du progrès matériel et moral et ce n'est qu'en faisant preuve d'initiative et d'énergie qu'elle pourra réagir contre les maux nombreux dont elle souffre qui ne lui permettent pas encore d'occuper dans la société actuelle, le rôle à laquelle elle a droit.

C'est en nous prêtant une aide mutuelle et réciproque que nous pourrons agir utilement et travailler avec confiance à la diffusion des idées de prévoyance et de solidarité sociale dont nous souhaitons si vivement le triomphe et qui pourront contribuer dans une très large mesure à la régénération morale et au relèvement économique de notre bien pays.

Je bois à la Corse et à la Mutualité.

M. le maire Gaudin se lève à son tour, et prononce la belle allocution suivante :

Messieurs,

Je n'avais pas l'intention de prendre la parole au cours de ce fraternel banquet.

Je croirais, cependant, manquer à un devoir, si je n'adressais à l'éminent conférencier que vous venez d'entendre, non pas mes compliments, — M. Lairollen'ayant plus à cueillir de lauriers même parmi ceux aux sentiments si pénétrantes qui poussent sur notre sol, — mais bien mes remerciements cordiaux et sympathiques pour les mots aimables et bienveillants qu'il a eus pour la Corse et pour notre chère ville de Bastia.

Je désire aussi dissiper un malentendu.

Les Sociétés du départ ment ont eu, à leur arrivée, la délicate attention de déposer leurs bannières à l'Hôtel de Ville.

J'ai regretté de ne pas avoir été informé de cette partie du programme.

Prévenu, je me serais fait un devoir de les recevoir dans la maison commune, toujours grandement ouverte, non seulement aux enfants de Bastia, mais aussi à ses frères de Corse.

Je me hornerai, en terminant, à souhaiter la bienvenue à nos hôtes d'aujourd'hui ; et applaudissant à la manifestation des Sociétés mutualistes de Corse, réunies dans un même sentiment de concorde et de solidarité, je fais des vœux pour que leurs efforts communs soient féconds en résultats.

Après le discours de M. le maire Gaudin, M. le Président donne la parole à notre ami M. le docteur Casalta, de Cervione.

Dans une chaleureuse improvisation toute de circonstance, M. le docteur Casalta a exalté l'idée mutualiste et a adressé un fraternel salut à tous les mutualistes de France et à leur distingué représentant, l'éminent M. Lairolle.

Il a fait connaître dans quelles conditions la Société mutuelle de Cervione, *La Cervionaise*, avait été créée.

Elle est l'œuvre, a-t-il dit, de quelques jeunes gens appartenant tous à la classe laborieuse. Leur entreprise ,accueillie avec indifférence au début, vit bientôt leurs généreux efforts couronnés de succès.

L'exemple de ces modestes citoyens mériterait d'être suivi.

En terminant il a exprimé l'ardent désir devoir des fêtes aussi réconfortantes se renouveler le plus souvent possible, car dans ce pays où la lutte des *idées et des intérêts* dégénère si facilement en querelles haineuses ces manifestations pacifiques sont la meilleure garantie d'un avenir prochain consolant et réparateur.

Une véritable ovation est faite à l'orateur qui reçoit de nombreuses marques de sympathie de tous les congressistes

Nous donnerons demain les autres discours.

LES RÉGATES

Malgré le libeccio, ce grand trouble fête bastiais, les régates organisées par le Comité des fêtes de la Mutualité ont très bien réussi.

La commission était composée de M. Bernard, administrateur de la marine, président ; de M. Collari, lieutenant de port et des Membres du Comité.

Voici les résultats :

1re Course (professionnels)

1er Prix : *Annonciation*, patron Sanguinetti.
2e — *Louise*, patron Anarella.

2e Course (pêcheurs locaux)

1er Prix : *Marie-Louise*, patron Lorenzi.
2e — *Annonciation*, patron Verzani.

3e Course (amateurs)

Prix unique : *Belle Poule*, à M. Giovannetti.

4e Course (amateurs)

Prix unique : *Gabrielle*, à M. Esposito.

5e Course (bateliers)

1er Prix : *Marie-Antoinette*, à Sanguinetti.
2e — *Saint-André*, sup. Melbry

Nous renouvelons tous nos compliments aux organisateurs de ces fêtes, et en particulier aux infatigables MM. Auguste Ramelli, avocat, et Louis Ceccoli, commis principal des ponts et chaussées, pour leur intelligente initiative et le zèle qu'ils ont apporté dans la bonne réussite de ces fêtes de la Mutualité.

LE DUEL CECCALDI-MORO-GIAFFERRI

Nous regrettons de ne pouvoir publier les procès-verbaux du duel Ceccaldi-Moro-Giafferi, qui nous ont été communiqués à une heure trop tardive.

L'hygiène à Bastia

La Place d'Armes est réellement par trop négligée. Pourtant l'air y est très sain, et le point de vue magnifique. Pas un étranger qui ne s'arrête extasié devant ce panorama qui s'étend à perte de vue. J'adore tout simplement ce petit coin de Bastia et souvent on m'y voit errer à l'aventure.

Hier matin dans ma promenade habituelle, je constatais que l'air qui en ce moment surtout est parfumé, était loin d'être respirable.

J'en recherchai la cause ; à mon grand étonnement je découvris, juste sous la fenêtre du magasin occupé par le bureau de Poste auxiliaire, le cadavre d'un âne qui franchement ne sentait pas bon. Les mouches formaient un véritable nuage autour de cette charogne. Agents de police et membres du Comité d'hygiène se tenaient à distance prudente ; je fus aux renseignements.

On m'affirma que cette charogne était là depuis le matin du 9 juillet, et à l'heure (11 heures du matin) où j'écris ces lignes, elle y est encore.

Que penser d'un tel service !

Il m'a semblé que signaler ce fait aux autorités compétentes était suffisant pour qu'il ne se renouvelle plus. Pourtant une petite enquête s'impose, et les bons contribuables, qui eux ne reçoivent jamais devant la note à payer, seraient en droit d'être mieux servis.

Un Electeur de la Place d'Armes.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 juillet 1909.

La première séance de la semaine a été assez satisfaisante d'autant que les nombreux coupons détachés aujourd'hui donnent de l'élasticité à la cote. Notre Rente est calme à 97.62. Fonds Etrangers bien tenus : Extérieure 98.15, Serbe 83.90, Portugais 68.75, ex-coupons. Le Turc est en progrès à 93.17 ainsi que les Fonds Russes. Les Sociétés de Crédit sont toujours très bien disposées. Crédit Lyonnais 1.348, Crédit Foncier 750, coupon détaché, Comptoir National s'escompte 734, Société Générale 672. Les valeurs industrielles et de traction sont fermes. Les Charbonnages russes restent lourds. Reprise des Mines de Prybinsk, Rio 1.021.

Au comptant le Bec Auer s'avance à 75. On demande à 567 l'action Industrie Houillère de la Russie Méridionale, nous croyons savoir que cette Société poursuit actuellement des négociations en vue de s'organiser pour une production intensive de houilles et qu'à cet effet elle est sur le point de conclure un contrat.

En Banque, l'action des Mines d'Antimoine de Mesta coin 110 frs.

Les obligations 3 0/0 de la Cie Française des Chemins de Fer de l'Equateur sont demandées à 426.50, soit un revenu brut de 6 0/0 en tenant compte du coupon semestriel de 12.50 à détacher en octobre.

On a demandé l'admission à la cote officielle des obligations de 500 frs 5 0/0 de la Ville de Kieto que l'Union Parisienne et la Société Marseillaise placent en ce moment à 495 frs.

Chemins Français calmes.

SYNDICAT DES PATRONS FABRICANTS DE PATES ALIMENTAIRES DE BASTIA

Dans sa réunion générale du 9 juillet courant, le Syndicat des Patrons fabricants de Pâtes Alimentaires de Bastia a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Considérant que la hausse sur les semoules s'accentue de plus en plus ;

Considérant que les prévisions sur la prochaine récolte sont plutôt mauvaises ;

Décide de fixer à partir de *lundi 12 juillet* courant les prix suivants :

Pâtes Raffinées dites courantes :
Gros 45 fr. les 100 kilos — Détail 0 fr. 50 le kilo.

Le Président, MOSO.

Petite Gazette

Audition musicale

Les élèves de M. et Mme Giannarelli donneront une audition de musique lundi 12 juillet à 9 heures du soir, dans la salle de la Chambre Musicale.

Les personnes qui voudront bien les honorer de leur présence sont priées de considérer cet avis comme une invitation.

Nouvelles coloniales

M. Colonna, juge-président du tribunal de 1re instance de Nouméa, est nommé juge au tribunal mixte des Nouvelles-Hébrides, emploi créé.

M. Pistri, conseiller auditeur à la cour d'appel de la Nouvelle-Calédonie, est nommé conseiller auditeur à la cour d'appel de la Guyane.

Ecole du génie

MM. Valery et Chini, sergents au 7e rég. du génie, ont été admis, à la suite des épreuves écrites de 1909, à prendre part aux épreuves orales du concours d'admission à l'école militaire de Versailles, division du génie.

Dans les finances

M. Génie Fernand Jacques-Hilaire, trésorier payeur général à Evreux, passe en la même qualité à Orléans.

Etudes supérieures

Ont été admis au certificat d'études supérieures, à la Faculté des sciences de Marseille : Physiologie, M. Ottavy ; S. P. C. N., M. Casabianca, mention assez bien.

Les baigneurs tout nus

Procès-verbal a été dressé contre le nommé A. M., âgé de 14 ans, pour avoir été surpris se baignant sans caleçon, à 1 heure et demie de l'après-midi, dans les eaux de Nouveau-Port.

Aux Beaux Arts

M. Colombani, rédacteur, et M. Clemens Jean-Baptiste, expéditionnaire à l'administration centrale des beaux-arts, sont inscrits au tableau tableau d'avancement, en vue d'une promotion de classe au choix.

Rogiali, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00361

Nouvelles Maritimes

Promotions

Paris, 11 juillet.

M. le contre-amiral Kiésel est promu au grade de vice-amiral.

M. le capitaine de vaisseau Hautefeuille est promu au grade de contre-amiral.

M. les capitaines de frégate Baude, Simon et Le Fournier sont promus au grade de capitaine de vaisseau.

MM. les lieutenants de vaisseau Gibert, Thomène, Carol, Fancon, Tapissier et Dupont sont promus au grade de capitaine de frégate.

ELECTIONS SENATORIALES

CHER

Paris, 11 juillet.

Les électeurs sénatoriaux du département étaient convoqués aujourd'hui, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Paulmier, républicain démocrate, décédé.

Premier Tour

Cinq candidats étaient en présence :

MM.

Martinet, conseiller général, radical-socialiste ;

Pajot, député de la première circonscription de Saint-Amand, questeur de la Chambre, radical-socialiste ;

Debaune, député de la première circonscription de Bourges, radical-socialiste ;

Robin Maurice, industriel, socialiste indépendant ;

Bodin, socialiste unifié.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

Inscrits : 717
Votants : 699

MM. Martinet, 250 voix.
Pajot, 238 —
Debaune, 84 —
Robin, 61 —
Bodin, 70 —

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin.

Deuxième Tour

Au deuxième tour de scrutin, deux candidats seulement étaient en présence.

Ont obtenu :

M. Martinet, 344 voix.
M. Pajot, 341 —

Il y a ballottage.

Les résultats du troisième tour de scrutin ne pourront être connus que demain.

MORT DE M. HENRI DE PARVILLE

Paris, 11 juillet.

On annonce la mort de M. François-Henri Pendefer de Parville, journaliste scientifique, décédé à l'âge de 71 ans.

Il débuta de très bonne heure, comme rédacteur scientifique au *Constitutionnel*, au *Moniteur*, au *Journal Officiel* au *Journal des Débats*, au *Temps*, aux *Annales*, etc.

M. de Parville n'avait jamais cessé de se livrer activement aux travaux de vulgarisation scientifique, si en faveur de nos jours.

Il laisse de nombreux ouvrages d'une valeur considérable.

MARSEILLE

NOUVELLE SECOUSSE sismique

Marseille, 11 juillet.

Hier soir, une nouvelle secousse de tremblement de terre a été ressentie, à Marseille.

Les habitants des vieux quartiers ont déserté leurs demeures et se sont réfugiés sur les diverses places de la ville.

***

Une assez forte secousse sismique a été ressentie également dans plusieurs localités du département.

***

Les régions sinistrées n'ont pas été épargnées.

Elles ont ressenti, presque à la même heure qu'à Marseille, une assez forte secousse sismique.

Les dégâts ne sont pas matériels.

LA Cie FRAISSINET et les INSCRITS MARITIMES

Tous les équipages ont abandonné leurs navires

Marseille, 11 juillet.

Tous les inscrits maritimes, employés à la Compagnie Fraissinet, ont abandonné ce matin leurs navires.

Cette nouvelle grève prouve, une fois de plus, que M. Fraissinet n'observe pas les clauses du contrat qu'il a passé avec les inscrits maritimes

Tous les navires de la Compagnie Fraissinet sont donc en panne.

Les Paquebots pour la Corse

En présence des vives protestations des membres des colonies Corses de Marseille et de Toulon, le Ministre a donné l'ordre au préfet maritime de Toulon, d'envoyer des marins pour former les équipages des navires de la Compagnie Fraissinet.

Deux paquebots partiront demain de Marseille pour Bastia et Ajaccio.

L'AFFAIRE HARTING

La fuite du policier

Paris, 11 juillet.

Grâce aux renseignements fournis par des journalistes, le Gouvernement fut informé que le célèbre Harting s'était réfugié à Bruxelles

Mais un télégramme de Bruxelles annonce que le chef de la police secrète russe à Paris a disparu depuis vendredi dernier.

L'enquête, à laquelle M. Clemenceau a fait procéder, a établi que Michel Landesen — Harting — Petrowsky — Bérez, etc., chef général de la police secrète russe à Paris, n'est autre que le nommé Landesen, — dont le véritable nom est Abramb Khelmann, — condamné par défaut, en juillet 1890, par le tribunal correctionnel de la Seine, à cinq ans de prison, comme principal organisateur d'un attentat à la dynamite.

Un arrêté d'expulsion va être pris contre Harting, le mettant ainsi dans l'impossibilité de séjourner en France.

Le Conseil de la Légion d'honneur va également être invité à provoquer sa radiation des cadres comme chevalier de la Légion d'honneur.

LES FÊTES D'ARCACHON

Paris, 11 juillet.

De belles fêtes ont eu lieu aujourd'hui à Arcachon, à l'occasion du cinquantenaire des Sociétés mutualistes du département de la Gironde.

M. Dujardin-Baumetz, qui est arrivé ce matin à Arcachon, pour présider à ces fêtes, a inauguré une crèche dans l'après midi.

Un grand banquet, organisé par les sociétés mutualistes, sera offert ce soir au ministre.

NIEL, GUÉRARD & Cie

Paris, 11 juillet.

Les journaux annoncent que les Niel, Guérard et Cie, qui ne font plus partie de la Confédération générale du Travail, ainsi que plusieurs autres syndicalistes vont former un groupe d'indépendants.

On parle même de la fondation d'un journal.

LE PARLEMENT

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Réorganisation de l'Artillerie

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet la réorganisation et l'augmentation de l'artillerie.

Les discours des généraux Mercier et Langlois, de M. Gauthier, au nom de la commission des finances, et de M. Wadding on, occupent toute la séance.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Grand Hôtel d'Europe

RUE DE L'OPÉRA
BASTIA

Madame ADÉLAÏDE CORBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le ravissant jardin attenant à l'hôtel.

Cuisine très soignée
Pâtisserie du jour
— PRIX MODÉRÉS —
Arrangements pour familles et pour séjour prolongé.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en cartons de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties.
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *vraf indes, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux, *Consultations d'Avocats à 5 fr.*

Administration du bulletin mensuel
La Revue Guide
Très intéressant pour commerçants
Trois francs par an

On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On vendrait magasins et appartements ; divers prix.
A traiter *plusieurs Affaires* à VIAGER

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUOTZ.

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE DE CARRELAGE MOSAÏQUES EN CIMENT uni et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot.
Bureau de vente : Ponte-Novu, Nouvelle Traverse.
F. CHARBON et Cie
Fabricants (Corse)

ATTESTATIONS

Monsieur Charbon,

Les tuiles plates que vous m'avez livrées l'année dernière ont servi à la couverture d'une Villa à Vizzavona. Elles ont parfaitement résisté aux gelées intenses de l'hiver dernier, mieux que les tuiles Marseillaises qui recouvrent la toiture de la station du Chemin de fer.

Vos tuiles peuvent rivaliser avec celles de Roanne (Loire) qui ont fait leurs preuves à Vizzavona, mais qui coûtent presque le double des vôtres.

Quant à vos briques, elles ne laissent rien à désirer.

J'éprouve une vraie satisfaction à vous adresser cette attestation, ainsi que mes meilleurs souhaits pour le succès de votre industrie qui mérite d'être encouragée.

Agréez, Monsieur Charbon, l'assurance de ma parfaite considération.

MINGALON,
Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées.
Vizzavona, 11 juin 1909.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES Antillennes
RHUM GRANDS MORNES
GET'S OLD RHUM
PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Essence exquise, Parfum naturel, Goût non Anglais.
Exiger les Contrefaçons. — Exiger la bouteille ci-contre. Refuser tout « PIPPERMINT. »
Maison Fondée en 1790

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, fret et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'*Etoffes dernière nouveauté*, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES ET TOMBENT-ILS?
NE CRAIGNEZ RIEN!

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles en supprimant les Pellicules. Il rend la vitalité aux Cheveux et fait disparaître les Cheveux roussis. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les noms Rend Fisher de Londres, chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Bazar Sixième-Rayon.

ENTREPOT : 30, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les désordres qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'oppressement et de suffocation qui détermine des congestions, des vapeurs, des maux de tête, de cœur, tout le corps. Le courage devient douloureux, les règles ou supprimées ou trop abondantes et amènent la femme la plus robuste à deux doigts de la mort. Ces accidents peuvent être conjurés par une seule cure avec le

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Notre tempérament ne résiste que toute femme qui atteint l'âge de 45 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé Soury** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'affreux cortège de sang au cerveau, congestions, l'attaque d'hypocondrie, la misère d'où certaines existences qui ont pu être heureuses, se terminent. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui ne pèse aux autres fonctions et porteurs de perturbation aux parties les plus faibles et y développent les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La **JOUVENCE** se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 2 f. 50, le gain 4 f. 40, les 3 flacons, franco contre mandat-poste 6 f. 50, adresser à Mag. DUMOUTIER, pharm., place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements confidentiels gratis).

BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!

à qui prouvera que la célèbre Sève anglaise du dermatologue F. OLDE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive. Pour recevoir gratuitement mes 36 livres traités de la Maison, écrire avec les plus grands détails au médecin Laboratoire O. DE F. 29, Rue des Martyrs, 29bis, PARIS.

Il exigeait, donne secret pour guérir enfants urinent au lit.
Ecr, Maison Barot, à Chantenay, Nantes.

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.

Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant l'analogie avec la tête de Chat.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
Cette invention
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 191

MARDI 13 JUILLET 1909

00382

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Anaclet.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 10 s.
Dernier quart., le 8. — Nouv. Lune, le 15.
Fête de Demain : Saint Bonaventure.

12 JUILLET

RÉACTIONNAIRES et CHOSES DE CORSE

Réactionnaires et Choses de Corse, telles sont les deux fins de non recevoir ordinairement opposées aux réclamations les plus fondées, aux doléances les plus légitimes.

La dernière de ces formules a été inventée pour nous singulariser ; la première, pour couvrir toutes les iniquités, comme jadis le ronflement sonore du tambour couvrait la voix des victimes que l'on envoyait à l'échafaud.

Y en a-t-il encore des réactionnaires en Corse, si on excepte toutefois les partis bonapartistes de Bastia et d'Ajaccio que notre administration RÉPUBLICAINE semble cultiver comme des fleurs exotiques et rares ? Ce sont pourtant des fruits naturels du pays, et que sont alors devenus dans l'intérieur de l'île les bonapartistes intransigeants d'autrefois ?

Rassurez-vous, ils ne sont pas tous morts. Vous les retrouverez facilement parmi les chefs de parti au pouvoir.

Par un juste retour des choses d'ici-bas, et par un zèle de néophyte absolument intéressé, ils en sont arrivés à donner leurs anciennes qualités aux autres.

Ce sont les républicains, les vieux lutteurs qui, de gré ou de force, sont rejetés dans l'opposition et sont traités tout comme de vulgaires réactionnaires.

Autrefois, cela pouvait avoir une certaine importance ; mais aujourd'hui la chose devient risible et plutôt amusante.

Il faudrait être réellement dépourvu de toute philosophie pour s'en formaliser.

On est aujourd'hui, réactionnaire en Corse de la même façon qu'on devenait jadis suspect sous la Terreur.

On est catalogué tel, si on ne proclame pas la vertu intangible de la *Grande Famille*, si on n'exalte pas quarante fois par jour l'intégrité et la haute compétence des personnels verrés ou véreux, des grands chefs incapables de certaines de nos administrations.

Mais, si c'est là une condition essentielle, le nombre des réactionnaires est alors immense, car les exploités sont légion, et celui de ces exploiteurs soi-disant républicains sera infime, puisqu'il se réduit à quelques vagues individualités.

Plaçons alors, en tête de liste comme réactionnaire, M. Delanney lui-même qui a dit lui aussi quelques vérités et continuons à réclamer un peu de lumière dans l'intérêt de tous.

Heureusement qu'il y a, à l'heure actuelle, à Paris, des esprits éclairés et de sincères républicains qui rient de toutes ces vaines tentatives de nos adversaires aux abois.

Ils savent que les républicains bastiais n'ont eu qu'un tort : s'astreindre à une politique de principes et se rendre esclaves d'une discipline républicaine au profit de politiciens qui méconnaissaient et ces mêmes principes et cette discipline républicaine, toutes les fois qu'ils se trouvaient en contradiction avec leur politique familiale, si personnelle et si égoïste.

Quant au discrédit qu'éprouvera la Corse avec toutes ces histoires, je vous demande en toute sincérité quelle sera demain sa part de responsabilité, si elle démontre qu'elle paie des fonctionnaires inutiles, si elle arrive à prouver que les lois électorales et les lois d'assistance sont violées exclusivement avec l'aide et la complicité de l'administration, et qu'une collectivité souffre du fait de quelques individus.

JOSEPH AJACCIO.

FÊTE NATIONALE

Revue des Troupes

A l'occasion de la Fête nationale, le Colonel, Gouverneur, par intérim, passera, le 14 juillet, à sept heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 13 juillet, à 8 h. 1/2

L'Esprit Vonnois, marche,	Bezzacapo.
L'Italienne à Alger,	Rossini.
Loin du Bal, valse,	Gillet.
Le Chemineau,	Leroux.
La Fille du Tambour Major,	Offenbach

Le Chef de Musique, LAUBUS

Retraite aux flambeaux

Conformément aux ordres de M. le Colonel, Gouverneur par intérim, une retraite aux flambeaux aura lieu à Bastia, le 13 juillet, aussitôt après le concert du soir, à l'occasion de la Fête Nationale.

La retraite suivra l'itinéraire ci-après :

Hôtel du Gouverneur. — Place Saint-Nicolas. — Rue du Nouveau-Port, tournera à gauche avant d'arriver aux docks pour s'engager dans la route du Cap qu'elle suivra. — Avenue de la Gare. — Boulevard Paoli. — Rue Miot. — Rue de l'Opéra. — Boulevard Saint-Angelo, jusqu'à la Place d'Armes où elle fera demi-tour. — Boulevard du Palais. — Boulevard Paoli. — Rue Miot.

Le cortège s'arrêtera sur la place Saint-Nicolas, à l'entrée du Cours Sébastiani, où la *Marseillaise* sera jouée avant la dislocation.

LA FÊTE DÉPARTEMENTALE DE LA MUTUALITÉ A BASTIA

M. Lairolle

L'APOTRE DE LA MUTUALITÉ EN CORSE

Cher Monsieur Ollagnier,

J'apprends que Maître Ernest Lairolle se dispose à partir pour la Corse.

Permettez-moi, à l'occasion de ce voyage prochain, de dire à vos lecteurs et aux insulaires dévoués à l'île délaissée, aujourd'hui sur la sellette de nouveau, quel est l'homme qui vient la visiter.

Mon amitié et mon admiration pour M. Lairolle me font un devoir de le présenter à mes compatriotes, lesquels ont besoin de sympathie et d'intérêt dégagés d'arrière-pensée et de vulgaire ambition.

Voici : J'ai, un jour, à l'issue d'une grave cérémonie, entendu un préfet de Nice dire devant une foule recueillie que, « Me Lairolle est l'honneur du barreau de Nice ! » Voilà pour l'avocat. Pour l'homme politique, j'affirmerai que, pendant plusieurs années, M. Lairolle, conseiller général de Nice, fut l'un des membres les plus actifs et les plus brillants de l'assemblée départementale des Alpes-Maritimes, de laquelle il s'est retiré pour se consacrer à l'œuvre humanitaire et patriotique de la Mutualité dont il est l'apôtre le plus fervent, le plus convaincu et l'éclatant porte-flambeau : C'est à ce titre qu'il vient en Corse.

Quoique son cabinet d'avocat soit le plus important de Nice et même de la région, Me Lairolle consacre un temps précieux, une activité dévorante et une rare intelligence à l'œuvre chère, au problème dont la solution peut seule résoudre la grave question sociale.

J'ai l'honneur de suivre, depuis vingt ans, cet homme de bien, dans sa marche sur la route épineuse du devoir civique, et je peux déclarer qu'il incarne la droiture, l'honneur et la probité. J'ai lu tous ses discours, projets et rapports qui forment des volumes, et dans cette œuvre considérable, aux pages arides où les chiffres se succèdent, aux chapitres techniques et démonstratifs se mêlent des pages graves ou spirituelles, sentimentales et poétiques, d'une tenue littéraire, parfaite et, surtout, d'une haute philosophie.

Pour me résumer, je ne crains pas d'affirmer que M. Ernest Lairolle est peut-être un des hommes les plus laborieux et les plus méritants de ce siècle.

Il m'en voudra, certainement, de cette enthousiaste et sincère déclaration. Mais, puisqu'il daigne m'honorer de son amitié, il me pardonnera mon indiscrétion.

Il ne s'agit pas, ici, de politique, ni d'ambition, il s'agit de patriotisme, d'humanité, de bonté. En conséquence, il était de mon devoir de dire à mes frères de Corse, quelle est la valeur de l'homme qui les va visiter, et de saluer notre hôte, avec la déférence et l'admiration qu'il mérite.

A vous confraternellement.

J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

LA FÊTE DE DIMANCHE

Nous n'avons pu, dans notre numéro d'hier, donner qu'un compte-rendu succinct de la fête grandiose de dimanche.

La haute signification de cette imposante cérémonie nous fait un devoir de publier aujourd'hui quelques détails complémentaires.

Nous dirons tout d'abord la joie avec laquelle notre population a accueilli l'annonce de ces fêtes et nous ne saurions trop insister sur le mouvement de sincère sympathie qui, dans cette journée, n'a cessé de soutenir et d'encourager les efforts des organisateurs de cette belle manifestation.

Quand dimanche matin, à 8 heures et demie, une salve d'artillerie annonça le commencement du défilé des Sociétés, ce fut, à travers la foule, un véritable frisson d'enthousiasme, et des acclamations nombreuses s'élevèrent au moment où les diverses sociétés, drapeaux en tête, virent défiler devant la tribune d'honneur où se tenaient toutes les autorités civiles et militaires de la ville.

En tête du cortège, marchait la *Lyre Bastiaise*, immédiatement suivie de l'*Orphéon Bastiais*.

La Société des Anciens Sous-Officiers défila ensuite dans une tenue des plus correctes et d'une allure à faire envie à nos jeunes militaires.

Derrière ces vieux braves, à la poitrine couverte de médailles, venaient en rangs nombreux les enfants des écoles appartenant aux deux grandes Sociétés : « La Scolaire » et la « Dotation de la Jeunesse, » et devant ces enfants qui, si joyeusement, incarnaient la Mutualité de l'avenir, tous les assistants applaudirent frénétiquement.

Dans un ordre parfait et précédées de leurs bannières, défilèrent ensuite :

Société de Sainte-Eugénie d'Ajaccio.
Société de Sainte-Dévote de Bastia.
Société des Marins de Bastia.
Société de Saint-Pierre de Luri.
L'Avenir du Prolétariat (société libre).
Société de Saint-Boniface.
Société des Prévoyants de l'Avenir.
Société de Sartène.
Société La Fraternelle de Volpajola.
Société des Employés d'Octroi.
Société des Employés de Commerce.
Section alsacienne des Douanes.
Section Fraternelle militaire des Vétérans.
Société des Honneurs d'Ajaccio.
Société La Lenticinise.
Société La Fraternelle de Pruneli.
Société d'Olmi-Cappella.
Société des Marins Pêcheurs.
Société Philanthropique de Castellare.
Société La Vescovatacise
Société Le Progrès de Brando.
Société La Cervionnaise.
Membres de l'Enseignement.
Assistance Publique.

Durant tout le défilé, sur l'estrade officielle se trouvaient :

M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia, représentant tout spécialement à cette cérémonie le gouvernement de la République ; M. le Premier Président, M. le Colonel Leddet, gouverneur de la Corse, M. le Maire de Bastia entouré de ses adjoints, M. Lairolle, président d'honneur des Sociétés mutualistes, M. le Député de Bastia, M. Louis Ramelli, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels de la Corse, M. le Procureur général, toutes les notabilités de la ville, ainsi que MM. les Membres du Comité des Fêtes.

LA CONFÉRENCE

Le défilé terminé, toutes les Sociétés se sont reformées en cortège et ont parcouru nos principaux boulevards pour se rendre au Théâtre, où devait avoir lieu la conférence de M. *Lairolle*.

A dix heures et demie, M. Louis Ramelli, président de l'Union mutualiste de la Corse, ouvre la conférence en souhaitant la bienvenue en Corse à l'homme éminent qui vient de donner à notre pays une éclatante preuve de son dévouement et de son affection.

L'honorable président souhaite que cette conférence ne reste pas sans lendemain, et il demande à tous les auditeurs de répandre et de propager à travers le pays les fécondes idées de prévoyance et de solidarité sociale.

Disons immédiatement que cette conférence fut un vrai régal littéraire pour tous les auditeurs, et lorsque M. Lairolle parla de la profonde émotion qu'il avait ressentie en mettant le pied sur le sol sacré de la Corse, une véritable ovation lui fut faite. L'éminent conférencier décrivit les services immenses que la mutualité pourrait rendre à la Corse et adressa un vibrant appel à tous les hommes de bonne volonté qui souhaitent le relèvement de notre beau pays.

Voici d'ailleurs un résumé de cette conférence qui fut interrompue d'un bout à l'autre par les applaudissements enthousiastes de tous les auditeurs :

Mesdames et Messieurs,

Vous avez devant vous un grand coupable !

J'habite Nice depuis 45 ans ! Et je ne connaissais pas la Corse ! Il m'est arrivé quelquefois aux claires heures de l'aube d'apercevoir très nettement marqué le massif de vos montagnes bleues, qui évoquaient dans mon esprit un idéal de gloire et de beauté. Puis les rayons du soleil faisaient disparaître cette vision positive ! ..

Comment, pendant tant d'années, toute une vie hélas ! ai-je pu me contenter de ce vain mirage ! Aujourd'hui, en foulant pour

la première fois entre nous, il n'a semblé que je touchais une vieille corde. N'est-ce pas elle, en effet, qui a produit la plus grande gloire qu'ait connue notre histoire. (Vifs applaudissements).

Je viens remplir un devoir. Au nom de la chambre de commerce de Marseille, dont j'ai l'honneur d'être le président, je m'associe à l'hommage de M. Delanney, ministre du Commerce, à votre cité, à votre port, à votre commerce, à votre industrie, à votre agriculture, à votre population tout entière.

Je viens vous dire que Marseille, qui a tant de liens avec la Corse, qui a tant de relations avec elle, qui a tant de sympathies pour elle, qui a tant de confiance en elle, qui a tant de foi dans son avenir, Marseille, qui a tant d'intérêts communs avec elle, Marseille, qui a tant de raisons de l'aimer, Marseille, qui a tant de motifs de la chérir, Marseille, qui a tant de devoirs de la défendre, Marseille, qui a tant de droits de la protéger, Marseille, qui a tant de titres de la servir, Marseille, qui a tant de moyens de la développer, Marseille, qui a tant de volonté de la faire prospérer, Marseille, qui a tant de désir de la faire grandir, Marseille, qui a tant de besoin de la faire vivre, Marseille, qui a tant de nécessité de la faire vivre, Marseille, qui a tant de nécessité de la faire vivre, Marseille, qui a tant de nécessité

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

DE PLUS EN PLUS FORT ! !

LE LIVRE ILLUSTRE à 65

Aujourd'hui paraît

Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 95 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 8, Rue de la Vrillière, PARIS (1er)

Le Directeur-Gérant.
J.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

OUTILS

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orsola BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un *Stock* de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbera et Centiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomonnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flasché 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouliots. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour cave. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 630 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison ramènerait des occasions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre cessionnaire en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIGOLI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

JE DONNE 100.000fr.
à qui prouvera que la célèbreÈve capillaire du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands égards au directeur du Laboratoire O. L. B. E. 102, rue des Martyrs, ref. MRS., PARIS.
Chauves!

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

CHEVEUX SAUVÉS par Hahn

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez NICOLAS MATTEI & Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE. — N° 192

MERCREDI 14 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Direct., 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	3 »	8 »	15 »	30 »

Union postale, et Autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

00384

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Bonaventure.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Dernier quart., le 9. — Nouv. Lune, le 16.
Fête de Demain : Saint Henri.

13 JUILLET

LA GUERRE ÉCONOMIQUE

La Revision douanière et les Tarifs étrangers. — Comment on concurrence les Produits français.

Les débats sur la revision douanière qui se poursuit devant la Chambre soulève l'un des problèmes les plus graves de cette époque, problème dont la solution est primordiale pour la richesse, pour la vie même de la Nation.

Un grand pays comme le nôtre, ne défend pas seulement ses frontières et ses côtes par une armée et une flotte chargées de veiller à l'intégrité du territoire ; il doit aussi élever des barrières douanières qui protégeront le crédit et la production nationale. Cela est si vrai que lorsque l'Allemagne nous imposa, en 1871, le désastreux traité de Francfort, elle ne se contenta pas seulement de démanteler notre frontière des Vosges, mais elle nous obligea à lui réserver désormais les tarifs minima de la nation la plus favorisée ; et vraiment l'on ne sait aujourd'hui quel fut le coup le plus rude porté à la prospérité française, de cette sujétion économique ou de la défaite militaire.

Or, de même que l'Allemagne n'a cessé depuis d'élever des fortresses et de perfectionner ses armements, elle a continué aussi à viser les produits français dans ses tarifs douaniers. Par une série de spécialisations habilement choisies, et choisies particulièrement contre nous, les droits qui nous atteignent sont parfois prohibitifs, alors qu'ils sont accueillants pour les produits similaires d'Italie, de Russie ou d'Autriche.

L'Allemagne qui souffre de surpopulation et, par suite, de surproduction, fait jouer ses effets doux, et pour en éliminer ses deux principales concurrentes : l'Angleterre et la France. On a répété souvent que la prochaine grande guerre européenne se livrerait entre ces trois puissances ; mais la guerre économique n'a pas attendu l'ouverture des hostilités pour se manifester, elle s'exerce chaque jour avec une âpreté sans merci.

Dans cette lutte d'un nouveau genre, on ne combat pas toujours « à armes courtoises » ; la stratégie et la ruse ont aussi leur part dans la bataille. Le rapporteur général de la Commission des douanes a cité à la tribune de la Chambre quelques-uns de ces procédés de stratégie douanière, qui touchent de près à la déloyauté, mais qui sont de bonne guerre, dit-on. En voici quelques exemples suggestifs :

En Allemagne, des tarifs de faveur ont été accordés à certaines races de chevaux ; mais les caractéristiques de ces races privilégiées sont tellement bien définies qu'il arrive précisément que ce sont les chevaux belges et autrichiens qui en bénéficient, à l'exclusion des chevaux français.

De même pour le bétail bovin. Pour favoriser l'entrée du bétail bovin suisse en Allemagne, à l'exclusion de nos races du Jura, qui fournissaient autrefois une notable partie de l'importation outre-Rhin, les Allemands ont spécifié que pour jouir du tarif de faveur, le bétail devrait avoir été élevé à une altitude moyenne de 300 mètres, avoir fait tous les ans une saison d'estivage à au moins 800 mètres, enfin, présenter les caractéristiques suivantes : mufle noir marginé de brun clair, ongles noirs, extrémités des cornes noires et extrémité de la queue foncée... Ce sont exactement les particularités inverses de la race française (Charolles, Montbéliard, Jura).

Pour les produits manufacturés, c'est pis encore. Le caractéristique de l'exportation française est surtout l'objet de luxe. Bien de plus articles. C'est ce qu'on a fait non seulement en Allemagne, mais en Espagne, aux Etats-Unis, en Russie. Les éventails paient 250 francs par 1.000 kilogrammes à l'entrée en Allemagne ; mais les éventails riches qu'envoie la France paient 750 francs.

La moutarde paie 3 fr. 75, mais expédiée en petits pots, spécialité française, elle paie 75 francs.

Les conserves de poissons paient 15 francs, mais les conserves « fines, » telles que les préparations Nantes et le littoral français, 75 à 94 francs !

Ce n'est pas tout. Non content de ces résultats, on a imaginé autre chose : A l'entrée en France, les tarifs douaniers sont comptés au « net, » c'est-à-dire déduction faite des vases, emballages, etc. Au contraire, en Allemagne, on compte notamment les vins de Champagne 150 francs par 100 kilogrammes verre compris. Les rubans de soie sont présentés par l'industrie lyonnaise encollés sur des bobines, le tout pesant 137 grammes pour un poids net de 33 grammes seulement de soie ; l'Allemagne perçoit 12 fr. 50 par kilog. sur 137 grammes, ce qui porte en réalité le droit sur la soie à 45 fr. au lieu de 12 fr. 50 !

Voilà comment, à l'étranger, on gruge les producteurs français ! Était-il juste que la France continuât avec mansuétude à percevoir à ses anciens tarifs de 1892, alors que toutes les puissances avaient augmenté les leurs ? Assurément non. Nous ne pouvions laisser ainsi filer la richesse nationale sans tenter d'en récupérer une partie.

Il n'est pas jusqu'à la Russie qui ne soit entrée en guerre ouverte avec son alliée la France, au point de vue économique. Au moment où elle avait besoin de notre or, elle n'hésita pas à sceller avec nous une alliance politique et à nous accorder des tarifs douaniers réduits de 15 à 25 0/0 ; en même d'environ 50 0/0. C'était, comme on l'a dit, la lune de miel de l'alliance. Mais depuis, les temps sont bien changés : l'Allemagne a reconquis ses anciennes faveurs, tandis que la France subit en Russie des tarifs absolument prohibitifs. Aussi, l'Allemagne tient elle la tête des exportations en Russie avec 205 millions de roubles. Voilà à quoi se résout, au point de vue économique, l'alliance russe et les 13 milliards de notre or que nous avons prêtés à la Russie.

Continuer plus longtemps ce petit jeu serait une duperie. Puisque toutes les puissances sont entrées dans la voie protectionniste à outrance, même l'Angleterre libre-échangiste, qui prohibe nos grains et pailles sous prétexte de cascute, nos fourrages et bovins sous prétexte de fièvre aphteuse, puisque la plupart des marchés extérieurs nous sont presque interdits, nous saurons, nous aussi, protéger notre marché intérieur.

C'est le but de la modeste réforme douanière qui se prépare.

C. DES CORDELIERS.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir à *l'avance* le montant.

M. Lairolle

Président de la Fédération des Sociétés mutuelles des Alpes-Maritimes
Membre du Conseil supérieur de la Mutualité

M. Ernest CONDUZORGUES DE LAIROLLE, dit Ernest LAIROLLE, est né à Gap (Hautes-Alpes), le 25 avril 1851.

Il fit ses études aux lycées de Marseille et de Nice. Prix d'honneur de rhétorique et de philosophie. Inscrit au barreau de Nice, depuis le mois d'octobre 1873, M. Ernest Lairolle s'y distingua rapidement par son éloquence verveuse et la puissance de sa dialectique. Il plaida heureusement des procès célèbres et des causes passionnantes. Il eut à soutenir des tournois oratoires avec les maîtres les plus éminents du barreau français et s'est acquis une réputation de jurisconsulte éminent.

Entré jeune dans la politique, il fut élu conseiller général du canton de Menton, en 1883. Le canton-ouest de Nice le réclama en 1894. Au Conseil général son œuvre fut des plus considérables. Ses rapports et ses discours sur les grandes questions départementales formeraient de gros volumes.

Les rapports sur les chemins de fer de Nice à Digne, sur la ligne internationale de Nice à Coni, et sur la multiple question des tramways départementaux représentent une œuvre digne d'honorer plusieurs vies d'hommes publics. Tour à tour il occupa les fonctions de Président de la Commission départementale et de Vice-Président du Conseil général, le président étant M. Rouvier, ancien président du Conseil des Ministres.

Comme si la politique et le barreau ne suffisaient pas à son activité prodigieuse, sédulé par les bienfaits que la Coopération et la Mutualité agricole pourraient apporter aux populations rurales, il organise une croisade à travers les Alpes-Maritimes, et il entraîne avec lui toute une élite d'amis dévoués.

Et ce sont, tous les dimanches, dans tous les cantons, dans toutes les communes, des conférences sur les Syndicats agricoles, sur le Crédit mutuel agricole et sur les Coopératives de production.

En 1900, il fonde la Fédération des Sociétés de Secours mutuels des Alpes-Maritimes, qu'il n'a cessé de présider et qu'il place en tête du mouvement mutualiste.

Ses conférences sur la Mutualité scolaire sur l'application de la loi du 1er avril 1898[illegible]

177 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XI

A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE

— Vous l'avez dit à la dame qui vous a reçue ?

— Oui.

— Alors elle vous engagera à vous adresser ailleurs ?

Spérenza s'entêta :

— Heureusement pour vous, il y a ici une autorité supérieure à la sienne. Si je vous remplais, moi, vous vous montreriez laborieuse, soumise ?...

— Certes. Que devrais-je faire ?

— Je vous conserai pour guide une de vos camarades qui vous dirigera.... Elle est très intelligente.... En quelques jours vous serez formée.... Le métier n'est pas difficile.... Où êtes-vous avant de venir à Paris ?...

— Dans un château de la Mayenne.

— Ah !

— Chez une dame qui m'avait prise sous sa protection.... Elle est morte subitement....

— Elle avait des héritiers ?

— Un neveu, M. le baron du Breux....

— Je le connais.... Il vous a expulsée....

— Il n'avait aucune raison de m'accorder la même protection que sa tante....

Elle aurait pu ajouter que le neveu la lui avait offerte à certaines conditions. Elle se montra discrète et ne le dit pas. M. Bréchoux ordonna.

— Levez-vous.

Il se leva lui-même et posa sa main gauche sur l'épaule de la pensionnaire.

— Jolie modèle !... Vous porterez la toilette divinement. Il s'agit de les faire valoir.... Il faut de la tournure, du galbe, de la distinction. Rien ne vous manque de ce côté.... Je pourrai vous le dire, je suis bon juge.... Vous comprenez l'emploi ?

— A peu près, monsieur.

— Des essais, de la pose, c'est tout ce que vous aurez à faire. Ici c'est un atelier d'artiste.

Il déclama sans modestie :

— J'ose dire de grand artiste.... Je ne fais pas de statues. Je fais mieux.... Je réforme les statues vivantes, je les pétris, je les perfectionne, je les crée à nouveau. Vous verrez ! Vous ne vous doutez pas de ce qu'un tailleur peut devenir entre les mains d'un grand couturier, heureusement inspiré....

Il sonna. Il était neuf heures. Les demoiselles, les grandes, les vendeuses, les ouvreuses arrivaient. Les salons avaient reçu le dernier coup de plumeau. Ils étaient au pouf. Une grande et gracieuse jeune fille de vingt-cinq à trente ans entra. Elle avait des sourcils bruns, des yeux noirs et des cheveux dorés, chef-d'œuvre de la chimie moderne. Le patron dit familièrement :

— Ma petite Irma, voilà une jeune fille que je recommande à vos bons soins.... Je vous la confie et vous m'en répondez.

Il l'attira d'un geste et, à voix basse, il lui glissa à l'oreille :

— Elle arrive de province.... C'est une ingénuité, chose rare, l'oiseau bleu !

Et tout haut, il ajouta :

— Elle m'intéresse, cette enfant.... Allez. Pour les appointements nous verrons à la fin du mois....

Le téléphone sonnait. Le grand couturier dit :

— Allô, allô !...

Mademoiselle Irma était passée avec son élève dans une petite salle voisine, antichambre du cabinet du patron, où elle se trouvait seule avec elle. Elle l'examina en soi-mi noir où il y avait un grain de compassion. Le cœur chez elle n'était pas complètement atrophié. Elle demanda d'une voix amicale :

— Vous ne pouvez donc pas faire autrement, que vous vouliez entrer ici ?

— Je suis seule, je ne connais personne ; je n'ai pas de protection et pas de famille....

— Et de l'argent ?

— Très peu... Quelques centaines de francs....

— Vous allez être contrainte d'en dépenser une partie.

— S'il le faut.

— D'abord vous avez besoin de dessous soignés, jupons, corsets, etc.... Pour le corset, je vais vous donner une adresse....

Elle ouvrit un tiroir, y prit une carte, y inscrivit deux lignes et la remit à sa pupille.

— Vous irez de ma part... tout de suite. On aura sans doute ce qu'il vous faut provisoirement du nôtre. Au Louvre ou chez vous, vous trouverez le reste. Vous voyez, c'est noté.... Vous en aurez pour cent cinquante à deux cents francs, au bas mot.... faites vite.... Vous pouvez avoir le tout avant le déjeuner. Vous reviendrez vers deux heures.... Je vous mettrai au courant du service. C'est très facile.... Il faut de l'élégance, de la grâce, savoir sourire à propos.... Le patron a dû vous le dire.... Ne craignez rien. Ça marchera.... Je ne sais pourquoi je me sens déjà de la sympathie pour vous.... Je vous aiderai.... Je vous piloterai....

— Merci.

— Ne vous fiez pas trop vite aux autres.... Vous trouverez ici plus de jalousie que de dispositions à vous servir....

Mademoiselle Irma ne savait pas de la cuisine de Jupiter. Elle aurait eu toutes sortes d'excuses si elle ne fût montrée sévère, envieuse, dure aux autres, car la destinée lui avait été cruelle à elle-même. Fille d'un terrassier écrasé dans un chantier par la chute d'une poutre qu'il aida tout sur le coup, elle était restée sans père ni mère, à douze ans, seule, comme Jacques Honorat, sur le pavé de Paris, employée déjà comme trottin chez une modiste dont elle colportait les cartons à la suite d'une demoiselle plus grande qui battait la place pour trouver en débauché chez les commissionnaires en dans les grands magasins. Qui de nous n'a eu passer, en jupes courtes, les épaules couvertes d'un haillon trop léger par les mauvais jours, les pieds humides dans des souliers trop minces, le visage rougi par l'âpreté de l'air, ces enfants qui vivent de rien, d'un morceau de pain dévoré dans la rue, à la mine insouciante, résignée, sans se sentir dans l'âme un frisson de pitié ? Qui de nous ne s'est dit :

— Si c'était ma fille, pourtant, qui fût condamnée à une telle existence !...

Et ces malheureuses végètent, grandissent, survivent à nos épreuves et parfois deviennent des beautés, des merveilles, comme les fleurs nées dans un sol ingrat qui cependant s'épanouissent et nous charment avec leurs pauvres délicates et leur aspect superbe. Mademoiselle Irma, habituée par toutes les misères, en proie à toutes les privations, n'était désespérée et avait grandi comme elles. Mais elle avait passé par toutes les filières, subi toutes les craintes des pauvres.

sur le projet de loi relatif aux retraites ouvrières ; sur les assurances et retraites en Allemagne, en Italie, en Belgique ; sur la Mutualité dans l'Armée : aux officiers de la garnison de Nice, aux sociétés des Batteries Alpines, aux Chasseurs Alpins ; sur la question de Fonds commun et du Livret individuel ; sur la Mutualité maternelle ; sur l'Hygiène sociale, etc., constituent un effort considérable.

De 1904 à 1907, il prépara le 7e Congrès National de la Mutualité, dont le siège a été fixé à Nice par le Congrès de Nantes.

Il suffit de consulter les travaux et les rapports préparatoires, ainsi que le compte rendu général de ces assises triennales de la Mutualité française pour se faire une idée de la somme de travail donnée par M. Ernest Lairolle.

Le Congrès de Nice marque, de l'avis unanime, un point culminant dans l'histoire de la Mutualité.

Finalement, fatigué par ce surmenage exceptionnel, il se voit mis en demeure par le médecin de renoncer ou au barreau, ou à la politique, ou à la mutualité. Il n'hésite

Il est presque à la veille de sa réélection comme conseiller général de Nice. Il n'a aucun concurrent. Devant l'ultimatum des docteurs, il renonce à la politique pour mieux se consacrer à la Mutualité.

Les élections au Conseil supérieur de la Mutualité ont lieu en octobre de la même année. M. Ernest Lairolle apprend que M. Paglé, le regretté représentant du 7e Collège, renonce à solliciter le renouvellement de son mandat pour raison de santé, mais il n'ose poser sa candidature et quand de nombreux amis de Marseille l'engagent à se présenter en lui assurant le succès, il hésite encore. Il se décide enfin, quoique tardivement, et il est élu membre du Conseil supérieur pour les départements des Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Corse, Algér, Constantine, Oran.

Au Conseil supérieur, M. Lairolle prend une part active aux délibérations. Ce qu'il a surtout à cœur, c'est de faire aboutir les résolutions prises par la Mutualité au Congrès de Nice. Homme d'action, il demande que la Mutualité, au lieu de s'attarder aux vieilles méthodes, réclame énergiquement d'être mise en possession des moyens nécessaires pour remplir son grand rôle moral et social.

M. Ernest Lairolle est Chevalier de la Légion d'honneur depuis une quinzaine d'années. Après le Congrès de Nice, il lui a été décerné la Médaille d'Or de la Mutualité.

(La Solidarité Mutualiste).

Autour des Fêtes de la Mutualité

LA SOIRÉE THÉATRALE DE SAMEDI

La soirée théâtrale donnée samedi soir à l'occasion des fêtes de la Mutualité a obtenu un très vif succès.

Les artistes qui composaient la troupe avaient été choisis pour la plupart parmi nos braves militaires. Tous se sont montrés à la hauteur de leur rôle et ont recueilli de nombreux bravos.

Nous devons une mention toute spéciale au désopilant Pirus qui par une mimique surprenante n'a cessé de soulever les applaudissements de toute la salle.

M. Bernard, dans *Benoît et Benoît*, nous a donné une caricature fort bien réussie de l'adjudant au caractère revêche.

Le *Brigadier Cassoulet* a également remporté un gros succès.

Cette pièce, très spirituelle, due à l'imagination de M. Armand, l'un des acteurs, a été fort goûtée du public bastiais. M. Armand tenait lui-même avec beaucoup d'élégance le rôle du Commissaire.

M. Gil a été un secrétaire parfait ; M. Riffart, dans le rôle du Chasseur Montmartrois, M. Vespérini en camelot, et M. Godefroy en Auvergnat, ont donné à ces différentes silhouettes un saisissant caractère de réalité.

Inutile de dire que le rôle du Brigadier Cassoulet était rempli avec une verve et un trio incroyables, par l'infatigable Pirus.

Le *Carnaval des Potiches* a été pour l'*Orphéon Bastiais*, l'occasion d'un très grand succès, et le public n'a pas ménagé ses applaudissements à ces jeunes gens qui déjà, dans l'*Hymne à la Mutualité*, l'avaient fait preuve de qualités d'ensemble très remarquables.

M. Pierschi et M. Pessi ont été très applaudis dans le rôle du plus bon enfant et du potache farceur.

Nos félicitations très sincères à M. Botta, l'infatigable directeur de l'*Orphéon*, qui dirige sa Société avec autant de dévouement que de zèle.

Nous devons des éloges bien mérités à M. Reynaud, un excellent violoniste que Bastia ne connaissait pas encore et dont nous avons été très heureux d'apprécier le beau talent.

Il nous a été très agréable de retrouver sur la scène de notre théâtre M. Bourgoin-Lagrange qui a rendu avec un profond sentiment artistique *La Toussaint*, de Lacôme, et le grand air de *Benvenuto Cellini*, de Diaz.

Le piano était tenu par Mlle Filippi, l'excellent professeur dont toute notre ville apprécie les brillantes qualités.

M. L. Mozer a su également se mettre, avec son amabilité coutumière, à la disposition de ces artistes amateurs.

Nous ne terminerons pas sans dire combien la musique militaire a su donner une exacte mesure de sa valeur dans toutes de bonne musique.

Nos remerciements vont aussi sincères que nombreux à M. Laubus, l'excellent chef de musique du 165e.

Un Spectateur.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session qui s'ouvrira le lundi, 19 juillet 1909 à midi précis sous la présidence de M. le conseiller Arrighi

Lundi 19 juillet. — Colombani Joseph-Louis, cordonnier, demeurant à Valle d'Orezza, assassinat et complicité de ce crime. Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général Défenseurs, Me de Carraffa et Moretti.

Mardi 20. — Michell Jean-Baptiste, journalier, demeurant à Rutali, tentative de meurtre avec concomitance. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf. Me Ajaccio.

Mercredi 21. — Salot François, Salot Alphonse-Gabriel, tous deux menuisiers, demeurant à Ajaccio, meurtre et complicité de ce crime. Min. pub., M. Mancini. Déf. Me de Carraffa et Angeli.

Jeudi 22. — Pedinielli Ours-Paul, cordonnier, demeurant à Furiani, assassinat. Min. pub., M. Mancini. Déf. Me de Montera.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 juillet 1909.

Le marché est calme et toujours un peu hésitant sans que toutefois les cours s'éloignent de ceux pratiqués la veille. Notre Rente est ferme à 97.72. Sauf les Emprunts Russes qui se tassent, les Fonds Etrangers ne varient guère : l'Extérieure se retrouve à 98 20, le Serbe à 82.65 et le Turc à 93.12. Sociétés de Crédit toujours très en faveur. Le Crédit Lyonnais monte à 1 250, le Crédit Foncier à 729. Le Comptoir National d'Escompte fait 734 et la Société Générale 672.

Valeurs industrielles et de traction peu animées. Suez 4.715. Une légère reprise se manifeste sur les Charbonnages russes. Par suite d'une baisse de métal à Londres les titres cuprifères sont plus lourds. Rio 1.919.

Au comptoir en Banque, l'action Ouest Africain Français se négocie à 607 et la part à 340 L'action Mines de Meria est en bonne tendance à 110 frs. Fermeté à 467 de l'obligation 5 0/0 or du Port du Bahia.

Les gages affectés aux obligations 5 1/2 0/0 or de la Great Northern Central Railway Of Colombia Lt comportent outre une hypothèque de premier rang sur la ligne entière une garantie kilométrique de 7 0/0 de L. 8.000, soit L. 560 annuelles par kilomètre, de la part du Gouvernement Colombien.

Rappelons que c'est la Banque Industrielle et Minière, rue Châteaudun, qui délivre au prix de 27 frs l'action de préférence cumulative 7 0/0 de la de Dion-Bouton Motor Cab Co.

Nos Chemins de fer sont en légers progrès.

FÊTE NATIONALE

Revue des Troupes

A l'occasion de la Fête nationale, le Colonel, Gouverneur, par intérim, passera, le 14 juillet, à sept heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, la revue, en grande tenue de service, des troupes de la garnison de Bastia.

MM. les officiers en retraite, de la réserve et de l'armée territoriale sont priés d'assister en tenue à cette cérémonie nationale.

Comité des Fêtes de la Mutualité

MM. les Présidents de Société de la Ville et MM. les membres du Comité des Fêtes, réunis hier soir en assemblée générale, ont décidé de donner ce soir la fête de nuit qui n'a pu avoir lieu le 11 juillet.

CONCOURS DE NATATION

Aujourd'hui à 4 heures, aura lieu, dans les eaux du Nouveau-Port, un concours de natation organisé par le Comité des Fêtes de la Mutualité.

Il y aura deux séries de courses : l'une pour les enfants de 14 à 18 ans ; l'autre pour les adultes.

Pour chaque série { 1er prix, 10 francs. 2e prix, 5 francs.

Aucun concurrent inscrit ne sera admis s'il n'est muni d'une autorisation écrite de ses parents.

Le départ aura lieu de l'embarcadère Carnot.

A 5 heures et demie, lancement de Montgolfières sur la place Saint-Nicolas.

FETE DE NUIT

A 8 heures et demie, concert sur la place Saint-Nicolas — Bataille de confetti. — Lancement d'un ballon lumineux. — Grandes illuminations. — Embrasement de la jetée. — Feux d'artifices.

Élections Municipales

Santo-Pietro-di-Tenda

Santo-Pietro di Tenda, 11 juillet 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Dans le numéro du 26 mai de votre estimable journal, il était annoncé que le conseil municipal de Santo-Pietro avait décidé de donner sa démission. Dans le numéro du 3 juillet on précise sur les causes qui avaient poussé le conseil à prendre cette détermination, ainsi que sur les motifs qui en ont empêché la réalisation.

On vois que votre correspondant n'est pas au courant de la situation actuelle. Il ignore que si le torchon brûlait à l'époque dont il parle, le feu est maintenant éteint. Mais puisqu'il précise et qu'il cite des noms, qu'il nous permette — car c'est notre droit et notre devoir — de rétablir la vérité et d'attribuer à chacun le rôle qu'il a joué dans cette campagne.

Aux dernières élections municipales, le parti de M. Casta, dans l'unique but de s'épargner les ennuis et les frais qu'occasionne toujours une lutte électorale, consentait à accepter sur sa liste quatre candidat du parti opposé.

Ces candidats qui, sous le faux prétexte d'une conciliation, consentaient à la destruction de leur parti, étaient : MM. Pirus, Ventarini, Cristofari et Favalelli.

La direction de la municipalité fut de nouveau confiée à M. Jean-Jacques Lucciardi, et on eut un moment l'espoir de voir renaître, avec la justice, l'apaisement et le relèvement économique de notre commune. Mais aussitôt entrée en fonctions, cette municipalité accusait le maire de s'opposer à toutes les réformes qu'on lui proposait, et M. Casta, le seul qui avait pris au sérieux cette prétendue conciliation, s'en plaignit ouvertement et il y eut un moment de désaccord.

Dès lors, les intérêts de la commune furent abandonnés, et on ne songea plus qu'à alimenter la discorde par des procédés qu'il ne nous appartient pas d'apprécier ici. On parvint à indisposer gravement M. Casta, de sorte que lorsqu'il fut question de choisir deux délégués sénatoriaux, le maire dut se retirer et M. Pirus fut élu, par la volonté, bien entendu, de M. Casta.

Le maire se trouva alors, pour ainsi dire, abandonné. En présence de cet échec il aurait dû se retirer, ainsi que tout le monde le prévoit. Mais quoique battu en brèche, et que l'on attribuât à son manque de bonne volonté la mauvaise marche des affaires, il tint tête à l'orage.

Cependant on en vint à parler de démission collective. Le maire fut, dit-on, le premier, et, dans la réunion extraordinaire qui eut lieu le 16 mai, sur la proposition de M. Pirus, cette démission qui déjà avait été rédigée, fut signée par six des membres présents : MM. Pirus, Ventarini, Cristofari, Favalelli, Bonelli et Pinelli, adjoint municipal. Le maire qui dans cette démarche entrevoit un piège, demanda à réfléchir ; M. Casta ne signa pas. *Il est vrai qu'il n'a jamais cessé d'aucune réunion.*

Voilà la vérité.

Ici, votre correspondant s'arrête, mais ce qu'il ne dit pas, ou bien ce qu'il ignore, c'est qu'entre le maire et son conseil, il n'y avait aucun désaccord au sujet des intérêts de la commune. Le conseil n'a jamais rien demandé au maire qu'il ait refusé. Six conseillers municipaux, dont quelqu'un nouvellement démissionnaire, ont simplement demandé sa démission.

Ce que votre correspondant ignore encore, c'est que les six susnommés, n'ayant pu obtenir la démission, et, comptant toujours sur le concours de M. Casta, avaient décidé qu'à la session ordinaire, ils seraient en opposition systématique à toutes les propositions du maire, et que par ce moyen, ils obtiendraient de l'Administration la dissolution du Conseil.

Mais, M. Casta qui est le seul qui dispose des majorités, a enfin compris que ce jeu devenait ridicule. Au lieu d'être sept sur douze, les membres de l'opposition ont été réduits à quatre, ce qui a fait que le maire s'est trouvé en majorité sur neuf membres présents.

Ce que votre correspondant n'a pas appris non plus, — et c'est le clou de la pièce — c'est que M. Pirus, qui était le chef de l'opposition, a vite changé d'opinion, et s'est rangé du côté du maire. Même, il l'a surpassé en libéralités et, sur la proposition de l'un ou de l'autre, le budget de la commune se trouve grevé sur les exercices antécédents d'à peu près un millier de francs.

Et voilà l'argent des contribuables ! Voilà les économies et les réformes promises ! Voilà aussi la situation changée du soir au lendemain : M. Pirus, d'accord avec ce maire tant décrié et qui, cependant, est fier de l'avoir à ses côtés ; M. Favalelli, qui ne répond plus à aucune convocation ; et MM. Cristofari et Ventarini qui, s'inspirant de la dignité de leur situation, ont démissionné.

Ainsi, sur quatre, il y en a un qui reste.

S. BONELLI.

CALVI

FÊTE NATIONALE

PROGRAMME

Mercredi 14 juillet

A 7 heures et demie du matin, ouverture de la fête ; Musique civile à 8 heures, Boulevard Gèry ; revue des troupes ; réception des autorités civiles et militaires. — A 9 heures, Boulevard Gèry ; Course aux ânes (3 prix et un prix, surprise). — A 9 heures et demie, Boulevard Géry, Bain Russe (3 prix). — A 10 heures, Place de la Sous-Préfecture, A la recherche d'une amante (2 prix). — A 10 heures et demie, Place de la Sous-Préfecture, Concours de Grimaces (3 prix). — A 10 heures et demie, sur les Quais, Courses aux cruches (2 prix et un prix surprise). — A 10 heures trois quarts, sur les Quais, Course à la Corde, pour filettes, (2 prix). — A 11 heures, Place de l'Eglise, Jeu de la Cuve, (2 prix). — A 11 heures et demie, Place de l'Eglise, Jeu (surprise).

Après midi : à 1 heure, Jeu de la bigue, (4 prix). — A 2 heures, Haute Ville, Place de la Caserne, Grande représentation militaire *Tutte da cuiere* avec le concours de la fanfare *La Colombe*. — A 5 heures et demie, Régates : Courses à 6 avirons, (2 prix) ; Courses à 4 avirons, (3 prix). — A 6 heures et demie, Rue des Anges, Concours de chant Comique, Genre Drames, pour les militaires (prix unique).

Le soir, à 8 heures et demie, sur les Quais, Grande Bataille de Confetti, Concert musical, sous la Haute Direction de M. Joseph Fondacci, capitaine de Port, ancien musicien de la flotte, décoré de la Médaille de la Fédération musicale) :

Marseillaise, Rouget de l'Isle.
Ronde des petits Pierrots. A. Rose.
Valse des Roses et des Cerises, Stoupan.
Le Fiato, p. r. pour harnes et trombones, Cristé.
Du pied gauche, marche triomphale par A. Petit, piston solo de la Garde Républicaine.
Le Baupin, XXX.

Le Comité est composé de MM. Ph. Jeanneton, syndic préposé de l'inscription maritime, Président ; Jean Ordioni, employé à la sous-préfecture, Secrétaire général ; Jean Luciani, caissier à la recette des finances, Trésorier ; Paoli, sous-officier au 46e, Vérificateur ; Alexandre Pancinelli, sous-officier au 55e et François Ragazzacci, sous-officier au 46e, Commissaire ; François Dary, ex sous-officier au 31e, Délégué.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19 à midi 22.5. + à 6 heures du soir + 17 Maxima + 22 5. Minima + 18.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 767 mm.

Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Quelques nuages, l'après-midi, id.

Au départ

M. Lairolle, président d'honneur de Sociétés mutualistes de France, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, est parti lundi matin par le paquebot de la Compagnie Rubattino, se rendant en Italie, accompagné de M. Santiago, avocat, président du Syndicat des Intérêts Corses de Nice, et de notre excellent confrère M. Pourtel, rédacteur à l'*Eclaireur de Nice*.

M. Lairolle emporte de son court séjour dans notre pays une excellente impression et se promet d'y revenir dans le courant du mois d'octobre pour entreprendre, d'accord avec l'Union mutualiste de la Corse, une tournée de conférences à travers notre département.

Ponts et Chaussées

Dans la dernière promotion des Ponts et Chaussées nous relevons avec plaisir le nom de notre excellent ami, M. L. Cecconi.

L'avancement mérité dont il vient d'être l'objet est la juste récompense des brillantes qualités techniques dont il ne cesse de faire preuve, au cours des divers travaux exécutés sous sa direction.

Aussi sommes-nous heureux de lui adresser nos très sincères félicitations.

Audition Musicale

Les personnes qui sont en relations avec Mme et M. Giansimarelli sont priées d'assister à l'audition musicale qui sera donnée jeudi soir, à 9 heures, par la deuxième série de leurs élèves, dans le local de la Chambre Musicale.

Un père inhumain

Moretti Attilius, âgé de 47 ans, sujet italien, habitant rue du Lycée n° 34, a menacé de sa carabine son fils Gisto, âgé de 22 ans. Celui-ci, épouvanté de se voir mettre en joue, s'est sauvé aussitôt en poussant des cris de frayeur. Le brigadier Bertrand qui se trouvait de service dans les environs est accouru aux cris que poussait le jeune homme et à la rumeur des personnes que ce scandale avait attirées.

De mauvais renseignements sont fournis sur le compte de Moretti Attilius qui est devenu un sujet de terreur pour ses voisins et pour sa famille. Le brigadier Bertrand a procédé à une enquête très détaillée et a fourni un rapport à M. le Commissaire central.

On demande

Un apprenti pâlmier, s'adresser à la Boulangerie.

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasin Général, Bastia.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru de Monte Gregorj, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabac, rue Neuve.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00385

BOURSE DE PARIS

12 juillet — 13 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien 97.65 — 97.60
de 3 0/0 amortis. 98.10 — 98.00
ex- coupon

Faculté de Droit

Aix-en-Provence, 13 juillet.

M. Dominique Peraldi vient d'être reçu licencié en droit, avec toutes boules blanches.

Ce jeune avocat est le fils de l'honorable avoué à la Cour d'appel de Bastia.

FINANCES

Paris, 13 juillet.

M. Aubin, percepteur des contributions directes à Gaillon, est nommé receveur des finances à Corte.

PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 13 juillet.

Le *Journal Officiel* publiera demain les nominations suivantes :

Officiers de l'Instruction publique

MM.

Agostini, professeur de physique, au lycée de Bastia ;

Bonfanti, professeur d'allemand, id. ;

Sanii, professeur de mathématiques, id. ;

Casabianca, professeur d'histoire, au collège d'Ajaccio ;

Coulon, professeur de sciences, au collège de Calvi ;

Marietti, professeur de classes élémentaires au collège de Corte ;

Serveille, professeur d'enseignement moderne, au collège de Calvi ;

Mlle Lucie Ouary, directrice des Cours secondaires de Jeunes filles d'Ajaccio.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL *de la C. G. T.*

Paris, 13 juillet.

M. Jouhaux, secrétaire du Syndicat des Allumettiers, a été élu secrétaire général de la Confédération générale du Travail, en remplacement de M. Niel.

AU MAROC

ASSASSINAT DE TROIS CHARRETIERS

Tanger, 13 juillet

Le président du Conseil et le ministre des Colonies ont été informés par télégramme que trois charretiers, François Joseph et Antoine Garcia et Louis Navarro, venaient d'être assassinés par des Marocains, près de Colomb-Béchar.

La situation devient de plus en plus inquiétante au Maroc.

Les Morts du Jour

Le graveur Chaplain

Paris, 13 juillet.

M. Jules Clément Chaplain, le graveur en médailles si renommé, membre de l'Académie des Beaux-Arts, est décédé à l'âge de 70 ans.

Il était Grand'officier de la Légion d'honneur.

Le baron Oscar de Rothschild

On annonce également la mort du baron Oscar de Rothschild.

Postes et Télégraphes

Surnumérariat

Paris, 13 juillet.

MM. Bartoli, Ciaufarelli et Sanicio, sont admissibles au surnumérariat des Postes et Télégraphes.

MARSEILLE

LA Cie FRAISSINET *et les* INSCRITS MARITIMES

La Grève continue

Les inscrits du Lamone

Marseille, 13 juillet.

Le paquebot *Liamone*, venant de Bastia, est arrivé ce matin dans notre port.

Dès son arrivée, les inscrits maritimes ont quitté le bord, afin de faire cause commune avec tous les autres inscrits de la Compagnie Fraissinet.

Protestations des Passagers *pour la Corse*

Les passagers pour Bastia et Ajaccio, qui sont en panne depuis plusieurs jours à Marseille, sont retournés ce matin, à la préfecture, où ils ont été reçus par le préfet des Bouches du Rhône.

M. Mastier leur a annoncé que les marins de l'Etat devaient arriver ce matin, que l'un des paquebots de la Compagnie Fraissinet partirait ce soir même pour Ajaccio et qu'un deuxième paquebot partirait demain matin pour Bastia.

Les passagers ont remercié M. le préfet de son énergique intervention.

Les Paquebots pour la Corse

Le paquebot *Numidia* a appareillé ce soir, à 4 heures, pour Ajaccio, avec le concours des marins de l'Etat.

Le paquebot *Liamone* partira demain, à 11 heures, pour Bastia, en service rapide.

Ce paquebot devrait arriver à Bastia, dans la nuit de mercredi à jeudi.

La Fin de la Grève

Il est très probable que la grève prendra bientôt fin, si les inspecteurs de la navigation qui lors de la dernière grève, n'avaient commis que l'armateur et les états majors des paquebots, arrivent à trouver un terrain d'entente.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Clémentel

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Convention FRANCO-CANADIENNE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif à la Convention Franco-Canadienne.

Après une longue discussion le projet de loi est adopté.

La séance est levée à 11 h. 55 et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellations sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Jules Delahaye, sur la politique du Gouvernement ;

2 de M. Gauthier de Clagny, sur la politique générale du Gouvernement ;

3. de M. Jaurès, sur la politique générale du Gouvernement ;

4. de MM. Dejeante, Allemane, Arthur Groussier et Vaillant, sur les violences exercées par la police parisienne à l'occasion de la manifestation du 24 mai au Père-Lachaise ;

5. de M. Joseph Reinach sur la politique générale ;

6. de M. Ferdinand Buisson sur la politique du Gouvernement à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires ;

7. de M. Groussau, sur la politique générale du Gouvernement ;

MM. Jules Delahaye, Gauthier de Clagny, le garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes ; le ministre du travail et de la prévoyance sociale, Jaurès.

M. Charles-Benoist

député du 6e arrondissement, et partisan de la réforme électorale républicaine, monte à la tribune et achève le discours commencé hier.

L'orateur dit que le pays attend avec impatience cette réforme promise depuis longtemps.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Réorganisation de l'Artillerie

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi ayant pour objet la réorganisation et l'augmentation de l'artillerie.

Amendement Langlois

Le général Langlois, monte à la tribune et soutient son contre-projet, qui a pour but de donner 144 pièces par corps d'armée, réparties par batteries de 6 pièces en 2 régiments.

L'auteur commandait un 20e corps d'armée démontre que le projet de la Commission apporterait une perturbation profonde dans l'armée active et portera atteinte à la préparation des grades.

Plusieurs orateurs combattent le contre-projet Langlois qui est mis aux voix et repoussé par 321 voix contre 73.

Le Vote

Le Sénat passe ensuite à la discussion des articles.

Plusieurs orateurs prennent part à la discussion.

L'ensemble du projet de loi est mis aux voix et adopté.

Les Crédits supplémentaires

Le Sénat adopte également le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant approbation des cahiers des crédits supplémentaires.

Le blanc de céruse

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant l'emploi du blanc de céruse.

Plusieurs orateurs combattent le projet, tel qu'il a été modifié par la Commission.

Ils font remarquer qu'il n'est pas juste de ne pas indemniser les fabricants qui sont atteints par la suppression du blanc de céruse.

Malgré ces protestations, le Sénat vote le projet de loi, tel qu'il a été modifié par la Commission.

La séance est ensuite levée et renvoyée à jeudi.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Liquidation judiciaire Veuve Lota Tiburce

Première réunion de vérification et affirmation de créances

Les créanciers présumés de la dame veuve Lota Tiburce, boulangère à Bastia, sont invités à déposer leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau soit au greffe du Tribunal soit chez M. Graziani, liquidateur, et à se réunir le mercredi, 28 juillet 1909, à 3 heures du soir, en chambre du Conseil au Tribunal, aux fins de vérification et affirmation des créances.

Bastia, le 13 juillet 1909.

Le greffier,
A. CIPRIANI.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

Crème, Abricot et Praliné

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur *Bastia*

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières de confiance et emballeuses.

CABINET

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux, *Consultations d'Avocats à 3 fr.*

Administration du bulletin mensuel *La Revue Guide*

Très intéressant pour commerçants

Trois francs par an

On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On vendrait magasins et appartements ; divers prix.

A traiter *plusieurs Affaires à VIAGER*

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUOTZ.

Déménagements pour tous les pays

Dépôt de cadres

pour mobilier

Prix très modérés

A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Caprais, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Caprais, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, fret et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia

TERRES A BON MARCHÉ
en Algérie.

6e VENTE EN AOUT 1909

Le gouvernement général de l'Algérie met en vente, à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêts, avec une prime à la résidence et à l'exploitation permanentes qui peut aller jusqu'à rembourser des trois dernières huitièmes du prix de vente :

179 PROPRIÉTÉS de 24 à 218 hectares
réparties dans les trois Départements.

La vente commencera le 2 août 1909 à Constantine ; le 16 août 1909 à Alger ; le 30 août 1909 à Oran.

Elle aura lieu à prix fixe et à bureau ouvert, et sera précédée et précédée par des conférences.

Renseignements, notices et plans à la direction de l'Hydraulique à Alger, à l'Office de Bône à Bône (Palais-Royal) ou dans les Préfectures d'Algérie.

REVUE-GUIDE illustrée
Bulletin mensuel (16 pages grand in-8) mensuel, accompagnant notices, notices, dépêches et informations du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander spécimen et abonnement à

Fr. MAESTRACCI
AGENT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
et dans tous les bureaux de poste.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement sur la maison et vendues à des prix du bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

JE DONNE 100.000fr.
à qui prouvera que la célèbre Eau capillaire du dermatologiste F. OLLE n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour prouver gratuitement que ce merveilleux produit est bien l'unique de la Médaille, notre Eau est envoyée franco contre 0 fr. 25 en timbres-poste par le Docteur OLLE 32, Place des Martyrs, rue Mon, Paris

Chauves !

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleur

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI (Corse)

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE à 65

Aujourd'hui paraît
Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet **65** centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Tarif franco contre 0 fr. 85 en timbres-poste
PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14 Rue de la Tréville, PARIS (7e)

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orazio BIAGINI, négociant, Avenue Carbet, 5, Bastia, prévient le public qu'il vend, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1 fr. — Vin de Barbera et Gustiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponne, St-Léon, Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vin mousseux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bombonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chantiers. — Echelles pouilles. — Tables hautes. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui vendrait ou rendrait cagnard en bloc tout le fonds de commerce, matériel, installation et marchandises.

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

Le Directeur-Gérant,
J.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 193 — JEUDI 15 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	30 fr.	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Henri.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 08 s.
Premier quart., le 9. — Nouv. Lune, le 16.
Fête de Demain : N. D. du Mont Carmel.

14 JUILLET

LA « MARSEILLAISE »

Voilà déjà trente-neuf ans que le chant de la *Marseillaise* est mêlé à nos fêtes nationales, et si ces dernières périclitent quelque jour, nous le laisser aller que crée l'accoutumance, il en demeurera comme le principe impérissable, au brasier duquel viendront se réchauffer éternellement les âmes des fils de la Révolution.

L'histoire ne présente aucun exemple d'hymne plus glorieux. Né durant la nuit du 24 au 25 avril 1792, dans une heure de gêne que rien ne laissait prévoir et qui ne devait jamais avoir de lendemain, il entra à Paris le 30 juillet avec les fédérés de la Canebière. Les assaillants des Tuileries le chantaient au 10 août. Les héros en sabots de l'armée du Rhin en portèrent les accents magnifiques aux Prussiens de Valmy et aux Autrichiens de Jemmapes. On l'entendit encore en Savoie où les soldats sardes apprenaient à le balbutier de la bouche de nos soldats.

Il a été la voix de la Patrie elle-même s'unissant aux plis du drapeau tricolore. Evoquez Wattignies, Fleurus, le Geisberg, le Texel, la Sambre, Landau, les Pyrénées, la Vendée ; relisez les invraisemblables exploits des 1.400 000 sans-culottes de Carnot ; au-dessus de leurs masses clame toujours le chant de mort, de libération et de victoire.

Ne fut-ce que pour en transmettre fidèlement l'inspiration aux générations successives, les musiques et les fanfares mobilisées spécialement à l'occasion du 14 juillet ont raison de le répéter à satiété aux républicains affadis de notre époque de décadence. Et l'un soubaiterait que par respect pour ce qu'il représente, les auditeurs ne l'entendissent jamais que debout et chapeau bas.

D'où vient-il ?

L'histoire stricte ne sépare point la *Marseillaise* de Rouget de Lisle. Quelques forcenés ont contesté.

Entre autres, Castil Blaze, dans le *Journal des Débats* ; Félis, qui affirme avoir retrouvé la *Marseillaise* intégrale dans de vieux recueils sous le titre de : *Chant des Marseillais* ; puis encore un certain citoyen Savoiglio, violoniste, qui édita en 1792 chez un papetier du passage du Saumon, une *Marche des Marseillais*, prétendant à la paternité directe de l'hymne républicain.

Une lettre de Grétry rassure ceux que ces divers témoignages pourraient induire en méfiance. Elle prouve d'abord que, contrairement à des assertions intéressées, Rouget de Lisle n'était pas le médiocre musicien qu'on a prétendu, puisque trois opéras-féeries de lui avaient déjà été joués à l'Opéra et au Théâtre Favart, savoir : *Almanzor et Féline*, *l'Aurore d'un beau jour* et *Bayard en Bresse*.

En second lieu, elle atteste formellement qu'en novembre 1792, les « couplets des Marseillais, » intéressés dans un opéra de Grétry, appelé les *Deux Couverts*, transportaient les spectateurs du Théâtre Favart.

Pourtant ni le talent, ni la notoriété de Rouget de Lisle ne semblaient le prédestiner à une gloire bien durable.

Il était officier du génie, peut-être hésitant entre les nouvelles doctrines et sa foi en la royauté ; ses labours musicaux n'étaient qu'œuvres de loisirs où il ne servirait à rien de le céler) il célébrait en parfait courtisan la grandeur monarchique.

Les heureuses dispositions de la Convention, marquées bientôt par les succès militaires de Carnot dans le Nord, suffisent à transformer ce musicailleur en un chantre épique de la Révolution et de la Patrie. La prise de Furnes, la victoire d'Hondschoote sont d'avril 1793. Le soir du 24 de ce mois, Rouget de Lisle dîne à Strasbourg chez le baron Frédéric de Dietrich où l'on fête avec enthousiasme la déclaration de guerre à l'Autriche. L'amphitryon expose à table le regret que les armées de la Révolution n'aient pas de chant de guerre. Rouget de Lisle quitte la salle, s'enferme dans une pièce voisine, prend son violon, et en quelques heures arrache de son cerveau l'hymne attendu.

Le lendemain, dès le matin, M. Masclet, officier d'état-major, qui figurait au nombre des convives du baron de Dietrich, vit Rouget de Lisle entrer chez lui. Le musicien était décomposé, il avait la fièvre. Il prit M. Masclet de l'entendre, et, tout d'une traite, lui chanta les strophes aujourd'hui célèbres. M. Masclet porta l'œuvre au gouverneur, qui la transmit lui-même au chef commandant les troupes.

Ce fut une traînée de poudre. Pourtant, l'œuvre n'avait pas de nom. Quelque temps plus tard, son auteur, proscrit comme suspect, traversait la Savoie, lorsqu'il entendit des paysans en entonner le refrain.

— Que chantent ces gens ? demanda-t-il.

— La *Marseillaise*, lui fut-il répondu.

Il ne se doutait guère, ce Tyrtée des armées libératrices, que son ode demeurerait le cri de ralliement des démocraties futures, et que cent quarante ans après sa création, il ferait encore courir sur les masses le frisson sublime où se retrempent la virilité d'un peuple et la foi en la souveraineté de la Patrie.

RENÉ GROUSSE.

Les Martyrs du Gros Lot

Sous ce titre, on lit dans les *Annales*, un amusant article de M. Jules Claretie :

Tout homme à qui arrive quelque bonne fortune ou qui enlève de haute lutte quelque grand succès doit aussitôt payer comme une dîme à l'avidité humaine. Il est, de par le monde, toute une race de gens qui ont pour habitude de prélever un escompte sur le bonheur ou le travail d'autrui. Lorsque Victor Hugo publia les *Misérables*, les journaux firent connaître le prix considérable dont les éditeurs payèrent le roman. Et, brusquement, du jour au lendemain, une nuée de quémandeurs s'abattit sur le logis de Guernesey, comme une pluie de sauterelles.

— En trois mois, nous disait Victor Hugo, le total des demandes d'argent qui me furent adressées dépassa du double la somme que j'avais touchée.

Pareille aventure, plus amère, advint à Virginie Déjazet, lorsque, un matin, n'ayant rien de mieux à annoncer, les journaux lancèrent cette nouvelle : un héritage de 400 000 francs arrivait par delà l'Atlantique à celle qui avait été Frétillon et la Lisette de Béranger et qu'enrichissait, par un hommage posthume, un de ses admirateurs d'Amérique. La pauvre femme était vieille et battait alors la province pour gagner quelques sous avec un répertoire épuisé. Tous les mendiants de la terre la virent subitement trouver, réclamant, par bribes, une part de ce gâteau tombé du ciel des Etats-Unis. Et il fallut que, par une lettre publique, la comédienne démentît la nouvelle et vint dire :

— Comme, après tout, parmi ces suppliques, il en est qui m'attendrissent, moi, besogneuse, tout ce prétendu héritage consiste à me rendre un peu plus pauvre et plus triste qu'auparavant.

Bonne étude, et facile et rapide, que celle du cœur humain par le billet de tombola. Les rayons Rœntgen ne révèlent pas mieux l'intérieur de l'homme et son squelette, que l'éblouissement du Gros Lot ne projette sa navrante clarté dans l'homme moral. La richesse est une école de mépris. On s'en console par la pitié, par la charité, par tout ce que l'argent, cette force, permet d'accomplir. Mais ce doit être une amère sensation de tristesse que de voir, autour du million gagné, accourir, frétiller et grouiller — avec l'avidité de carpes gloutonnes se jetant, dans l'eau stagnante et clapotante, sur une boulette de pain — tous les êtres douteux qui vivotent dans la vase de nos eaux stagnantes.

On a fait un vaudeville de ce sujet d'observation : le *Gros Lot*. Balzac en eût fait un drame. Et quel drame !...

JULES CLARETIE,
de l'Académie française.

COMMISSION SANITAIRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Séance du mercredi 7 juillet

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. Bordeaux Desbarres, Sous-Préfet.

Etaient présents : MM. Domestre, Fantauzzi, Gentil, Gaudin, Lanciani, Raffini, Docteur Ramaroni, Docteur Zaccarelli, membres titulaires ; MM. le médecin chef de l'hôpital militaire, le médecin major du 46e, membres adjoints.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sous la réserve que les prochaines réunions auront lieu dorénavant le premier mardi de chaque mois au lieu du premier mercredi pour fixé pour les réunions de la Chambre de Commerce dont font également partie deux des membres de la Commission sanitaire.

M. le Président donne connaissance de l'arrêté de M. le Préfet de la Corse remettant pour quatre ans les pouvoirs des membres de la Commission et nommant membre adjoint de ladite commission : M. le Directeur du bureau municipal d'hygiène.

Il est ensuite procédé à l'élection du vice-président et du secrétaire. M. le Docteur Ramaroni, doyen de la Commission, est élu vice-président, et M. le Docteur Zaccarelli est élu secrétaire ; l'un et l'autre sont immédiatement installés dans leurs nouvelles fonctions.

Feuilleton du Petit Bastiais

Le Testament Vol

par HENRI DEMESSE

DEUXIÈME PARTIE

XVII

LA CACHETTE

— Evidemment il y a, là, une cachette... Qui aurait dit qu'à... Ou se croirait au théâtre du Châtelet... Attendez !... La partie descendue doit s'ouvrir grâce à quelque ressort caché !... Ouiche ! mais découvrez le ressort !... Question trop difficile ! Bon à faire qu'avec la hache !... Encore un coup, m'sieu Toussaint... Allez-y... Allez-y... Ça cogne dur !...

Toussaint porta un dernier coup et ouvrit une brèche suffisante pour que l'Albinos, souple, pût passer au-delà de la porte.

— Prenez garde affidée ne voyant s'enfoncer petit à pénétrer dans le trou béant et noir.

— Ah ça pour !... mademoiselle !... Cette cassette est décidément une drôle d'habitation !... C'est ici curieux que les murs ont des oreilles !... Il me faudrait une bougie ! dit l'Albinos.

Il allume une bougie et, sans hésiter, se glisse de l'autre côté de la porte avec une agilité prodigieuse.

— Ça me connaît, dit-il, pleinement. J'ai fait mieux que ça, jadis ! As pas peur, ma caille, as pas peur ! comme dit le bon Camarasse dans le *Bossu*, de m'sieu Féval.

Tout à coup, et comme chacun attendait anxieusement que le gamin de Paris reparût, la porte s'ouvrit. L'Albinos avait mis le doigt sur un ressort.

— Donnez-vous donc la peine d'entrer, fit-il en riant au nez des assistants ; j'ai enfin trouvé la bibliothèque, j'ai tiré et la cheminée a cédé.

Le magistrat, qui était au fait des facéties du Parisien, ne s'en étonnait plus... il passa le premier. Thérèse, curieuse, vaguement effrayée, se disposait à le suivre ; mais Toussaint qui avait le vague pressentiment de ce qu'il allait voir dans cette cachette mystérieuse, arrêta la jeune fille.

— Restez ici, Thérèse ! Restez avec notre ami Landry ! Ou mieux, allez nous attendre dans le jardin !

— Vous avez raison, dit la belle jeune fille... Cela vaut mieux ainsi !... Venez, Landry !

Elle prit le bras du braconnier, qui était demeuré assis sur sa chaise, à demi somnolent, abruti et paraissant étranger à tout ce qui se passait autour de lui.

— Venez, Landry !... répéta-t-elle.

Landry se leva... Thérèse l'entraîna au dehors... Alors, Toussaint rejoignit l'Albinos et M. Fournels dans la cachette : une sorte de cave où le jour ne pénétrait pas, et d'où se dégageait une odeur, nauséabonde. Le magistrat et le Parisien s'étaient arrêtés, muets, immobiles, devant un spectacle aussi curieux qu'effrayant. Romain Maquart, le vieux fermier, était assis par terre, sur les dalles poussiéreuses. Ses vêtements, salis, déchirés, huilleux, pendaient en loques. Ses deux bras, ses jambes étaient toutes, étaient littéralement enfoncés dans une vieille malle pleine d'or ! Sa tête reposait sur l'or !... Il y avait, sur le sol, un ruissellement superbe de monnaies de toutes valeurs.

— C'est effrayant ! dit Toussaint frémissant. C'est effrayant !

— Albins donc ! Pas effrayant du tout. C'est magnifique, au contraire ! fit l'Albinos.

M. Fournels, cependant, s'était approché du fermier et l'avait palpé.

— Mort ! fit-il. Il est mort ! Evidemment, les pilotes que nous avons entendues, tout à l'heure, ont été poussées par lui pendant son agonie ! Il est mort il n'y a que quelques instants ! Le corps est encore chaud !

— Vieux grigou ! fit l'Albinos avec mépris.

— Quelle fortune ! dit Toussaint.

— Et bien placée, surtout, en de pareilles mains ! ajouta l'Albinos. Heureusement, ça va changer.

— Cette fortune immense appartient à mademoiselle Thérèse, dit le magistrat.

— Grand Dieu ! s'écria Toussaint avec désespoir en entendant cette révélation, grand Dieu ! une pareille fortune à Thérèse !

— Eh bien, quoi ! dit l'Albinos... On n'a jamais vu un amoureux pauvre, ma parole d'honneur !... Est-ce que vous allez vous plaindre, à présent, que la mariée est trop belle et trop riche ?... En bien, il ne manquerait plus que ça !... Vadà qui serait drôle !

— Trop riche ! oui ! fit tristement Toussaint. Une si riche héritière ne peut être la femme d'un pauvre diable comme moi ! Le maître avait dit vrai.

Il fit entrer dans la salle à manger où il s'assit, accablé.

XVIII

UN BRAS JOUR POUR LANDRY

Les cloches de l'église d'Angerville sonnaient à toute volée. Le village était sens dessus dessous. Le matin même, on célébrait les noces de Toussaint Evrard et de la richissime Thérèse qui avait enfin vaincu la résistance de son amoureux ! Comme le disait l'Albinos, Toussaint trouvait sa fiancée trop riche. Il ne se considérait pas comme digne d'elle. C'est que, vous les comptes réglés, Thérèse s'était trouvée, en effet, en possession d'une fortune évaluée à huit millions environ. Vers neuf heures et demie, plusieurs voitures stationnaient dans la cour de la ferme, prêtes à conduire à la mairie les époux et leurs témoins. Toussaint avait pour témoins le notaire d'Etampes et M. Fournels. Quant à Thérèse, elle avait choisi les seuls sans que personne connût son choix.

La jeune fille, vraiment adorable en sa robe blanche, très simple, avec sa couronne posée sur ses cheveux dorés, la tête couverte par son voile léger qui flottait autour d'elle, sortit du pavillon où elle s'était barricadée. L'Albinos, très gêné dans sa redingote qu'on lui avait fait faire tout exprès pour la circonstance, plus gêné encore par sa coiffure, un chapeau haut de forme — car il portait redingote et « lissait » pour la première fois de sa vie — suivait Thérèse en portant un paquet. Tous deux, ils pénétrèrent dans la chambre de Landry. Le vieillard était assis, les deux mains sur ses genoux, pareil à un sphinx, et, morne, il regardait dans le vide, l'esprit perdu. Les cloches, au dehors, sonnaient joyeusement. Le soleil brillait sur la campagne, où tout était en fête. Lorsqu'il entendit ouvrir la porte de sa chambre, Landry tressaillit. Lentement, il se retourna.

— Eh bien ! mon bon Landry, lui dit Thérèse, ne me veux donc pas voir à ma noce ? C'est aujourd'hui que je me marie !

— Si... si... mon enfant ! répondit le braconnier. Je veux aller à l'église !... Est-ce que je suis en retard ?... Pardonne-moi, je suis distrait !...

(*A suivre.*)

Conformément à l'article 20 de la loi du 15 février 1902 il est procédé par voie de tirage au sort à la désignation des deux séries sortantes au 1er juillet 1911 et au 1er juillet 1912. MM. Domenici, Fantauzzi, Genti et Docteur Zaccarelli sont désignés par le sort pour faire partie de la première série, et MM. Gambu, Lacuzzo, Raffini et Docteur Rocciaroli pour faire partie de la seconde.

La Commission aborde ensuite l'examen des différentes affaires inscrites sur l'ordre du jour :

I. — Addiction d'eau potable à Lavi.— Les conclusions favorables du rapport sont adoptées.

II. — Plainte contre les dangers que fait courir à l'hygiène la transformation en W. C. publics des contreforts de la jetée du Vieux-Port et des piles de construction de Nouveau-Port. — Le rapporteur propose :

1° que les urinoirs publics soient plus nombreux et soient surtout établis au voisinage des centres populeux et des centres ouvriers.

2° que des W. C. publics soient installés au plus tôt au Nouveau-Port et près de la jetée.

3° qu'il soit veillé d'urgence au bon entretien de ceux qu'on possède actuellement et qu'on leur donne de l'eau en abondance.

4° que l'on rappelle à la dignité et à la décence le public qui ne se gêne nullement pour uriner suivant les circonstances à l'endroit qui lui paraît le plus favorable.

5° que la municipalité prescrive tous les foyers d'insalubrité et se rappelle ce que disait Brouardel au Congrès de la Sorbonne : « Si vos dépenses sont calculées sans commutation possible avec l'air et l'eau vous pouvez être à l'abri des épidémies ».

La commission adopte ces conclusions et il est décidé que des démarches seront faites pour l'installation la plus rapide d'un édicule au Nouveau Port et le nettoyage de celui du Vieux-Port.

III. — Réclamation contre la défectuosité de l'égout du Fango. — Après lecture des conclusions, du rapporteur et discussion il est décidé qu'une visite sur place sera faite par trois membres désignés de la Commission.

IV. — Protestation contre l'état de la Fontaine dite des Jésuites.

La commission adopte les conclusions du rapporteur et décide qu'une analyse de cette eau, considérée jusqu'à ce jour comme bonne, sera faite par un des membres de la Commission.

V. — Plainte contre les dangers résultant de l'exposition à la poussière et aux mouches des viandes vendues au marché de l'Hôtel de Ville.

Conformément aux conclusions du rapporteur, la commission, tout en regrettant l'abonné d'un marché couvert, émet le vœu que le transport de la viande se fasse conformément aux strictes prescriptions de l'arrêté municipal ; que les billots sur lesquels on coupe la viande soient tenus en constant état de propreté ; que les viandes à l'étal soient recouvertes d'une gaze moustiquaire. La Commission propose en exemple l'installation du boucher Calendini auquel elle adresse ses félicitations pour la bonne tenue hygiénique de son installation.

VI. — Réclamation contre les dangers des émanations du Vieux-Port.

Le rapporteur expose que l'administration des ponts et chaussées saisie de cette question fera procéder incessamment au curage du port. La commission s'associe à son rapporteur pour exprimer le vœu que cette solution impatiemment attendue donne le plus tôt possible satisfaction aux justes doléances de tout un quartier.

VII. — Plainte contre les émanations des égouts de la Traverse.

Le rapporteur expose combien la question est complexe. En supprimant l'appel d'air des bouches de la Traverse on refoulera les émanations dans les bouches des maisons qui deviendront inhabitables, à moins que tous les particuliers acceptent de mettre aux bouches de leurs maisons les mêmes siphons que l'on obligerait la Ville à mettre aux bouches de la Traverse. Il propose donc, en attendant, que la Ville s'entende avec la Compagnon des Eaux pour avoir des chasses intermittentes et régulières. La Commission se rallie à cette manière de voir.

VIII. — Communications diverses.

M. le Président donne lecture :

1° de la réponse de M. le Maire de Bastia donnant satisfaction à la commission relativement à mise en peinture des bornes d'eau potable.

2° de la réponse de M. le Préfet de la Corse, donnant satisfaction à la commission relativement à la nomination du Directeur du bureau municipal d'hygiène comme membre adjoint de la commission.

3° de la réponse de M. le Préfet de la Corse relativement à l'intensité lumineuse. La Commission exprime le vœu que les deux membres conseillers généraux de la Commission se fassent inscrire à l'Assemblée départementale dans sa prochaine réunion, l'interpréter des desiderata de leur collègues.

4° du rapport de M. le Commissaire spécial Viron relatif au mouillage du lait. La Commission décide de reprendre cette importante question au cours d'une de ses prochaines séances.

5° d'un rapport de M. l'Ingénieur ordinaire relatif à une plainte des habitants de la commune de Luciana (insalubrité de leur plaine). La Commission estime que cette réclamation est du domaine du Conseil de Préfecture et non dans ses attributions.

6° d'une plainte de M. le Directeur de la Compagnie des Chemins de fer départementaux signalant le dépôt d'immondices de la gare. — Un rapporteur sera nommé pour étudier cette affaire.

7° d'une plainte contre les dépôts de linges des blanchisseuses d'Erbalunga sur les trottoirs de la rue Napoléon. — Un rapporteur sera désigné pour instruire cette affaire.

Un membre de la Commission émet le vœu, ratifié par la commission, que l'emploi des écrans prévus soit exigé de tout navire ancré au port afin d'éviter l'accès des rats propagateurs d'un grand nombre d'épidémies.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 5 heures et demie.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 juillet, à 8 h. 1/2

Escentrico, march,	Rosenberg.
Le grand Mogol,	Audran,
Fanfailles, valse,	Wesly.
Werther,	Massenet.
En fête, polka,	H.Senè.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

LA FÊTE NATIONALE

La fête du 14 juillet a été célébrée, cette année, avec plus d'éclat que les années précédentes, grâce aux membres du Comité des fêtes de la Mutualité qui ont eu l'idée sublime et patriotique d'offrir à la population bastiaise les divertissements compris dans la deuxième partie du programme qui n'avait pu être exécuté, dimanche dernier, par suite du mauvais temps.

La fête nationale a commencé par la revue des troupes de la garnison qui a été passée, à 7 heures du matin, sur la Place Saint-Nicolas, par M. le colonel d'artillerie Leddet, Gouverneur, par intérim.

Après avoir passé devant le front des troupes, le colonel Gouverneur a remis, avec le cérémonial habituel, la Médaille militaire à un brave et excellent serviteur de la Patrie, au sergent Padovani, de la 15e section des commis et ouvriers d'administration, ainsi qu'à M. Dominici, ex-adjudant au 72e régiment d'infanterie et au brigadier de gendarmerie Marty, de la 15e légion.

Après la remise des décorations, les troupes ont défilé dans un ordre parfait et avec un ensemble remarquable.

Le concours de natation avait attiré, au Nouveau-Port, une bonne partie de la population.

Voici les noms des gagnants :

Première Course

Premier : Mariotti. — Second : Franceschi.

Deuxième Course

Premier : Delmagio. — Second : Paoloni.

A partir de 8 heures et demie la Place Saint-Nicolas, présentait un aspect féerique.

L'*Orphéon Bastiais* a été très applaudi durant tout le concert.

Une foule considérable assistait au lancement des ballons lumineux et au feu d'artifice qui ont été très réussis.

Ainsi s'est terminée cette fête des mœurs de notre pays. Elle n'a plus, aux yeux de personne, le caractère de combat, donné à l'origine par les réactionnaires au choix de cette date.

Le grand fait historique de la prise de la Bastille apparaît dégagé des dramatiques incidents qui se produisirent en 1789, quand la forteresse du pouvoir absolu tomba entre les mains populaires. On a perdu la mémoire des scènes sanglantes, pour ne plus apercevoir que l'aurore radieuse de la Révolution.

Certificat d'Études Primaires

Les candidats au Certificat d'études de toutes nos écoles de la Ville, garçons et filles, ont composé le 12 et 13 juillet à l'Ecole du Boulevard de Cardo.

76 garçons et 40 filles se sont présentés : 54 garçons et 26 filles sont admis.

Ecole de M. Leoni, Place Saint-Nicolas

29 admis, savoir :

Arrighi Jean-Eloi. — Bruschini Charles-Antoine. — Cassandri Henri. — Cassanelli Charles. — Bonsimon E. — Fantozzi J. — Emmanuelli C. — Ferrandini B. — Flori Antoine. — Gherardi Augustin. — Giovannetti Ignace-François. — Leonelli Clément. — Luciani François-Joseph-Jérémie. — Mannini René. — Massiani Lazare. — Nanelli Roger. — Oberti Sampiero. — Paoli Ignace. — Paoli Joseph-Antoine. — Paoli Louis-Athanase. — Perfetti Jean-Philippe. — Pietri Pierre-François. — Poggi Jean-Bernard. — Rossi Antoine-Michel. — Salicetti Jean. — Santini Ange-Jean. — Vergne Edouard. — Verret Paul Louis. — Vittori Louis.

Ecole de M. Fumaroli, Bd de Cardo

19 admis, savoir :

Acquatella Jacques. — Arrina Dominique. — Burzoni Jacques. — Cagnazzoli Antoine-Jacques. — Ghio Léon. — Giraldi Jean-Marc. — Lavaggi François. — Maestracci Don Jean. — Martini Jean-André. — Montecucco Jean Martin. — Murati Louis. — Negroni Dominique — Orsini Albert. — Paoli François-André. — Pasquinelli Pierre. — Quilici Jean-Baptiste. — Raffalli Jean-Baptiste. — Salles François-Emile. — Vaccarigli Pascal.

Ecole de M. Lepidi, rue de l'Opéra

3 admis.

Calori Gino. — Grossi Dominique-Marie. — Simonpaoli Dominique-Antoine.

Ecole libre de l'impasse Saint-Jean

Bastiani Antoine-Dominique. — Feretti Joseph-Laurent. — Rovinalli Pierre.

Ecole de Mme Bocognano

11 admises, savoir :

Contri Adrienne. — Ducatillon Lucie-Anne. — Falcucci Marie-Angèle. — Giuseppi Mathilde. — Giusti Sébastienne. — Gorget Louise Dévote. — Innocenti Félicienne. — Moracciali Julie-Mathée. — Ponciolelli Eléonore. — Venchioni Marie. — Vernhet Marie-Joséphine.

Ecole de Mme de Benedetti

4 admises :

Bartoli Marie-Anne. — Peiffer Marie-Simonetti. — Pergola Marie. — Pieri Marie-Louise.

Ecole de Mme Sarba

10 admises :

Calisti Sébastienne. — Cardoni Françoise. — Cilloni Marie-Antonetta. — Curinli Jeanne-Catherine. — Dionisi Victorz. — Frogni Jeanne. — Ghiglioni Joséphine. — Giglie Catherine. — Marini Marie-Louise. — Paoli Marie-Graciosta.

Ecole Libre

Raffalli Silvia-Prudence.

La Section Bastiaise de la Ligue contre l'Alcoolisme ayant décidé la création d'un prix de 5 francs à décerner à l'élève, faisant partie de la section cadette de l'école Leoni, ayon premier à l'examen du certificat d'études, ce prix a été mérité, cette année, par la jeune Luciani François-Joseph-Jérôme, qui a sixième 40 ½.

Ce jeune lauréat étant en même temps membre de la « Mutualité Scolaire » les 5 francs seront inscrits sur son livret de retraite.

Gazette Ajaccienne

A l'Arrivée

Mme et M. François Ramoneli, négociant à Nice, sont arrivés à Ajaccio.

Ils se rendent à Vizzavona, à l'Hôtel du Monte d'Oro, où ils comptent passer la saison.

Nécrologie

La nouvelle de la mort de M. Louis Petrocchi s'est subitement répandue dans la journée d'hier à Ajaccio et venait accroître les nombreux amis de la famille.

A Tavera, où il allait chaque année passer l'été, M. Petrocchi venait de s'éteindre tandis que rien ne laissait présager une fin aussi brutale.

Retracer toute la vie du défunt serait une tâche trop longue pour le cadre étroit d'un journal. Il fut une des figures les plus sympathiques, les plus aimées de notre ville, chacun de nos concitoyens n'a approché M. Louis Petrocchi sans l'aimer.

Philanthrope par goût et par besoin, il faisait le bien, beaucoup de bien, sans bruit et sans tapage, répandant à profusion autour de lui les revenus de sa fortune. Jamais un malheureux n'a frappé vainement à sa porte. Il était toujours accueilli par un sourire bienveillant et une main tendue, largement ouverte.

Ce beau et grand vieillard était aussi un artiste et ce qui est mieux un poète.

Il quittait rarement son bel appartement du Cours Napoléon. Il aimait y cisoler de jolis vers, à la rime riche et pauvre qui laissait deviner, chez ce vieux poète, les illusions de la vingtième année.

Il a chanté la Corse qu'il aimait par dessus tout, et aussi beaucoup de ces belles choses qu'il voyait disparaître peu à peu de la masse du peuple. Les beaux sentiments il les exaltait avec foi ; il aimait la France et aimait Dieu, sa religion, et Napoléon, il le disait si délicieusement, si gentiment dans ses poésies, que même les plus intransigeants adversaires, même les plus sceptiques ne récrient pas en le lisant.

Il y avait chez M. Louis Petrocchi de l'antique et du moderne.

Il possédait toute la virilité, toute la probité de notre vieille race, et au moderne, il avait pris la grâce, le raffinement et l'intelligence ; l'apanage de notre civilisation.

Je ne peux ici, dans ce court article de journal, m'étendre plus longuement sur la vie si bien remplie du défunt. Mais il me reste à ajouter ce que j'écrivais ailleurs ; M. Louis Petrocchi était de ceux-là qui peuvent inscrire au frontispice de leur existence : J'ai aimé le Beau, le Vrai, le Bien ; c'est tout dire.

Nous présentons à la famille nos compliments de condoléances.

PAUL VALOT.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 juillet 1909.

Le marché a laissé à désirer aujourd'hui ; toutefois, sauf sur le Rio, les moins-values sont peu importantes, ainsi que sur les Charbonnages russes. Notre Rente perd 18 centimes à 97.60 Les Fonds Etrangers sont un peu plus faibles : Extérieure 96.12, Turc 91.07, Russe 1901, 98.05. Les Sociétés de Crédit restent très bien tenues ; le Crédit Lyonnais s'avance même jusqu'à 1,256.

Ce soir, jeudi, sera close à la Banque Lonte et Cie rue de Châteaudun, la souscription aux 80.000 obligations de 500 francs 5 0/0 or de la Banque de Crédit Hypothécaire et Agricole de l'Etat de Sao-Paulo (Brésil). Rappelons que ces titres sont offerts à 476.50 et jouissent d'une garantie directe d'intérêt de l'Etat de Sao-Paulo.

Au comptant officiel, le Bec Auer reprend à 758. Accentuation à 578 de la hausse des actions privilégiées Industrie Houillère de la Russie Méridionale : on parle de très importantes négociations poursuivies par la Société.

Parmi les chemins Etrangers, l'obligation nouvelle 5 000 garantie Victoria Minas qui rapporte 6,35 0/0 est est demandée à 450.

En Banque, l'action Accumulateurs Phœnix est ferme à 440. La progression des affaires sociales s'explique par la qualité des accumulateurs de cette Société très supérieurs à ceux en usage.

Nous apprenons que les obligations 5 0/0 or du chemin de fer de Saint-Louis et San Francisco faisant partie de la série spéciale de 40 000.000 de dollars qui doit être placée par la Banque Privée vers la fin du mois, seraient offertes au prix de 97.50 000 soit 377.50. Ces obligations seraient au nominal de 516 frs et rapporteraient 5 0/0 nets environ, prime d'amortissement comprise.

Chemins Français irréguliers.

Petite Gazette

Au Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rejeté les protestations contre les élections municipales de mai 1908 des communes de Bustanico, Arbori, Cambia, Olmeta et Venzolasca, et a annulé les élections de Saint-André de Bozzio, Barbaggio et Valle de Rostino.

Audition Musicale

Les personnes qui sont en relations avec Mme et M. Giannarelli sont priées d'assister à l'audition musicale qui sera donnée jeudi soir, à 9 heures, par la deuxième série de leurs élèves, dans le local de la Chambre Musicale.

Médaille pénitentiaire

La médaille pénitentiaire a été décernée à M. Pinelli, gardien ordinaire à la maison centrale de Thouars, en récompense de ses longs et loyaux services.

Nouvelles militaires

M. le médecin de 2e classe Candiotti, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le cuirassé *Démocratie*, dans l'escadre de la Méditerranée.

M. l'adjudant Carlotti, du 13e d'infanterie, dont la nomination est annulée, est nommé expéditionnaire titulaire de 4e classe à la Chefferie du génie d'Orléans.

En Algérie

M. Casablanca Félix-Antoine-Marie, ancien militaire, a été nommé garde domanial en Algérie.

M. Zampoui, candidat militaire, est nommé facteur de ville du cadre algérien des postes et télégraphes à Orléansville ; et M. Demartini, également candidat militaire, à Médéa.

Baccalauréat

La date de l'ouverture de la 2e session des baccalauréats est fixée au vendredi 15 octobre 1909.

Pilules Suisses

Essoyes (Aube), 11 oct. 08. Je suis très content des Pilules Suisses contre la constipation, et je vous autorise à le publier pour engager d'autres personnes à les employer. HUET (Sig. lég.).

Avis

Voir à la dernière page les ventes de terres à bon marché en Algérie.

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Vastia.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE — Vendredi, 16 courant, fête de N. D. du Mont Carmel : Messes de 5 à 10 heures inclusivement, Grand'Messe à 9 heures.

Le soir, à 7 heures et demie, Vêpres, suivies du Salut et du baisement de la Relique.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués et non syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu ce soir, 15 du courant, à 8 heures et demie, à la Bourse du travail, place Caletta.

Le Secrétaire du groupe, A. MARTIN.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00387

PALMES ACADÉMIQUES

Paris, 14 juillet.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui la grande promotion des Palmes Académiques que nous avons annoncée dans notre numéro d'hier. Sont nommés :

Officiers de l'Instruction publique

Cette promotion a paru dans notre dernier numéro.

Officier d'Académie

MM. Ayquem Girolami et Lucciani, professeurs au lycée de Bastia ; MM.

Abbé Bonaccorsi, aumônier du lycée de Bastia ;

Ornano, maître répétiteur au lycée de Bastia ;

Martin, professeur d'hydrographie de la Marine, à Bastia ;

Aubin, inspecteur primaire à Corte ;

Bravaccio, professeur de langues vivantes, au collège d'Ajaccio ;

Montagnié, professeur de langues vivantes, au collège d'Ajaccio ;

Franceschini, instituteur public, à Corte ;

Conreggiani, professeur de dessin, au collège de Corte ;

Desaulis, professeur de langues vivantes, au collège de Corte.

PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 14 juillet.

M. Nègre, conducteur principal de 2e classe des ponts et chaussées, à Sartène, sera attaché provisoirement, à dater du 1er août, à l'arrondissement de Béziers.

PHARES

Paris, 14 juillet.

M. Terramoni est nommé gardien hors classe des phares et balises, et attaché, à dater du 16 juillet, comme matelot de cinquième classe à bord du baliseur à Bonifacio.

DOUANES

Paris, 14 juillet.

M. Vadella, ex-sergent au 163e rég. d'infanterie, est nommé préposé des douanes, à la direction de Valenciennes.

EN ALLEMAGNE

La démission officielle du prince de Bulow

Berlin, 14 juillet.

Le « Moniteur Officiel de l'Empire Allemand » annonce la démission du prince de Bulow, comme grand chancelier de l'Empire.

L'Empereur a conféré au prince de Bulow l'ordre de l'Aigle Noir avec brillants.

Le nouveau Chancelier

M. de Bulow est remplacé par M. Von Bethmann Hollweg, secrétaire d'Etat à l'intérieur.

On peut le considérer comme très amicalement disposé pour l'Angleterre.

Récompenses Honorifiques

Paris, 14 juillet.

Ont obtenu la Médaille d'argent pour services rendus à la Mutualité : MM.

Leca, secrétaire de la Société « Les Enfants de la Corse, » à Oran ;

Polverelli, secrétaire de la « Société Corse » d'Alger ;

Cianciarini, membre du Conseil d'administration, id ;

Le Docteur Sebastiani, médecin, id. ;

Ettori et Casabianca, membres, id ;

MARSEILLE

LA Cie PRAISSINET et les INSCRITS MARITIMES

La Grève continue

Le départ du Diamone

Marseille, 14 juillet.

La place de la Joliette continue à être le lieu de rendez-vous des Inscrits maritimes de la Compagnie Marseillaise de navigation.

M. Fraissinet étant revenu à de meilleurs sentiments, il est fort probable que les équipages ne tarderont pas à regagner leurs navires

Le paquebot *Diamone* est parti aujourd'hui à 2 heures, pour Bastia avec un équipage de marins de l'Etat.

LE 14 JUILLET

Paris, 14 juillet.

Le cent-vingtième anniversaire de la prise de la Bastille a été célébré dans toute la France, et sur tous les points du globe où se trouvent des Français, avec les mêmes manifestations de joie et de reconnaissance que les années précédentes, envers les grands ancêtres qui inscrivirent au fronton de nos monuments ces trois mots magiques : *Liberté, Egalité, Fraternité.*

A PARIS

A la première heure du jour, la fête nationale était annoncée par des salves d'artillerie tirées sur la berge du quai d'Orsay.

Place de la Concorde

Comme les années précédentes, des couronnes et des gerbes de fleurs ont été déposées, dans la matinée, à la statue de Strasbourg, Place de la Concorde, par les membres de la Ligue des Patriotes, et par les Associations d'Alsaciens-Lorrains de Paris.

Des couronnes ont été également déposées à la statue de Jeanne d'Arc.

LA REVUE

La revue annuelle de la garnison de Paris, passée à Longchamps par le Ministre de la Guerre, en présence du Président de la République, des présidents des deux Chambres, du chef et des membres du gouvernement, des membres du corps diplomatique et de 200.000 Parisiens, a soulevé, une fois de plus, l'enthousiasme populaire.

Le vaillant peuple de Paris a salué de ses vibrantes acclamations les alertes petits soldats qui seraient appelés à défendre, en temps de guerre, l'honneur du drapeau, et à sauvegarder l'intégrité du territoire.

Et ces acclamations constituent la meilleure réponse que l'on pût faire aux exaltés qu'un faux humanitarisme égare et qui acclament dans le vent que l'idée de patrie a fait son temps.

Un coup de canon retentissant à huit heures précises, annonce l'arrivée de M. Fallières. Presque à la même minute, la grosse voix se fait entendre des pièces du Mont Valérien qui tirent une salve de 101 coups de canon en l'honneur du Chef de l'Etat.

Au pas allongé des chevaux, le landau présidentiel passe rapidement sur le front des troupes, au passage du Président de la République, les drapeaux et les étendards s'inclinent, les musiques jouent la *Marseillaise*, les trompettes et les clairons sonnent aux champs.

Après la remise des décorations, la musique de la garde républicaine vient se placer en face de la tribune présidentielle, et tout aussitôt attaque d'impeccable façon cette célèbre *Marche du Régiment de Sambre-et-Meuse* qui est le type rêvé du défilé militaire.

Le défilé s'est exécuté, pour l'infanterie, en bataillons en masse ; l'artillerie a défilé par groupe en bataille à intervalles serrés. La cavalerie a défilé par escadron en bataille à distance entière.

La revue terminée, le Président de la République, passe par l'avenue de la Cascade, l'avenue des Champs-Elysées, et regagne le palais présidentiel.

LE DÉJEUNER DE L'ÉLYSÉE

Selon la coutume, le Président de la République et Mme Fallières ont offert un grand déjeuner aux généraux et chefs de corps qui ont pris part à la revue.

ACCIDENT

Au moment où le général Picquart saluait de l'épée le Président de la République, il a été désarçonné par sa monture et renversé à terre.

Les médecins s'empressèrent d'accourir et de prodiguer leurs soins au Ministre de la guerre qui n'a eu aucun mal.

LES DIRIGEABLES

Deux dirigeables *Ville de Nancy* et *Liebpublique* ont évolué pendant toute la revue, d'une manière superbe au-dessus de Longchamp.

LES CAMELOTS

Un certain nombre de camelots, qui sillonnent au passage de la daumont présidentielle, furent arrêtés par la brigade de sûreté.

TOULON

La fête nationale a été célébrée avec éclat.

Afin de prouver à la population toulonnaise qu'la réconciliation est parfaite entre fantassins et marsouins le drapeau du 11e a défilé, ayant à sa droite le drapeau du 4e colonial, et à sa gauche le drapeau du 8e colonial.

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA POSTE

recommandé par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUOTZ.

DEMANDEZ PARTOUT

LE

VERMOUTH

CINZANO

DE TURIN

Se Boit Glacé

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

17, rue Carnot, 17

à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable

Grand jardin — Table d'hôte

Prix modérés

Vve GUERRINI, propriétaire

(se recommande aux Corses)

En vente chez M. Marfisi

Place Saint-Nicolas, 43.

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau de-Vie corse de Patrimonio.

Avez-vous soif?

Prenez quelques gouttes de

Ricqlès

dans un verre d'eau sucrée.

Produit hygiénique,

il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.

HORS CONCOURS PARIS 1900

EXIGER du RICQLÈS

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT unis et à dessins

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planches, Rabiots, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot, de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie

FRANCARDO (CORSE)

ATTESTATIONS

Monsieur Chardon,

Les tuiles plates que vous m'avez livrées l'année dernière ont servi à la couverture d'une Villa à Vizzavona. Elles ont parfaitement résisté aux gelées intenses de l'hiver dernier, mieux que les tuiles Marseillaises qui recouvrent la toiture de la station du Chemin de fer.

Vos tuiles peuvent rivaliser avec celles de Roanne (Loire) qui ont fait leurs preuves à Vizzavona, mais qui coûtent presque le double des vôtres.

Quant à vos briques, elles ne laissent rien à désirer.

J'éprouve une vraie satisfaction à vous adresser cette attestation, ainsi que mes meilleurs souhaits pour le succès de votre industrie qui mérite d'être encouragée.

Agréez, Monsieur Chardon, l'assurance de ma parfaite considération.

MINGALON,

Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Vizzavona, 11 juin 1909.

LABORATOIRE SPÉCIAL d'Analyses

Chimiques, Médicales et Bactériologiques

P.-A. QUILICI

PHARMACIEN-CHIMISTE

SUCCESSEUR DE TEILLIET

10, *Boulevard du Palais, Bastia*

Stérilisation des instruments et objets de pansements

Médicaments de 1er choix

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 25 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

TERRES A BON MARCHÉ
en Algérie.

6me VENTE EN AOUT 1909

Le Gouvernement Général de l'Algérie met en vente, à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêts, avec une prime à la résidence et à l'exploitation permanentes qui peut aller jusqu'à remise des trois derniers huitièmes du prix de vente

179 PROPRIÉTÉS de 24 à 219 hectares
réparties dans les trois Départements.

La vente commencera le 9 août 1909 à Constantine ; le 10 août 1909 à Alger ; le 12 août 1909 à Oran.

Elle aura lieu à prix fixe et à bureau ouvert. On peut se présenter en personne ou par mandataire.

Renseignements, notices et plans à la Direction de l'Agriculture à Alger, à l'Office de l'Algérie à Paris (Palais-Royal) ou dans les Préfectures d'Algérie.

Le Directeur-Gérant.
J.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

CHEVEUX sauvés par Dr Habb

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
BIGEARD-BARTOLI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Chez considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement par la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Si pénible l'Amaro et par tel soulagé la peau enflé qui règne le sang, il calme le mal et chasse au loin la fièvre ne manquez à vous l'y ont vu.

N'oubliez pas que l'AMARO MATTEI est utile pr. dans l'état de faiblesse, anémie, convalescences.

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la Méthode, écrire avec les plus grands détails au créateur Laboratoire OLBÉ 22, Rue des Martyrs, 22 bis, PARIS.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MILLELIRE & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 194

VENDREDI 16 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Vente devant, 1 b. — Réclames 3e page, 0,75 — Réclames, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00388

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

AU SECOURS DE LA CORSE

Les trois Plaies de l'Ile de Beauté

Les Corses ont accoutumé de dire que leur pays souffre de deux plaies : le paludisme et la dent des chèvres, qui broutent les jeunes pousses et empêchent la croissance des arbustes. Il y en a une troisième : la politique. Je reviendrai tout à l'heure sur cette blessure saignante, ouverte au flanc de l'île, m'attachant plus particulièrement pour l'instant à démontrer que le paludisme n'est pas une plaie incurable.

Des tentatives ont été faites, qui ont été couronnées de succès. A Porto-Vecchio, et dans toute la région environnante, les cas de malaria sont devenus de moins en moins nombreux depuis que l'on a capté les eaux torrentueuses de l'Ospedale. A Folelli, dans la vallée de Fium'alto, un industriel avisé a organisé un transport biquotidien d'eau de source que les habitants ne substituée, comme boisson, aux flots devenus fangeux de la partie basse de la rivière. Les accès de paludisme ont immédiatement diminué dans de notables proportions.

Mieux encore, le docteur Pascal Ticarelli, de Casabianda, a établi, dans le ressort de sa circonscription médicale, des statistiques probantes. En 1899, époque où l'on a commencé à fournir l'eau potable aux habitants, 64 cas seulement se sont manifestés. Puis c'est, pour 1900, 36 cas ; pour 1901, 16 cas ; pour 1902, 8 cas. Etendant le champ de ses observations hors du domaine de Casabianda, et les faisant porter également sur les Italiens employés à combler l'étang voisin de Z'gitone, le Docteur a relevé, pour 1903, 14 cas ; pour 1904, 7 cas ; pour 1905, 25 cas. Mais cette augmentation progressive n'est qu'apparente, car chaque année l'honorable praticien avait à soigner un plus grand nombre d'ouvriers.

L'eau absorbée comme boisson n'est pas la seule cause de l'existence de la malaria, à l'état endémique, sur la côte orientale de la Corse. Il y a aussi les marais et les moustiques. Un de mes amis me racontait un jour qu'étant allé passer les vacances dans son pays natal, près de Porto-Vecchio, il fut sollicité par un sien cousin de l'aider à faucher son blé. Tout joyeux de revivre la vie paysanne de sa première enfance, il se mit à l'œuvre. Mais à chaque coup de faucille, des nuées de petits moustiques noirs, aux dards acérés, couvraient littéralement les travailleurs. Toutes les dix minutes, il fallait que les coupeurs de blé allassent laver leurs piqûres douloureuses dans l'eau croupie d'une mare voisine. Presque tous, le lendemain, étaient en proie à la terrible malaria.

Or, jusqu'ici, on n'a presque rien fait pour enrayer le fléau. Pourquoi ?...

Pourquoi ?... Il y a à cela une raison matérielle et une raison morale. La raison matérielle, je l'ai dite : l'indifférence des pouvoirs publics. La raison morale, elle consiste en ce que le paysan corse est mal instruit, — ignorant des principes les plus élémentaires de l'hygiène.

« Mal instruit !... » Entendons-nous. On me répondra par l'histoire, très authentique d'ailleurs, de ce petit berger qui, gardant ses chèvres au flanc des monts cyrnéens, pinchait ses classiques, et arrivait, de la sorte, à décrocher un diplôme. Parbleu !... Le Corse est, ethniquement, un Latin, — et, comme tel, il aime la belle chose, la chanson des mots, la phrase rythmée et cadencée ; mais il est foncièrement teinté d'orientalisme et professe un peu pour l'hygiène le mépris de l'Arabe, — ce mépris qui me faisait répondre un jour par l'amel d'Ouidja, à qui j'exprimais ma stupéfaction que les rues de sa ville fussent si boueuses :

— Peuh !... laisse donc !... ce sont des rues d'Arabes...

Eh bien, dans la campagne corse et dans les villes, il y a beaucoup, il y a trop de « rues d'Arabes !... » A Ajaccio même, il y a des maisons dont les cours intérieures sont de véritables cloaques. Il n'est pas surprenant que de temps à autre, même en cette région privilégiée, il y ait quelques épidémies. Ce qui étonne, au contraire, c'est qu'il n'y en ait pas plus.

Pour assainir définitivement la côte orientale de la Corse, il faut donc : préparer — et c'est facile — l'adduction de l'eau des sources descendant des montagnes voisines, empêcher cette eau de séjourner dans la plaine, combattre en même temps, en construisant quelques digues, l'envahissement des terres basses par la mer, à l'époque des grandes marées ; enfin, transformer la mentalité du paysan corse et lui démontrer que la malaria n'a pas d'aide plus puissant que sa méconnaissance des lois de l'hygiène...

C'est même à cette première tâche qu'il importe de s'atteler tout d'abord.

Et ce devrait être fait depuis longtemps, si la politique n'était venue jouer, là encore, son rôle dissolvant.

Des lettres innombrables qui ont accueilli mon premier article, il ressort, en effet, qu'au lieu d'éduquer, sous le rapport pratique, leurs malheureux compatriotes, les hommes pourvus d'un mandat se sont attachés à domestiquer l'administration pour s'assurer le bénéfice électoral des largesses faites à leurs seules créatures.

Pendant ce temps les Corses, qui ne pouvaient écouler les produits de leur terre, si riche, émigraient de plus en plus, ou de plus en plus venaient peupler nos administrations ; la malaria continuait ses hécatombes de victimes : la Compagnie des chemins de fer départementaux et la Compagnie Fraissinet maintenaient leurs tarifs léonins, — sans contrôle et sans concurrence possible.

J'ai dit : tarifs léonins. Ajaccio n'est qu'à 330 kilomètres, Alger est à 800 kilomètres de Marseille. Pourtant, les prix du fret sont les mêmes entre Alger et Marseille, et Ajaccio-Marseille, pour un grand nombre de marchandises. Et l'on arrive, avec cette cherté du fret, de Corse au continent, à des résultats fantastiques. La preuve ? Ce simple fait, que me signale un correspondant :

« Etant à Haïphong (Tonkin), j'ai fait venir du vin de l'intérieur de la Corse. Pour quatre-vingt dix kilomètres de chemin de fer et seize à dix-huit heures de bateau à vapeur de Bastia à Marseille, j'ai payé plus cher que de Marseille à Haïphong. »

Autre exemple, qu'on certifie rigoureusement exact :

« Un négociant marseillais a payé plus cher le fret de Bonifacio à Marseille, que de Marseille à Constantinople, pour du liège embauté. »

De tels faits sont plus éloquents que tous les discours et tous les raisonnements du monde. Comment envoyer, de Corse, sur le continent, le gibier ou les primeurs ? Le tarif des colis postaux est le même pour la Corse que pour l'Algérie : 0.75 au port, 1 fr. à domicile (dans les villes maritimes), pour les colis de moins de 3 kilos : 1 franc au gare et 1 fr. 25 à domicile, pour les villes de l'intérieur ; — cela contre 0.60 en gare et 0.85 à domicile sur le continent.

Il faut, d'ailleurs, compter avec la mauvaise volonté de la Compagnie. Il y a, à Bastia, un courrier qui part pour Nice à neuf heures du soir, mais la Compagnie se refuse à embarquer les colis postaux qui arrivent par le train du soir, dont le dernier est à Bastia à cinq heures et demie, — et cela tout simplement parce qu'elle ne veut pas payer les heures de nuit aux dockers.

... Tout cela, je le répète, est dû à l'indifférence des pouvoirs publics et à l'inertie de la représentation corse. Quand on songe que les chemins de fer corses, — ces chemins de fer qui doivent entraîner les touristes vers les merveilles du Cap-Corse, les grasses prairies de la région de Sartene, les clairs horizons de Bastelica, de Bocognano, de Zicavo ; les pinèdes audacieuses des monts où perche Corte, ce nid d'aigles ; les sites verdoyants de la Balagne, — quand on songe que ces chemins de fer ont été entrepris après ceux de l'Algérie, de la Tunisie, — et, même du Sénégal, — on se demande avec effarement pourquoi nos gouvernants font passer les intérêts des nègres avant ceux de nos frères de l'Ile méditerranéenne.

Il faut en finir !... Il faut que la représentation corse et les administrations compétentes agissent sans retard, sous le coup de fouet de l'opinion. Trop longtemps les uns et les autres ont dormi leur calme sommeil et chanté comme dans *Galatée* : « Ah !... qu'il est doux de ne rien faire !... » Il importe, maintenant, qu'un effort soit tenté, et il le sera, — puisque « l'Union générale des Corses et Amis de la Corse » a donné le branle. Alors, mais seulement alors, l'Ile délaissée aura bientôt reconquis son titre glorieux d'Ile de Beauté...

JACQUES DUDL.

(*Le Journal*).

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : N. D. du Mont Carmel.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 4 h. 07 m. — Coucher, 7 h. 08 s.

Dernier quart., le 9. — Nouv. Lune, le 16.

Fête de Demain : Saint Alexis.

15 JUILLET

LA CORSE SE PLAINT

Les Corses veulent s'unir pour tenter le relèvement moral et économique de leur pays ; ils veulent surtout combattre les abus administratifs dont ils souffrent.

Hier soir, sous la présidence de M. Ceccaldi, député, une réunion contradictoire s'est tenue à l'Hôtel des Sociétés Savantes, pour y discuter sur les « Scandales de la Corse ».

La réunion ne fut pas des plus calmes ; à certains moments elle fut même houleuse, et à la suite de l'un des discours, M. Ceccaldi a décidé d'envoyer ses témoins à Mr Moro-Giafferi.

MM. Filippi, Ceccaldi, Versini, Montironi, Félix Marty, Colsoneli, Moro-Giafferi et de Peretti della Rocca ont pris successivement la parole.

Les orateurs ont développé les questions économiques et sociales du pays corse : questions d'assistance, chemins vicinaux, budget départemental, mauvaise administration.

Au sujet de la campagne de presse faite contre la mauvaise administration du département, la discussion s'est envenimée, les uns approuvant complètement une campagne reprochée par les autres.

Enfin, après de nombreuses discussions et au milieu d'un tumulte violent, l'ordre du jour suivant a été proposé :

« Les Corses de Paris réunis à l'Hôtel des Sociétés savantes, le 8 juillet 1909, considérant que la situation économique de la Corse est plus critique que jamais ; approuvent la campagne patriotique des journaux parisiens, adressent un pressant appel aux pouvoirs publics en faveur de leur pays et lèvent la séance aux cris de : Vive la Corse ! Vive la France ! »

(*L'Eclair*).

LES RETRAITES DES SÉNATEURS

On a distribué hier au Sénat le rapport de M. Paulist, qui conclut, on le sait, au rejet de la réclamation d'un certain nombre de sénateurs demandant l'élévation du taux de la retraite.

Le rapporteur ne peut se défendre d'un réel étonnement en remarquant qu'une pareille réclamation quelque peu comminatoire émane d'anciens sénateurs qui n'ont pour ainsi dire opéré que des versements insignifiants.

Les uns n'ont versé à la caisse des retraites qu'une somme de 292 fr. 50 et ils réclament 5.000 fr. de pension. Les autres ont des versements plus élevés, mais qui ne dépassent pas 2.102 fr. 50. Tous cependant doivent recevoir leur vie durant une pension de 2.400. fr. M. Paulist estime que loin de se plaindre de l'opération ils devraient s'en réjouir et conclut au rejet des réclamations.

Le Sénat sera ultérieurement saisi de la question.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

Echo de la Fête de la Mutualité

Bastia, le 13 juillet 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Vous avez publié, avec une exactitude parfaite, le compte rendu de la magnifique manifestation de dimanche dernier en faveur de la Mutualité.

Cependant beaucoup de vos lecteurs, ceux surtout qui, pour des raisons diverses, n'ont pu s'associer à la manifestation, et ont dû se contenter d'en lire le compte-rendu, ont été tout surpris de ne pas y trouver le nom de ceux qui, étant depuis longtemps à la peine, auraient dû, ce jour-là, être à l'honneur, et recevoir officiellement quelque distinction.

Quoi ! il n'y a donc pas eu le moindre petit bout de ruban distribué !

Sur le Continent, dans les moindres petites communes, à la fête annuelle de la Société de Secours Mutuels, un membre du Gouvernement s'amène, les poches pleines de décorations, et l'on voit parfois un garde-champêtre décoré « Officier d'Académie ! »

En Corse, dans une fête départementale qui réunit toutes les sociétés que vous avez longuement énumérées, et plusieurs milliers de personnes, on ne trouve rien à distribuer, que quelques « phrases » !

Et l'on trouve qu'en Corse, les choses ne

passent autrement que sur le Continent !

Sous ce le voyons que trop bien ! C'est encore bien heureux qu'on ne meure pas pour envoyer un *p'a de barrails !!!*

Ce changement a vous, Monsieur le Directeur.

Un Malmilitaire.

M. FRAISSINET
favorise
les Négociants Italiens
au détriment
DES CHARGEURS CORSES

Le paquebot *Iberia* est parti de Marseille, le 4 juillet, en service postal, *sans marchandises*.

Le paquebot *Limonne* est parti de Marseille, le 7 juillet, en service postal, avec *quelques tonnes* de marchandises destinées aux *négociants de la Corse*, et presque son *entier chargement pour Livourne*.

L'*Everel* est arrivé le 10 juillet à Bastia avec les marchandises consignées à Marseille avant le 5 de ce mois.

Ces marchandises ont été débarquées le 11 et livrées le 12, c'est-à dire *huit jours* après leur embarquement.

Le beurre, les œufs et autres produits sont ainsi parvenus aux négociants, dans les conditions les plus conformes aux règles de l'hygiène et de la salubrité publique !!

Ce paquebot, n'étant pas arrivé en service postal, ne doit pas entrer en compte dans le mémoire que nous établissons, sur le nombre de milles parcourus, pour le *service postal*, par les bâteaux de la Cie Fraissinet, depuis le commencement de la grève des inscrits maritimes.

Le paquebot *Iberia*, qui aurait dû arriver le 12 à Bastia, ou tout au moins le 13, *en service postal*, n'a pas quitté le port de Marseille.

Le paquebot *Limonne* est arrivé de Marseille hier matin, 15 juillet, *en service postal*, avec une *vingtaine de tonnes pour Bastia*, — cela ne nous étonne pas de la part de M. Fraissinet, — mais avec un chargement de *deux cents tonnes environ à destination de Livourne*.

Et voilà pourquoi M. Fraissinet a fait partir ce bâteau pour Livourne, au lieu de lui faire assurer le *service postal sur Marseille*, suivant les clauses du cahier des charges.

Si l'*Administration des Postes ferme les yeux*, les contribuables sont décidés à ne plus se laisser exploiter d'une manière aussi ignoble.

De pareils procédés n'empêcheront pas nos Représentants au Parlement de continuer à garder de Conrart le silence prudent ; nos Conseillers généraux continueront à voter des félicitations à M. Fraissinet, *ce grand ami de la Corse*, et les Syndicats d'Initiative ne cesseront de proclamer que M. Fraissinet est un *ami passionné* de l'Ile de Beauté !

Pauvre Pays ! !

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 juillet 1909.

La physionomie du marché a été empreinte aujourd'hui de lourdeur, voire même de faiblesse en sympathie avec les places étrangères. Notre Rente revient à 97.92. Les Fonds Etrangers sont faibles surtout l'Extérieure à 92.65 et les Emprunts Russes. Le Turc recule à 92.92. Les Sociétés de Crédit restent fermes dans leurs cours de la veille. Le Crédit Foncier se représente à 757 ; dans sa séance du 7 juillet, le Conseil a autorisé pour plus de 7.900.000 frs de prêts nouveaux.

La Rente Foncière est cotée à 544.

Les valeurs industrielles et de transports sont hésitantes. Suez 4.705. Nouveau recul des valeurs russes et des titres suprêmes Rio 1.909.

En Banque l'action des Mines de Marta est demandée à 498.

Hausse à 427.50 des obligations de la Cie Française des chemins de fer Equateur.

Les obligations de la Société de la Ville de Kieff que la Banque de l'Union Parisienne et la Société Marseillaise cèdent à 480 fr. offrent cette particularité intéressante qu'elles rapportent 2 % fr. net de tous impôts présents ou futurs tant en France qu'au Japon.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 2e semaine de 1909 : fr. 781.401 contre fr. 677.353 pour la semaine correspondante de 1908. Plus-value totale depuis le 1er janvier 1909, fr. 4.544.272.

Nouveau tassement des Chemins Français.

CYRNOS-PALACE

Hier, à 6 heures du soir, les membres du Conseil d'administration du Cyrnos-Palace ou Grand Hôtel de Bastia, suivis des membres du Bureau du Syndicat d'Initiative, se sont rendus sur l'emplacement de futur hôtel pour procéder à la pose de la première pierre.

Bastiais, saluons avec joie cet événement qui sera gros de résultats pour la prospérité de notre chère cité. Félicitons tous ceux qui se sont attachés à cette œuvre, les actionnaires surtout et les gros financiers de notre ville qui, dans un but aussi patriotique que spéculatif, ont tenu à élever à Bastia l'hôtel de premier ordre qui lui était nécessaire.

Le temps qui aura été précédemment employé pour aplanir quelques difficultés de détail entre les entrepreneurs et l'architecte aura servi aussi à consolider les assises de l'hôtel, construites, comme l'on sait, en béton armé.

Mais dès aujourd'hui, les travaux commenceront avec activité. Avant la fin de l'année, il est très probable que la construction extérieure sera achevée.

Certainement, l'année prochaine ne finira pas, sans que le Cyrnos-Palace entre en exploitation.

SYNDICAT DES PATRONS FABRICANTS DE PATES ALIMENTAIRES DE BASTIA

Dans sa réunion générale du 9 juillet courant, le Syndicat des Patrons fabricants de Pâtes Alimentaires de Bastia a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Considérant que la hausse sur les semoules s'accentue de plus en plus.

Considérant que *les prévisions sur* la prochaine récolte sont plutôt mauvaises.

Décide de fixer à partir de *lundi, 12 juillet* courant les prix suivants :

Pâtes Riviéraines dites courantes :

Gros, 45 fr. les 100 kilos — Détail, 0 fr. 50 le kilo.

Le Président, 30680.

Concours du Conservatoire

De Gravone

Cette séance fut double. Elle aurait dû être triple, car la comédie et la tragédie ne sont pas des divisions suffisantes pour la longue journée des exercices de déclamation. Il faudrait encore, et à part, très à part, une série de drame. On y viendra — et j'y reviendrai. Mais, pour aujourd'hui, marquons le droit et l'avoir des jeunes Espoirs que les non moins jeunes Espérances accompagnèrent en mesure, quoique sans musique.

. . . . . .

N° 3 M. de Gravone (Leitner), un favori du concours, un Corse qui n'a pas les sourcils peints à l'encre de Chine, mais semble plutôt un Fortunio renforcé. Il a fourni un bon concours dans Hémon d'*Antigone* et bien régit le duel de répliques avec Créon. De la simplicité, de l'émotion et un commencement de style.

. . . . . .

Rappels délirants pour M. Kurt, salle enthousiaste pour M. de Gravonne. Celui-ci a donné un très bon concours dans une scène de l'*Aiglon* (le tragique dialogue du duc de Reichstadt et de M. de Metternich, qui se termine par l'effet shakespearien de la glace brisée). Le sentiment y est, et aussi la force ; c'est la diction encore trop serrée et contenue, qu'il faudrait élargir. M. de Gravone a d'ailleurs le mérite, très rare, au Conservatoire, de ne pas chercher d'effets artificiels et de tirer uniquement parti des éléments dramatiques qui sont en lui.

Très suffisamment nombreuses, les récompenses. En tragédie, un premier prix à M. Renoir, deux premiers accessits à MM. de Gravone et Et ssac, un second accessit à M. Baumé, un premier prix à Mlle Bernard, un second à Mlle Célial, deux accessits à Mlles Guyta-Damon et Gozzi ; — en comédie, pas de premier prix pour les hommes, quatre seconds prix pour MM. Gandéra, Stéphen, Brousse et Kurt, deux premiers accessits pour MM. de Gravone et Fabre, un second pour M. Morat ; deux premiers prix pour Mlles Célial et Pacatti, deux seconds prix pour Mlles du Eyner et Ducos, trois premiers accessits pour Mlles Albano, Causey et Réverone, un second pour Mlle Derréal.

(Le Siècle).

Certificat d'Etudes Primaires

CANTONS D'ILE-ROUSSE ET DE MURO

Candidats présentés : 58, dont 34 garçons et 24 filles.

Candidats reçus : 38, dont 18 garçons et 20 filles.

GARÇONS

Amalei Roch-Marie.
Antonini Antoine-Louis.
Antony-Antonetti Antoine.
Bastiani Jean-Pierre.
Ferrali Jean-Pierre.
Ferrandi Jean-Baptiste.
Graziani Jean-Baptiste.
Guerrini Pierre.
Luiggi Jacques-Alphonse.
Luiggi Jacques-Marie.
Morazzani Jean-Antoine.
Muratti Jean-Baptiste.
Pinsuti Joseph.
Raffi Michel.
Saldueni Antoine.
Savelli Pierre-Marie.
Savelli Simon-Pierre-Mathieu.
Saveri Pierre-Jean-André.

FILLES

Alfonsi Marie-Nonciade.
Amadei Catherine.
Angeletti Marie-Jeanne.
Avanzeri Nataline-Noncinde.
Belloni Louisette.
Casanova Marie.
Defranchi Marie-Annonciade.
Fioravanti Marie-Jeanne.
Fondacci de Paoli Marie-Antoinette.
Franceschini Julie.
Leoni Octavie.
Loiggi Marie.
Mariani Jeanne.
Pariggi Victoire.
Pierrini Pancaline.
Poli Marie-Rose.
Quilici Annonciade.
Savelli Benoîte-Catherine.
Savelli Marie-Françoise.
Vincentelli Virginie.

A PROPOS
de l'Examen du Baccalauréat

J'ai lu hier dans la *Vie de Paris*, le dernier volume de Jean-Bernard, la jolie anecdote suivante que je tiens.

C'était à Nancy, *après* Reichstoffen, l'avant-veille de l'entrée de l'ennemi. Il restait une trentaine de jeunes gens à examiner, venus la plupart des environs de Metz, de la Lorraine allemande, de Sarrebourg, Lunéville. Il fallait, en toute hâte, les renvoyer dans leurs familles. La compagnie de l'Etat ne garantissait plus le départ de ses trains que pour vingt-quatre heures. Les deux séries furent donc réunies à 6 heures du matin. M. Gebhart, au nom de la Faculté, leur adressa alors ce petit discours :

« Mes pauvres garçons, vous avez deux heures pour vos trois compositions. Je vais vous dicter pour la version latine, deux lignes de César. Vous écrirez une phrase de cinq lignes en latin, sur cette matière. « Platon recommande à son fils l'étude de Platon. » Enfin, dix lignes de dissertation française sur un sujet simple : la vertu. Je vous prévions que vous serez tous reçus à l'écrit et à l'oral. Seulement, afin que les formalités de l'examen soient observées, vous mettrez de l'écriture sur les papiers de la Faculté. Vous ne quitterez pas l'Académie. Il faut que, pour midi, tout soit fini. »

Et tout fut fini. Les enfants n'entendaient point les questions et les maîtres n'écoutaient pas leurs réponses. Plusieurs répondaient en pleurant. Et ils s'en retournèrent tous bachelliers, avec une tristesse extrême, à la maison paternelle, où déjà, leurs pères n'étaient plus les maîtres.

A. P.

LE TRANSPORT
des Viandes de Boucherie

La Commission d'hygiène, réunie à l'Hôtel de la Sous Préfecture mercredi, 7 juillet courant, sous la présidence de M. le Sous-Préfet, a demandé que le transport des viandes de boucherie, de l'abattoir en ville, ne se fasse qu'au moyen de véhicules fermés, intérieurement doublés en zinc, et qu'ils soient, ainsi que les billots, les tables et généralement tout le matériel servant aux bouchers, maintenus dans un rigoureux état de propreté.

En conséquence, M. le Maire invite les intéressés à se conformer à ces prescriptions. M. le Commissaire Central, les agents du Bureau d'hygiène, les préposés aux halles et marchés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Le Maire.
A. GAUDIN.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 18°
à midi 22° — à 6 heures du s-ir + 20°.
Maxima + 23° Minima + 17°8
Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm.
à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id

A l'arrivée

M. le lieutenant-colonel d'artillerie Remonet, récemment nommé directeur d'artillerie à Bastia, est arrivé par le paquebot de Marseille, et descendu au Grand Hôtel de France.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les prix au Lycée

La distribution des prix au lycée de Bastia aura lieu le 28 juillet, sous la présidence de M. Bordeaux-Desbarres, Sous-préfet de Bastia.

Le discours d'usage sera prononcé par M. Cornuel, professeur d'anglais.

Nouvelles coloniales

M. Colonna, qui remplissait depuis trois ans les fonctions de président du tribunal de première instance de Nouméa, vient d'être nommé juge au tribunal mixte franco-anglais des Nouvelles-Hébrides.

C'est là un poste de grande confiance qui vient d'être attribué à notre très distingué compatriote, et le Gouvernement a jugé qu'il était digne de remplir une mission aussi difficile que délicate.

M. le président Colonna a d'ailleurs fait ses preuves, et dans les diverses situations qu'il a occupées dans la magistrature coloniale il a donné la mesure de ses connaissances professionnelles les plus étendues, de la droiture de son caractère et du tact qu'il apporte dans ses relations.

Les intérêts français ne pouvaient être confiés à un magistrat plus digne et plus énergique.

Faculté de droit

Nous apprenons avec plaisir le succès remporté par M. Louis Bertolomi à son examen de deuxième année de droit, devant la Faculté de Paris.

Toutes nos félicitations.

Nomination

M. Luigi, ex-sergent au 47e, est nommé facteur des postes dans la banlieue de Paris.

Objet trouvé

Une somme d'argent, s'adresser chez M. Colombo, coiffeur.

Avis

MM. les sous-officiers, brigadiers et gendarmes en retraite, domiciliés à Bastia, sont priés de bien vouloir se réunir dimanche 18 courant, à 2 heures de l'après-midi, sur la place du Théâtre, pour s'entendre sur les démarches à faire en vue de l'unification de leurs retraites.

Il leur sera communiqué, à cet effet, des documents officiels et les revendications approuvées par 16 départements du continent.

Examen de droit

M. Battistini a été admis aux examens de licence, 1re année 2e partie, devant la faculté de droit d'Aix, et M. Favalelli à ceux de 3e année 1re partie ; tous deux admis aux examens de capacité : 1re année, MM. Bardy, Milani, Raffalli ; 3e année, MM. Fioravanti, Gatiglia.

Trois contre un

Le nommé M. F., 19 ans, demeurant 2, rue des Mulets, a porté plainte contre les nommés M. A., 22 ans, jardinier, M. M., 50 ans, ménagère, M. M., fille de la précédente, demeurant à la même adresse que le précédent. Ces trois personnes se sont livrées à des violences légères sur le plaignant lui donnant des coups de pied et des gifles. Une enquête a été aussitôt ouverte.

Ponts et Chaussées

La Médaille d'honneur a été attribuée aux agents des ponts et chaussées dont les noms suivent : Marconi Jean-Michel, ancien garbien de phare, 27 années de services, services exceptionnels, a contracté dans le service une affection de la vue qui l'a obligé à se retirer prématurément ; Bidali Sylvestre, gardien de phare, 31 ans de services ; Giacomini François, cantonnier chef, 32 ans de service ; Terrazoni Antoine, cantonnier chef, 31 ans de services ; Guidoni Joseph cantonnier, 32 ans de services.

Ecole coloniale

M. Donati, élève de 1re année à l'école coloniale, section administrative, a été admis à passer en 2e année.

Balayage

Procès-verbal a été dressé contre le balayeur public pour n'avoir pas vidé une poubelle, laquelle a stationné jusqu'à 2 heures du soir, devant le numéro 17 de la rue de l'Opéra. Nos balayeurs devraient tout de même avoir un peu plus de soin de la salubrité publique.

Nouvelles maritimes

Ont été promus dans le cadre des officiers mariniers : au grade de 1er m., le 2e m. de manœuvre Bovani Joseph ; — au grade de 2e m., le q. m. torpilleur Mannoni Ignace, les q. m. fourriers Vasperini François-Antoine et Nasica François-Marie ; — au grade de q. m., le matelot torpilleur sédentaire Cattucoli Joseph-Marie.

Sont inscrits sur la liste d'avancement pour le 2e semestre 1909, pour le grade de 1er m., le m. mécanicien Amalberti Jacques-Marie ; le 2e m. infirmier Cecoldi Laurent-Marie ; — pour le grade de 2e m., le q. m. torpilleur Bartoli Joseph-Marie, le q. m. de manœuvre chef de section Giocanti Charles ; le q. m. élève mécanicien Lambruschini Jean-Dominique ; le q. m. charpentier Cardonni Jean.

Objet perdu

Il a été perdu un petit collier en perles corail et médaille or, le rapporter au bureau du Journal contre récompense.

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

Nouvelles Religieuses

A SAINTE-MARIE — Vendredi, 16 courant, fête de N. D. du Mont Carmel : Messes de 5 à 10 heures inclusivement, Grand' Messe à 9 heures.

Le soir, à 7 heures et demie, Vêpres, suivies du Salut et du baisement de la Relique.

ORATOIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — La neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne, mère de la Très-Sainte Vierge, commencera samedi, 17 juillet.

Le matin, messe à 9 heures ; Le Salut aura lieu à 5 heures du soir.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont convoqués en assemblée extraordinaire, aujourd'hui vendredi, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le secrétaire, GIUDI.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00389

BOURSE DE PARIS

13 juillet — 15 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien 97.00 — 97.05
de 3 0/0 amortis. 98.00 — 98.00
ex-coupon

AJACCIO
UN ASSASSINAT
AUX ENVIRONS DE LA GARE

Ajaccio, 15 juillet.

Un assassinat a été commis ce soir, à 8 heures, aux environs de la gare du chemin de fer

Le nommé Joseph Ciglioli a reçu une balle de revolver à l'œil gauche.

La mort a été instantanée

La police et la gendarmerie se sont mises immédiatement à la recherche de l'auteur de cet assassinat qui est inconnu.

CONSEIL D'ÉTAT
Élections Municipales

Paris, 15 juillet.

Le Conseil d'Etat a rejeté les diverses protestations formées contre les élections municipales des communes de Gatti di Vivario, de Pruno, d'Antisanti et de San Gavino di Carbini.

Le Conseil d'Etat a annulé les élections du 10 mai de la commune d'Otiale.

MARSEILLE
LA Cie FRAISSINET
et les
INSCRITS MARITIMES
La Grève continue

Marseille, 15 juillet.

La grève continue, l'entente n'ayant pu se faire entre M. Fraissinet et les inscrits maritimes.

Les Paquebots pour la Corse

Le paquebot *Iberia* est parti aujourd'hui, à destination de Bastia.

Ce paquebot assurera le service postal de *Bastia à Marseille*, lundi 19 juillet.

Le paquebot *Cyrnos* est parti ce soir, à 5 heures, à destination d'Ajaccio.

Le paquebot *Limone* partira de *Bastia pour Nice*, vendredi soir, à 9 heures.

NIMES
DÉMOLITION
du monument Bernard Lazare

Nimes, 15 juillet.

La nuit dernière, des vandales ont démoli complètement, à coups de marteau, le monument élevé à Bernard Lazare, le grand dreyfusard

Ces vandales, qui sont très probablement des antidreyfusards, ne sont pas connus par la police, malgré les plus actives recherches.

SABOTAGE DE FILS
et de poteaux télégraphiques

Paris, 15 juillet.

Sept fils télégraphiques ont été coupés dans la région de Lézin.

***

Deux poteaux télégraphiques ont été sabotés dans la région de Montpellier.

Deux fils téléphoniques ont été également coupés.

Tirages financiers

Bons Algériens 1888

Paris, 15 juillet.

Le bon portant le numéro 47 830 est sorti remboursable à *cent mille francs*.

Bons fonciers 1887

Le bon portant le numéro 77.124 est sorti remboursable à *cent mille francs*.

Ville de Paris 1869

L'obligation portant le numéro 218 123 est sortie remboursable à *deux cent mille francs*.

Les Morts du Jour

Le général Sabattier

Paris, 15 juillet.

On annonce la mort du général de brigade Jules-Ernest Sabattier, officier de la Légion d'honneur.

M. Gaston Méry

On annonce également la mort de M. Gaston Méry, rédacteur en chef de la *Libre Parole*, conseiller municipal de Paris.

Le capitaine de frégate Receveur

M. le capitaine de frégate Receveur, commandant la station des scaphandriers de Cherbourg, est décédé subitement aujourd'hui.

M. le capitaine de frégate Receveur, qui était âgé de 46 ans, était officier de la Légion d'honneur.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. BUISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Interpellations
sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations :

1. de M. Jules Delahaye, sur la politique du Gouvernement ;

2 de M. Gauthier de Clagny, sur la politique générale du Gouvernement ;

3. de M. Jaurès, sur la politique générale du Gouvernement ;

4. de MM. Dejeante, Allemane, Arthur Groussier et Vaillant, sur les violences exercées par la police parisienne à l'occasion de la manifestation du 24 mai au Père-Lachaise ;

5. de M. Joseph Reinach sur la politique générale ;

6. de M. Ferdinand Buisson sur la politique du Gouvernement à l'égard des fonctionnaires et des associations de fonctionnaires ;

7. de M. Groussau, sur la politique générale du Gouvernement.

M. Wilm

député socialiste unifié de la Seine, monte à la tribune et donne lecture d'une série d'anciens articles de M. Clémenceau, afin de démontrer l'incohérence politique du Chef du gouvernement.

M. Jaurès

monte à la tribune, et parle longuement de l'affaire Landesen Harting.

Le député du Tarn raconte certains faits inédits au sujet de cette affaire.

M. Clémenceau

reconnaît la justesse des accusations apportées à la tribune par le leader du parti socialiste contre le policier russe.

Le président du Conseil, après avoir renoncé M. Jaurès de lui avoir permis de sévir contre Landersen-Harting, fait connaître les mesures qu'il a prises. Il vient de supprimer toutes les polices secrètes étrangères en France.

M. Jaurès

remonte à la tribune pour remercier le président du Conseil des mesures qu'il a prises contre Landesen-Harting.

Le député du Tarn répond ensuite à certaines critiques qui lui ont été adressées par M. Clémenceau.

***

MM. Compère Morel, Mille et Lafferre montent ensuite à la tribune pour répondre au président du Conseil qui les avait pris à partie au cours de la séance de mardi dernier.

La Réforme électorale

La discussion étant close le président donne lecture des divers ordres du jour et propositions qui ont été déposés sur le bureau de la Chambre.

Par 448 voix *contre* 98, la Chambre adopte le projet de résolution tendant à discuter, dès la rentrée d'octobre, le projet relatif à la Réforme électorale.

Ordre du jour Malvy

Le président met aux voix l'ordre du jour déposé par MM. Larguier et Malvy, qui est ainsi conçu :

La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement et confiante en sa ferme volonté de réaliser, avec le concours d'une majorité exclusivement républicaine, le programme des réformes.

Le Gouvernement déclare accepter cet ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants. . 484
Majorité absolue. . . 243
Pour 333
Contre 151

Cet ordre du jour est voté par 182 voix de majorité.

Motion Buisson

M. Buisson dépose une motion réclamant l'indulgence en faveur des fonctionnaires révoqués.

M. Clémenceau

combat cette motion, et pose la question de confiance.

Le Vote

Le président met aux voix la motion Buisson, qui est repoussée par mains levées.

La séance est renvoyée à demain.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Réorganisation de l'Artillerie

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, et adopté avec modifications par la Chambre des députés, ayant pour objet la réorganisation et l'augmentation de l'artillerie.

La Commission de l'armée avait demandé à la Chambre d'accepter les modifications de forme introduites par le Sénat dans le projet de la Chambre, mais d's'opposer à la réduction de nombre de régiments et de maintenir la première répartition de l'artillerie de campagne.

Cette proposition a été adoptée par la Chambre des députés, dans sa séance du 13 juillet.

Dans sa séance de ce jour, le Sénat a rejeté le projet tel qu'il a été adopté par la Chambre.

Le Sénat a voté par mains levées le nouveau texte du projet de loi.

Ce vote entraînera certainement un conflit avec la Chambre.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

EN ANGLETERRE
Sinistre Maritime
A PORTSMOUTH
Collision de deux sous-marins
13 Victimes

Londres, 15 juillet.

Deux sous-marins sont entrés en collision, la nuit dernière, au large de Portsmouth.

L'un d'eux a coulé à pic.

Tout l'équipage a péri ; il se composait de quinze hommes.

***

D'après un deuxième télégramme un officier et un matelot auraient la vie sauve.

Les remorqueurs, qui sont chargés de sauvetage de ce navire, essayent de soulever le sous-marin qui a coulé par quinze brasses de fond.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans son magasin 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

CALVI
Hôtel Christophe Colomb

Mme veuve PIANACCI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que l'Hôtel Christophe Colomb n'a jamais été fermé.

Cet établissement vient d'être remis à neuf avec tout le confort moderne.

Arrangements pour séjour prolongé.

PRIX MODÉRÉS

PIPPERMINT
Grande Liqueur Digestive, Tonique Reconstituante
PIPPERMINT
Cordial du Foyer, parfume l'haleine, assainit l'eau
PIPPERMINT
Liqueur de Soirée, Liqueur de Sport, L'ornement de Réception
GUY Frères, Inventeurs. — Revel (H. G.)
MAISON FONDÉE EN 1798

Déménagements
pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Bastia.

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA
(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 28 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)
Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin, (1)
Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'Ile de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)
Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)
Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)
Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'Ile de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)
Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.
(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Un prix spécial de chaussures de luxe de bon meilleur fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant
J.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

En vente : l'Amaro est pur ses ingrédients de premier choix excellent qui répond à son nom, fortifie le sang et chasse au loin la Mélancolie. Un apéritif à base d'Amaro est une boisson saine et agréable.

On DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison radicale et sûre sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE *Rationnelle, rationnelle*, non, plantes, *Aquatiques*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20 000 MALADES SOIGNÉS depuis 6 ANS — GUÉRISON 85 %, — ANNÉE DERNIÈRE 18 000.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli et notice avec explications écrire au Docteur Comte Médecin

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

DE PLUS EN PLUS FORT ! n'achetez plus que **LE LIVRE ILLUSTRE** à 65

Aujourd'hui paraît

Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
Une Haine au Bagne par Pierre Zaccone.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Marigre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages — 35.000 LIGNES — 1.600.000 MOTS — 5 Hors-Texte en couleurs — 41 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet **65** centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 75 centimes en timbres ou mandat-poste

PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrerie, PARIS (1er)

ECZEMAS, DARTRES.

Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des pustules ou toute autre affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde ; qui prévient où tous les autres ont échoué.

Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'usage d'une jambe perdu depuis longtemps. Atteint d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les guérisons de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quatre flacons j'étais complètement guéri.

Je vous remercie et vous adresse toutes mes reconnaissances.

JOSEPH MAGNES à *St-Julien-en-Born* (Landes)

Envoi franco contre mandat-poste de 3 f., 60 adressé à la Pharmacie Depoutier 57, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 13, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Giudicelli.

Journal Financier Français

Publié les Lundis (Hebdomadaire) et tous les Mardis, de 9 à 11 heures du matin

16, Place du Havre, 16 — PARIS (IXe)

ORDRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons — CONTENTIEUX

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à 4 de.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils actylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication d'intérêt général, malgré son titre modeste, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse :

Des horaires, clairs et souvent nouveaux, de tous les HORAIRES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-voitures, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir la précision et la clarté.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUE, renseignant les particularités utiles à connaître de toute région importante.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grande services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT

et chez l'éditeur M. A. CLAVEL, 45, Rue St-Lazare, Paris.

ANCIEN CABINET PRADIER

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

DENTS & DENTIERS (Système perfectionné)

OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur

St Basil, 18, au 1er

Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir la nombreuse clientèle, d'avoir à se rendre au cabinet ci-dessus, pour les *Plombages*, de tous les Corps *Simples* ou *Composés*, qui n'ont pas pu le durer l'usure sur la prédilection et qui empêchent aux matières nutritives de se rendre pour la formation de leurs molécules.

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 195 — SAMEDI 17 JUILLET 1909

00390

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Alexis.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 19 m. — Coucher, 7 h. 05 s.
Premier quart., le 20. — Pleine Lune, le 7.
Fête de Demain : Saint Rédempteur.

16 JUILLET

DÉCHÉANCE *et* RELÈVEMENT

Il est des jours où l'indignation soulève les cœurs et réveille les consciences.

Nous voici, de nouveau, dans le crible, et secoués d'importance !

Et voilà que, devant la réalité d'hier, actualité d'aujourd'hui, les patriotes Corses, disséminés en France et en Algérie, s'agitent enfin, révoltés, écœurés par la veulerie des uns, l'indifférence et l'injustice des autres.

Chacun sait tout ce qui se dit et s'écrit journellement sur la Corse et sur les Corses, et, dans le fatras de diatribes plus ou moins justes, quelque note se glisse, parfois, grave et profonde, comme celle signée Jacques Dhur, dans le *Journal*, assurément inspirée par un vrai Corse.

Hélas ! combien de fois, modeste enfant de Cyrnos, n'avons-nous pas jeté le cri d'alarme ? Sans injurier ni les *morts*, ni les *vivants*, nous avons dénoncé le mal, montré la plaie ! résultat : haine et suspicion, *dédain* aussi, des deux du jour, dispensateurs de manne politique, et inimitié des bénéficiaires achetés ou vendus, pour des prébendes grasses ou maigres !

Et, déçus, arrêtés en chemin, les ailes paralysées par l'hypocrisie vindicative des *demi dieux* critiqués courtoisement, les vrais Corses, naïfs, croyant encore à la dignité, au patriotisme orgueilleux des ancêtres, les vaincus attristés, ont attendu le réveil et l'émancipation des cœurs.

Et voilà que sonne l'heure bénie ! Corses de Corse, de Paris, de Marseille, qui voyez comme on travaille et comme on souffre, debout !

Méprisez les injures des ignorants et des imbéciles, et, fiers de vos droits, conscients de vos devoirs, révoltez vous contre les coteries et les égoïsmes personnels. Proclamez que tous doivent travailler pour tous : pour le présent et pour l'avenir, afin que nos fils ne soient ni des parias, ni des esclaves.

Le passé ? Il est mort ! Il doit nous servir de leçon et non de prétexte pour outrager des disparus ou des vaincus, quels qu'ils soient.

Si des hommes parvenus aux honneurs du pouvoir ont manqué au patriotisme ; s'ils ont été indignes ou au-dessous de leur tâche, faisons notre *mea culpa* ; disons-nous que c'est notre faiblesse, notre complaisance ou notre duplicité qui les ont élevés, et *pardonnons*, avec la ferme volonté de mieux faire à l'avenir !

Car, ô *Cirnei*, mes frères, les peuples n'ont que les chefs qu'ils se donnent et... qu'ils méritent...

Un trait de notre vieille histoire nous a particulièrement frappé ; certain auteur ancien dit que les Corses préféraient la mort à l'esclavage ! Comme il y a longtemps !!

Nous devons avoir bien changé depuis, puisque nous sommes presque tous esclaves aujourd'hui, et qu'il y a plus d'employés que d'habitants en Corse, si nous en croyons les chroniques et les *chiffres* ! et que, tous tant que nous sommes, nous fûmes peut-être vendus ou à vendre, soit pour un galon, soit pour un ruban, ou même pour la place la plus infime !

Eh bien, chers paysans Corses, chers bergers de nos monts dévastés par les incendies volontaires ou involontaires, votre vie de lutte et de labeur est cent fois plus belle, plus poétique et plus noble que celle d'agent de police (spécialité insulaire), de garde-chiourme (id.), ou d'employé subalterne de n'importe quoi !...

Reprenez donc votre ancienne fierté, servez le drapeau, puis, revenez au pays retrouver la paye, la chèvre, le mouton et le chien fidèle, et vive la petite patrie dans la grande !

J. DE PERETTI DELLA ROCCA.

Nice, 10 juillet 1909.

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

La propreté des Rues

Bastia, le 15 juillet 1909.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous publiez dans votre numéro de ce jour un compte-rendu de la dernière séance de la Commission sanitaire d'hygiène, et je vais avec plaisir qu'un certain nombre de questions que vous avez indiquées, à plusieurs reprises, dans votre estimable journal, sont en voie de recevoir une solution.

Voulez-vous me permettre d'appeler de nouveau votre bienveillante attention sur la question de l'enlèvement des ordures ménagères, question qui me paraît des plus importantes au point de vue de l'hygiène publique.... Il existe, paraît-il, un arrêté datant de l'année dernière et exigeant que les ordures soient enlevées avant 7 heures du matin.

Or, il arrive très fréquemment qu'à 9 heures du matin, nos principales rues ne sont pas encore débarrassées des immondices que les ménagères ont eu le soin de déposer le long des trottoirs.

Cette malpropreté des rues, en cette saison, ne constitue-t-elle pas un véritable danger pour la salubrité publique ? Telle est la question que je pose très respectueusement à la Commission sanitaire de l'arrondissement de Bastia.

Comptant sur votre obligeance, je vous prie de vouloir bien agréer, etc.

Un de vos lecteurs.

Nous sommes d'autant plus heureux de publier cette lettre qu'elle répond au vœu que nous formulions nous-même, il y a quelques jours. Si, comme on nous l'assure, l'arrêté du mois de juillet 1908 n'est pas applicable, l'autorité municipale devrait se préoccuper de réglementer à nouveau cette question, de manière à assurer la propreté de nos rues et la salubrité de la ville.

L'Enquête sur la Corse

Une commission extraparlementaire et interministérielle a fait en Corse un voyage de vingt-et-un jours. C'est, nous le savons, la durée fixe des cures thermales. Seulement, le malade à guérir n'est pas la commission voyageuse, mais la Corse, explorée par elle. Son rapporteur assure qu'elle nous revient avec des « choses vues » et, ajoute-t-il, « bien vues ». Souhaitons-le. Les impressions résumées par M. Delanney ne manquent point, en tous cas, de pittoresque, et l'on sent bien qu'il arrive du pays de Colomba. Pour peu, ses observations d'économiste se changeraient parfois en tableaux de paysagiste. Il nous fait entrevoir des silhouettes de bergers farouches qui laissent leurs troupeaux vaguer dans les cultures, les piétiner et les ravager, prêts à fuir dans le maquis ou à malmener le propriétaire, s'il se plaint. Là paraît en haut relief l'une des causes principales de la détresse agricole de la Corse : l'insécurité. Pour y remédier, M. Delanney propose diverses mesures, parmi lesquelles l'institution d'une police rurale d'Etat et le renforcement de certaines pénalités. On n'aurait garde, bien entendu, de décourager l'élevage, industrie préférée du paysan corse. Mais les délits du pâturage ou de dévastation des récoltes seraient punis de la confiscation des troupeaux. Un autre délit, qui n'est pas imputable, celui-là, aux gens du pays, mais dont la métropole doit faire son *mea culpa*, c'est le régime douanier imposé à l'Ile. Voudrait-on, de parti-pris, gêner le développement de ses relations avec la France continentale, on ne saurait mieux faire. Sans parler des formalités exigées en douane pour les produits de la Corse, avec autant de rigueur que si elle n'était pas un de nos départements, les droits que telles de ses marchandises doivent acquitter à l'importation, chez nous, sont si exhorbitants qu'ils équivalent à la prohibition. Aussi veut-on s'abstenir du moindre essai des industries qui auraient chance de prospérer là-bas, si leur débouché naturel en France ne leur était fermé. Voici, maintenant, qui relève des conditions physiques. Toute une partie de la Corse, la plaine orientale et les estuaires des cours d'eau, sont en proie à la malaria. Un projet de loi prévoit tout un ensemble de travaux pour l'assainissement de ces régions. Combien de mois ou d'années attendra-t-il ? Mais une autre contagion que celle qui force les paysans à quitter les plaines humides pour les villages haut perchés, une autre malaria, réveil en Corse, et n'est ce qu'on nomme ailleurs : maffia. Partout ou presque partout la vie politique, spécialement la vie communale en souffre cruellement. Un fait l'indiquera. Les communes qui jouissent là-bas de « finances saines » sont l'exception. Partout, ou presque, c'est le gaspillage, outre l'inégalité de l'impôt, au profit d'un parti ; c'est, dit M. Delanney, « le libre jeu des passions ». La commission propose d'y mettre fin par un contrôle d'Etat sur les finances communales. Imitation d'un système heureusement appliqué, paraît-il, en Sicile et en Sardaigne. Nous souhaiterions que cette mise en tutelle ne fût que provisoire.

(*Le Journal des Débats*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLMETO. — Le Tribunal de 1re instance de Sartène a, sur la requête de l'Administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites préalablement à l'envoi en possession de la succession de Monferini Dominique, décédé à Olmeto, le 7 février 1879.

SARTÈNE. — La mort inexorable vient de plonger dans le deuil la famille de M. Hector Durazzo, ancien membre du Conseil général, directeur de la pépinière.

Mlle Philomène Durazzo, sa fille, a été emportée par une de ces cruelles maladies devant lesquelles la science se déclare impuissante. Depuis longtemps le mal faisait son œuvre, mais il était vigoureusement combattu par les soins les plus prévenants. Tout le dévouement déployé autour de cette chère enfant a pu prolonger son existence, mais l'heure fatale était marquée. Cette belle demoiselle n'est endormie que pour l'Eternité, à vingt-trois ans.

Chrétienne, admirée par tous, elle était heureuse de vivre et l'avenir se présentait à elle tout souriant. L'excellente éducation qu'elle avait reçue en avait justifié une jeune fille

178 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

NOELLA !

XI

A LA RECHERCHE D'UNE FORTUNE SOCIALE

Elle avait accepté toutes les tyrannies ; elle s'était courbée sous toutes les fourches caudines, et c'était un phénomène admirable que cette victime du sort restât compatissante et douce aux autres. Pendant quelques jours, elle donna des conseils à son frère, et une après-midi, elle lui dit :

— Maintenant, je n'ai plus rien à vous apprendre. Venez demain à neuf heures, exactement... Vous verrez... Tout ira bien. Ce soir vous êtes libre !...

Spiridion s'en alla. C'était l'heure du dîner. Elle se rendit à l'hôtel de Chypre. La patronne l'accueillit avec sa complaisance ordinaire.

— Eh bien ! vous êtes contente, lui dit-elle. Vous avez trouvé une bonne place... mais il faudra vous tenir... Les beaux messieurs vont rôder de ce côté-là... Vous dînez avec nous ce soir ?...

— Oui, j'ai congé... mais demain, j'entre tout à fait à la maison...

— Vous vous y trouvez bien ?

— Trop heureuse d'y être.

— Le patron est bon pour vous !...

— Je le vois à peine.

— Vous nous reviendrez le dimanche ?

— Avec grand plaisir, je vous assure.

Si elle avait profité si aisément de la permission de son institutrice, c'était à cause d'un désir qui la ramenait à l'hôtel de Chypre, celui d'y retrouver les cochers ordinaires et en particulier son voisin de table, le clerc de Me Delacour. Il lui plaisait. Elle devinait en lui un fonds de bonté vraie, de probité, d'honneur, qui l'attirait. Dès le premier abord, elle l'avait jugé incapable d'une fausseté, d'une bassesse, d'une action mauvaise. Aussi ce fut avec une joie qu'elle n'essaya pas de dissimuler qu'elle le vit entrer à l'hôtel deux minutes après elle. Il l'aperçevant, il alla droit à elle, lui tendit la main en camarade et lui dit :

— Vrai ! Je n'espérais pas vous rencontrer ce soir. Par quel hasard ?

— On m'a donné ma soirée...

Elle soupira :

— Ce sera la dernière sans doute. Demain j'entre en fonctions.

— Vous êtes contente ?

— Je viens de le dire à madame Roque. Puisqu'il le faut !...

Il demanda avec défiance :

— Chez ce Bréchoux !.. Etes-vous sûre d'y rester longtemps ?

Elle fit un geste d'incertitude et murmura :

— Serais-je plus certaine de rester ailleurs ? Il faut bien commencer par quelque chose.

— Qu'y ferez-vous ?

— Vous le savez bien.

— Mannequin... Essayeuse ?

— Ce qu'on me commandera. Pour le moment, je ne suis pas lâche... Trop heureuse encore qu'on ait voulu m'y accepter.

On se mettait à table. Son couvert était mis près du clerc de Me Delacour. Dans le brouhaha des conversations, ils causèrent.

— Il paraît, dit-il, que vous êtes une véritable artiste, mademoiselle Espérance.

— Oh ! bien ordinaire... Comment le savez-vous ?

— Par le concierge toujours, qui ensorcelait M. Bertin. Pourtant il ne vous a entendue qu'une minute... Une fusée de notes... et puis plus rien...

— Je n'ai pas le cœur à la musique... Je suis en deuil...

— M. de Champuy prenait l'air à sa fenêtre. Il paraît qu'il a été émerveillé... C'est toujours M. Bertin qui parle... On sera vous apprendre !...

— Le peu que je sais !.. Il y a bien longtemps ... J'étais tout enfant...

Elle ne s'expliqua pas. Elle revit le passé, les jours tristes, sa vie errante, ses nuits sur la paille des granges... le froid autant, la faim parfois... L'avenir, que serait-il ? Vaudrait-il mieux pour elle ? Elle songea à ce patron qu'elle allait avoir, à ce maître, tantôt carnassier, tantôt brusque et impérieux, qui l'avait accueillie si singulièrement, quand sa lieutenante, madame Rachel, la grande sèche, brune, aux traits durs, aux yeux brillants comme deux braises, la renvoyait brutalement, avec une réponse qu'elle attendait en se présentant dans cette grande maison :

— Elle n'est pas faite pour les débutantes. Allez ailleurs !

Puis c'était mademoiselle Irma avec ses conseils énigmatiques, ses recommandations sur lesquelles elle insistait.

— Il faudra vous tenir sur vos gardes, faire preuve d'adresse, savoir vous défendre sans blesser les patrons... certains clients, des clientes même... On en voit de plus d'une sorte ici... C'est difficile... Vous verrez.

Bonne nature, cette Irma ! On arriva au rôti. La table est excellente à l'hôtel de Chypre. Les Roques sont de braves gens, tranquilles, considérés, larges d'ailleurs, amis de leurs intérêts, sachant manœuvrer, mais aussi âpres à la curée que certains crocodiles parisiens d'une insatiable voracité, honnêtes enfin, courtois et désireux de faire plaisir à leur clientèle. Aussi leur maison est toujours pleine. Jean Guénec demandait à sa blonde voisine :

— Vous n'avez pas d'appétit ce soir !

— Mais si.

Elle soupira :

— Seulement, je pense à beaucoup de choses...

— Lesquelles ?..

— Oh ! ce serait trop long et trop difficile à expliquer.

— Pourquoi vous a-t-on accepté si aisément chez ce Bréchoux ?

— Vous connaissez la maison ?

Jean Guénec déclara simplement :

— J'y suis allé une fois avec deux dames, la maîtresse et la femme de chambre... il y a quelques années.

— Avec votre mère ?

— Oui.

— C'est une cliente ?

Jean Guénec déclara simplement :

— Ma mère était avec sa maîtresse, la marquise d'Orville. C'est la marquise qui est la cliente de Bréchoux.

— Ah !

— Ma mère n'est qu'une simple femme de chambre. Elle est Bretonne et s'appelle Marie-Anne Guénec. C'est elle qui m'a donné son nom.

— Pourquoi ?

— Vous ne le devinez pas... Eh bien ! quand le dîner sera fini, nous ferons un tour aux Tuileries ou ailleurs et je vous expliquerai tout. J'ai une grande sympathie pour vous, mademoiselle Espérance, et cette sympathie se changerait aisément en une amitié très respectueuse, si vous vouliez !

(*A suivre*).

accomplie. La haute situation de sa famille dans l'arrondissement la faisait rechercher par tout de la société Sartenaise au milieu de laquelle elle brillait par sa modestie, son esprit et sa bonté.

La population entière s'est associée au deuil des familles Durazzo et Tavera, et s'est efforcée d'apporter quelque adoucissement à leur immense douleur par ses manifestations sympathiques et émues.

Nous offrons à l'inconsolable père et à tous ceux qui pleurent cette chère disparue l'expression de nos bien sincères regrets.

PIANA. — Le brigadier de gendarmerie Pons est nommé maréchal des logis à Piana.

LURI — La fête patronale de Saint-Pierre a été célébrée cette année avec grand éclat et elle a attiré dans nos murs une grande affluence d'étrangers.

Cette fête a charmante fait pour nous une occasion de constater que la commune de Luri est une des plus privilégiées de la Corse. En effet, sans rappeler sa situation dans un site merveilleux, elle possède, depuis plus de trente ans, une Société philharmonique qui par ses programmes si bien exécutés réserve à ses concitoyens d'agréables moments et fait pour notre beau pays la meilleure réclame.

Malgré ces avantages incontestables, le Conseil municipal de Luri, à une séance vraiment de majorité, a cru devoir supprimer, dans le but d'économiser, l'allocation annuelle de 400 fr. qu'il attribuait à cette Société musicale.

Un de nos honorables concitoyens, M. Tommaso Tomasi, qui assistait à cette délibération, offre de payer annuellement cette somme. Cet élan de générosité est d'un trop bel exemple pour que nous hésitions à l'imiter. Nous proposons donc de créer un comité de fêtes, avec une liste de membres honoraires qui par leur souscription contribueraient à assurer la prospérité de la Société philharmonique et la bonne renommée de notre commune. — F. ou M.

MUJATO. — Un témoignage de satisfaction a été accordé à M. Morati Florentin, commis de perception à Murato, pour le courageux dévouement dont il a fait preuve le 20 février 1909, en combattant un incendie.

CANARI. — M. Angelini, instituteur à Canari, a été définitivement reçu au concours du professorat des écoles normales, sciences, qui a eu lieu à Paris.

Cette nouvelle a été très bien accueillie par toute la population, sans la surprendre cependant, car chacun connaît le mérite réel de ce maître si dévoué et si zélé, et qui doit à son travail personnel seul ce succès que n'obtiennent ordinairement que des candidats qui ont passé par les écoles préparatoires.

Ce succès n'honore pas seulement M. Angelini, auquel nous adressons nos bien sincères félicitations, mais c'est tout le personnel primaire de l'île, et particulièrement le cours complémentaire de Bastia où ce jeune maître a préparé son admission à l'école normale.

QUENZA — Le Conseil d'Etat a rejeté diverses protestations contre les dernières élections municipales qui ont eu lieu à Quenza.

BRANDO. — Jeudi dernier la population de Brando, réunie dans l'église de Sainte-Marie, assistait, émue jusqu'aux larmes, au service funèbre qui y était fait pour le repos de l'âme du bien regretté Pasteur de cette paroisse, l'abbé A. L. de Corsi.

C'est M. Peretti, aumônier de La Vasina, qui, en qualité de doyen, a célébré la grand'messe, assisté de presque tous les prêtres du canton, lesquels ont tenu à rendre au confrère disparu leur tribut d'hommages et de prières.

M. l'abbé Morazzani, comme enfant de cette paroisse, a, dans un langage bien senti, tracé la vie apostolique du vénéré défunt et nous l'a montré sous son vrai jour de prêtre accompli, de bienfaiteur modeste et généreux, d'ami sincère et loyal.

La famille de Corsi a désiré se rendre à Brando pour joindre et unir ses larmes à celles des paroissiens éplorés de Sainte-Marie. — On l'elle a pu lire sur tous les visages attristés de quelle haute considération était entouré ce cher parent disparu et voir combien il était aimé de tous ses paroissiens.

Prier : cette haute manifestation de regrets et de larmes apportez quelques consolations aux familles de Corsi et Campana auxquelles nous renouvelons nos plus respectueux et sincères compliments de condoléance.

LES AGISSEMENTS de la Compagnie Fraissinet

Le Paquebot de Corse

Hier soir, à 6 heures, le paquebot de la Compagnie Fraissinet, attendu depuis jeudi après-midi à Toulon, n'était pas encore arrivé.

Ce retard anormal avait causé une très vive émotion, et nombre de voyageurs attendaient sur le quai Cronstadt, avec leurs bagages, depuis plus de 24 heures, à toutes les demandes de renseignements, le bureau de la Compagnie a répondu avec une regrettable mauvaise humeur qui n'était pas sans impressionner désagréablement les malheureux retenus à Toulon malgré eux et tenus dans l'ignorance absolue du moment où ils pourront enfin partir.

(Le Petit Var)

ECHOS DES FÊTES DE LA MUTUALITÉ

Dans l'énumération des personnes qui se trouvaient à la table d'honneur du grand banquet mutualiste, nous avons omis de citer les noms de M. Sabalini, président de la Société Sainte-Eugénie d'Ajaccio, et de M. Lottin, agent voyer en chef, vice-président de la même Société.

Nous sommes d'autant plus heureux de réparer cet oubli tout involontaire que nous trouvons aujourd'hui un en mesure de reproduire l'allocution prononcée par M. Sabalini au nom des mutualistes Ajaccéens :

Messieurs,

En ma qualité de président de la plus ancienne Société de Secours mutuels d'Ajaccio et du département, et à ce seul titre, je me permettrai de me faire l'interprète des délégations des divers groupements mutualistes Ajaccéens, pour dire à nos camarades de Bastia combien nous sommes touchés de la réception si affectueusement enthousiaste qu'ils ont faite à leurs camarades d'au-delà des monts. Si les Ajaccéens ont les apparences un peu ... rales, s'ils se montrent peu expansifs dans leurs relations, ils ne ressentent que plus vivement les marques de sympathie qu'on leur donne, surtout lorsqu'elles leur semblent spontanées.

Et quand, en rentrant chez nous, nous dirons à nos amis, à nos parents, de quels soins prévenants, de quelle sollicitude bienveillante nous avons été entourés pendant notre séjour à Bastia, si court, hélas ! nul doute que les liens d'amitié qui unissent déjà les deux villes sœurs de Bastia et d'Ajaccio, se resserreront encore davantage, et qu'un jour où Ajaccio sera appelée elle aussi à fêter avec la mutualité départementale, elle ne réserve à vos délégués un accueil aussi enthousiaste que celui que vous avez fait à vos enfants.

Je lève mon verre en l'honneur de la mutualité Bastiaise et de son distingué président, M. Ramelli.

Mutualistes Ajacciens,

Il est de notre devoir de porter aussi la santé d'un homme qui nous est cher à plus d'un titre, et qui fait tant d'honneur à sa ville natale : c'est celle de notre éminent concitoyen, M. Leca-Ramolino, premier président de la Cour d'appel de Bastia.

La fête de nuit

La fête de nuit donnée mercredi soir par le Comité des Fêtes de la Mutualité a brillamment réussi.

L'illumination de la Place Saint-Nicolas a été le clou de cette soirée. Le coup d'œil était féerique. Notre immense place ruisselait de lumières. D'un arbre à l'autre, tout le long des allées, couraient des ballons de couleur qui formaient une rampe lumineuse de plus bel effet. La décoration du kiosque a également été très remarquée. Il convient d'en féliciter les frères Pekle, décorateurs, qui ont fait preuve dans ces diverses illuminations d'un goût exquis.

A 10 heures, deux montgolfières lumineuses ont été lancées par les soins de M. Ch. Poggioli, qui fait de vraies merveilles en matière aérostatique. Ces ballons étaient munis de feux de bengale qui par un mécanisme spécial se sont tout à coup allumés à 300 mètres de hauteur. Toutes nos félicitations à l'intrépide commissaire général du Comité, M. Poggioli.

Durant toute la soirée l'*Orphéon Bastiais*, qui avait pris place sur le kiosque, a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Et la foule n'a pas ménagé ses applaudissements à l'excellent M. Botta et à ses dévoués élèves.

Pour clôturer cette belle fête un grand feu d'artifice a été tiré sur la jetée du Fango. Les superbes pyrotechnies disposées par M. Franceschi, artificier, ont fait l'admiration des innombrables spectateurs qui se tenaient sur la Place Saint Nicolas et sur les quais.

Nous nous réjouissons du brillant succès de cette soirée, et nous félicitons vivement les membres du Comité des Fêtes de la Mutualité qui par leurs belles initiatives ont su si dignement rehausser l'éclat de la fête nationale et procurer à notre population des réjouissances dont elle est depuis si longtemps privée.

La décoration de la Ville

Les monuments publics étaient richement parés. Certains groupements privés avaient tenu à honorer de commencer avec éclat l'anniversaire de la prise de la Bastille. Parmi ces derniers, le « Sporting Club Bastiais » se faisait remarquer par son bon goût et la splendeur de ses décors. Les collégiens et sociétaires qui tous à le lui prouver dans une fête intime qui réunissait leur mère tous les amis et ouvriers du dévouement de la 1re section, présidée par le sergent Sabounadière.

Après un délicieux et mouvementé repas au cours duquel la plus grande gaîté ne cessa de régner, le capitaine Andreani, de l'infanterie, prononça le petit discours suivant que caractérise à merveille les sentiments de sympathie de tous ses camarades pour le nouveau médaillé.

« Au nom de mes camarades qui m'ont fait confié le mandat, je viens vous offrir nos félicitations les plus sincères pour la glorieuse distinction dont vous avez été ce matin l'objet.

« Nous nous réjouissons tous, unanimement, de vous voir obtenir une récompense que vous avez méritée à tous les titres, après 24 ans environ de bons et loyaux services. N'avez-vous pas su concilier les rigueurs à établies du métier et la bienveillance qui sied à un supérieur digne de commander ? N'êtes vous pas pour tous vos subordonnés un véritable père de famille conseillant et qui met sa gloire à conseiller beaucoup plus qu'à punir ? Nul d'entre nous ne doute de vos sentiments paternels à notre égard, et c'est pourquoi je suis vraiment heureux de traduire aujourd'hui, assez mal mais sincèrement, notre admiration et notre respect.

« Jeunes également heureux de trouver une occasion, qui me permette de vous dire :

« Sergent ! des quelques bons souvenirs que nous garderons du service militaire, le vôtre sera l'un des meilleurs ! »

Le sergent Padovani remercia en termes émus le personnel de la section. Puis, on sabla le champagne à sa santé et en son honneur ; les chansons reprend de plus belle et la réunion se termina très tard, dans la soirée.

C'est là un modeste exemple de la franche camaraderie qui règne dans notre belle armée et des sentiments de confiance que nos soldats éprouvent pour leurs supérieurs. Aussi, sommes-nous heureux d'adresser nos plus sincères félicitations au sergent Padovani.

Comité des Fêtes de la Mutualité

MM. les Présidents de Société et Section de Bastia, ainsi que leurs délégués et MM. les Membres du Comité des Fêtes, sont priés de se réunir dimanche matin, à 10 heures et demie, dans le local de l'Assistance publique.

Ordre du jour : Reddition des comptes.

Le Président, L. RAMELLI.

AJACCIO

Distribution solennelle des prix culturaux

Dimanche prochain, 18 courant, aura lieu à la Préfecture de la Corse, salle du Conseil général, la distribution de la prime d'honneur, des prix culturaux et de spécialités de la Corse, sous la présidence d'honneur de M. le Préfet et la présidence effective de M. Battanchon, inspecteur de l'Agriculture de Largéon. A cette occasion, les lauréats de tous ordres recevront les objets d'art et médailles qui leur ont été attribués. Ils pourront également toucher à la même heure, leurs primes en argent. Cette distribution sera publique, et MM. les Fonctionnaires sont invités d'une façon toute spéciale, à bien vouloir en rehausser l'éclat, en y assistant.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 juillet 1909.

La semaine se termine de façon assez satisfaisante les cours étant soutenus dans l'ensemble malgré le manque d'affaires. Notre Rente est en légère reprise à 97.57. Sauf l'Extérieure en nouvelle baisse à 97.37, sur les nouvelles du Maroc, et le Serbe qui revient à 82.70, les Fonds Etrangers sont calmes : Turc 92.05, Russe libéré 98 frs. Les Etablissements de Crédit restent en excellentes tendances : Crédit Lyonnais 1.853, Crédit Foncier 757, Comptoir National d'Escompte 739, Société Générale 672.

Peu de changements dans les compartiments industriel et de transports mais que sur les titres supérieurs. Bon 1.870. Léger raffermissement des valeurs métallurgiques et de charbonnages russes.

Au comptant officiel on demande le Bec Azor à 753.

L'action privilégiée Industrie Houillère de la Ruhrs Bergbaumb s'avance à 672. La Société poursuit des négociations sur le point d'aboutir avec un gros acheteur de Russie. L'Etat ou une grande Cie de chemin de fer, pour la fourniture annuelle d'un très gros chiffre de briquettes : cette commande pourrait doubler les bénéfices.

En Banque le Laurium Grec est ferme à 56.50 ; tandis qu'en janvier on extrayait à 3 heures de minerai contient 487 fr. à la tonne ; cet mai, la production était de 742 tonnes et le prix de revient abaissé à 300 fr. Les superbes perspectives sont bien disposées par M. Franceschi, artificier, qui fait l'admiration des innombrables spectateurs qui se tenaient sur la Place Saint Nicolas et sur les quais.

Nous nous réjouissons du brillant succès de cette soirée, et nous félicitons vivement les membres du Comité des Fêtes de la Mutualité qui par leurs belles initiatives ont su si dignement rehausser l'éclat de la fête nationale et procurer à notre population des réjouissances dont elle est depuis si longtemps privée.

La décoration de la Ville

Les monuments publics étaient richement parés. Certains groupements privés avaient tenu à honorer de commencer avec éclat l'anniversaire de la prise de la Bastille. Parmi ces derniers, le « Sporting Club Bastiais » se faisait remarquer par son bon goût et la splendeur de ses décors. Les collégiens et sociétaires qui tous à le lui prouver dans une fête intime qui réunissait leur mère tous les amis et ouvriers du dévouement de la 1re section, présidée par le sergent Sabounadière.

Après un délicieux et mouvementé repas au cours duquel la plus grande gaîté ne cessa de régner, le capitaine Andreani, de l'infanterie, prononça le petit discours suivant que caractérise à merveille les sentiments de sympathie de tous ses camarades pour le nouveau médaillé.

« Au nom de mes camarades qui m'ont fait confié le mandat, je viens vous offrir nos félicitations les plus sincères pour la glorieuse distinction dont vous avez été ce matin l'objet.

« Nous nous réjouissons tous, unanimement, de vous voir obtenir une récompense que vous avez méritée à tous les titres, après 24 ans environ de bons et loyaux services. N'avez-vous pas su concilier les rigueurs à établies du métier et la bienveillance qui sied à un supérieur digne de commander ? N'êtes vous pas pour tous vos subordonnés un véritable père de famille conseillant et qui met sa gloire à conseiller beaucoup plus qu'à punir ? Nul d'entre nous ne doute de vos sentiments paternels à notre égard, et c'est pourquoi je suis vraiment heureux de traduire aujourd'hui, assez mal mais sincèrement, notre admiration et notre respect.

« Jeunes également heureux de trouver une occasion, qui me permette de vous dire :

« Sergent ! des quelques bons souvenirs que nous garderons du service militaire, le vôtre sera l'un des meilleurs ! »

Le sergent Padovani remercia en termes émus le personnel de la section. Puis, on sabla le champagne à sa santé et en son honneur ; les chansons reprend de plus belle et la réunion se termina très tard, dans la soirée.

C'est là un modeste exemple de la franche camaraderie qui règne dans notre belle armée et des sentiments de confiance que nos soldats éprouvent pour leurs supérieurs. Aussi, sommes-nous heureux d'adresser nos plus sincères félicitations au sergent Padovani.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 19° à midi 21°5. + à 6 heures du soir + 21°. Maxima + 25°. Minima + 18°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 767 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.

Mariage

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Eugénie Ghilini, la toute charmante fille de M. André Ghilini, capitaine au long-cours, et petite-fille et nièce de MM. Ghilini, les fabricants de pâtes, si avantageusement connus sur notre place, avec M. Joseph Graziani, garde principal de 1re classe de la garde indigène de l'Indo-Chine, son cousin.

Cette union, qui s'annonce sous de si heureux auspices, resserre davantage les liens de parenté qui existent déjà entre les deux familles.

Nous adressons aux jeunes fiancés nos meilleurs souhaits de bonheur et à leurs parents nos félicitations les plus sincères. — A.

Doctorat en médecine

Nous apprenons avec plaisir que M. Alfred Garros a subi avec succès les examens de quatrième année du doctorat en médecine devant la faculté de Bordeaux, et a obtenu la mention très bien et les félicitations du jury.

Le futur docteur est le fils de M. le Surveillant général du lycée de Bordeaux et le neveu de M. Massei, président du tribunal civil.

Nous joignons nos félicitations à celles de la Faculté.

La Mutualité

M. le ministre du Travail vient d'envoyer à M. le capitaine Confortini, du 100e d'infanterie, un brevet « de récompense honorifique » de la Mutualité. »

Examen de droit

M. Antonini a été admis à l'examen de licence en droit, 1re année, 2e partie, devant la faculté d'Aix ; M. Nicolai à subi de la 1re année, 2e partie ; et M. Farsetti, à subi de 3e année, 2e partie.

Carnet mondain

Les journaux de Lorraine annoncent la célébration, dans la belle église de Gorze, du mariage de Mme Dumont-Lautemier avec le marquis Antoine Pereire de Penta de Casteau, ancien officier, chevalier de la légion d'honneur.

Coupes de bois

Les adjudications des coupes de bois dans les forêts de l'Etat et des communes auront lieu, dans le département de la Corse, aux dat s ci-après : 30 août à Bastia, 1er septembre à Calvi, le 2 à Corte, le 4 à Ajaccio, le 9 à Sartene.

Groupe socialiste

Les membres du groupe du parti socialiste de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir samedi, à 8 heures et demie, rue de la Banque, 5.

La guérison radicale des Hernies

C'est toujours avec plaisir que nous faisons savoir à nos concitoyens l'arrivée à Bastia, du savant professeur Tausel père, de Paris, universellement connu pour le traitement et la guérison radicale des hernies, avec ou sans bandages, ni opérations. Ce distingué praticien recevra à Bastia les 22 et 23 juillet, à l'hôtel d'Europe (Colombani). A Corte, le 24, hôtel du Nord, et à Ajaccio, les 25 et 26 juillet, à l'hôtel Dauphin et des Gourmets.

A louer

Divers locaux situés dans l'ancienne Usine de Toga pouvant servir d'entrepôts de fourrages, marchandises diverses et écuries.

S'adresser à M. Pierre Battistini, Magasins Généraux, Bastia.

On demande

Un apprenti pâtissier, s'adresser « A la Boulonnière. »

Nouvelles Religieuses

ORATOIRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION. — La neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Anne, mère de la Très-Sainte Vierge, commencera samedi, 17 juillet.

La matin, messe à 9 heures ; Le Saint sera bien à 5 heures du soir.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

Toutes les personnes qui souffrent de : *Hernies, Descentes, Efforts*, etc., sans distinction de sexe ni d'âge, et quel que soit le traitement jusqu'ici employé, ont intérêt à lire la dernière Edition du « Traité de la Hernie, » dû au renommé spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE, 231, faubourg Saint-Martin, et qu'il ne fera un plaisir d'adresser franco sur demande à tous nos lecteurs.

Elles y trouveront une description magistrale des symptômes et des caractères de cette dangereuse infirmité, ainsi que l'explication raisonnée de son traitement, par le nouvel appareil herniaire inventé par M. A. CLAVERIE, et qui vient de recevoir l'approbation unanime des Sommités médicales et de toute la presse scientifique.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00391

BOURSE DE PARIS

	15 juillet	16 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien	97 65	97 85
de 3 0/0 amortis.	98.00	97.85

ex-coupon

MONTPELLIER

AFFAIRE SOUTH-NICROSI

Montpellier, 16 juillet.

Les débats de l'affaire South-Nicrosi ont continué aujourd'hui devant la Cour d'appel de Montpellier.

Me Perez, l'un des avocats de M. Nicrosi, demande le renvoi de l'affaire, après la décision de la Cour de Cassation sur le pourvoi du prévenu contre les arrêts de la Cour de Montpellier renvoyant l'affaire à huitaine et rejetant ses conclusions.

Mes Labori et S. de Caralla, chargés des intérêts des parties civiles, soutiennent que les pourvois ne sont pas suspensifs.

La Cour retient l'examen de l'affaire, malgré le pourvoi.

Tous les témoins sont entendus à cette audience.

L'affaire est ensuite renvoyée en continuation à demain pour la plaidoirie de Me S. de Caralla.

MORTE ASPHYXIÉE

Paris, 16 juillet.

Mme Benjamin Constant, veuve de l'illustre peintre, a été trouvée dans sa chambre ne donnant plus signe de vie.

De l'enquête faite par la justice, il ressort que Mme veuve Benjamin Constant est morte asphyxiée par le gaz.

EN GRÈCE

FORTES SECOUSSES DE TREMBLEMENT DE TERRE à Athènes

Cent Victimes

Athènes 16 juillet.

De fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties, la nuit dernière, à Athènes, et dans les villages environnants.

De nombreuses maisons ont été détruites.

On parle d'une centaine de morts; les blessés ne se comptent pas.

Des secours ont été promptement organisés.

Les populations sont terrorisées ; elles ont, en grande partie abandonné leurs demeures.

EN PERSE

La terreur révolutionnaire

LE SHAH SE REFUGIE A L'AMBASSADE DE RUSSIE

Téhéran 16 juillet.

La bataille continue dans les rues de Téhéran.

La ville se trouve aux mains des Révolutionnaires qui terrorisent les habitants.

Autour de la ville sont établies des bandes qui pillent et tuent.

Malgré l'arrivée du Sardar Mohazed avec ses troupes, le Shah Abdul-Azim a jugé prudent de se réfugier à l'ambassade de Russie.

CALAIS

La Course de l'air

HUBERT LATHAM attend le beau temps

Calais, 16 juillet.

Le vent continuant à souffler en tempête, Hubert Latham a été obligé de renoncer, aujourd'hui encore, à s'élancer avec son monoplan, de la falaise de Sangatte, et à piquer droit sur Douvres, pour franchir l'étape de 38 kilomètres qui sépare la côte de France de la côte d'Angleterre.

L'aéroplane est prêt pour ce premier vol d'essai, mais le temps ne l'est pas. Le vent balaye la côte, moutonne la mer, siffle dans les vallons. C'est un vent à ne pas mettre un aéroplane dehors !

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. CLÉMENTEL

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

L'Enquête sur la Marine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

25 députés assistent à la séance.

M. Lasies

député conservateur du Gers, proteste énergiquement contre une parole indigne de ses collègues.

« Voyez, dit-il, le Ministre de la Marine a l'air d'un Robinson Crusoé dans son île. »

M. Aldy

proteste contre le Syndicat des Grandes Sociétés, qui accaparent tous les travaux, mais qui ne s'appliquent pas dans la construction du matériel.

M. Dupourqué

prononce un long discours pour démontrer, documents en mains, que le mal dont souffre la marine est bien plus grave qu'on ne se le figure.

L'enquête parlementaire a d'ailleurs fait ressortir les grandes plaies qui rongent notre Marine.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Question Jaurès

Le député du Tarn adresse une question à M. Simyan, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes au sujet de la faveur accordée à la banque dirigée par M. Louis Dreyfus, député.

Les télégrammes envoyés par cette banque, où à l'adresse de cette banque jouissent d'un tour de faveur.

Pourquoi cette priorité ?

M. Simyan

monte à la tribune et ne nie pas les faits exposés par le leader du parti socialiste unifié.

Le Sous-secrétaire d'Etat aux postes déclare que la priorité dont jouissent les télégrammes de la banque Dreyfus, n'a d'autre but que de favoriser notre chère école commerciale.

M. Jaurès

réplique ; il trouve la réponse de M Simyan merveilleuse.

Le député du Tarn profite de cette occasion pour attaquer sévèrement l'administration des postes.

M. Barthou

monte, à son tour, à la tribune.

Il déclare que le fait signalé par M. Jaurès est exact et qu'il veillera à l'avenir, afin que des réclamations de ce genre ne se reproduisent plus.

L'incident est clos.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

M. Braud

député de la Charente-Inférieure, monte à la tribune, pour plaider la cause du port de Rochefort.

L'orateur démontre l'utilité du port de rochefort comme port de guerre.

M. Thomson

lui succède à la tribune.

L'ancien ministre de la marine tient à apporter les preuves que sa gestion ministérielle n'a donné lieu à aucune irrégularité.

VIF INCIDENT

Des propos très violents sont échangés entre M. Thomson et M. Jules Delahaye.

On parle même d'un envoi de témoins.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain matin.

SÉNAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Réorganisation de l'Artillerie

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, modifié par le Sénat, et adopté avec modifications par la Chambre des députés, ayant pour objet la réorganisation et l'augmentation de l'artillerie.

Le général Picquart

monte à la tribune, et, après avoir donné toutes les explications nécessaires, afin d'engager le Sénat à adopter le projet de loi, il dit qu'il a été voté par la Chambre des députés, il adresse un pressant appel à l'esprit de conciliation de la majorité républicaine.

Le ministre de la Guerre prie le Sénat de ne pas retarder davantage le vote d'une loi si nécessaire pour la défense nationale.

Le Vote

Le président met aux voix l'ensemble du projet de loi tel qu'il a été adopté par la Chambre des députés.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants . .	278
Majorité absolue . . .	437
Pour l'adoption . .	190
Contre.	82

Par 168 voix de majorité, le Sénat adopte le projet de loi relatif à l'augmentation de l'artillerie.

La suspension du monopole du pavillon

Le Sénat fixe à demain la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, concernant la suspension du monopole du pavillon.

La séance est levée à 5 heures 30.

GUAGNO-LES-BAINS

Ouverture de l'Etablissement Thermale

Réparations importantes aux Thermes et à l'Etablissement.

Rafraîchissement, même chambre et pension, prix : 6 f. 50 par jour. Arrangements pour famille DEMAS un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés hêtre aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car la région entoure des arômes de cette vaporeuse forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef saisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries pour mauvais couverts. — Cour spacieuse ombragée.

EAUX Thermales sulfo salines iodurées. Bains simples, de vapeur et douches, sortir conditionné des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage l'appréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatisme, maladies du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Oschio 370). Guérison radicale de la syphilis. Eaux reconstituantes et adoucissante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE DE CARREAUX HOURAGUES EN CIMENT unis et à dessins

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins : { Bastia, 7, Avenue Carnot. de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie

Francardo (Corse)

ATTESTATIONS

Monsieur Chardon,

Les tuiles plates que vous m'avez livrées l'année dernière ont servi à la couverture d'une Villa à Vizzavona. Elles ont parfaitement résisté aux gelées intenses de l'hiver dernier, mieux que les tuiles Marseillaises qui recouvrent la toiture de la station du Chemin de fer.

Vos tuiles peuvent rivaliser avec celles de Roanne (Loire) qui ont fait leurs preuves à Vizzavona, mais qui coûtent presque le double des vôtres.

Quant à vos briques, elles ne laissent rien à désirer.

J'éprouve une vraie satisfaction à vous adresser cette attestation, ainsi que mes meilleurs souhaits pour le succès de votre industrie qui mérite d'être encouragée.

Agréez, Monsieur Chardon, l'assurance de ma parfaite considération.

MINGALON,

Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Vizzavona, 11 juin 1909.

PLANTATIONS ET ROUMBORNS AGRICOLES Antillennes

RHUM GRANDS MORNES

GET'S OLD RHUM

PUR, AUTHENTIQUE, VIEUX

RHUM GRANDS MORNES

Finesse exquise, Parfum naturel, Goût sec Ariselaie.

Exiger les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.

Importation en cours Réservée par MM. GET Frères, Inventeurs de « PIPPERMINT. »

Maison Fondée en 1796

NAVIGAZIONE GENERALE ITALIANA

(Società riunite Florio e Rubattino)

L'itinéraire des services postaux hebdomadaires entre l'Italie, la Corse et la Sardaigne, a été modifié provisoirement à partir du 23 mai 1909, comme ci-après :

ALLER

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, le mercredi, à 9 heures soir. (1)

Départ de GÊNES pour LIVOURNE, touchant Spezia, le vendredi, à minuit. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA, le jeudi, à 11 h. matin. (1)

Départ de LIVOURNE pour BASTIA touchant l'île de Capraia, le Dimanche, à 10 heures matin. (1)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, le jeudi, à 7 h. soir (2)

Départ de BASTIA pour PORTO-TORRES, touchant la Maddalena, Santa-Teresa et Castelsardo, le dimanche, à 7 heures soir. (2)

RETOUR

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, le dimanche, à 5 heures soir. (1)

Départ de PORTO-TORRES pour BASTIA, touchant Castelsardo, Santa-Teresa et la Maddalena, le mercredi, à 7 heures 30 matin. (1)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, le lundi, à 9 heures matin. (2)

Départ de BASTIA pour LIVOURNE, touchant l'île de Capraia, le jeudi, à 7 heures matin. (2)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, le lundi, à 9 heures soir. (1)

Départ de LIVOURNE pour GÊNES, touchant Spezia, le vendredi, à 3 heures matin. (1)

(1) Heure de l'Europe centrale.

(2) Heure de Paris.

Pour tous renseignements, frêt et passages, s'adresser à l'Agence de la Compagnie, 1, rue du Nouveau-Port, Bastia

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERUCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Été en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

PRIX TRÈS RÉDUITS

Rayon spécial de chaussures de luxe de tout modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant.
L.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Le printemps l'AMARO est pour tout nouveau
Un produit excellent qui répond à tous,
J'estime le prix et choisis au lieu de Mie,
Car son excellente à tous il va plaire.

On DEMANDE MALADES

même réputés incurables. — PREMIERS APRÈS GUERISON.

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, rayons, pilules, appareils, etc., que nous nous pouvons chez soi. — Je traite les maladies organiques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

10 000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ans. — Références sérieuses. — EXPLICATION TOUJOURS.

Pour recevoir consultation gratuite avec guérison détaillée envoyer timbre au Comité Médical, Médecin Naturiste, 4 Rue Mogador, PARIS (9e)

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

DE PLUS EN PLUS FORT !!

N'achetez plus que

LE LIVRE ILLUSTRE à 65

Aujourd'hui paraît

L'Affaire de la rue du Temple par C. Guibrault.
Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65
centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Pour France contre 0 fr. 85 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Vieille-Bourse, PARIS (1er)

LES MALADIES DE LA FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser en plaindre, parce la pudeur d'une opération toujours dangereuse souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite

Celles-ci ont commencé par s'effrayer au moment des règles qui étaient si abondantes et trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été malades aux REINS (Névralgies, Crampes, Aigreurs, Vomissements), aux Migraines, aux Dents noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** guérit rapidement, mais à la condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de tout malaise. Il est bon de faire cure pendant les époques avec l'Hygiénitine des Dames (2 fr. le flacon).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE aux intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite, la Fibrome, les tourments autour de couches, les Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du retour d'âge, Congestion, Vapeurs, Étourdissements, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies 3 fr. 50 le flacon, 6 fr. 10 pour les 2 et Franco contre mandat poste 10 fr. 50 adressé Pharm. Dep. DUBOTTIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et renseignements gratis et franco)

JE DONNE 100.000 fr.

Chauvesi qui pourra prouver que la célèbre Revalescière du docteur Faure n'est pas supérieure à tous les autres aliments curatifs connus pour la guérison de la Dyspepsie, des Gastrites, des Entérites, des Gastralgies, des Constipations, des Hémorroïdes, des Diarrhées, des Vomissements, des Migraines, des Névralgies, des Anémies, des Chloroses, des Palpitations de cœur, des Insomnies, des Vertiges, des Bronchites, des Rhumes, des Grippes, des Toux, des Coqueluches, des Asthmes, des Phtisies, des Fièvres, des Convalescences, des Faiblesses de tempérament, des Epuisements, des Consomptions, des Scrofules, des Rachitismes, des Dartres, des Eczémas, des Boutons, des Démangeaisons, des Erysipèles, des Hydropisies, des Albuminuries, des Diabètes, des Coliques de plomb, des Coliques hépatiques, des Coliques néphrétiques, des Coliques utérines, des Coliques intestinales, des Coliques spasmodiques, des Coliques nerveuses, des Coliques de toutes sortes, des Maux de tête, des Maux de dents, des Maux de gorge, des Maux de poitrine, des Maux de reins, des Maux de ventre, des Maux de cœur, des Maux d'estomac, des Maux d'yeux, des Maux d'oreilles, des Maux de nez, des Maux de jambes, des Maux de bras, des Maux de pieds, des Maux de mains, des Maux de toutes sortes, des Maux de toutes espèces, des Maux de toutes natures, des Maux de toutes formes, des Maux de toutes couleurs, des Maux de toutes dimensions, des Maux de toutes grandeurs, des Maux de toutes tailles, des Maux de toutes longueurs, des Maux de toutes largeurs, des Maux de toutes hauteurs, des Maux de toutes profondeurs, des Maux de toutes épaisseurs, des Maux de toutes densités, des Maux de toutes pesanteurs, des Maux de toutes légèretés, des Maux de toutes transparences, des Maux de toutes opacités, des Maux de toutes réflexions, des Maux de toutes réfractions, des Maux de toutes dispersions, des Maux de toutes polarisations, des Maux de toutes interférences, des Maux de toutes diffractions, des Maux de toutes absorptions, des Maux de toutes émissions, des Maux de toutes vibrations, des Maux de toutes ondulations, des Maux de toutes propagations, des Maux de toutes vitesses, des Maux de toutes accélérations, des Maux de toutes forces, des Maux de toutes masses, des Maux de toutes inerties, des Maux de toutes quantités de mouvement, des Maux de toutes moments cinétiques, des Maux de toutes moments de forces, des Maux de toutes travaux, des Maux de toutes énergies, des Maux de toutes puissances, des Maux de toutes rendements, des Maux de toutes chaleurs, des Maux de toutes températures, des Maux de toutes entropies, des Maux de toutes états, des Maux de toutes transformations, des Maux de toutes cycles, des Maux de toutes machines thermiques, des Maux de toutes machines frigorifiques, des Maux de toutes machines à vapeur, des Maux de toutes machines à gaz, des Maux de toutes machines à pétrole, des Maux de toutes machines à air chaud, des Maux de toutes machines à air comprimé, des Maux de toutes machines à air liquide, des Maux de toutes machines à hydrogène, des Maux de toutes machines à oxygène, des Maux de toutes machines à azote, des Maux de toutes machines à hélium, des Maux de toutes machines à néon, des Maux de toutes machines à argon, des Maux de toutes machines à krypton, des Maux de toutes machines à xénon, des Maux de toutes machines à radon, des Maux de toutes machines à fluor, des Maux de toutes machines à chlore, des Maux de toutes machines à brome, des Maux de toutes machines à iode, des Maux de toutes machines à astate, des Maux de toutes machines à tennessine, des Maux de toutes machines à oganesson.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec cabriolet.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand évaporateur.
Appareils rectifiés.
Charrues,
Faucilles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication d'horticole rendement, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et rapidement tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Tous hôteliers, chefs et ouvriers, commerçants, de tous les MÉTIERS & SERVICES des Cies de navigation, Chemins de fer, Automobiles, Télégraphes, Compagnies, etc., trouveront l'Indicateur officiel de la CORSE.

Une CARTE SPÉCIALE dont les monuments historiques et très abondante fait valoir la description et la visite.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignent en particularités utiles à connaître de notre département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une brève description des localités où une commerçants, administratifs et religieux, etc., etc.

Cet indicateur, perfectionné à chaque édition (immédiate), est vraiment compter sur lequel on rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT

et aux Bureaux de ce Journal, 5, Bd du Palais, Bastia

BOUCHER CABINET PRÉCÉDÉ

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

du 1er Ordre

DENTS & DENTIERS

(Système perfectionné)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS

sans douleur

Bd Paoli, 15, au 1er

Maison Bonnaldi

NAPHTACYCLE

Essence Spéciale pour Automobiles

GRANDE ÉCONOMIE

L'essayer c'est l'adopter

Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses

Huiles et GRAISSES pour Autos

Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 496 — DIMANCHE 18 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont perçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	30 fr.	1 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	1 fr.	2 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	1 2 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

OG392

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE MARSEILLE

LE RELÈVEMENT DE LA CORSE

SIMPLE CONSTATATION

A l'heure où les journaux du Continent adressent aux pouvoirs publics un pressant appel en faveur de notre département, il ne semble pas hors de propos de mentionner les manifestations d'initiative qui se produisent dans l'Ile et qui peuvent avoir pour l'avenir de la Corse les plus heureuses conséquences. A cet égard, la fête mutualiste de dimanche dernier mérite de retenir l'attention de tous ceux qui suivent avec intérêt la lente évolution des mœurs de notre malheureux pays.

Indépendamment des précieux résultats qu'elle put avoir au point de vue de la diffusion des idées de prévoyance sociale, cette fête apparaît comme une véritable fédération des groupements et des sociétés de la Corse, constituant ainsi un acheminement vers une politique d'union et de concorde uniquement dictée par l'intérêt général.

L'entente qui règne dans les rangs des mutualistes devrait servir d'exemple aux autres groupements de l'Ile. Quand il s'agit de travailler à la rénovation matérielle et morale d'un pays, il est nécessaire que les questions de personnes ou de rivalité locale disparaissent pour faire place à un seul et même sentiment d'action collective, c'est à dire d'action patriotique. Il est pénible d'être obligé d'insister sur des vérités aussi élémentaires, et pourtant, dans notre pays de Corse si divisé, si déchiré par les querelles de partis, par les jalousies et les haines politiques, il est plus que jamais nécessaire d'affirmer la puissance bienfaisante de l'esprit d'association, seul capable de réveiller et de mettre en œuvre les forces vives du pays.

Tout mouvement dans ce sens devrait être encouragé.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi dans notre pauvre Corse, et dimanche dernier, nous avons constaté une fois de plus l'indifférence coupable dont font preuve nos représentants à l'égard de leur département. Un seul d'entre eux, le Député de Bastia avait répondu à l'appel des mutualistes de l'île. Quant aux autres, on a vainement attendu de leur part un mot d'excuse ou de regret.

A quoi bon se gêner ! Ne sommes-nous pas en Corse, et dès lors, peut-on admettre que, dans un tel pays, il puisse y avoir des réunions, des banquets, des manifestations collectives semblables à celles des autres départements ! Décidément, les gens qui osent le croire ne connaissent pas la Corse et l'on aurait bien tort de prêter la moindre foi à leurs spécieux récits !

C'est sans doute à la suite des renseignements qui lui ont été donnés que le Gouvernement s'est aussi peu soucié de la Mutualité en Corse. Compter sur la présence d'un ministre eut été chimérique, mais on pouvait au moins nous envoyer un représentant direct du Gouvernement, Chef du personnel, Directeur de la Mutualité ou autre... Il n'en a rien été, et au dernier moment, le Chef de l'Administration en Corse, qui avait accepté la présidence de la fête, s'est lui-même excusé !...

Malgré cette attitude des pouvoirs publics, le Comité s'est ressaisi et a courageusement triomphé de toutes les difficultés.

En dépit de l'indifférence de ces messieurs, la fête de dimanche a brillamment réussi. Voilà ce qu'il faut affirmer, et cela prouve bien que l'initiative privée peut donner d'excellents résultats quand elle se manifeste en dehors de toute considération politique et de toute idée de rivalité locale.

Et puisque nous parlons d'initiative privée, qu'il nous soit permis de dire ici combien tous les Corses soucieux de l'avenir de leur pays, ont été touchés du dévouement d'un homme qui, lorsqu'on a fait appel à ses sentiments de confraternité, n'a pas hésité à sacrifier ses obligations professionnelles pour venir apporter, à ses camarades de Corse, le précieux appui de sa parole éloquente et généreuse : cet homme a été M. Laurelle, avocat à Nice, membre du Conseil supérieur de la Mutualité. Il est bon d'admirer de tels gestes et d'en dégager tous les enseignements qu'ils comportent. Ils contiennent à l'égard de nos hommes politiques une sévère leçon dont nul en Corse ne peut méconnaître la haute signification...

Si regrettable que la chose paraisse, l'erreur de nos représentants est de ne pas comprendre qu'il est de toute nécessité de travailler à la rénovation morale de notre pays. L'origine de tous les maux dont nous souffrons est dans nos mœurs politiques et sociales et tant qu'une transformation profonde ne se sera pas produite sur ce point, nous parlerons en vain de relèvement de la Corse.

Du moment que nos élus s'obstinent à faire la sourde oreille, nous nous verrons obligés de nous passer de leur appui, mais cela ne nous empêchera pas de travailler plus résolument que jamais à l'œuvre de régénération morale qui vient d'être entreprise pour le plus grand bien de notre chère Corse, si négligée par les pouvoirs publics et si oubliée de ses enfants...

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 18 juillet, à 8 h. 1/2

Le Grognard, allégé,	E. Parès.
L'Ami Fritz,	Mascagni.
Estia, valse roumaine,	Kosnek.
La Bohème,	Puccini.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Rédempteur.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 05 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Vincent de Paul.

17 JUILLET

SA REVANCHE

CONTE DU DIMANCHE)

Ce soir-là, le soleil solitaire de ses rayons de feu les nuages amoncelés à l'horizon. Une vapeur blanche, une buée fine flottaient sur les champs.

A gauche, au loin, les ombres des travailleurs s'abaissaient et se relevaient méthodiquement, ruant la terre d'un geste continu, tandis qu'à droite la plaine s'élargissait, pareille à une immense mer enveloppée de brume où de rares carènes semblaient des bateaux glissant au large.

Vers sept heures tout s'apaisa.

Sur la campagne plane un répit s'épandait. Des bruits venus de très loin se mêlaient au bourdonnement des insectes ; quelques corbeaux décrivaient de longs festons dans le ciel et s'abattaient tous ensemble sur les champs, piquant les fonds de leurs grands becs.

Pourtant, plusieurs paysans attardés restaient encore dans les prés silencieux, appuyés aux manches des faux, se raillant [illegible].

Parmi ceux-là deux femmes causaient avec animation.

La plus jeune s'informait :

— A quelle heure donc dînes-t-on au château ?

— Tard, répondit Françoise, une paysanne belle encore, quoique approchant de la quarantaine.

Et tout de suite, sans attendre une autre question, elle ajouta :

— J'ai oublié bien du dire... ce que je veux, vois-tu, c'est de pouvoir, dès demain matin, avant l'arrivée des invités, embrasser une dernière fois ma petite.

— Tu couches là-bas, alors ?

— Oui, c'est plus sûr... Ah ! Jenny, j'peux pas croire que d'ici pas seulement 24 heures, ce sera fini... notre demoiselle partira... elle s'appellera madame la comtesse... on ne la verra que rarement... elle ne pensera plus à sa vieille Françoise.

Cette que l'on venait d'appeler Jenny hésita un instant, puis, emportée par la curiosité, elle lança :

— Et la mère de mademoiselle, qu'est-elle devenue ?

Françoise, le cœur haltant, fit un geste de contrariété ; elle regrettait sa compagne d'un air inquiet et semblait embarrassée.

Par contenance elle releva le coin de son tablier, et tout en le roulant nerveusement, elle dit :

— Ne parlons jamais de ma sœur de lait, cela me fait trop de chagrin.

Sur ces mots, les deux femmes se séparèrent, et Françoise s'achemina d'un pas lent, toute pensive, vers la jolie villa de M. Trévoille, baptisée dans le pays du nom pompeux de château des Etangs. Le silence était retombé, un silence pesant que l'approche du petit bois qu'il fallait traverser pour arriver au château rendait plus impressionnant encore.

***

A présent, dans le lent abaissement du soir, le cœur de Françoise se serrait. Sa pensée s'estompait ainsi que le contour même de tout ce qui l'entourait.

Elle songeait aux chagrins qui avaient endeuillé la riante maison ; elle se revoyait habitant le château au moment de la naissance de la petite... Elle revoyait surtout sa sœur de lait aux heures de leur enfance, à l'époque où ni l'une ni l'autre ne songeait à se marier.

Et voici qu'à deux pas d'elle, appuyée contre un tronc d'arbre, elle l'apercevait. Elle devinait la ligne des épaules, le jeu des cheveux s'échappant de la nuque ; elle reconnaissait l'allure si fine, si élégante de celle qu'elle n'avait pas vue [illegible] ans.

Cependant, dans la nuit accrue, l'immobilité grandissait sa taille.

Était-ce bien elle ?

Mais Mme Trévoille parut s'éveiller d'un songe. Un moment son regard vacilla, et comme si la montée de son rêve la forçait à marcher, elle partit sans attendre Françoise.

Cette dernière la rejoignit :

— Où va-t-il, demanda-t-elle sans autre préambule ?

— Là-bas.

— Là-bas, répéta Françoise.

Elle ne savait pas ce que sa sœur de lait venait faire dans ces parages à cette heure tardive, juste la veille du mariage de sa fille, mais elle avait peur.

— Ma pauvre vieille, dit-elle... ma pauvre vieille...

Elle lui passa le bras autour du cou et la tint serrée contre elle. Elles restaient enla-

---

129 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Le Testament Volé

par HENRI BERESSE

DEUXIÈME PARTIE

XVIII

UN BRAS POUR TOUR LANDRY

Il regarda la jeune fille. Ses yeux se mouillèrent. Il sanglota.

— Comme tu es belle ! fit-il.

Il baisa la jeune fille sur le front.

— Cher ange !

Thérèse était profondément émue. L'Albinos faisait une grimace affreuse de plus haut comique pour ne pas pleurer, lui... un homme !

— Qu'avez-vous donc, monsieur Etienne ? lui demanda la jeune fille.

— Rien, mam'zelle, répondit-il ; c'est cette redingote qui me gêne dans les entournures. Il faut le temps de s'y faire.

— Ecoutez-moi !... dit Thérèse en s'adressant à Landry et à l'Albinos... Je veux vous demander un service à vous, mes deux amis !...

— Je sais l'ami d'une millionnaire, dit l'Albinos en riant. Mince, alors ? Attendez que je me pousse du col ! Qu'est-ce qui aurait jamais dit ça ? Moi, l'Albinos, l'ami d'une millionnaire, l'ami d'une millionnaire ! C'est un vrai conte de fées ! Mais de quoi service s'agit-il, mam'zelle Thérèse ? Pour ma part, je suis tout à vous, et vous le savez bien !.. Demandez donc !.. Faites-vous servir !

Et, se tournant vers l'ordonnance, qui avait accouru :

— Eh bien ! voilà la chose, dit Thérèse en riant des facéties du Parisien : j'ai réclamé vos services de témoins.

Les deux hommes firent un mouvement.

— Moi ! dit l'Albinos.

— Moi ! fit Landry.

— Eh bien, quoi ? J'ai compté sur vous. Est-ce que vous refusez ? dit Thérèse.

— Nous pas !... Ah ! mais non pas, s'il vous plaît ! répondit l'Albinos... Etre votre témoin... c'est beaucoup d'honneur que vous faites à un pauvre diable tel que moi, mam'zelle Thérèse !.. Mais, sacrebleu ! puisque vous me le faites, je le prends... tonnerre !.. et j'en suis crânement fier, allez !

— Et toi ? demanda Thérèse à Landry, toi, tu refuses, alors !

— Moi ! dit brièvement le brisquart devenu subitement grave, je ne refuse pas... mais... c'est impossible, mon enfant !...

— Pourquoi donc ?...

— Pourquoi !

Le vieux s'assit.

— Oui, pourquoi ?... répéta Thérèse... qui savait fort bien ce que le vieux allait répondre.

— Hélas !... Tu sais bien que j'ai été condamné ! Tu sais bien que je suis un forçat libéré !... Je ne peux pas être témoin !... Ah ! autrefois, oui... Autre affaire !... Quand j'étais un homme comme les autres, quand j'avais... là...

Il se leva... montra sa poitrine... et sanglota derechef... cette fois de manière déchirante...

— Landry ! reprit alors Thérèse, voulez-vous me faire plaisir ?

— Si c'est possible, oui ! Tu sais bien que je n'ai rien à te refuser...

— Eh bien alors, mon bon papa Landry, comme je le disais autrefois... fermez les yeux.

— Tu veux que je ferme les yeux ? demanda le brisquart stupéfait.

— Oui, je le veux !

— Pourquoi faire ? Je ne comprends pas ; qu'est-ce que ça signifie ?

— Chut !

— C'est dit !

— Promets, maintenant, que tu ne les ouvriras, les pauvres yeux qui ont tant pleuré sur moi, promets que tu ne les ouvriras que lorsque je te le dirai ?

— Je te le promets, fit Landry, mais ton caprice est étrange !

— N'importe ! Est-ce dit ?

— C'est dit !

Le brisquart ferma les yeux... Alors, l'Albinos, qui connaissait le but de la jeune fille, sur un signe d'elle..., défit lentement le paquet assez volumineux qu'il avait apporté... Il en tira une redingote qu'il passa à Landry, après lui avoir enlevé la houppelande qu'il portait... Le bonhomme se laissa faire, quelque grande que fût sa surprise, et tint, scrupuleusement, la promesse qu'il avait fait à la jeune fille de garder les yeux fermés. Enfin, Thérèse, avec une joie enfantine, dit tout bas à Landry :

— Sois-moi ! Elle lui donna la main. Le brisquart se laissa conduire dans la chambre de Thérèse, qui s'arrêta bientôt devant une grande glace où le brisquart pouvait se voir de la tête aux pieds.

— Là ! dit la jeune fille, ouvre les yeux maintenant... et regarde-toi dans la glace !

Landry obéit. Il se vit alors vêtu d'une redingote sur le revers de laquelle s'étalaient, suspendues à des rubans, la croix de la Légion d'honneur, la médaille militaire et la médaille d'Italie. Le vieillard chancela.

— Thérèse ! fit-il d'une voix rauque, étouffée, Thérèse ! c'est un sacrilège ! Pas de croix sur la poitrine d'un forçat !

Et il fit un mouvement de la main pour arracher ses décorations. Mais la jeune fille l'arrêta et lui dit solennellement :

— Landry Lamarche, reconnu non coupable des crimes dont il avait été faussement accusé, est réhabilité ainsi que le prouvent ces papiers ! Landry Lamarche, par décret, a été remis en possession de ses titres et de tous ses droits ! Regarde, c'est écrit ! c'est signé !

A ces mots, Landry s'affaissa ; mais, sous un long baiser que lui donna Thérèse, il se releva, passa la main sur son front, redressa sa haute taille, et rendit son baiser à la jeune fille.

— Partons, dit-il... je serai ton témoin.

Une heure après, le maire d'Angerville, au milieu d'une foule relativement considérable, mariait Thérèse et Toussaint Everard. Les deux témoins de Thérèse, appelés par le maire durent signer. Le Parisien écrivit d'une grosse écriture : « Etienne, dit l'Albinos. » Landry prit la plume à son tour et signa : « Landry Lamarche. » Puis, il tendit la plume à Thérèse :

— Petite, lui dit-il d'une voix forte... Je ne sais que signer mon nom, c'est fait ! Mais toi, qui a de l'instruction, ajoute, je te prie, au bas de ma signature : « Chevalier de la Légion d'honneur ! » Ça me fera plaisir.

. . . . . .

Trois mois après, la vieille Marion mourut. On trouva chez elle une lettre adressée à l'Albinos. Cette lettre, qu'Etienne ne montra jamais à personne, était ainsi conçue :

« Après notre rencontre au cimetière, sur la tombe de Benoîte Everard je t'ai fait connaître les secrets du passé. Tu as voulu vivre près de ton frère ; tu as tenu la promesse que tu m'avais faite de ne rien lui ré-

cées, ne pouvant s'arracher l'une à l'autre. Elles ne parlaient pas, mais le cri de leur douleur montait en elles.

— Tu veux la revoir, demanda Françoise ?

Madame Trévoulle essaya un douloureux sourire :

— A quoi bon... elle ne m'a jamais aimée.

Elle restait immobilisée, les paupières battantes. Son angoisse et sa rancune se devinaient si fortes dans cette pénombre, dans cet isolement, qu'un vertige s'emparait de la paysanne. Elle semblait petite, elle aussi, en des pensées dont elle subissait l'obscure attirance.

La voix de sa sœur de lait secoua cet étourdissement.

— Comment ne suis-je pas morte sous l'abominable injure qui m'a été faite... pourquoi n'ai-je pas résolu cette question de justice unique qui m'a jetée hors de mon foyer... qui m'a arrachée du cœur de ma fille... qui m'a condamnée à vivre dans la douleur... pourquoi ?... Te l'es-tu demandé, Françoise ?

— Non, tu ne pouvais pas deviner ma torture, reprit-elle plus sourdement ; tu ignores les colères qui battent le crâne, les étoiles qui vous brûlent les membres et vous laissent meurtrie jusqu'au jour où l'on se relève soutenue par une idée fixe... par une résolution qui entre dans votre chair, s'enracine dans votre cœur, y demeure jusqu'à l'heure de la délivrance.

— Cette heure est arrivée, reprit Madame Trévoulle, farouche... Regarde l'enveloppe que je tiens à la main. Sais-tu ce qu'elle contient ? C'est une lettre intime écrite par mon mari, signée par lui, adressée à celui que j'ai suivi et auquel il me livrait hautement.

Elle me jouait et déshonorait M. Trévoulle. Je veux la faire lire à ma fille, je la lui apporte..., ce sera ma vengeance.

La nuit les enveloppait maintenant. Autour d'elles, les grands chênes, aux troncs puissants, tordaient leurs branches lourdes au-dessus de leurs têtes.

Aucun autre bruit ne traversait la campagne immobile. On n'entendait rien que le glissement de leurs pas sur la mousse.

Françoise ne questionnait plus sa sœur de lait. Elle en savait trop. Elle cherchait simplement, dans son cœur honnête, le moyen de l'apaiser et d'éviter ainsi à sa petite fille une révélation.

Soudain, derrière une haie, à deux pas, un bruit de baisers se fit entendre. On parlait très bas, c'était un murmure charmant d'où les mots s'élevaient de « maman » revenait souvent et s'élevait comme une prière.

Mme Trévoulle, défaillante, s'arrêta, reconnaissant la voix de sa fille. Elle entendait ses supplications, elle comprenait que son souvenir était resté pur, inaltérable.

Ainsi donc elle s'était trompée. Son enfant l'aimait et souffrait de sa disparition. C'était vers elle que se portait sa tendresse à cette heure sourianto de jeunesse, d'amour et d'espérance.

Alors, prête à s'élancer, ne songeant déjà plus à sa vengeance, elle étendit les deux bras.

La lettre glissa de ses doigts, ne toucha pas le sol et resta accrochée au buisson. Elle y demeura déchirée, les feuilles écartées comme les ailes pendantes d'un oiseau mort.

Félicien NACLA.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 juillet 1900.

Sans s'occuper des nouvelles extérieures, le marché est très bien disposé aujourd'hui

---

vêler Marcel. Que Toussaint ne sache rien, jamais. A quoi bon lui donner un chagrin ? Tu voulais connaître le nom de ton père et venger, par lui, ta pauvre mère ; pour éviter le scandale qui ne serait produit et qui aurait pu éclairer Toussaint, je t'ai dit que je ne connaissais pas le nom du séducteur de la pauvre Benoîte, je t'ai trompé ; je peux tout te révéler, à présent, toujours à la condition que Toussaint ne saura rien. Benoîte a dit un jour à l'homme qui fut cause de tous les malheurs des Everard : « Dieu me vengera de vous. » Elle ne croyait pas que Dieu le chargerait de sa vengeance, toi, son fils ; cela est arrivé, pourtant ! C'est lui qui es fait connaître tous les crimes de Maquart. Or, sache que cet homme fut le séducteur de Benoîte ; c'est lui qui t'a enlevé tout petit aux baisers de ta mère. Oui, Maquart était ton père ! Je devais te faire cette révélation. Songe que tu m'as juré de ne rien dire jamais à Toussaint. »

— Je serai muet comme une carpe ! dit l'Africain. Ah ! Maquart était mon père ! Eh bien ! je ne me vanterai jamais de cette parenté-là, par exemple !

FIN.

et en reprise à peu près générale. La Rente Française se retrouve à 97.87 ; les Caisses ont acheté 57.000 frs de rente au comptant. Les Fonds Etrangers se sont ralliés : le 1/2 0/0 l'Extérieur à 97.72. Le Turc reprend à 93.15, le Serbe à 81.80 et l'Italien à 101. Fermeté des séries russes. Les Sociétés de Crédit en excellente tendance : Crédit Foncier 760, Crédit Lyonnais 1.252, Comptoir National d'Escompte 744, Société Générale 673.

L'obligation Ville de Kiolo (Japon) 5 0/0 cotée aujourd'hui pour la 1re fois a été demandée à 495 et 496.

Les valeurs industrielles sont calmes. Suez à 7 1/2. Le groupe de traction est en reprise. Nouveau recul des charbonnages russes. Les Tubes européens sont en plus-value : Rio 1.891.

En Banque, l'Ouest Africain Français est en nouveau progrès, l'action à 611 et la part à 240. L'action Mines de Meria se tient bien à 405 frs.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia est très ferme à 467.

Les obligations 5 0/0 or très hypothéqué du chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay introduites aujourd'hui ont été l'objet de négociations suivies à 465.75. Cette Cie n'a pas créé ces titres pour construire son réseau, déjà en pleine exploitation, mais pour faire un prolongement très intéressant de 62 kilomètres.

Chemins Français stationnaires.

Comité des Fêtes de la Mutualité

MM. les Présidents de Société et Section de Bastia, ainsi que leurs délégués et MM. les Membres du Comité des Fêtes, sont priés de se réunir dimanche matin, à 10 heures et demie, dans le local de l'Assistance publique.

Ordre du jour : Reddition des comptes.

Le Président, L. RAMELLI.

CALVI

FÊTE NATIONALE

Ainsi que nous l'avions prévu, la fête du 14 juillet a été célébrée, cette année, avec plus d'éclat que les années précédentes, grâce à l'heureuse initiative d'un certain nombre de jeunes gens qui ont eu l'idée sublime d'offrir à la population calvaise des réjouissances publiques.

En effet, il y a quelques jours à peine, un comité civil et militaire, tout plein d'entrain et de beaux projets, s'était formé sous la présidence de M. Jeanneton, syndic, projet sé de l'inscription maritime, dans le but de secourir un peu la torpeur accoutumée de notre ville.

Les soins d'organiser la fête avaient été confiés à MM. Regazzacci, Paoli, sous-officier au 163e, Pasquinelli, sous-officier au 9e, Ordioni, employé à la sous-préfecture, Luciani, caissier à la recette des finances, et Bary, ex-sous-officier, qui nous ont préparé un programme alléchant. Aussi la population calvaise se pressait-elle nombreuse pour assister aux divers jeux.

Tous les membres du Comité, nous devons le dire au risque de blesser leur modestie, se sont montrés dignes d'éloges, et le succès a été complet.

Bien avant sept heures, les rues de la ville présentaient une animation extraordinaire. Un concours considérable de personnes venues de tous les coins de l'arrondissement prenait part à la fête.

La revue des troupes qui a été passée à huit heures du matin, sur le boulevard Général, par le capitaine Bartoli, ouvre la fête.

La « Colomba, » musique municipale, sous la direction du talentueux musicien M. Joseph Fondacci, ancien musicien de la flotte, a bien voulu prêter son gracieux concours. Inutile de dire que le concert militaire fait un grand succès, offert par M. Bartoli, capitaine au 163e, sur la place de la caserne, et présidé par MM. Ortoli, sous-préfet et Pasquinelli, maire, a redoublé la joie de toute la ville. Plusieurs militaires, entre autres les caporaux Castiè et Lotin et les soldats Laget, Rey et Campana, sans toutefois oublier le camarade Olivieri, se firent applaudir par les gentils minois.

Après le concert et pour clôturer les jeux les régates, sous la présidence de notre sympathique sous-préfet, ont très bien réussi.

A 8 heures, grande bataille de confetti et concert offert par la « Colomba ». La musique municipale a été très applaudie durant le concert. Aussi, peut-elle être fière de son premier pas.

A minuit, tout est fini. La cavalcade se sépare à regret en remettant au lendemain soir 15 août prochain pour être encore plus que jamais.

C'est donc avec raison que la fête du 14 juillet a eu un éclat tout particulier.

Nous remercions tous nos compliments aux serguents Regazzacci, Paoli et Pasquinelli pour leur louable initiative et le zèle qu'ils ont apporté dans la bonne réussite de ces fêtes, sans oublier MM. Jeannetton, Ordioni, Luciani et Bary qui ont bien voulu prêter leur dévoué concours en cette occasion.

JOB.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 18 juillet, à 8 h. et demie

Signal d'Orage, p. r.,	Brunet.
Barbier de Séville, ouv.,	Rossini.
Valaque, boléro,	Rouvenolle
Le Cid, fant.,	Massenet.
Valse d'Amour,	Bidegain.

Le Chef de Musique, TIBERI.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Le maire d'Ajaccio et son adjoint Simonpietri ont été poursuivis devant le Tribunal de Corte pour ne pas avoir tenu d'élection le 3 mai. La prévention reprochait également au maire d'avoir, le 7 juin suivant, jour où le collège électoral était de nouveau convoqué, admis au vote un sous-officier qui n'était pas porteur d'un congé régulier et dont le suffrage assura le succès de la majorité sortante.

Le Tribunal de Corte avait condamné le maire et l'adjoint à une amende.

L'affaire revenait hier devant la Cour, qui, après le réquisitoire de M. l'Avocat général et les plaidoiries de Mes Hyacinthe de Montera, pour la partie civile, et Moretti, pour les prévenus, a renvoyé à huitaine le prononcé de son jugement.

M. le conseiller Stefanini, présidait les débats de cette affaire.

La Cour a condamné par défaut le sieur Girolami à 6 mois de prison pour violences. Chose curieuse, le père du prévenu s'est présenté pour prier la Cour de vouloir bien excuser son fils qui ne pouvait, étant bandit, répondre à la citation qui lui avait été donnée.

La Cour, on le comprend, n'a guère goûté cette excuse.

X..., de Bisiochi, a été condamné à 40 jours de prison par le Tribunal de Corte, pour désobéissance calomnieuse. La Cour était par l'appel du prévenu saisie hier de l'affaire.

Le prévenu avait dénoncé le brigadier de gendarmerie. La fausseté des faits par lui allégués ne résultait que d'une enquête à laquelle il avait été procédé par le capitaine de gendarmerie.

M. l'Avocat général a demandé et obtenu de la Cour l'annulation du jugement de Corte, car la fausseté des faits contenus dans la dénonciation étant, pour que la juridiction correctionnelle pour statuer, résulte d'une instruction et non simplement d'une enquête administrative.

Le défenseur du prévenu, Me Valentini, s'était rallié aux conclusions du ministère public.

La Cour a annulé le jugement de Corte, évoqué le fond et renvoyé à statuer après qu'une information régulière aura été faite.

Tribunal Correctionnel

Deux jeunes gens de Luri, Salotti et Giovannelli, ont sur la grande route, entre 9 et 10 heures du soir, agressé un Italien, pour lui voler 50 sous.

Le Tribunal, retenant à l'encontre des prévenus les délits de violences, voies de fait et vol, a condamné Giovannelli à 5 mois de prison, et Salotti à 3 mois de la même peine. Salotti a obtenu le bénéfice de la loi de sursis.

Le bâtonnier de l'Ordre des avocats assistait les prévenus.

L'audience était présidée par la sympathique et distingué Président de notre Tribunal.

M. Costa, substitut du Procureur de la République, occupait le siège du ministère public.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SISCO. — Le 10 juillet dernier a été célébré dans notre commune le mariage de Mlle Antoinette Monti, professeur à Bastia, avec M. Vincent Rigiani, premier commis de douane à Sousse.

Également vêtue d'une riche toilette de satin blanc, la mariée a été conduite à l'autel par M. A. Ramelli, le sympathique fils de notre honorable conseiller général.

Les témoins de la mariée étaient : Mlle Antoinette Santoni, institutrice à Pietracorbara, et M. J.-sué Lazarini, son oncle. Ceux du marié étaient : M. Delpino, sous-officier d'administration, et M. Casano, négociant à Bastia.

M. David Damiani, maire de Sisco, a uni les jeunes époux et leur a présenté ses affectueuses félicitations.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Morazzani-Pietri qui a adressé aux jeunes mariés une touchante allocution.

Après la cérémonie religieuse un exquis déjeuner a réuni les invités chez Mme Monti qui, admirablement secondée par sa fille Mlle Antoinette Monti, s'est acquittée de ses fonctions de maîtresse de maison avec autant d'amabilité que de tact.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur. — *L'Avenir.*

LEVIE. — Nous apprenons avec une profonde tristesse le décès à Marseille, du jeune Don-Jacques Arrii, le frère cadet du distingué juge de paix de Levie.

Ce jeune homme, que la mort, dans ses habitudes le plus souvent sévères et extravagantes, avait attiré dans ses mailles depuis quelques années déjà, doit, peut-être, son triste sort et sa fin trop prématurée au surmenage qu'il s'était imposé pour la préparation de ses examens aux fins d'embrasser la carrière de l'Enregistrement et des Domaines.

Le jeune et infortuné Arrii avait brillamment enlevé son baccalauréat et le plus bel avenir semblait lui sourire, quand la destinée, hélas ! s'acharna cruellement contre lui.

La perte de ce garçon d'élite, appartenant à l'une des familles les plus marquantes de l'arrondissement de Sartène, a provoqué au milieu de toute la population Talianaise une explosion de regrets, et je me déclare impuissant à traduire ici fidèlement l'expression de la douleur publique dans le canton de Tallano, au sein duquel M. Léonce Arrii reçoit journellement les marques de sympathies les plus constantes et les plus solides.

Que M. Arrii et sa famille veuillent bien recevoir ici nos condoléances les plus émues.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 22.3. + à 6 heures du soir + 20°.4 Maxima + 25°. Minima + 18°.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 767 mm. à midi, 768 mm., 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

L'arrivée des Kilb is

Les excursionnistes de Piombino, auxquels se sont joints bon nombre d'Elbois, arriveront ce matin vers 9 heures.

Nous adressons à ces excursionnistes, au nombre de cinq cents environ, nos souhaits de bienvenue.

Acte de probité

M. Colombo, le coiffeur si avantageusement connu, a trouvé un billet de cent francs, et l'a remis à son propriétaire, un touriste anglais.

M. Colombo n'a voulu accepter aucune récompense.

Cet acte de probité de la part de M. Colombo ne nous étonne guère.

Nous adressons de même à notre excellent concitoyen nos bien chaleureuses félicitations.

Succession en déshérence

Le tribunal de première instance de Mascara a, sur la requête de l'administration des domaines, ordonné les publications et affiches prescrites préalablement à l'envoi en possession de la succession de M. Vittini Jean-André, géomètre, né à Bastia, domicilié à Saïda, y décédé le 24 décembre 1898, à l'âge de cinquante-six ans.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. P. Quilici, 10, boulevard du Palais.

Décès

On nous annonce de Sisco, la mort de Mme Madeleine Colona d'Istria, née Jame, épouse de M. le capitaine Colonna d'Istria, du 8e régiment de tirailleurs coloniaux, ravie à l'affection de siens par une bien cruelle maladie.

Etudes expérimentales

Ont été admis au certificat d'études Physiques, Chimiques et Naturelles, devant la faculté des sciences de Marseille, MM. Antonietti, mention bien ; Arrighi, Livrelli et Mlle Setta, mention assez bien ; Achilli, Lanichi, Grisoli, Natali, Rinieri, Tiberi, Tramini et Casanova, admis.

Nouvelles militaires

M. Lucca Joseph-Désiré, commis principal de 1re classe au service de l'artillerie à Toulon, est nommé au grade d'agent comptable de 2e classe, à Cherbourg.

Nouvelles mariti mes

Ont été embarqués : sur le *Jules-Ferry*, le 1er maître torpilleur Giudicelli ; sur le *Marsouin*, le 1er maître de manœuvre Poli.

Avis

MM. les sous-officiers, brigadiers et gendarmes en retraite, domiciliés à Bastia, sont priés de bien vouloir se réunir dimanche 18 courant, à 2 heures de l'après-midi, sur la place du Théâtre, pour s'entendre sur les démarches à faire en vue de l'unification de leurs retraites.

Il leur sera communiqué, à cet effet, des documents officiels et les revendications approuvées par 16 départements du continent.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru du Comte Gregorj, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

Avis

Les jardiniers et producteurs maraîchers réunis en assemblée ont fixé le prix de leur récolte d'ravoine à 18 fr. les cent kilos prise sur les lieux de production.

Rogis i, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Bonne occasion

Excellent vin de Suerta, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tacussel père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Bastia les 22 et 23 juillet, à l'Hôtel d'Europe, dit Colombani ; à Corte, le 24 juillet, Grand Hôtel du Nord ; et à Ajaccio, les 25 et 26 juillet, à l'Hôtel Dauphin et des Gourmets.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX

C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

Dépôt dans toutes les bonnes Maisons de Parfumerie et de Coiffure.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00393

BOURSE DE PARIS

	16 juillet — 17 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.85 — 97.50
Rentes de 3 0/0 amortis.	97.85 — 98.00
	ex-coupon

Nouvelles Militaires

Paris, 17 juillet.

M. Guy-Fajon, sous-lieutenant au 163e rég. d'infanterie, est promu au grade de lieutenant, et maintenu au corps.

PALMES ACADEMIQUES

Paris, 17 juillet.

M. Tamarisi, instituteur à Levie, est nommé officier d'Académie.

RETRAITE

Paris, 17 juillet.

M. Quilici, le dévoué gardien-chef de la Chambre des députés, vient de prendre sa retraite.

M. Quilici emporte, dans sa retraite, l'estime de tous les membres du Parlement et de la Presse parisienne.

MONTPELLIER

AFFAIRE SOUTH-NICROSI

Montpellier, 17 juillet.

La Cour d'appel de Montpellier a continué aujourd'hui l'examen de l'affaire South Nicrosi.

Toute l'audience de ce jour a été consacrée à la plaidoirie de Me S de Carafla, chargé des intérêts des frères South.

L'honorable défenseur discute longuement les faits ; il donne ensuite lecture de plusieurs lettres qui paraissent intéresser considérablement les membres de la Cour.

Me S. de Carafla demande, en terminant, une condamnation très sévère contre Nicrosi ; de forts dommages intérêts sont dûs à ses clients.

On remarque dans l'auditoire un très grand nombre de Corses.

GRANDMEETING en faveur de la Corse

Paris, 17 juillet.

Le Comité d'Initiative et de Défense des Intérêts généraux de la Corse, dont le siège social est 42, rue d'Argout, a organisé pour demain un grand meeting, qui aura lieu au Théâtre de la Renaissance.

Ce Comité s'est constitué dans le but de grouper les Corses dans une même idée de solidarité sociale, d'étudier la question économique intéressant la Corse, et de travailler par tous les moyens possibles au relèvement.

C'est ce même Comité, — et non « l'Union générale des Corses », ainsi que nous l'avions annoncé par erreur, — qui, organisa la grande réunion contradictoire du 5 juillet, dans la vaste salle de l'Hôtel des Sociétés Savantes.

EN PERSE

LA RÉVOLUTION

ABDICATION DU SHAH

Téhéran 17 juillet.

Afin de mettre un terme à cette agitation nationaliste qui dès de l'empire, le Roi des Rois a décidé d'abdiquer en faveur de son second fils, Ahmad-Reza.

Le Conseil national de l'Empire a tenu, la nuit dernière, une longue réunion à l'ambassade de Russie, où le Shah s'était réfugié, afin d'obtenir sa renonciation au trône.

La Régence

Le nouveau Shah de Perse étant à peine âgé de 11 ans, le Conseil national a nommé comme régent un chef de tribu.

Le Voyage du Président de la République AU HAVRE

Le Départ de Paris

Paris, 17 juillet.

Le Président de la République, accompagné de MM. Dasmergue, ministre de l'Instruction publique ; Barthou, ministre des Travaux publics ; Ramondou, secrétaire général de la Présidence ; trois officiers d'ordonnance ; Marc Varenne, chef du secrétariat particulier, est parti ce matin pour le Havre.

Le train présidentiel a quitté la gare Saint-Lazare à 7 heures 15, et est arrivé au Havre à 10 h. 15.

L'arrivée au Havre

M. Fallières a reçu à la gare les autorités maritimes, militaires et civiles, puis, malgré une pluie battante, le Chef de l'Etat a inauguré le quai d'Escale.

Les Félicitations de S. M. Edouard VII

Après cette inauguration le Président de la République, s'est rendu à la Sous-préfecture, où il a reçu l'envoyé du roi d'Angleterre.

Le contre-amiral Bush, accompagné du capitaine de vaisseau Savill, commandant le cuirassé *Jupiter*, a transmis à M. Fallières les félicitations de son souverain.

Le Président de la République a remis les insignes de Commandeur de la Légion d'honneur au contre-amiral Bush, et la croix d'officier au capitaine de vaisseau Savill.

Déjeuner de gala

A midi 30 a eu lieu le grand déjeuner offert au Président de la République par la Chambre de Commerce et la Municipalité, au Palais de la Bourse.

Visite des docks et du port

Après le déjeuner, M. Fallières a visité les docks, les entrepôts et le port.

Malgré une mer démontée, le Président de la République est monté à bord du paquebot *Lorraine*, de la Compagnie générale Transatlantique, quelques minutes avant son départ pour New-York.

La Revue Navale

A 5 heures 30, M. Fallières s'est embarqué sur le *Rafle* et passé en revue les bâtiments de l'escadre du Nord, commandés par le vice-amiral Jauréguiberry, et ceux de l'escadre de la Méditerranée, commandés par le vice-amiral de Jonquières.

UN ACCIDENT

Le canot-amiral

La mer était tellement démontée que le canot portant l'amiral Jauréguiberry faillit chavirer.

Mais, grâce au sang-froid et à l'habileté des marins qui le montaient, un bien grave accident a pu être évité.

Médaille d'argent

Paris, 17 juillet.

M. Raffalli, instituteur à Bastia, reçoit un rappel de Médaille d'argent.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. CLÉMENTEL

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

Le Vote personnel des Députés

Proposition Lasies

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi, présentée par M. Lasies, relative au vote personnel des députés.

Après une discussion des plus tapageuses, la proposition Lasies est mise aux voix et adoptée.

Contre-projet Breton

La Chambre passe ensuite à la discussion du contre-projet Breton établissant pour les députés une feuille de présence.

Ce contre projet donne lieu à une vive discussion.

Finalement la Chambre renvoie le contre-projet Breton à l'examen de la Commission du règlement de la Chambre.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cette après-midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les Quatre Contributions

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi relatif aux quatre contributions directes.

M. Paul Doumer, rapporteur général, développe les conclusions de son rapport.

Après les observations présentées par MM. Pelletan, le ministre des finances et le Garde-des-sceaux, le projet de loi est adopté.

Le Vote personnel des Députés

Contre-projet Breton

La Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif au vote personnel des Députés.

Le contre projet de M. Breton est approuvé par la Commission du règlement.

M. Marin

député progressiste de Meurthe-et-Moselle, propose d'ajouter la disposition suivante au contre projet Breton :

« Seront seuls valables, au moment du dépouillement du scrutin, les votes des députés ayant signé les feuilles de présence. »

M. Jules Roche

combat cette proposition.

M. Jean Jaurès

monte, à son tour, à la tribune pour engager la Chambre à repousser la disposition additionnelle, présentée par M. Marin au nom de la Commission de règlement.

Le Président

M. Brisson, lui-même, ne peut s'empêcher de s'écrier :

« Cette mesure serait indigne du Parlement français »

M. Lasies

monte à la tribune pour protester contre cette comédie de ses collègues qui votent telle proposition, la repoussent ensuite, la revotent, la renvoient à la commission, etc.

Les paroles du député du Gers provoquent un violent tumulte.

Le Vote

Motion Breton

Dès que le calme est rétabli, le président met aux voix la motion Breton, qui est adoptée.

Amendement Dumont

La Chambre adopte ensuite l'amendement Dumont, qui est ainsi conçu :

« Est réputé absent *sans congé* le député qui, pendant six séances consécutives, n'aura pas signé la feuille de présence. »

MM. Jaurès et Pelletan déclarent que ce vote manque de dignité.

La séance est ensuite levée et renvoyée à lundi.

SENAT

Présidence de M. DUBOST

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Vérifications des Pouvoirs

Le Sénat adopte sans discussion les conclusions du rapport du 2e bureau tendant à la validation de l'élection de M. Martinet.

M. Martinet est admis.

La Suspension du Monopole DU PAVILLON

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la suspension du Monopole du pavillon.

Après une longue discussion, le Sénat adopte l'article 1er portant suspension du monopole du pavillon.

Le Sénat adopte également l'article 2 qui est ainsi conçu :

« Il sera institué, par décret du Président de la République, un Conseil permanent d'arbitrage qui devra être saisi sans délai des différends d'ordre collectif ...

« Un règlement d'administration publique fixera la composition du Conseil et sa procédure, et déterminera les débats dans lesquels il devra rendre sa sentence. »

Les Quatre Contributions

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif aux Quatre Contributions.

Le Sénat a adopté.

Le Sénat s'ajourne ensuite sans date.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

MALADIES NERVEUSES

Traitement spécial par l'Antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, reputée incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérisons authentiques délivrés à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

M. G. EVRARD, Pharm. à Liège (Belg.).

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS

MAISON GHILINI

BASTIA

Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?

Envoi franco sur demande du Prospectus explicatif

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Rayon spécial de CHAUSSURES DE LUXE de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Directeur-Gérant
J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

Le Savon extra-pur « Le Chat » *contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.*

Le Savon extra-pur « Le Chat » *prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.*

Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat

DEMANDE MALADES

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre seule ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Ferventes Ménagères
LA KABILINE
ESSAYEZ-EN!

CONSULTATIONS AVOCATS
Droit commercial, Politique, Législations, Brevets, Contentieux, Arrangements, Recouvrements intégraux.
Frères MAESTRACCI
12, rue Napoléon, BASTIA (corse)
contre Trois francs

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0,0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 197 — LUNDI 19 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrologie, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00394

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Vincent de Paul.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 6 m.
Premier quart, le 26. — Pleine Lune, le 4.
Fête de Demain : Saint Jérôme Emiliani.

18 JUILLET

LA SESSION D'ASSISES

L'introduction de l'élément ouvrier dans le Jury criminel, si critiquée au début, ne paraît pas avoir eu les résultats désastreux que prédisaient certains esprits pessimistes. C'est du moins ce qui semble ressortir des trois sessions d'assises qui ont été tenues cette année en Corse et principalement de la dernière. Celle-ci comprenait dix affaires et il n'y a eu que trois acquittements. Le Jury, sauf quelques défaillances à la fin de la session, a fait preuve d'une fermeté à laquelle nous n'étions guère accoutumés. Faut-il l'attribuer à l'intervention des ouvriers? Je l'ignore, mais si je dois dire toute ma pensée, je ne suis pas loin de croire que le jury ouvrier, moins éclairé que le jury bourgeois, est cependant moins accessible à l'intrigue et fait preuve de plus d'indépendance. Ne nous hâtons pas, cependant, de conclure immédiatement après un premier essai. Avant de donner une appréciation définitive, attendons d'avoir vu plus longtemps à l'œuvre les nouveaux jurés.

Nous voudrions pouvoir constater que la criminalité diminue en Corse ; c'est, hélas ! impossible, et il suffirait pour nous donner un démenti de nous opposer la série des dernières assises. La Corse, au point de vue criminel, détient encore le record. Oh ! cories, on ne voit guère dans notre pays des scènes de brigandage du genre de celles dont s'est dernièrement occupée la Cour d'assises de la Drôme. Le vol est chez nous chose à peu près inconnue. En Corse, pas d'exploits d'apaches, pas d'"agressions nocturnes. La vengeance, le point d'honneur, les haines de clans arment seuls le bras des meurtriers. Hélas ! les attentats contre la vie humaine sont de plus en plus fréquents !

La dernière session a duré trois semaines. Elle était présidée par M. le conseiller Gabrielli. Nous avons eu à maintes reprises dans ce journal l'occasion de rendre hommage au talent et à l'intégrité de ce magistrat dont l'éloge n'est plus à faire.

M. Gabrielli réalise, peut-on dire, l'idéal comme Président d'assises. Il sait donner aux débats l'ampleur qu'ils comportent, et tout en relevant d'une façon remarquable les charges qui accablent l'accusé, il ne néglige point de faire ressortir les circonstances qui pourraient lui être favorables. Avec lui, la discussion est large, le débat ne traîne pas. Il est conduit dans un ordre parfait et avec toute la promptitude désirable.

Nous devons également rendre hommage aux vaillants organes du ministère public dont les efforts admirables ont maintes fois fait triompher devant le Jury la cause de la Justice.

NOS CANONS

A propos d'un Livre récent

C'est avec une fermeté tranquille et sans charlatanisme d'aucune sorte que M. le général Picquart travaille, depuis qu'il a pris la direction du ministère de la Guerre, à réparer toutes les négligences, à redresser toutes les erreurs qu'on peut lui signaler dans l'organisation de l'armée ou dans la préparation matérielle de la défense nationale. C'est avec la même obstination réfléchie qu'il s'efforce, tout en ménageant autant que cela est possible les ressources du pays, de combler les lacunes que l'on a laissées subsister dans notre armement ou que les progrès de nos rivaux ont fait à l'improviste apercevoir chez nous. Tout le monde, à cet égard, est témoin de la continuité de son action, et ceux-là mêmes qui avaient accueilli avec le moins de sympathie la nouvelle de son accession au pouvoir reconnaissent à présent qu'il y a fait œuvre de patriote clairvoyant et de chef, surtout quand il s'applique à rompre le mauvais vouloir ou l'inertie des bureaux où sévit la routine.

Sa légitime influence vient de s'affirmer encore avec une grande netteté pour la solution d'un problème de la plus haute importance et d'où dépendait peut-être l'avenir de notre puissance militaire : je veux parler de cette augmentation de notre artillerie de campagne, qui, déjà votée à la Chambre et soumise maintenant à l'examen du Sénat, sera, il faut l'espérer, un fait accompli avant la fin de la présente session parlementaire.

C'est pour une large part à M. le général Picquart qu'on le devra, car il a su inspirer la plus grande confiance aux membres de la représentation nationale et les déterminer à entreprendre une aussi coûteuse réforme.

Entendons-nous, cependant ! Ce n'est pas que, selon moi, elle fût tout d'abord absolument indispensable. J'étais là-dessus de l'avis d'un certain nombre d'officiers d'artillerie, qui avaient de bonnes raisons pour être largement édifiés sur l'incomparable valeur de notre canon actuel de 75. Ce matériel est, en effet, infiniment supérieur à tous ceux qui sont en usage dans les armées étrangères et notamment en Allemagne ; aussi beaucoup d'excellents juges pensaient-ils que les 92 pièces de chacun de nos corps d'armée équivalaient en rendement aux 144 pièces de chacun des corps d'armée allemands.

On ne connaît pas, en effet, la limite des nôtres, et la rapidité, la robustesse, les facultés *fauchantes*, la précision, la simplicité de maniement de nos batteries sont certainement sans rivales.

A cet égard, tout ce que l'on savait déjà, tout ce que l'on avait dit et tout ce que j'ai imprimé moi-même dans de précédentes publications vient de se trouver confirmé de la manière la plus éclatante dans un livre remarquable qui arrive à son heure et qui méritera, en vérité, d'être mis non seulement entre les mains de tous les officiers de notre armée, dont il réchauffera la confiance en perfectionnant leur instruction, mais dans les bibliothèques de tous nos cercles civils, dans celles de toutes nos écoles secondaires et supérieures. Il importe grandement, en effet, que tous les Français appelés à servir le pays sachent de quel armement sans rival l'ont doté des hommes qui s'appellent le colonel Deport, le capitaine Sainte-Claire-Deville... et le général Deloye enfin, qui était directeur de l'artillerie, quand la réforme fut accomplie et que nous venons de perdre.

Pendant les dix premières années qui se sont écoulées après cette transformation de notre outillage, la France n'a pas cru nécessaire d'observer le principe posé par Napoléon en ces termes : « Il faut avoir une artillerie au moins numériquement égale à celle de l'adversaire. » Elle ne l'a pas observé parce que notre 75 est plus puissant que le 77 allemand « Il tire, en effet, plus vite que ce dernier, en tir pointé, et jouit en outre d'une propriété merveilleuse, qui lui est propre et qui constitue la mobilité des feux. Il en résulte pour notre batterie à 4 pièces deux avantages de premier ordre : aptitude à sauter vivement d'un objectif à l'autre ; possibilité de battre des zones larges et profondes plus rapidement et plus efficacement que la batterie allemande à 6 pièces. Comme elle est à la fois, normalement, unité de tir et unité de réglage, elle se prête, en outre, à un réglage plus rapide. Nos batteries de 75 sont donc plus souples et plus puissantes que les batteries de canons allemands. »

Voilà en quels termes le capitaine Campana explique pourquoi les chefs de notre armée n'avaient pas, jusqu'à 1938, réclamé une augmentation du nombre de pièces et pourquoi ils tiennent, même alors que cette augmentation leur semble aujourd'hui nécessaire, à conserver pour nos batteries la formation à 4 pièces.

On imagine bien que je ne vais pas discuter cette dernière question ! L'heure est passée des controverses sur ce point, et au surplus il suffirait pour y mettre un terme de faire remarquer que le personnel de l'artillerie et de ses réserves s'est familiarisé par une longue pratique avec les méthodes de pointage et de tir, ainsi qu'avec le mode d'emploi de cette unité nouvelle. Nos artilleurs y tiennent comme à une organisation dont ils connaissent toutes les ressources, et le vote de la Chambre des députés leur a déjà donné gain de cause. Soit ! Gardons-la.

Mais pourquoi donc le Conseil supérieur de la guerre, à l'unanimité, a-t-il soudain changé d'avis et réclamé pour chacun de nos corps d'armée un plus grand nombre de canons ? Pourquoi se hâte-t-il ainsi, malgré la supériorité de notre matériel, de revenir au principe posé jadis par Napoléon ?

C'est que, en réalité, notre artillerie n'aura pas seulement à faire face à celle de l'adversaire et à la contrebattre, il lui faudra aussi assurer en permanence un appui efficace à sa propre infanterie. Grâce aux procédés nouveaux de la guerre et aux masses énormes de fantassins que les belligérants mettront désormais en ligne, l'artillerie d'une armée devra être assez nombreuse pour pouvoir en quelque sorte se dédoubler. C'est ce que le capitaine Campana explique avec une parfaite netteté :

« ... L'artillerie de campagne actuelle, dit-il, jouit, grâce aux boucliers et au défilement, d'une grande résistance au feu ; on peut la brider, la neutraliser, l'user, mais non l'anéantir, si elle demeure masquée. La lutte de l'artillerie ne sera plus, comme autrefois, une phase distincte du combat, ayant un caractère de destruction : ce sera une lutte d'usure qui se prolongera pendant tout le combat, en passant par des périodes d'accalmie et des périodes d'acuité intense. Celui des deux adversaires qui aura pris la supériorité du feu sur l'autre aura l'avantage de diriger efficacement, en toute liberté d'action, une partie de ses moyens contre l'infanterie ennemie... » (1)

Il suit de là que le *nombre* des pièces redevient facteur important de la bataille et qu'il faut en avoir assez pour qu'elles soient réparties, suivant les besoins changeants de l'action, en *contre batteries* et en *batteries d'infanterie*.

Il est clair que, en présence d'une semblable nécessité, hautement affirmée par tous les chefs de l'armée et par le ministre, le Parlement ne peut que s'incliner et qu'il doit se hâter. Aussi sommes nous quelques-uns, au Sénat, qui avons résolu de faire abstraction de nos préférences personnelles et de sacrifier les objections de détail que nous pouvions avoir à faire, afin qu'il ne soit point nécessaire de renvoyer le projet de loi devant la Chambre, dont beaucoup d'autres sujets encore réclament l'attention à la fin de la législature, et qui ne pourrait en temps utile reprendre cette étude.

Il faut qu'en tout état de cause la France ait son supplément de canons avant d'avoir de nouveaux députés. Aussi mes collègues du Luxembourg voteront-ils, j'en suis sûr, dans ce sens.

Il restera néanmoins une grave question à trancher et de grandes précautions à prendre dans la pratique ; mais on peut être certain que M. le général Picquart y pourvoira d'urgence. Je veux parler de l'approvisionnement en munitions et de leur transport.

Les bouches à feu mal approvisionnées, — surtout quand elles sont à tir rapide, — deviennent vite, en effet, des bouches inutiles. Notre 75 est un grand mangeur ; son appétit est énorme : il faut prendre la précaution de garnir abondamment, d'avance, son garde-manger. On peut estimer à trente coups environ par pièce et par heure la consommation moyenne des prochains combats. Cela fera, par jour, à peu près trois cents coups pour une pièce. Or, on ne doit pas oublier que les batailles de l'avenir dureront plusieurs jours. Il faut que les coffres des batteries, les parcs de corps d'armée, les grands parcs d'armée et les magasins des arsenaux soient pourvus en conséquence, non seulement pour les pièces actuellement en service, mais pour celles que l'on va grouper en régiments nouveaux.

Et il faut aussi penser sans retard, en adoptant largement la locomotion automobile, à rendre plus rapide et plus sûr le transport de ces masses énormes de munitions. Mon éminent et savant collègue, M. le général Langlois, a publié sur ce sujet des études auxquelles il n'y a rien à ajouter et qui sont dans la mémoire de tous.

A l'œuvre donc, non seulement pour activer la réalisation de cet accroissement d'une artillerie déjà incomparable, mais pour lui fournir les moyens de combattre sans arrêt, sans ralentissement.

La victoire est à ce prix.

CH. HUMBERT,
Sénateur de la Meuse.
(*France Militaire*).

(1) *L'artillerie de campagne à tir rapide et à boucliers (Son matériel, sa puissance, son organisation, son emploi. — Les artilleries française et étrangères)*, par le capitaine Campana. — 1 volume, Paris, Charles-Lavauzelle, éditeur, prix 7 fr. 50.

Comité d'initiative et de défense

DES

INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE LA CORSE

Appel à la Concorde

En présence de la désunion que certains esprits cherchent à jeter dans les rangs du parti corse, et des dissensions que semblent prêts à tenter quelques parlementaires, le Comité d'initiative et de défense des intérêts généraux Corses lance un appel à la concorde.

Il est juste que ce Comité, qui fut le premier sur la brèche, sonne le ralliement, et il le fait dans les termes les plus chaleureux.

Depuis bientôt un an, dit-il, que le Comité fonctionne, il a réussi, par une campagne énergique de presse et de réunions publiques, à réveiller la torpeur des uns, la négligence des autres, en faisant appel à tous les cœurs.

Tous les patriotes clairvoyants, tous les Corses animés du seul désir de travailler pour leur pays, se sont groupés, *sans distinction d'opinion politique*, autour de notre drapeau.

Décidés plus que jamais à mener la bataille jusqu'au bout, nous adressons un nouvel appel à nos compatriotes, tout en les mettant en garde contre les menées ténébreuses de quelques-uns.

Certains, pour des motifs que nous lais-

sous à d'autres le soin d'apprécier, ont tenté, mais en vain, de jeter la division, par la création de comités dissidents.

Nous les avons à cet égard de discrets [illegible] de leurs comptes à nouveaux.

Les difficultés que nous rencontrons pour assurer le triomphe de notre cause sont assez grandes pour ne pas les augmenter de dissensions intestines.

Ce comité, qui a son siège, 42, rue d'Argoul, fait appel à tous ceux qui ont à cœur de forcer la main aux pouvoirs publics pour obtenir les satisfactions réclamées par la Corse tout entière.

Parmi les membres dont signalé comme étant à la tête de ce mouvement tout patriotique, il n'en est point d'hommes soupçonnés d'avoir été plus ou moins mêlés aux trop tristes luttes des aux intérêts généraux de la Corse.

F. J.

(La Libre Parole)

ECHOS DES FÊTES DE LA MUTUALITÉ

M. Ceccoli, secrétaire général du Comité des fêtes de la Mutualité, nous communique la lettre suivante qui lui a été adressée par la section des Prévoyants de l'Avenir de Ponte-Leccia :

A M. Ceccoli, Président de la Section de l'Avenir du Prolétariat de Bastia, Secrétaire général du comité des fêtes.

N'ayant pu à mon grand regret vous remercier avant de quitter Bastia, de l'accueil si bienveillant qui nous a été réservé, des grandes marques d'attention que vous n'avez manqué un seul instant de nous témoigner avec tant d'amabilité, je suis obligé de confier ce soin à ma plume impuissante pour vous décrire l'impression gravée à jamais dans nos cœurs à l'égard de tous ces prolétaires désintéressés, dévoués et sincères qui ont fait pour leurs camarades de Ponte-Leccia tout ce qu'il était possible de faire.

En mon nom personnel, en celui des dix camarades de l'Avenir du Prolétariat de mon Comité, je vous adresse l'hommage de nos remerciements et de notre sympathie, et vous prie de bien vouloir nous rappeler au bon souvenir des dévoués Membres du Comité des fêtes et des Sociétaires bastiais sans distinction.

Le Président de la Section de l'Avenir du Prolétariat de Ponte Leccia.
POLI.
Chef de gare.

Dans notre compte-rendu des régates qui ont eu lieu dimanche dernier nous avons omis de citer les noms de MM. Sisco, maître de port, et Cantarelli, pilote.

Ces deux excellents marins se trouvaient au virage en pleine mer. C'était là une mission particulièrement délicate, et d'autant plus difficile que le libeccio n'a cessé de souffler de toute l'après-midi. Nous sommes heureux de réparer cet oubli en félicitant ces braves marins de leur énergique attitude.

UNION FRATERNELLE

Les facteurs locaux, ruraux et auxiliaires du département de la Corse, réunis en assemblée générale le 14 juillet 1909, ont formé définitivement leur groupe qui est ainsi constitué :

Président, Principalli, facteur à Ghisoni ; Vice-Président, Mattei, facteur à Serraggio ; Trésorier, Philippini, facteur à Saint-Laurent ; Secrétaire, Defendini, facteur à Sermano.

Membres du Conseil :

Graziani et Renaldi, facteurs à Orezza, Sabiani, à Castello-di-Rostino, Vincensini et Luca, à Saint-Laurent, Orseni, Pali et Pozzoli, à Serra-di-Portovecchio.

A cet de lever la séance, le camarade Principalli propose l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

« Les facteurs locaux, ruraux et auxiliaires du département de la Corse réunis en assemblée générale, le 14 juillet 1909, à Corte, approuvent les revendications établies par le congrès d'Orléans, le 4 octobre 1908, et déclarent que la situation qui leur est créée devient de plus en plus malheureuse, en raison de l'augmentation toujours plus grande des vivres, des loyers et des denrées les plus nécessaires. Insistent auprès du Parlement, du Gouvernement et de l'Etat, pour qu'on leur accorde le minimum de traitement à 1 000 francs, avec augmentation tous les 5 ans jusqu'à concurrence du maximum de traitement à 1.500 francs. »

Camarades, tous à l'Union Fraternelle, un pour tous et tous pour un. Vive la République démocratique et socialiste !

Le Président, *Le Secrétaire,*
PRINCIPALLI. DEFENDINI.

Le Trésorier,
PHILIPPINI.

M. PUJOL

M. Pujol, directeur des Postes et des Télégraphes de la Corse, est nommé en la même qualité à Poitiers.

Sa haute compétence administrative, l'activité diligente et éclairée qu'il ne cessa d'exercer sur l'ensemble du service dont il avait la direction, ont désigné en très sympathique fonctionnaire à l'attention de l'Administration supérieure.

Cette nomination, si justement appréciée par M. le Ministre et M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Postes et des Télégraphes, et marquée les regrets [illegible] en connaissance de cause son départ, nous lui adressons nos bien sincères félicitations pour l'avancement dont il est l'objet.

M. Pujol fut par son labeur intense, sa droiture et son dévouement à la République, un admirable ouvrier de tâche, dont nous tenons à rendre hommage au moment où il supporte les regrets de son personnel et de tous ceux qui eurent l'honneur de l'approcher.

Nous l'avons vu à l'œuvre, en maintes circonstances, toujours plein de sollicitude pour les nombreuses revendications de notre pays. Ne disait-il pas lui-même, que dans cette île tant vantée par les uns, tant décriée par ceux qui ne la connaissent pas, il y a beaucoup à faire. Tous ses efforts tendirent à faire beaucoup.

Secondant les bienveillantes sollicitudes des pouvoirs publics, il proposa, à son administration, la création des Téléphones en Corse, projet aujourd'hui accompli, organisa la traction mécanique sur la côte orientale, sur celle du Cap Corse, résultat très favorable au service postal actif qu'au mouvement touristique de l'île.

Comme admirateur de notre pays, nous nous complaisons à détacher d'un remarquable discours qu'il prononça au milieu de son personnel, dans une réunion mutualiste postale dont il était d'ailleurs le promoteur, ces quelques mots exquis qui firent le tour de la presse professionnelle continentale :

« La Corse que la Méditerranée ouvre amoureusement de ses flots bleus, est un admirable pays où le ciel est plus pur que dans nulle autre contrée de la France, où la nature se pare des plus brillantes et diverses couleurs, où la flore s'épanouit avec des parfums parfois grisants, où il semble que les phosphorescences de la mer s'insinuent plus qu'ailleurs dans les globules du sang humain ; dans cette île riante et féérique, tout incite à la rêverie, à la pénétration de l'infini, au rapprochement intime des êtres... »

Cette délicate appréciation de notre Cyrnos rêveuse et légendaire nous permet d'affirmer que nous aurons bientôt, dans le Poitou, un fervent admirateur et un ami dévoué de notre pays.

Dès à présent, nous tenons à exprimer à M. Pujol, notre plus sincère reconnaissance à cet égard, à et lui faire connaître que nous conserverons le meilleur souvenir de son passage en Corse.

Nous sommes également heureux de souhaiter la bienvenue à son très honorable successeur, M. Py, dont la réputation est déjà celle d'un chef digne de la faveur qui lui a été accordée par le Gouvernement de la République.

(Journal de la Corse).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 juillet 1909

La réponse des prises ne provoque aucune animation sur notre marché qui reste calme et un peu hésitant. La Rente Française oscille aux environs de 97.60. A l'exception de l'Extérieure qui regagne le cours de 98 fr., les Fonds Etrangers varient peu : Turc 91.15, Serbe 85.97, Russe 1909, 98 fr. Les Sociétés de Crédit sont soutenues ; le Crédit Foncier se négocie à 760, le Crédit Lyonnais à 1.822, le Comptoir National d'Escompte à 744, la Société Générale à 673.

Les valeurs industrielles sont calmes. Le Suez se retrouve à 4 700. Les valeurs de transports sont en plus value. Le groupe industriel reste varié peu. Baisse des titres suprêmes.

Le Bec Auer s'inscrit à 755.

Au comptant en Banque l'Armoya est en nouvelle plus-value à 110.50. L'étain-métal montre une fermeté beaucoup plus grande que les autres métaux.

Echanges suivis à 140 on a bons Accumulateur Phoenix. L'action des lampes fournies par contrat déjà conclus est de 925 par exploitation et pour une seule, le nombre des lampes commandées s'élève à 1.800.

Les obligations de la Cie Française de chemins de fer de l'Equateur se négocient à 4 2.

Les obligations 5 1/2 0/0 or de la Great Northern Central Railway of Colombia qui vont être intéressées prochainement, ont été créées par la Société de ce nom pour poursuivre la construction et l'équipement de la ligne de Puerto-Wilches à Bogota.

Les actions de nos grands réseaux sont calmes.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Colombani Joseph-Louis, cordonnier, demeurant à Valle d'Orezza, accusé et complice de ce crime.

Ministère public, M. Marcini, substitut du procureur général.

Défenseurs : Mes de Carolis et Moretti.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PIRO. — Nous sommes heureux d'enregistrer le succès de la toute charmante Mlle Antoinette Giudicelli au certificat d'études primaires qui a eu lieu hier à Bastia.

VIVARIO. — Une mention honorable a été décernée à M. Cristiani Laurent, garde forestier communal à Vivario ; le 16 février 1909, a, par son initiative pleine de sang froid et de prudence d'esprit, empêché un accident de chemin de fer.

ZILIA. — La section Bastiaise de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme décernera un prix de 5 francs à l'élève Biasini Pascal, membre de la section cadette de Zilia, fondé, par M. l'instituteur Liberati.

M. Biasini Pascal a été classé premier au certificat E. P. parmi les membres de la section cadette.

NESSA. — Fidèle à une ancienne et séculaire tradition, les laborieuses populations de nos villages Corses se livrent, chaque année, à l'occasion de leur fête patronale, à des manifestations religieuses vraiment touchantes.

Nous assistâmes à l'une de ces solennités, dimanche dernier, dans une des plus coquettes bourgades de la haute Balagne, et nous avouerons que nous y passâmes deux journées vraiment charmantes.

C'était à Nessa, canton de Muro, où l'on célébrait en grande pompe la fête de Saint-Patron, le Prince des Apôtres.

Favorisée par un temps superbe, dont l'atmosphère avait été considérablement rafraîchie par une forte ondée de la veille, la joyeux exode des étrangers vers cette localité a été d'autant plus nombreux et la fête a revêtu un caractère extraordinaire d'entrain et de joyialité.

Pareille à une bonbonnière, la petite église de l'endroit avait été splendidement parée, avec un goût du meilleur ton, par un jeune prêtre, le sympathique et distingué Curé, M. l'abbé Giudicelli, natif de Calenzana, qui a également présidé, avec un zèle apostolique, à toutes les cérémonies, et avec une éloquence émue, a prêché le panégyrique du Saint du jour, dans un sermon où les pensées philosophiques les plus élevées, s'alliant à un style des plus purs ainsi qu'à une diction impeccable, rendaient le tout digne d'une auditoire d'élite des plus selects ; ce qui a été pour l'assistance un véritable régal littéraire.

Après les agapes familiales d'usage, où nos ménagères s'étaient surpassées et avaient déployé un talent culinaire de tout premier ordre, la population s'est de nouveau réunie à l'église, pour porter triomphalement dans les rues du village la statue du Saint-Patron ; et ce fut un spectacle vraiment féérique, pour l'œil ravi du spectateur, que celui de contempler cet essaim de gracieuses dames et de gentilles demoiselles, aux toilettes estivales les plus élégantes et les plus sensationnelles tourbillonnant, dans un ordre parfait, autour de l'imposante statue de St Pierre et chantant des louanges en son honneur.

Comme nous l'a excellemment dit M. le Curé, dans son magistral discours, malgré les divisions intestines qu'isolent cette charmante petite localité, sur les beautés de laquelle nous nous promettrons de revenir dans une prochaine chronique, cette traditionnelle fête locale a parfaitement réussi.

Un jeune virtuose, M. Jean Orticoni, le sympathique rédacteur à la Sous-Préfecture de Calvi, profitant de la circonstance pour faire visiter à sa jeune épouse son pays d'origine, a exécuté sur les orgues paroissiales les morceaux les mieux choisis de son répertoire ; et la foule s'est dispersée sous le coup de la plus douce impression.

X., *Officier d'Académie.*

Conseil d'Arrondissement

Les membres du conseil d'arrondissement de la Corse se réuniront le 2 août 1909 pour la première partie de leur session, et le 11 octobre pour la seconde partie de cette session.

Odeurs de Femmes.

Beaucoup de femmes doivent leur pouvoir à l'odeur que d'elles-mêmes s'exhale ! C'est d'ailleurs cette constatation qui a probablement amené les femmes à se tant parfumer. Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII, fleurait, dit-on, la violette ; Diane de Poitiers, favorite de Henri II, sentait l'ambre, et Mme de Montespan, favorite et femme de Louis XIV, exhalait, s'il faut en croire les chroniques, une odeur de musc.

A quoi peut-on attribuer ces odeurs particulières ? Aux sécrétions cutanées, sans aucun doute, mais il est bien difficile d'en donner des raisons. Il est beaucoup plus facile, par contre, d'expliquer pourquoi, alors qu'un grand nombre de femmes « Beurent bon, » il en est non moins grand nombre exhalant une odeur désagréable.

Et ici, nous nous n'entendons pas parler des rares femmes qui négligent les soins élémentaires de propreté et d'hygiène, mais de celles qui ne sentent pas bon naturellement. C'est une constatation faite journellement par nous, médecins, qu'une femme qui ne peut pas d'une santé parfaite, ne bénéficie pas de cette pureté d'odeur, de cette fraîcheur exquise qui ajoutent au charme de bien des femmes.

Parmi les femmes malades, nous tenons pour certain que celles qui sont affligées d'un mauvais fonctionnement de l'estomac et de l'intestin sont celles qui ont le plus à craindre de n'avoir pas une odeur parfumée. Point n'est besoin d'être grand clerc pour en deviner les raisons. Les résidus des digestions journalières incomplètes qui séjournent dans l'estomac s'y corrompent après fermentation, occasionnant les éructations, les renvois acides, les nausées, les vomissements, et ne sont pas faits pour donner une haleine suave ; il est compréhensible que l'organisme tout entier, éminemment absorbant, en subisse comme une sorte d'empoisonnement.

De même, les personnes qui souffrent d'atonie de l'intestin, celles qui ne vont pas régulièrement à la selle, personne qu'on reconnaît à la couleur terreuse et terreuse de leur peau, à leurs éruptions, leurs boutons, subissent une sorte d'empoisonnement qui n'est pas sans avoir d'influence sur l'odeur de leur corps.

Femmes coquettes, qui ne voulez pas perdre ou qui désirez retrouver un de vos puissants attraits, méditez ceci et laissez-moi, puisqu'ici je dois au mal indiquer le remède, vous donner un petit conseil.

Pour mettre un terme à vos maux d'estomac, à vos digestions pénibles, pour retrouver le fonctionnement parfait de l'intestin, pour avoir du sang pur et de la fraîcheur, je vous conseille de prendre les Pilules Pink qui n'ont toujours donné de bons résultats.

« Elles guérissent les maux d'estomac, donnent de bonnes digestions et qui plus est ont une influence bienfaisante sur l'ensemble de l'organisme dont elles font la « réparation générale et complète » pour employer une expression qui n'est pas scientifique mais qui rend bien ma pensée. En prenant les Pilules Pink, vous mettrez un terme à vos souffrances, ce qui est déjà beaucoup et vous aurez de nouveau la pure et fraîche odeur des organismes sains, odeur si captivante de la femme qui n'est pas l'arme la moins puissante de la coquetterie féminine.

Dr X...

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Le sieur Franceschi avait à Saint-Jean de Moriani, devant la propriété d'un sieur Bonaldi. Il avait, pour ce fait, été condamné par le Tribunal à 25 jours de prison et 150 francs de dommages-intérêts. La Cour, sur appel, avait, par défaut, élevé à 400 fr. la somme des dommages-intérêts dus à la partie lésée.

L'affaire revenait hier sur opposition, et comme la prévenu ne se présentait pas, Me H. du Mouters, organe de la partie civile, a déposé des conclusions soutenant que le prévenu devait aux termes de l'art. 208 du Code civil, être déchu de son droit d'opposition.

La Cour a fait droit aux conclusions de Me H. du Mouters.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20° à midi 22°3. + à 6 heures du soir + 20°.4 Maxima + 25°. Minima + 18°.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 707 mm. à midi, 708 mm.. 6 heures du soir, 708 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id

L'arrivée des Elbains

Les excursionnistes de Portoferraio, de Piombino et de Marciana sont arrivés hier matin, vers 9 heures, par le paquebot *Alessandro Volta*, de la grande Compagnie Florio-Rubattino.

Ces excursionnistes ont quitté Bastia vers 11 heures du soir.

Licence en droit

Nous avons appris avec plaisir le succès de M. Dominique Peraldi, qui a obtenu le diplôme de licencié en droit devant la faculté d'Aix, avec toutes boules blanches.

Cette fin d'année scolaire a été vraiment heureuse pour la famille de M. l'avoué Peraldi, puisque les deux aînés restent l'un avec le diplôme de docteur en médecine, et l'autre avec celui de licencié en droit, enlevés dans les meilleures conditions, car, ainsi que nous l'avons annoncé, M. Jules Peraldi a mérité la note très bien et les félicitations du jury de la faculté de médecine de Paris.

Ces beaux résultats n'ont pu surprendre ni les camarades ni les professeurs du lycée de Bastia, où nos deux jeunes compatriotes ont tenu le premier rang dans leurs différentes classes.

M. Dominique Peraldi, qui se fera inscrire au barreau de notre cour d'appel, continuera ses études pour le doctorat. Nous ne doutons pas de son futur succès.

Rectification

Sous la signature de M. Albertini, nous avons publié une correspondance, datée de Vescovato et relative à la tentative de meurtre de Venzolasca.

Nous tenons à déclarer que M. Albertini Ange-Baptiste, suppléant de la justice de paix du canton de Vescovato qui, d'ailleurs, n'est pas notre correspondant, n'a rien de commun avec l'auteur de l'article en question.

Examen de droit

M. Sari a été reçu aux examens de 2e année 1re partie, devant la faculté de droit d'Aix.

Marché aux cocons

A Manosque, les cocons se sont vendus à 3.75, puis à 3.50 ; à Die, plus de 6.000 kilos ont trouvé acquéreurs à 3.75 ; à Nyons, les prix ont oscillé entre 3.60 et 3.70, sans déduction des doubles, les faibles de 1 fr. à 1 fr. 50 ; à Bagnols, variations à 3.65, 3.70, 3.85, les faibles et doubles, 1 fr. 25 ; à Vézenobre les cours ont atteint 4 fr. ; à Pont-charra 7.000 kilos ont été cédés à 3.75 ; à Bois, les ventes se sont effectuées à 3 60 et 3.70 sans déduction des doubles.

Baccalauréat

Ont été admis à subir les épreuves orales du baccalauréat 1re partie D, sciences langues vivantes, devant la faculté de Marseille, MM. Agostini, Allegrini, Bronzini, Dassol, Giuly, Muracciole, Prunetti ; et en 2e partie, mathématiques, MM. Giudicelli, Rossi, Baldacci, Bélgodere, Paoletti.

La guérison radicale des Hernies

C'est toujours avec plaisir que nous faisons savoir à nos concitoyens l'arrivée à Bastia, du savant professeur Taussel père, de Paris, universellement connu pour le traitement et la guérison radicale des hernies, avec ou sans bandages, ni opérations. Ce distingué praticien recevra à Bastia les 22 et 23 juillet, à l'hôtel d'Europe (Colombani). A Corte, le 24, hôtel du Nord, et à Ajaccio, les 25 et 26 juillet, à l'hôtel Dauphin et des Gourmets.

Rogiald, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Postes et Télégraphes

M. Orsoni, ex caporal au 163e, est nommé facteur de ville à Bourg.

M. le magasinier de 1re classe Mattei Victor-Eugène-Jean, des comptables des matières, en service hors cadres à l'administration pénitentiaire de la Nouvelle-Calédonie, a été promu au grade de sous-agent comptable, après concours, et maintenu à son emploi.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru du Grand Grégori, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

A vendre

Maison dite « Trois Fontaines », à Toghiase, avec trois magasins, 6 pièces et une grande terrasse.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Bonne occasion

Excellent vin de Sauris, à 0,30 centimes le litre.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

SYNDICAT DES PATRONS FABRICANTS DE PATES ALIMENTAIRES DE BASTIA

Dans sa réunion générale du 9 juillet courant, le Syndicat des Patrons fabricants de Pâtes Alimentaires de Bastia a voté, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant :

Considérant que la hausse sur les semoules s'accentue de plus en plus.

Considérant que les prévisions sur la prochaine récolte sont plutôt mauvaises.

Décide de fixer à partir de *lundi, 12 juillet courant* les prix suivants :

Pâtes Raffinées dites courantes :

Gros, 45 fr. les 100 kilos — Détail, 0 fr. 50 le kilo.

Le Président, MOSSO.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Adèle Boccheciampe-Piazza et son fils ; M. Luc-Félix Boccheciampe ; Mme Abigail Boccheciampe-Randon ; Le comte et la comtesse Piazza-Alessandrini ; Mme Rose-Marie Graziani-Piazza, M. César Graziani, lieutenant-colonel au 24e de ligne, et leurs enfants ; Mme Angelina Avegani de Gentile-Piazza et ses enfants ; M. Mathieu Piazza-Alessandrini, docteur en droit ; M. Henri Pivera, directeur des contributions diverses à Tunis, et Mme Piazza de Cavabianca ; M. Joseph Colonna de Leca, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Marc Colonna de Leca, Mme Colonna de Leca de Casabianca et leurs enfants ; M. Jean Mattei Demetri, Mme Mattei Preziosi et leurs enfant ; M. François Preziosi, Mme Preziosi Le Marquand et leur fille ;

Les familles de Morlas, de Limperani, Graziani, Cordolani, Salicetti, Limarola et Cesari,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR NAPOLÉON BOCCHECIAMPE

leur époux, père, fils, gendre, beau-frère, oncle, neveu et cousin germain, décédé à Bastia, le 18 juillet 1909, à l'âge de 35 ans.

Les obsèques auront lieu à Oletta, mardi, 20 juillet, à 9 heures du matin.

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

11, rue Carnot, 11

à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable

Grand jardin — Table d'hôte

Prix modérés

Vve GUERRINI, propriétaire

(se recommande aux Corses)

En vente chez M. Masfiol

Place Saint-Nicolas, 13

Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00395

Légion d'honneur

Paris, 18 juillet.

Le *Journal Officiel* publiera demain les promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre du Ministère de l'Intérieur.

M. Henry Bataille est promu au grade d'officier.

MM. Paul Acker, romancier ; Ernest Charles, journaliste de talent ; Emile Blemont, écrivains sont nommés au grade de chevalier.

DRAME SANGLANT

Un Sous-Chef de la Sûreté et un Inspecteur *assassinés* PAR UN CAMBRIOLEUR

SUICIDE DE L'ASSASSIN

Paris, 18 juillet.

Dans l'espace de quelques minutes, un drame sanglant s'est déroulé ce matin, à la première heure, dans l'un des quartiers les plus populeux de Paris.

Agissant en vertu d'un mandat d'amener, M. Blot, sous-chef de la Sûreté, et M. Murgat, inspecteur, se présentèrent au domicile d'un repris de justice très dangereux, le sieur Delaunay, exerçant la profession de cambrioleur d'églises.

Comprenant l'objet de cette visite matinale, le cambrioleur mit à profit une petite fenêtre qui donnait sur les escaliers, pour tirer plusieurs coups de revolver sur ces deux agents de la force publique qui tombèrent mortellement frappés.

Au bruit des détonations, les agents qui montaient la garde devant l'immeuble, s'empressèrent d'accourir, mais le cambrioleur se barricada chez lui, juste au moment où il se vit sur le point d'être arrêté, il se brûla la cervelle.

Ces nombreux coups de revolver jetèrent l'effroi parmi tous les locataires de cet immeuble, et attirèrent devant la maison une foule de gens avides de renseignements.

Le Voyage du Président de la République AU HAVRE

La Revue Navale

La force navale qui a été passée hier en revue par le Président de la République était ainsi composée :

Escadre du Nord : les croiseurs cuirassés *Léon Gambetta*, battant pavillon du vice-amiral Juréguiberry, commandant en chef ; *Amiral Aube, Dupetit-Thouars, Marseillaise, Guyton Loire* ; le croiseur de 2e classe *Friand* ; les contre-torpilleurs *Obusier, Stylet, Sape, Fleuret, Branlebas, Balistre, Timbre, Mortier, Pierrier, Triant, Etendard, Fanion*.

Escadre de la Méditerranée : les cuirassés d'escadre *Patrie*, battant pavillon du vice-amiral de Jonquières, commandant en chef ; *Amiral Baudin, Carnot, Charlemagne, Gaulois, Jauréguiberry, Marceau, Carquois, Sabretache, Oriflamme, Fanfare, Cognée, Coutelas et Hache*.

A bord du Jupiter

Aussitôt après la revue navale, le Président de la République a rendu sa visite au contre-amiral Bush, à bord du cuirassé anglais *Jupiter*.

A bord du Léon Gambetta

A 6 heures 30 le Président de la République est monté à bord du vaisseau-amiral, le cuirassé *Léon Gambetta*, où il a été reçu par le vice-amiral Juréguiberry, commandant l'escadre du Nord ; et par le vice-amiral Fauque de Jonquières, commandant l'escadre de la Méditerranée, ainsi que par tous les commandants des bâtiments de l'escadre, dont il a passé la revue.

Dîner de gala

A 8 heures du soir, le Président de la République a offert, dans les salons de la Sous-préfecture, un grand dîner à l'amiral et aux officiers supérieurs du cuirassé *Jupiter*, ainsi qu'aux principales autorités maritimes, militaires et civiles du Havre.

Plusieurs toasts ont été portés.

Le Président de la République a porté un toast en représentant de S. M. Edouard VII.

M. Fallières a parlé des sentiments de cordiale entente qui unissent la France à l'Angleterre, et auxquels la France est si profondément attachée.

M. Fallières a bu ensuite aux Souverains anglais et à la Marine anglaise.

L'amiral Bush a répondu au toast de M. Fallières. Il a bu à la France et à la Marine française.

Le bal de l'Hôtel de Ville

Le Président de la République s'est rendu à 10 heures, au bal de l'Hôtel de Ville au milieu des plus chaleureuses acclamations.

Deuxième Journée

Visite des Hôpitaux

La pluie continue à tomber ce matin.

M. Fallières quitte la sous-préfecture à 9 heures, pour aller visiter les hôpitaux.

Les Régates

Vers 11 heures, le Président de la République est arrivé au palais des Régates de Saint-Adresse, où il assiste aux courses des bateaux de plaisance et des embarcations conduites par les marins de l'escadre.

Déjeuner Militaire

A midi 30, a eu lieu dans les salons de la Sous-Préfecture un grand déjeuner offert par le Président de la République aux amiraux et officier des escadres anglaise et française, ainsi qu'aux officiers généraux et supérieurs de la garnison.

Au Congrès des Petites A.

Le Président de la République s'est rendu, à 4 heures du soir, au Théâtre-Graham, pour assister à la séance de clôture du Congrès des Petites Amicales laïques.

M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, qui présidait, a souhaité la bienvenue à M. Fallières, puis a prononcé un remarquable discours.

M. Doumergue avait pris pour sujet : « l'œuvre scolaire républicaine. »

Le discours du ministre a été très applaudi.

Treize cents Petites Amicales étaient représentées à ce Congrès.

A la Fête Civique

A sa sortie du Congrès, M. Fallières est allé présider la Fête civique de la jeunesse laïque.

Visite de M. Fallières à Mme Félix Faure

Avant de se rendre au Congrès des Petites A. M. Fallières a rendu visite à Mme Félix Faure.

La veuve du regretté président de la République a été très touchée de ce témoignage de sympathie.

Le départ

Le train présidentiel a quitté le Havre à 7 heures du soir, au milieu des plus chaleureuses acclamations.

Le retour à Paris

Le train présidentiel arrivera ce soir à 10 heures 28 ; de la gare Saint Lazare, le Président de la République se rendra directement à l'Elysée, escorté par un escadron de cuirassiers.

Les Députés ET LE VOTE PERSONNEL

Paris, 18 juillet.

La presse parisienne commente ce matin la séance d'hier de la Chambre des députés.

Plusieurs journaux ne sont pas partisans des feuilles de présence.

Quant aux députés, — principalement ceux qui avaient l'habitude de ne jamais assister aux séances de la Chambre, ils sont très mécontents.

Le bruit court qu'une centaine de Q. M. refuseront de siéger demain en feuilles de présence.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans son magasin 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières dévideuses et emballeuses

CALVI

Hôtel Christophe Colomb

Mme veuve PIANACCI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que l'Hôtel Christophe Colomb n'a jamais été fermé.

Cet établissement vient d'être remis à neuf avec tout le confort moderne.

Arrangements pour séjour prolongé.

PRIX MODÉRÉS

CABINET

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce

12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Consultations, *Consultations d'Avocats* 3 fr.

Administration du bulletin mensuel *La Revue Guide*

Très intéressant pour commerçants

Trois francs par an

On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On vendrait magasins et appartements ; diverses prix.

A traiter plusieurs Affaires à VIAGER

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE

se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

GUAGNO-LES-BAINS

Ouverture de l'Etablissement Thermal

Réductions importantes aux Thermes et à l'Hôtel-restaurant.

A l'Etablissement, même chambre et pension, prix : 6 f. 50 par jour. Arrangements pour famille ayant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés de la route ombragée, on peut faire une cure d'air, car les rives ont environ deux heures de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef extérieur. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *sulfo salines iodurées*. Bains simples, de vapeur et douches, écossier combinant des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air de dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : rhumatismes, maladie du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Oneto 378). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et admirable contre la fièvre.

Services d'autos-omnibus.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales à Guagno-les-Bains

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

A VENDRE

300 hectolitres

d'excellent vin rouge et blanc

des coteaux de Farinole

Cru de GENTILE

Prix : 30 centimes

Dépôt : Coin du Boulevard de Cardo et montée Ste Claire.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

LA GUÉRISON DES MALADIES de POITRINE

et des Voies respiratoires

Nous ne tirons le *Journal des Forces* aucune partie des frais considérables qu'il nous nécessite pour mettre à la disposition de nos lecteurs la Phosphorogène, la Phosphorine, la Créosotée, l'Hypophosphite, le Quinquina, l'Arsenic, l'Hypophosphite, etc. Ce journal est envoyé gratuitement aux personnes adressant à M. le Directeur de l'Institut Scientifique, 19, rue Lafayette, Paris.

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT DU FAUX OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles et les empêche de tomber. Il arrête la chute des cheveux et active la pousse. Il supprime les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Demandez le Royal Windsor dans toutes les bonnes maisons de parfumerie.
ENTREPOT : 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande. — La Direction se constitue débitrice de 10 francs envers toute personne à qui elle aura envoyé un flacon de Royal Windsor sans avoir reçu le montant de la présente annonce.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de nos modèles fabrication exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
Pour teindre toute les Étoffes
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet 40 Centimes

DEMANDE MALADES
mêmes réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Consultation gratuite et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MEDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, ozone, plantes, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de l'Estomac, Asthme, Bile, Foie, Veines, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Surmenage, Paralysie, etc.
+ 60.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 80 0/0. — AMÉLIORATION TOUJOURS.
Pour recevoir consultation gratuite sans pil formé, écrire avec détails au Docteur Comité Médical de la Médecine Naturelle, 3, Boul Rochechouart, 17, sect. MOR, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 198 — MARDI 20 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés

00396
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Jérôme Emiliani.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 05 s.
Premier quart... le 20. — Pleine Lune, le 4.
Fête de Demain : Sainte Praxède.

19 JUILLET

LE DÉPEUPLEMENT DES RIVIÈRES

La France possède 275.000 kilomètres environ de fleuves, rivières, ruisseaux et canaux, ainsi répartis: 250 000 kilomètres en eaux ni flottables ni navigables, c'est-à-dire de droit privé, et 25 000 en eaux flottables et navigables dont le droit de pêche appartient à l'Etat qui en tire un revenu annuel de près de 1 million de francs. A ces eaux courantes, il convient d'ajouter 200 000 hectares de lacs et d'étangs.

C'est un superbe réseau, un des plus beaux du monde, et qui pourrait être le plus fécond. Son produit en poissons devrait non seulement suffire aux besoins du pays, entrer à des prix accessibles dans l'alimentation populaire dont il serait un élément aussi sain qu'agréable, mais encore être l'objet d'une exportation importante, comme il arrive du poisson d'eau douce d'Angleterre, de Belgique, de Suisse et d'Allemagne. Et cependant c'est le contraire que l'on constate. Nous sommes tributaires pour des millions de kilogrammes des pays où le peuplement des rivières est intelligemment entretenu, et la pêche efficacement réglementée et surveillée.

Un exemple. Aux Halles centrales de Paris il est amené tous les ans à peu près 800.000 kilogrammes rien que de saumons et de truites. Or, savez-vous combien proviennent des eaux françaises ? A peine 133 000 kilogrammes, soit environ un sixième, tandis que l'Angleterre et l'Ecosse fournissent à elles seules 440 000 kilogrammes, soit plus de la moitié de la consommation parisienne en salmonidés !

C'est au braconnage qu'il faut en grande partie attribuer cet état de choses. Malgré les sociétés, les syndicats de pêcheurs se sont multipliés ; en vain on a dépensé des sommes considérables pour émerger des milliards d'alevins qui ont été jusqu'ici sans résultat appréciable. Le braconnage, avec ses procédés d'empoisonnement par la coque du Levant, l'euphorbe, le chlorure de calcium, avec l'usage des explosifs de plus en plus fréquent et encouragé par l'impunité, a anéanti toutes les tentatives de repeuplement. D'ailleurs, il est acquis que la pisciculture la plus efficace est celle qui protège la reproduction naturelle des poissons par eux-mêmes. Les méthodes artificielles ne seront jamais que procédés auxiliaires qui ne peuvent qu'être toujours inférieurs, dans leurs résultats, à ceux que la nature favorise avec une inépuisable libéralité. Il faut ajouter que le développement de l'industrie le long des cours d'eau augmente tous les jours la quantité des déversements résidusaires qui empoisonnent une rivière à des kilomètres et le nombre des barrages qui s'opposent à la libre circulation des poissons. Il ne faut pas non plus passer sous silence la multiplication des animaux pêcheurs, comme la loutre, qui sont les ennemis les plus dangereux du fretin et de l'alevin.

Déjà en 1890, au cours d'une enquête sur les causes de dépeuplement des eaux françaises, les ingénieurs en chef de tous les départements consultés furent unanimes à déclarer que l'organisation du service de surveillance était si défectueuse que le mal ne pouvait qu'empirer et qu'aucun moyen de l'atténuer ne serait en leur pouvoir tant qu'on ne mettrait pas à leur disposition le nombre nécessaire des agents de surveillance, que les délits de pêche ne seraient pas rigoureusement punis et que l'exécution des peines prononcées par les tribunaux ne serait pas illusoire.

Un décret du 7 novembre 1896 a [illegible] au ministère de l'Agriculture et à l'administration des Forêts. De ce fait, le nombre des agents de surveillance s'est augmenté du personnel forestier, mais dans une proportion insensible relativement aux besoins d'un service qui doit s'effectuer sous un développement de rives aussi considérable que celui que nous avons indiqué.

D'autre part, la législation qui régit les eaux françaises est déjà vieille de 80 ans et la loi du 15 août 1829, qui en constitue la base, a été rendue de plus en plus confuse par des ordonnances, des décrets, des arrêtés souvent contradictoires.

Une anecdote va nous donner une idée de son incohérence. Un avocat de nos amis ayant à plaider un procès de pêche, consulta ses textes et tomba interloqué devant un article de règlement, ayant force de loi, qui dit : « Il est défendu de pêcher au son du clairon ou de tout autre instrument de cuivre. » Notre ami remonta aux origines législatives de cette singulière prohibition et il trouva que jadis on pêchait souvent la nuit à l'aide de grands feux, que les fagots qui en produisaient la flamme claire s'appelaient : « clairons, » et que ce mode de pêche ayant dégénéré au abus, une ordonnance du XVIIIe siècle le défendit, stipulant simplement que la pêche au clairon était interdite. Le temps passa et un légiste, qui ignorait le sens ancien du mot « clairon » appliqué à la pêche, crut mettre de la clarté dans le texte primitif en spécifiant que la pêche au clairon était défendue et en étendant la prohibition à tous les instruments de cuivre, pour ne pas faire de jaloux !

La législation de la pêche est toute à refondre en une loi précise, où seraient condensés les éléments les meilleurs, les plus efficaces de la législation des pays étrangers où la pisciculture est particulièrement florissante, grâce à des droits établis sous l'égide [illegible] du pêcheur, affecté à la surveillance des eaux, a permis d'assurer la répression rigoureuse du braconnage.

La création de permis de pêche ne serait pas, comme on le pourrait croire, impopulaire parmi les 3 millions de pêcheurs qui exercent en France un honnête sport. Tous les vœux des sociétés et syndicats de pêche l'appellent, elle a donc l'approbation générale, sauf, bien entendu, celle des braconniers. La seule objection qu'on y fasse, c'est que le produit des droits de pêche se confondant dans les ressources générales du budget, ne serait pas employé à la surveillance et au repeuplement des rivières, et que ce serait simplement un impôt de plus. Mais l'objection tombe devant ce fait que des dispositions financières autorisent la perception de certaines ressources — celles notamment du pari mutuel — avec affectation spéciale à des dépenses déterminées.

MARCEL FRANCE.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir à *l'avance* le montant.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 20 juillet, à 8 h. 1/2

Le Grognard, allégré.	E. Parès.
L'Ami Fritz,	Mascagni.

Le Chef de Musique, LAURUS.

Retraite en musique

Itinéraire du 20 juillet

Rue du Nouveau Port jusqu'à l'Avenue Carnot, Avenue Carnot jusqu'au Bd Paoli, Bd Paoli jusqu'à la rue Miot, rue Miot, rue Napoléon jusqu'à la rue Neuve, rue Neuve, rue Saint-Jean. Rentrée.

AU SECOURS DE LA CORSE

Calvi, le 18 juillet 1909.

Mon cher Directeur,

Le Journal du 15 de ce mois a reproduit une lettre que, en ma qualité de président du Syndicat d'Initiative de Calvi, j'ai cru devoir écrire à Jacques Dhur pour le féliciter de sa vigoureuse campagne en faveur de notre infortuné pays.

M. Garnier, directeur du Syndicat Méditerranéen, qui vient de m'écrire de Paris, pour me féliciter de ma lettre, me dit que « j'ai su exprimer, en termes excellents, ce que pensent les amis de la Corse. »

Si cela est, je ne puis qu'en être satisfait. « Mais, ajoute-t-il, mélancoliquement et judicieusement aussi, pour que votre beau pays sorte de l'état malheureux dans lequel il se trouve actuellement, il faudrait que ses habitants commencent par s'aider, s'ils veulent que le Ciel et la Métropole les aident ! »

Rien de plus exact. Je me suis évertué, à plusieurs reprises, à le dire dans votre estimable journal.

— Pensez donc... Il m'a rendu service. On me dit que c'est si rare, si difficile à obtenir, une place !

— Je sais comment l'affaire s'est faite. M. Bertin m'a renseigné... Le comte est un ami de ce couturier...

— Vous ne semblez pas l'aimer.

— Qui ?

— M. Brécheux.

— Je ne le hais ni ne l'aime. Une femme qui tailleraît des redingotes et des pantalons pour les hommes me semblerait aussi extraordinaire qu'un monsieur qui prend la taille des femmes, les palpe et les tripote sous prétexte de les habiller... Voilà tout. Mais je n'ai pas la prétention de réformer le monde. Je vous plains d'être sous la domination de ce tyran et j'espère que vous ne vous laisserez pas entraîner par les exemples que vous aurez sous les yeux et les prières qu'on ne manquera pas de vous adresser, M. de Champuy le premier sans doute.

— Croyez-vous ?

— Ma chère voisine, vous avez un joli nom, Espérance, et vous avez aussi, vous ne l'ignorez pas, une jolie figure. C'est un avantage dont le comte de Champuy aura été frappé dès sa première rencontre avec vous...

(*A suivre*).

179 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XI

A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE

Le visage du clerc de Me Delaïnor était ouvert. Il respirait la franchise, presque la belle humeur. Il n'avait rien de l'expression fatale qu'on prête d'ordinaire aux héros des drames du théâtre. Cependant il s'était attendri tout à coup et n'était-ce une pointe d'émotion qu'il avait prononcé ces quelques mots à voix basse. Elle se tourna de son côté. Les yeux bleus rencontrèrent les yeux noirs. Les yeux noirs lancèrent une petite flamme. Les yeux bleus ne perdirent rien de leur douceur, mais ils restèrent calmes et impénétrables. Les lèvres seulement murmurèrent :

— Si vous voulez !

Alors, fort de ce consentement, Jean Gaîneau s'épanouit :

— Le temps est si beau, dit-il, qu'on ne peut vraiment pas rentrer chez soi de si bonne heure... On étouffera, surtout sous les toits où nous sommes... Et c'est si doux de pouvoir causer un instant cœur à cœur, amicalement... quand on peut se comprendre.

Elle ne répondit pas. Le dîner s'acheva. La patronne de l'hôtel offrit à ses hôtes un petit verre de ces liqueurs des îles autrefois si estimées et maintenant détrônées par des mixtures qui se disputent la préférence, les ont éclipsées et ne les valent pas. Et l'assemblée se sépara pour se retrouver le lendemain au même lieu. Le clerc et la demoiselle de magasin — car maintenant Speranza allait en être une — se dirigèrent à pas lents vers la rue du Rivoli et les Tuileries, dont les parterres admirables attiraient une foule de promeneurs. Ils marchaient côte à côte, en silence, lorsque le clerc brusquement le rompit.

— Je vous ai dit, commença-t-il, que nous sommes faits pour nous comprendre. Voici pourquoi.

Il demanda :

— Serait-il vrai, comme notre hôtesse, madame Roque, me l'a dit, que vous n'ayez jamais connu votre famille ?

Elle s'inclina.

— Vous ignorez le nom de votre père ?..

— Je ne sais même pas où je suis née.

— Et votre mère ?

Elle secoua la tête.

— Eh bien ! fit-il, notre sort a beaucoup de ressemblance. Je connais ma mère, une pauvre Bretonne, venue à Paris pour se placer, mais, de même que vous, je n'ai jamais entendu parler de mon père. Faurais pu demander son nom à ma mère. J'ai évité de remuer en elle des souvenirs douloureux peut-être, j'ignore donc d'où je sors et ma condition est semblable à la vôtre. Peut-être est-ce à ce vice de ma naissance que je dois le caractère un peu farouche, étrange si vous voulez, qu'on m'a reproché plus d'une fois. On ne se lie aisément qu'avec ceux qui nous ressemblent. Ayez dès que madame Roque m'a rapproché de vous en me parlant de notre sort commun, je me suis senti entraîné vers vous comme un frère vers sa sœur... Voilà ce que je voulais vous dire, et maintenant passons aux choses pratiques et aux événements du jour. Vous allez entrer chez ce Brécheux ?...

— Hélas !

— Qu'y ferez-vous ?

— Le seul métier qu'on n'ait pas besoin d'apprendre longtemps.

— Arroser que c'est humiliant pour une jeune personne élevée dans un château...

— Oh ! par hasard...

— Et pour une artiste comme vous !

— Pauvre mademoiselle, s'est-elle...

Il essayait de l'égayer, de chasser les nuages dont le front de sa camarade s'était assombri.

— Je ne puis pas en juger, dit-il, car je ne vous ai pas encore entendue. Et pourtant il n'y a entre nous qu'une bien mince [illegible]

Elle objecta :

— Je suis si triste, si découragée, si affligée de la perte que j'ai faite....

— La musique est une consolation. Elle peut exprimer toutes les pensées, nos tristesses aussi bien que nos joies. C'est un langage qu'on a le droit de faire entendre toujours...

Il surprit :

— J'espère que vous charmerez nos loisirs, puisque une bonne fée m'a placé près de vous. Je n'aurai pas besoin de vous voir... Je comprendrai ce que vous me direz en vous écoutant, pendant nos longues soirées d'été...

— Vous vous éloignerez peut-être de Paris ?

— Non... Je veux travailler pour me faire une position, gagner ma vie... comme vous.

Vivement il demanda :

— N'est-ce pas M. de Champuy qui vous a recommandée à ce Brécheux ?

— Oui.

— Vous ne l'avez pas rencontré depuis ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Pour rien... Une idée que j'ai.

Speranza déclara :

— Je regrette de ne pas l'avoir revu. J'aurais voulu le remercier...

— Vous en aurez l'occasion, soyez tranquille.

A quand donc le réveil ?
A quand le grand coup de balai qui débarrassera la Corse de tous ces politiciens qui l'exploitent et... la déshonorent ?
Espérons !...
Toujours votre.
Pierre CAPIFALI.

On lit dans le *Journal* :

Hommages à Jacques Dhur

A la suite des articles publiés par Jacques Dhur, d'innombrables lettres ou dépêches de félicitations ou d'encouragement sont parvenues à notre excellent collaborateur ; de même, au siège de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse. Nous avons déjà donné l'ordre du jour voté par les Corses de Toulon. Nous citerons maintenant, entre autres, émanant de groupes ou collectivités, un télégramme de la Jeunesse corse de Levie ; puis cet

Les membres de l'Association des frères corses d'Alger, réunis en séance ordinaire, après avoir écouté la lecture de l'article paru le 3 juillet dans le *Journal*, votent une adresse de félicitations à son auteur, expriment leur gratitude à M. Jacques Dhur pour la sollicitude qu'il vient de marquer à l'endroit de l'Ile de Beauté, leur pays d'origine.

Le secrétaire général, PERETTI.

Pair, c'est le Syndicat d'initiative de la Corse qui, à son tour, s'émeut et adresse à Jacques Dhur la lettre suivante :

Calvi, 9 juillet 1909.

Syndicat d'initiative de la Corse.

Section de Calvi.

Monsieur et éminent Confrère,

J'ai lu avec un vif intérêt et une bien grande satisfaction le magistral article sur la Corse que vous venez de publier dans *Le Journal*. Avec tous les bons Corses, auxquels votre vibrant appel est allé droit au cœur, je vous dis : merci !...

Tout ce que vous avez écrit est l'expression *plutôt atténuée qu'exagérée*, de la vérité.

La politique... et quelle politique !... est la plaie de ce malheureux pays...

... L'agriculture se meurt, le commerce dépérit, les capitaux se raréfient de plus en plus. Telle est, en résumé, la situation lamentable de notre île.

Voilà des années que nous avons poussé le cri d'alarme et crié notre détresse, mais nous nous sommes toujours heurtés à la coupable indifférence des gouvernants, qui, pareils aux idoles antiques, *oculos habent et non vident*.

Serons-nous plus heureux cette fois ? Tout porte à le croire, puisque vous mettez au service de la Corse votre vaillante plume.

Puisse votre voix puissante et autorisée être entendue. Puisse votre patriotique appel en faveur de « l'éternelle sacrifiée » trouver un écho au sein des pouvoirs publics !...

J'en ai, pour ma part, la ferme conviction, mais, quoi qu'il arrive, vous pouvez être certain d'avance que la Corse vous sera toujours reconnaissante de votre si généreuse intervention en sa faveur, car elle n'oublie pas ceux qui l'aiment et travaillent à sa prospérité. Sa noble et juste cause est bien digne de vous.

Je vous prie d'agréer, monsieur et cher Confrère, l'assurance de mon entier dévouement.

Pierre CAPIFALI.

P. S. — L'Union générale des Corses et des Amis de la Corse nous prie de remercier en son nom ses correspondants, si nombreux, auxquels ne peut, immédiatement, répondre individuellement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 juillet 1909.

Marché peu animé mais assez ferme dans son ensemble. A l'exception de la Rente Française qui recule de 97.65 à 97.52, les Fonds d'Etats restent dans leur niveau de la veille comme le Portugais, le Serbe et les Russes ou sont en nouvelle avance comme l'Extérieur à 98 fcs et le Turc à 93.70. Sociétés de Crédit soutenues : le Crédit Foncier se traite à 759, le Crédit Lyonnais à 1.252, le Comptoir National d'Escompte à 744 et la Société Générale à 672.

La Rente Foncière passe à 512.

Valeurs industrielles sans grands changements. Hausse des valeurs de transports. Le groupe industriel russe est hésitant. Reprise des titres métallifères. Rio 1.967.

Ko Banque, l'action Accumulateurs Phénix passe à 140,50 ; cette Société a eu, malgré sa création peu ancienne, prendre une place importante dans cette fabrication grâce à la haute qualité de ses produits.

L'action des Mines d'automne de Meria se traite à 101 intéressante à ce cours pour le portefeuille. En effet, les travaux des nouvelles galeries sont poussés très activement et permettront d'augmenter considérablement la production dès qu'ils seront terminés.

Fermeté à 467 de l'obligation 5 0/0 de du Port de Bahia.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 36e semaine, frs : 746.588 contre frs : 747.340 pour la semaine correspondante de 1908. Plus value totale depuis le 1er janvier, frs : 1.572 690.

Nos chemins de fer varient peu.

Cour d'Assises

Audience du 19 juillet 1909

Assassinat
complicité de ce crime

La session d'assises du 3e trimestre a été ouverte aujourd'hui sous la présidence de M. le conseiller Adriani, assisté de M. le conseiller Genoi et M. Morelli, juge suppléant.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M. le conseiller Adriani qui préside pour la première fois aux travaux de la Cour d'assises.

C'est par une affaire de l'arrondissement de Corte que la session débute.

Colombani Joseph-Louis est accusé d'avoir de complicité avec son père Colombani Paul Joseph, volontairement donné la mort à un jeune homme de 20 ans, Montineri, dans les circonstances suivantes :

Acte d'accusation

La manifestation organisée en honneur de l'installation de la municipalité de Valle d'Orezza traversait les rues du hameau de Poggio. Au moment où elle arrivait devant la maison de Colombani Paul-Joseph, celui-ci et son fils Joseph-Louis déchargeaient deux coups de feu dans la direction des manifestants et Montineri tombait mortellement frappé.

Colombani Paul-Joseph est encore inculpé. Son fils a été arrêté et comparaît aujourd'hui devant la cour d'assises. C'est ainsi que l'acte d'accusation expose les faits.

M. Mancini, substitut du Procureur général occupe le siège du ministère public.

Mes de Caraffa et Moretti, bâtonnier de l'ordre des avocats, prennent place à la barre.

Me H. de Montera est chargé des intérêts de la famille de la victime.

Interrogatoire

M. le Président essaya vainement d'obtenir une réponse de l'accusé qui depuis quelque temps paraît vouloir se confiner dans un mutisme absolu. Colombani Joseph-Louis consent cependant à répondre à quelques questions, mais ces réponses sont insignifiantes. On sait que depuis quelque temps il a, à la prison, refusé toute nourriture. Il est maigre, pâle, n'a pas la force de suivre le débat.

M. l'avocat général dit que quoique convaincu que l'accusé joue une sinistre comédie pour apitoyer les juges, il demande le renvoi de l'affaire à la prochaine session pour soumettre Colombani à un examen mental.

La défense s'oppose au renvoi et demande en tout cas que Colombani bénéficie de la liberté provisoire.

La Cour renvoie l'affaire à la prochaine session, dit n'y avoir lieu d'accorder la liberté provisoire et nomme MM. les docteurs Ramarony, Solesti et Zuccarelli pour examiner l'accusé au point de vue mental.

Audience d'aujourd'hui :

Michel Jean-Baptiste, journalier, demeurant à Rotali, inculpé de meurtre avec concomitance.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur : Me Ajaccio.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CANARI. — Un arrêté ministériel déclare que la commune de Canari est exonérée à partir du 1er juillet 1909 des frais de garance du service électrique où ce service est assuré par un facteur receveur des postes.

BACINAGGIO. — M. Sanguinetti est nommé surnuméraire des postes et télégraphes au bureau de Macinaggio.

SCANAFACHIACCIA. — M. Pitacchini Antoine-François, ex adjudant d'infanterie coloniale, à Scanafachiaccia, est nommé expéditionnaire des postes et télégraphes à Dijon, service du contrôle des installations électriques industrielles.

EVISA. — A la suite de l'annulation de l'élection de six membres du Conseil municipal élus en mai 1908, les électeurs d'Evisa ont procédé dimanche à ces élections. M. Conrado, de la liste de M. le Maire Ceccaldi, a seul été élu avec 79 voix.

Plus aucun candidat n'ayant obtenu le quart des suffrages exprimés, il sera nécessaire qu'un second tour de scrutin ait lieu. Tout s'est passé normalement des partis en présence pour obtenir la majorité au sein du Conseil.

ORAN

Les « Enfants de la Corse »

C'était fête hier, pour les membres de la Société les « Enfants de la Corse, » fête familiale et joyeuse à laquelle ont participé près de deux cents compatriotes heureux de se trouver réunis, une fois de plus, en fraternelles agapes, si chères à ceux qui conservent vivace le souvenir du pays natal et aiment à l'exalter.

C'est au Restaurant de la grande jetée, sur une terrasse couverte et dominant la mer de tous côtés, qu'a eu lieu le banquet. Le grand air du large, les pénétrantes senteurs marines n'ont pas peu contribué à aiguiser les appétits qu'une savoureuse langouste à l'américaine et un plantureux macaroni ont largement satisfaits.

M. Rocchisani, directeur des postes en retraite, président, entouré de MM. Colombani, maire ; Nicolaï, ancien commandant du port ; Cantantini, inspecteur des douanes ; Capifali, receveur des Postes ; Campana, officier gestionnaire de l'hôpital militaire ; le capitaine Angelini ; Puggi, conseiller municipal ; Bourg, conducteur des ponts et chaussées en retraite ; Metge, président de la Société des retraités civils et militaires ; Giudici, trésorier de la Société ; Leca, secrétaire ; Filippi, Martelli, Frassati, Antoni, Cantarelli, Pontederra, Antonini, du représentant de l'*Echo*, etc.

Au dessert, M. Rocchisani prononce une courte et charmante allocution :

« Jadis, dit-il, un Roi de France voyageant en Provence arriva dans une ville à l'entrée de laquelle le reçurent les notables et les autorités. Le premier magistrat s'avançant vers lui, lui dit : « Sire, nous n'avons pas tiré le canon en votre honneur et cela pour plusieurs raisons. La première est que nous n'avons pas de canons... » « Halte-là, s'écria le Roi, il est inutile d'aller plus loin, je sais... ». Eh bien ! de mon côté, je ne prononcerai pas de discours et cela aussi pour plusieurs raisons ; la première est que je n'ai pas préparé de discours... ; je devrais donc m'asseoir tout de suite, mais je tiens à ajouter une seconde raison ; nous n'avons pas de champagne ; le comité a préféré sacrifier le plaisir de sabler le généreux vin doré au devoir de contribuer à soulager la misère des victimes du tremblement de terre. » (Vifs applaudissements).

M. Rocchisani lit alors quelques lettres et télégrammes d'excuses, à un mot aimable pour l'*Echo*, puis remet à M. Vincigerra un insigne de chevalier du Nichan Iftikar, offert par souscription, cependant que les assistants lèvent un ban en l'honneur du nouveau décoré.

Avant de céder la place aux chanteurs, le Président tient à constater qu'il y a deux cents convives au banquet alors qu'il n'y a que cent quarante membres inscrits à la Société ; il fait donc appel à tous ceux qui n'ont pas encore donné leur adhésion pour venir grossir les rangs des « Enfants de la Corse ».

Une quête est ensuite faite pour les sinistrés de Provence, et la fête se termine par un magnifique concert qui vaut à l'organisateur, M. Jeanpolini, des félicitations enthousiastes ; on entend successivement un excellent orchestre à cordes dirigé par M. Lacasetti, puis MM. Filippi, Sucke, Berlandi, Ponzo di Borgo, dans des chansonnettes et monologues, enfin MM. Rocca, Olivieri, Pollicardi, Jeanpolini, choristes très applaudis.

Il était déjà 5 heures lorsque les convives se sont séparés, heureux du ravissant après-midi passé côte à côte.

CONCOURS

Pour l'emploi de Vétérinaire Départemental dans le département de l'Aveyron.

Un concours pour l'emploi de Vétérinaire départemental dans le département de l'Aveyron sera ouvert, à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, le 2 août 1909.

Les avantages attribués à cette fonction sont les suivants :

1° Traitement annuel 2.000 francs, constitué par la subvention de l'Etat (1.000 fr.), et par la part contributive du département (1.000 francs).

2° Frais de tournées 1.200 francs.

Les candidats devront être âgés de 28 ans au moins, le jour de l'ouverture du Concours, et avoir obtenu le diplôme de vétérinaire depuis au moins quatre ans.

Ils devront adresser leur demande au Ministère de l'Agriculture vingt jours au moins avant l'ouverture du Concours.

Cette demande, rédigée sur papier timbré, sera accompagnée des pièces suivantes :

1° Acte de naissance.

2° Copie certifiée conforme du diplôme délivré par l'une des Ecoles nationales vétérinaires de France.

3° Extrait du casier judiciaire.

4° Certificat attestant que le candidat est libéré du service de l'armée active ou, s'il appartient à l'armée, pièce établissant qu'il a obtenu de l'autorité militaire l'autorisation de se présenter au Concours.

5° S'il y a lieu, certificat que le candidat possède la qualité de Français.

Les candidats devront, en outre, joindre des copies certifiées de leurs diplômes, et faire connaître, dans une note, leurs titres scientifiques et l'état de leurs services.

Les travaux imprimés seront joints à cette note.

Le programme du Concours est déposé à la Préfecture (bureau de la 3e Division), où les candidats pourront en prendre connaissance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 19 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 20 5 à midi 22 2. + 4 6 heures du soir + 21°. Maxima + 26 5. Minima + 20 .

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. à midi, 767 mm., 6 heures du soir, 766 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. le colonel Brundeaux, commandant le 163e d'infanterie, étant rentré de permission, les drapeaux du 165e et du 363e ont été rapportés à son domicile avec le cérémonial habituel.

Conseil d'Etat

Le conseil d'Etat a rejeté diverses protestations contre les élections municipales qui ont eu lieu en mai 1908, dans les communes de Gatti de Vivario, Pruno, Antisanti et San Gavino di Carbini, et annulé celles de la commune d'Ortale.

Flore Corse

M. Ducrock, professeur à la faculté des sciences de Marseille, a entrepris une étude sur la flore de la Corse. MM. les Instituteurs qui désireraient y collaborer sont priés d'envoyer leur adhésion à M. Livrelli, directeur de l'école de garçons de Cargese.

Un autre travail du même genre est poursuivi en ce moment par M. Houard, docteur ès-sciences, préparateur de botanique à la Sorbonne, qui voudrait donner une étude aussi complète que possible de la flore de la Corse et établir un herbier général de l'île.

M. Houard serait heureux d'entrer en relations avec MM. les Instituteurs qui possèdent un herbier ou avec ceux qui voudraient en constituer un. Envoyer les communications au Secrétariat de l'Académie de Paris, ou à M. Houard, rue Cuvier, 12.

L'Académie des Sciences a attribué à M. Houard une somme de 2.000 francs, sur le prix de 25.000 francs du prince Roland Bonaparte, pour ses recherches en Corse et en Algérie.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mademoiselle Marie Casanova, fille de M. O. Laurent Casanova, adjudant en retraite, de Poggio-di-Nazza, avec M. Pascal Peloni.

Nous présentons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Ministère des colonies

M. Alberti Jean-Baptiste, docteur en droit, a été autorisé à prendre part aux épreuves du concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'administration centrale du ministère des colonies ; et M. Orsoni Dominique-Jérôme-Simon, à celui pour l'emploi de commis expéditionnaire stagiaire.

Une fête au faubourg St Joseph

Nous apprenons que des fêtes populaires vont être organisées par la jeunesse de ce quartier. Le programme promet d'être très amusant.

Nous donnerons plus tard le programme des fêtes ainsi que nous la constitution du comité.

Un nouveau pour ne pas tomber.

Justice militaire

Sont nommés à l'emploi de sergent surveillant : à l'atelier de travaux publics d'Orléansville, le sergent Caitucoli, du 99e ; à la prison de Rouen, le garde, Foussi, de la garde républicaine ; au pénitencier de Douéra, le sergent Montera, du 153e.

Les Annales

Sensations du tremblement de terre... M. Albert Sorel, témoin de la catastrophe du Midi, les a recueillies, analysées ; il les offre aux lecteurs des *Annales* avec d'impressionnantes photographies... Ce même numéro contient de charmantes pages de la célèbre danseuse Isidora Duncan, qui dévoile au public les secrets de son art ; une belle étude de Jules Claretie sur Elisa Mercœur, la poétesse dont on célèbre le centenaire, et des articles d'actualité de MM. Jules Bois, Edmond Haraucourt, la Vie Féminine d'Yvonne Sarcey, etc.

En vente partout : 25 centimes.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru du Comte Gregorj, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Etat-Civil

NAISSANCES

Novella Marie-Dominique. — Costa Toussainte.

DÉCÈS

Rinni Marie-Louise, 16 mois, de Bastia. Boccheciampe Napoléon, marié, 35 ans, d'Oletta.

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tacussel père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Bastia les 22 et 23 juillet, à l'Hôtel d'Europe, dit Colombani ; à Corte, le 24 juillet, Grand Hôtel du Nord ; et à Ajaccio, les 25 et 26 juillet, à l'Hôtel Dauphin et des Gourmets.

CALVI

Hôtel Christophe Colomb

Mme veuve PIANACCI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que l'Hôtel Christophe Colomb n'a jamais été fermé.

Cet établissement vient d'être remis à neuf avec tout le confort moderne.

Arrangements pour séjour prolongé.

PRIX MODÉRÉS

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00397

BOURSE DE PARIS

17 juillet — 19 juil.

Rentes de 3 0/0 ancien 97.50 — 97.65
de 3 0/0 amortis. 98.00 — 97.85
ex-coupon

CONSEIL D'ÉTAT

Elections Municipales

Paris, 19 juillet.

Le Conseil d'Etat a rejeté toutes les protestations contre les élections municipales qui ont eu lieu à Vero et à Nocera.

Ces élections sont donc validées.

Élections Municipales

Commune de Castineta

Montargis, 19 juillet.

Par suite de l'annulation des opérations électorales par le Conseil d'Etat de nouvelles élections ont eu lieu hier.

La liste de M. Ignace Pasqualini, maire sortant, a été réélue.

AREGNO

TENTATIVE DE MEURTRE

Calvi, 19 juillet.

Hier soir, vers 10 heures, à la suite d'une violente discussion, Adriani Joseph-André, âgé de 31 ans, exerçant la profession de colporteur, a tenté de donner volontairement la mort à Bartolini Jacques, âgé de 42 ans, cordonnier à Aregno.

Les blessures de la victime ne mettent pas ses jours en danger.

Le meurtrier est en fuite.

UN NOUVEL ARTICLE sur la Corse

Paris, 19 juillet.

Le *Journal* publie aujourd'hui un nouvel article de Jacques Dhur sur la Corse.

Le distingué écrivain démontre, dans cet article, que la Corse, au point de vue douanier, est hors du droit commun.

Elections Législatives

Deuxième Tour

SOMME

Amiens, 19 juillet.

Les électeurs de la deuxième circonscription d'Abbeville étaient appelés hier à élire un député en remplacement de M. Ernest Gellé, républicain progressiste, décédé.

Deux candidats étaient en présence.

Le baron des Lyons, conservateur, a été élu par 8.212 voix contre 7,696 à M. Marius Delahaye.

***

Au premier tour, le scrutin avait donné les résultats suivants :

Inscrits : 20 619
Votants : 16 479

Ont obtenu : MM.

Le baron Des Lyons, conservateur, 5 921 voix

Marius Delahaye, avocat, républicain de gauche, 4 598 ;

Paillard, radical-socialiste, 3 329 ;

Becquerelle, socialiste unifié, 2.464

***

Aux élections générales de mai 1906, M. Gellé avait été réélu par 9.833 voix, contre 5.145 à M. Paillard, et 2.074 à M. Becquerelle.

TURIN

MORT de DON CARLOS de BOURBON

Turin, 19 juillet.

Le prétendant au trône d'Espagne, Don Carlos de Bourbon, est décédé hier matin, à Varese, où il comptait passer toute la saison chaude.

Il était le fils du comte de Montemolin qui, en 1860, renonça à ses prétentions au trône d'Espagne, mais rétracta sa renonciation.

Son fils Don Carlos, reprit ses prétentions en 1872 en luttant contre le roi Amédée.

La Conquête de l'air

La Tentative

DE LATHAM

Calais, 19 juillet.

Latham a tenté hier matin, à 7 heures, la traversée de la Manche.

Après un vol merveilleux pendant 25 kilomètres, le moteur faiblit et le monoplan tomba à la mer.

Le contre torpilleur *Harpon*, qui suivait l'intrépide aéronaute, le repêcha sain et sauf.

L'infatigable aviateur a échoué, après avoir accompli la moitié de sa course, et à la suite d'un ralentissement du moteur.

Lorsque l'équipage du contre-torpilleur *Harpon* recueillit Latham, il le trouva toujours assis sur son siège, en train de fumer une cigarette.

« Je recommencerai dans huit jours, déclara Latham au commandant du contre-torpilleur. »

On sait que si Latham passe le détroit en aéroplane, il touchera les 25.000 francs du *Daily Mail* ; et s'il accomplit cette prouesse avant le 1er août, il gagnera en outre 17.000 francs de paris divers.

NANCY

LE RETOUR
du dirigeable « Ville de Nancy »

Nancy, 19 juillet.

Hier soir, à 9 heures, le dirigeable *Ville de Nancy* retournait à son poste au milieu des acclamations frénétiques de plus de dix mille personnes.

Le préfet de Meurthe-et-Moselle, qui assistait à l'arrivée du dirigeable, entouré de plusieurs autorités civiles et militaires, a chaleureusement félicité M. Henry Kapferer, qui a su diriger habilement la manœuvre.

Surcouf et Kapferer, ainsi que les aéronautes militaires ont reçu, de la part de la population, les plus précieux témoignages de sympathie.

Par suite du mauvais temps, la *Ville de Nancy* a dû rester amarrée dans un champ d'avoine près d'un bosquetaux, non loin de Faremoutiers.

La pluie qui n'avait cessé de tomber dans la nuit de vendredi à samedi, et dans la matinée du 17, avait considérablement alourdi l'aéronef, et M. Kapferer attendait qu'il fut séché pour pouvoir partir.

DOUAI

Nouveau succès de Paulhan

Douai, 19 juillet.

Paulhan, qui vient de battre le record français de hauteur en aéroplane, a volé hier à 150 mètres au-dessus du sol, pendant 57 minutes.

Ce matin il a accompli le trajet de Douai à Arras, soit 20 kilomètres en 22 minutes, puis il reprit son vol vers Douai, mais l'équilibreur se brisa à trois kilomètres du point de départ ; il fut ainsi obligé d'interrompre ce voyage.

AU MAROC

Nouvelle Attaque

Vif engagement

Un colonel, un commandant et un capitaine de l'armée espagnole sont tués.

Melilla, 19 juillet.

Les troupes du général Marina ont eu à subir hier une nouvelle attaque des Maures, qui étaient en très grand nombre.

L'armée espagnole riposta par une série de coups de canon qui décimèrent les Kabyles.

Les pertes espagnoles furent assez importantes. Un colonel d'infanterie, un commandant et un capitaine d'artillerie figurent parmi les morts.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. RAIMOND

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

Les feuilles de présence

De chaque côté de l'entrée dans la salle des séances, on a installé des tables avec des feuilles de présence que bon nombre de députés signent.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

Une très longue et violente discussion s'engage entre MM. Camille Pelletan, Thomson, Briand et Henri Michel sur la question irritante des fournitures de la marine, des fraudes, des compromissions, des poursuites injustifiées contre l'usine du Creusot.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

En vente chez M. Mattei
Place Saint-Nicolas, 43.
Vin vieux en bouteilles Blanc et Rouge. — Vinaigre et Eau-de-Vie corse de Patrimonio.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Adèle Bocchecampe-Piazza et son fils ; M. Luc-Félix Bocchecampe ; Mme Abigail Bocchecampe-Randon ; la comtesse et la comtesse Piazza-Alessandrini ; Mme Rose-Marie Graziani-Piazza, M. César Graziani, lieutenant-colonel au 24e de ligne, et leurs enfants ; Mme Angéline Assagni de Gentile-Piazza et ses enfants ; M. Mathieu Piazza-Alessandrini, docteur en droit ; M. Henri Piazza, directeur des contributions diverses à Tunis, et Mme Piazza de Casabianca ; M. Joseph Colonna de Leca, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Marc Colonna de Leca, Mme Colonna de Leca de Casabianca et leurs enfants ; M. Jean Mattei Dimetri, Mme Mattei-Preziosi et leurs enfants ; M. François Preziosi, Mme Preziosi-Le Marquand et leur fille ;

Les familles de Morlas, de Limperani, Graziani, Cordolemi, Salicetti, Limarola et Cesari ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR NAPOLÉON BOCCHECIAMPE

leur époux, père, fils, gendre, beau-frère, oncle, neveu et cousin germain, décédé à Bastia, le 18 juillet 1909, à l'âge de 35 ans.

Les obsèques auront lieu à Oletta, mardi, 20 juillet, à 9 heures du matin.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux, *Consultations d'Avocats à 3 fr.*

Administration du bulletin mensuel
La Revue Guide
Très intéressant pour commerçants
Trois francs par an

On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On vendrait magasins et appartements ; divers prix.

A traiter *plusieurs Affaires* à VIAGER

LABORATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
Pharmacien-Chimiste
Successeur de TEILLIET
10, Boulevard du Palais, Bastia
Stérilisation des instruments
et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de VIN

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, *Méditerranée* et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 28.75.

Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61 00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTZ.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment
Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.
Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Poutrelles I acier pour planchers
Bois de construction
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Magasins { BASTIA, 2, Avenue Carnot. de vente : { CORTE, Nouvelle Traverse.
F. CHARDON et Cie
Fabricants (Corse)

ATTESTATIONS

Monsieur Chardon,

Les tuiles plates que vous m'avez livrées l'année dernière ont servi à la couverture d'une Villa à Vizzavona. Elles ont parfaitement résisté aux gelées intenses de l'hiver dernier, mieux que les tuiles Marseillaises qui recouvrent la toiture de la station du Chemin de fer.

Vos tuiles pouvant rivaliser avec celles de Roanne (Loire) qui ont fait leurs preuves à Vizzavona, mais qui coûtent presque le double des vôtres.

Quant à vos briques, elles ne laissent rien à désirer.

J'éprouve une vraie satisfaction à vous adresser cette attestation, ainsi que mes meilleurs souhaits pour les succès de votre industrie qui mérite d'être encouragée.

Agréez, Monsieur Chardon, l'assurance de ma parfaite considération.

MINGALON,
Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées.
Vizzavona, 11 juin 1909.

GUAGNO-LES-BAINS

Ouverture de l'Etablissement Thermal

Réparations importantes aux Thermes et à l'Etablissement.

A l'Etablissement, mêmes chambre et pension, prix : 6 f. 50 par jour. Arrangements pour famille ayant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés bâtis aux pieds de forêts séculaires, on peut faire une cure d'air, car la brise est saturée des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef cuisinier. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse couberte.

Deux Thermales suffit salines sodiques, Bains simples, de vapeur et douches, semi-circulaires des chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladies du système nerveux, eczéma, lymphatisme, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (sources dell'Occhio 370). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et admirable contre la faim.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERUCCHI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures en cuir de toute
confection fabriquées exclusivement pour
la maison et vendues à des prix de bon
marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tous tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant.
J. B. ULLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes
valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orante BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantis sur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis sur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (verres verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pommerouet et St-Léon. Apéritif le Pot 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Gaines à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Tables hautes. — **Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.**

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de **570 à 600** litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de **220 à 250** litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, le soussigné consentirait des conditions très avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE à 65 c.

Aujourd'hui paraît
L'Affaire de la rue du Temple par C. Guéroult.
Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.800.000 MOTS
5 Hors-Texte
en couleurs
11 gravures sur bois
par RIOU

L'Ouvrage complet
65
centimes

Chaque volume
contient
un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Essai franco contre 0 fr. 85 en mandat ou timbres, aux
PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 4, Rue de la Vrilliere, PARIS (Ier)

Journal Financier Français

PARAISSANT LE SAMEDI
Publié par Lettre Circulaire au jour le Plaque, de tous les Capitaux
LE SUPPLÉMENT DES ANNONCES OFFICIELLES

16, Place du Louvre, 16
A PARIS (Ier)

ORDRES DE BOURSE
Paiement gratuit de Coupons
CONTENTIEUX

Pétrole Raffiné d'Amérique

Marque LE LION

Qualité supérieure, sans fumée et inodore

3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi

Prix spécial pour le gros

En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 199

MERCREDI 21 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ULLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Praxède.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 10 m. — Coucher, 7 h. 05 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 4.
Fête de Demain : Sainte Marie Madeleine.

20 JUILLET

LES CLUBS BIZARRES

Les journaux d'Italie nous ont révélé, ces jours-ci, l'existence à Florence d'une ligue dont le but n'est rien moins que réjouissant. Cela s'appelle l'*Union des Désespérés* et ça a pour but l'encouragement au suicide. Les gens qui jugent la vie assommante se réunissent dans un local choisi où l'on s'entretient de sujets lugubres et où l'on trouve gratuitement... le feu, le fer et le poison, avec des conseils pratiques sur la manière de s'en servir.

Il paraît que les adeptes sont nombreux et qu'il ne se passe point une semaine sans qu'un adhérent ne risque le geste libérateur qui le débarrasse de cette gueuse d'existence.

Cette association est évidemment originale et mérite une mention particulière dans cette revue de quelques clubs bizarres, autrement gais, généralement, de but et de mœurs.

En effet, la seule société bizarre qui, à notre connaissance, soit fondée sur la tristesse commune est la *Ligue de l'Amour Malheureux* qui groupe à Schweina, dans le duché de Saxe-Meningen, les jeunes ou vieilles filles qui souffrirent des misères du cœur.

Que les réunions de ces demoiselles soient folichonnes, que leurs confidences soient très gaies, il est permis d'en douter. Ce n'est point là, évidemment, que les gens moroses peuvent courir la chance de dilater leur rate. Et je leur conseillerais plutôt la fréquentation du *Club des Chauves* de Fribourg-en-Brisgau, dont les dhérents « dépeignés » se réunissent joyeusement chaque semaine pour manger le jambon en écoutant la musique.

Mais pour être admis d'abord et pour s'accommoder ensuite du programme des réunions, il importe de « jouir » d'une calvitie totale et de ne point détester la méladie. Or, il n'est pas douteux que celle-ci a des ennemis féroces. Tous les adhérents de la *Ligue contre l'usage du piano* qui fonctionne en Allemagne et dont les adhérents doivent non seulement s'engager à ne pas toucher au clavier, mais encore à bannir de leurs relations tous les gens qui jouent de l'instrument en question.

S'il est vrai le proverbe qui prétend que la musique adoucit les mœurs, il est présumable que les membres de cette association doivent être passablement grincheux.

Comme je préfère ceux des *Nimmernehr* (jamais plus)! Ceux-là sont des hommes et femmes qui, après trois tentatives malheureuses, ont renoncé définitivement au mariage et sont résolus à achever leurs jours aussi joyeusement que possible.

Un club peu banal est le *Hasslich* ou cercle des hommes laids. L'admission des membres se fait par élection, chaque année, en séance publique, et ceux qui ne présentent pas une difformité apparente ou un visage disgracieux sont impitoyablement écariés.

En Espagne, il existe quelque part le *Club des divorcés*; à Berlin celui des *Appendiciteux*, ou si vous préférez des gens qui ont subi l'opération de l'appendicite; à Palerme, celui des *Hygiénistes* qui réglamente l'interdiction du baiser jugé dangereux pour la santé publique et de la poignée de main qui transmet les fâcheux microbes.

A New York, une association très florissante est la *Ligue pour la conquête de la beauté*.

Les statuts et règlements en sont cependant tyranniques, mais, comme disait Agnès Sorel — celle de Charles VII, — « il faut souffrir pour être belle. » En effet, les adhérentes doivent jurer sur la Bible de ne pas contrevenir aux prescriptions d'un code de plus de cent pages où il est dit notamment :

« La sobriété étant la première condition pour conserver un teint frais, clair et nébuleux, les dames devront se contenter d'un litre et demi de boisson pour les 24 heures, soit deux verres par repas. Les grands dîners à mets épicés sont aussi très nuisibles et précipitent l'apparition des rides et autres signes de vieillesse. Quant aux soupers, ils sont formellement interdits ; car pour avoir le teint frais et clair il faut que la digestion soit faite avant de se coucher.

» Les adhérentes ne porteront pas de voilette, car, ainsi protégée, la peau du visage devient trop sensible et perd de sa vigueur.

» Pour éviter la fatigue des yeux, elles s'engageront à ne jamais lire au lit, ni en chemin de fer, etc ... Elles ne liront jamais de romans qui irritent les imaginations et développent une nervosité préjudiciable à la beauté en provoquant souvent l'amaigrissement. »

Rien n'est plus gai, comme on voit.

J'aime le *Club des Cent kilos*; ceux-là ne se préoccupent que de bien vivre et si, eux aussi, évitent l'amaigrissement, ce n'est pas pour s'épargner les rides.

Également en Amérique, il y a le *Club du Silence*, dont les adhérents s'engagent à ne point parler, le *Club des Heureux*, ainsi dénommé par ironie, car il se compose uniquement d'hommes auxquels leurs femmes n'ont point fait un foyer agréable ; le *Club des Incomplets*, dont ne peuvent faire partie que des amputés ; le *Boy's Club*, cercle d'enfants, et l'*Association nationale* pour la suppression du langage grossier, dont les membres s'interdisent de se servir d'un juron ou d'un mot risqué.

Enfin, à Paris, nous avons l'*Association amicale des Officiers d'Académie* dont le but est, peut-être, de relever le prestige de cette pauvre décoration... Lourde tâche.

ROBERT DELYS.

LES CORSES

La Corse a de légitimes sujets de plainte. Les Corses de Paris se sont réunis ces jours dernier pour aviser au plus urgent, pour obtenir gain de cause auprès du gouvernement sans faire de bruit autour des questions qui peuvent les diviser entre eux.

Cette union s'est souvent manifestée chez les Corses, peuple admirable de courage, de fierté nationale et de ténacité. Le sentiment de l'honneur est inscrit chez eux à un point que nous pourrions leur envier, et si la *vendetta*, aujourd'hui à peu près disparue, a été l'exagération de ce sentiment, il décelait encore le sentiment national, l'entente collective à l'égard de l'étranger, car jamais les vengeances ne s'exerçaient sur le continent ; toute haine semblait avoir cessé au dehors de l'île.

Français depuis 1769, et doublement Français par la gloire de Napoléon Ier, les Corses ont prodigué leur sang pour la France sur tous les champs de bataille. Ils ont été ailleurs d'admirables fonctionnaires dont le zèle et le dévouement ne se sont jamais ralentis.

Les héros sont si nombreux dans l'histoire de la Corse qu'on a pu appeler ses habitants un peuple de héros. Le plus célèbre, au temps de la lutte contre Gênes, fut Sampiero d'Ornano, à qui ses compagnons ont donné le nom de *Corso*, pour marquer à quel point il fut l'incarnation de l'âme indépendante et courageuse de ce pays.

Il avait longtemps servi la France sous François Ier et était l'ami de Bayard. Il fut un autre Bayard, et à soixante-dix ans il luttait encore, un contre cent, quand il tomba dans un guet-apens tendu par ses ennemis. Il est peu d'aussi belles figures dans l'histoire des peuples, mais son énergie sauvage ne recula devant rien : il tua sa femme, la célèbre Vannina d'Ornano, à qui l'on avait persuadé d'aller à Gênes demander la grâce de son mari. C'était pour lui le déshonneur.

Tour à tour secouru et abandonné par la France, il lutta avec ses seuls compatriotes.

Son fils et son petit-fils furent maréchaux de France, l'un en 1707, l'autre en 1626, mais celui-ci mourut la même année, enfermé à Vincennes par ordre de Richelieu, qui voyait en lui un adversaire redoutable. Il fut, dit-on, empoisonné. On l'appelait le comte de Montlor. Son frère, le marquis d'Ornano, fut aussi colonel général des Corses au service de la France, régiment formé par les d'Ornano, qui le commandèrent tour à tour.

Un comte d'Ornano, d'une autre branche, fut général et gouverneur de Bayonne sous Louis XVI, tuteur de Thérésia de Cabarrus, plus tard Mme Tallien. Il fut guillotiné en 1794.

Tous ces d'Ornano étaient soldats de bonne heure. Le second maréchal de ce nom avait commandé une compagnie de chevau-légers au siège de la Rochelle, à l'âge de quatorze ans.

Le troisième maréchal de ce nom, descendant du premier, né en 1786, était sous-lieutenant à seize ans. Il fit glorieusement toutes les campagnes du premier Empire et fut laissé pour mort pendant la retraite de Russie. On l'avait déjà enseveli sous la neige, quand il sentit de cette ensevelissement et se dégagea pour ramener son corps. Un boulet tua le cheval qui les portait et le général poussa un soupir en tombant. Il vivait ! On le ranima et Napoléon Ier lui donna sa voiture pour l'emmener. Il guérit, se battit encore et fut des derniers à défendre Paris, se rallia à Louis XVIII, puis de nouveau à l'Empereur, fut blessé en duel par le général Bonnet, et s'exila pendant quelques années. C'est à Bruxelles qu'il épousa, en 1816, la comtesse Walewska, dont il eut un fils unique qui fut préfet et député de l'Yonne, et promut maître des cérémonies à la Cour de Napoléon III.

François-Antoine Canesi d'Ornano, qui se distingua dans les guerres de la République, était un parent du maréchal.

Les d'Ornano étaient issus de cette branche des Colonna qui étaient venus en Corse comme comtes de Corse, au neuvième siècle.

Deux Paoli sont célèbres : le père, qui fut un grand patriote, se laissa abuser en 1736 par un aventurier, le baron de Neuhoff, né à Metz en 1690, qui avait servi en France, en Suède, un peu partout, s'était ruiné à Paris, avec le système de Law, et venait chercher fortune en Corse se disant capable, par ses relations, d'affranchir l'île. Il se proclama roi de Corse, mais fatigué de ses vaines promesses et de ses grands airs, les Corses le mirent à la porte au bout de huit mois. Il se réfugia à Londres, où il mourut misérablement.

Son fils, Théodore, fut plus heureux. Il fut élu roi de Corse en 1736, et, après avoir été chassé, il revint avec des troupes anglaises, mais il ne put se maintenir et dut définitivement quitter la Corse. Il mourut à Londres, en 1756, dans la misère.

Le second Paoli, Pascal, fut le héros de l'indépendance corse. Il naquit à Morosaglia, en 1725, et fut élevé à Naples par son père, Hyacinthe Paoli, qui, après avoir été chassé de Corse par les Génois, était devenu ministre du roi Charles de Bourbon. Il fut nommé général en chef par la Consulte de Corte, en 1755, et, pendant quatorze ans, il lutta contre les Génois, qui finirent par céder la Corse à la France, en 1768.

Paoli, qui avait été nommé lieutenant-général par Louis XVI, fut obligé de s'enfuir en Angleterre, en 1793, et mourut à Londres, en 1807.

Les Corses ont donné à la France des hommes illustres, des soldats, des marins, des savants, des artistes, des écrivains, des poètes, des orateurs, des hommes d'Etat, des ministres, des présidents de la République, des rois, des empereurs, des papes, des saints, des martyrs, des héros, des demi-dieux, des dieux, des déesses, des nymphes, des sylphides, des fées, des génies, des anges, des archanges, des chérubins, des séraphins, des trônes, des dominations, des vertus, des puissances, des principautés, des archanges, des anges

un grand patriote ; il chassa les Génois, donna une Constitution au peuple corse et essaya encore de lutter contre la France lors de la cession, en 1768. Vaincu, il se retira en Angleterre. Rappelé par l'Assemblée nationale en 1790, il revint en Corse, comme lieutenant-général, il se révolta contre la Convention et la Terreur, et céda à l'île aux Anglais. Il est mort à Londres en 1807.

On nous pardonnera de ne pas parler des Bonaparte, mais on sait assez que tous les Corses n'ont pas suivi Napoléon. Les deux frères Arena furent des plus violents contre lui, l'un au Conseil des Cinq Cents, un 18 Brumaire, l'autre conspirateur, et fusillé comme tel. Un citoyen autrement redoutable fut le comte Pozzo di Borgo, créé duc plus tard, implacable dans sa haine contre Napoléon Ier, il contribua à la Sainte-Alliance et au retour des Bourbons. Beaucoup de familles corses, nous sommes heureux de le dire, sont restées fidèles aux Bourbons, mais on ne peut que louer la fidélité de celles qui sont restées attachées à la dynastie de Napoléon.

Nous avons sous les yeux la liste des gentilshommes corses qui votèrent, en 1789, pour les Etats généraux, et c'est un fait curieux que presque toutes ces familles ont fourni les hommes les plus célèbres de la Corse depuis un siècle. Mais il n'en est sorti du peuple également, car la race est la même à tous les degrés.

Plusieurs Casabianca se sont illustrés. Raphaël de Casabianca défendit héroïquement Calvi contre les Anglais, lui général, membre de la Constituante, sénateur et comte de l'Empire et pair de France. Louis commandait l'*Orient* à Aboukir. Blessé et réduit à se rendre, il fit sauver son équipage pour se faire sauter ; son fils, qui avait dix ans, ne voulut pas se séparer de lui et tous deux périrent glorieusement. Un autre, Joseph-Marie, était au service de la France avant l'annexion ; il contribua à la défaite des Corses qui résistaient à la France, fut créé comte de Casabianca par Louis XVI, fut général de division sous la République et Napoléon Ier, remporta des victoires et ne quitta le service que criblé de blessures. Enfin, le comte François-Xavier de Casabianca fut un des meilleurs ministres de Napoléon III.

Trois Abbatucci sont célèbres : Jacques-Pierre fut nommé maréchal de camp par Louis XVI. Son fils, Charles, fut général de division à vingt-quatre ans et fut tué au siège d'Ismingue. Ajaccio lui a élevé une statue. Son neveu, Pierre-Charles, fut ministre de la justice sous Napoléon III.

Supérieur fut la carrière du maréchal Sebastiani ; nous-lieutenant à dix-sept ans, il fut tour à tour soldat, diplomate et homme politique. Ambassadeur à Constantinople, il redevint soldat pour chasser la flotte anglaise qui avait forcé les détroits. Il s'était distingué comme soldat à Arcole, à Marengo, à Austerlitz, en Espagne, en Russie. Il avait les plus beaux états de service. Il fut ministre de la Marine et des Affaires étrangères sous Louis-Philippe, ambassadeur à Naples et à Londres, et enfin maréchal en 1840.

Jean Arrighi de Casanova, qui fut créé duc de Padoue, avait été capitaine à vingt ans, en Egypte ; il était général de division à trente et un ans. Son fils fut ministre de l'intérieur en 1859.

Du comte Benedetti on sait tout aujourd'hui ; son action diplomatique à Berlin et Ems, en 1870 ; sa prudence, son tact, sa fermeté, ses qualités de premier ordre auxquelles l'histoire rend justice.

On sait de que furent les deux Pietri, comme préfets de police : l'incarnation du dévouement à leurs fonctions et à l'Empire. Aujourd'hui encore M. Francesco Pietri est depuis cinquante ans le serviteur dévoué aussi bien dans l'exil qu'aux Tuileries.

D'autres Corses encore sont illustres, comme le général Casalta et ce Casanova, rude compagnon de Sampiero d'Ornano, qui fut fait prisonnier quand tomba son chef. Délémà à Bastia pour être pendu, il fut sauvé par un de ses fils qui se déguisa en femme pour pénétrer jusqu'à lui, et le fit évader sous ce déguisement. Le fils fut pendu pour le père par les Génois.

Il faudrait citer encore les Garsi de Campile, les Colonna d'Istria, cent autres encore. Il y faudrait un volume.

La Corse, dont Jean-Jacques Rousseau disait : « Je ne serais pas surpris que cette île étonnât un jour le monde », a en effet étonné le monde par le trésor d'énergie et de talents qu'elle renfermait, autant que par le grand génie qu'elle a produit.

TOUT-PARIS.

(*Le Gaulois*).

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juillet 1909.

A l'exception des charbonnages russes et des Mines d'Or en nouvelle hausse, le marché est mieux disposé qu'hier, en sympathie avec Londres et New-York. Presque tous les Fonds d'Etats sont en reprise : en tête notre Rente à 97,57. Le Turc passe à 93,40, le Serbe à 82,90 et le Russe 1909 à 98,25. Les valeurs de Crédit sont calmes et fermes. Les valeurs industrielles se retrouvent à leur niveau précédent tandis que les valeurs de traction et les titres cuprifères accentuent leurs bonnes dispositions.

En Banque, l'action Ouest Africain Français a passé à 615. L'Arrouya est en nouveau progrès à 11,50 ; on nous informe que les dépenses de développement et toutes les installations ont été entièrement payées. La Société n'a aucune dette et il lui reste un important fonds de roulement.

Si la hausse du métal qu'on prévoit dans les milieux bien informés, se réalise, il en résulterait une plus-value pour les actions de la Société des Mines de Meria qui, par conséquent, seraient intéressantes aux cours actuels.

L'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia est ferme à 507. Le succès de la tranche de l'emprunt émise à Londres confirme la bonne réputation dont jouit cette affaire.

Rappelons que le 28 courant aura lieu par les soins de la Banque Privée la souscription des 100 000 obligations hypothécaires 5 0/0 or de 516 fr. du chemin de fer de Saint-Louis et San-Francisco. Au prix de 477,50 et en tenant compte du remboursement qui doit être effectué au pair dans 18 années le revient ressort net à 5,75 0/0 environ.

Les actions de nos Grands Réseaux sont calmes.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

Les Excursionnistes Italiens
à BASTIA

La plus complète incertitude régnait dans notre ville, au sujet de la venue des trois cents excursionnistes italiens, qui avait été à plusieurs reprises annoncée, puis démentie au dernier moment.

Dans ces conditions, il n'a pas été possible de réserver à nos sympathiques visiteurs une réception préalablement organisée.

L'initiative privée n'a pas manqué, d'ailleurs, de suppléer en grande partie au manque d'organisation officielle.

En effet, dès que l'*Alessandro Volta*, de la Compagnie Rubattino, fut signalé au large, vers huit heures et demie du matin, les principaux établissements de notre ville se hâtèrent de pavoiser leurs façades aux couleurs françaises et italiennes, et Bastia avait revêtu un air de grande fête, lorsque les Italiens mirent pied à terre, précédés de l'*Harmonia di Piombino*, une excellente fanfare composée d'une cinquantaine d'exécutants.

Les excursionnistes Piombinais et Elbois, se sont rendus à l'Hôtel-de Ville pour saluer la municipalité de Bastia.

M. le Maire Gaudin les a reçus dans la grande salle des Mariages.

Au nom du Maire de Piombino, un de ses Adjoints lui a présenté l'adresse suivante :

Piombino, 18 luglio 1909.

Illustrissimo Signor Sindaco,

Bastia.

Dalla industre e laboriosa Piombino giunga gradito il saluto alla forte e generosa Bastia.

Due popoli, nelle cui vene scorre rigoglioso il sangue latino si sentono, in questo giorno, più che mai legati da vincoli di fraterna amicizia.

L'augurio quindi sincero, cordiale, che tale amicizia si perpetui nei secoli.

Le antiche lotte e gli antichi screzzi spariscono per sempre dal mondo. Sento l'onore di stabilire di persiere il dovere di lavorare il meglio di sè al bene di tutti e al lavoro dia l'impulso e la direttiva ; e i lavoratori vadano fieri verso la scienza e all'ingegno forniscano la forza che eseguisce, la potenza che gli solleva abbatte, le energie che edificano, ereendiendo i diritti del Lavoro e imponendo le Leggi di Giustizia.

Questa sia — per l'avvenire luminoso dell'Umanità — la nostra Fede e questa sia la comune speranza.

Il Sindaco,
GRANELLI.

M. le Maire a remercié l'orateur des sentiments exprimés par son organe, et l'a prié de transmettre à son collègue tous ses regrets de ne pas avoir été informé de l'arrivée des amis de l'île d'Elbe et de Piombino.

Il a ajouté que Bastia et la Corse n'ont pas oublié les actes de dévouement qui ont marqué le naufrage du brick français l'*Annonciation* devant Piombino, et que la population bastiaise aurait été heureuse de fêter dignement leur arrivée.

Il a pourtant donné l'assurance à ses hôtes qu'ils trouveraient partout le plus cordial accueil.

Il a ensuite invité les Dames et les Messieurs qui avaient bien voulu se rendre à la Mairie, à prendre quelques rafraîchissements et quelques gâteaux qui ont été servis dans la salle du Conseil municipal avec une rapidité extraordinaire par l'infatigable propriétaire du *Bar Soavi*.

Accompagnés par les applaudissements de notre population, les Italiens firent le tour de la ville, musique en tête. Le cortège s'arrêta sous les fenêtres de la Sous-Préfecture et celles du Consulat d'Italie où la *Marseillaise* et l'*Hymne Royal* furent tour à tour brillamment exécutés.

Après quoi, les musiciens s'en furent déposer leurs instruments à l'Hôtel de Ville et, sur l'ordre de M. le maire Gaudin, les meilleurs rafraîchissements leurs furent offerts dans le grand salon de réception du Bar Soavi dont la terrasse était décoré et pavoisé avec un goût tout particulier.

Dans l'après-midi, *i membri della gita* visitèrent minutieusement notre ville. Il est à peine besoin d'ajouter qu'ils furent partout l'objet d'un accueil fait de délicate courtoisie et de cordialité extrême.

La Société philarmonique de Piombino fut tout particulièrement chargée et ses membres furent successivement les hôtes de M. Soavi, propriétaire du coquet établissement du cours Sébastiani, puis de leurs camarades de la *Lyre Bastiaise* qui leur offrirent un apéritif d'honneur.

Les membres de l'Assistance publique de Piombino reçurent le meilleur accueil à l'Assistance publique de Bastia.

Vers cinq heures et demie, une foule nombreuse se pressait autour du splendide kiosque de la place Saint-Nicolas, que les infatigables frères Pekle avaient richement décoré d'une profusion d'écussons aux armes corses, de girandoles, de lanternes vénitiennes et de pavillons des deux nations sœurs.

Les vaillants Piombinais avaient eu l'inspiration charmante d'offrir un concert à notre population. Ce fut là pour les nombreux mélomanes que compte notre ville un véritable régal. Citons tout particulièrement le duo du 3e acte de *Rigoletto*, qui, exécuté avec le plus exquis sentiment, souleva un tonnerre de bravos, ainsi que la *Norma* et l'*Hommage à Bellini*.

La soirée ne fut pas moins brillante. A huit heures et demie, la musique du 163e, au milieu d'une affluence inaccoutumée, interpréta les meilleurs morceaux de son répertoire. Son distingué chef, M. Laubus, eut l'excellente idée de terminer le concert par l'*Hymne Royal*, qui provoqua les applaudissements de la foule en délire.

Les excursionnistes, de leur côté, ne ménagèrent pas leurs acclamations à nos braves musiciens du 163e.

Mais voici que les membres de l'*Orphéon Bastiais*, porteurs de leurs coquets insignes, prennent, à leur tour, possession du kiosque, et, pour la plus grande et plus agréable surprise de l'auditoire, ils entament avec une maestria et une vigueur remarquables l'*Inno Garibaldino*. Les divers couplets de la populaire et entraînante marche italienne sont vivement applaudis.

Tous nos meilleurs compliments aux membres de l'*Orphéon* pour avoir si spontanément et si adroitement rehaussé l'éclat de cette nouvelle manifestation franco-italienne.

Un habitant de Porto-Ferrajo, M. Vatazini, s'est fait l'interprète de tous ses compatriotes en adressant, dans une habile improvisation, ses vifs remerciements aux Bastiais pour leur cordiale réception. On l'applaudit aux cris de *Vive l'Italie*.

Mais déjà la sirène du paquebot annonce l'heure des adieux.

A ce moment, le spectacle est on ne peut plus impressionnant.

Les excursionnistes se dirigent vers les quais, bannière et musique en tête, et accompagnés par une foule de Bastiais qu'on peut évaluer à près de *cinq mille*.

Des feux de Bengale s'allument un peu partout. Les fenêtres sont garnies de spectateurs qui applaudissent. Dans le quartier du Nouveau-Port, l'enthousiasme est à son comble. A la demande de quelques-uns, la fanfare attaque l'*Inno dei Lavoratori*.

A ce moment, un groupe de jeunes gens, croyant, sans doute, être agréables aux démocrates italiens, ont eu l'idée, tout à fait déplacée en pareille circonstance, d'entonner l'*Internationale*. Une bousculade se produit entre jeunes gens de Bastia. Mais la réconciliation se fait bientôt aux cris de *Vive les Exbus ! Vive Piombino !* auxquels les excursionnistes répondent du haut de leur navire par les vigoureuses acclamations de *Viva Bastia ! Viva i Corsi ! Viva la Francia !*

Pendant ce temps, l'*Alessandro Volta* quitte le port. Des fusées parties de terre vont retomber en pluie lumineuse sur le bateau qui emporte nos hôtes d'un jour... Nous avons la certitude que ceux-ci garderont longtemps l'heureuse impression des chaudes sympathies qui les ont accueillis chez nous, et qui marquent un nouvel épisode dans cette significative succession de démonstrations franco-italiennes qu'on a vu éclore, tous ces derniers temps, à la faveur des glorieux souvenirs de 1859.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 20 juillet 1909

Tentative de meurtre avec concomitance

Micheli est accusé d'avoir déchargé par deux fois son arme sur les nommés Finochi Jean et Castellani. Il a raté le premier, mais blessé assez grièvement le second.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Le 16 février 1908, vers 4 heures du soir, à Rutali, les gardes-champêtres Mongbi Jean et Giuliani Pierre-Dominique avaient une discussion avec l'ancien maire Tonarelli Emile qui leur réclamait une petite somme dont il était créancier. Au cours de cette discussion ils procédaient à l'arrestation de Tonarelli en flagrant délit d'outrage et le conduisaient dans la salle dépendante de la mairie. La nouvelle de cette arrestation s'étant répandue rapidement dans le village, de nombreux habitants, amis ou adversaires du prisonnier, accoururent devant la maison du maire. Pendant que l'on discutait de part et d'autre au sujet de la mesure prise, Micheli Jean-Baptiste aperçevant Finocchi Jean-Fleur avec lequel il vivait en mauvaise intelligence depuis quelques mois et Castellani Alexandre sortit un revolver et fit feu pendant deux fois sur Finocchi et une fois sur Castellani sans avoir été de leur part l'objet d'aucune provocation Castellani ne fut pas atteint, mais Finocchi fut grièvement blessé par deux projectiles à l'angle du maxillaire droit et près de la ligne médiane extérieure du cou et s'affaissa sur le sol. Le premier projectile alla se loger dans la région du larynx où il n'a pas été retrouvé et le second a pu être extrait par l'homme de l'art au sommet de l'épaule gauche. Ces blessures, après avoir occasionné une contraction des arcades dentaires, avec rétrécissement de l'orifice buccal et une impotence fonctionnelle du bras gauche, ont entraîné une incapacité de travail de plusieurs mois. Micheli prit aussitôt la fuite. Recevoyé devant le Tribunal de Bastia pour coups et blessures volontaires et port d'armes prohibées, Micheli fut condamné le 7 août 1908 par défaut à 4 années d'emprisonnement et 16 francs d'amende. Micheli a fait opposition à ce jugement le 10 septembre et s'est constitué prisonnier le 25 du même mois.

Devant le Tribunal correctionnel, à l'audience du 21 octobre suivant après avoir déclaré qu'il avait fait feu sur Finocchi parce que celui-ci avait pris une attitude menaçante à son égard et soutenu qu'il avait agi en état de légitime défense, Micheli a soulevé l'exception d'incompétence basée sur la nature des faits de la poursuite.

Le Tribunal rejeta cette exception et réduisit la peine d'emprisonnement à deux années. En appel devant la Cour de Bastia, à l'audience du 16 décembre 1908, Micheli a déclaré avoir tiré sur Finocchi avec l'intention de lui donner la mort et a de nouveau excipé de l'incompétence de la juridiction saisie. La Cour accueillit l'exception soulevée, et par arrêt du 28 janvier 1909, la Chambre criminelle de la cour de Cassation réglant de juges renvoya l'affaire devant la Chambre des mises en accusation.

M. Angeli avocat général occupe le siège du ministère public.

Me Ajaccio est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Micheli nie avoir tiré sur Castellani. C'est sur Finocchi Jean-Fleur qu'il a déchargé deux coups d'arme à feu. Mais celui-ci venait de faire feu dans sa direction. L'accusé fait connaître qu'il a été de la part des deux frères Finochi l'objet d'une tentative de meurtre. Il a eu la poitrine traversée par un coup de fusil tiré par Franceschi qui, avec l'un des deux frères, garde encore actuellement le maquis.

Les Témoins

Olmeta Natalino. — Les gardes champêtres avaient arrêté un nommé Tonarelli arbitrairement. La foule s'était rassemblée. On a vu alors un nommé Micheli, facteur du maire Marcelli, sortir un revolver et faire feu sur Finochi Jean qui fut gravement blessé et sur Castellani qu'il manqua.

Finochi Jean-Fleur. — Je passais tranquillement quand Micheli déchargea sur moi à bout portant 2 coups de revolver. Je fus atteint au cou par 2 projectiles d'arme à feu, et pendant très longtemps ma vie a été en danger. Micheli a dirigé ensuite une arme sur Castellani vers lequel il a fait feu à bout portant. Il l'a raté.

Castellani Alexandre, Morelli Paul-Joseph, Colonna Théodore, Morelli Olive, Sarrazin Marie, Castellani Romaine, Tonarelli Paul-Emile, confirment leurs dépositions écrites.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, demande au Jury de retenir la culpabilité de Micheli qui sans raison, sans provocation aucune a tiré sur deux individus absolument inoffensifs. Une condamnation s'impose.

Plaidoirie

Me Ajaccio prononce une très habile plaidoirie au cours de laquelle il demande l'acquittement de Micheli qui a agi pour défendre ses jours en danger. D'ailleurs, le Tribunal qui avait jugé Micheli, ne lui avait donné que 2 ans. A l'heure qu'il est, Micheli a presque accompli cette peine. Les Jurés ne seront pas plus sévères que les magistrats du Tribunal et ils acquitteront Micheli.

LE VERDICT

Reconnu coupable de tentative de meurtre, Micheli est condamné à 5 ans de réclusion.

Audience d'aujourd'hui :

Salot François, Salot Alphonse-Gabriel, tous deux menuisiers, demeurant à Ajaccio, meurtre et complicité de ce crime.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseurs : Me de Caraffa et Angeli.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Lardy*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire, chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orenga, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 23°5. + à 6 heures du soir + 21°4. Maxima + 25 5. Minima + 20.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Arrestation

La nommée Bartoli Dévote a déclaré hier à la police que le sieur Paoli Fabien, originaire de Pruneli di Fiumorbo, avait tiré sur elle un coup de revolver sans l'atteindre.

S'étant immédiatement rendue au domicile du nommé Paoli, la police le trouva tenant encore son revolver à la main, elle le mit en état d'arrestation.

Fouillé, Paoli a été trouvé porteur de deux couteaux vendetta de forte dimension, de deux portemonnaies contenant ensemble 44 fr. 45 et d'un livret de la Caisse d'épargne.

Le revolver saisi était un bull-dog, calibre 8 et encore chargé de cinq balles.

On ignore encore les motifs qui l'ont poussé à se servir de son arme.

Avis

Voir à la dernière page les ventes de terres à bon marché en Algérie.

Avis

M. Marcelli Antoine, membre du syndicat des dockers du port de Pastia, donne sa démission.

Avis

La Glacière de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle assurera par le 1er train, du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

Etat-Civil

NAISSANCES

Bugugnani Jean-Baptiste-François-Marius.

DÉCÈS

Casagnini Pascal, 2 mois, de Bastia.

Della Monica Thomas, pêcheur, marié, 60 ans, de Torre del Greco.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00399

Démission du Ministère

BOURSE DE PARIS

19 juillet — 20 juil.

Rentes de 3 0/0 ancien 97 65 — 97 65
— de 3 0/0 amortis. 97,95 — 98,00
ex-coupon

Baccalauréat

Aix-en-Provence, 20 juillet.

M. François Lota, du Lycée de Marseille a subi aujourd'hui, devant la Faculté des Lettres d'Aix les épreuves orales du baccalauréat 2e partie Lettres-Philosophie.

Il a été reçu avec mention *Bien*.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Paris, 20 juillet.

M. Barret, rédacteur des Postes, à Albi, est nommé inspecteur des postes et télégraphes, à Ajaccio.

Récompenses Honorifiques

Paris, 20 juillet.

M. Bartoli, facteur rural, à Calcatello, reçoit la médaille de bronze des postes et télégraphes.

SUSPENSION DU MAIRE DE NIMES

Nimes, 20 juillet.

Le préfet du Gard vient de suspendre le maire de Nimes, qui, le 14 Juillet, avait fait arborer le drapeau rouge sur le balcon de l'Hôtel-de Ville, et fait jouer l'*Internationale* par la musique municipale.

Tirages financiers

Ville de Paris

Paris, 20 juillet.

L'obligation portant le numéro 652 146 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

Les obligations portant les numéros 966 543 et 589,789 sont remboursables chacune à *cinquante mille francs*.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. Clémentel

La séance est ouverte à 9 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier qui est adopté.

L'Enquête sur la Marine

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

M. Brousse

député républicain des Pyrénées-Orientales, monte à la tribune, et fait le procès de l'administration de la Marine.

« Notre Marine, dit l'orateur en terminant, pour laquelle nous avons inutilement englouti plus de dix milliards, est passée au quatrième rang.

« Les arsenaux sont vides ; les navires sont en mauvais état, et le désordre le plus complet règne dans l'administration de la rue Royale.

« Des sanctions sévères s'imposent contre ceux qui sont responsables d'un crime pareil.

« La Chambre ne faillira pas à son devoir. »

(Vive agitation dans la salle, et applaudissements sur divers bancs).

Le discours de M. Emmanuel Brousse a occupé toute la séance qui est levée à 11 heures 30 et renvoyée à cette après midi.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la commission d'enquête sur la Marine.

Le Ministre de la Marine monte à la tribune.

M. Alfred Picard répond à tous les orateurs qui ont pris part à cette discussion.

Le Ministre soutient que les erreurs et les fautes, contre lesquelles on récrimine tant, sont dues bien plus aux circonstances, qu'aux hommes qui ont dirigé le Département de la Marine.

M. Alfred Picard indique ensuite les mesures qu'il a prises pour remédier le plus rapidement possible aux erreurs du passé.

L'orateur donne des explications détaillées sur les mesures qu'il a ordonnées pour activer les constructions et pour combattre la centralisation paperassière.

Le ministre parle ensuite des canons et de la poudre, qui ont été trouvés défectueux, et sur lesquels il a appelé toute l'attention des commissions compétentes.

Le ministre déclare, en terminant, qu'il fera tout ce qu'il dépendra de lui pour que la France reprenne vite son rang au point de vue naval.

M. Delcassé

président de la Commission d'enquête sur la Marine, monte à la tribune.

L'ancien ministre des Affaires étrangères qui connaît à fond toutes les questions relatives à la désorganisation de notre Marine nationale prononce un discours des plus énergiques, mais des plus sévères et des plus violents.

L'orateur accuse principalement la gestion de M. Thomson.

M. Delcassé prononce contre l'ancien ministre de la Marine un réquisitoire d'une extrême sévérité.

Il est implacable à l'égard de M. Thomson sur la question des chaudières et sur la question de la construction des navires du type *Danton*.

L'orateur démontre point par point l'état d'infériorité de notre Marine, et conclut en ces termes :

« Le ministère Clemenceau est responsable de toutes ces fautes et de la désorganisation complète de notre Marine nationale.

« La Chambre ne peut pas refuser les crédits qui lui sont demandés pour le relèvement de notre Marine, mais elle a le droit et le devoir de marquer sa flétrissure ceux qui sont responsables de ces fautes énormes et impardonnables. »

Le réquisitoire de M. Delcassé a produit une impression énorme sur tous les députés, qui ont fait une ovation au député de l'Ariège.

M. Delahaye

ne peut s'empêcher de crier, en s'adressant à la majorité de la Chambre :

« Vous n'oserez pas voter les poursuites, parce que les délinquants ce sont les criminels sont parmi vos amis. »

Le président rappelle à l'ordre le député conservateur de Maine-et-Loire.

M. Clémenceau

monte à la tribune. Un profond silence se fait dans la salle.

Le président du Conseil est très pâle ; il sent que la majorité de la Chambre est contre lui.

Aussi, après avoir prononcé quelques phrases, il ne peut plus se retenir et apostrophe en ces termes M. Delcassé.

« Il est inadmissible que l'homme qui nous conduisit à Algésiras, à la plus grande humiliation que nous ayons subie sous la troisième République, il est inadmissible, dis-je, que cet homme ose accuser d'autres hommes d'avoir failli à la Défense nationale. »

M. Delcassé

ne contenant plus son indignation, fou de colère, bondit à la tribune, et s'écrie en s'adressant à M. Clémenceau :

« Cette page d'histoire, que vous me rappelez, Monsieur, me rajeunit et me remémore cette séance de la Chambre, où vous m'avez traité de Julles Ferry d'une fausse dépêche et du faux désastre de Lang-Son. »

M. Delcassé justifie ensuite sa politique étrangère, qui a été toute pacifique et couronnée d'ententes et d'alliances que la France ne regrette pas.

M. Delcassé descend de la tribune au milieu d'une triple salve d'applaudissements.

Les Ordres du Jour

La discussion étant close, le Président donne lecture des divers ordres du jour qui ont été déposés.

Ordre du jour Jourde

M. Clémenceau déclare que le Gouvernement n'accepte d'autre ordre du jour que celui déposé par M. Jourde.

Le Vote

Le président met aux voix l'ordre du jour du député radical socialiste de la Gironde, et qui est ainsi conçu :

La Chambre confiante dans le Gouvernement, passe à l'ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de votants	388
Majorité absolue	195
Pour l'adoption	176
Contre	212

Cet ordre du jour est repoussé par 36 voix de majorité.

Tous les ministres quittent immédiatement la salle des séances, à la file indienne, derrière M. Clémenceau, au milieu des applaudissements frénétiques des membres de l'opposition.

DERNIÈRE HEURE

DÉMISSION DU CABINET

Paris, 20 juillet.

Le président du Conseil s'est rendu à l'Elysée pour remettre au Président de la République la démission collective du Cabinet.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur *Bastia*

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne

Garage d'automobiles

Omnibus à la gare de Vizzavona

V. BUDTZ.

DEMANDEZ PARTOUT

LE

VERMOUTH

CINZANO

DE TURIN

Se Boit Glacé

TERRES A BON MARCHÉ
en Algérie.
6me VENTE EN AOUT 1909
Le Gouvernement général de l'Algérie met en vente, à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêts, avec une remise à la résidence et à l'exploitation personnelles qui peut aller jusqu'à vingt-cinq fois le dernier millième du prix de vente :
179 PROPRIÉTÉS de 24 à 218 hectares
réparties dans les trois Départements.
La vente commencera le 2 août 1909 à Constantine, le 30 août 1909 à Alger, le 27 août 1909 à Oran.
Elle sera faite à prix fixe et à bureau ouvert, on peut se présenter en personne ou par mandataire.
Renseignements, notices et plans à la Direction de l'Agriculture à Alger, à l'Office de l'Algérie à Paris (Palais-Royal) et dans les Préfectures d'Algérie.

CHEVEUX SAUVÉS Par les Pilules Hahn

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
BASTIA
DENTS & DENTIERS
Système perfectionné
OBTURATION
& EXTRACTION SES VIENT
sans douleur
24, Rue, 18, au 1er
Maison Bastiaise

· A VENDRE ·
Bonne occasion
2 Lits deux
2 Paniers avec couvercle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à deux.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Abonnés.
1 Grand camion.
Appareils acétylène.
Charrues,
Faucilles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

L'Indicateur OFFICIEL de la **CORSE**
Publication d'un service rentrant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'indiquer sans les tâtonnements ou les hésitations de la Corse.
Une brochure claire et nouvelle, de tous les **HORAIRES & SERVICES** des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers postaux, etc., desservant l'île.
Une **CARTE SPÉCIALE** dont les indications diverses et très abondantes font valoir le caractère et le cadre.
Des **NOTICES GÉOGRAPHIQUES** enseignent les particularités utiles à connaître de notre département.
Un **RENSEIGNEMENT DES COMMUNES** permettra à tout lecteur de trouver la liste des communes administrative et postale, etc.
Des indications, perfectionnées à chaque édition, et tous autant une ferme et solide de grande surface à tous ceux qui s'intéressent à ces pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'éditeur, M. A. CLARET, 4, Rue St-Roch, Paris.

REVUE-GUIDE PRATIQUE
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, moins, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commerçants. *Conseiller spécial et d'abonné*
Fr. MAESTRACCI
AVOCAT AU TRIBUNAL DE COMMERCE
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERIOCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriqués exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôt aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0,0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

Le Directeur-Gérant.
J. B. OLLAGNIER.
Imp. [illegible]

DE PLUS EN PLUS FORT ! !
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE à **65**
Aujourd'hui paraît
L'Affaire de la rue du Temple par *C. Guéroult.*
Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.
670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU
L'Ouvrage complet
65 centimes
Chaque volume contient un Ouvrage complet
EN VENTE PARTOUT
LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30
Envoi franco contre 0 fr. 85 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 8, Rue de la Vrillière, PARIS (Ier)

Journal Financier Français
PARAISSANT LE SAMEDI
Publié par l'Union Générale de tous les Titres, de tous les Comptoirs
LE PLUS RÉPANDU DES JOURNAUX SPÉCIAUX
16, Place du Havre, 16
PARIS (IIe)
ORDRES DE BOURSE
Paiement gratuit de Coupons
CONTENTIEUX

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce
M. Orsato SIMONI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :
VINS
En Stock de vins rouge du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix **15** cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix **20** cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.
Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (verres compris). Muscat de Frontignan, **1.15**; — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Lion, Apéritif le Pol 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flaschi 1 fr. 10 — Vins rieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.
MATÉRIEL
Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables basses. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.
Aperçu de quelques prix de ces matériaux :
Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de **570** à **630** litres environ, **30** à **32** francs la pièce.
Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de **220** à **250** litres environ, **13** à **16** francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.
N. B. — Indépendamment de la vente en détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre négociateur en bloc des fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 200
JEUDI 22 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Vente diverse, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LA CRISE MINISTÉRIELLE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Marie Madeleine.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 14 m. — Coucher, 7 h. 01 s.
Premier quart., le 25. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Apollinaire.

21 JUILLET

IMPRESSIONS DE CORSE

Les Sanguinaires. — Une visite à la Punta. — Histoire tragique du comte Pozzo. — Comment on tue. — L'honneur corse.

Au fond d'une rade harmonieuse et profonde, Ajaccio est assise encore enveloppée de vapeurs. On est forcé de jeter l'ancre au milieu de la rade. Ajaccio n'a pas de port assez profond pour toujours laisser aborder à quai. C'est comme si elle tenait à se faire admirer de loin. De petites barques nous entourent ; des cris, des injures, le tumulte ordinaire... Je regarde. Au loin, à gauche, les « Sanguinaires, » roches sanglantes autour desquelles la mer sans cesse se lamente et s'agite ; une route bordée de ce qui me paraît être des villas, des cabanons, des moqueurs. — que sais je, — longe la côte que domine « La Punta, » portant fièrement sur sa cime aiguë l'aristocratique demeure des Pozzo-di-Borgo. A droite, à l'entrée de la baie, on m'indique l'ex-pénitencier arabe de Chiavari ; enfin, Ajaccio s'éveille dans un fouillis adorable de palmiers et d'orangers. On a comparé ce panorama à celui de Naples, d'Alger, de la Corne-d'Or. J'ai vu les uns et les autres, et, je dois le dire, la comparaison est outrée. Ajaccio, vue de la rade, est jolie, très jolie, gracieuse, rien de plus, pourquoi vouloir comparer ? Regardez, jouissez de la sensation exquise du moment, n'en demandez pas davantage.

J'ai parcouru la route des « Sanguinaires » : ce que je prenais, le matin, vu du bateau, pour des villas, ce sont des tombeaux. En Corse, comme d'ailleurs en Italie, toute famille possédant un lopin de terre, jardin, vigne, maïs ou pâture, s'y fait élever un tombeau... Souvent la maison familiale tombe en ruines, les héritages dilapidés se sont émiettés au vent des enchères, le tombeau reste, témoin altier d'une opulence disparue... et d'une vanité qui n'abdique pas.

Et il convient de visiter aussi, pour avoir une réelle impression du caractère corse, la « Punta, » orgueilleuse résidence des Pozzo-di-Borgo, perchée comme un nid d'aigle au sommet d'un mont en pain de sucre... d'où la « Punta. » On y grimpe en voiture par une belle route aux savants lacets ; il faut quatre heures ; on dévale au galop — au risque de se rompre le cou — en une heure... cela en vaut la peine, non pas de se rompre le cou, mais séulement d'en *avoir eu peur* ! — Route délicieuse au travers du « maki » rongé par les arbouses mûrissantes, embaumé par les myrtes et les lentisques en fleurs. A mi-côte, une chapelle en ruines ; c'est là qu'il y a quelque 20 ou 30 ans, un Pozzo-di-Borgo a été lâchement assassiné.

Le site est tragique ; il a gardé l'empreinte du drame qui s'y est joué. Le comte Pozzo, marié à une Grillon, je crois, avait *remarqué* la fille d'un pauvre hère, berger ou pêcheur quelque part... *Il l'avait remarquée*... Est-ce bien le mot propre ? J'ai des raisons d'en douter parce que j'entends dire des *coutumes* du pays en ces sortes d'affaires... c'est le plus souvent la jeune fille, et surtout sa famille, qui *remarque* le grand seigneur, l'homme riche, sur lequel il est avantageux de jeter son dévolu. Mettons que la séduction, puisque séduction il y a, avait été réciproque. Au moment psychologique — ce moment-là arrive toujours à point — le père, les frères, autant d'oncles ou de cousins surgissent : six ou sept contre un. — Vous entendez d'ici le colloque : « Infâme suborneur ! vous êtes riche, puissant... nous sommes pauvres, mais honnêtes (!)... notre honneur vaut le vôtre.., etc., » toute l'antienne. Le père, les frères réclament justice sur l'heure ; les oncles, les cousins s'interposent — ils sont là pour ça. — « Retenez-moi, sinon je le tue ! » — on le retient et l'on parlemente. Le comte ne peut *réparer* l'outrage en faisant une comtesse de la pastourelle, puisqu'il est marié... ; il offre de l'argent, beaucoup d'argent, pas assez, faut croire, puisqu'on le repousse avec hauteur. Et le marchandage se prolonge...

Des mois se passent, apportant chaque jour à la « Punta, » des lettres de menaces. Le comte prend peur du scandale... il va faire de nouvelles offres quand il apprend que sa femme, lâchement avertie, *sait tout*... Furieux, croyant n'avoir plus rien à ménager, il rompt toutes négociations... et ses bourreaux *le condamnent à mort*. La comtesse a pressenti le danger ; elle le supplie de fuir ; il doit partir demain à l'aube ; il vient d'Ajaccio et remonte au petit pas de son cheval le sentier abrupt qui seul alors menait vers sa demeure. Il est soucieux, le comte ; une angoisse lui étreint le cœur ; il pense à sa femme, si grande, si noble, dans la générosité de son pardon ; il pense peut-être aussi à la créature ensorcelante et sauvage qu'il a possédée dans une heure de délire, complice inconsciente peut-être de la trame ourdie contre lui.., trame dans laquelle il s'est si longtemps débattu... qu'il ne peut rompre que par la *fuite*... lui, un Pozzo ! Et, comme le noyé qui expire au fond de l'abîme mouvant, il voit passer devant les yeux de son âme les plus douces images de sa vie : son enfance choyée au fond du vieil hôtel ducal, sa mère au regard si triste et si doux, son père... l'orgueil de leur race ! Et puis sa jeunesse, ses folles amours... il les voit tous... *et toutes*. Il va être nuit ; il se hâte ; il est à 300 mètres de la « Punta ; » demain, il sera en France... et le cauchemar sera fini, et plus jamais il ne remettra les pieds sur ce sol maudit... Un coup de feu... suivi de cinq autres ; le comte frappé par derrière tombe mort ; son cheval blessé s'enfuit en hennissant de douleur.

Du château, on a entendu, on vient, on ne reçoit qu'un cadavre ; mais les assassins sont connus ; ils ont eu le cynisme de se désigner eux-mêmes. La comtesse demande justice... Après de longs débats, le jury corse « sur son honneur et conscience » à l'unanimité, *acquitte* les prévenus... et le public applaudit, acclame les meurtriers, les porte en triomphe. Dérision !

Tel est ce drame poignant, tel que le racontent les gens du pays. S'il s'y est glissé des inexactitudes, j'en décline la responsabilité. Un mot sur le château : Il est bâti dans le style des villas italiennes et représente la réduction du Pavillon de Flore... Les pierres en ont été prises aux Tuileries après l'incendie de la Commune et transportées ici à grands frais ; coûteuse fantaisie de grand seigneur, ce château, fait des ruines d'un palais royal, est tout un poème de haine séculaire, évoquant un passé plus grand que l'esprit de rivalité qui l'a édifié. L'orgueil d'un Pozzo, le génie d'un Napoléon ne vaut pas à la famille de ces restes du palais de nos rois !

Remarqué le vestibule, d'un fort bon style ; le grand salon, où le portrait en pied de l'ambassadeur de Russie fait pendant à celui du conquérant *corse*, la bibliothèque, très belle. Les chambres sont banales ; sous les combles, celles des domestiques, et, à côté, la chapelle. Je m'attendais peu à la trouver reléguée là, comme un garde-meuble. On eût mieux fait de réparer et d'entretenir celle *du crime*.

Nous redescendons d'une allure endiablée. Je fais arrêter, sous prétexte de cueillir des arbouses, en réalité pour couper au travers du maki et gagner la chapelle abandonnée. Le sort de ce comte m'a ému ; il a réveillé en moi une intime conviction... c'est que la plupart de nos actes répréhensibles émanent d'une fausse interprétation de la valeur ou du sens réel des mots.

Le comte a fauté — qui songe à le nier — mais, était-il *seul* à goûter au fruit défendu ?... Et ces *parents* à tous les degrés qui exigent une réparation *pécuniaire*... qui élèvent à tant l'aune l'honneur de leur fille... qui tuent lâchement par derrière, un homme sans défense auquel cette fille *s'est volontairement donnée*... ce jury qui acquitte les meurtriers... ce peuple qui les acclame au nom de l'honneur !

Honneur en deçà de la Méditerranée, erreur au-delà !

Je philosophais ainsi, assis sur une pierre tombée d'un chapiteau de colonne, près de la chapelle du comte Pozzo. Les arbouses rougissantes s'offraient à ma main ; les myrtes et les lentisques secouaient dans la brise du soir leur haleine parfumée ; les clochettes de notre équipage tintaient joyeusement là-bas, sur la route ; le clocher chantait sur un rythme étrange une de ces mélopées sauvages qu'on appelle ici « vocero. » Je pensais à l'homme tombé là en pleine maturité, en plein bonheur. Un coup de feu retentit !... là... près de moi !... Est-ce l'écho de celui... d'il y a vingt ans ? — Je me dresse effaré... C'est notre automédon qui a tiré sur un lièvre au gîte dans ce fourré et... qui ne l'a pas manqué.

P. O. K.

(*La Liberté*).

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 juillet, à 8 h. 1/2

L'Esprit Viennois, marche,	Mezzacapo.
L'Italienne à Alger,	Rossini.
Loin du Bal, valse,	Gillet.
Le Cheminoux,	Leroux.
La Fille du Tambour Major,	Offenbach

Le Chef de Musique, LAUBUS.

Comité d'Initiative et de Défense
DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE LA CORSE

STATUTS

Formation. — But.

Article premier. — Un Comité de défense des intérêts généraux de la Corse est fondé à Paris entre les adhérents aux présents statuts.

Sont admis à faire partie de ce comité : Les originaires de la Corse et toute personne présentée par un membre du Comité.

Il a pour titre « Comité d'initiative et de défense des intérêts généraux de la Corse. »

Il a pour but :

1° De grouper les Corses dans une même idée de solidarité sociale, d'étudier les questions économiques intéressant la Corse et de travailler par tous les moyens possibles à son relèvement ;

2° D'éclairer les pouvoirs publics et d'appuyer les représentants du département dans toutes les revendications qu'exige la situation actuelle de l'île.

Le siège social est, 14, rue Geoffroy-Marie.

Composition

Art. 2. — Le Comité se compose de membres bienfaiteurs et de membres adhérents.

Art. 3. — Sont inscrits membres bienfaiteurs les Corses ou les amis de la Corse qui effectuent une souscription unique dont l'importance est laissée à leur appréciation.

Sont inscrits membres adhérents les Corses ou les amis de la Corse qui s'engagent à effectuer le versement d'un droit d'entrée de un franc et une cotisation annuelle de quatre francs.

Obligations des membres

Art. 4. — Les membres bienfaiteurs s'engagent au moment de leur inscription sur le contrôle du Comité à verser le montant de la souscription qu'ils auront consentie et ne sont tenus à aucune autre obligation.

Art. 5. — Les membres adhérents s'engagent à verser au moment de leur inscription sur le contrôle du Comité le droit d'entrée de un franc et une cotisation annuelle de quatre francs payable par semestre et d'avance du 1er au 15, chaque semestre.

Ressources

Art. 6. — Les ressources du Comité se composent : des souscriptions des membres bienfaiteurs ; des droits d'entrée et des cotisations annuelles des membres adhérents ; du produit des fêtes, concerts, bals, loteries organisés à son profit et des intérêts de ces sommes.

Les fonds, valeurs et titres du Comité seront déposés au Crédit Lyonnais en compte courant disponible.

Toute opération de versement ou de retrait de fonds du compte-courant doit être décidée, par le bureau, et la remise ne peut être effectuée que contre pièces signées à la fois par le président et le trésorier.

Art. 7. — Le Comité est administré par un bureau nommé par les membres présents à la réunion générale.

Ce bureau se compose : d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire général, de deux secrétaires, d'un trésorier général, d'un trésorier adjoint.

Il est secondé par une Commission exécutive de vingt-deux membres choisis également par l'Assemblée générale à raison de un membre par arrondissement.

Le bureau et la Commission sont élus pour deux ans. Leurs membres sont toujours rééligibles.

Art. 8. — Le bureau se réunit une fois par mois, le jour fixé par le président.

La Commission se réunit tous les deux mois sur convocation et toutes les fois que le bureau le jugera nécessaire.

Art. 9. — Le bureau et la commission se réunissent une fois par trimestre et toutes les fois que le président le jugera nécessaire, sur la convocation et sous la présidence du président du Comité, pour prendre telle résolution que commanderont les circonstances.

Les résolutions sont prises à la majorité des membres présents et sont définitives. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Art. 10. — Le président surveille et assure l'exécution des statuts ; il est chargé de

la police des réunions générales, et représente, secondé par les vice-présidents, le Comité dans tous ses rapports.

Le secrétaire général est chargé avec les secrétaires, des écritures et procès-verbaux, qu'il signe avec le président.

Le trésorier général assure avec le trésorier adjoint les recettes et effectue le paiement des mandats signés par le président.

Il les inscrit sur un registre coté et paraphé par le président, est responsable des espèces qu'il détient et qui ne peuvent dépasser 200 francs. Il présente, au président, les opérations de caisse chaque mois, et à la fin de chaque semestre, au bureau et à la commission exécutive réunie, la balance des recettes et des dépenses. Le trésorier a joint est chargé du classement des pièces comptables et des archives du Comité.

Art. 11. — La Commission est chargée d'examiner préalablement toutes les questions économiques et sociales concernant la Corse et de fournir des rapports au Comité. Elle s'organise des conférences sur toutes ces questions partout où elle le jugera nécessaire. Le Comité en assure le fonctionnement à ses frais.

Réunion Plénière

Art. 12. — Les membres du Comité se réunissent en réunion plénière deux fois par an, du 15 au 30 janvier et du 15 au 30 juillet, toutes les fois que le bureau le jugera nécessaire, sur convocation du président.

Six commissaires choisis par le président parmi les membres de la Commission exécutive assureront l'ordre dans les réunions.

Tout membre qui trouble l'ordre dans une réunion est exclu après deux rappels à l'ordre.

Insignes

Art. 13. — Tous les membres du Comité ont droit aux insignes qui représenteront les armes de la Corse.

Le prix de ces insignes sera fixé par le bureau.

Modifications

Art. 14. — Les présents statuts ne pourront être revisés que par l'Assemblée plénière convoquée à cet effet.

Art. 15. — Tous les adhérents s'engagent à se conformer aux décisions prises par le bureau et la Commission réunie et à l'exécution des présents statuts.

Gazette Judiciaire

Chambre Correctionnelle

Le sieur Pasqualini Toussaint, entrepreneur à Lorette, était poursuivi à la requête du ministère public, pour vol et coupe de bois.

Le Tribunal correctionnel, sur les conclusions de la partie civile Sel. avait condamné à dix jours de prison le sieur Pasqualini.

La Cour après le désistement de la partie civile et la plaidoirie de Me Joseph Ajaccio a renvoyé Pasqualini des fins de poursuite.

Dans une autre affaire pour coupe de bois au préjudice de la dame Vve Luciani, la Cour, sur les conclusions de Me Ajaccio, a acquitté Pasqualini qui de ce fait avait été précédemment condamné à dix jours de prison.

La Chambre Correctionnelle statue également sur les affaires électorales de la commune de Castineta.

Dans la première affaire, le maire Pasqualini Ignace était poursuivi à la requête du Ministère public et de Monici André, partie civile.

Le maire Pasqualini, qui avait renvoyé les opérations électorales le 3 mai 1908, est acquitté, après plaidoirie de Me Ajaccio. La partie civile est condamnée aux frais.

Les sieurs Pasqualini André, Monici André et consorts qui à cette même occasions avaient envahi le collège électoral sont acquittés et la partie civile Santini condamnée aux frais de Me Montera représentant les intérêts des prévenus.

Le maire Pasqualini, l'adjoint Santini et divers membres de la commission municipale de Castineta étaient poursuivis pour inscriptions illégales, refus de communiquer les listes et pour avoir le 31 mai admis au vote les nommés Marchetti et Tomasi, l'un sujet italien, l'autre déchu de ses droits électoraux.

Monici André et deux autres du parti adverse étaient poursuivis à la requête de la partie civile pour avoir refusé le vote d'un certain Bonisi.

La Cour a acquitté tous les prévenus et condamné les parties civiles aux dépens. Déf. Me Ajaccio et de Montera.

Le sieur Canes, sujet napolitain, cocher au service du Docteur Filippi de Portovecchio est atteint de kleptomanie. Le tribunal de Sartène l'avait condamné à 4 mois de prison pour avoir dérobé des bijoux au préjudice de la veuve Santarelli.

Ayant demandé un défenseur d'office, la Cour a chargé Me Ajaccio, l'avocat le plus ancien à la barre, de défendre le prévenu dont la peine est confirmée.

Necrologie

M. Napoléon Bocchecciampe

M. Napoléon Bocchecciampe, décédé dimanche, dans sa trente-cinquième année, luttait depuis plusieurs mois contre une incurable maladie, qui ne laissait aucun espoir, mais cela n'empêchait pas la jeune et dévouée compagne de lui prodiguer les soins les plus prévenants et d'opposer à l'impitoyable faucheuse toutes les forces et les ressources de son inépuisable affection. Unis, depuis trois ans à peine, par une vive et réciproque sympathie, ils jouissaient largement de leur bonheur, lorsque les premières atteintes du mal se produisirent et jetèrent la désolation dans cet heureux foyer que venait d'embellir la naissance d'un petit enfant.

M. Bocchecciampe ne put se faire longtemps d'illusion sur la gravité de son état, et il essayait de garder pour lui seul ses appréhensions et ses souffrances. Le soir qu'il pressait de se montrer rassuré ne trompa ni sa jeune compagne ni les siens, et de leur côté ils tâchaient de cacher leurs angoissantes terreurs. Que de sang-froid et de courage dépensés de part et d'autre ! que de larmes cachées, que de sanglots réprimés ! Infortuné jeune homme, auquel la vie s'était présentée si souriante, avec une situation des plus aisées, une popularité sincère, une adorable jeune femme, aussi aimante qu'aimée, un petit chérubin, le joyau de cette union si bien assortie ! Vraiment il y avait trop de bonheur dans ce jeune ménage, aussi la Mort en a été jalouse, et elle a brisé toutes ces joies, tous ces cours, tous ces rêves d'avenir !...

Les restes mortels de M. Bocchecciampe ont été transportés à Oletta, berceau des familles Bocchecciampe et Piazza-Alessandrini, où ont eu lieu les cérémonies funèbres.

Nous prions Mme Bocchecciampe-Piazza, M. et Mme Bocchecciampe, le comte et la comtesse Piazza-Alessandrini, les familles Graziani, Avogari da Gentile, Piazza, Colonna de Leca et l'evêque de vouloir bien agréer la part que nous prenons à leur grande douleur et d'accepter toutes nos condoléances.

Les obsèques ont été imposantes. Une grande partie de la population d'Oletta s'est portée au devant du cortège, à une certaine distance du village, puis l'a escorté jusqu'à l'église. De tous les villages du Nebbio étaient accourus les parents et les amis ; la foule était considérable et très émue par la disparition prématurée de ce sympathique jeune homme que tous aimaient.

Le deuil était conduit par M. Leo-Félix Bocchecciampe, le comte Piazza-Alessandrini et tous leurs parents.

La cérémonie funèbre n'a pris fin qu'à midi. L'absoute a été donnée par M. le Doyen d'Oletta assisté par la plupart des prêtres des environs. M. Lucchini, ancien directeur de l'école de garçons, officier de l'instruction publique, s'est fait l'interprète de la douleur générale en rappelant les qualités du défunt, et en retraçant son existence hélas trop courte, mais bien remplie.

Puis toute l'assistance s'est rendue jusqu'au caveau familial où a été faite l'inhumation.

Bulletin Financier

Paris, 19 juillet 1909.

Début de semaine très satisfaisant malgré des échanges assez restreints, Notre 3 0/0 monte à 97.65. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure, le Turc et les Russes sont calmes ; le Serbe et le Portugais sont en légère avance. Les Etablissements de Crédit sont soutenus ; le Crédit Foncier est à 750, le mouvement des transactions est animé sur ses diverses obligations. Le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale se retrouvent à leur niveau précédent.

Les valeurs industrielles font bonne contenance. Le Suez reprend à 4.705. Les valeurs de traction accentuent leur progrès. Faiblesse persistante des Charbonnages Russes. Fermeté des Titres coprifères le Rio passe à 18-8.

En Banque une nouvelle avance à 616 de l'action Ouest Africain Français et de la part à 342.

L'Arnaya monte à 116 frs.

L'obligation de 500 frs 3 0/0 du chemin de fer de l'Equateur est en hausse à 422.

Léger raffermissement de nos chemins de fer.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 21 juillet 1909

Meurtre
et complicité de ce crime

Les deux frères Salot sont accusés d'avoir à Ajaccio le 16 octobre dernier volontairement donné la mort au nommé Serpaggi Toussaint.

L'acte d'accusation expose ainsi les faits.

Acte d'accusation

Salot François, menuisier à Ajaccio, avait entretenu, pendant qu'il était marié, des relations illicites avec la nommée Biondi Ida, âgée de 24 ans, domestique, et celle-ci mettait au monde un enfant à la date du 18 juillet 1908. Sur ces entrefaites, la femme légitime de Salot était décédée, de pressantes démarches furent faites alors auprès de lui, pour le déterminer à épouser Ida. Dès le mois d'août, celle-ci manifestait ouvertement son intention bien arrêtée d'obtenir le mariage, et peu après, son frère Louis, ainsi que ses petits parents Pierre et Toussaint Serpaggi, désignés sous le nom de Padovani, eurent avec Salot deux entrevues successives au Café de France et sur la place des Palmiers. François Salot finit par céder à leurs sollicitations et promit d'épouser Ida, le 15 octobre suivant au plus tard.

La demoiselle Biondi étant rentrée chez ses parents à Sari-d'Orcino, revint à Ajaccio le 12 octobre. Dès son retour, Toussaint Serpaggi se rendit à l'atelier de Salot et lui rappela sa promesse. Le 16 octobre, dans l'après-midi, les frères Serpaggi eurent une nouvelle entrevue avec Salot, et comme celui-ci paraissait hésitant, Toussaint Serpaggi revint encore le chercher à son domicile, le soir du même jour, vers 9 heures. La mère de François Salot lui déclara que son fils était sorti, et l'engagea à revenir le lendemain. A ce moment, François Salot et son frère Alphonse-Gabriel, dit Paul, qui suivis d'autres camarades revenaient du Café de France, se présentèrent à leur magasin. En apercevant Toussaint Serpaggi, Paul s'écria : « Que viens-tu faire ici ? » et se précipita aussitôt sur lui, le frappant à coups de pied. Presqu'au même instant, François Salot lui cria : « Tu viens me chercher chez moi ? » et fit feu sur lui avec un revolver. Paul Salot ayant pris Serpaggi à bras-le-corps, l'entraîna dans la rue Docteur Versini, pendant que François, sortant au poignard, en porta plusieurs coups à Serpaggi Toussaint qui s'affaissa sur le sol. Celui-ci avait reçu quatre blessures au bras gauche, une à l'angle de l'œil droit, profonde de six centimètres, et une sixième au côté gauche du thorax, au niveau du septième espace intercostal. Toutes ces blessures avaient été produites par une arme blanche. La lame avait fracturé la septième côte, provoqué une violente hémorragie dans les cavités pleurales et le médiastin, et perforé le poumon gauche. La mort avait été presque instantanée. Salot Alphonse fut arrêté le soir même, à son domicile, dans l'atelier de menuiserie où il s'était réfugié et où la justice découvrit en même temps, dans une cruche d'eau à demi remplie d'eau, un stylet encore maculé de sang, et deux revolvers dont l'un portait une double fraîchement brûlée.

Il portait aux mains des taches de sang et des égratignures. Il protesta de son innocence, et affirma qu'il s'est borné à se défendre contre Serpaggi Toussaint, qui après avoir insulté grossièrement sa mère et sa nièce, venait de sortir un revolver et se disposait à en faire usage contre lui. C'est alors, qu'une lutte corps à corps avait eu lieu au cours de laquelle il avait appelé son frère à son secours. Les variations constatées dans les allégations de Salot Alphonse, et les déclarations immédiates faites à la justice par sa propre nièce, démontraient l'inanité de ce système. Quant à François Salot, qui s'est soustrait aux recherches de la justice jusqu'au 5 janvier 1909, il prétend n'être intervenu que pour défendre son frère menacé. Il déclare avoir d'abord tiré un coup de revolver en l'air, à seule fin d'intimider la victime, qui avait pris une attitude menaçante, et ne s'être servi d'une arme blanche, qu'en attendant les appels de son frère, dont il croyait la vie en danger. Ces allégations sont en contradiction avec toutes les données de la procédure et les constatations matérielles faites sur la victime, dont le revolver a été trouvé dans la poche même du pantalon.

M. Mancini substitut du Procureur Général occupe le siège du Ministère public.

Mes de Carafla et Angeli prennent place au banc de la défense.

Interrogatoire

François Salot déclare que depuis longtemps les frères Serpaggi reprochaient à sa famille de les avoir dénoncés à la récidive et à la prison pour vol, et violation de sépulture et coups et blessures, voulaient l'obliger à épouser une femme avec laquelle il avait eu des relations mais qui n'était nullement leur parent. Ils avaient organisé autour de lui un véritable chantage. C'était chaque jour des menaces.

Le 16 octobre dernier il trouva Serpaggi en train d'insulter sa vieille mère de 75 ans. En me voyant il a sorti une arme. Mon frère Paul s'est précipité sur lui l'a saisi à bras le corps. Serpaggi l'entraina dans la ruelle Versini. Un instant après j'entends mon frère appeler au secours. Je me suis précipité vers lui et voyant qu'il allait périr sous les coups de Serpaggi j'ai frappé celui-ci avec mon poignard.

Paul Salot confirme les déclarations de son frère.

Les Témoins.

Mondoloni Paul-Jérôme. — Le soir du crime j'étais avec les frères Salot au Café de Piazza que nous avons quitté vers 9 heures du soir. Je me suis séparé de mes amis près de la rue Saint-Roch. Peu après j'ai entendu un coup et je me suis dit : pourvu que ce ne soit pas une dispute entre les frères Salot et des gens qui depuis quelques jours leur sont après pour faire épouser à l'un d'eux une femme.

Mourret. — J'étais avec les frères Salot, devant le magasin de ceux-ci se trouvait Serpaggi la main dans la poche, qui avait occasionné un rassemblement. François Salot tira un coup de revolver, et Paul Salot saisit Serpaggi à bras le corps, et l'entraina dans la ruelle Versini où j'ignore ce qui s'est passé.

Serpaggi Pierre. — Les Salot se sont mis à deux pour leur mon frère qui ne leur avait rien fait.

Me Hyacinthe de Montera se constitue partie civile au nom de la famille de la victime.

Mavelli. — Etait avec les Salot. Paul Salot voyant que Serpaggi qui était dans son magasin la main dans la poche faisant mine de sortir une arme est pour et se précipita sur Serpaggi qui le saisit à bras le corps. François Salot tira alors un coup de revolver. Paul Salot et Serpaggi se tenant toujours à bras le corps allèrent dans la ruelle Versini où les rejoignit Paul Salot et où Serpaggi tomba mortellement frappé.

D'autres témoins viennent dire que chaque jour les Salot étaient poursuivis par les Serpaggi qui exigeaient que Salot François épousa Aïda Biondi.

Celle-ci dit n'avoir jamais donné mission à Serpaggi d'intervenir auprès de Salot dont elle désire l'acquittement.

Réquisitoire

M. Mancini, substitut du procureur général, établit, dans une démonstration des plus habiles, que les frères Salot ne sauraient invoquer pour eux l'excuse absolutoire de la légitime défense. Quels que soient les torts de la victime, Salot n'était pas en danger au moment où il l'a frappée et doit être puni.

La Partie Civile

Me Hyacinthe de Montera adjure le Jury de ne pas rapporter un verdict d'impunité en faveur des frères Salot qui ont tué sans raison un malheureux sans défense.

Plaidoirie

Me Angeli sollicite l'acquittement de Paul Salot qui n'a pas frappé et qui est une véritable victime dans cette affaire.

Me de Carafla établit que les frères Salot n'ont agi que pour défendre leurs jours en danger contre de redoutables agresseurs que déjà la justice avait plusieurs fois frappés.

LE VERDICT

Le verdict du Jury étant négatif, les accusés sont acquittés.

Audience d'aujourd'hui :

Pedinielli Ours-Paul, cordonnier, demeurant à Foce-Bilzese, meurtre.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Mes de Carafla et Tomi.

Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 22 juillet, à 8 h. et demie

A Travers la Forêt, p. r.,	Suzanne.
Si j'étais Roi, ouv.,	Adam.
El Nino, fant.,	Routier.
Le Petit Duc, fant.,	Lecocq.
La Route d'Alsace, polka,	Kakouki.

Le Chef de Musique, THERRI.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Turbaud et Larty*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire, chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orengia, banquier.
Tiburce frères, négociants.
Tommasi, notaire.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 24°. + à 6 heures du soir + 22°. Maxima + 26 5. Minima + 20°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.
Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

Au Palais

Ce matin, la Cour d'appel de Bastia a reçu le serment, exigé par la loi, de M. Etienne Ponzevera, licencié en droit, fils du regretté André Ponzevera.

Le jeune avocat compte se faire inscrire au barreau de notre ville.

Contraventions

Malgré les nombreuses réclamations des habitants de la rue de l'Opéra, la dame Ducani persiste à tenir son estaminet ouvert après l'heure réglementaire.

Hier soir, ses consommateurs, grisés sans doute du plaisir d'être servis par une fille étrangère à l'établissement, se livraient à un vacarme tel qui attira l'attention de la police.

D'où double procès-verbal.

Service de la Justice militaire

Un concours pour l'emploi de sergent surveillant des établissements pénitentiaires militaires s'ouvrira le 4 octobre 1909 ; les sous-officiers libérés depuis moins de trois ans pourront y prendre part, sous la réserve d'avoir vingt-cinq ans au moins et quarante ans au plus au moment de la proposition.

Les candidats doivent adresser leur demande au chef de corps ou de service, s'ils sont en activité, et au général commandant la subdivision de leur résidence s'ils sont libérés du service.

Les candidats libérés devront adresser leurs demandes *avant le 25 juillet* aux généraux commandant les subdivisions territoriales.

Pèlerinage

On organise à Marseille un pèlerinage à Notre-Dame de La Vasina, sous la présidence de M. le chanoine Darbon, curé de la cathédrale.

L'itinéraire comprend : Marseille, Nice, Bastia, La Vasina, Grottes de Brando, Ile-Rousse, Nice, Marseille : du 28 août au 1er septembre.

Prix des places, aller et retour, chemins de fer et bateaux : 3e cl., 39 fr. ; 2e cl., 50 fr. ; 1re cl., 75 fr. Pour renseignements et inscriptions s'adresser au bureau du pèlerinage, rue des Dominicaines, 5.

Commissariat

M. Bonfalou, commissaire de police de quatrième classe à Vernouil (Eure), est nommé commissaire de police de 5e classe à Bastia, en remplacement de M. Moiselle, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Baccalauréat

Notre jeune compatriote, Dussol André, élève au lycée d'Aix, vient d'être reçu au baccalauréat 1re partie D sciences langues vivantes devant la Faculté des Sciences de Marseille.

Nous lui adressons, ainsi qu'à son père, M. Jacques Dussol, nos meilleures félicitations.

Tribunal de simple police

Dans son audience d'hier le tribunal de simple police, présidé par M. le juge de paix Chessa, a donné une sévère leçon aux amateurs de tapage nocturne. En effet, six jeunes gens ont été condamnés chacun à cinq jours de prison pour avoir fait du tapage nocturne dans la rue des Terrasses.

A la même audience trois autres individus ont été condamnés à cinq francs d'amende pour avoir fait de la musique à deux heures du matin dans la rue de l'Opéra.

Il faut espérer que le sommeil des gens paisibles ne sera plus troublé maintenant.

Objet perdu

Il a été perdu dans l'après-midi de dimanche, sur le parcours du boulevard du Palais à la Plage, une broche en or, forme fleur de lis.

La rapporter, contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais* ou au bureau de police.

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Avis

La Glacière de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle assurera par le 1er train du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonnaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

Avis

Les jardiniers et producteurs syndiqués réunis en assemblée ont fixé le prix de leur récolte d'ancino à 18 fr. les cent kilos prise sur les lieux de production.

Etat-Civil

DÉCÈS

Ferrua Pierre, 28 ans, de Bastia.

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tacussel père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Bastia les 22 et 23 juillet, à l'Hôtel d'Europe, Cours Colombani ; à Corte, le 24 juillet, Grand Hôtel du Nord ; et à Ajaccio, les 25 et 26 juillet, à l'Hôtel Dauphin et des Gourmets.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux, *Consultations d'Avocats à 3 fr.*

Administration du bulletin mensuel *La Revue Gaîté*
Très intéressant pour commerçants
Trois francs par an

On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On vendrait magasins et appartements ; divers prix.

A traiter *plusieurs Affaires* à VIAGER

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00401

GRENOBLE

Faculté de Droit

Paris, 21 juillet.

M. A. J. Giacomoni vient d'être reçu licencié en droit devant la Faculté de Grenoble.

Légion d'honneur

Paris, 21 juillet.

M. Poggioli, rédacteur en chef du *Petit Méridional*, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nouvelles Maritimes

Médailles d'Honneur

Paris, 21 juillet.

La Médaille d'honneur a été décernée à MM. Fantauzzi, Orsini, Paoli, Valery, capitaines au long-cours ;

à MM. Agostini, Franceschi, Graziani, Gregori, Lazarini, Lege, Mortes, Pasqualini, Poggi, Pomenti, Rebuffi Renucci, Rivelli, Santelli, Scatto, Tiberi et Vecchi, matelots inscrits à Bastia.

AU MAROC

Nouvelle Attaque
DES MAURES

Les pertes espagnoles

Madrid, 21 juillet.

Le bruit court que l'armée espagnole a été de nouveau attaquée par les Maures.

Une harka a attaqué le quartier général ; le combat a duré plusieurs heures ; les indigènes formaient un contingent très considérable.

On prétend que les pertes espagnoles seraient considérables, mais le ministère n'a fait aucune communication à la presse.

La Conquête de l'air

Un essai curieux

Paris, 21 juillet.

On annonce que M. Kapferer, pilote du dirigeable *Ville de Nancy*, accompagné du secrétaire de l'Aéro-Club de Lorraine, est allé à Metz pour visiter le dirigeable *Zeppelin*.

Au cours de cette visite, M. Kapferer aurait manifesté le désir de voir évoluer ensemble le dirigeable français *Ville de Nancy* et le dirigeable allemand *Zeppelin*.

Les autorités allemandes s'empressèrent d'accepter cette proposition.

La sortie simultanée des deux dirigeables aurait lieu aujourd'hui si le temps le permet.

Les Morts du Jour

Le général Saint-Yves

Paris, 21 juillet.

On annonce la mort du général de brigade Saint-Yves.

M. Charles Ferry

On annonce également la mort de M. Charles Ferry, ancien député et ancien sénateur, décédé à l'âge de 75 ans.

M. Charles Ferry était le frère de l'ancien président du Conseil ; étant préfet de Saône-et-Loire, il fut envoyé en Corse, comme commissaire extraordinaire, à l'occasion des élections au Conseil général, menacées d'être troublées par la présence et la candidature du prince Jérôme Napoléon Bonaparte.

La Crise Ministérielle

Paris, 21 juillet.

Tous les journaux sont unanimes à constater que M. Clemenceau a provoqué volontairement sa chute par sa sortie inattendue contre M. Delcassé.

« La politique emballé suicida l'homme d'Etat. »

NARBONNE

Grande Manifestation
contre M. Clémenceau

Narbonne, 21 juillet.

Hier soir, dès que la nouvelle de la chute du Ministère arriva à Narbonne, la ville prit immédiatement un air de fête.

Les maisons, les cafés et plusieurs établissements publics furent, presque en un clin d'œil, pavoisés et brillamment illuminés.

Des feux d'artifice ont été tirés sur plusieurs points de la ville.

A L'ÉLYSÉE

Les Pourparlers

Paris, 21 juillet.

Les pourparlers ont commencé ce matin, à 10 heures

Le Président de la République a reçu tout d'abord M. Clemenceau, avec lequel il s'est entretenu assez longuement.

Mais l'entretien étant tout à fait confidentiel, aucune communication n'a été faite à la presse.

MM. DUBOST ET BRISSON

Le président de la République a reçu, à 11 heures, les présidents du Sénat et de la Chambre des Députés.

MM. Dubost et Brisson ont démontré à M. Fallières que le vote d'hier de la Chambre visait personnellement M. Clemenceau, et non la politique du Cabinet, qui avait été encore largement triomphante, la semaine dernière, à la suite des interpellations sur la politique générale.

Les présidents de la Chambre et du Senat ont fait comprendre au Président de la République qui lui était possible, dans ces conditions, de faire appel au membre le plus influent du cabinet Clemenceau.

Le nom de M. Briand a été prononcé.

LE CABINET BRIAND

Le président de la République a mandé auprès de lui M. Aristide Briand, ministre de la Justice, qui est arrivé à l'Elysée à 4 heures de l'après-midi.

M. Fallières aurait exprimé au Garde des sceaux son désir de lui confier la mission de former le Cabinet.

M. Briand aurait remercié le Président de la République de ce témoignage de sa confiance et de sa sympathie, mais il lui aurait déclaré qu'avant de lui donner une réponse définitive, il avait besoin de consulter ses amis.

M. LÉON BOURGEOIS

Le président de la République a reçu ce soir, à 5 heures, plusieurs membres du groupe du parti radical, qui lui auraient manifesté hautement le désir de voir M. Léon Bourgeois à la tête du Cabinet.

M. Fallières leur aurait promis de consulter M. Léon Bourgeois à ce sujet.

Au Palais Bourbon

Paris, 21 juillet.

Les couloirs de la Chambre sont peu animés ; les nouvelles de la crise sont rares et peu précises.

On considère le ralliement du ministère Clemenceau comme étant chose possible.

On dit que M. Fallières aurait fait des offres à M. Poincaré, mais ce bruit mérite confirmation.

PARIS

LE DRAME
DE LA FOLIE-MÉRICOURT

Obsèques des Victimes

Paris, 21 juillet.

Les obsèques de M. Blot, sous-chef de la Sûreté, et de l'inspecteur Muguet, les deux infortunées victimes du drame de la Folie-Méricourt, ont été célébrées hier, en très grande pompe, et aux frais de la Ville de Paris.

Le cortège est parti de la caserne de la Cité.

La cérémonie religieuse a été célébrée à l'église Notre-Dame, au milieu d'une affluence considérable.

De la Cathédrale, le cortège s'est dirigé vers le cimetière Montparnasse, où des discours ont été prononcés devant le monument des Victimes du Devoir.

Le corps de M. Blot, sous chef de la Sûreté a été ensuite dirigé vers la gare du Nord pour être transporté au Calvaire, où aura lieu l'inhumation.

Le corps de l'inspecteur Muguet a été inhumé au cimetière de Malakoff.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

VIZZAVONA

Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTZ.

INDUSTRIES NOUVELLES
en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT
unis et à dessins
Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts
de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planchers, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot ; de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie
Francardo (Corse)

ATTESTATIONS

Monsieur Chardon,

Les tuiles plates que vous m'avez livrées l'année dernière ont servi à la couverture d'une Villa à Vizzavona. Elles ont parfaitement résisté aux gelées intenses de l'hiver dernier, mieux que les tuiles Marseillaises qui recouvrent la toiture de la station du Chemin de fer.

Vos tuiles peuvent rivaliser avec celles de Roanne (Loire) qui ont fait leurs preuves à Vizzavona, mais qui coûtent presque le double des vôtres.

Quant à vos briques, elles ne laissent rien à désirer.

J'éprouve une vraie satisfaction à vous adresser cette attestation, ainsi que mes meilleurs souhaits pour le succès de votre industrie qui mérite d'être encouragée.

Agréez, Monsieur Chardon, l'assurance de ma parfaite considération.

MINGALON,
Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées.

Vizzavona, 11 juin 1909.

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

11, rue Carnot, 11
à proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable
Grand jardin — Table d'hôte

Prix modérés

Vve GUERRINI, propriétaire
(Se recommande aux Corses)

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

Port de Centuri

Modern' Hôtel
tenu par A.-T. DOMINICI

Situation superbe

Déjeuner et Dîner sur commande

Prix Modérés

On reçoit des Pensionnaires

Excursion d'embarcations et d'engins de pêche

Cet hôtel, nouvellement installé, se recommande pour son excellente cuisine, son confort et sa bonne tenue.

N. B. — Prévenir la veille pour avoir une bonne bouillabaisse.

PLANTATIONS ET RHUMERIES AGRICOLES
Antillennes

RHUM GRANDS MORNES
GET'S OLD RHUM
PUR, AUTHENTIQUE. VIEUX
RHUM GRANDS MORNES
Finesse exquise, Parfum naturel, Goût sec Anglais.
Eviter les Contrefaçons. — Exiger la bouteille triangulaire.
Toujours en vente Rhumerie de MM. GET Frères, Inventeurs du « PIPPERMINT. »
Maison Fondée en 1796

BASTIA --- **ROGIALLI, Tailleur** --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.

Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Cordonnerie Modèle
Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia
EUGÈNE PERICCHI, propriétaire
Saison Printemps-Eté 1909
Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits
Rayon spécial de chaussures de luxe de tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix de bon marché inconnus jusqu'à ce jour.
La Maison se charge des réparations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant
J. B. OLLAGNIER
Imp. Ollagnier.

Le grand succès de l'AMARO est par son excellente qualité qui séduit le monde entier. Prenez le soir et chaque matin un bon bol de lait, et vous goûterez à tous les délices de cet apéritif.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0,0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE QUATRIEME ANNÉE. — N° 201 VENDREDI 23 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont priés d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Fuite d'avis, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres pays le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés

C0402

BIBLIOTECA ARRIGHI BASTIA

AU SECOURS DE LA CORSE

TOUT UN DÉPARTEMENT FRANÇAIS HORS LE DROIT COMMUN

Le Corse n'aime pas la terre !...

C'est, dans tout le concert de félicitations et d'encouragements qui a accueilli mes articles sur la Corse, la seule note discordante. Encore se manifeste-t-elle sous la forme mélancolique d'un *regret*.

Le Corse n'aime pas la terre !...

Eh bien, je dis que c'est là une hérésie. Le paysan Corse est attaché à sa glèbe comme le paysan normand, breton, bourguignon, auvergnat ou savoyard. Seulement, cette glèbe, qui devrait être nourricière, est, de par la volonté des hommes, devenue une marâtre. Si riche, si intensément productrice, elle ne nourrit plus celui qui la cultive. De là l'indifférence résignée du paysan, cette indifférence que l'on prendrait faussement pour du *mépris*.

Je m'explique. Et là, je vais certainement provoquer dans le pays tout entier un mouvement de stupeur indignée. Car bien peu — à part quelques « officiels » — savent que la Corse, département français, est, au point de vue douanier, plus mal traitée que la grande majorité des nations étrangères.

Elle est, certes, française de nom et de cœur. Mais, au point de vue économique, elle est hors la loi commune. Et elle ne peut trouver de débouché en France — où pourtant elle devrait pouvoir s'adresser pour la vente de ses produits — parce que les taxes qui frappent, à l'entrée sur le continent, les marchandises corses sont plus élevées que les taxes qui frappent, à la frontière, les marchandises de provenance allemande ou italienne.

Des exemples ? : J'en trouve — et combien éloquents — dans un document dû à M. Bernardin Lanfranchi sur le régime des douanes en Corse.

Voici des chiffres — officiels — qu'on ne peut révoquer en doute :

	DROITS A PAYER en provenance de France	en provenance de l'étranger
Juments	Fr. 200	150
Poulains	75	50
Mulets	50	30
Veaux, brebis (p. 100 k.)	40	25
Beurre	20	20
Fromage de pâte molle	25	15
Conserves de gibier	75	60
Fruits confits à l'eau-de-vie	100	80
Fruits à distiller	20	15
Truffes	200	200
Pailles de sorgho	6	3
Balais	21	15
Ouvrages en liège	8	5
Pipes	25	20
Produits chimiques; teintures, couleurs, poterie, verrerie; fils, tissus de laine; ouvrages en métaux; ouvrages en bois: *droits supérieurs de 10 à 50 0/0 au tarif minimum.*		

Ainsi donc, le Corse, citoyen français, ne peut écouler en terre continentale française les produits de son sol ou de son industrie. Le territoire de la patrie lui est interdit. Il est frappé de prohibition et doit mourir de faim, pendant que les agriculteurs et les industriels italiens, allemands, espagnols, autrichiens, russes et *tutti quanti* emplissent à loisir leurs coffres-forts d'argent français échangé contre leurs marchandises !

Il y a là, on en conviendra, un de ces non-sens devant lesquels se cabre la raison, et l'on se prend à se demander si la folie ne hantait pas les cerveaux qui ont créé et laissé perpétuer ce régime d'absurdité et d'incohérence.

Je sais bien. La sage, la prudente administration des douanes prétextera de la difficulté de la surveillance des côtes corses. « Il est impossible, dira-t-elle, d'abolir l'état de choses actuel. Ce serait ouvrir la porte toute grande à la contre bande. » Le malheur est que cette allégation ne résiste pas à l'examen. Les côtes d'Algérie, que je sache, sont plus difficiles à garder que les côtes de Corse, si découpées, si harmonieusement découpées. Rares sont les baies, et par conséquent les caps, sur la rive algérienne. Les postes d'observation y font donc défaut. Tandis que, sur les promontoires dont se hérisse la côte occidentale de l'île méditerranéenne, pouvant être installées des vigies, qui, avec une bonne lunette, découvriront aisément les bateaux contrebandiers, d'où qu'ils viennent.

Et puis, l'Algérie est contiguë au Maroc, à la Tripolitaine et aux pays sahariens du Sud, par où peuvent entrer, sans que la douane ait le loisir d'intervenir, des denrées coloniales généralement taxées assez cher.

Notre colonie du Nord africain devrait par cela même être plus suspecte que la Corse à l'administration chargée de percevoir les droits à l'entrée sur le territoire français. Pourtant, l'article 1er de la loi du 17 juillet 1867 édicte que « les produits naturels ou fabriqués en Algérie importés en France en droiture sont admis en franchise... » Que signifie donc cette différence de traitement entre une colonie et un département français ?...

D'autre part, l'objection tirée de la difficulté de la surveillance de la Corse est purement et simplement illusoire, dans l'état actuel de la navigation. La Corse est éloignée de toute terre continentale de sept à huit heures de mer, pour un navire filant dix nœuds à l'heure. Il ne peut guère y aborder que des vaisseaux d'un assez fort tonnage, qui ne sauraient passer inaperçus, car nous n'en sommes plus à l'époque où le service actif des douanes ne disposait pour la chasse aux fraudeurs que de mauvais côtres à voiles.

On ne saurait donc invoquer comme excuse à une honteuse mesure d'exception la difficulté de la surveillance des côtes corses, qui, en 1818, 1826, 1835, — voire même 1841, — pouvait à la rigueur être considérée comme difficile. Elle est devenue aisée à mesure que se sont développés les progrès de l'industrie maritime, et l'administration des douanes serait mal venue à prétendre qu'il lui faudrait une armée de fonctionnaires nouveaux pour empêcher la fraude par la voie de la Corse.

Aussi bien, un raisonnement s'impose, frappe, éclate. Actuellement, l'île de Beauté s'étiole et se meurt ; ses richesses naturelles dorment inutilisées. Son sol reste en friche, son sous-sol n'est l'objet que de rares tentatives d'exploitation. Ses merveilleuses eaux minérales, ses produits chimiques, ses fruits, ses primeurs, ne peuvent franchir la barrière élevée par les gouvernements disparus entre la Corse et le continent et respectée scrupuleusement par le gouvernement actuel.

Les moyens de communication se ressentent de cette immobilité économique, et les touristes vont porter leur or ailleurs que vers les sites merveilleux qui, en Corse, à chaque pas, surgissent pour l'enchantement des yeux et l'apaisement de l'âme...

Il n'y a, pour ainsi dire, aucun mouvement économique, aucune activité commerciale, de la terre continentale au département français insulaire. C'est donc autant de perdu pour le négoce de l'île et pour le négoce du continent. Et j'estime que l'on pourrait chiffrer par dizaines et dizaines de millions la perte sèche ainsi subie par le commerce français, de l'un et de l'autre côté du golfe du Lion.

Peut-on vraiment mettre en balance ces résultats, que tout permet d'affirmer certains, avec les quelques centaines de milliers de francs de droits que perçoit chaque année, péniblement, l'administration des douanes sur les rares marchandises de provenance corse arrivant à Marseille, Nice ou Toulon ? ..

On le voit : le régime douanier actuel est non seulement un non-sens, — puisqu'il consiste à traiter plus mal qu'une puissance étrangère un département français, — mais il entraîne, par surcroît, la stérilité, la ruine, la mort. Et on est en droit de s'étonner vraiment que, depuis près de 70 ans, aucun représentant de l'île délaissée ne se soit, au Parlement, élevé contre une telle monstruosité.

Sans doute, les soucis des intrigailleries politiques et des discutailleries de personnes ont-ils, en tout temps, oblitéré les facultés agissantes des mandataires du peuple corse, et attendaient-ils, pour protester à leur tour, que l'exemple leur eût été donné. Eh bien, voilà !... « L'Union générale des Corses et des Amis de la Corse » m'a chargé de sonner le branle-bas de combat. Je suis fier de cette mission de confiance... Il est temps de faire rentrer l'île de Beauté dans le droit commun et d'abroger un régime douanier suranné et imbécile dont se meurt tout un pays.

La cause de la Corse est une cause nationale. Et ce serait un crime pour la France que de laisser se faner et se flétrir la plus merveilleuse des fleurs de sa couronne, — le jardin de soleil, de parfums et de délices que la nature a planté sur un sol granitique, comme une oasis au milieu du désert d'azur de la Méditerranée...

JACQUES DHUR.

(*Le Journal*).

Nous insérons ci-après un article de notre confrère de Paris, l'*Autorité*.

C'est de M. Chaleil, on le verra, de la possibilité ou non de son retour parmi nous, qu'il est surtout question dans cet article.

Les rênes de l'Etat n'étant plus dans les mains de M. Clémenceau, il ne sert à rien de rechercher s'il était réellement dans les intentions de cet ex-ministre d'enlever à M. Chaleil l'administration de notre département.

Au successeur donc de M. Clémenceau d'en décider et à son successeur aussi de s'occuper de notre relèvement matériel, social, moral, économique etc., etc., tel que M. Clémenceau avait bien voulu le projeter à la veille des élections sénatoriales de janvier dernier, et tel aussi, sans doute, qu'il l'aurait exhibé à nouveau aux approches du scrutin de mai 1910.

Mais, pour en revenir à M. Chaleil, qu'il reste préfet ou non de notre département, il nous paraît difficile qu'il ne s'émeuve point du propos ci-après que lui prête notre confrère :

« *Mes magistrats ouvrent toutes les tarpéiennes.* »

Vainement, en effet, on nous dirait qu'un tel propos, dont point n'est besoin de souligner l'extrême gravité, n'a pu sortir de la bouche de M. Chaleil, et qu'il est partant, en droit, d'opposer à ceux qui le lui prêtent, ce qu'il est convenu d'appeler le mépris du silence, tel n'est pas notre avis.

Et, c'est même en vue d'amener un démenti de la part de M. Chaleil, que nous insérons l'article de l'*Autorité*, disposé que nous sommes, d'ailleurs, à ne pas croire que notre Préfet, il l'est encore à cette heure, a parlé en pareils termes des magistrats de ce pays.

Mais, il est, nous le répétons, des accusations qui ne peuvent rester sans réponse. Se taire, en pareil cas, c'est se reconnaître coupable.

Le Cas du Préfet Chaleil

Dans les couloirs presque déserts du palais Bourbon, où certain nombre de personnalités discutaient sur les scandales corses et chacun donnait son opinion sur les mesures nécessaires pour le relèvement économique de la Corse, lorsque M. Cecaldi s'approcha.

— Tiens, fit un journaliste socialiste, M. Cailloi, il paraît que vous êtes dans l'erreur : M. Chaleil, préfet, retourne à Ajaccio.

— Qui a dit cela ?

— Je l'ai entendu affirmer.

— Je proteste absolument, affirma le député de Vervins ; M. Chaleil ne retournera pas en Corse. Il est actuellement en congé dans l'Hérault, mais j'ai la promesse formelle du président du conseil que M. Chaleil ne reviendra pas dans l'île.

Et s'animant, M. Cecaldi s'explique :

— Il s'est trouvé et il se trouve encore dans l'administration corse de véritables malfaiteurs qui empêchent les honnêtes gens de travailler et de mener à bien le relèvement de la Corse.

» J'attaque un système administratif qui est néfaste et non pas un homme qui n'est indifférent.

» Or, les faits avancés par moi ont été reconnus exacts par M. Chaleil.

» Comme défense le préfet a simplement trouvé cette perle :

» — *Mes magistrats ouvrent toutes les tarpéiennes.*

» J'ai causé avec M. Chaleil devant le président du conseil, puis devant le directeur du cabinet, et M. Chaleil a été obligé de reconnaître la véracité de mes dires, parla devant M. Roth, parla devant M. Clémenceau.

» Il faut en finir.

» Les « cantales » dont se meurt la Corse ont suffisamment duré.

» *M. Chaleil n'a-t-il pas reconu devant le président du conseil que candidat municipal, il échoua, à 150 voix, et fut proclamé élu ; que, candidat au conseil général, il échoua à 300 voix et fut proclamé élu ; enfin que, candidat à la députation, il échoua à 200 voix et qu'il fut déclaré élu.*

» Et M. Chaleil siégera, et M. Chaleil veut, et M. Chaleil fut nommé préfet !

» De tels tours de passe-passe sont indignes.

» Or, M. Chaleil a été contraint de les reconnaître *exacts* devant le président du conseil abasi.

» J'ai la promesse formelle de M. Clémenceau que M. Chaleil ne retournera pas en Corse ; si M. Chaleil met les pieds sur le sol de l'île, j'interpelle immédiatement le ministre de l'intérieur ; si les Chambres sont en vacances, je déposerai quand même mon interpellation et dès la rentrée je la développerai.

» Je vais prendre la responsabilité de mes actes et de mes affirmations.

» Je le répète : M. Chaleil *a aussi* qu'il fut *proclamé élu* alors qu'il avait échoué. »

Et comme une personnalité présente s'étonnait que M. Chaleil eût fait un tel aveu devant le ministre de l'intérieur, président du conseil, M. Cecaldi, pour la troisième fois, maintint son récit.

Nous devons à la vérité de reconnaître que ce récit fut contrôlé par d'autres personnalités corses.

Un député corse, membre du Bloc, ami personnel de M. Clémenceau, s'approcha du président du conseil :

— Eh quoi ! dit-il, nous apprenons le déplacement de notre préfet par un député de l'Aisne ? Je vous avoue que je m'étonne de cette méthode d'information.

— Mais, aurait interrompu M. Clémenceau, je n'ai rien promis de pareil.

Sur quoi, ce mot étant rapporté à M. Cecaldi, celui-ci s'indigna :

— J'ai la promesse formelle du président du conseil ; j'ai porté mes accusations en présence de M. Chaleil, celui-ci n'a pu rien nier ; pour la quatrième fois, je vous répète : M. Chaleil ne restera pas en Corse. Le seul reproche que m'a fait M. Clémenceau c'est d'avoir ébruité cet engagement.

M. Chaleil, qui fut conseiller général et député sans avoir obtenu la majorité, restera-t-il préfet, sans la confiance de son ministre ?

Telle est la question qui se pose.

Les paris sont ouverts.

YVES DE CONSTANTIN.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 22 juillet 1909

Vendetta

L'accusé qui comparaît aujourd'hui devant la Cour d'assises est un jeune homme de 24 ans, très correctement vêtu, paraissant avoir reçu de l'homme d'instruction. Il s'exprime très clairement et dans un français des plus corrects.

On lui reproche d'avoir donné la mort au nommé Jacques Nicolai dans les circonstances suivantes :

Acte d'accusation

Au mois d'octobre 1906 Nicolai Jacques avait affermé des propriétés appartenant à M. de Peretti della Rocca, sises au lieu dit « Vignaiella », territoire de Levie.

Dès son entrée en jouissance Nicolai s'était associé avec Pedinielli Antoine, qui, après avoir été longtemps le berger de la famille de Peretti, en était devenu le colon partiaire en 1902. Nicolai et Pedinielli ne vécurent pas longtemps en bonne intelligence et ces motifs les plus futiles servaient de prétextes à leurs discussions. Au mois de février 1908, un différend s'éleva entre eux au sujet d'une chèvre dont ils se disputaient la propriété, et les relations devinrent de plus en plus tendues. A cette même époque Pedinielli Ours-Paul, fils d'Antoine, revint de rentrer au service militaire. Le 8 mai 1908, Pedinielli Ours-Paul avait déjà été comme témoin, devant la justice de paix de Levie, dans un procès intenté par Nicolai Jacques contre le nommé Tramoni Antoine. Pedinielli et Nicolai rentrèrent ensemble de Levie et se querellèrent longuement à ce sujet.

Le 10 mai vers 7 heures du matin, Nicolai Jacques monté sur un mulet, sans sur le bât, portant un chandrein en bandoulière, quittait « Vignaiella » pour se rendre à Sartène. Pedinielli Paul monta sur un cheval, et armé d'un fusil qu'il avait reçu depuis cinq ou six jours de Saint-Etienne, ne tarda pas à le rejoindre. Au point dénommé « Crucone, » à deux kilomètres environ de « Vignaiella, » ils se suivaient à quelques pas de distance. Nicolai marchant le premier. Ils venaient à peine de dépasser un groupe de femmes qui se rendaient également à Sartène. Parmi elles : Nicolai Rose, Sereni Angèle-Marie et Santina Pedinielli, sœur de l'accusé, purent saisir certains propos échangés entre eux et entendirent notamment Pedinielli, qui s'écria à un moment donné en proférant ces jurons : « Tu n'auras pas toujours à faire avec mon père ! » A ces mots Nicolai fit un mouvement pour se débarrasser du chanbrein qu'il portait et descendre à terre, mais Pedinielli abattit aussitôt son fusil et tira sur lui. Tous deux se glissèrent l'un et l'autre, et Nicolai grièvement blessé réussit à se mettre à couvert et fit quelques pas, dans la direction de son agresseur tenant son arme d'une main tremblante et essayant de la diriger vers lui. Pedinielli qui s'était d'abord éloigné vivement, revint sur ses pas et déchargea le second coup de son fusil sur sa victime, sans que celle-ci ait eu la force de faire usage de son revolver. Nicolai s'affaissa dans les bras des femmes qui se trouvaient présentes et expira quelques minutes plus tard sans proférer une parole. Son cadavre présentait trois plaies produites par armes à feu, l'une à la face postérieure du coude gauche, l'autre à la partie antéro-interne du bras gauche à deux centimètres au-dessus du pli du coude et la troisième sur la ligne médiane de la poitrine. Les deux plaies du bras gauche avaient été incontestablement produites par le même projectile qui même calibre. Pedinielli qui avait pris immédiatement la fuite n'était nullement qu'après avoir été désarmé le 8 décembre 1908. Il aligne qu'à cette époque de la dissension, Nicolai qui était armé sur sa monture « contenu près le chanbrein qu'il portait sur l'épaule, s'est lié à labourer à terre et a porté la main à la poche intérieure de sa veste. Il explique qu'il a fait feu sur lui au moment même où il dirigeait son revolver vers lui. Il ajoute qu'il est fondé alors lui-même par terre et que son mulet ayant sans doute bougé malgré lui, une seconde détonation a retenti.

Ce système de défense est contraire à toutes les données de la procédure et en opposition même avec les déclarations de la sœur de l'accusé.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me de Caraffa et Tramoni, du barreau de Sartène, prennent place à la barre.

Interrogatoire

Je n'ai tiré sur Nicolai, dit l'accusé, que lorsque celui-ci venait de sortir de sa poche un revolver qui dirigeait sur moi. Je me suis simplement défendu.

***

Après l'interrogatoire, Me Hyacinthe de Montera demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom de la veuve de la victime.

La Cour donne acte à Me de Montera de sa constitution.

Les Témoins

M. Peretti della Rocca a eu à son service la victime et l'accusé sur le compte desquels il donne de très bons renseignements. Ceux-ci s'étaient brouillés et une profonde mésintelligence les divisait.

Nicolai Antoine-Toussaint. — J'allais avec quelques amis à Sartène. Arrivé au lieu dit « Tegna, » j'entends un cri suivi d'un coup. Je me retourne et je vois la victime qui était sur un mulet. Son agresseur reçoit de cinq ou six pas, et tira un second coup de feu. La victime avait en main un revolver qui n'avait pas tiré.

Marcellesi Jacques. — Je suis arrivé avec Cecchi sur les lieux du crime, immédiatement après les coups de feu. La victime qui expirait et déjà ne parlait plus, avait près d'elle une arme qui n'avait pas tiré.

Cecchi Antoine confirme la précédente déposition.

Nicolai Nicolas. — Le 10 mai 1909, j'étais à Nelpajo, j'entends un coup et des cris. Je me retourne et je vois Pedinelli tirer un deuxième coup.

Serani Angèle-Marie. — L'accusé et la victime tous deux à cheval se querellaient. Je venais à peine de dépasser un groupe de femmes qui se rendaient également à Sartène. Parmi elles : Nicolai Rose, Serani Angèle-Marie et Santina Pedinielli, sœur de l'accusé, purent saisir certains propos échangés entre eux et entendirent notamment Pedinelli, qui s'écria à un moment donné en proférant ces jurons : « Tu n'auras pas toujours à faire avec mon père ! » A ces mots Nicolai fit un mouvement pour se débarrasser du chanbrein qu'il portait et descendre à terre, mais Pedinelli abattit aussitôt son fusil et tira sur lui. Tous deux se glissèrent l'un et l'autre, et Nicolai grièvement blessé réussit à se mettre à couvert et fit quelques pas, dans la direction de son agresseur tenant son arme d'une main tremblante et essayant de la diriger vers lui. Pedinelli qui s'était d'abord éloigné vivement, revint sur ses pas et déchargea le second coup de son fusil sur sa victime, sans que celle-ci ait eu la force de faire usage de son revolver. Nicolai s'affaissa dans les bras des femmes qui se trouvaient présentes et expira quelques minutes plus tard sans proférer une parole. Son cadavre présentait trois plaies produites par armes à feu, l'une à la face postérieure du coude gauche, l'autre à la partie antéro-interne du bras gauche à deux centimètres au-dessus du pli du coude et la troisième sur la ligne médiane de la poitrine. Les deux plaies du bras gauche avaient été incontestablement produites par le même projectile qui même calibre. Pedinielli qui avait pris immédiatement la fuite n'était nullement qu'après avoir été désarmé le 8 décembre 1908. Il aligne qu'à cette époque de la dissension, Nicolai qui était armé sur sa monture « contenu près le chanbrein qu'il portait sur l'épaule, s'est lié à labourer à

Interrogatoire

Je n'ai tiré sur Nicolai, dit l'accusé, que lorsque celui-ci venait de sortir de sa poche un revolver qui dirigeait sur moi. Je me suis simplement défendu.

***

Après l'interrogatoire, Me Hyacinthe de Montera demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès au nom de la veuve de la victime.

La Cour donne acte à Me de Montera de sa constitution.

Les Témoins

M. Peretti della Rocca a eu à son service la victime et l'accusé sur le compte desquels il donne de très bons renseignements. Ceux-ci s'étaient brouillés et une profonde mésintelligence les divisait.

Nicolai Antoine-Toussaint. — J'allais avec quelques amis à Sartène. Arrivé au lieu dit « Tegna, » j'entends un cri suivi d'un coup. Je me retourne et je vois la victime qui était sur un mulet. Son agresseur reçoit de cinq ou six pas, et tira un second coup de feu. La victime avait en main un revolver qui n'avait pas tiré.

Marcellesi Jacques. — Je suis arrivé avec Cecchi sur les lieux du crime, immédiatement après les coups de feu. La victime qui expirait et déjà ne parlait plus, avait près d'elle une arme qui n'avait pas tiré.

Cecchi Antoine confirme la précédente déposition.

Nicolai Nicolas. — Le 10 mai 1909, j'étais à Nelpajo, j'entends un coup et des cris. Je me retourne et je vois Pedinelli tirer un deuxième coup.

Serani Angèle-Marie. — L'accusé et la victime tous deux à cheval se querellaient.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GROSSA. — Le Conseil d'Etat ayant annulé les opérations électorales de cette commune, de nouvelles élections ont eu le 18 courant.

La liste républicaine, opposée à celle du maire, a été élue tout entière et à une forte majorité.

***

CORTE. — Sur le rapport de M. Cagnat, membre de l'Institut, président de la Commission de l'Afrique du Nord, l'Académie a décerné le prix Bouchet à M. le chef de bataillon Ordioni, du 4e d'infanterie, pour l'ensemble de ses travaux sur l'histoire militaire, la géographie comparée et l'archéologie de l'Afrique du Nord.

Nous félicitons sincèrement notre distingué compatriote de cette belle récompense.

***

PIAZZOLE. — A été déclarée vacante la succession de M. Castagnoni Philippe, célibataire, 49 ans, marin, né à Piazzole, fils de Jean et d'Angèle Bartoli, demeurant à Alger, y décédé le 4 mai 1909.

***

OCCHIATANA. — La semaine dernière, un incendie s'est produit au lieu dit Tizzonello, à proximité de la gare de Bigodere, et en quelques minutes tout a été détruit malgré le dévouement de plusieurs personnes accourues immédiatement sur les lieux au premier appel, mais qui n'ont pu employer leurs efforts qu'à circonscrire le feu afin d'empêcher qu'il ne prît une plus grande extension et ne produisit des dégâts plus importants.

Parmi les courageux citoyens dont il convient de louer l'attitude énergique et le dévouement, citons la sympathique chef de gare, M. Cortecciani, qui est arrivé le premier sur le lieu du sinistre, MM. Retali François, Costa Mathieu, Fabrizi Louis et d'autres personnes qui ont lutté pendant plusieurs heures et préservé ainsi les propriétés environnantes. — A. SAVELLI.

***

OREZZA. — Le conseil d'Etat a annulé les élections municipales de la commune de Nocario, et rejeté les protestations qui lui ont été adressées contre les élections municipales de Stazzona.

***

GALERIA. — Le gendarme Guéguenon est nommé brigadier à Galeria.

Carnet Mondain

Ces jours derniers, à l'église Saint Annatolie, à Salins (Jura), a été célébré le mariage de M. Bartoli Faustin, avocat, chef du contentieux de la Compagnie des Automobiles de la place de Paris, avec Mlle Marcelle Dufay, fille du notaire honoraire.

Les témoins étaient : pour Mlle Dufay : M. Etienne Lamy, membre de l'Académie Française, l'éminent directeur du « Correspondant », et M. Théodore Dufay, docteur en droit, ancien magistrat, et pour M. Bartoli : M. le lieutenant-colonel Bartoli, du 13e cuirassiers, et M. Roger de Sède de Liboux, directeur de la Compagnie des Automobiles de la place de Paris.

La cérémonie a eu lieu au milieu d'une nombreuse et élégante assistance réunissant de nombreux parents et amis appartenant aux meilleures familles de la Franche-Comté et de la Corse.

Remarqué parmi eux : Mme Antonini-Candiè, Général et Mme Lecomte, Lieutenant et Mme de Pre-sac, Paul Pompei, avocat-conseil de la Légation de France à Lisbonne, lieutenant de Chambrasny, lieutenant Marco Lucchini, etc., etc.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Perrot, aumônier du lycée de Lons-le-Saulnier, qui a prononcé une touchante allocution.

A la sortie de l'église, un lunch a réuni les invités au Casino de Salins où des toasts charmants ont été portés par le père de la mariée, par M. Etienne Lamy et par M. Roger de Sède de Liboux.

Les jeunes époux sont partis dans l'après-midi pour l'Italie.

S.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juillet 1909.

Le marché conserve toute sa fermeté en sympathie avec Londres qui se montre très bien disposé. Notre Rente se consolide à 97.67, tous les Fonds Etrangers sont en plus values, à l'exception de l'Extérieure plus faible à 91.67. Le Turc passe à 93.85, le Serbe à 83 frs et le Portugais à 63.10. Les Empruntes russes sont en progrès : le Libre monte à 96.45 ex-coupon. Nos Sociétés de Crédit sont de plus en plus recherchées en raison de l'abondance de l'argent qui leur permettra de procéder avec succès à des affaires nouvelles. Le Crédit Foncier tient à 759 ; dans sa séance du 16 juillet le Conseil a autorisé pour frs : 6.744.600 de prêts nouveaux.

La Rente Foncière est bien tenue à 512.

Nous avons annoncé que le 28 juillet avait lieu, par les soins de la Banque Privée, la souscription de 400.000 obligations hypothécaires 3 0/0 or du chemin de fer de Saint-Louis et San-Francisco. A ces hypothèque générale et diverses hypothèques sur 8.400 kilomètres de lignes vient s'ajouter pour ces titres une marge de bénéfices, près paiement des charges qui pour 1908-1909 dépassera probablement 7.500.000 frs.

Bonne tenue générale par continuation des valeurs industrielles et de traction. Sozy 6.705. Légère reprise des charbonnages russes. Fermeté des titres capitaux. Rio 1 894.

Au comptant officiel, l'action privilégiée de l'industrie Houillère de la Russie Méridionale a eu échanges suivis à 572.

En Banque, l'action des Mines d'Antimoine de Meria se traite aux environs de 100 frs.

On demande à 465 50 les obligations 3 0/0 or 1re hypothèque du chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay. Ces titres jouissent de l'annuité de 491.375 fr. représentant la garantie sur les 113 kilomètres de la ligne alors que leur service n'excède pas 400.000 frs.

Chemins Français peu traités.

Concours

POUR L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES D'AJACCIO

Mlles Vincenti Marie-Rose, Vincenguerra Louise, Orsini Marie-Benoîte, élèves des Cours Secondaires de Bastia, ont été reçues.

Mlle Vincenti Marie-Rose a été reçue première.

POSTES ET TELEGRAPHES

Un concours pour l'emploi de surnuméraire des Postes et Télégraphes aura lieu les 16 et 17 septembre prochain, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 1.000.

La limite d'inscription sera close le 21 août au soir.

Les postulants devront se présenter en personne et sans retard, au Directeur des Postes et Télégraphes, à Ajaccio, chargé de l'instruction des candidatures.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 21° à midi 24°. + à 6 heures du soir + 22°. Maxima + 26 5. Minima + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

***

Lycée de Bastia

M. Orial, agrégé de grammaire, professeur de seconde au lycée de Bastia, est nommé au lycée de Nice.

***

Licence en droit

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Georges Pieri, ancien élève du Collège de Cambrai, vient d'être reçu licencié en droit devant la Faculté de Lille.

M. Georges Pieri, à qui nous adressons nos cordiales félicitations, n'est âgé que de vingt ans.

***

Eco'e d'hydrographie de Bastia

Les examens d'admission à l'école pour le cours préparatoire au brevet ordinaire de théorie long-cours auront lieu le 29 juillet, à 8 heures du matin. Les candidats devront préalablement se faire inscrire au bureau de l'inscription maritime.

***

Un enfant à la mer

Hier soir, vers 4 heures, Orsini Pierre, un enfant de 8 ans, prenait ses ébats sur les quais du vieux port, lorsque, par suite d'un faux pas, il tomba à la mer.

Heureusement pour lui qu'un passant, Dio Alessandro se jeta, tout habillé, à l'eau et le ramena à terre sain et sauf.

Il s'empressa, ensuite, de le conduire chez ses parents, rue du Pontetto.

Cet acte de dévouement mérite d'être signalé.

***

Médaille du Travail

Nous apprenons avec le plus vif plaisir, que par arrêté, en date du 12 juillet 1909, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, a décerné la médaille d'honneur, à M. Giudici Jacques, ouvrier sellier dans la Maison frs François Paccinelli, dirigée actuellement par Mme Veuve de Gislain à Bastia.

Cette distinction méritée est la récompense de 40 ans de services, dans la même Maison, où il a contribué, par son travail et sa compétence, à lui faire tenir le premier rang, parmi les maisons similaires.

Toutes nos cordiales et sincères félicitations. — R. V.

***

Eco'e de Santé

M. Emmanuel Pontoizeau, ancien élève du lycée de Bastia, vient d'être déclaré admissible aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole du service de santé militaire de Lyon.

M. Pontoizeau est le fils du capitaine commandant la section de gendarmerie de Corte.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

***

Trop pressé !

Pierangouli Louis est un commissionnaire trop pressé. Il l'a montré hier, à l'arrivée du courrier de Marseille.

L'*Iberia* n'était pas encore complètement accosté qu'il s'empressa de grimper à bord, enmoyant les passagers par ses offres de service.

De ce fait procès-verbal lui a été dressé par l'agent de service.

***

Brillant succès

Nous avons appris avec plaisir le brillant succès du jeune Antoine Tomei, élève du Cours Complémentaire de Bastia, qui vient d'être reçu premier au dernier concours d'entrée à l'Ecole Normale d'Ajaccio.

Toutes nos meilleures félicitations au jeune lauréat, ainsi qu'à Mm. Leoni, Gregory, Costa, ses zélés professeurs.

***

Aux malades désespérés

On nous annonce l'arrivée en Corse de notre très sympathique compatriote, M. Falconetti, spécialiste et créateur du baume souverain, surnommé « Baume divin, » fort connu parmi nous, pour le traitement et la guérison des maladies invétérées et abandonnées de tout espoir, et ayant été traitées jusqu'à ce jour, sans aucun résultat.

Tous ces faits sont de notoriété publique par de nombreux malades désespérés, attestant leur guérison complète par ce miraculeux baume, dont plusieurs mentions élogieuses et officielles émanant des plus hauts fonctionnaires, ont valu à son auteur des félicitations et des remerciements les plus mérités. Cet honorable praticien étant de passage dans notre ville pour la propagation de ce merveilleux baume, nous faisons un appel pressant à tous les malades désespérés d'aller consulter M. Falconetti, à Corte le 24, Hôtel du Nord, et à Ajaccio, les 25, 26 et 27 juillet, à l'hôtel Dauphin et des Gourmets, où il donnera ses soins empressés et conseils aux désespérés en leur rendant la santé et la vie.

***

Nomination

M. Angelotti, expéditionnaire de 6e classe à l'administration centrale du ministère des travaux publics, est élevé à 5e classe ; M. Ciamenti, expéditionnaire de 3e classe, est élevé à la 2e classe.

***

Avis

La Glacière de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle assurera par le 1er train du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

***

Objet perdu

Il a été perdu dans l'après-midi de dimanche, sur le parcours du boulevard du Palais à la Plage, une broche en or, forme fleur de lis.

La rapporter, contre récompense, au bureau du *Petit Bastiais* ou au bureau de police.

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

***

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Lardy*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orenga, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

Etat-Civil

NAISSANCES

Ambrosini Joseph-Antoine.

DÉCÈS

Raynaud Antoine, marié, 76 ans, de Trusson (Hérault).

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tacousset père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Bastia les 22 et 23 juillet, à l'Hôtel d'Europe, dit Colonban : à Corte, le 24 juillet, Grand Hôtel du Nord ; et à Ajaccio, les 25, 26 et 27 juillet, à l'hôtel Dauphin et des Gourmets.

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique,
il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.
HORS CONCOURS PARIS 1900
GRANDS PRIX | PHILADELPHIE 1902 | BRUXELLES 1905 | LIÉGE 1905 | LONDRES 1906
EXIGER du RICQLÈS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00403

BOURSE DE PARIS

21 juillet — 22 juil.

Rentes de 3 0/0 ancien 97.80 — 97.70
— de 3 0/0 amortis. 98.00 — 97.75
ex-coupon

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 22 juillet.

M. Nieggioli, juge au Tribunal de 1re instance de Corte est chargé, pour une nouvelle période de trois ans, des fonctions de juge d'instruction.

***

M. Sansonetti est nommé juge de paix du canton de Saint-Laurent

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Médaille d'Honneur

Paris, 22 juillet.

La Médaille d'honneur du Travail a été décernée aux décorations ci-après qui comptent plus de *trente années de services consécutives dans la même Maison*.

M. Giudici, ouvrier sellier, à la maison de Gislain, à Bastia.

M. Nicolini, employé à la Compagnie Fraissinet, à Bastia.

Mouvement administratif

Paris, 22 juillet.

M. Roth, chef du Cabinet du président du Conseil, ministre de l'intérieur, est nommé préfet du Morbihan.

***

M. Arnaud, secrétaire général de la préfecture du Doubs, est nommé sous-préfet de Toulon.

Accident d'Automobile

Quatre personnes blessées

Châlon-sur-Saône, 22 juillet.

Hier soir, un grave accident d'automobile s'est produit sur la route de Paris.

L'automobile, sur laquelle se trouvaient quatre personnes, le chauffeur compris, passait à toute vitesse, lorsqu'elle rencontra une voiture chargée de bois. Le choc fut terrible.

Les deux voyageurs furent précipités sur le sol ; le chauffeur a été relevé avec un trou profond à la tête. Une jeune fille de vingt ans est en danger de mort. Les deux autres voyageurs sont sérieusement contusionnés.

Après avoir reçu des soins, les blessés ont regagné leur domicile en chemin de fer.

Conseil d'Arrondissement

L'élection de Zicavo

Paris, 22 juillet.

Les électeurs du canton de Zicavo sont convoqués, pour le 8 août 1909, à l'effet d'élire leur conseiller d'arrondissement, en remplacement de M. Bartoli Joseph.

Tirages financiers

Ville de Paris 1892

Paris, 22 juillet.

L'obligation portant le numéro 560 074 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 499.594 est remboursable à *cinquante mille francs*

AUX ÉTATS-UNIS

Violent Incendie à NEW-YORK

7 morts. — 33 blessés

New York 23 juillet.

Un violent incendie a fait rage hier soir, à New York.

Il a éclaté dans un immense entrepôt de bois de construction, et il s'est rapidement étendu à une série d'immeubles adjacents, habités par une population très dense.

Malgré l'organisation rapide des secours, un grand nombre de personnes ont été blessées ou brûlées, par les décombres enflammés.

A l'heure actuelle, l'incendie n'est pas encore entièrement maîtrisé. On a retrouvé sept cadavres carbonisés.

Le nombre des blessés s'élève actuellement à trente-trois.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 22 juillet.

D'après certains journaux, la crise menace d'être très laborieuse ; d'autres organes importants prétendent que le nouveau ministère pourrait bien être formé demain soir.

A L'ÉLYSÉE

Le Président de la République a reçu ce matin, de 9 à 12 heures, plusieurs membres du cabinet démissionnaire, ainsi qu'un certain nombre d'amis personnels.

Aucune décision n'a été prise ; on attend la réponse de M. Léon Bourgeois, qui se trouve actuellement à l'étranger.

LA RÉPONSE DE M. LÉON BOURGEOIS

La réponse de M. Léon Bourgeois est parvenue cette après-midi, à l'Elysée ; elle est bien telle qu'on l'avait prévue.

Le sénateur de la Marne a télégraphié au Président de la République que son état de santé l'obligeait à se tenir éloigné du pouvoir.

M. Léon Bourgeois ainsi groupé autour de lui l'énorme majorité du parti républicain, s'il avait consenti à occuper le pouvoir.

LE CABINET BRIAND

Le Président de la République a aussitôt mandé auprès de lui M. Aristide Briand, qui est arrivé à l'Elysée, à 4 heures du soir.

M. Fallières a confié à M. Briand la mission de constituer le nouveau Cabinet.

M. Briand a répondu au Président de la République qu'ayant besoin de consulter ses amis politiques avant d'accepter cette mission ; il ne pourrait lui donner une réponse que demain dans l'après-midi.

Depuis quelque temps, M. Briand est considéré comme le successeur désigné de M. Clémenceau à la présidence du Conseil ; il compte au sein du Parlement un très grand nombre d'amis qui ont reconnu en lui des qualités d'homme d'Etat indiscutables.

Autres Combinaisons

Dans les milieux politiques on met en circulation la combinaison Poincaré-Bourgeois, et la combinaison Millerand-Delcassé, mais ces combinaisons n'ont pas en ce moment de chances sérieuses d'aboutir.

Le Président de la République n'a encore consulté aucune de ces quatre personnalités politiques.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Chambre s'est réunie pour la forme.

Le banc du Gouvernement étant vide et la plupart des fauteuils inoccupés, la séance est levée aussitôt après la lecture du procès-verbal de la séance de mardi dernier.

LA MORT de DON CARLOS de BOURBON

Varèse, 22 juillet.

Don Jaime, fils de Don Carlos, vient d'arriver.

Il est resté longtemps agenouillé auprès du corps de son père, qui est exposé dans la chambre ardente.

M. Léon Bourgeois ainsi groupé autour de lui l'énorme majorité du parti républicain, s'il avait consenti à occuper le pouvoir.

LE CABINET BRIAND

Le Président de la République a aussitôt mandé auprès de lui M. Aristide Briand, qui est arrivé à l'Elysée, à 4 heures du soir.

M. Fallières a confié à M. Briand la mission de constituer le nouveau Cabinet.

M. Briand a répondu au Président de la République qu'ayant besoin de consulter ses amis politiques avant d'accepter cette mission ; il ne pourrait lui donner une réponse que demain dans l'après-midi.

Depuis quelque temps, M. Briand est considéré comme le successeur désigné de M. Clémenceau à la présidence du Conseil ; il compte au sein du Parlement un très grand nombre d'amis qui ont reconnu en lui des qualités d'homme d'Etat indiscutables.

Autres Combinaisons

Dans les milieux politiques on met en circulation la combinaison Poincaré-Bourgeois, et la combinaison Millerand-Delcassé, mais ces combinaisons n'ont pas en ce moment de chances sérieuses d'aboutir.

Le Président de la République n'a encore consulté aucune de ces quatre personnalités politiques.

LEPARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Chambre s'est réunie pour la forme.

Le banc du Gouvernement étant vide et la plupart des fauteuils inoccupés, la séance est levée aussitôt après la lecture du procès-verbal de la séance de mardi dernier.

LA MORT de DON CARLOS de BOURBON

Varèse, 22 juillet.

Don Jaime, fils de Don Carlos, vient d'arriver.

Il est resté longtemps agenouillé auprès du corps de son père, qui est exposé dans la chambre ardente.

M. Léon Bourgeois ainsi groupé autour de lui l'énorme majorité du parti républicain, s'il avait consenti à occuper le pouvoir.

Don Jaime, ayant déclaré accepter le programme exposé dans son intégralité, a été reconnu comme unique représentant du principe salique héréditaire.

MAISONS GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités du Mai on :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières décortiqueuses et emballeuses.

181 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XI

A LA RECHERCHE D'UNE POSITION SOCIALE

La voix de la timide chanteuse qu'il n'avait entendue que comme dans un rêve lui était restée jusqu'au fond de l'âme.

— Etrange créature, pensait-il. D'où vient-elle et pourquoi voudrait-je déjà ne jamais la quitter !

Au premier étage, la musicienne avait eu un autre auditeur. C'était le comte de Champuy, qui prenait l'air avant d'aller à son cercle, tout près, boulevard des Capucines, où il passait des heures entières, assis devant le tapis vert, celle de ses passions qui lui coûtait le plus cher, et il se disait avec le sourire du gourmet devant une table exquise :

— Quelle délicieuse maîtresse et que ne donnerait-on pas pour elle !

XII

OU J'AURAI DOUBLET

RECOUVRE UN FILET DE LUMIÈRE

Nulle part, mieux que dans les Pyrénées ou les Alpes, le printemps n'éclate avec magnificence. C'était par une belle journée de juin, vers midi. Qui n'a pas parcouru à cette époque de l'année les vallées de ces pays de montagnes, au bord des torrents aux eaux pures et claires roulant avec des bruits de cascades sur leurs lits de cailloux, ne connaît pas les forces d'expansion de la nature et ses merveilleuses explosions de verdure et de fleurs. Une voiture de louage s'arrêta à la barrière de la mairie de Sainte-Marie, devant la chaumière que l'infortunée Marthe Lecot avait habitée à son retour de Paris avec l'enfant au berceau de la villa des Glycines. Cette voiture était conduite par une sorte de paysan d'un âge très avancé, mais très robuste encore, aux yeux vifs, à l'œil plein d'intelligence et de vivacité. C'était le vieux Joséphin, l'homme à tout faire de l'auberge du Moutier, l'ami de Marthe Lecot, celui qui l'avait sauvée une première fois des violences de l'être infâme qui devait l'assassiner plus tard.

De l'hôtel du Bourg-Saint-Maurice, il était le seul survivant des maîtres et des serviteurs qui l'avaient occupé seize ans plus tôt. Les autres avaient disparu, soit que la mort les eût emportés, soit qu'ils se fussent retirés des affaires en changeant de pays. Il restait là, seul témoin du drame qui avait ensanglanté cette pauvre chaumière écroulée à demi aux bords de l'Isère. Il attacha son cheval à l'un des poteaux de la barrière demeuré debout, tandis que l'autre gisait à terre, parmi des débris que personne n'avait songé à remplacer. Au pied d'un tronc d'arbre, une femme maigre et sèche, arrivée à l'extrême limite de la vieillesse, gardait deux vaches qui paissaient en liberté dans cette cour pleine d'une herbe abondante envahie par quelques broussailles pousées çà et là. Le père Joséphin dit au voyageur qu'il conduisait et qui était accompagné d'un domestique à tournure d'hercule et au teint bronzé des nègres de l'Amérique du Sud :

— Vous pouvez descendre.

Il montra la maison à demi détruite et les autres bâtiments en ruine :

— C'est ici ! fit-il.

Jacques Roussel eut une minute d'émotion poignante. C'était lui qui venait errayer d'éclaircir le mystère de la disparition de l'enfant dont le souvenir pesait sur sa conscience comme le plus lourd et le plus cruel des remords. Autour de lui, tout était dans un état lamentable. La toiture, si haute lorsqu'elle était habitée par ses amis, Marthe Lecot, victime de sa soumission à ses désirs, ressemblait à une lande pleine de ronces et de jeunes pousses de plantes folles, d'arbres et d'arbustes semés par les oiseaux ou le vent. Le voyageur demeurait immobile, en face de ce désastre causé par la passion de vengeance et de châtiment. Le père Joséphin lui dit :

— Cette pauvre Marthe n'a pas laissé d'héritiers, mais comme elle avait avec elle une fillette dont l'origine était inconnue et dont on n'a pu soustraire le décès, la succession demeure en suspens. Personne ne s'en est occupé. Alors la vieille femme que vous voyez et qui était sa servante continue à faire paître ses bêtes dans la propriété de sa maîtresse. Seulement, elle a à moitié perdu la raison. Les bâtiments qu'elle ne pouvait pas entretenir sont tombés...

— Je le vois ... soupira le voyageur.

Il s'avança dans la cour, tête nue, avec les marques du respect qu'il aurait témoigné aux restes d'un être cher auprès de sa tombe à peine fermée. L'intérieur de la maisonnette conservait encore des traces de la lutte inégale et sauvage qui s'y était livrée tant d'années auparavant. Les flammes de l'incendie allumé par l'assassin pour effacer les preuves de son crime avaient rongé les meubles, noirci les murs, et Jacques Roussel frissonna en croyant reconnaître, sur les pulliers de pierre blanche de la cheminée restée debout, des éclaboussures du sang de sa chère morte. Dans un coin de la cuisine où les dalles avaient été enlevées, on voyait encore le trou au fond duquel la pauvre fille avait caché son trésor.

— Comme je te vengerai, grands-dieux,

Mais où était le meurtrier ? Où était son autre victime, l'enfant disparue ? La vieille femme connaît-elle le père Joséphin. Il lui disait :

— La Ravaude, c'est le monsieur qui avait confié l'enfant à Marthe Lecot...

— Eh !

La pauvre vieille était devenue à peu près sourde. Elle comprit pourtant.

— Vous avez bien, père Joséphin, qu'elle n'est plus là, fit-elle en soupirant. Le malheur a passé sur nous... Ah ! le monstre !...

On aurait pu être si heureux là-dedans !...

Elle retomba dans son immobilité, adossée au tronc de son arbre. Ses yeux enfoncés dans leurs orbites semblaient regarder en dedans, le passé, et voir encore la scène d'épouvante qui l'avait fait reculer d'horreur lorsqu'elle était entrée dans la maison à l'aurore de la nuit du meurtre. Jacques Roussel sortit. Il souffrait cruellement dans cette ruine où tout lui rappelait la nuit sanglante. Les traces rougeâtres de la cheminée révélaient ses remords jamais étouffés. Dans la cour, il aperçut d'un signe le père Joséphin et s'assit près de lui sur le bord de l'hère grossie par la fonte des neiges éternelles, et là il lui dit :

— Je me suis informé au Bourg-Saint-Maurice... Je sais que vous avez connu Marthe Lecot, que vous l'avez aim

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGÈNE PERICOLI, propriétaire

Saison Printemps-Été 1909

Chaussures en tous genres
pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants
Grand assortiment de chaussures d'Été en toile
en noir et couleur, dernière mode
Choix considérable de Pantoufles
Prix très réduits

Rayon spécial de chaussures de luxe de toute
modèles fabriqués exclusivement pour
la maison et vendues à des prix de bon
marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des répa[rations]

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-
farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en
ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes
— Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers à barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant
J. B. ILLAGNIER
Imp. Ollagnier.

Le principe l'Amaro est pour tout consommateur le produit excellent qui réjouit le cœur, fortifie le sang et chasse au loin la fièvre. Le vin nouveau à tous il est salin.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0,0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes
valeurs de bourse

Écrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44 rue Tupotmire, Paris

ULCÈRES VARIQUEUX

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER

Les MALADIES de la FEMME et LE FIBROME

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE
RICINE VAILLE
DÉLICIEUX ET EFFICACE
PURGE SANS FATIGUER

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle renfermant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse :

Des TABLEAUX, clairs et souvent nouveaux, de tous les SERVICES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Correspondances, etc., desservant l'Ile.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir la création et la rigole.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignant les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est vous combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'Éditeur, M. A. CLARI, 43, Rue St-Lazare, Paris.

DE PLUS EN PLUS
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRÉ à 65

Aujourd'hui paraît

L'Affaire de la rue du Temple par *C. Guéroult.*
Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille Maudite par Emile Richebourg.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65
centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra de 15 fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 85 en timbres ou mandat-poste
PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrerie, PARIS (1er)

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orestie BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfait.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (rendue verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15 — Vin de Barbera et Genitrice : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomconnet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20 — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en flacchi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65 — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bouhonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables hanes. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Après ces quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc de fonds de commerce, de matériel, installation et marchandises.

JE DONNE 100.000fr.
Chauves !
à qui prouvera que la célèbre Sève capillaire du dermatologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur couleur primitive.
Pour recevoir gratuitement sans pli fermé l'exposé de la Méthode, notice avec les plus grandes références ne vendre en Z-adresse : 111, Rue St-Jacques, ancien Boulevard des Martyrs, ancien Boulevard St-Denis, PARIS

Journal Financier Français
PARAISSANT LE SAMEDI
Publie les Cotes officielles de tous les Marchés, de tous les Coupons
16, Place du Louvre, 16
PARIS
ORDRES DE BOURSE — Traitement gratuit de Coupons — CONTENTIEUX

PHOTOLINE
Pétrole supérieur Ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L. K. MARIN & Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 202 — SAMEDI 24 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et payées aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (4e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Sainte Cristine.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 11 m. — Coucher, 7 h. 01 s.
Premier quart, le 26. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Jacob.

23 JUILLET

L'AUGMENTATION DE L'ARTILLERIE

Le spectre de la guerre vient une fois de plus d'être agité devant le Parlement. Et de quelle guerre pourrait-il être question, si non d'un conflit avec l'Allemagne, conflit qui n'a pas cessé, depuis quarante ans, d'être une redoutable éventualité, vingt fois imminente, vingt fois ajournée, mais toujours et plus que jamais possible.

Cette appréhension de la guerre a été le coup de fouet à notre patriotisme, et elle a eu ce résultat heureux de nous tenir constamment sur nos gardes et prêts à la défense de la patrie.

Or, depuis quelques années, un souci avait pris la première place dans les préoccupations nationales : notre artillerie était en état d'infériorité numérique vis-à-vis de celle de l'Allemagne. Sans doute, par compensation, nous possédions, et nous possédons encore, le matériel le meilleur : notre canon à tir rapide de 75 est le plus merveilleux outil de destruction qui existe au monde, et, de l'avis même des techniciens d'outre Rhin, le canon de 77 allemand, qui est le dernier modèle de nos voisins, est loin d'être l'égal du nôtre.

Mais, à l'heure actuelle, chacun de nos corps d'armée ne compte que 92 pièces, tandis que la même unité allemande en possède 144. En outre, nous n'avons que 19 corps d'armée, tandis que l'Allemagne en a 23, soit, au total, 1.976 pièces de canon à opposer à 3.444.

Malheureusement, cette infériorité ne résulte pas seulement pour nous d'une question d'argent ou de matériel. Le chiffre le plus impressionnant, le plus irrémédiable de tous, est que nous n'avons que 39 millions d'habitants et que nous n'augmentons pas, tandis que l'Allemagne en a 63 millions et que sa population ne cesse de s'accroître.

Vouloir égaliser avec l'Allemagne le nombre de canons, et partant le nombre d'artilleurs, eut été une folie d'autant plus impardonnable que forcément ce surcroît de conscrits affecté à l'artillerie aurait dû être prélevé sur les autres armes. Or, ainsi que l'a très judicieusement fait remarquer M. Raiberti à la Chambre : « L'artillerie n'est pas une arme par elle-même, elle n'est qu'un appui, un soutien pour l'infanterie. De plus, l'artillerie n'est une arme que lorsqu'elle est en position de batterie ; lorsqu'elle marche, c'est simplement un convoi qu'il faut garder ; elle immobilisé alors, pour sa protection, une partie de l'infanterie. » Dans ces conditions, augmenter trop l'artillerie aux dépens de l'infanterie, ce serait alourdir l'armée tout entière, ralentir ses mouvements, lui enlever sa capacité de manœuvre rapide.

Néanmoins, le désir d'arriver, coûte que coûte, à une égalité numérique avec l'Allemagne, a incité beaucoup de techniciens et de parlementaires à insister pour l'adoption de la batterie allemande à 6 pièces au lieu de 4, et pour l'élévation à 144 du nombre de canons par corps d'armée.

Sur ces deux points on roulé presque uniquement les longs débats qui sont engagés depuis plusieurs années et viennent seulement de se terminer à la Chambre et au Sénat.

En ce qui concerne l'unité de combat, les Chambres se sont finalement rangées à l'avis du gouvernement et du conseil supérieur de la guerre pour la conservation de notre batterie à quatre pièces, qui présente de très sérieux avantages. D'abord elle est déjà en mains, et connue de nos officiers et soldats ; elle est plus facile à manier, d'un ravitaillement plus rapide. Douze pièces de canon groupées en trois batteries de quatre pièces sont incontestablement supérieures au même nombre de pièces groupées en deux batteries de six. Toute la question réside donc dans le nombre total des pièces que nous pouvons posséder.

Or, ce nombre va être porté immédiatement de 92 à 120, et l'un des articles de la loi votée stipule qu'il sera élevé à 144 dès que nos ressources en hommes et en argent le permettront. Ce ne sera, sans doute, hélas ! qu'un vœu platonique, car ce n'est pas par un article de loi que l'on donnera des conscrits à la France. Mais hâtons-nous d'ajouter que même avec les 120 pièces par corps d'armée, nous sommes en état de nous mesurer avec n'importe quelle puissance.

En ces matières, en effet, il ne faut pas tabler sur des chiffres absolus. Tout dépend de la valeur des canons, de la perfection des obus, et enfin, de l'initiative, du courage des soldats. A ce point de vue, il faut le dire hautement, nous ne craignons personne.

Etant donné, d'autre part, qu'une batterie de quatre pièces bien dirigée couvre un front aussi large qu'une batterie à six pièces et peut lui être opposée sans infériorité à priori, parce qu'elle règle plus rapidement son tir, nous allons posséder 704 batteries contre 583 en Allemagne. C'est à ce point de vue encore une supériorité écrasante.

D'ailleurs, comme l'a très bien dit le rapporteur de la commission, au Sénat, ces chiffres ne prouvent rien du tout, car une guerre qui éclaterait entre la France et l'Allemagne ne serait probablement pas localisée entre ces deux puissances, et aucune des deux ne pourrait alors mettre la totalité de ses forces en action contre l'autre. La France aurait un certain nombre de bouches à feu immobilisées en Algérie, mais il est superflu d'ajouter que l'Allemagne ne pourrait en aucun cas dégarnir ses frontières pour masser tous ses canons sur les Vosges.

La seule éventualité qu'il soit logique d'envisager est celle de deux corps d'armée se trouvant en présence. Or, voici ce qui se passerait :

De notre côté : 120 bouches à feu ; du côté de l'ennemi : 144. Supposons le terrain également favorable ; nous dressons 30 batteries de quatre pièces contre 24 batteries de six.

Mais, avant de tirer, il faut procéder, *pour chaque canon*, au réglage du tir ; il résulte des expériences très sévèrement exécutées et contrôlées, qu'en deux minutes, nos quatre canons seront au point, tandis que les six canons de l'adversaire ne seront prêts qu'au bout de trois minutes au moins. Cette différence, qui paraît insignifiante, a une importance capitale, si l'on songe qu'en une minute, la batterie de quatre pièces tirera 50 obus, c'est-à-dire plus qu'il n'en faut pour jeter la panique dans le camp ennemi et même pour le réduire au silence.

Ce n'est pas tout. Si le combat se prolonge, le dernier mot restera évidemment à celui qui aura le plus de munitions ; or, par suite de la facilité de ravitailler *avec le minimum de danger* une batterie de quatre pièces, nos artilleurs auront à leur disposition 62.640 obus, tandis que les Allemands devront s'arrêter après en avoir tiré 55.818.

Il est inutile de poursuivre plus loin ce parallèle, qui démontre suffisamment notre force. La réforme de l'artillerie qui vient d'être votée coûtera 60 millions à la France ; mais, du moins, elle nous donne, à nombre égal, la maîtrise de n'importe quel champ de bataille. La confiance et la valeur des troupes feront le reste.

HENRI BRUMONT.

UNE ARTISTE

Depuis quelques jours, on peut admirer dans les vitrines du Petit Bastiais deux miniatures dues au pinceau d'une charmante Bastiane, Mlle Fély de Montera.

Au moment où le Jury du Salon admettait l'œuvre de Mademoiselle de Montera avec le numéro 3, nous eûmes le très grand plaisir de féliciter la jeune artiste et d'applaudir à un succès qui est le présage de beaucoup d'autres. Aussi, sommes-nous doublement heureux aujourd'hui de pouvoir constater combien le choix du Jury était justifié.

La miniature qui eut les honneurs du Salon est celle d'une exquise Parisienne, Mademoiselle Henriette Pressoir. Les belles lignes du visage, la pureté des traits devaient tenter le pinceau d'une artiste. Mademoiselle de Montera a rendu à merveille l'expression de cette intéressante tête de jeune fille. On ne saurait louer assez la fraîcheur des tons, la finesse du modelé, les jeux de lumière qui éclairent la chevelure sombre. Le dessin est d'une perfection rare, témoignant d'une étude approfondie, d'une science exacte.

Toutes ces qualités font, de cette tête de jeune fille, une œuvre bien digne d'être classée parmi les meilleures du Salon.

Nous n'avons pas besoin de mettre un nom sous la seconde miniature, car c'est avec une émotion profonde que l'on a vu revivre, pour ainsi dire, des traits charmants que la mort a glacés. Il appartenait à Mademoiselle de Montera de tirer la grâce défunte de celle qui fut Aurélie de Maitra. Bien que la miniature n'ait pu hélas ! être faite que d'après une photographie, elle ressuscite délicieusement le charme lointain de cette physionomie, où la grâce de l'enfance qui finissait, se mêlait aux séductions de la jeunesse commençante. Les yeux surtout ont cette expression mélancolique et un peu détachée qu'ils avaient, quelque temps avant que la mort les eut fermés.

Si la miniature de Mademoiselle Pressoir est un petit chef-d'œuvre, celle de Mademoiselle de Maitra est un tour de force, car, il faut être artiste jusqu'au fond de l'âme, pour donner tant de vie à un visage que l'on ne retrouve plus qu'en ses souvenirs.

Artiste, Mademoiselle de Montera l'est vraiment. Ses maîtres se sont plu à reconnaître en elle des qualités précieuses et à les cultiver. Elle est, pour la miniature, l'élève préférée de Madame Laborde, la grande miniaturiste médaillée du Salon. Pour le dessin et la peinture, elle suit les cours de MM. Schommer et Gervais, pris de Rome. A chaque exposition particulière, ses dessins et ses pastels sont classés dans les premiers numéros.

Mademoiselle de Montera a donc devant elle un bel avenir artistique. Que sa trop grande modestie nous pardonne ces humbles éloges ! Depuis cinq ans, elle travaille ardemment à un art, qui justement la passionne. Elle s'est toujours refusée à exposer ses œuvres.

Il a fallu sa brillante admission au Salon, pour la faire consentir à mettre sous les yeux de ses amis, heureux et charmés, cette exquise fleur de son jeune talent.

Un Dernier Mot sur la Corse

Nos lecteurs liront plus loin le dernier chapitre de notre enquête sur la Corse. Il ne diffère pas l'ensemble.

Il est maintenant arrêté qu'un département français est mis hors la loi et hors l'honneur par une bande de forbans, qui accaparent à leur profit ses richesses naturelles et les subsides de la métropole. Les *Nouvelles* ont révélé comment fonctionne dans l'île l'assistance médicale et l'assistance aux vieillards. Elles ont dévoilé devant le public le scandale des frais de dentiste pour un enfant âgé de six mois et des maires entretenus comme indigents par les fonds publics. Nos collaborateurs ont photographié les officines politiques, où l'on sophistique les suffrages et corrompt les consciences. Ils ont dévoilé les collusions des magistrats avec les coupables, des fonctionnaires administratifs avec les frandeurs, les prévaricateurs et les bandits. Ils ont impartialement tracé les silhouettes d'honnêtes gens en butte aux entreprises des coquins. Et, en définitive, après la lecture de leurs récits précis, vivants et colorés, c'est un sentiment de pitié qu'on sent monter en soi.

La Corse est malade. On nous a révélé les causes de sa souffrance. Penchons-nous sur nos malheureux compatriotes avec humanité. Nous sommes aidés sur place recueillir leurs plaintes. Notre cœur compatissant ne se lassera jamais devant eux. La campagne vigoureuse que nous nous honorons d'avoir menée contre les *maffias* qui oppriment nos compatriotes nous a valu des lettres touchantes. C'est un réveil de la conscience publique que nous avons provoqué en Corse. Suivant la parole évangélique, les méchants commencent à trembler et les bons se rassurent.

Il est impossible qu'une population au fond honnête, aux sentiments généreux et chevaleresques, reste plus longtemps courbée sous la domination de politiciens sans scrupules. L'un de nos confrères constatait avec regret que l'étalage des scandales de la Corse n'avait pas eu le don d'émouvoir dans son ensemble la presse parisienne. Il est, en effet, regrettable que le scepticisme moderne émousse les révélations les plus piquantes. Mais cette constatation ne nous décourage pas. Il suffit que notre appel ait eu un écho chez les intéressés eux-mêmes et au siège du gouvernement pour que nous soyons satisfaits de l'avoir lancé.

En somme, nous avons obtenu le précieux concours du président du Conseil lui-même dans l'œuvre de régénération entreprise. M. Clémenceau n'a pas hésité à livrer à l'opinion publique le rapport de M. Bulanney rédigé au nom de la commission extra-parlementaire d'enquête qu'il avait nommée. De plus, M. Clémenceau s'est résolu à déplacer M. Chaleil, préfet de la Corse.

Nous sommes convaincus que le rappel de M. Chaleil n'est que le commencement d'une réorganisation administrative du département. On sait l'importance que M. Clémenceau accorde à la réforme administrative : il en parlait encore dans son dernier discours. En ce qui concerne la Corse, la mesure est urgente, il faut au plus vite purger l'administration et la magistrature corses des insulaires, qui servent, dans leurs fonctions, les intérêts personnels des politiciens dont ils sont les créatures, au détriment de l'intérêt général. Est-il admissible que tous les sous-préfets de l'île, sauf l'un d'entre eux, soient d'origine corse, apparentés aux « familles régnantes » de ce pays ou protégés par elles ?

N'est-il pas scandaleux que des présidents de cour ou de tribunal, des conseillers, des juges soient à la fois magistrats de l'ordre judiciaire et conseillers généraux ou maires de communes ? Est-il possible de juger équitablement des électeurs dont on dépend en tant qu'élus ? Le gouvernement tolérera-t-il longtemps qu'une ville, Sartène, s'affranchisse de l'impôt ? Laissera-t-il encore aux habitants honnêtes la charge de se protéger eux-mêmes ?

Il faut porter le fer rouge dans ces plaies, remplacer tout le sinistre par le sain. Il faut aussi encourager les entreprises agricoles, commerciales et industrielles de ce département négligé, sacrifié, méconnu. Il faut d'abord l'assainir à la métropole au point de vue douanier. L'imprévoyance a encerclé la Corse, l'a condamnée à mourir faute d'échanges. Brisons ses frontières douanières, dotons-la d'un service d'inspection, qui mettra de l'ordre dans les finances communales, ainsi que le propose M. Delanney. Délivrons-la enfin des fatalités ignominieuses ou injustes qui l'étouffent. Quand M. Clémenceau aura accompli cette œuvre, il aura bien mérité de la patrie et nous nous applaudirons, pour notre part, d'avoir coopéré, dans la mesure de nos moyens, à cette tâche de régénération patriotique et sociale.

(Les Nouvelles).

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

Ce que disent les Journaux

La Chute du Ministère

Le Rappel :

M. Delcassé, en renversant de son socle en carton-pâte le dictateur fanambulesque qui prétendait imposer son dilettantisme incohérent à la France, a rendu un service éminent à ce pays un parti radical à la République et à la Patrie. « Messieurs les radicaux, disait avec un grain d'impertinence M. Clémenceau, je vous attends à la tribune ! » M. Delcassé y est monté. M. Clémenceau n'a rien perdu pour avoir failli attendre.

Le Figaro :

M. Clémenceau s'est renversé lui-même. Ce n'est pas le premier Ministère qu'il renverse, mais c'est celui qui lui tenait le plus à cœur probablement.

Le Soleil :

Le Parlement a éprouvé un mouvement de colère et de dégoût ; il a peut-être aussi eu l'impression que le pays, si longtemps trompé, lui demanderait compte des votes de confiance qu'il a prodigués aussi bien aux Delcassé qu'aux Clémenceau ; pris de peur, il a cédé à la peur. Le président du conseil qui, dans un moment de cynique franchise, dévoilait les turpitudes et les crimes du régime républicain.

Paris-Journal :

Ce n'est pas une chute, c'est un départ volontaire. La preuve en est que le Cabinet qui succédera au démissionnaire ne pourra adopter et suivre qu'une politique identique. Il est à souhaiter qu'il y réussisse de même et que, également soucieux de ménager l'effort au mieux démocratique et de garantir l'ordre, il maintienne aussi haut le prestige de la France.

Le Gaulois :

Sa mauvaise besogne achevée, M. Clémenceau se retire, mais le mal reste. Nous ne voulons pas prétendre ici vaincu, mais nous ne pouvons exprimer qu'un regret ; c'est qu'il ne soit pas tombé plus tôt.

L'Echo de Paris :

La France a traversé, en 1906, des épreuves douloureuses. La véritable humiliation, le véritable malheur pour elle seraient qu'elles devinssent, dans nos discordes, une arme de parti.

M. Clémenceau l'a oublié. Sa chute est plus lourde et plus profonde, parce qu'il est tombé sur de telles paroles et après un tel acte — parce que le mouvement de révolte et de fierté nationale qui a soulevé la Chambre, donne à M. Delcassé, ancien ministre des Affaires étrangères, la consécration d'une complète revanche.

Le Radical :

M. Clémenceau, ne pensant atteindre que son rival Delcassé, s'est frappé lui-même. S'il a convaincu M. Delcassé d'avoir humilié la France, il a été atteint par les éclats, éclaboussé par la boue ; il a glissé et a chuté. Il a vécu.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 juillet 1909.

Les bonnes dispositions précédentes se sont accentuées aujourd'hui. Notre Rente s'est avancée à 97.40 ex-coupon, avec la chute du ministère, l'ajournement du projet de l'impôt sur le revenu. A l'exception du Turc en peu moins bien tenu à 93.75, les Fonds Etrangers sont très fermes comme l'Extérieure, l'Italien et le Portugais, ou gagnent une fraction comme le Serbe et les Empruntes Russes Les Sociétés de Crédit sont en excellente tendance : le Crédit Foncier s'inscrit à 709, le Crédit Lyonnais à 1.258, le Comptoir National d'Escompte à 744, la Société Générale à 674.

Pas de changements dans le groupe industriel. Le Suez fait 4.710.

Légère tassement des valeurs de traction. Les charbonnages russes et les titres cuprifères sont calmes, Rio 1.802.

Le Bec Auer est demandé à 736.

Les obligations 3 0/0 de la Ville de Kieoc sont recherchées à 406.

Au comptant on Banque l'action Arnoux est en nouveau progrès à 187.

Bonne tenue à 467 de l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia.

L'action Accumulateurs Phenix est très ferme à 143 ; le succès des lampes de mine de cette Société est tel que ses moyens de production sont débordés : ainsi 3.700 lampes en construction en vue des contrats formés passés avec de Grandes Compagnies houillères viennent de s'ajouter 5.000 lampes pour l'Angleterre.

Les actions de nos chemins de fer ont suivi la Bente.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 23 juillet 1909

Viol

Ile nommé Lazzioni Jean, de Vignale, est accusé d'avoir abusé de sa nièce.

Après la constitution du Jury, la Cour, sur les réquisitions de M. Mancini, substitut du Procureur général, ordonne le huis clos, les débats contenant des détails de nature à porter atteinte à la morale publique.

Dans ces conditions, il nous est interdit de donner le compte rendu des débats.

Après le réquisitoire de M. Mancini et les plaidoiries de Me Farinole et de Ciraffa, le jury rapporte un verdict négatif.

Par suite, Lazzioni est acquitté.

Audiences d'aujourd'hui :

Gridi François-Achille, boulanger, demeurant à Bastia, meurtre.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseur, Me Ajacca.

Certificat d'Etudes des Chirurgiens Dentistes

2e Session 1909

Par arrêté ministériel du 10 juillet 1909, publié au Journal Officiel du 13 du même mois, la 2e session d'examen pour le Certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste s'ouvrira en 1909, le 6 octobre.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuves écrites : Mercredi 6 octobre.

Epreuves orales : Jeudi 7 octobre.

Les registres d'inscription seront ouverts du jeudi 16 au jeudi 30 septembre inclus.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de l'Ecole de médecine de Marseille et, pour la Corse, à l'Economat du Lycée de Bastia.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTENE. — Les élections municipales de Sartene sont validées par le Conseil d'Etat.

OLMI-CAPPELLA. — Le Conseil d'Etat a annulé l'élection de M. Filippini, comme conseiller municipal.

CALCATOGGIO. — Le Conseil d'Etat a rejeté les diverses protestations contre les dernières élections municipales qui ont eu lieu à Calcatoggio.

PIETRANERA. — A l'occasion du mariage de leur fille et petite-fille, Mademoiselle Marguerite-Louise Bouchack, avec M. Pierre Ortoli, Mme et M. Paoli ont offert un grand déjeuner à leurs nombreux invités en leur villa Marguerite, à Pietranera.

Au champagne, Mademoiselle Albertini Brondin a porté le toast suivant aux époux : Chers Epoux et très honorable assemblée.

Permettez que la plus faible d'entre vous veuve malgré son incapacité vous adresse quelques paroles en ce beau jour ; cependant mon cœur se trouble en voyant dépourvu d'expressions convenables à cette telle fête ; mais je ne puis contenir mon élan, mon style sera simple et familier.

En commençant, je m'adresserai d'abord à vous, M. l'Epoux, pour vous féliciter du choix de la personne qui fait aujourd'hui notre admiration. Vous avez su apprécier ses éminentes qualités, sa douceur, sa bonté, sa complaisance et sa modestie, sa douceur surtout, qui doit être le plus bel ornement de la jeune femme ; il ne tient qu'à vous, M. l'Epoux, de rendre douce et laborieuse la vie qu'elle doit mener dans l'intérieur de sa maison. Que vos maux, vos joies, vos plaisirs et vos tristesses soient partagés ; soyez sa consolation dans toutes les circonstances de la vie.

Et vous, chère Epouse, quel droit d'être fière n'aurez-vous pas au sujet de celui que vous acceptez pour époux. Ah ! c'est que vous avez eu là un homme craignant Dieu, c'est-à-dire bon, affable, charitable et magnanime envers tout le monde. Votre choix Chère Epouse, ne sera des plus heureux, car la fleur d'oranger qui ceint votre front virginal et la herbe qui serre votre taille, tout dans votre maintien lui montrera candeur, symbole d'innocence. Vous serez d'ornement de tout cela dans l'affection de votre époux, vous vous aimerez, vous vous contiendrez mutuellement : tels sont les vœux et souhaits de celle qui vous aime cordialement.

N'est-ce pas, messieurs et mesdames que, vous vous joignez tous à moi pour souhaiter bonheur et santé parfaite aux chers époux ?

POGGIALACA. — Le Conseil d'Etat a rejeté les diverses protestations contre les dernières élections municipales.

PETRETO-BICCHISANO. — Les dernières élections municipales sont validées par le Conseil d'Etat.

RUTALI. — Notre jeune compatriote, M. Laurent Rutali, élève au lycée de Bastia, a été reçu avec mention à son premier examen de baccalauréat.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

CARCIACA. — Le Conseil d'Etat vient de rejeter les diverses protestations contre les dernières élections municipales.

Misères nerveuses

Rassurons les pauvres femmes qui souffrent des nerfs.

Mlle Louise Chalès, demeurant à Marseillan (Hérault), 25, boulevard Lamartine, souffrait depuis sept ans d'une maladie nerveuse qui avait résisté aux traitements prescrits. Voyons ce que les Pilules Pink, elles, ont fait pour cette malade qui était désespérée et épuisée et que les autres médicaments n'avaient même pas soulagée. « Depuis sept ans, écrit-elle, je souffrais d'une maladie nerveuse caractérisée par une très grande impressionnabilité d'abord. J'étais effrayée au moindre bruit et je sursautais lorsque, quelqu'un, dans une pièce voisine, m'adressait subitement la parole. J'avais des frayeurs, des angoisses nocturnes sans motif, ma gorge se serrait, ma respiration devenait haletante et mon cœur battait à se rompre. Ce cœur, j'avais très souvent des douleurs, comme si quelque chose s'y déchirait et aussi parfois des douleurs plus étendues me tenant du côté gauche de l'estomac au ventre.

Mlle Louise Chalès (*Cl. A. Leroux, Toulon*).

J'avais fréquemment une sensation de froid particulièrement au moment de me coucher. J'avais la tête fatiguée par des névralgies, des migraines et, d'autre part, mes forces s'en allaient car je ne mangeais presque plus et ne reposais pas la nuit. J'ai eu beau prendre des fortifiants, suivre des régimes, mon état ne s'améliorait pas le moins du monde, bien mieux, il empirait. Alors, je me suis décidée à prendre les Pilules Pink qui m'ont délivrée de cette maladie nerveuse et cela très rapidement, très sûrement. J'ai bon appétit, je n'éprouve plus aucun malaise, et je travaille maintenant comme tout le monde. »

Que de femmes souffrent comme Mlle Chalès a souffert. Bien portantes jusqu'alors, elles ont vu soudainement leur vitalité subir une sorte de retrait et la nutrition moléculaire de leur système nerveux décliner. Les symptômes qu'elles éprouvent les épouvantent et les démoralisent complètement. Il nous faut les rassurer car leur cas n'est pas grave et peut être parfaitement guéri par le traitement des Pilules Pink qui a une puissante action sur la régénération du sang et du système nerveux. Un peu de repos et le traitement des Pilules Pink suffisent à faire disparaître les misères nerveuses.

Nous avons publié à maintes reprises des attestations de guérison et avons été heureux de commencer aujourd'hui notre communication par l'exposé du cas de Mlle Chalès. Nous engageons vivement les personnes non-athéniques à faire l'essai des Pilules Pink, persuadée que nous sommes que ces personnes, d'elles-mêmes, voudront continuer le traitement.

Les Pilules Pink guérissent : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, douleurs, danse de Saint-Guy. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gabbin, 25, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte ; dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 25°. + à 6 heures du soir + 22° Maxima + 27 . Minima + 20°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id

Distinction

M. Hippolyte Peraldi, secrétaire général de la rédaction du *Petit Méridional*, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Cette distinction récompense une trentaine d'années d'excellents services dans l'Université et dans la presse, et elle ne peut manquer d'être très favorablement accueillie par tous ceux, amis politiques ou adversaires, qui connaissent notre très distingué confrère et *souffrère*, et qui ont ainsi pu apprécier le dévouement et le tact qu'il apporte dans les délicates fonctions qu'il occupe dans l'un des plus importants organes du Midi, auquel il consacre toutes les belles facultés de sa vive intelligence et de son talent.

Nous lui envoyons nos félicitations les plus cordiales et les plus affectueuses.

Carnet mondain

Nous avons appris avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marie Bronzini, la charmante fille du regretté ingénieur des ponts et chaussées et de Madame née Bondante, avec M. Santoni, professeur agrégé d'italien au lycée de Bastia.

Nous prions les futurs époux d'agréer nos meilleurs vœux de bonheur.

Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat a rejeté les divers protestations qui lui ont été adressées contre les élections municipales de mai 1908 dans les communes de Vero et de Naccta.

Examens de droit

Ont été admis aux examens de droit devant la faculté d'Aix : 1re année 1re partie, MM. Colombani, Martini, Luciani ; — 2e année 1re partie, M. Stefani ; — 1re année 2e partie, MM. Lucioni, Martini ; — 2e année 2e partie, M. Stefani.

Médaille d'honneur

Les nombreux amis de M. Sauveur Nicolini, ainsi que les mutualistes de Bastia ont appris avec plaisir que M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie vient de lui décerner la Médaille d'honneur en récompense de ses trente années de services accomplis à la Compagnie Fraissinet.

Fêtes au Faubourg Saint Joseph

Le comité des Fêtes s'est réuni hier soir, et a procédé à la formation de son bureau.

Ont été désignés : MM. Casioni Antoine, Président ; Bastiani Ange, Vice-Président ; Genesi Pierre, Trésorier ; Salinesi Jean-Baptiste, Secrétaire ; Johin Louis, Secrétaire-adjoint.

Commissaires : MM. Pasqualini André, Bonetti Nicolas, Gungnini Michel, Galligani Pierre, Paoli François, Gandolfi Raphaël, Galeazzi Louis, Rinieri Martin, Gandolfi Joseph, Ghiglermini Joseph, Lota Jean-Baptiste et Barsal Michel.

La date des fêtes est fixée au samedi 21 et dimanche 22 août 1909.

Le programme qui sera publié ultérieurement promet d'être amusant.

Bien reçu

Ont été définitivement admis au baccalauréat devant la faculté des sciences de Marseille : 1re partie D, sciences-langues vivantes, M. Gouly, assez-bien ; Agostini, Allegrini, Dussol, Muracciole, passable ; — M. mathématiques, Baldacci et Thiers, assez bien Arnaldi, Belgodere, Giudicelli Paoletti, passable.

Devant la faculté des lettres d'Aix : 1re partie, latin-langues vivantes, M. Boustil, assez-bien ; — 1re partie, latin-grec, M. Paoli ; — 2e partie philosophie, MM. Lota, bien, Canngli ; — 1re partie, latin-sciences, MM. Battestini, assez-bien, Acquaviva, Novella.

Effets de chaleur

Les chaleurs commencent à se faire sentir, aussi la saison des bains bat son plein.

Ne pouvant se payer le luxe de la plage, les nommés Tanari Joseph, Baccari Toussaint et Moretti Antoine ont choisi les eaux du Vieux Port pour se livrer au sport nautique.

M. l'inspecteur de police Canori et l'agent Bonavita les ayant aperçus en costume plus que léger leur dressèrent procès-verbal.

Contraventions

L'agent Ghiglermini, de service à l'arrivée du courrier de Livourne, a dressé procès-verbal de contravention contre les commissionnaires Totussini Jean-Baptiste et Tristani Clément pour être montés à bord avant que la manœuvre d'accostage ne fut terminée.

Objet trouvé

Une bourse contenant une certaine somme a été trouvée sur le Cours Sebastiani par M. Noël Berti, tapissier.

La personne qui l'a perdue peut la réclamer au bureau de police où elle a été déposée.

Avis

La Glacière de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle assurera par le 1er train du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Oreste Biagini

Voir l'annonce à la quatrième page.

Nouvelles Religieuses

CONFRÉRIE DE SAINTE-CROIX. — Dimanche prochain, 25 juillet, à 9 heures et demie du matin, aura lieu solennellement, dans cet Oratoire, l'installation de la nouvelle officialité pour l'année 1909-1910.

Elle est composée de MM. Ezra François, Prieur ; Brunini Charles, Sous-Prieur ; Bergassoli Jacques et Marinetti François, Assistants.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE PUBLIQUE. — Messieurs les membres de la dite Société sont priés de se réunir en assemblée générale ordinaire, ce soir, à 8 heures et demie, au local de la Société.

Ordre du jour : Payement des cotisations. — Reddition de comptes trimestriels. — Approbation du budget trimestriel en cours.

Le Secrétaire.

L'OBSERVATOIRE SPÉCIAL
d'Analyses
Chimiques, Médicales et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
Pharmacien-Chimiste
Successeur de TEILLIET
10, Boulevard du Palais, Bastia
Substitution des instruments et objets de pansements
Médicaments de 1er choix

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.
Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.
Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Larzy*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »
Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.
Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.
Il sera reçu contre quittance provisoire, chez MM.
Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orenga, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

PLUS DE HERNIES
Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tacussel père, médecin-spécialiste herniaire de Paris, de passage à Corte, le 24 juillet, Grand Hôtel du Nord ; et à Ajaccio, les 25, 26 et 27 juillet, à l'hôtel Dauphin et des Gourmets.

CABINET
François Maestracci
Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia
Contentieux, Consultations d'Accounts à 3 fr.
Administration du bulletin mensuel *La Revue Guide*
Très intéressant pour commerçants
Trois francs par an
On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On vendrait magasins et appartements ; divers prix.
A traiter plusieurs Affaires à VIAGER

VIZZAVONA
Cie HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.
Hôtel de 1er ordre. — 100 lits
Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. SUOTZ

CAFÉ DES GOURMETS
A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00405

BOURSE DE PARIS

22 juillet — 23 juil.

Rentes de 3 0/0 ancien 97.70 — 97.80
— de 3 0/0 amortis. 97.75 — 97.85
ex-coupon

Mouvement administratif

Paris, 23 juillet.

M. Michel Maestracci, sous-préfet de 3e classe de Clermont de l'Oise, est élevé, sur place, à la deuxième classe.

***

M. Félix Savelli, de Sant'Antonino avocat, docteur en droit, est nommé conseiller de préfecture de la Corrèze.

MONTPELLIER

AFFAIRE SOUTH-NICROSI

Montpellier, 23 juillet.

Les débats du procès South-Nicrosi ont continué aujourd'hui devant la Cour d'appel de Montpellier.

A l'ouverture de l'audience, le président a donné la parole à Me Ubertin, du barreau de Bastia, qui a plaidé pendant trois heures.

Le reste de l'audience a été consacré à la plaidoirie, de Me Laberi, l'éminent maître du barreau parisien.

A l'audience de demain, Me de Carbuccia, du barreau de Bastia, qui est chargé avec Me Uberin de la défense de M. Nicrosi, prendra la parole.

La deuxième partie de l'audience sera consacrée au réquisitoire de M. l'avocat général Guibal.

EN RUSSIE

EXPLOSION D'UNE BOMBE

Evasion de prisonniers

Morts et blessés

Saint Pétersbourg, 23 juillet.

On a lancé hier soir de la poison contre le local de la garde à cheval de service une bombe d'une grande puissance.

Un mur a été endommagé, et les fenêtres des maisons voisines ont été brisées.

En même temps, des prisonniers ont essayé de s'enfuir en sautant les murs une dizaine de fugitifs ont été tués par la garde ; un gardien de la prison a été blessé.

Quelques prisonniers ont été blessés également.

Arts-et-Métiers

Paris, 23 juillet.

M. Paolagi est admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole d'arts et métiers d'Aix en-Provence.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 23 juillet.

La crise ministérielle se poursuit, mettant en effervescence les milieux parlementaires, provoquant les appétits des ministrables.

Le Garde des sceaux est grand favori ; ses partisans, qui sont nombreux dans les milieux les plus divers, lui donnent avec la présidence du Conseil le portefeuille de l'Intérieur et des Cultes. Et, afin de calmer les susceptibilités de la majorité radical-, M. Briand choisirait un radical comme sous secrétaire d'Etat.

A L'ÉLYSÉE

Le président de la République n'a fait appeler aujourd'hui, à l'Elysée, aucun personnage politique.

Il a reçu la visite des présidents du Sénat, de la Chambre des Députés, de M. Clémenceau, de M. Briand et de quelques amis personnels.

BRUITS DIVERS

Dans les milieux politiques influents, on parle d'un ministère de concentration républicaine, allant des républicains de gouvernement, voire des progressistes à l'extrême-gauche, à l'exclusion des unifiés.

Pour la présidence du Conseil, on met en avant les noms de MM. Briand, Poincaré et Doumer.

On parle même du général Langlois, comme ministre de la Guerre, et de l'amiral Germinet, comme ministre de la Marine.

Les postiers seront enfin débarrassés de M. Simyan. On parle même de la création d'un ministère des Postes et Télégraphes ; le ministère du Travail serait alors supprimé et rattaché au ministère du Commerce.

LE CABINET BRIAND

M. Briand, qui a accepté officieusement la mission de constituer le nouveau cabinet, a consacré toute la journée aux négociations.

Au ministère de la Justice, nombreuses ont été les visites rendues aujourd hui à M. Briand par ses collègues du cabinet Clémenceau, par des députés et des sénateurs.

On dit même que M. Briand a réussi à former complètement le Cabinet, et qu'il se rendra ce soir à l'Elysée pour soumettre ses propositions à M. Fallières.

Le président de la République chargerait alors officiellement M. Briand de la formation du nouveau ministère.

PENSYLVANIE

Explosion dans une mine

13 mineurs ensevelis

Paris, 23 juillet.

Des télégrammes de Wilkesbane annoncent qu'une explosion de gaz s'est produite dans les charbonnages du Mount Lockout.

Treize mineurs sont ensevelis, et on désespère de les sauver.

DERNIÈRE HEURE

COMBINAISON MINISTÉRIELLE

Paris, 11 h. soir.

Les journaux du soir donnent, en dernière heure, la combinaison ministérielle suivante :

Présidence du Conseil Intérieur et Cultes
M. Briand
Justice
M. Ruau
Guerre
M. Berteaux
Affaires Etrangères
M. Stephen Pichon
Marine
M. Picard
Postes et Télégraphes
M. Millerand
Commerce, Industrie et Travail
M. Viviani
Travaux Publics
M. Barthou
Agriculture
Fernand David
Instruction publique
M. Doumergue
Finances
M. Caillaux
Colonies
M. Clémentel

Les noms des sous-secrétaires d'Etat ne sont pas connus. On dit cependant que M. Dejardin-Beaumetz restera aux Beaux Arts.

CALVI
Hôtel Christophe Colomb
Mme veuve PIANACCI a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que l'Hôtel Christophe Colomb n'a jamais été fermé.
Cet établissement vient d'être remis à neuf avec tout le confort moderne.
Arrangements pour séjour prolongé.
PRIX MODÉRÉS

DEMANDEZ PARTOUT
LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN
Se Boit Glacé

Grand Hôtel d'Europe
RUE DE L'OPÉRA
BASTIA
Madame ADÉLAÏDE COLOMBANI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 1er juin, les repas seront servis par petites tables dans le ravissant jardin attenant à l'hôtel.
Cuisine très soignée
Pâtisserie du jour
— PRIX MODÉRÉS —
Arrangements pour familles et pour séjour prolongé.

282 — Feuilleton du Petit Bastiais

NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XII

DE JACQUES ROUSSET

DÉCOUVRE UN FILET DE LUMIÈRE

— En apprenant sa mort, j'ai été navré comme si j'avais reçu les coups qui l'ont frappé ! J'en souffre encore, après tant d'années, autant qu'un premier jour. Je veux tout savoir et j'ai fait un vœu...

— Lequel ?

— Celui de me consacrer à la tâche de retrouver le coupable et l'enfant qu'il a volée avec l'argent de Martha... Rien ne me coûtera pour les découvrir... Je suis riche, absolu de mes besoins, je vous le dis parce que vous êtes un homme simple, honnête et... un qui je puis avoir toute confiance... Dites-moi ce que vous savez, adorée et votre avenir est assuré. Vos derniers jours seront tranquilles... Vous avez des soupçons ?...

— Mieux que des soupçons... presque une certitude. Je l'ai dit dans le temps... On n'a pas voulu me croire...

— Martha avait quitté le Bourg-Saint-Maurice parce qu'elle redoutait un ennemi ?..

— En effet, un Piémontais...

— Carlo Bennoni ? dit Jacques Rousset.

— Lui-même. Comment le savez-vous ?

— C'est elle qui me l'a désigné...

Le vieillard déclara :

— Ce Carlo Bennoni avait un frère à Paris, un musicien de piètre qu'on disait avoir fait fortune...

— L'autre était musicien... Je l'ai vu en Amérique...

— Ah ! . Il est venu ici pendant plusieurs saisons .. Il jouait de la harpe, de la mandoline... Il chantait et servait de guide au bonnis...

— D'où était-il ?

— De Suze, à la frontière d'Italie. C'était un misérable, capable de tout...

— Où était-il au moment du crime ?

— Il n'a pas paru dans le pays.... Personne ne l'y a rencontré... Aussi la justice n'a pas voulu le croire coupable.

— Et vous ?.. demanda Rousset.

— Pour moi, c'est lui qui a fait le coup. Il a dû être averti de retour de Martha par une cousine qu'il avait à l'hôtel du Mont-Cenis, une grande fille noire et sèche qui s'appelait Tonia Rino ..

— Qu'est-elle devenue ?

— Sept ou huit mois après le crime de Santa-Maria, elle a quitté l'auberge et on n'a plus entendu parler d'elle. Pour moi, elle a dû rejoindre son cousin et vivre avec lui... On a su, mais vaguement et sans preuves, qu'elle serait morte du côté de Florence .. Mais, en somme, rien n'est certain à cet égard.

Toby, le maître de Jacques Rousset, prenait des notes, sur un signe de son maître ; sa figure, aux traits presque impassibles, avait une expression d'intelligence extrême et surtout de soumission d'esclave ou de chien d'aveugle.

— Et depuis ? demanda Rousset.

— Depuis, plus rien, pas un mot, pas un indice, pas une trace... Ah ! si notre pauvre Martha avait été une grande dame, d'une famille riche, la justice aurait sans doute essayé de savoir ce qui était arrivé ; elle se serait mise en mouvement ; elle aurait remué ciel et terre, mais vous comprenez... elle était presque pauvre... sans soutien...

Joséphin dit plus bas, comme s'il eut craint d'être entendu et de calomnier la mémoire de sa pauvre Martha :

— Et puis l'enfant qu'elle avait ramené de Paris lui donnait une fâcheuse réputation. Malgré tout, beaucoup de gens supposaient que cette fillette était à elle, d'autant qu'elle ne voulait pas nommer ceux qui la lui avaient confiée... Alors on a traité l'affaire comme étant de peu de conséquence... Résultat, l'inconnu, ce Carlo Bennoni, a pu vivre tranquille et profiter de son crime.

Le vieillard s'écria :

— Ah ! si je l'avais tenu, tout vieux que j'étais, je l'aurais écorché vif ! Une si bonne et si honnête fille, notre chère Martha !

— Vous ne savez rien de plus ?

— Rien !

— Et vous ne voyez pas où je pourrais trouver d'autres renseignements ?

— Non.

— Vous avez bien une idée ?..

— Je suppose que ce Carlo qui était une sorte de chenapan, toujours par monts et par vaux, s'en est allé loin de nous, parce qu'ici on aurait pu l'inquiéter...

— Alors ?..

— Pour son métier de musicien ambulant, le bon quartier à exploiter pendant les fêtes, c'était la Suisse, les endroits où vont les étrangers de toute sorte... le Tyrol... Venise... mais je ne les connais pas. Moi, je n'ai jamais quitté le Bourg-Saint-Maurice... Et puis que vous dire ?..

Il murmura :

— Je pense que l'enfant est morte, on qui voudrait sans doute mieux pour elle que d'avoir vécu en de pareilles mains... et qu'ainsi elle vivrait, autant chercher une aiguille dans un grenier à foin... Et pourtant elle était si fraîche, si gentille !.. Quel malheur !

Il reprit :

— Ah ! monsieur, vous ne pouvez pas vous figurer ce qu'était cette misérable chaumière avec ces deux créatures si douces, si charmantes, Martha Lecus et sa petite ! C'était un coin du paradis ! . Demandez-le à la Ravande, cette brave femme qui vous regarde en se demandant ce que nous venons faire en ce lieu désolé !.. Quand elle est entrée la lendemain du meurtre dans ce pauvre logis, elle a failli devenir folle à la vue du sang dont les débris de meubles et les murs étaient couverts ! Le berceau était vide, la maison à demi brûlée, les dalles arrachées pour voler l'argent de la morte et de l'enfant enlevée ! Il n'est pas de supplices qui puissent expier le crime de ce bandit, pas de torture, pas de châtiment si féroce qu'il soit !

— Et vous êtes convaincu que ce serait ce] homme ?..

— C'est lui ! Lui seul était capable d'un tel forfait, lui seul l'a commis ! Le pays est honnête... Il n'y a que ce misérable qu'on puisse soupçonner, mais comment le convaincre, quelles preuves contre lui !

Il laissa tomber ses bras dans un accès de découragement en ajoutant :

— Oui... Où le trouver !.. Et comment lui arracher un aveu ?

— Avec votre aide, j'y arriverai. Ne connaissez-vous pas le conseil d'un haut : — Cherchez et vous trouverez !.. Je suis en route, comme le juif-errant ; je ne m'arrêterai qu'après le succès ou quand j'aurai vu la tombe de celle que j'ai perdue, par ma faute... Vous m'avez déjà donné un fil... Je verrai où il me conduira... Ce soir, je quitte le Bourg-Saint-Maurice...

Cordonnerie Modèle

Bastia, 33, Boulevard Paoli, 33, Bastia

EUGENE PERUCHI, propriétaire

Saison Printemps-Eté 1909

Chaussures en tous genres pour Hommes, Dames, Fillettes et Enfants

Grand assortiment de chaussures d'Eté en toile en noir et couleur, dernière mode

Choix considérable de Pantoufles

Prix très réduits

Un spécialité de chaussures de luxe en tous modèles fabriquées exclusivement pour la maison et vendues à des prix au bon marché inconnus jusqu'à ce jour.

La Maison se charge des expéditions

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Malle ge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'l de fer, Rayons artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Le Directeur-Gérant

J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0

Discrétion

Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce

Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang

Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire

Directeur AGENCE CENTRALE

44, rue Tiquetonne, Paris

ULCÈRES VARIQUEUX

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER

Dès les 1er jours de traitement, douleurs, démangeaisons, sont généralement calmées.

St-Dominic (Dordogne)

Après avoir employé partout sans succès, je me suis décidé à employer l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Quelques jours suffisent pour rendre sensible à tout le monde les bienfaits de ce merveilleux remède. Cyprien CAPE, ex-Percepteur.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 8, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gallocchio.

DE PLUS EN PLUS ON NE PEUT PLUS

N'achetez plus que

LE LIVRE ILLUSTRÉ à 65

Aujourd'hui paraît

L'Affaire de la rue du Temple par C. Guércult.

Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.

La Fille Maudite par Emile Richebourg.

La Petite Marquise, par Paul Saunière.

Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages — 35.000 LIGNES — 1.600.000 MOTS — 5 Hors-Texte en couleurs — 11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet 65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois le 15 et le 30

Envoi franco contre 0 fr. 25 en mandat ou timbres, aux PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrerie, PARIS (Ier)

JE DONNE 100.000 fr.

Chauves!

à qui prouvera que la célèbre Eève ne guérit pas la chute des cheveux en 8 jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuance primitive.

Pour recevoir gratuitement sous pli fermé (en indiquant la maladie, entre avec les plus grands détails) la notice du Docteur-chimiste OLIBÉ, 7, Rue des Martyrs, ext. 8ème, PARIS.

Journal Financier Français

PARAISSANT LE SAMEDI

Publié par Léon Gilbert-Boucher, de Nancy (Vosges), et Jean Du Coquet

16, Place du Havre, 16 — PARIS (IXe)

ORDRES DE BOURSE — Paiement gratuit de Coupons — CONTENTIEUX

Les MALADIES de la FEMME

LE FIBROME

Sur mille femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibrome, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation, et qui empêchent les Hémorragies et les Pertes, si exaspérantes, auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu d'abord de ces incommodités, puis sont arrivés jusqu'à ventre anormaux à grosses douleurs redoutables. Le Fibrome, lorsque rien ne l'arrête, il peut aller jusqu'aux organes intérieurs, accumulant dans le bas-ventre et les reins. La malade s'affaiblit et les crises accentuées la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE? Alors, mesdames malheureuses il faut dire et redire: Faites sans retard avec

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la JOUVENCE de l'Abbé SOURY est composée de plantes spéciales, sans aucun poison, qui est tout indiquée pour guérir toutes les Maladies intérieures de la Femme: Fibrome, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Anémie, Congestion, Faiblesse, Vapeurs, Nerfs, Migraines, Vertiges, Etouffements, Glaires, Tapeurs, Congestion, Fureur, Pleurésie, Découragement, etc., etc.

Il est nécessaire de faire chaque jour une injection avec l'HYGIÉNITINE des DAMES (1 fr. 25 le flacon).

La Jouvence de l'Abbé Soury se vend 3 fr. 50 le flacon dans toutes les Pharmacies, 4 fr. 50 franco par poste. Les 2 flacons contre mandat-poste 10 fr. 50 adressé Pharmacie Mag. DAGUERRE, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

Exiger le véritable portrait ci-contre.

LE PURGATIF RÉELLEMENT AGRÉABLE

RICINE VAILLE

DÉLICIEUX ET EFFICACE PURGE SANS FATIGUER

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle contenant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Des tableaux, clairs et souvent nouveaux, de tous les HORAIRES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courses postales, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes tout valoir la création et la vente.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX: 30 Cent. EN VENTE PARTOUT

et chez l'éditeur: M. S. CLAUDEL, 43, Rue St-Lazare, Paris.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS

pour Cessation de Commerce

M. Orazio BIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir:

VINS

Vin Blanc de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15; — Vin de Barbera et Gentiane: 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon, Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiasch 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux:

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente en détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, du matériel, installation et marchandises.

PHOTOLINE

Pétrole supérieur ininflammable

Jette un éclat fixe sans égal

En vente chez M. L. E. PATEY & Cie

TRENTE QUATRIÈME ANNÉE. — N° 203 — DIMANCHE 25 JUILLET 1909

00406

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Tarif des insertions: 1 fr. — Réclames (la ligne): 0,75 — Décès: 0,50 — Judiciaires: 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés

LE NOUVEAU MINISTÈRE

VERS LE RELÈVEMENT

Les Corses habitant Paris se sont réunis à plusieurs reprises, ces derniers temps, pour créer, en faveur de notre département, un grand mouvement d'opinion et de sympathie. C'est là une initiative à laquelle nous ne saurions trop applaudir et qui, du reste, a déjà eu pour résultat de provoquer dans la presse parisienne d'excellents articles sur la situation actuelle de la Corse.

Il faut savoir gré à M. Jacques Dhur, — cet infatigable défenseur des humbles et des opprimés, — d'avoir bien voulu se faire le champion d'une aussi noble cause et de mettre au service de notre pays son vigoureux talent et cette ardente conviction qui sait braver les obstacles les plus infranchissables. Ses trois premiers articles, si dégagés de toute question de personnes, ont été lus avec un très vif intérêt, et d'un bout à l'autre de la Corse, un profond sentiment de reconnaissance s'est manifesté en faveur du vaillant écrivain.

La Corse ne doit plus être cette île ignorée que mit subitement en lumière, dans un remarquable rapport, M. Clémenceau, alors président du Conseil... Elle a le droit d'affirmer son existence et sa volonté de vivre, à l'heure surtout où l'honorable Président de la Commission d'enquête vient de remettre, à M. le Président du Conseil, de savantes conclusions sur le relèvement de notre pays.

Il faut donc se réjouir de tous les mouvements d'opinion qui se produisent dans ce sens et qui peuvent avoir pour la Corse les plus heureux résultats, mais il serait puéril de croire que ces seules manifestations de sympathies puissent ouvrir à la Corse une ère nouvelle de bien-être et de prospérité.

Les pouvoirs publics sont depuis trop longtemps habitués à nos plaintes pour se laisser si facilement émouvoir. Nous avons présenté nos « Cahiers de doléances, » c'est à nous à présent qu'il appartient d'agir.

Si nous nous contentons cette fois encore de promesses plus ou moins vagues, le gouvernement ne pourra que nous assurer à nouveau de toute sa sympathie et de toute sa sollicitude; il nous enverra, au besoin, une nouvelle commission d'enquête qui proposera d'excellentes réformes, mais là s'arrêteront son rôle et son action.

Ce que la Corse doit obtenir à l'heure actuelle, — et nous insistons très vivement sur ce point, — c'est la réalisation des réformes promises ou tout au moins la mise en œuvre de tous les moyens propres à assurer l'accomplissement de ces réformes.

Il est inutile de nous abreuver de rapports, de sous-rapports, d'enquêtes et de contre-enquêtes, si tout cela ne doit aboutir à rien.

Si l'on croit, d'autre part, pouvoir exploiter la question du relèvement de la Corse dans un intérêt électoral quelconque, on se trompe bien plus encore. Voilà ce qu'il importe d'affirmer dès à présent, et sur ce point tous les Corses, soucieux de l'avenir de leur pays, sont d'accord pour n'admettre aucune condition ni aucune restriction.

Comment donc amener l'Etat à faire droit à nos justes réclamations?

La réponse nous paraît bien simple:

En plaçant le Gouvernement en présence d'une situation de fait telle qu'il ne lui soit plus possible d'ajourner l'application des réformes projetées.

Et ceci est aussi vrai au point de vue politique qu'au point de vue économique.

Il faut que les Corses, habitant la Corse, sans distinction d'opinion ou d'origine, fassent preuve d'initiative et de bonne volonté de manière à rendre possible la rénovation matérielle et morale de leur pays.

C'est dans l'île même que doit se décider la question du relèvement.

En matière politique, — ce vaste domaine de l'activité insulaire, — le devoir de nos compatriotes est de se départir de leurs idées rétrogrades de partis et de clans. Les coteries ont déjà assez fait de mal à la Corse pour qu'il ne puisse venir à l'esprit de personne d'en créer de nouvelles. L'idée du bien public doit seule nous guider, et quand nous nous trouvons en présence de ces faits scandaleux qui font à la fois la honte et le malheur d'un pays, nous ne devons pas hésiter à les dénoncer et à les flétrir publiquement. L'intérêt d'un parti ne va pas jusqu'à exiger que l'on sacrifie sa dignité personnelle ou celle du groupe auquel on appartient; bien au contraire, cet intérêt exige que les coupables soient connus et punis, afin de permettre aux honnêtes gens de ne pas déserter la lutte et d'apporter au succès de la cause commune l'appui de leur influence et leur amour du bien public.

En matière économique c'est encore aux Corses qu'il appartient de faciliter la tâche de l'Etat. C'est par notre travail et par notre esprit d'initiative que nous obligerons l'Etat à nous venir en aide et que nous obtiendrons enfin sa puissante intervention.

C'est ce que dit en excellents termes, dans son remarquable rapport, M. Delanney, l'éminent président de la Commission d'enquête:

« Le rôle de l'Etat se borne à préparer le progrès, à le seconder; tout au plus il peut s'ingénier à le rendre nécessaire; à la base de ce progrès demeureront toujours l'effort individuel et l'esprit d'association. L'un et l'autre ont été jusqu'ici rares ou inefficaces en Corse. Les pouvoirs publics n'ont peut-être pas fait tous les efforts nécessaires pour les développer et les soutenir. Il faut reconnaître qu'ils y étaient peu encouragés par l'inertie, l'indifférence d'une population des plus intelligentes et des plus instruites et qui est demeurée cependant dans un état d'infériorité économique notoire par rapport à d'autres régions moins favorisées au point de vue du climat et des dons naturels dévolus à ses habitants. »

Ces sages paroles contiennent plus d'un enseignement. L'honorable rapporteur dit nettement aux Corses qu'il leur est inutile d'implorer sans cesse le secours de l'Etat s'ils ne sont pas en mesure de seconder et de favoriser par eux-mêmes l'action des pouvoirs publics.

Réagissons donc par l'effort individuel et par l'esprit d'association contre l'inertie qui nous accable; débarrassons-nous des haillons de nos anciennes mœurs politiques; accueillons au contraire avec faveur toutes les initiatives et toutes les bonnes volontés, de manière à pouvoir mettre rapidement en œuvre toutes les forces vives de l'île capables d'assurer le relèvement de notre beau pays.

R.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 25 juillet, à 8 h. 1/2

Marche des Cadets,	Sousa.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
Sobre las Olas, valse,	Rosas.
Samson et Dalila,	St Saëns.
La Source,	L. Delibes

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en faisant tenir *à l'avance* le montant.

ARISTIDE BRIAND

Président du Conseil

Ministre de l'Intérieur et des Cultes

UNE ROSE AU CAP NORD

CONTE DU DIMANCHE)

Elle avait seize ans. Elle était blonde comme du blé qui mûrit; svelte et mince, avec des grâces captivantes dans sa silhouette frêle; des yeux dont le bleu rappelait le ciel des beaux matins de printemps; son teint, d'une pureté transparente, luttait avec la blancheur immaculée des fleurs d'hiver que l'on appelle des perce-neige. Il y avait en elle un je ne sais quoi de poétique et d'immatériel, que j'ai rencontré seulement dans ces races du Nord qui nous ont donné les Ondines et les Walkyries. Quand son image charmante avait passé devant vos yeux, rien n'effaçait plus dans vos souvenirs sa trace ineffaçable. On l'aurait remarquée partout. Au cap Nord, ce fut pour moi comme une apparition.

Son père, Carle Sturlesson, s'était fixé au point extrême de notre continent, dans un contrefort de ce promontoire gigantesque qui sert à l'Europe de sentinelle avancée du côté des mers boréales. Les intérêts d'un grand commerce qui lui faisait donner la main à la Russie d'un côté, et, de l'autre, à la Norvège, l'avaient engagé à fixer dans ces lointains parages des entrepôts incessamment visités par les navires de toute la contrée du Nord. Depuis la mort d'une femme adorée, qu'il avait perdue jeune, il n'était jamais retourné en Suède, et sa fille, la charmante Edwina, s'était vue condamnée à un rude exil. Elle en supportait les rigueurs sans se plaindre, étant de nature douce, patiente et résignée.

Son père, très riche déjà, mais qui ne voulait rentrer dans son pays qu'après avoir atteint le gros chiffre de millions depuis longtemps rêvé, l'entourait des gâteries et des soins que l'on réserve pour les chères années, et lui faisait donner une éducation de jeune princesse.

Elle avait eu tour à tour des institutrices françaises, anglaises et allemandes, et elle parlait quatre ou cinq langues avec une égale pureté, et aussi avec le charme de ce léger accent que les Saxonnes partagent avec les Russes, et qui donne à tous les idiomes quelque chose de singulièrement attrayant dans leur bouche. D'habiles maîtresses de musique avaient su faire d'elle une virtuose que l'on eût remarquée partout. Elle donnait une âme au piano, qui chantait et pleurait sous ses doigts.

Oh! les jolies soirées, bien remplies dans ce salon où l'on oubliait si bien que l'on

à mille lieues de Paris, de Vienne, de Rome ou de Saint-Pétersbourg! Edwina aurait fait trouver trop courte la nuit de trois mois qui enveloppe le cap Nord de ses demi-ténèbres, à peine égayées par la lueur douteuse des aurores boréales. Je venais de passer une saison — elle m'avait paru longue — chez les Laponnes qui ne m'avaient pas gâté, et c'était avec bonheur que je goûtais, à l'autre bout du monde, tous les raffinements de la civilisation la plus exquise. Il y a toujours un grand attrait dans les contrastes.

Toute la vie intime de la famille et des hôtes se concentrait dans le grand hall, vaste à lui seul comme la moitié de la maison, où l'on avait rassemblé des meubles de toutes les époques, mais ayant toujours du caractère et du style; des tableaux de maîtres et des objets d'art, qui récréaient également les yeux et l'esprit.

Les rayons d'une bibliothèque d'ébène, incrustée de cuivre, nous offraient le choix entre les nouveautés littéraires de Londres, de Leipzig et de Paris. Sur les tables, au milieu des revues, des magazines et de tous les grands journaux illustrés de l'Amérique et de l'Europe, je remarquai tout d'abord un gigantesque album, dont la reliure en vélin blanc, semé de feuilles et de boutons de roses, accusait tout à la fois la recherche raffinée et la délicatesse un peu mièvre du travail viennois.

Edwina vit bien que le regardais.

Ouvrez, dit-elle, il y a des trésors; mais il n'y a pas de secrets!

Et, mettant le volume à la portée de ma main, elle ajouta:

— J'ai réuni là une collection de chefs-d'œuvre — des amis à moi! — Mais je ne suis pas égoïste. Au contraire, il me plaît d'et qu'on les admire. L'hommage qu'on leur rend me semble une preuve de mon bon goût.

Je fis ce qu'elle me disait, et je vis se dérouler sous mes yeux la collection sans rivale, en des reproductions parfaisantes réussies, dessins, pastels, aquarelles, gravures et photographies des tableaux de maîtres qui ont pris pour sujet de leurs études la fleur que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre, le charme et la grâce de la Nature. La rose!

Je comprends cette préférence. Où donc trouver des lignes plus élégantes, des couleurs plus enchanteresses et des parfums plus suaves? Toute la lyre!

On eût dit que, parmi les roses connues, aucune ne manquait à l'appel. Toutes étaient venues, depuis les simples églantines, délices du printemps, aux pétales légers, qu'emporte le souffle de la moindre brise, qui brillent comme de petites étoiles d'or ou d'argent, dans la verdure sombre des buissons, jusqu'à ces merveilles de la nature, fécondées par l'art et l'industrie de nos horticulteurs, qui s'appellent les Paul Neyron, les Maréchal Niel et les Gloires de Dijon, épanouies dans leur triomphe, orgueil de nos concours, que les amateurs se disputent, admirant également leurs formes délicates, l'éclat et la suavité de leur coloris.

Et comme je faisais compliment à la fille de mon hôte de la richesse de sa collection:

— J'avoue, me répondit-elle, que je ne néglige rien pour que mon album soit toujours *au complet*. Car chaque jour voit éclore une création nouvelle. Mais je fais des folies pour avoir au moins l'image de ces dernières venues dans le monde des fleurs.

— Alors, c'est une vraie passion, mademoiselle!

— Passion bien innocente! la passion

des roses ! Mais ce qui rend mon cas tout particulier, c'est que je n'en ai jamais vu de vraies, de réelles, de vivantes, si j'ose dire.

— Comment ! vous n'avez jamais vu de roses ?

— Non, jamais ! je suis venue ici toute petite... J'étais encore enfant quand j'ai perdu ma mère. — J'allorde dont vous avez trouvé le portrait si beau. — Depuis lors, nous ne sommes jamais retournés dans le Midi — pour elle Stockholm, c'était le Midi ! — et ici, voyez-vous, il fait trop froid pour ces plantes délicates, elles ne verraient pas chez nous... et n'est un de mes grands chagrins... Mais cela ne m'empêche pas de l'aimer... Au contraire ! ajouta-t-elle avec un sourire très fin, où le sérieux de la femme se mêlait à la naïveté de l'enfant.

— Et comment cette belle passion vous a-t-elle prise ?

— J'étais très jeune encore, quand un correspondant de mon père nous laissa un livre français, intitulé les *Rosers*. Je le dévorai. Rien ne saurait vous dire quelle joie ce fut pour moi. Il me semblait que j'entrais dans un monde nouveau, inconnu et charmant dont j'aurais voulu ne jamais sortir. Depuis lors j'ai lu tout ce que les poètes et les romanciers ont écrit sur ma fleur préférée... Que voulez-vous ? Il faut bien occuper ses loisirs !... et l'on a tant de loisirs au cap Nord ! Cela n'empêche pas que je n'ai jamais vu de roses... Mais j'en verrai bientôt... Dans deux ans, j'aurai dix-huit ans. Père quittera le Cap... Nous viendrons à Stockholm... J'aurai un jardin.... et alors !... Son geste acheva sa pensée.

Le lendemain matin, je quittais la maison hospitalière. Au moment du départ, Mlle Sturiessen me mit une plume dans la main, et, avec cette grâce à laquelle on ne saurait rien refuser, me montrant son album et une page toute blanche :

— Ecrivez quelque chose là-dessus, me dit-elle.

Je me souvins d'un vers du poète Sadi, et j'écrivis :

« Je ne suis pas la rose ; mais j'ai vécu près d'elle. »

Quelques semaines plus tard, après avoir terminé mes excursions dans la Laponie norvégienne et dans la Finlande russe je rentrais en France, en longeant les côtes orageuses de la Baltique. Entre deux tempêtes, je fis escale à Bambourg. Mon premier soin fut de courir chez le fleuriste en renom, qui me laissa moissonner largement dans ses parterres. Je fis une gerbe royale de ses plus belles roses, en coupant avec loin de la fleur les tiges dont je trempai le bout dans la cire bouillante, pour emprisonner la sève vivante et nourricière ; puis je les enveloppai dans une ouate épaisse et molle, pour éviter tout heurt et tout frôlement, et, par les voies rapides — il y en a maintenant partout — j'expédiai au cap Nord mon colis parfumé.

Le lendemain de mon arrivée à Paris, je recevais cette simple ligne :

« Enfin, j'ai vu des roses ! Merci. »

Louis ENAULT.

Ce que disent les Journaux

La Chute du Ministère

L'Eclair :

Nous qui n'avons cessé de dénoncer depuis son avènement néfaste le scandale et le péril de son omnipotence, qui l'avons suivi au jour le jour, pied à pied, pour signaler à l'indignation du pays les contre-sens de sa carrière nouvelle, en constante contradiction avec l'ancienne, les absurdités et les témérités de son commandement, les bâtleries et les ignorances par lesquelles il gâtait ses meilleures intentions et ses actes les moins mauvais, nous nous félicitons de sa défaite, nous nous réjouissons de son départ. C'est une délivrance.

La République Française :

Hissé enfin au pouvoir avec les cadavres de ses victimes comme piédestal, il en tombe misérablement de toute sa hauteur après trois années d'une administration dont l'histoire pourra dire qu'elle a été l'une des plus néfastes, par son incohérence, de toutes celles que le pays a subies.

Le mot de Gambetta sur « la justice immanente des choses » se réalise une fois de plus par cette chute lamentable et humiliante de l'homme qui fut si longtemps, et qui était, hier encore, le grand émolisseur de la République et des hommes qui l'ont gouvernée.

Maintenant, il ne fera plus de mal à ce pays : il est mort.

L'Humanité :

Avec M. Clémenceau disparaissent tous les rêves troubles, toutes les velléités inquiètes, toutes les soudainetés dangereuses qui pourraient gâter notre politique extérieure. Plus que jamais, la politique de la France sera cette politique de paix, de conciliation, d'universelle détente que M. Pichon définissait récemment encore en termes heureux, et à laquelle, réserve faite de la déplorable aventure marocaine, il a été fidèle.

La Petite République :

Il est très probable, du reste, que la bienheureuse feuille de présence a exercé sa répulsion sur ce fétiat. Grâce à elle cent quarante députés s'étaient fait mettre en congé, dont une soixantaine, presque tous ministériels, se promènent actuellement en Danemark.

Et voilà comment, par ces facteurs divers, nous sommes en crise ministérielle à l'heure où nous devrions être en vacances.

L'Action :

Le ministère a été suicidé, hier soir, par son chef, comme il convenait à un cabinet présidé par M. Clémenceau.

M. Clémenceau lutte comme il a gouverné : dans l'incohérence et dans l'impopularité.

Sa carrière politique avait amoncelé beaucoup de ruines. Il en sera la dernière et la moins respectable.

Le gouvernement de dictature et de police qu'avait institué l'aveuglement devenu ministre de l'intérieur, et qu'il avait fini par faire subir à ses ministres eux-mêmes et à une majorité qui valait mieux que cela, ce gouvernement, qu'avait de républicain que le nom et de radical que l'étiquette, s'effondre sous une révolte de la conscience politique et du patriotisme indigné.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la *priorité* de l'ordre du jour de M. Jourde, qui est ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, confiante en lui pour donner à l'enquête sur la Marine les sanctions nécessaires et doter la marine d'une loi organique, passe à l'ordre du jour. »

Nombre des votants .	388
Majorité absolue. . .	195
Pour l'adoption . .	*176*
Contre	*212*

La Chambre *des députés n'a pas adopté*.

Les cinq députés de la Corse ont *voté pour*.

Comme l'on voit, M. Henri Pierangeli, quoique à Bastia, a pris part au vote.

Nous serions curieux de savoir à quoi sert exactement la feuille de présence.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 24 juillet 1909

LE MEURTRE DE TERRANOVA

C'est une affaire de Bastia qui est aujourd'hui soumise au Jury. Aussi, attire-t-elle aux assises, une foule nombreuse qui, par ces chaleurs caniculaires, rend peu agréable le séjour de la salle d'audience.

L'accusation reproche à Guidi François d'avoir donné la mort au nommé Franceschi Philippe dans les circonstances suivantes :

Acte d'accusation

Dans la soirée du 26 février 1909, Guidi entrait dans la buvette Carabini, rue Notre Dame, à Bastia, en compagnie de ses camarades Betta François et Rutili Joseph ainsi que du jardinier Braccini Dominique, celui-ci payant la tire de vin, et comme il était en état d'ébriété, frappait brusquement sur la table. A ce moment Guidi étant sorti avec Betta à la recherche d'un de ses amis, Franceschi Philippe entra à son tour dans la buvette et demanda à Braccini ce qu'il y avait : « Un cornu, » répondit Braccini, et aussitôt Franceschi lui donna une gifle.

Guidi, revenu sur ces entrefaites et mis au courant de l'incident, reprocha à Franceschi son attitude vis à vis d'un homme qui avait déjà un certain âge. Franceschi répondit : « Si j'avais connu son caractère et si j'avais su qu'il était avec vous, je ne lui aurais rien fait. » Guidi l'invita néanmoins à sortir dans la rue et une altercation eut lieu, mais les camarades de Guidi l'ayant rejoint l'entraînèrent vers la Place d'Armes, pendant que Franceschi s'éloignait de son côté.

Vers 8 heure, Guidi revenait au quartier du Postetto avec ses camarades Betta, Vincensini, Ambiegna et Avanzeri Joseph, et s'attablait de nouveau avec eux dans la buvette Carabini. Franceschi ne tardait pas à y pénétrer à son tour.

Guidi le provoquait une seconde fois et sortait avec lui dans la rue, suivi par tous ses amis.

Ils avaient fait quelques pas seulement dans la direction de la Citadelle, que Guidi faisait feu sur Franceschi avec un revolver.

Atteint par un projectile à la région abdominale, Franceschi succombait le surlendemain à l'Hôpital des suites d'une péritonite aiguë.

Guidi prenait immédiatement la fuite, mais ne tardait pas à être arrêté du côté de Lupino avec ses camarades dont trois furent trouvés porteurs de couteaux-vendetta de fortes dimensions. *Il soutient avoir agi en* état de légitime défense, et allègue que Franceschi après l'avoir invité à sortir s'avançait sur lui le couteau levé et s'apprêtait à l'en frapper au moment où il a fait usage de son revolver.

Ce système est formellement contredit par les données de l'information de laquelle il résulte que Franceschi a été blessé à sa sortie de la buvette, et que d'autre part, l'agent Torre accourt sur les lieux au premier moment n'a trouvé aucune arme, ni sur la victime ni sur le théâtre du crime.

La moralité de Guidi est déplorable. D'un caractère violent, il fréquentait les soutenelers et vivait du produit de la pêche à la dynamite.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Ajaccio est assis au banc de la défense.

Interrogatoire

Guidi François affirme qu'il a agi pour défendre sa vie. Il était avec des camarades dans la buvette Cherubini. Franceschi l'invita à sortir, et une fois dehors, le menaça de le frapper d'un couteau, qu'il brandit sur lui. Alors il a, à son tour, sorti un revolver et tiré sur Franceschi qui s'est affaissé.

Après l'interrogatoire, Me de Caraffa demande acte à la Cour, de ce qu'il se constitue partie civile au procès, au nom de la famille de la victime.

La Cour donne acte à Me de Caraffa de sa constitution.

Les Témoins

M. le docteur Zannarelli qui a fait l'autopsie de la victime, constate que celle-ci a succombé à une péritonite suraigu, conséquence d'une blessure par une arme à feu qu'elle avait reçue à l'abdomen.

Campana Lucie, buvetière. Le 26 février, vers 6 ou 7 heures du soir, Guidi et Braccini sont venus dans ma buvette. Une heure après survint Franceschi, la victime, qui dit à Braccini « Qu'est ce que tu as ! Tu as soif. » « Un cornu » a répondu Braccini. *Aussitôt Franceschi l'a giflé. Guidi qui était* sorti un instant, rentre alors et reproche à Franceschi sa brutalité. Il l'invite à sortir. Tous les consommateurs sortent alors.

Vers 8 heures et demie, Avanzeri, Guidi, Ambiegna, Betta et Vincensini sont arrivés. Survint un nommé Simoni Simon-Paul avec Franceschi qui s'approche de Guidi et lui dit : « Viens, j'ai besoin de te parler, » puis se dirigea vers la porte suivi de Guidi et des camarades de celui-ci. A peine avaient-ils franchi le seuil, que j'ai entendu un coup. Presque aussitôt après on a ramené dans ma buvette Franceschi blessé et qui déjà ne pouvait plus parler. Il n'avait pas d'arme.

Braccini Dominique. J'ai l'habitude de m'ouvrir et quand je reviens à moi je ne me rappelle plus de ce qui s'est passé. Il est probable que j'ai déclaré à la police avoir reçu une gifle de Franceschi, mais je ne m'en souviens pas.

Avanzeri. — J'étais dans la buvette Cherubini avec Guidi et d'autres camarades, survint Franceschi qui invita Guidi à sortir. Nous sortîmes aussi. Dans la rue, Franceschi allait porter un coup de couteau à Guidi, quand celui-ci, prévenant son coup, fit feu sur lui. Franceschi s'affaissa, et mes camarades et moi prîmes la fuite avec Guidi.

Simoni, Panoni, Vincensini, Ambiegna et Betta confirment la précédente déposition.

M. le Président fait observer à ces témoins, que leur déclaration est contredite par tous les éléments du dossier. Il leur fait remarquer, qu'ils ont fui immédiatement après le coup de feu, sans porter secours à Franceschi qui venait de s'affaisser ensanglanté. A 5 heures du matin, la police les arrêtait toujours en compagnie de Guidi. Ils ont donc tenu, en cette circonstance, une conduite louche.

Marcelli Annette, ménagère, place d'Armes. Le 26 février, vers 9 heures du soir, j'étais à la fenêtre quand j'ai entendu un coup. J'ai vu une bande de jeunes gens s'éloigner. L'un a dit : « E morto, » l'autre a répondu : « E cascato. »

Ottavi, brigadier de la sûreté. Le brigadier Bertrand et moi le soir du crime, nous sommes allés à l'hôpital où n'avons pu arracher au blessé aucune parole. Nous sommes allés entendre Mme Cherubini, buvetière, qui nous a déclaré que Guidi et sa bande, qui étaient dans son établissement, ont insulté Franceschi à sortir. Celui-ci les a suivi dans la rue. Un coup a retenti alors, et Franceschi fut blessé. Nous sommes ensuite retournés à l'hôpital où le blessé qui, cette fois, pouvait parler, nous a déclaré : « C'est Avanzeri qui m'a tué et non Guidi.

Le brigadier de police Bertrand fait la même déposition qu'Ottavi.

L'agent Torre fait aussi la même déposition.

M. Moulin, maître d'armes, fait la même déposition que la femme Marcelli.

La Partie Civile

Me de Caraffa, au nom de la famille de la victime, adresse au président appel aux jurés. Guidi à la tête d'une bande de malfaiteurs, a donné la mort à un jeune homme inoffensif, qui ne l'avait aucunement provoqué.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, soutient l'accusation. Guidi faisait partie d'une bande de malfaiteurs, qui sont venus aujourd'hui, faire un témoignage de complaisance pour le soustraire au châtiment qu'il a mérité MM. les jurés ne s'y laisseront pas tromper.

Plaidoirie

Me Ajaccio présente la défense de Guidi, qui s'est trouvé dans l'impérieuse nécessité de défendre sa vie en danger. Il n'a fait usage de son revolver que quand Franceschi marchait sur lui, brandissant un couteau. Me Ajaccio adjure le jury de rendre son client à la liberté.

LE VERDICT

Reconu coupable de meurtre provoqué, Guidi est condamné à 5 ans de prison, 10 ans d'interdiction de séjour, et à 1 fr. de dommages intérêts envers la partie civile.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 25 juillet, à 8 h. et demie

Les Chevau-légers, p. r.,	Wettge.
Marta, ouv.,	Flotow.
Le Barbier de Séville, ouvatine.	Rossini.
Faust, fant.,	Gounod.
Pomone, valse,	Waldteufel

Le Chef de Musique, TIBERI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 25°. + à 6 heures du soir + 23° Maxima + 27°. Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Promotion

M. le docteur Flach, médecin aide-major de 1re classe aux tirailleurs algériens, vient d'être promu au grade de médecin-major de 2e classe. Nous félicitons notre concitoyen de cet avancement qui permet d'espérer une très brillante carrière.

Très dévoué à ses devoirs professionnels, toujours curieux d'apprendre, M. le docteur Flach est un travailleur infatigable et un praticien distingué qui a déjà su se signaler en diverses circonstances.

Nos félicitations vont aussi à son excellent père, M. le juge Flach, et à tous les siens.

Baccalauréat

Sont admissibles aux épreuves orales, devant la faculté d'Aix : Latin-Grec, M. Paoli ; Latin-Langues vivantes, MM. Gimelli, Paoli, Battini, Borreani, Castelli, Colonna ; Latin-Sciences, MM. Acquaviva, Battestini, Historelli, Scrinelli, Virgitti ; 2e partie Philosophie, MM. Fil, Maroni, Carboni, Camugli, Bettini, Ferrari, Lota.

Licence ès lettres

M. Zevaco a satisfait aux examens de Licence langues classiques, nouveau régime, devant la faculté de Lyon.

Etudes supérieures

Les deux fils de l'honorable pharmacien de la place des Terrasses viennent de terminer brillamment l'année scolaire : l'aîné, M. Pierre Luciani, a obtenu une mention à ses examens de deuxième année, physiologie, pour le doctorat en médecine, à l'école de Marseille ; le cadet, M. Vincent Luciani, a également mérité une mention aux examens de première année pour la licence en droit.

Ces deux excellents élèves de notre lycée continuent brillamment le cours de leurs études dans les carrières libérales, et atteindront sans difficulté le succès final.

Nous sommes heureux d'enregistrer ces beaux résultats et d'adresser nos sincères félicitations et aux deux jeunes lauréats et à leur excellent père qui a si bien dirigé les efforts de leur intelligence et de leur travail.

Service des ports

Les officiers et maîtres de port dont les noms suivent ont été l'objet d'une promotion de classe : MM. Franceschi, lieutenant de port de 2e classe à Oran ; Mattei Pierre, maître de port de 2e classe à Macinaggio ; Bartoli, maître de port de 4e classe à Marseille.

Poids et Mesures

Les bureaux de M. le Vérificateur des Poids et Mesures sont transférés 15, rue de l'Opéra.

Ponts et Chaussées

M. Angeli, commis principal de 2e classe des ponts et chaussées à Toulon, est promu à la 1re classe.

Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Ramaroni, 5, Bd du Palais.

Avis

La Glacière de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle assurera par le 1er train du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

Rogiali, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Avis

Les jardiniers et producteurs syndiqués réunis en assemblée ont fixé le prix de leur récolte d'avoine à 18 fr. les cent kilos prise sur les lieux de production.

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

NAISSANCES

Caraglio François. — Alfonsi Charles-Antoine. — Vincensini Cyrus.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orenga, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 43, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Lardy*.

Nouvelles Religieuses

CONFRÉRIE DE SAINTE-CROIX. — Dimanche prochain, 25 juillet, à 9 heures et demie du matin, aura lieu solennellement, dans cet Oratoire, l'installation de la nouvelle officialité pour l'année 1909-1910.

Elle est composée de MM. Eva François, Prieur ; Brunini Charles, Sous-Prieur ; Bergamini Jacques et Marinetti François, Assistants.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES MAÇONS. — Les membres syndiqués sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : Paiement des cotisations. — Nomination des administrateurs.

Le Secrétaire, Félici.

VICHY

HOTEL ET VILLA D'ORAN

11, *rue Carnot*, 11

A proximité des Parcs et des Sources

Installation neuve et confortable
Grand jardin — Table d'hôte
Prix modérés
Vve GUERRINI, propriétaire
(se recommande aux Corses)

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée
à partir de 4 heures
GLACES ASSORTIES

DEMANDEZ PARTOUT
LE
VERMOUTH
CINZANO
DE TURIN
Se Boit Glacé

Avez-vous soif?
Prenez quelques gouttes de
Ricqlès
dans un verre d'eau sucrée.
Produit hygiénique, *il assainit l'eau et préserve de la Cholérine, des épidémies.*
HORS CONCOURS PARIS 1900
EXIGER du RICQLÈS

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00407

BOURSE DE PARIS

	23 juillet	24 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.80	97.70
— de 3 0/0 amortis.	97.85	98.00

ex-coupon

Nouvelles Militaires

Ecole de Vincennes

Paris, 24 juillet.

Le sergent Franchi, du 163e rég. d'infanterie, est admis à subir les épreuves orales du concours d'admission à l'*école* d'administration de Vincennes.

MONTPELLIER

AFFAIRE SOUTH-NICROSI

Montpellier, 24 juillet.

Au début de l'audience de ce matin, M. le président donne la parole à Me Pierre de Carbuccia, l'éminent maître du barreau bastiais qui est chargé de la défense de M. Nicrosi.

L'audience de l'après midi a été consacrée au réquisitoire de M. l'avocat général Guibal, qui est très sévère pour M. Nicrosi.

Le jugement sera rendu à huitaine.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

LE CABINET BRIAND

Paris, 24 juillet.

M. Aristide Briand s'est rendu, hier soir, à 11 heures, à l'Elysée et a fait connaître au Président de la République le résultat de ses démarches.

Le concours d'un grand nombre de ses collègues lui étant assuré, M. Briand a été chargé officiellement de la constitution du nouveau Cabinet.

Dernières démarches

M. Briand a poursuivi, ce matin, ses négociations en vue de la formation du Ministère.

Avant midi, presque tous les portefeuilles étaient attribués d'une façon définitive.

A L'ÉLYSÉE

Au début de l'après-midi, M. Briand s'est rendu à l'Elysée pour faire part au président de la République de la constitution définitive du Cabinet.

Le Nouveau MINISTÈRE

Le Ministère se trouve ainsi constitué de la manière suivante :

Présidence du Conseil
Intérieur et Cultes
M. Aristide Briand

Justice
M. Barthou

Guerre
Général Brun

Affaires Etrangères
M. Stephen Pichon

Marine
Amiral Boué de Lapeyrère

Travaux Publics
Postes et Télégraphes
M. Millerand

Commerce et Industrie
M. Jean Dupuy

Travail
M. Viviani

Agriculture
M. Ruau

Instruction publique
M. Doumergue

Finances
M. Cochery

Colonies
M. Trouillot

Sous-Secrétariats d'Etat

Les sous-secrétariat d'Etat de l'*Intérieur*, ainsi que celui des *Postes et Télégraphes* sont supprimés.

***

M. Henry Chéron reste sous-secrétaire d'Etat à la *Guerre*.

***

M. Albert Sarraut est nommé sous-secrétaire d'Etat à la *Marine*.

***

M. Dujardin-Beaumetz reste sous-secrétaire d'Etat aux *Beaux-Arts*.

***

M. René Renoult est nommé sous-secrétaire d'Etat aux *Finances*.

Présentation DES NOUVEAUX MINISTRES

M. Briand est retourné à l'Elysée, à 5 heures du soir, pour présenter ses collègues au Chef de l'Etat.

M. Falières s'est entretenu pendant quelques instants avec chaque ministre, puis M. Briand a présenté à la signature présidentielle les décrets de nomination des nouveaux ministres.

LES VISITES

En sortant de l'Elysée, M. Briand s'est rendu chez M. Clémenceau pour lui faire part de la formation du nouveau Cabinet.

M. Briand a fait ensuite une démarche analogue auprès des présidents des deux Chambres.

RÉUNION DU CABINET

Un conseil de Cabinet a été tenu, ce soir, sous la présidence de M. Briand.

Les ministres ont arrêté les termes de la déclaration qui sera lue mardi prochain aux Chambres.

Décrets de Nomination

Les décrets nommant les nouveaux ministres et sous-secrétaires d'Etat, paraîtront demain au *Journal Officiel*.

La réunion du Parlement

Le nouveau Ministère se présentera, mardi prochain, devant le Parlement.

L'impression au point de vue politique est un peu différente, tant au Palais Bourbon qu'au Luxembourg.

Les uns ont grande confiance en ce ministère : les autres le considère comme un ministère de vacances.

Sans compter que, comme toujours, les hommes politiques qui espéraient faire partie de la combinaison et qui n'y figurent pas, font entendre déjà des récriminations qui leur sont suggérées par ce fait qu'ils ont été évincés.

Le Programme du Nouveau Cabinet

La déclaration ministérielle fera appel au concours de tous les républicains, n'excluant de la majorité que les conservateurs et les socialistes unifiés.

Elle préconisera une politique de détente et de conciliation.

Le nouveau Cabinet promettra d'activer le vote sur les retraites ouvrières, la réforme des conseils de guerre, le statut des fonctionnaires.

M. Briand déclarera, en outre, qu'il a l'intention de présenter plusieurs projets relatifs à la laïcité.

L'ENQUÊTE SUR LA MARINE

Le testament de M. Picard

Paris, 24 juillet.

Avant de quitter les comptoirs appartements de la rue Royale, M. Picard a voulu faire son testament.

Conseillé, sans doute, par M. Clémenceau, il a signé une ordonnance de non-lieu en faveur de M. Dupuy, ancien chef de cabinet de M. Thomson, lorsqu'il était ministre de la Marine.

Interpellation Louis Lafferre

Paris, 24 juillet.

M. Louis Lafferre, député radical-socialiste de la première circonscription de Béziers, et président du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, interpellera le Gouvernement, dès la première séance de la Chambre, sur sa politique générale.

Cette interpellation aura lieu mardi prochain, aussitôt après la lecture de la déclaration ministérielle.

Représentants

sont demandés partout en Corse pour la vente d'*oeufs*, nouveautés étrangères, à clientèle bourgeoise.

Ecrire : Pouisch, 265, Aachen (allemagne).

VIZZAVONA

Gd HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. RUOTZ.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

Déménagements pour tous les pays
Dépôt de cadres
pour mobilier
Prix très modérés
A. PADOVANI, 7, route du Cap, Puteaux.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa *BEAUTÉ PRIMITIVE*.
Dans les Instit. et Parfs. Depôt : 26, rue Etienne Marcel, Paris.

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX ŒUFS
MAISON GHILINI
BASTIA
Toutes nos pâtes sont garanties fabriquées avec des semoules de blés durs.

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, box-calf noir, qualité supérieure, la paire 8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire 11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire 9 fr. 50
BOTTE Dame, jaune, boutons, la paire 7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire 11 fr.
RICHELIEU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire 9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, box-calf noir, lacets, la paire 11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en box-calf jaune, boutons, la paire 12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, box-calf jaune, lacets, la paire 11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire 14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, boxcalf noir, boutons, la paire 14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire 15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire 12 fr.
BOTTINE pour homme forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire 13 fr 50

Grand assortiment de demi-coiffé en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.
Immense assortiment de crêpes et crapes et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? ALORS EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux reconnu. Résultats incroyables. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et Grand Flacon.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Royal franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et la Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Religieuse, donne secret pour guérir enfant mouillant au lit.
Ecr, Maison Barot, à Chantenay Nantes.

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec cabriolet.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils sulfateurs.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS par an pour 25 poules
NOTICE gratis et franco
Succursales parisiennes à FRÉMONT (Aisne) France

Le Savon extra-pur « Le Chat » contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la durée du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant de l'analogie avec la tête de Chat.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-LA!
Le Paquet: 40 Centimes

Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA

Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.
Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 204 LUNDI 26 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont insérées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Trois divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union Postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui: Sainte Anne.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 58 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Pantaléon.

25 JUILLET

Le Relèvement économique de la Corse

PAR LA MUTUALITÉ ET L'ASSOCIATION AGRICOLE

Nous sommes heureux de reproduire ci-après une interview de M. Lairolle publiée ces jours derniers par notre excellent confrère Le Petit Niçois.

Nos lecteurs comprendront le très grand intérêt qui s'attache aux déclarations de l'éminent Président de la Fédération Mutualiste des Alpes-Maritimes.

M. Lairolle, qui vient de se révéler comme un fervent ami de notre pays, demande aux Corses d'entreprendre dès à présent l'œuvre de relèvement par le développement de l'esprit d'association et plus particulièrement par l'extension de la mutualité agricole.

Nous sommes certain que son appel ne manquera pas d'être entendu par tous ceux qui désirent réellement le relèvement de l'île.

INTERVIEW DE M. LAIROLLE

Un de nos rédacteurs est allé demander à M. Lairolle ses impressions sur son récent voyage en Corse. Nous l'avons trouvé dans son cabinet, et après lui avoir exprimé les regrets du « Petit Niçois » qui, par suite d'un malentendu n'a pu envoyer un de ses rédacteurs assister aux fêtes mutualistes qui ont eu lieu à Bastia, dimanche 11 juillet, nous l'avons prié de nous dire ce qu'il pensait de l'accueil qu'il avait reçu à Bastia, et quelle était son impression générale sur le relèvement économique de la Corse.

M. Lairolle s'est mis très volontiers à la disposition de notre collaborateur et s'est exprimé en ces termes :

J'ai été ravi de l'accueil qui m'a été fait à Bastia, soit à ma conférence, soit au banquet qui l'a suivi. On parle souvent de l'hospitalité corse. Elle a été certainement à la hauteur de son antique renommée, et il est difficile d'être plus cordial et plus aimable qu'on ne l'a été avec moi. J'ai passé, à Bastia, des heures très douces, et dans l'ensemble, malgré une grosse mer, dont je n'ai heureusement, pas souffert, j'ai fait un voyage exquis.

Vous savez quel était le motif de mon voyage. Je suis représentant de la Corse au Conseil supérieur de la mutualité, et, en cette qualité, j'avais été prié par le très distingué président de l'Union mutualiste de Corse, M. Ramelli, de faire une conférence à Bastia, à l'occasion des fêtes mutualistes qui ont été célébrées dans cette ville le 11 juillet.

J'ai donc rempli un devoir de ma charge en venant exposer à nos auditeurs un programme d'action.

Vous n'ignorez pas quelles plaintes légitimes a soulevées en Corse son état économique. La Corse a été trop longtemps délaissée. Elle se plaint, avec raison, et réclame un remède aux maux dont elle est atteinte. Le Gouvernement s'est ému de cette situation. Sur un rapport de M. le Président du Conseil, une Commission interministérielle a été nommée, a fait une enquête et a abouti à un remarquable rapport de M. Delanney, ancien préfet de la Corse et directeur général des douanes.

Les remèdes nécessaires au relèvement économique de la Corse sont de trois sortes :

1° L'action gouvernementale et parlementaire. Il faut absolument réformer la bizarre législation douanière imposée à la Corse, législation qui l'assimile à un pays étranger et gêne sa légitime expansion, faire dans la partie orientale d'importants travaux d'assainissement, compléter le réseau des voies ferrées et des routes, venir en aide aux budgets départementaux et communaux. Il y a pour la France un gros sacrifice pécuniaire à faire. Ce sacrifice, elle le doit à l'île de Corse, à la population qui l'habite, si passionnément attachée à la République et à la France.

2° L'action des Comités d'initiative qui se sont créés de tous les côtés de la Corse et dans les ports continentaux qui la desservent, en vue d'attirer les touristes, les capitaux étrangers et de mettre en valeur les beautés de l'île admirable qu'est la Corse. Cette action devra être favorisée par l'intervention gouvernementale et parlementaire en vue d'établir des services de paquebots plus fréquents et plus rapides. Des progrès sérieux ont été déjà réalisés dans ce sens. La Compagnie Fraissinet a mis en service des bateaux très confortables et à vitesse suffisante. Mais le dernier mot du progrès n'a pas encore été réalisé dans ce sens. Et, pour cela, il faut, comme pour tout, un supplément de sacrifices par la Mère-Patrie.

3° Enfin, et surtout, le développement de l'esprit d'association. C'est là, ainsi que l'a proclamé avec beaucoup de raison M. Delanney, dans son rapport, le « facteur essentiel du relèvement économique de la Corse ». C'est pour activer ce développement que l'Union mutualiste de la Corse a sollicité mon intervention que je lui ai donnée de très grand cœur.

Ce développement doit être double, comme doit être double également la campagne à faire en Corse.

Elle doit avoir pour objet : 1° la mutualité proprement dite, soit l'assurance par l'association mutuelle de l'individu contre les risques qu'il court, c'est-à-dire la naissance, la maladie, la vieillesse et la mort.

2° L'association agricole, c'est-à-dire le Syndicat agricole, la Caisse de Crédit agricole, la Caisse régionale, l'Association coopérative de production, le Syndicat du bétail, le Moulin coopératif, la Laiterie coopérative, la Caisse d'assurance contre la mortalité du bétail, etc.

C'est la mise en pratique rationnelle du crédit agricole qui a relevé l'Italie, augmenté la richesse de l'Allemagne et de tant d'autres pays. C'est là que serait le salut de la Corse et sa rénovation économique. La Corse est un pays agricole. C'est au développement de ses richesses agricoles qu'il faut tendre.

Voilà la campagne à faire, elle est immense ; j'en sens toutes les difficultés. Elles ne sauraient me rebuter. Ce qu'il faut, pour répandre en Corse l'esprit d'association et de solidarité, ce sont des hommes intelligents, actifs, dévoués et tenaces. Or, en Corse, on en trouve de tous les côtés. Je l'ai dit au banquet de Bastia : la Corse est un immense réservoir d'intelligences. Des groupements sérieux sont formés. Du côté mutualiste je trouve le sympathique président de l'Union, M. Ramelli ; son fils, si distingué à tous égards ; ses collaborateurs, du Monteru et Scampacci, et tant d'autres que je pourrais nommer. Du côté agricole, j'ai trouvé le président du Syndicat agricole de Corse, le premier président Grassi, son dévoué secrétaire général. Enfin, ils sont légion, et cette légion, comme, jadis, les légions romaines, fera la conquête de la Corse, conquête pacifique, conquête à l'esprit d'association ! Tous les partis, j'en ai eu la preuve au banquet, se réunissent dans cette œuvre patriotique. L'administration nous donne son concours sans réserve. Dans de lettres fort aimables, M. Chaleil, préfet de la Corse, m'en a donné l'assurance formelle. Comment ne réussirait-on pas avec tous ces éléments de succès ?

Maintenant, pour être complète la campagne dont vous venez de nous exposer le plan général ?

— En ce qui me concerne, mon rôle est très simple, très modeste, et j'espère qu'il sera utile. Il consiste à apporter mon concours aux hommes de grande valeur qui, dans toutes les parties de la Corse, sont à la tête du double mouvement mutualiste et agricole. Ce sera le concours d'un homme pratique, qui n'a pris aucune part aux luttes politiques de la Corse et n'a aucune envie de s'y mêler. Si j'aime faire une comparaison : Je suis la mère nourrice qui l'on prend pour le linge d'une bambola !....

Nous allons de suite envoyer, de tous les côtés, en Corse, les documents utiles pour et des Associations agricoles : opuscules de propagande, comptes rendus, statuts modèles, afin tous les matériaux à mettre en œuvre. Ces messieurs se mettront en rapport avec les organisations déjà nombreuses qui existent et formeront, s'il y a lieu, dans tous les centres, chefs-lieux d'arrondissement, de canton, communes, des Comités d'initiative auxquels tous les partis seront appelés à collaborer. C'est là le point essentiel, le talisman qui doit assurer le succès de notre campagne. La cause sacrée de la fraternité et de l'association doit planer au-dessus des luttes de clocher et de partis !

Une fois que ce travail préparatoire sera fait, je me propose, sous le patronage de l'Union mutualiste et du Syndicat agricole de la Corse, et en compagnie de ses principaux chefs, de faire une tournée générale de conférences dans les principaux centres de la Corse, très probablement en octobre prochain, pour développer le programme d'action que j'ai esquissé à Bastia.

Voilà notre plan ; j'ai la conviction intime qu'il est assuré du succès, et je serai heureux que le mandat qui m'est donné les mutualistes du 7e collège m'ait procuré l'occasion de travailler dans la mesure de mes forces au relèvement économique de la Corse.

Sur ce, nous avons pris congé de M. Lairolle en souhaitant de tout cœur la réussite de ses efforts.

Propos d'actualité

Les Distributions de Prix

La question des distributions de prix occupera en ce moment l'actualité. C'est l'époque bénie des écoliers où chacun, avant de partir en vacances, s'apprête à recevoir la récompense du labeur de l'année.

On a proposé plusieurs fois déjà la suppression de ces distributions, qui, selon les uns, ne répondent pas au but moral et louable que l'on en attend. A notre avis, ce serait un grand tort. Les fêtes civiques sont trop rares pour ne pas maintenir au moins celle-là, dont chacun conserve durant la vie un souvenir ému de jeunesse. La distribution de prix n'est pas seulement une fête scolaire et familiale, elle constitue encore un encouragement et une émulation dont les études se ressentent forcément.

Une seule ombre subsiste au tableau de ces solennités, c'est que les communes seules doivent en supporter les frais. Le mérite des écoliers n'est pas moindre dans les communes pauvres que dans les communes riches, et cependant des inégalités subsistent. L'Etat alloue, il est vrai, un certain nombre de prix d'honneur ; il agirait sagement en complétant ces libéralités, en se mêlant plus intimement à la vie scolaire, en prenant à commune, d'une solennité annuelle qui serait l'apothéose de la jeunesse studieuse, la glorification de ceux qui, en se classant premiers de l'école, se préparent à devenir aussi les premiers parmi les citoyens.

En attendant la réalisation de ce rêve, le ministre de l'Instruction publique s'est préoccupé de régler la question de la présidence des distributions de prix. Jusqu'ici, les municipalités pouvaient être écartées de cette fonction honorifique. Or, aux termes d'une circulaire que l'honorable M. Doumergue vient d'adresser aux préfets, à l'avenir, la présidence de la distribution des prix dans les écoles primaires élémentaires publiques reviendra de droit au maire ou à l'adjoint, sans, du reste, que ceux-ci puissent déléguer quelqu'un pour les remplacer. Ce n'est que dans le cas où le maire aura avisé le préfet, quinze jours au moins à l'avance, qu'il n'entend pas user de son droit de présidence, qu'une désignation d'office sera faite par l'administration.

« Il convient, dit la circulaire, de ne pas perdre de vue que les lois scolaires de la troisième République, en même temps qu'elles ont fait appel au concours financier des communes pour le service de l'instruction primaire, ont tenu à associer directement leurs représentants à la vie intime de l'école publique, en leur conférant une mission permanente d'inspection qui les met en contact journalier avec les enfants. C'est en vertu des droits qu'il exerce comme autorité scolaire, par une extension et un prolongement de ces droits que le maire sera appelé à présider ces fêtes auxquelles prennent part non seulement les élèves mais les familles dont il est le représentant autorisé. »

Voilà, certes, une excellente réforme, à condition qu'elle ne serve pas de prétexte à l'intrusion de la politique à l'école. M. Doumergue s'est inspiré évidemment d'une louable idée de décentralisation, il a voulu rendre au maire, magistrat élu par ses concitoyens, une autorité légitime. Il est à craindre seulement que beaucoup de ces magistrats n'oublient qu'en cette circonstance, leur rôle doit se borner à être des administrateurs et non des politiciens, et qu'ils ne se laissent aller à des critiques d'un enseignement ou d'un régime, alors qu'il ne s'agit que de parler d'avenir, de paix et de travail.

Le ministre de l'Instruction publique a eu un beau geste ; l'expérience qui va immédiatement être tentée dira s'il a eu raison.

J. SOLEIL.

BEAUX-ARTS

Le peintre Novellini a adressé la lettre suivante à M. le Président de l'Amicale des instituteurs de la Corse :

Monsieur le Président,

La réunion à Ajaccio de l'Amicale des instituteurs de la Corse me fournit l'occasion de vous exposer respectueusement ce qui suit :

Il y a quelque temps, M. le Ministre de l'instruction publique aurait bien que pour provoquer l'éclosion et de développer le sentiment du beau à l'école, faisait paraître une circulaire recommandant la décoration des établissements scolaires à l'aide d'œuvres

Artiste peintre, membre de la Société des Artistes Français, électeur du Jury international des Beaux-Arts, officier d'Académie, auteur et éditeur de l'Allégorie et des illustrations de la Corse — Corsica, Sambucuccio d'Alando, Pascal Paoli, Sampiero Corso et Napoléon Ier, — dont les deux premiers ont eu les honneurs des Salons de 1870 et de 1878, pour permettre aux instituteurs de répondre au désir de M. le Ministre, j'offrirais ces cinq lithographies pour la modeste somme de 15 fr. à ceux d'entre eux qui voudraient en faire l'acquisition pour leur école.

En conséquence, je vous serais bien obligé, M. le Président, de vouloir bien prier l'assemblée d'émettre en vous tendant à ce que le Conseil général veuille bien inscrire le plus tôt possible au budget départemental un crédit pour que toutes les écoles de la Corse soient dotées des œuvres précitées.

Veuillez agréer, je vous prie, M. le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

D. NOVELLINI,
Rue Docteur Versini, Ajaccio.
Ajaccio, le 15 juillet 1909.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

LA DISTRIBUTION DES PRIX

à Santo-Pietro-di-Tenda

Cette année, le 14 juillet a été fêté à Santo-Pietro avec plus d'éclat que de coutume, car on a procédé pour la première fois à une distribution de prix aux élèves de nos écoles communales.

C'est sur la jolie place située à côté de l'école des garçons qu'a eu lieu la cérémonie. Dès sonne tout de suite qu'elle a été une véritable fête de famille tant pour les écoliers que pour toute la population.

Dès huit heures du matin, on se met en devoir d'orner la place de verdure, de la pavoiser et d'élever une estrade où prendront place le Président, le Maire et les invités. A quatre heures tout est préparé. La place pavoisée avec beaucoup de goût est couverte de fleurs et de verdure ; les élèves conduits par leurs maîtres et leurs maîtresses prennent place au pied de l'estrade, tandis que la population, grossie par de nombreuses personnes venues des villages voisins, se masse tout autour de la place.

C'est aux accents de la *Marseillaise* jouée par quelques musiciens amateurs de notre village que le Président, l'honorable M. Albertini, notre très sympathique et aimable juge de paix, ouvre la cérémonie. Ayant été lui-même instituteur, c'est avec un réel plaisir qu'il préside cette distribution de prix, et il prononce l'éloquent discours que nous sommes heureux de reproduire plus bas.

Ce discours vivement écouté, s'exprimant avec une voix puissante et forte, l'orateur signale, en démontrant combien, les progrès réalisés par l'enseignement primaire. Il

montre le but que cet enseignement s'efforce d'atteindre, et fait en même temps un nouveau procès des ennemis de l'école laïque et celui de ses détracteurs. La fin de son discours est saluée par de nombreuses et enthousiastes ovations.

Aussitôt après les musiciens entrent et font entendre quelques beaux morceaux de leur répertoire et que les enfants entent chanter l'hymne *Honneur à l'étoile laïque*, les prix furent distribués. Filles et garçons étaient très joyeux de se voir donner un jour de congé. Ces heures, trop courtes, s'écoulèrent trop vite, hélas ! Et, maintenant, ils vont pouvoir courir librement dans les champs, se baigner dans la mer, jouer à leur guise, se reposer enfin de leurs travaux scolaires.

Le Président, avec sa bienveillance habituelle, a prodigué aux plus méritants des éloges, des conseils et des encouragements.

La distribution des prix terminée, les élèves chantèrent des hymnes patriotiques et les musiciens, infatigables, mirent fin à la fête aux accents entraînants de *Sambre et Meuse*.

Espérons que nos écoliers et nos écolières, encouragés par les récompenses et les sincères félicitations qu'ils viennent d'obtenir, redoubleront d'ardeur et de zèle pour faire que la commune s'impose pour eux. Ils contribueront dans la mesure de leurs forces à élever le niveau intellectuel et moral de notre village, ce dont il a tant besoin.

C'est avec un réel plaisir que nous remercions toutes les personnes de bonne volonté qui ont contribué au succès de cette belle fête nous remercions plus particulièrement le Président et aussi Mmes les institutrices et MM. les instituteurs qui ont eu la louable initiative de nous donner quelque peu tout en laissant récompenser le mérite de leurs élèves.

Discours
de M. Albertini, juge de paix

Mesdames, Messieurs, Chers Elèves,

En acceptant la présidence de notre fête de famille, j'ai ressenti un réel plaisir. Je remercie les aimables instituteurs de Santa Pietro de m'avoir procuré l'heureuse occasion de parler de l'enseignement primaire artistes, et d'évoquer, devant vous, des réminiscences du passé. Car, moi aussi, j'ai consacré à cet enseignement vingt-sept années, et des meilleures de ma vie.

Pour le bonheur des maîtres et des élèves, l'école d'aujourd'hui est dotée d'un outillage infiniment supérieur à celui des écoles de jadis : locaux scolaires spacieux, livres appropriés aux besoins nouveaux, méthodes par l'image, institutrices, instituteurs plus instruits, encouragements, fortes subventions et appui sans parcimonie du gouvernement de la République.

Pourvue de ces précieux avantages, l'école a réalisé de bons résultats, mais il est prouvé qu'elle en peut obtenir de meilleurs, ce qui, du reste, est constaté par les rapports officiels d'éminents Recteurs de l'Université.

Mais, si l'école primaire ne donne pas les brillants succès qu'on en espère ; si les jeunes gens, en fin d'études, ne compensent pas en connaissances acquises, selon nos désirs, les lourds sacrifices que la France démocratique s'impose, la faute est-elle imputable, sans réserve, aux instituteurs et institutrices ?

Des personnes renseignées, et compétentes pour apprécier la situation, reconnaissent que les pères de famille assument en très grande partie cette responsabilité. Ils abandonnent leurs enfants à leurs caprices, sans surveillance aucune, et délaissent les relations constantes qu'ils devraient, qu'ils sont obligés d'avoir avec les instituteurs.

Ces derniers, quelle que soit leur bonne volonté, n'ont point la possibilité matérielle de totalement corriger les mille petits inconvénients journaliers qui découlent de cet abandon : absences, retards, leçons mal apprises, devoirs mal préparés ou machinés, sous de propreté, d'hygiène, etc. ; tout cela est du domaine du foyer domestique.

Ajoutons à ce manque regrettable de surveillance, des programmes très étendus, sur des matières variées, souvent incomprises, en temps très limité à chacune d'elles ; de telle sorte que les jeunes cerveaux ne peuvent s'assimiler, ou s'assimilent très mal les leçons, faites pourtant avec passion et discernement. Le plus souvent les élèves s'élite, d'une intelligence précoce, pressent clairement les idées suggérées et les comprennent, alors que d'autres, la masse, accablent leur mémoire saturée de figures diverses formant un chaos confus, semblable au rêve doré, s'évanouissant au réveil. Il en résulte pour ces élèves, aussi bien que pour les maîtres, obligés de recommencer le tout il du Sisyphe, une certaine lassitude : Qui trop embrasse mal étreint, dit le proverbe.

Et les mauvaises langues, loin d'analyser ces difficultés secondaires, remédiables, mettent les insuccès partiels de l'école primaire sur le compte de l'esprit laïque, qu'elles représentent, non comme un esprit d'émancipation ou de neutralité philosophique, mais comme le monstre calomnieux, qui souffle de son haleine empoisonnée sur l'innocente candeur de la jeunesse, et amène les pires catastrophes. — Ces braves gens voient la cabèche régner en maîtresse absolue dans les administrations, le prolétariat, la société, les mœurs ; le désordre partout, l'incohérence, le gâchis, l'eau trouble, où les plus malins pêchent, et ce beaucoup d'autres se disent.

Nous reconnaissons, en partie, les plaies de l'état social actuel. Mais, pour peu qu'on veuille réfléchir sur les causes du mal, il est facile de les voir dans l'organisation incomplète des grandes corporations ouvrières : mineurs, charpentiers, inscrits maritimes, etc., et n'ont-ils dans les grandes usines, qui ont accumulé l'or dans leur coffre-fort, accaparé le travail des petits ateliers, et réduit à la misère des milliers de familles ; puis attiré, enfassé, dans des cerveaux [illegible]

Cette obscure promiscuité, avec un travail intense et contraint, engendre des misères physiologiques et morales, telles que : prostitution, mépris des lois, alcoolisme et autres déchéances.

Des syndicats révolutionnaires, sous le couvert des mirages rénovateurs, soulèvent les masses ouvrières, tarées : d'où les luttes, les révoltes, les grèves, dont souffrent toutes les nations, et qu'une réglementation pacifique modifiera.

Qu'on ne vienne donc pas nous dire que c'est l'esprit laïque qui engendre tous ces maléfices sociaux, encore moins l'école primaire, dont l'organisation remonte à des époques récentes, et dont l'existence fut précaire sous les anciens régimes.

Le personnel enseignant d'alors, qui avait pourtant l'âme non moins sensible au bien que celui de nos jours, était suspect aux gouvernants, tenu en laisse et frisant la misère. Toutefois, nos pères secondaient sans répit les maîtres qui enseignaient aux enfants le patriotisme, le respect des personnes et du bien d'autrui, l'amour du travail et du prochain.

Si Antone inclina a fa l'omo. comprati nas dutrinella ch'ella impari u Misereno. u Tantum ergo, a Maria Stella.

De l'histoire, la géographie, la littérature, les sciences, le droit usuel, l'agriculture, l'économie domestique, il n'en était question.

Deux Ministres éminents, Duruy et Jules Ferry, ont créé, parachevé de toutes pièces, l'essor que possède l'école primaire, en introduisant dans les programmes des éléments essentiels nouveaux.

Dans leurs généreuses intentions, ils pensaient que les cours d'adultes devaient être le complément nécessaire ; et là, comme à l'école, les parents doivent montrer, non ce laisser faire énervant, mais une surveillance rigoureuse de tous les instants.

Je m'adresse, pour les stimuler, à ceux de ces parents insolents qui savourent doucement le goût du bien-être et de la vie commode, sans se donner la peine de forcer leurs fils à acquérir les connaissances au moyen desquelles ils tirèrent parti des richesses naturelles qui foisonnent autour de nous.

Vous, jeunes garçons, qui avez la bonne fortune d'habiter une contrée privilégiée, aux verts collines, aux horizons splendides aimez le sol natal, profitez des leçons que vos instituteurs vous prodiguent avec autant de sollicitude que de dévouement. Formez vos caractères fortement trempés. Soyez toujours et sans relâche, imbus des sentiments d'honnêteté, d'honneur et de franchise ; en toutes circonstances donnez le bon exemple : vos camarades, respectez vos supérieurs, honorez les vieillards.

Instituteurs, en toutes choses : agriculture, arboriculture, élevage raisonné, sylviculture surtout, car le temps viendra où ces vastes hauteurs et ces montagnes désolées se couvriront d'arbres touffus, refoulant l'aride sécheresse, ou jailliront comme par enchantement des sources abondantes et la richesse. Adultes, restez dans votre beau pays où vous trouverez de pures satisfactions, sans courir après l'idée chimérique du petit fonctionnaire ruineux, qui change les hommes valides et fiers en vraies machines. Et si la belle France un jour a besoin de vos bras saints, elles bravement verser votre sang pour la défendre.

Vous, jeunes filles, espoir d'une robuste génération future, suivez les bons conseils de vos excellentes institutrices, sans négliger les tendresses maternelles ; et, sans vous départir d'une certaine coquetterie, qui vous sied fort bien, préparez-vous à devenir des femmes accomplies, fortes, à l'instar de nos grandes aïeules.

Les uns et les autres, voyez dans les prix que vous recevez aujourd'hui, la récompense de vos labeurs, de votre bonne conduite. Souvenez-vous dans l'avenir, que c'est par la probité, l'initiative intelligente et le travail persévérant, que vous acquerrez une situation indépendante dans la société et l'estime de vos semblables.

Nous tous, Mesdames et Messieurs, honorons l'école primaire, qui, la première, a guidé nos pas, et qui évolue lentement, comme toutes choses d'ailleurs, vers un idéal de perfection. Son personnel sans inculquer aux jeunes intelligences les idées libérales de la France moderne.

Cour d'Assises

Audience d'aujourd'hui :

Giovanni Jean-Paul, Lucchesacci Delphine, demeurant à Sainte Lucie de Tallano, assassinat et complicité de ce crime.

Ministère public : M. Angeli, avocat général.

Défenseurs : Me Moretti et de Montera.

Par suite de congés, la liste du jury se trouve ainsi modifiée.

JURÉS TITULAIRES

Comiti Louis, notaire, Serra (Sartene).
Pafovani J.-B., viticulteur, Ecoica Suarella.
Rovaserra F., adj. entrel., Serra (Sartene).
Carabelli Paul, négociant, Sartene.
Martinolli Jean, charron, Bastia.
Cesonna Vincent, retraité, Rapaggio.
Mosconi Jean-Pierre, propriétaire, Afa.
Scarpucci P., retraité, San Giovanni.
Agostini, maire, San Gavino di Tenda.
Albertini Achille, retraité, Corsoa.
Carretti Paul, vigneron, Sartene.
Ciccoli, emp. à la Cie des Eaux, Bastia.
Casalli F., adj. en retraite, Cristinacce.
Balestrini Fortino, ouvrier maçon, Lumio.
Biancosi Ignace, agriculteur, Calenzana.
Fiori Joseph, professeur, Ecoica Suarella.
Berti Erasmo, tailleur, Bastia.
Colombani Albert, négociant, Portovecchio.
Sandamiani T., adjoint municipal, Peri.
Pelizza Dominique, forbantier, Ajaccio.
Ersa François, vigneron, Bastia.
Robbis A.-V., employé d'octroi, Bastia.
Alessi J.-M., publiciste, Penta di Casinca.
Ginovès Charles, mécanicien, Ajaccio.
Pinzuti F.-N., laboureur, Feliceto.
Bernardini P., ancien mag., Ste Reparata.
Battesti Georges, comptable, Ajaccio.
Carli, garde gén. en ret., Pastricciola.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Bostiani Laurent, typographe,
Marchi J.-B., docteur-médecin,
Susini Pierre-François, instituteur,
Paoli Xavier, entrepreneur, tous de Bastia.

Certificat d'Etudes
des Chirurgiens Dentistes

2e Session 1909

Par arrêté ministériel du 10 juillet 1909, publié au Journal Officiel du 13 du même mois, la 2e session d'examen pour le Certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien dentiste s'ouvrira en 1909, le 6 octobre.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

Epreuves écrites : Mercredi 6 octobre.
Epreuves orales : Jeudi 7 octobre.

Les registres d'inscription seront ouverts du jeudi 16 au jeudi 30 septembre inclus.

Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de l'Ecole de médecine de Marseille et, pour la Corse, à l'Economat du Lycée de Bastia.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 juillet 1909.

La tenue du marché laisse un peu à désirer aujourd'hui sans raisons plausibles d'ailleurs. Notre Rente perd 10 centimes à 97.72. Fonds Etrangers plus faibles ; en tête l'Extérieure à 97.70 sur des nouvelles du Maroc. Le Turc revient à 93.02, le Russe 1909 à 96.52. Les Etablissements de Crédit se défendent pas de leur grande fermeté.

Le Crédit Industriel et Commercial et la Société Centrale des Banquiers de Province placent actuellement des obligations de l'Emprunt Danois 3 1/2 or 1909, dont le produit est destiné principalement au développement du réseau ferré du Danemark.

Ces obligations, au nominal de 500 frs sont émises à 496.25 jouissance août 1909 et rapportent 17.50 d'intérêts payables par semestre.

Valeurs industrielles et de traction calmes avec une nuance de lourdeur, Suez 4,700. Nouvel accès de faiblesse des valeurs de charbonnages russes. Sur une baisse du métal à Londres et à New-York, les titres cuprifères sont en progrès. Rio 1,903.

Au comptant officiel, l'action privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale monte à 578.

En banque hausse à 618 de l'action Ouest African Français et de la part à 345.

Fermeté à 485.50 de l'obligation 5 0/0 or du chemin de fer de la Côte Orientale de l'Uruguay.

Rappelons que c'est la Banque Industrielle et Minière, rue de Châteaudun, qui offrira au prix de 27 frs les actions de préférence cumulatives 7 0/0 de la de Dumfloulins-Mutter Cob. Ce qui attendant leur introduction sur notre marché.

Peu de variations sur nos Chemins Français.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Excursion en Corse

La Société des Excursionnistes Marseillais qui avait effectué, en juillet 1902, une grande excursion dans notre île, se dispose à renouveler sa visite.

Les excursionnistes seraient divisés en deux groupes, que dirigeraient M.M. Puzzo, le président, qui est en même temps le président des légumes secs, et M. Serrière, contrôleur des douanes.

La visite de Bastia et des environs, celle de Corte et la traversée jusqu'à Ajaccio, en s'arrêtant à Vizzavona, seraient accompagnées de l'ascension du Monte d'Oro.

Souhaitons à cette Société, qui dans son effectif de 700 membres compte beaucoup de nos concitoyens, le meilleur temps et le succès désirable à la réalisation d'une si belle excursion.

Etat Civil

DÉCÈS

Pinelli Ange-Françoise.

MARIAGES

Baldrini Antoine, facteur intérimaire, et Campinchi Jeanne, couturière.

Au Port

Le Corte, arrivé de Marseille.

Mauvaises digestions.

Si les digestions sont mauvaises, non seulement le système est privé de nourriture, mais les aliments non digérés obstruent les intestins, et par leur décomposition, produisent des gaz qui empoisonnent le sang. Les mauvaises digestions sont la cause de la pesanteur et de la somnolence après les repas, des maux de tête, des sensations de brûlure, des nausées et des palpitations. Les mauvaises digestions détruisent l'appétit, rendent les repas désagréables, déprimant le cerveau, rendent le travail plus fatigant et gâtent tous les plaisirs. Comme remède contre les maux d'estomac, les mauvaises digestions, il n'y a rien de plus pratique qu'un traitement par les Pilules Pink. Elles activent les digestions en même temps qu'elles tonifient et purifient l'estomac jusqu'à ce que cet organe ait retrouvé le pouvoir d'accomplir, sans aide, ses fonctions. Les effets des Pilules Pink sont prompts et certains. Elles obtiennent des résultats remarquables même dans les cas où la maladie a résisté à tous les traitements. Ce qui est surtout à considérer, c'est que les effets des Pilules Pink sont durables. La guérison, une fois acquise, est permanente. Les Pilules Pink par leur action sur le sang sont aussi souveraines contre l'anémie, la chlorose, faiblesse générale.

Pilules Pink

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Gablin, 2is, rue Bailly, Paris. Fr. 3.50 la boîte ; Fr. 17.50 les 6 boîtes, franco.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE PUBLIQUE. — 2e convocation. Assemblée générale ce soir à 8 heures et demie au local de la Société.

SYNDICAT DES MAÇONS. — Le syndicat des maçons, réuni en assemblée générale, a procédé à la formation définitive de son bureau, qui a été arrêté ainsi qu'il suit :

Président, Orsolini Antoine ; Vice-Président, Valdrichi Henri ; Trésorier, Panzavera Eugène ; Secrétaire, Feliei Toussaint.

Administrateurs : Vendasi Antoine, Paoli P.-P., Lorenzi J. B., Padroni Jérôme, Lorenzi Antoine, Sassatelli Jean, Raffalli J.-B.

Le Président, ORECCHIONI.

SYNDICAT INTERNATIONAL DES DOCKERS. — Les membres du dit syndicat sont convoqués ce soir, 22 juillet, à la Bourse du Travail, à 8 heures.

Ordre du jour : Renouvellement du bureau ; Questions diverses.

Prière de ne pas manquer.

Le secrétaire provisoire, LUCIANI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 25°. + à 6 heures du soir + 23° Maxima + 27°. Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id

Concours agricole

Il nous est très agréable d'annoncer que MM. Gilormini frères, de Patrimonio, ont obtenu la plus haute récompense, la prime d'honneur, au dernier concours général agricole de la Corse, pour avoir présenté le domaine ayant réalisé les améliorations les plus propres à être offertes comme exemple.

Cette prime d'honneur consiste en un objet d'art de la valeur de 3.500 frs. et d'une somme de 1000 francs en espèces.

En outre, deux agents de MM. Gilormini ont obtenu des récompenses.

M. Franceschi Jean, contremaître et homme de confiance, a obtenu une médaille d'argent et 125 francs en espèces : M. Andreani François-Antoine, journalier, attaché au domaine, a obtenu une médaille d'argent et 75 francs en espèces.

Nous adressons à MM. Gilormini nos bien chaleureuses félicitations.

Nouvelles maritimes

Le premier maître fourrier Valsey, du 5e dépôt, est embarqué sur le *Vauclusa*.

Spectacle à l'œil

Un spectacle à l'œil était offert, hier matin à 10 heures, sur la place du marché. Un grand rassemblement ne tarda pas à se former ; et on se trouva en présence de deux bataillonnes, deux revendeuses de profession.

Après avoir épuisé leur vocabulaire elles en vinrent aux mains et les chignons se déroulèrent comme par enchantement à la grande joie des personnes qui assistaient à cette scène, qui eut son dénouement au poste de police.

Examens de droit

M. Vincenti a été reçu définitivement aux examens de licence en droit devant la faculté d'Aix ; MM. Pinelli, Mingalon et Quilichini ont satisfait aux examens de capacité de 2e année ; MM. Orenga, Carlini et Franchi, à ceux de licence 2e année.

Outrages et menaces

Vers 4 heures de l'après-midi, l'inspecteur de police était prévenu que deux individus, pris de boisson, menaçaient, sans motif aucun, Mlle Marzocchi, propriétaire de l'Hôtel des Alpes.

S'étant immédiatement rendu sur les lieux, on lui apprit que les agents de police Gabrielli, Gavi et Lacciani venaient de conduire au poste les nommés Moretti Zaccharie, qui venait de purger une condamnation à 15 mois de prison, et Caminati Sauveur, qui avait à son actif 8 mois de la même peine.

Procès-verbal a été dressé contre eux pour outrages et menaces envers la demoiselle Marzocchi.

A louer présentement

Lavoir et boanderie situés place Favalelli, à proximité du Théâtre.

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. J. Multedo, 16, Boulevard Paoli, au 1er.

Ponts et Chaussées

Ont été promus au grade de sous-ingénieur des ponts et chaussées de 2e classe, MM. les conducteurs principaux Grimaldi et Parri Jacques à Constantine ; — M. le conducteur de 2e classe Costa Ignace, à Privas, est élevé à la 1re classe ; — M. le conducteur de 4e classe Maestracci Eugène, en Savoie, est élevé à la 3e classe ; — MM. les commis principaux de 2e classe Delfini Antoine, dans les Bouches du Rhône, et Angeli, dans le Var, sont élevés à la 1re classe ; — M. le commis de 1re classe Ricci, dans le Pas de Calais, est promu commis principal de 2e classe ; — M. le commis de 2e classe Castellani dans les Bouches du Rhône, est élevé à la 1re classe ; — M. le commis de 1re classe Gaspari Frédéric, au Sénégal, est promu commis principal de 2e classe ; — M. le commis de 4e classe Paoletti Antoine, en Guinée, est élevé à la 3e classe.

Avis

La Générale de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle assurera par le 1er train du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 43, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Lardy*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orenga, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

L'ART de GUÉRIR

VIENT DE PARAITRE le Journal de Médecine Française qui publie des importants études sur une nouvelle méthode qui guérit radicalement la Phthisie pulmonaire chez l'homme et la femme, la Neurasthénie, les Maladies de l'Estomac, du Foie, de la Vessie, la Rhumatisme, la Goutte, les Névralgies, etc. — Envoi gratuit du journal à toute personne qui en fera la demande au Docteur H. DE LA FRANCHISE, 6 Paris.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00409

Légion d'honneur

Paris, 25 juillet.

Le *Journal Officiel* publie ce matin la nomination au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, des aviateurs Blériot, Gabriel Voisin, Levavasseur, Delagrange, Archdeacon, etc.

GLORIEUX ANNIVERSAIRE

Salins, 25 juillet.

Les grandes fêtes annuelles de Salins ont commencé, hier soir, par une belle retraite aux flambeaux, qui a été suivie d'un grand bal champêtre.

Toute la matinée de ce jour a été consacrée à la célébration du cinquantenaire du général Clor, mort au champs d'honneur à Magenta.

La musique de l'école d'artillerie du 7e corps d'armée a prêté son concours pour rehausser l'éclat de cette belle manifestation patriotique.

Le cortège s'est formé devant l'Hôtel de ville pour se rendre sur la place, où est érigé le monument.

Toutes les sociétés locales faisaient partie du cortège.

La Conquête de l'air

BLÉRIOT
A TRAVERSÉ LA MANCHE

Immense enthousiasme

Paris, 25 juillet.

Blériot, quoique toujours un peu souffrant, avait envoyé son engagement ferme, au *Daily Mail*, de traverser la Manche.

Son appareil est motivé plus petit que celui de Latham, avec une force de 20 chevaux. Il a trois moteurs.

Le départ de Calais

L'aviateur Blériot est parti ce matin, à 4 heures 35, de Calais pour tenter la traversée de la Manche avec son monoplan.

Il est accompagné de M. Alfred Leblanc, l'aéronaute connu, qui lui sert de pilote.

Blériot est parti de la prairie des Baraques, petit pays situé à trois kilomètres du port. Son départ a donné lieu à une imposante manifestation.

L'arrivée à Douvres

Blériot a traversé la Manche en 23 minutes.

Le célèbre aviateur a atterri, à Douvres, très gracieusement et sans aucun effort, devant une foule immense qui s'est livrée à des transports de joie.

L'enthousiasme est indescriptible.

Heureuse coïncidence

Le *Journal Officiel* de ce matin publie la nomination de M. Bériot au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

LE DÉSESPOIR DE LATHAM

Paris, 25 juillet.

Latham est navré d'avoir été devancé.

Il tentera, très probablement demain, la traversée de la Manche.

Le Nouveau Ministère

Décrets de Nomination

Paris, 25 juillet.

Les décrets nommant les nouveaux ministres et sous-secrétaires d'Etat ont paru ce matin au *Journal Officiel*.

Conseil de Cabinet

Paris, 25 juillet.

Les membres du nouveau Cabinet se sont réunis, ce matin à 10 heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Briand.

Les sous-secrétaires d'Etat assistaient également à la délibération.

Dans cette réunion, les ministres se sont occupés exclusivement de la rédaction de la déclaration ministérielle qui sera lue, mardi prochain, au Parlement.

Cette lecture sera faite à la Chambre par M. Briand, président du Conseil, et au Sénat par M. Barthou, ministre de la Justice

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Tous les journaux étrangers consacrent des articles au nouveau ministère.

La plupart des journaux anglais disent que le ministère Briand paraît contenir un nombre exceptionnel d'hommes de valeur.

***

Les journaux allemands déclarent que ce sont des hommes possédant des capacités incontestables.

« L'importance de la nouvelle combinaison, disent-ils, résulte non seulement des questions qu'il aura à résoudre, mais aussi de l'attitude qu'il observera sur le terrain de la politique internationale, surtout à l'égard de l'Allemagne.

***

Les journaux russes se félicitent de la nomination du général Brun comme ministre de la Guerre, et de celle de l'amiral Boué de Lapeyrère comme ministre de la Marine.

AU MAROC

DERNIER COMBAT à Melilla

Les pertes espagnoles

Madrid, 25 juillet.

Le ministère a reçu le rapport du général Marina sur le dernier combat de Melilla.

Les officiers supérieurs espagnols ont été particulièrement éprouvés.

On en compte neuf parmi les morts.

EN BELGIQUE

UN MINEUR ASSASSINÉ

Bruxelles, 25 juillet.

On vient de découvrir dans un champ le cadavre d'un mineur qui n'avait pas reçu moins de neuf coups de poignard.

L'enquête ouverte a démontré que le malheureux, qui s'était endormi sur le bord d'un fossé, avait été frappé pendant son sommeil par quatre houilleurs en état d'ivresse.

CAFÉ DES GOURMETS

A la Renommée

à partir de 4 heures

GLACES ASSORTIES

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tacussel père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Corte, le 24 juillet, Grand Hôtel du Nord ; et à Ajaccio les 25, 26 et 27 juillet, à l'hôtel Dauphine, des Gourmets.

CABINET

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Contentieux, *Consultations d'Avocats à 3 fr.*

Administration du bulletin mensuel *La Revue Guide*
Très intéressant pour commerçants
Trois francs par an

On achèterait appartements de 3, 4 et 5 pièces. — On rendrait magasins et appartements ; divers prix.
A traiter plusieurs Affaires à VIAGER

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur
Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :
NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties
Cannelloni
Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures* et *extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières étendeuses et emballeuses.

Avis aux planteurs de vin

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le continent français M. A. Padovani, agent maritime à Bastia, vient d'établir des tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau du chemin de fer de Paris, Lyon, Méditerranée et Paris.

Dans ces tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de régie.

Pour 1 bordelaise vin 250 kil. de Bastia à Paris 16.75.

Pour 2 bordelaises vin 500 kil. de Bastia à Paris 32.75.

Pour 4 bordelaises vin 1000 kil. de Bastia à Paris 61 00.

Pour un demi muid 600 kil. de Bastia à Paris 33.75.

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, gare Maritime, Bastia.

183 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVAN !

XII

OU J'OSERAI BEAUCOUP DÉCOUVRIR UN FILET DE LUMIÈRE

— Où irez-vous ?

— Ne m'avez-vous pas dit que ce Carlo doit être du côté de Venise ou de la Suisse, dans les stations où vont les touristes de tous les pays ?..

— Simple supposition !

— Mais vous la croyez fondée ?

— Oui, je le crois.

— Un voyage, de nos jours, peut se faire rapidement...

Il montra la Ravaude et demanda :

— Cette femme était au service de Marthe Lecoq ?

— Oui, une voisine qui ne travaillait que chez elle, mais elle habitait la petite maison dans vous voyez le toit à trois cents mètres d'ici, dans ce pli de terrain... Elle y rentrera la soir.

Joséphin déclara :

— Depuis le malheur qui l'a bouleversée, elle est comme un corps sans âme... Elle soigne ses bêtes par habitude, vend son lait au bourg et ne prononce pas dix paroles dans un mois... Jamais je ne lui en ai entendu dire autant qu'au moment de votre arrivée... Parlez-lui... Appelez-la par son nom... Ou pincez-la pour l'empêcher de dormir.

Il dit à la vieille, en lui touchant l'épaule :

— Rosa !

La femme leva sur les voyageurs et Joséphin des yeux à demi éteints et demanda :

— Que voulez-vous ?

— Tu te souviens de la nuit du crime ?

Elle eut un geste d'horreur. Il reprit :

— Tu n'as vu personne. Les coupables étaient en fuite ?

Elle secoua la tête.

— C'était affreux ?

— Horrible !

Elle plaça ses mains sur ses yeux comme pour écarter l'épouvantable vision...

— Tu les aimais, les maîtresses, Marthe et l'enfant ?.. Où sont-elles ?

— Mortes !

— Toutes les deux ?

— Je ne sais pas...

— Sa mémoire s'obscurcit, dit Joséphin... Vous voyez qu'il est impossible d'en rien tirer.

— Pauvre femme !

Elle ne regardait plus les deux voyageurs si leur conducteur, elle était retombée dans le néant de ses rêveries. Elle se leva, une housine à la main, et machinalement, elle s'en alla autour de ses vaches pour les conduire dans un pré au-delà de l'hêtre qu'elles pouvaient passer à gué. Joséphin observa :

— Sa raison se perd de plus en plus. Un de ces jours on la trouvera noyée dans le torrent. On a voulu la mettre à l'hospice où elle serait bien soignée, mais elle a supplié qu'on la laissât libre dans cette métairie à l'abandon qu'elle ne veut pas quitter.

Le soir même, comme il l'avait dit, Jacques Roussel causa longuement avec Joséphin à l'auberge du Moutier, lui donna cent louis pour subvenir aux besoins de la Ravaude et l'informer du tout ce qui se passerait d'intéressant dans le pays, au sujet de son affaire, et il se remit en route. Le lendemain, il s'arrêtait à Suze. Personne ne se souvenait ni des Renzoni ni de Tonia Rizzo qui en étaient originaires. Personne ne les avait revus et personne n'en avait entendu parler. En quinze ou seize ans que d'événements s'étaient passés qui avaient fait oublier des nouveaux venus ceux qui avaient quitté le pays sans donner de leurs nouvelles. A Turin, Jacques Roussel fit publier des annonces dans les journaux en promettant une forte récompense à ceux qui lui indiqueraient la demeure de Tonia Rizzo et de Carlo Renzoni, ou qui lui apprendraient ce qu'était devenue une enfant qu'ils avaient emmenée avec eux. Il en fit insérer de même à Milan, à Florence et partout où il passait. Mais quelle que soit la puissance de la publicité par la Presse, cette gigantesque machine dont les effets sont si inattendus et parfois si surprenants, encore faut-il que ses annonces et ses insertions tombent sous les yeux de lecteurs qui s'y intéressent et qui puissent ou veuillent s'en occuper.

De nos jours, la vie est tellement active, si précipitée, qu'elle fait comme une ombre et que chacun de nous peut à peine suffire à ses propres affaires sans se mêler de celles des autres. D'ailleurs la promesse d'une récompense, même considérable, ne peut émouvoir ni donner le mot, allécher, que ceux dont le cœur s'active est en général très restreint si dont la sagacité, les relations ou les connaissances sont peu étendues. Comme il en avait fait le vœu, l'ami de Marthe Lecoq explora d'un bout à l'autre la Lombardie, les grands lacs de la Haute-Italie, Bergame, Padoue, le Tyrol, Vienne, les bords de l'Adriatique. Il ne découvrit rien. Il ne reçut aucune nouvelle, pas le moindre renseignement qui pût l'éclairer. Il aborda tous les musiciens ambulants, toutes les troupes de joueurs de violon, de harpe ou de mandoline, tous les orchestres de tziganes ou de romanichels et s'entretint avec tous les vagabonds et les chemineaux qui se trouvaient sur son passage. Aucun d'eux n'avait entendu parler d'un chanteur des rues traînant à sa suite une enfant ou une jeune fille déjà grande ayant un point de ressemblance avec l'enfant de la villa des Glycines. Personne n'avait même entendu prononcer le nom de Noëlla ! C'était désolant.

Jacques Roussel s'arrachait les cheveux de désespoir. Il se maudissait ! Son acte de vengeance, dont les conséquences avaient été si funestes, lui apparaissait comme le plus grand des crimes. Que n'eût-il fait pour le racheter ! L'aspect de la ménarie de Santa-Maria bouleversée, rouge encore du sang de la pauvre fille qui s'était sacrifiée pour lui, hantait à tout comme au lendemain du meurtre, avait produit sur son esprit une impression ineffaçable. Rosa Ravaude, terrifiée encore après tant d'années par le spectacle qu'elle avait eu sous les yeux, les voulez de cette malheureuse écroulée comme le bonheur de cette infortunée Marthe Lecoq, l'image de Noëlla que Joséphin lui avait dépeinte si douce, si charmante avec ses cheveux blonds, ses yeux d'azur, sa blancheur lactée, se dressaient devant lui et troublaient son sommeil. Il avait cru, grâce à sa fortune et aux ressources dont il disposait, triompher aisément de toutes les difficultés et chaque jour il en surgissait de nouvelles devant lui.

(A suivre).

MODERN' CORDONNERIE

BASTIA, 9, Boulevard du Palais, 9, BASTIA

A qualité égale le coquet Salon de la Modern' Cordonnerie vend meilleur marché que partout ailleurs et la concurrence est impossible.

GRANDE BOTTE pour Dames, à boutons, box-calf noir, qualité supérieure, la paire 8 fr.
GRANDE BOTTE régente, Dames, boutons, talons Louis XV, Kid noir, la paire 11 fr.
BOTTE Dame, chevreau jaune, la paire 9 fr. 50
BOTTE Dame, jaune, boutons, la paire 7 fr.
BOTTE Dame, chevrette glacée noire, boutons, la paire 11 fr.
RICHELIEU Dame, chevreau jaune, lacets, talon mode, la paire 9 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf noir, lacets, la paire 11 fr.
BOTTE pour garçonnets et fillettes, en boxcalf jaune, boutons, la paire 12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire 11 fr. 50
BOTTINE homme, forme américaine, couleur, lacets, la paire 14 fr. 50
BOTTINE MEGIS CLAQUE, boxcalf noir, boutons, la paire 14 fr. 50
BOTTINE homme, chevreau glacé, jaune, la paire 15 fr.
BOTTINE homme, chevrette glacée jaune, la paire 12 fr.
BOTTINE pour homme, forme américaine, boxcalf jaune, lacets, la paire 13 fr 50

Grand assortiment de décolleté en tous genres pour mariages, cérémonies, etc.
Immense assortiment de crêmes et cirages et de toutes fournitures pour chaussures. — Atelier spécial de réparations.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? Si oui,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait repousser les Cheveux malades. Incomparable conservateur des Cheveux naturels. Vente toujours croissante.
Exigez sur les flacons les mots Real Violet de Londres et les Guillons-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT, 26, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande de Prospectus contenant détails et attestations.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rences artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

religieuse, donne secret pour guérir enfant- urinent au lit.
Ecr, Maison Burot, à Chantenay, Nantes.

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec cabriolet.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils rectifiés.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

Prêt d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse
Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

Le Savon extra-pur « Le Chat »
contient la proportion d'huile la plus élevée qui puisse entrer dans le savon.
Le Savon extra-pur « Le Chat » prolonge la carre du linge et procure une économie de 20 à 30 p. 0/0 sur le poids du savon employé.
Pour éviter les contrefaçons se méfier des marques ayant la Fantaisie avec la tête de Chat.

POUDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre seuls ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet 40 Centimes.

Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER

Imp. Ollagnier.

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA
Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS
Complets Tailleur pour Dames
UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.
Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 205 MARDI 27 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits Divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE ET AUTRES PAYS : 30 francs un an.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pantaléon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 58 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Nazaire.

26 JUILLET

45e Ministère

Ce 45e ministère sera celui que le président de la République va donner comme successeur au ministère Clémenceau. Celui-ci compris, 44 ont donc été donnés en pâture au minotaure parlementaire en 38 ans de République, soit, assez sensiblement, plus d'un par an.

M. Clémenceau, qui fut longtemps le grand naufrageur ministériel, a réussi à classer son propre ministère au second rang dans le tableau du record de la durée. Avec deux ans et neuf mois d'existence, il vient de suite après le ministère de Waldeck Rousseau. Celui-ci, arrivé au pouvoir, comme président du Conseil, le 23 juin 1899, la quitta volontairement le 8 juin 1902, après des élections favorables, et ayant donc vécu trois ans moins quinze jours. Après le sien, le plus long ministère avait été celui de M. Combes, qui lui succéda directement et qui se maintint deux ans sept mois et quelques jours. Mais le ministère Clémenceau lui dame désormais le pion. La quatrième ministère classé pour sa longévité relative fut celui de M. Méline qui, formé le 29 avril 1896, dura deux ans un mois et sept jours.

Le ministère Clémenceau a tout de même un record : il n'en est pas, en effet, qui, au cours de son existence, ait subi autant de transformations que celui de M. Clémenceau. Il a été, à ce point de vue, un peu comme le couteau de Jeannot. Le 17 juin 1907, M. Marjan remplaçait au sous-secrétariat de l'Intérieur M. Albert Sarraut, démissionnaire à l'occasion des événements du Midi ; le 4 janvier 1908, M. Aristide Briand, ministre de l'Instruction publique, remplaçait au ministère de la Justice M. Guyot-Dessigne, décédé. M. Doumergue, ministre du Commerce, succédait à M. Briand et était lui-même remplacé par M. Jean Greppi au ministère du Commerce.

Le record de la brièveté est tenu par le deuxième ministère Dufaure qui, installé le 18 mai 1873, se trouvait par terre une semaine après.

Plusieurs hommes politiques ayant repris à diverses reprises à la présidence du Conseil, les 44 ministères de la République n'ont eu que 28 chefs de cabinet différents. De ceux-ci, celui qui eut la carrière ministérielle la plus éphémère fut le général de Rochebouet (23 novembre-13 décembre 1877), dont le ministère a clos la période du Seize-Mai et avec lequel la Chambre des 333 refusa d'entrer en rapport. Par contre, le chef de cabinet qui détient le record du nombre et de la longévité dans l'exercice de la fonction est M. de Freycinet, qui a été président du Conseil quatre fois, et pendant, au total, quatre ans un mois et dix-sept jours.

C'est aussi M. de Freycinet qui a été le plus souvent et le plus longtemps ministre, même sans parler de son rôle dans le gouvernement de la Défense nationale. Il l'a été pendant dix ans deux mois et dix jours et dans douze cabinets différents dont, nous venons de le dire, il en présida quatre. Il a été six fois titulaire du ministère de la Guerre, quatre de celui des Affaires étrangères et deux de celui des Travaux publics. M. Charles Dupuy, qui a été quatre fois ministre et trois fois président du Conseil, n'a détenu que deux portefeuilles, celui de l'Instruction publique quand il fut ministre pour la première fois et celui de l'Intérieur qu'il prit avec chacune de ses présidences. Chacune de celles-ci a été signalée par un intérim de la présidence de la République : à la mort de Sadi-Carnot, à la démission de M. Casimir-Périer et à la mort de Félix Faure.

On dit couramment d'un ministre qui tombe, qu'il a rendu son portefeuille. En réalité, matériellement, il ne le rend pas. Ce tant qu'objet ce symbole du pouvoir lui est personnel. A son entrée en fonction, il le trouve sur le bureau de son cabinet avec ses initiales gravées en lettres d'or et le nom du département ministériel dont il devient le titulaire. En se retirant, il l'emporte comme souvenir. Le portefeuille du ministre, pour la conquête duquel il en livre des luttes si âpres, ressemble à une serviette d'avocat. Il est en maroquin noir chagriné et forme à l'intérieur plusieurs poches. Il est muni d'un fermoir en acier avec une clef minuscule.

René Sabatier.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

MUSIQUE MILITAIRE

Place Saint-Nicolas

Programme du 27 juillet, à 8 h. 1/2

Marche des Cadets,	Sousa.
Le Jongleur de Notre Dame,	Massenet.
Sobre las Olas, valse,	Rosas.
Samson et Dalila,	St Saëns.
La Source,	L. Delibes

Le Chef de Musique, LAURUS.

Retraite en musique

Itinéraire du 27 juillet

Chemin comprenant de la place Saint Nicolas au Vieux Port. Quai du Vieux Port jusqu'à l'intersection de la rue Napoléon. Rue Napoléon. Place Saint Nicolas. Boulevard Sébastiani. Rentrée.

LE CARDINAL AREZZO

Ses tribulations en Corse

On vient de publier en Italie la partie la plus curieuse peut-être des Mémoires du cardinal Tommaso Arezzo, qui fut une grande figure dans la diplomatie ecclésiastique : Ses tribulations pendant son exil en Corse.

Tommaso Arezzo naquit à Orbetello, le 16 décembre 1736. Son père, le marquis Orazzio, de Palerme, se distingua dans la bataille de Velettri. Sa mère, née à Dublin, était la fille du duc de Lirster.

Tommaso Arezzo fit ses premières études à Rome. Studieux, doux et charitable, très pieux, de bonne heure il fut prélat à Girgenti. Pie VI, l'ayant remarqué, le nomma vice-légat à Bologne en 1785.

Il était gouverneur des Marches, en 1797, quand les Français envahirent les Etats pontificaux, y proclamèrent la République, après en avoir délogé le pape et ses cardinaux.

Arezzo se réfugia à Pa'erme. En 1800, il rentra à Rome, en même temps que le nouveau pape, Pie VII.

Archevêque de Sélencie, puis nonce à Florence, il fut désigné pour la nonciature de Saint-Pétersbourg. Là, Tommaso Arezzo se proposa d'aplanir toutes les difficultés qui divisaient les deux Eglises.

Une rupture eut lieu entre la cour de Rome et le tsar Alexandre Ier, à cause de l'affaire Vernègues, malgré français qui conspirait contre Napoléon. « Par ces agissements, écrivait-on au nonce, la cour de Rome aurait mérité que son représentant fut exilé en Sibérie ; mais en raison de la conduite et du mérite de Mgr Arezzo, la cour de Russie se borne, — quoique à regret, — à l'inviter à quitter Saint-Pétersbourg dans les quatre jours. »

Tommaso Arezzo prit donc le chemin de la Saxe. Il s'établit à Dresde, dans l'espoir que Pie VII et le tsar ne tarderaient pas à se mettre d'accord. Il y était encore en 1806, quand Napoléon, qui se trouvait à Berlin, le fit mander le 12 novembre. Arezzo a laissé un récit de la conversation qu'il eut avec l'Empereur. En voici les parties essentielles :

— Ah ! c'est vous, Monseigneur Arezzo ! De quel pays êtes-vous ?

— Ma famille, sire, lui dis-je, est sicilienne, mais je suis né à Naples, et, dès l'âge de huit ans, j'ai vécu à Rome. (En se disant napolitain, c'est-à-dire sujet du roi des Deux-Siciles, Arezzo échappait à l'autorité impériale).

— Que faites-vous à Dresde ?

— Votre Majesté sait qu'après la malheureuse affaire Vernègues, la cour de Saint-Pétersbourg m'ordonna de me retirer à Venise, tandis que le Saint-Père vent que je reste à Dresde afin de retourner le plus promptement possible en Russie aussitôt que les relations entre les deux cours seront reprises.

— Et quelles sont les affaires du pape en Russie ?

— Votre Majesté n'ignore pas qu'il existe dans l'empire russe plus de quatre millions de catholiques et c'est pour cela que le pape y tient un ministre.

— Du moment qu'il y a des évêques, un nonce me semble inutile.

— Il y a des évêques partout, même en France ; mais les évêques ont besoin dans certaines circonstances de recourir au chef de l'Eglise universelle.

— Citoyen court, il est temps que cela finisse. Le pape ne doit pas avoir de ministre à Saint-Pétersbourg. Les catholiques grecs ont toujours été les ennemis de Rome, et je ne sais par quelle erreur de jugement la pape se tient plutôt avec ses ennemis qu'avec ses amis. Vous quitterez Dresde et vous irez à Rome. Croyez-vous que j'ignore que vous êtes mon ennemi ? Croyez-vous que j'ignore ce que vous avez écrit et ce que vous écrivez ? J'ai vos dépêches entre les mains. Les chiffres de Rome me sont connus. Les avez-vous cachés avant votre départ de Dresde ? Les avez-vous détruits ?

— J'en demande pardon à votre Majesté, je n'ai rien dans mes papiers dont je puisse rougir.

— Je veux que le pape ferme les portes de ses Etats aux Anglais, et que, ne pouvant défendre ses forteresses par ses propres moyens, il n'en laisse le soin. S'il accepte, tant iris bien, s'il refuse, je le chasserai de son royaume. L'excommunication n'est plus de mode et mes soldats iront où je voudrai. Souvenez-vous de Charles-Quint qui, tout en gardant le pape prisonnier au château Saint-Ange, lui faisait dire des prières publiques à Madrid. Je ferai de même si vous m'y obligez.

Tommaso Arezzo fit diligence vers Rome

---

184 — Feuilleton du Petit Bastiais

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE!

XII

CE J'AURAIS BESOIN DE FILET DE LOMBARD

Mais plus il en rencontrait, plus il s'obstinait à les vaincre. L'obscurité cependant lui semblait de plus en plus épaisse. Que lui eût-il fallu pour la dissiper. Un peu de ce qu'on appelle la veine, un caprice du hasard. Que de fois, dans ses courses, il avait suivi des chemins par lesquels celle qu'il cherchait était passée quelques années plus tôt.

A Descenzano, il était descendu à l'hôtel des Deux-Colombes, là où madame de Frazé avait aperçu Speranza sous les pins parasols, au tronc desquels elle était appuyée, les yeux humides, lasse de sa misère et de la vie. Il s'était arrêté devant la porche mobilisant de la grange, dans laquelle elle trouvait un refuge, et où elle avait failli être la victime du plus odieux des attentats.

Un homme, jeune encore, un de ces beaux paysans, au type obscurien, qui rappellent les jours de gloire de cette grande Rome, qui fut longtemps la souveraine du monde connu, était nonchalamment appuyé à l'un des piliers de ce porche grandiose, bâti par quelque patricien du temps d'Auguste, et regardait circuler les étrangers, nombreux autour des lacs superbes à cette époque de l'année. Jacques Rousset n'aurait eu qu'à descendre de sa voiture et à l'interroger. En un instant, il eût tout appris, tout connu. Ce paysan, beau comme un des dieux de l'Olympe, c'était Felice Fornio, le fils du fermier de la grande ferme dont dépendait cette grange, le sauveur de Speranza dans la nuit qui l'avait décidée à prendre la fuite. Felice Fornio songeait souvent à cette malheureuse enfant qui lui avait dû son salut et qu'il avait voulu remettre lui-même entre les mains de la comtesse de Frazé. Il savait ce qu'elle était devenue, il avait ses lettres, sa photographie qu'elle lui avait envoyée de Sublaines en souvenir du service rendu. Il avait pour elle la plus pure et la plus sincère des amitiés.

Avec quelle joie il aurait tout raconté à ce Jacques Rousset qui le cherchait pour lui faire oublier ses infortunes ! Mais le voyageur était passé à côté de lui, en l'admirant, comme on passe à côté du bonheur. Enfin, de guerre lasse, après plus de six semaines de recherches, il commençait à désespérer, et se disposait à reprendre le train pour Paris lorsqu'à Milan, en mairie, vers le milieu du mois d'août, à l'hôtel de France, là où Félice Fornio avait conduit Speranza, il reçut une lettre de son ami Collinet qui lui en avait déjà expédié beaucoup d'autres en cours de ce long et infructueux voyage. Collinet lui disait :

« Mon ami,

» Je t'envoie un paquet de lettres qui sont arrivées récemment d'Italie et de Suisse à ton logement de la rue Tournefort. Tu verras ce qu'elles contiennent. Comme la plupart portent le cachet de la poste italienne, je pense qu'elles ont trait au sujet qui te tient si fort au cœur et à bon droit. Ta dernière lettre m'a fait croire à un certain découragement de ta part. Fais ton devoir et ensuite si le succès ne couronne pas tes efforts, que pourras-tu te reprocher ? Ce sera certainement un grand chagrin pour toi, mais j'espère que tu n'auras pas à le souffrir. La vérité se sera connue. Il est impossible qu'il en soit autrement. Peut-être est-elle dans les lettres que je t'envoie. Dieu le veuille, car tu es bien la meilleure nature que j'aie connue. Parlons d'affaires, bien que cela dent ta Comtesse te rende, et je le suppose, fort indifférent aux autres. Depuis deux jours tu es propriétaire de l'hôtel que nous avons visité avant ton départ. Je n'ai pas pressé la solution parce que je savais que tu serais absent quelque temps et j'espérais obtenir une concession importante sur le prix demandé. C'est ce qui est arrivé.

» J'ai signé le contrat avec ta procuration pour la somme ronde d'un million, frais et mobilier compris. C'est donc cent cinquante mille francs de gagnés. Si tu les méprises, tu pourras en faire des libéralités. Cet hôtel est magnifique. Mr Delacour, qui paraît un très excellent et très honnête homme, m'a affirmé, et je le crois, que c'est une affaire avantageuse, et à ton retour, si tu veux mener une existence en partie double, tu pourras jouer un rôle modeste à la rue Tournefort et celui d'un grand seigneur à la rue Balzac. Tu trouveras tout remis à neuf et en parfait état. D'ailleurs il y a bien peu de chose à faire. Voilà donc un point de réglé.

» Je commence à me mettre au courant des affaires à la vérité, je ne pensais pas, il y a quelques temps, en conclure d'aussi grosses pour mon compte ni pour celui des autres. Ton intendant général à Montevideo, M. Argacie, m'avise d'après tes ordres qu'il a fait remettre à ton associé deux millions à la banque de Frazcor. L'hôtel était payé et il devait te rester en dépôt six cent cinquante mille francs environ. Tu en dois de ce chef à la tête d'une forte somme. J'ai vu ces jours-ci sur les murs de Paris une grande affiche qui annonce la mise en adjudication, dans la Mayenne, d'une terre considérable de seize cents hectares, dans la commune de Sublaines, dont il me semble que je t'ai entendu quelquefois prononcer le nom. Ta famille devait être originaire de ces côté ou ma mémoire me trompe-t-il. Tu connais le vers :

Aux cœurs bien nés que la patrie est chère.

» Si tu veux devenir châtelain dans ton pays natal, fais en autant donc l'occasion. L'acquisition est loin de dépasser tes moyens. Du reste, tu n'as pas à te presser. L'adjudication n'aura lieu que le dix octobre, et le notaire en l'étude duquel elle se fera, à Sublaines même, m'écrit, sur une demande de renseignements et la promesse d'honoraires importants en cas d'achat, qu'il ne terminera rien sans m'avertir à temps. Voilà, mon ami, tout ce qu'il m'est possible de t'apprendre. Je te le répète, pas de découragement. Avec de la persévérance et les ressources infinies dont tu peux disposer, je ne doute pas que tu n'arrives à ton but. Ma femme t'envoie ses meilleurs souvenirs. C'est à toi que nous devons notre tranquillité et notre bonheur. Crois bien que nous ne serons pas oublieux du grand service que tu nous as rendu. Je te serre fraternellement les deux mains. Tout ami,

» Collinet. »

(A suivre).

on, dès le lendemain de son arrivée, il vit le pape. Pie VII, après avoir consulté le Sacré-Collège, refusa de se prêter au blocus continental, et l'archevêque Arezzo, nommé gouverneur de Rome, fut chargé d'en aviser Talleyrand.

La réponse de l'Empereur ne se fit pas attendre. Le général Miollis, à la tête de 7,000 hommes, entra dans Rome, s'empara du pape, des cardinaux et du gouverneur. Pendant que Pie VII faisait route pour Fontainebleau, Arezzo était envoyé dans la Toscane, puis déporté en Corse, à Bastia.

Il avait alors cinquante-cinq ans. Sa parole était persuasive. Une grande bonté l'animait. Un portrait le représente le visage long, calme et souriant. Il était de stature imposante. Les difficultés qu'il eut à surmonter dans sa vie prouvent qu'il était doué d'une belle énergie, d'un caractère limpide et sûr que rien ne pouvait détourner du bon chemin.

Ce diplomate, ce théologue, était un écrivain souple, familier, subtil et charmant. Il savait observer et rendre. Il donne un récit la couleur précise, le mouvement, et sa psychologie claire, ingénieuse, est, çà et là, empreinte d'une émotion mystique. C'était un artiste, curieux du fait individuel, dessinant le nuage qui l'assombrit ou le rayon de soleil qui le réjouit. Et quel délicieux conteur !

(*Le Figaro*).

A suivre.

Ce que disent les Journaux

Le Ministère

Les Débats :

A notre époque d'anti-militarisme, c'est presque une hardiesse. Le général Picquart, qui a voulu entrer dans sa retraite M. Clémenceau, dont il était l'ami personnel, n'a pas tenu tout ce que ses admirateurs attendaient de lui, il n'a jamais eu l'orvie de la Chambre ; la personnalité un peu encombrante de M. Chéron, dont l'activité débordante n'a jamais de repos, a un peu effacé celle du ministre. M. Chéron reste sous-secrétaire d'Etat, à la Guerre. La présence de sous-secrétaires d'Etat pris dans le Parlement peut rendre des services aux ministres techniques pris hors du Parlement et forcément un peu novices dans ce milieu. Néanmoins, la multiplication croissante des sous-secrétaires d'Etat est regrettable ; elle n'est, ni une économie, ni une simplification, et elle surexcite les ambitions par l'appat d'un débouché nouveau.

Le Temps :

C'est de M. Aristide Briand lui-même et de ses actes que nous attendons les indications les plus décisives ; à cause de l'étiquette brûlante que l'on veut coller à ses épaules, il devra s'observer plus rigoureusement que d'autres et déjouer les embûches des faiseurs de surenchères. Jusque-là, il est politique de suspendre son jugement, mais il est juste de faire crédit. Si M. Aristide Briand réussit à dégager sa physionomie en pleine lumière, nous n'en serons pas surpris, car nous faisons le plus grand cas — nous l'avons dit et répété au cours des débats sur la Séparation — de la souplesse de son esprit, de la fertilité de son intelligence. M. Aristide Briand aura, dit-on, de rudes assauts à soutenir ; sa parole prenante et persuasive, qui est sans rivale à la Chambre, l'autorise à quelque tranquillité sur les prochaines rencontres ; ayant tant de dons, qu'il ait aussi le ferme propos de s'en servir pour le bien du pays (nous entendons : pour le mieux possible), et ce n'est point d'ici que surgiront les chicanes. Puisse-t-il avoir et garder ce ferme propos !

La Liberté :

L'attitude des politiciens influents pendant l'interrègne ministériel est aujourd'hui qu'il est clos, leurs inquiétudes, leur avidité à conquérir des sièges à table, leur désappointement de ne pas en avoir conformément aux prévisions et aux pointages, tout cela démontre qu'ils n'ont vu dans cette crise, comme dans toute autre, qu'une affaire. La liberté, l'ordre, le progrès, les réformes, — balançoires ! — La répartition des bénéfices, voilà tout le problème politique !

Cet état d'esprit surhaussé se manifeste encore aujourd'hui dans les commentaires auxquels donne lieu la composition du Cabinet, où il y a de l'excellent — comme les deux soldats à la Guerre et à la Marine — du convenable, du médiocre et du pire, et où les groupards ne voient que la réduction des purs syndicataires qu'ils avaient escomptées.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 juillet 1909.

Le marché est calme et sans grands changements sur la veille. Parmi les Fonds d'Etats, les quatre suivants sont en moins-value de 5 centimes : Rente Française 97.67, Extérieure 97.25, Turc 93.57, Serbe 83.05. Les Emprunts Russes sont stationnaires. Les Etablissements de Crédit accentuent leurs bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais passe à 1 261. Le Crédit Foncier fait 750, le Comptoir National d'Escompte 745, et la Société Générale 672.

Les valeurs industrielles et de transports sont bien disposées. Le Suez reprend à 4.710. L'hésitation domine sur les charbonnages russes. Sensible plus-value des titres cuprifères. Rio 1.943.

Au comptant officiel le Bec Auer est ferme à 752.

Parmi les chemins étrangers, l'obligation 5 0/0 nouvelle garantie Victoria Minas s'est avancée à 453. La Cie avec 830 kilomètres de lignes en exploitation réalise déjà d'importantes recettes et les travaux sont poursuivis si activement que la voie atteindra bientôt les deux villes terminus.

En Banque, l'action Arroya est en nouveau progrès à 418.50. Bonne tenue à 224 des obligations 5 0/0 de la Cie Française des chemins de fer de l'Equateur. D'après un cablogramme le fils du Président de la République équatorienne a dû arriver, le 20 juillet, à Babia de Caraquez pour inaugurer les premiers travaux de la ligne.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio de Janeiro pour la 27e semaine de 1909, frs : 781.280 contre frs : 723.970 pour la période correspondante de 1908. Plus-value totale depuis le 1er janvier 1909, frs : 1.620.366.

Chemins Français irréguliers.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 26 juillet 1909

Assassinat et complicité de ce crime

Giocanti est accusé d'avoir, d'accord avec sa maîtresse la dame Nicoli, volontairement donné la mort à ce dernier qui, d'après la prévention, serait devenu gênant.

L'acte d'accusation résume ainsi les faits :

Acte d'accusation

Nicoli Dominique, 53 ans, et sa femme Lucchinacci Delphine, 33 ans, tenaient une auberge à Sainte-Lucie de Tallano et avaient comme client habituel depuis quelques années Giocanti Jean Paul, boucher, dont la famille résidait à Altagene. La rumeur publique accusait Giocanti d'entretenir des relations coupables avec la femme de Nicoli. Profondément ému de ces bruits et irrité par les assiduités de Giocanti auprès de sa femme, Nicoli faisait inviter celui-ci dès le mois de septembre 1904 à ne plus fréquenter chez lui et à quitter même le village. Giocanti s'y refusa nettement et onva simplement ses visites habituelles à la maison Nicoli. Il y venait cependant quand le mari était absent sous prétexte de régler des comptes avec la femme de Nicoli. Celui-ci songea à quitter lui-même Sainte-Lucie pour se retirer à Zonza, son pays d'origine, mais sa femme s'opposa à cette solution en faisant valoir surtout l'intérêt de leur commerce. Dominique Nicoli se plaignait alors à son beau-père, Lucchinacci Vincent, de l'inconduite de sa femme, et celui-ci adressa à sa fille de sévères remontrances. Il vit même Giocanti et l'engagea à cesser enfin de détourner la femme Nicoli de ses devoirs. Mais Giocanti reçut fort mal ses observations, et déclara que si Nicoli persistait à vouloir emmener sa femme il n'hésiterait pas à le tuer ruiste sur la place publique de Sainte-Lucie. D'autres personnes s'interposèrent pour essayer de mettre un terme à cette dangereuse situation. Agostini François, un ami des époux Nicoli, insista vivement auprès de la femme pour l'engager à suivre son mari. Elle répondit qu'elle ne pourrait jamais s'y résoudre et qu'elle préférerait « se débarrasser de son mari ». Elle avait d'ailleurs également déclaré à la nommée Righetti Marie « qu'elle ne pouvait plus se passer de Giocanti ». Delphine tenait d'ailleurs Giocanti au courant des démarches et des propos de son mari. Et s'entretenaient ensemble de la situation, et Chiaverini Noël, pénétrant un jour dans le cabaret Nicoli, alors que le mari était absent, entendit Delphine disant dans la pièce contiguë : « Il faut au plus tôt nous débarrasser de lui ; sinon nous sommes perdus... » et Giocanti lui répondit : « Il faut être sûr... » L'entretien fut interrompu, les deux complices s'étant aperçus de la présence de Chiaverini.

Le 26 juin 1908, la femme Nicoli et Giocanti se rencontrèrent à Propriano. Ils déjeunèrent ensemble avec Perroni Barthélemy au restaurant tenu par la dame Magdeleine. Ils se revirent à diverses reprises dans la journée, et le soir, au retour, ils firent une partie du trajet sur le même véhicule. La femme Nicoli rentra à son domicile vers 9 heures du soir. Elle y trouva son mari qui avait préparé le dîner pour divers passagers. Vers 10 heures, l'un de ces derniers ayant manifesté le désir d'avoir de l'eau fraîche, Nicoli Dominique prit deux cruches pour se rendre à la fontaine. Un instant après sa sortie une détonation retentissait et presqu'aussitôt Nicoli reparaissait sur le seuil de la porte tenant la main sur le côté gauche de la poitrine. Il la retira sanglante et s'écria : « Regarde ce qu'on m'a fait !... » Il s'affaissait, assisté dans les bras de son gendre Bianchi Paul, et tournant ses regards vers sa femme, qui courait sans le secourir, ajoutait d'une voix faible : « Tu seras contente maintenant ! » Il expirait peu après, désignant Giocanti comme son meurtrier. Nicoli avait été atteint en pleine poitrine à bout portant par un projectile de petit calibre qui lui avait traversé le poumon gauche, la base du cœur, la colonne vertébrale à hauteur de la 6e vertèbre et s'était arrêté dans la région dorsale à fleur de peau. Giocanti avait guetté sa victime aux abords de son domicile et en la voyant sortir s'était engagé en pas de course dans une ruelle qui contourne un groupe de maisons et ramène à la rue principale suivie par Nicoli. En le voyant venir il put sans le frapper à la faveur de l'obscurité. Giocanti prit aussitôt la fuite et n'a été arrêté que le 18 juillet 1908 à Alger. Il prétend avoir agi en état de légitime défense et n'avoir fait feu sur sa victime qu'au moment où celle-ci, abandonnant les cruches qu'elle portait, quittait la chaussée, montait sur le trottoir, et s'armant d'un pistolet tirait sur lui un coup qui a raté. Après le meurtre de Nicoli et la fuite de Giocanti, Delphine Nicoli est allée s'établir comme domestique à Ajaccio et est restée en relations avec le meurtrier de son mari qu'elle a reçu à diverses reprises dans les maisons où elle a été placée. Depuis l'arrestation de Giocanti, elle n'a pas hésité à lui écrire à la prison et à lui envoyer de l'argent, témoignant une fois de plus par cette attitude de la criminelle solidarité qui unit les deux coupables.

M. Angeli, avocat général, occupe le siège du ministère public.

Me Moretti et de Montera sont assis au banc de la défense.

Interrogatoire de Giocanti

Giocanti reconnaît avoir tiré sur Nicoli. Il n'est trouvé en face de cet homme qui le soupçonnait à tort d'avoir des relations avec sa femme, a braqué sur lui un revolver. Alors, il a sorti lui-même une arme et a fait feu sur Nicoli qui a été blessé. J'ai agi pour me défendre.

Interrogatoire de la dame Lucchinacci

Je suis innocente, il n'est pas vrai que j'ai entretenu avec Giocanti des relations coupables. Mon mari se l'était à tort imaginé. Au moment du crime j'étais chez moi, j'ai entendu un coup de feu et étant sortie sur la porte, j'ai vu mon mari qui rentrait blessé. Je suis innocente et d'ailleurs l'instruction ne révèle rien contre moi, car je n'ai rien à me reprocher. Quand j'ai vu mon mari blessé, j'ai aussitôt compris que Giocanti était l'auteur de cet attentat et je l'ai aussitôt dénoncé. C'est encore vrai que, me trouvant à Bougie et ayant rencontré Giocanti, je l'ai fait arrêter par la justice.

L'audience est ensuite levée et renvoyée en continuation à demain.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Bazzoni Pierre-Antoine, adjudant d'administration du génie ; 29 ans 15 jours de services. Pension avec jouissance du 23 mars 1909. 1.218 fr.

Batisti Pierre, gendarme, 25 ans 3 mois 6 jours de services. Pension avec jouissance du 11 mars 1909. 701 fr.

Caporossi Joseph, gendarme ; 20 ans 9 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 11 mars 1909. 885 fr.

Alessandri Antoine-Louis-Napoléon, sergent ; 41 ans 2 mois 23 jours de services. Pension avec jouissance du 24 janvier 1909. 1.048 fr.

Gherardi Louis, garde républicain ; 16 ans 4 mois jours 0 de services. Pension avec jouissance du 6 mars 1909. 528 fr.

Rossi Lucien-Albert-Martin, sergent-major ; 25 ans 3 mois 21 jours de services. Pension avec jouis. du 1er février 1909. 908 fr.

Angeli Grimaldo, caporal ; 3 ans de services. Pension avec jouissance du 20 mars 1909. 438 fr.

Costa Ours-François, sergent ; 31 ans 3 mois 20 jours de services. Pension avec jouissance du 25 décembre 1908. 905 fr.

Gavanza Jean-Antoine, soldat ; 1 an 5 mois de services. (Amputation d'un membre). Pension avec jouissance du 6 mars 1909. 750 fr.

Bonelli Antoine, adjudant ; 19 ans 2 mois de services. (Perte de l'usage de deux membres). Pension avec jouissance du 10 janvier 1909. 1.200 fr.

Arrighi Paul-Philippe, caporal ; 3 ans 6 mois 3 jours de services. (Perte de l'usage d'un membre). Pension avec jouissance du 2 mai 1908. 735 fr.

Pallalimi Faust-Théroce-Joseph, soldat ; 3 ans 3 mois 23 jours de services. (Blessure au infirmité). Pension avec jouissance du 9 décembre 1908. 600 fr.

Paoli Antoine, adjudant ; 28 ans 11 mois de services. (Perte de l'usage d'un membre). Pension avec jouissance du 22 février 1909. 1.200 fr.

Scatena Charles, caporal ; 14 ans 1 mois de services. (Perte de l'usage d'un membre). Pension avec jouissance du 20 février 1909. 815 fr.

Vellutini François, sergent ; 27 ans 17 jours de services. (Blessure ou infirmité). Pension avec jouiss. du 18 avril 1909. 826 fr.

Carnet Mondain

Jeudi a été célébré à Villeneuve-Loubet, le mariage de M. Battaglini, agent consulaire à Cosenza (Italie), avec la toute gracieuse fille de Mme et de M. le docteur Pasqualini.

M. Joseph Bernard, maire de Villeneuve, ami intime de la famille, avait tenu à unir les fiancés, pour leur prouver par quelques paroles toute sa sympathie à l'égard de la famille du docteur Pasqualini.

Les registres de l'état-civil furent signés par M. E. Layet, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien maire de Villeneuve ; Robert Garibaldi, architecte ; Graziani, avocat, et Antoine Pasqualini, architecte.

De la mairie on se rendit à la charmante église paroissiale qui avait reçu, et surtout le maître-autel, une bien élégante décoration, et après une très touchante allocution de M. l'abbé Pétre, curé de Villeneuve, la partie musicale avait été réglée par M. l'abbé Gabrielli, curé de la Celle : **Mlle Madeleine Bernard**, chanta *O Salutaris*, et **Mme Beussi**, l'*Ave Maria* de Gounod. Elles étaient accompagnées par M. l'abbé Gabrielli et Mme Geoffroy Bidault.

La quête fut faite par Mlle Marie-Louise Allègre, accompagnée de M. Robert Garibaldi.

Nombreux furent les amis qui vinrent féliciter à la mairie et à l'église les nouveaux époux et leurs familles.

Le repas de noces, servi à l'hôtel Beau-Site, fut pour les invités l'occasion de témoigner à M. E. Daumas, propriétaire de l'hôtel, leur satisfaction.

Nos meilleurs vœux accompagnent les jeunes époux, qui sont partis pour l'Italie.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 26 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 23° à midi 25°. + à 6 heures du soir + 24°. Maxima + 26 5. Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

Doctorat en médecine

Nous apprenons avec plaisir que M. Sébastien Caginnacci, externe des hôpitaux de Paris, vient de soutenir sa thèse de doctorat en médecine.

Notre jeune compatriote, qui s'est occupé, dans cette thèse, de l'Epidémiologie de la fièvre typhoïde, a reçu les félicitations du jury.

Nous adressons les nôtres bien sincères au jeune docteur et à ses parents M. et Mme Toussaint Caginnacci.

Lycée de Bastia

La distribution solennelle des prix aux élèves du Lycée commencera le mercredi 28 juillet, à 8 heures précises du matin.

Pour les parents et les élèves entrée par la porte de la rue de la Miséricorde.

Exposition de Turin

La Chambre de Commerce de Turin, à l'occasion de l'Exposition internationale du Travail, qui aura lieu dans cette ville, en 1911, a ouvert un concours international au mérite industriel, avec un prix unique de 50.000 francs.

Les personnes qui désireraient connaître les conditions du concours, peuvent s'adresser au Consulat royal d'Italie, où à la Chambre de Commerce de Bastia pour avoir communication du programme relatif.

Brillant succès

Huit élèves du Lycée du Puy (Haute-Loire), ont affronté les examens du baccalauréat (1re D.) ; un seul, M. Georges Tomasi, a été admis définitivement.

M. Georges Tomasi est le fils de notre concitoyen, M. Louis Tomasi, établi depuis une vingtaine d'années au Puy, où il s'est créé une brillante situation.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus chaleureuses félicitations.

Mariage

Samedi dernier, a été béni en la cathédrale Notre-Dame de la Victoire, à Saint-Raphaël, le mariage de M. Joseph Maggiotti, sergent-major au 112e rég. d'infanterie, à Draguignan, fils de Mme et de M. Sauveur Maggiotti, le doreur si avantageusement connu à Bastia, avec Mlle Jeanne Perrin, d'une très honorable famille de Saint-Raphaël.

Les témoins étaient : pour l'époux, MM. Guy, père et fils ; pour l'épouse, M. Fenzi, receveur des postes et télégraphes, et Mlle Roubaud, employée des postes.

La bénédiction leur a été donnée par M. l'abbé Buisson, qui a prononcé, dans un style très élevé, une touchante allocution.

Par suite d'un deuil récent, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Nous offrons à M. et Mme Joseph Maggiotti nos vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité

Licence en droit

M. du Mari Don Pierre vient de subir avec succès ses deux derniers examens de licence devant la faculté de droit d'Aix.

Pour les condamnés

L'article 206 du Code d'instruction criminelle est ainsi modifié depuis le 13 juillet dernier :

« Seront, nonobstant appel, mis en liberté, immédiatement après le jugement, le prévenu qui aura été acquitté ou condamné soit à l'emprisonnement avec sursis, soit à l'amende ; et, aussitôt après l'accomplissement de sa peine, le prévenu condamné à une peine d'emprisonnement qui se trouvera accomplie avant l'exécution du délai d'appel du procureur général. »

Nomination

M. Ange Bonori, contrôleur du pénitencier agricole de Berrouaghia, est nommé directeur de la colonie pénitentiaire de Birkadem.

Bibliographie

Les deux derniers volumes de Xavier Canny, *Kyrnos* et *Aurores et Couchants* (*Marines et Paysages* étant épuisé, sont mis en vente au prix réduit de cinq francs. C'est un véritable tour de force que la Bibliothèque générale d'éditions, 22, place des Vosges, vient d'accomplir pour être agréable à ses clients, très amateurs d'art et de bonne poésie.

Bachelier

Nous apprenons avec plaisir le succès du jeune Emmanuel Agostini, élève du Lycée de Marseille, devant la Faculté des Sciences de Marseille.

Nous félicitons le jeune candidat, qui est le fils de notre excellent ami, M. le juge de paix de Prunelli, et qui a obtenu, en composition française, la meilleure note de la Faculté.

Les Annales

Il faut lire, dans le dernier numéro des *Annales*, les curieux fragments du général de Gallifet, qui vient de mourir, et son portrait, très finement tracé par Henri Lavedan. L'actualité est toujours en honneur dans ce vivant magasin de la famille, et, sous la signature de ses éminents collaborateurs : Emile Faguet, Jules Bois, Léopold Mabilleau, Adolphe Brisson, Yvonne Sarcey, Emile Berr, Jean Carrère, Max de Nansouty, Serginos, Chrysale, etc., on y trouve un reflet de tous les événements littéraires, dramatiques et scientifiques de la semaine. De nombreux documents illustrés accompagnent ces articles et d'humoristiques dessins d'Abel Faivre y jettent, cette semaine, une note particulière d'esprit et de gaîté.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

Avis

La Glacière de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle assurera par le 1er train du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

A vendre

Excellent vin blanc de colline, cru du Comte Gregori, à 0,35 centimes le litre par dame-jeanne.

S'adresser : chez M. Louis Sisco, débitant de tabacs, rue Neuve.

A vendre

Foudre de Boulangerie. S'adresser à M. Jean Graziani, agréé, 8, Boulevard du Palais, au 1er.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES DOCKERS. — Les membres du dit Syndicat ont procédé, hier soir, au renouvellement du bureau.

Ont été élus : Président, Savelli Dominique ; Vice-Président, Ristori Dominique ; Secrétaire, Corbani François ; Trésorier, Gandolfi François

Administrateurs : Locciani Jules, Morati Pierre-Antoine, Dalessio Amédée, Maria Augustin, Agostini Hyacinthe, Bellabella Napoléon, Conti François, Folacci Vincent.

Etat-Civil

NAISSANCES

Bonelli Antoine-Pierre-Jean-Baptiste. — Bronzini Jean-Baptiste-Vincent.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Lardy*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orengia, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

PLUS DE HERNIES

Guérison sûre et radicale des hernies avec ou sans bandages ni opération, par le docteur Tarcessi père, médecin-spécialiste bandagiste de Paris, de passage à Corte, le 24 juillet, Grand Hôtel du Nord ; et à Ajaccio les 25, 26 et 27 juillet, à l'Hôtel Dauphine, des Gourmets.

AVIS DE MESSE

M. Jacques Brunelly, M. et Mme Simon Agostini, prient leurs parents, amis et connaissances d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite demain, 28 juillet, à 8 heures, à l'église Saint-Jean, pour le repos de l'âme de

Mme Catherine Brunelly
née AGOSTINI

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00411

BOURSE DE PARIS

	24 juillet	26 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.70	97.80
de 3 0/0 amortis.	96.00	97.80
		ex-coupon

TOULON

UN DOUANIER CORSE

assassiné au Mourillon

Toulon, 26 juillet.

Le douanier Ange Parsi, originaire de la Corse, a été trouvé étendu et baignant dans son sang, sur le chemin du Mourillon au Cap Brun.

Ce malheureux, qui portait sur le corps plusieurs coups de couteau, respirait encore lorsqu'il fut recueilli par des passants, qui s'empressèrent de lui prodiguer leurs soins.

Avant de mourir, Parsi déclara que son assassin était un soldat de l'infanterie coloniale.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE à CHERBOURG

Paris, 26 juillet.

Dans son voyage à Cherbourg, où il doit se rencontrer avec le Tsar Nicolas, le président de la République sera accompagné par MM. Pichon, ministre des Affaires étrangères ; le général Brun, ministre de la Guerre ; le vice-amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine et par M. Cheron, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre.

CARLSBAD

L'arrivée DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 26 juillet.

M. Clémenceau, qui avait quitté Paris, hier dans la soirée, est arrivé ce soir à Carlsbad, où il va faire sa cure annuelle.

Avant son départ de Paris, l'ancien président du Conseil avait reçu son successeur, ainsi que ses anciens collègues du Cabinet.

Après avoir terminé sa cure à Carlsbad, M. Clémenceau ira faire un séjour de trois ou quatre semaines au Mont-Dore.

EN ESPAGNE

GRÈVE GÉNÉRALE à Barcelone

La ville en état de siège

Madrid, 26 juillet.

La grève générale de toutes les corporations ouvrières a été proclamée ce matin, à Barcelone.

Cette grève n'a pour but que de protester contre la guerre, et contre l'envoi de nouveaux renforts à Melilla.

La population ouvrière est persuadée que le gouvernement cache l'exacte vérité.

Dès la proclamation de la grève générale, le Gouvernement a décrété sans retard l'état de siège.

Légion d'honneur

Récompenses aux Aviateurs Etrangers

Paris, 26 juillet.

Le *Journal Officiel* publie aujourd'hui les promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur, attribuées aux aviateurs étrangers par le ministre des Affaires étrangères.

M. Santos Dumont est promu au grade d'officier.

MM. Vilburg Wright et Farman sont nommés au grade de chevalier.

Les Morts du Jour

Madame Ruau

Marseille, 26 juillet.

Madame Ruau, mère du ministre de l'Agriculture, a succombé ce matin à la maladie qui la minait depuis longtemps.

M. Adolphe Ruau est arrivé à Marseille. Rien n'est encore décidé pour les obsèques.

Conseil de Cabinet

Paris, 26 juillet.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, à 9 heures, en conseil, au ministère de l'Intérieur, sous la présidence de M. Aristide Briand.

La déclaration ministérielle

Les ministres ont terminé la rédaction de la déclaration ministérielle, qui sera lue demain au Parlement.

AU MAROC

UN DÉSASTRE à Melilla

Les chiffre officiel des pertes espagnoles

Madrid, 26 juillet.

Le Gouvernement a reçu aujourd'hui le rapport du général Marina sur l'action qui s'est produite dans la nuit du 22 au 23 juillet, et qui fut un véritable désastre pour l'armée espagnole.

D'après les chiffres communiqués par le ministère les pertes espagnoles seraient les suivantes : 9 officiers supérieurs tués, 313 officiers subalternes et soldats tués.

Le nombre des soldats blessés est encore inconnu.

Il est fort probable que les pertes subies sont bien supérieures à celles qui ont été annoncées.

A la suite de tous ces événements, S. M. Alphonse XIII a renoncé définitivement à son voyage en Angleterre.

En effet, l'armée espagnole fut, à plusieurs reprises, cernée par les Maures, dont les forces augmentaient sensiblement par l'arrivée de cinq tribus qui s'empressèrent de rallier celles qui combattaient les Espagnols.

Envoi de renforts

Madrid, 26 juillet

Le gouvernement prépare l'envoi immédiat d'un nouveau renfort de 12.000 hommes.

Les troupes s'embarqueront à Malaga, à la Corogne et à Cadix, à destination de Melilla.

Conseil des Ministres

Paris, 26 juillet.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir à 4 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

La déclaration ministérielle

Le président du Conseil a donné lecture de la déclaration ministérielle qu'il lira demain à la Chambre.

M. Barthou, garde des Sceaux, a été chargé de donner lecture au Sénat de la déclaration ministérielle.

Le Tsar en France

Les ministres se sont ensuite occupés de l'arrivée du Tsar en France, et du voyage du Président de la République à Cherbourg.

L'interpellation de M. Lafferre

M. Briand a fait connaître le sens de sa réponse à l'interpellation de M. Lafferre, sur la politique générale du Cabinet.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

La Conquête de l'air

ARRIVÉE DE M. BLÉRIOT à LONDRES

Imposante Manifestation

Londres, 26 juillet.

M. Blériot, qui a traversé hier la Manche en monoplan, est arrivé aujourd'hui, à Londres, accompagné de Mme Blériot.

Une foule extraordinaire attendait le grand aviateur, à la gare, et lui a fait une ovation des plus chaleureuses.

Sur tout le parcours de la gare à l'Hôtel, où il est descendu, la population londonienne a fait à M. Blériot une réception triomphale qui a revêtu le caractère d'une véritable manifestation nationale.

Après l'accueil de la foule, accueil enthousiaste, délirant, et comme jamais en France, nos conquérants de l'Aviation n'en rencontrèrent, les réceptions ont commencé.

GRAND DÉJEUNER AU « DAILY MAIL »

Notons d'abord le grand déjeuner offert par la direction et la rédaction du *Daily Mail*.

A ce superbe déjeuner avaient été conviés bon nombre de français appartenant à la colonie française de Londres.

Au champagne, le Directeur du grand quotidien anglais boit au succès de M. Blériot et déclare que tout homme de cœur a deux patries, la sienne et la France. !

M. Blériot, visiblement ému, répond à ce toast, en portant la santé de S. M. le Roi et de Sa Majesté la Reine, en buvant à l'Angleterre, à la presse anglaise et particulièrement au *Daily Mail*.

LA PRESSE

La presse française et étrangère s'occupe aujourd'hui de la victoire de M. Blériot.

Les journaux français sont enthousiastes de l'éclatant succès de M. Blériot, de cette victoire du génie français.

Les journaux allemands couvrent d'éloges M. Blériot.

Les journaux anglais se réjouissent de ce beau résultat.

Le Monoplan de M. Blériot

Le monoplan de M. Blériot est exposé dans les vitrines de l'un des plus grands magasins de nouveautés de Londres.

Toute la population a défilé aujourd'hui devant ce magasin.

Représentants

sont demandés partout en Corse pour la vente d'étoffes, nouveautés étrangères, à clientèle bourgeoise.

Ecrire : Poullach, 205, Aachen (Allemagne).

GUAGNO-LES-BAINS

Ouverture de l'Etablissement Thermal

Réductions importantes aux Thermes et à l'Etablissement.

A l'Etablissement, même chambre et pension, prix : 6 f. 50 par jour. Arrangements pour famille ayant un long séjour.

L'Etablissement Thermal est situé sur le versant de la montagne, loin de la rivière et à l'abri des courants d'air. Des deux côtés bâtis aux pieds de forêts séculaires on peut faire une cure d'air, car la brise est saturée des arômes de cette superbe forêt, et une cure thermale en même temps.

Chef médecin. — Salons. — Piano. — Vaste salle à manger. — Grandes galeries promenoir couvertes. — Cour spacieuse ombragée.

Eaux Thermales *salso salines indurées*. Bains simples, de vapeur et douches, sous-lier conditionnés dans chambres aux baignoires, aux douches et aux bains de vapeur, avantage inappréciable qui met l'organisme à l'abri de l'air du dehors nuisible après un bain thermal.

Cures merveilleuses : Rhumatismes, maladie du système nerveux, anémie, blessures, arthrites, bronchites, affections de l'estomac, de l'intestin, de la peau et des yeux (source dell'Oschio 376). Guérison radicale de la syphilis. Eau reconstituante et adoucissante à la fois.

Service d'automobiles.

Un médecin dirige la cure thermale de l'Etablissement.

Pour renseignements s'adresser au propriétaire des Sources Thermales, à Guagno-les-Bains.

Machine à Tricoter

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 20 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

BIJOUTERIE-HORLOGERIE

DANESI Fils

Ancien Elève des Ecoles d'Horlogerie de BESANÇON

16, Boulevard Paoli, BASTIA

M. Danesi a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle qu'il se charge de toutes réparations de montres et d'articles (mouvements les plus compliqués).

M. Danesi, faisant lui-même toutes les réparations, est certain de livrer un travail soigné et garanti. Prix modérés.

LUNETTERIE de 1er CHOIX

Etude
de Me B. MILLIE
Avoué près le Tribunal civil de Calvi

Le sept septembre 1909, à neuf heures du matin, par devant le Tribunal civil de Première Instance de Calvi (Corse), désigné à cet effet, suivant jugement du Tribunal civil de la Seine en date du 21 mai dernier, enregistré, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, en un seul lot, de l'immeuble dénommé « Couvent des Franciscains, » sis à Pile-Rousse, poursuite et diligences de M. Pelegrin, administrateur judiciaire près le Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue des Beaux Arts, n° 5, agissant en qualité de liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de tous les biens détenus par la Congrégation légalement dissoute des Franciscains ou frères mineurs, fonctions auxquelles il a été nommé suivant jugement du dit tribunal, en date du 17 mars 1909, en remplacement de M. Edmond Dubx, précédemment nommé, par jugement du dit tribunal en date du 4 avril 1908.

Désignation
de l'immeuble à vendre

Cet immeuble est composé d'un corps de logis, comprenant un rez-de-chaussée, un étage dessus et grenier, avec cour, jardin, clos de murs en maçonnerie.

Il a pour limites au Nord la route nationale, au Sud la propriété Zanardi, à l'Ouest l'annexe Gaudin, enfin au Sud l'église dite de la Miséricorde.

La vente a été autorisée par jugement du Tribunal de la Seine, en date du 21 mai dernier.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente, a été déposé au greffe du Tribunal civil de Calvi le 27 juillet courant, par Me H. Millie, avoué poursuivant, conformément aux prescriptions du jugement rendu, sur requête, par le Tribunal civil de Calvi, le six juillet dernier.

La mise à prix a été fixée par jugement du Tribunal civil de la Seine à douze cents francs, ci 1.200

Me Millie, avoué poursuivant, donnera, au besoin, tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant, à Calvi, le 24 juillet 1909.

H. MILLIE.

Enregistré.

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

SAMARO MATTEI est prêt à [illegible]

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une aberration d'écoulement et des suffocations qui étreignent la gorge des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le sang devient décolorant, les règles se pervertissent, irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. Ceci arrivait hier sans pour tarder [illegible] entre avec la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

Notre gouvernement a reconnu que toute femme qui aurait l'âge de 45 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, et elle vient éviter l'effort subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se porte de préférence vers les parties les plus faibles et y développent les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibrome, Maux d'estomac, d'intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3f. 50, la cure 6f. 50. Les 2 flacons sont remis franco contre 10f. 50. adresse à Reg. DUMONTIER, phien, place de la Cathédrale, ROUEN.

(Notice et renseignements confidentiels gratis).

BIEN EXIGER LA VERITABLE JOUVENCE DE L'ABBE SOURY
car elle seule peut vous guérir

Prêt
d'argent
sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement
d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
44, rue Tiquetonne, Paris

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Largentière. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa [illegible] un garde certain [illegible] dans son cabinet — ce dernier chirurgien dentiste, qui n'est pas le fruit d'une [illegible] sur la profession et qui emploiera des matières connues et [illegible] dans la fabrication de [illegible]

MICHEL CABINET PRÉCÉDENT
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
des Lycées
successeur
DENTS & DENTIERS
(Système perfectionné)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Draghi

CONSULTATIONS
AVOCATS
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Ventes, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Fres MAESTRACCI
Avocat
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
contre Trois francs

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE
ET
CANNES

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
3 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE. — N° 206 — MERCREDI 28 JUILLET 1909

00412

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-M. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits sont insérés [illegible] aux Bureaux du Journal. Petite ligne 1 fr. — Réclames 10 pages, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Nazaire.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 58 s.
Premier quart... le 26. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Sainte Marthe.

27 JUILLET

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX

Autrefois et Aujourd'hui

Dans nos collèges et dans nos lycées, le jeune élève, l'infortuné « alumnus » que ses parents barbares n'ont pas recueilli au 14 juillet, traîne son lamentable désœuvrement à l'ombre avare des acacias phtisiques et chauves de la cour de sa prison, les yeux levés sur le pan de ciel bleu, rêvant de la clef des champs et des sous-bois entrevus aux vacances dernières. Cependant il a tressailli d'aise, il a entendu les coups de marteau des charpentiers en train d'édifier l'estrade traditionnelle de la distribution des prix... *Denique tandem !*

Enfin, le voilà, le grand jour de la délivrance ! La musique municipale ou celle du régiment joue la *Marseillaise*, tandis que, pour aller prendre place sur les fauteuils prêtés pour la circonstance par la Préfecture — les fauteuils du Conseil général — la sous-préfecture ou la mairie, défile, dans la haie des parents, le cortège majestueux et rengorgé des « autorités » et des invités de marque, suivis du peloton des professeurs en robe ou tout de noir vêtus. Le professeur désigné a prononcé le discours d'usage et le président de la cérémonie y a répondu avec d'autant plus d'à propos qu'il l'a eu à loisir dans ses mains. On a applaudi, on a souri aux allusions fines et, après un petit air de musique, le censeur ou le surveillant général a proclamé la proclamation du palmarès.

Regardez bien autour de vous, le véritable triomphateur n'est pas le lauréat, c'est le papa. Avec quel orgueil il se félicite de voir les « sacrifices » de la famille couronnés ! C'est à lui surtout qu'il ne sera pas facile de faire comprendre qu'une distribution de prix peut être une fête charmante, surtout parce qu'elle est le signal d'une délivrance, mais qu'elle ne correspond plus qu'à une conception surannée de l'éducation de la jeunesse et des moyens d'émulation à y appliquer.

Pourtant c'est chose déjà à demi accomplie que la suppression des distributions de prix.

La suppression du Concours général en a été le signe précurseur.

On veut que le sentiment du devoir soit le seul aiguillon désormais et qu'il remplace le stimulant de la jalousie mutuelle.

Pas plus que les palmes académiques ne doivent être le but de la carrière d'un citoyen, une couronne ne doit être celui des années d'étude d'un apprenti citoyen.

Déjà, en 1881, présidant la fête de fin d'année scolaire de l'Ecole alsacienne, cette école modèle qui, depuis une trentaine d'années, a été comme le champ d'expérience des réformes de l'enseignement secondaire, Paul Bert s'écriait : « Comment, plus de concours, plus de prix ! Dans cette France, où l'éducation publique semble prendre à plaisir de cultiver et de développer nos défauts naturels, vous avez eu les premiers le courage de supprimer cet appareil vaniteux et sonore ! Vous ne vous efforcez pas d'établir une hiérarchie souvent illusoire, parfois injuste, toujours puérile .. »

Ah ! ce langage nous change un peu de celui qui a bercé l'erreur de notre temps, quand on nous disait : « Et puis, ton nom sera dans le journal ! » Déjà, morveux !

Et plus haut, il y a cent et tant d'années, les Conseils d'administration des Ecoles Centrales, d'où a'aient sortir les Lycées impériaux, lançaient des invitations de ce ton à leurs distributions de prix : « Citoyen, tandis que le cours périodique des saisons nous amène à la récolte des fruits qui récréent notre existence, la Pat le vous appelle à voir moissonner ceux de l'instruction dans les écoles publiques... »

Décidément nos grands anciens de la Révolution manquaient de mesure.

Plus sages étaient leurs ancêtres et les nôtres qui, à la fin d'août, où s'achevait, au XVIe siècle, l'année scolaire, se contentaient de tendre la cour du collège avec de beaux draps blancs et d'y piquer les meilleures copies des élèves, parées de majuscules et de traits d'or, de vermillon ou d'azur, et enguirlandées de feuillage.

La première distribution des prix aux collèges de Paris eut lieu sous Louis XV, en 1760. C'étaient parfois des croix que l'on attachait à la boutonnière de l'habit.

Plus tard, en 1793, on donnait aux jeunes citoyens, enfants de l'Egalité, une couronne de chêne et un exemplaire de la Constitution.

Plus tard encore, sous le premier Empire, la lauréate du grand prix, à la Maison de la Légion d'honneur, avait le privilège de planter un arbre dans le parc et de lui donner son nom.

Les prix, sous l'ancien régime, étaient moins nombreux, une trentaine, là où il y en a aujourd'hui trois cents. Ils étaient de fondation traditionnelle, donnés par la grande famille seigneuriale du pays, l'évêque, la ville, etc... et consistaient en très beaux livres reliés magnifiquement en moroquin de luxe et avec des fers spéciaux.

La tradition voulait aussi qu'on eût pour l'assemblée des invités du collège des attentions particulièrement hospitalières et que l'on mît à sa discrétion jambons, poulets, pâtés, fruits, vins et rafraîchissements. Aussi était-ce une fête qui marquait à Paris et dans les provinces.

Comme la coutume en subsistait encore dans les derniers collèges religieux, un spectacle accompagnait la cérémonie ; c'étaient des comédies, des pastorales, des ballets et même, en de savantes maisons, on jouait les tragiques grecs dans leur texte !

Cependant un autre souvenir classique subsistait, celui qui consistait à rabattre le caquet du triomphateur en lui rappelant qu'après tout, malgré ses couronnes, il n'était qu'un gamin comme les autres.

C'est de cet esprit que devait un jour naître la campagne qui, l'an qui vient, va aboutir à la suppression des distributions de prix.

ROBERT DELYS.

Anciens Souvenirs Bastiais

Un tragique de plusieurs pirates — La sainte colère d'un évêque. — La malchance d'un prisonnier.

Vers la fin du XVe siècle, il ne survint en Corse, pendant qu'elle était soumise à l'autorité de l'Office de Saint-George, aucun événement digne d'être mentionné, si l'on excepte les « graves et continuels dégâts » que faisaient les corsaires Catalans ; il est vrai qu'à deux reprises ils en furent sévèrement punis.

Deux de leurs « fustes » ayant été obligées par le mauvais temps, de se réfugier à Saint-Florent, les équipages furent faits prisonniers avec Romeo, leur capitaine ; conduits à Bastia, ils furent pendus par les Génois, jusqu'au dernier homme.

Une autre fois, un corsaire fameux, nommé *Giosun Francesco*, échoua avec deux galères au Cap-Corse ; lui, son frère, et trente-deux hommes, tant soldats que matelots, furent les seuls qui échappèrent au naufrage. Ils furent également conduits à Bastia ; Giovan Francesco et son frère eurent la tête tranchée, et les autres, jugés honorés !! furent pendus sur une longue file : ce qui a dû faire penser au proverbe : *Il peccu, e pezzu...*

Cette exécution eut lieu assurément à la haute-ville, qu'on commençait à entourer de murs, car *La Bastia*, comme on l'appelait alors, était presque toute là-haut.

La basse-ville, à cette époque, n'était qu'un faubourg, et la place d'Armes, ainsi que le faubourg Saint-Joseph, étaient loin d'exister.

En 1560, un jour que Mgr Pallavicino, évêque d'Aleria, qui se trouvait à Bastia, était sorti de la ville pour prendre de l'exercice avec quelques prêtres, parmi lesquels l'archidiacre Filippini, il rencontra par hasard sur la porte de la ville le gouverneur Gasparo dall'Olivo, qui allait également faire une promenade, accompagné de six hallebardiers et de nombreux gentilshommes.

Lorsqu'ils furent l'un près de l'autre, l'Evêque ne pouvant maîtriser sa colère, laissa tomber son manteau de dessus l'épaule droite et le serra sous son bras droit, comme s'il voulait en venir à des voies de fait ; puis, s'avançant sur le gouverneur dans une attitude menaçante, il prononça ces paroles textuelles : « *Gasparo, Gasparo*, tu m'en feras tant, qu'un jour je serai obligé de me souvenir de tout. »

L'Evêque, qui était jeune et haut de taille, en voulait au gouverneur, parce qu'il lui avait fait du tort dans ses intérêts temporels ; le voir même, Gasparo fit signifier à Palavicino d'avoir à quitter promptement Bastia, et de retourner dans son diocèse. C'était flatteur pour Monseigneur, mais il a dû s'exécuter, pour ne pas être expulsé *manu militari*, malgré son caractère sacré.

A la date de 1568, le gouverneur Francesco Fornari fit appeler Luzio de la Casabianca. Celui-ci se rendit à Bastia avec son frère Rotilio, (ainsi l'exigeait Fornari) et 225 arquebusiers. On pensa, (ce qui était exact) qu'il n'avait emmené avec lui tant de monde que dans le dessein de délivrer son père Giacomo, grand ennemi, comme lui, des Génois, et prisonnier au château du Donjon.

En effet, la première fois qu'il était allé le voir en prison, il s'était fait accompagner de vingt-cinq hommes, et tous avec leurs armes. Il avait formé le dessein de délivrer de son cachot, par la ruse ou la violence, l'auteur de ses jours.

Mais lorsqu'il parla à son père de s'échapper de prison, celui-ci n'y voulut point consentir, pour ne point exposer à un terrible danger, lui-même, ses enfants et ses parents.

On jugea plus tard que Luzio aurait facilement réussi dans son entreprise, ce qui eût fait peu d'honneur à Fornari. Mais si Giacomo refusa de se prêter aux desseins de son fils, ce fut parce qu'il avait l'espoir de se délivrer plus facilement lui-même, et voici comment :

Luzio devait envoyer à son père dans un *cecio*, ou gros fromage, une vrille avec une petite scie (seragatta) et un peu de cire. Avec ces petits instruments, Giacomo comptait s'échapper de prison. Mais Luzio, suppliait son père de consentir à la réalisation de ses projets. Son intention était, pendant qu'il était dans la prison, d'étrangler le porte-clef sans que personne s'en aperçut, puis de mettre son père, revêtu d'un costume corse, au milieu de ses gens, et de sortir avec eux en groupe serré. Il comptait sur la promptitude de l'exécution pour ne pas donner l'éveil. Si ce plan ne réussissait pas, il voulait, puisqu'il était dans la citadelle, s'en emparer à main armée. Mais son père ne voulant consentir à rien, Luzio partit avec son frère et son homme, pour retourner dans sa maison, d'où il lui enverra ce qu'il avait demandé.

Avec la vrille, Giacome avait déjà percé de nombreux trous autour de la serrure, dans la porte de la cellule où il était enfermé ; à mesure qu'il en avait fait un, il le bouchait avec de la cire, pour que le geôlier ne s'aperçut de rien lorsqu'il lui apportait à manger. Après avoir achevé ce travail, il sera pendant la nuit, avec beaucoup de précautions, les parties comprises entre les trous et enlèva la serrure avec le bois.

Il sortit de sa cellule sans aucune peine ; il ne lui restait plus qu'à ouvrir une autre porte que l'on ne fermait d'ordinaire qu'avec un cadenas. Mais la fortune contraria son projet. En arrivant près de la seconde porte, comme il marchait dans l'obscurité, il mit le pied sur le corps du domestique du geôlier qui dormait près de cette porte. Réveillé en sursaut, le domestique fut aussitôt sur pied et se mit à pousser des cris. Giacomo étendit la main afin de le saisir pour l'étrangler, mais celui-ci, qui connaissait mieux les lieux, se sauva dans une autre chambre, ferma la porte et se mit à pousser de longs cris. Giacomo fut pris et renfermé plus étroitement. Il sortit plus tard grâcié, de prison, mais avec des conditions.

Un Amateur d'Histoire locale.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

Causerie Médicale

Manger lentement

Manger lentement serait, selon certains savants, le meilleur moyen de vivre longtemps et de supprimer les infirmités qui empoisonnent ou abrègent la vie.

Le docteur Jacquet a soutenu la méthode du « manger lent » à l'Académie de Médecine ; il a affirmé avoir guéri, par cette simple recommandation, deux jeunes filles « à la face huileuse, crayeuse, et brûlante après les repas, rouges en tout temps, toujours en sueur... »

On s'est demandé pourquoi ceux qui avalent sans mâcher étaient sujets à diverses maladies, et on a trouvé trois sortes de raisons. On a pensé d'abord qu'en mangeant vite, on s'exposait à manger trop et par suite à digérer imparfaitement ; d'où formation de fermentations intestinales aux toutes leurs conséquences. Parmi ces dernières, citons l'autointoxication, cause d'éruptions tenaces au visage, des mouvements de fièvre, etc.

Si le sujet est assez vigoureux pour digérer même ce qu'il mange en excès, il devient phithorique, rouge, sanguin, apoplectique. Il fabrique des urates en excès, des humeurs acides, il tombe dans l'arthritisme, le rhumatisme, l'hypocondrie, la goutte, le diabète, le nervosisme...

En mangeant lentement on mange moins, on utilise mieux les aliments qu'on absorbe. La digestion est plus aisée, les fermentations intestinales disparaissent, les gaz ne se produisent plus. La résidu de la digestion est moins abondant, désodorisé... La santé générale s'améliore, et le caractère, de triste et inquiet, redevient gai, optimiste.

Le célèbre Luigi Cornaro, qui vécut cent ans, après avoir mené ce que nous appelons vulgairement une « vie de bâton de chaise » pendant quarante ans, s'était aussi à partir de la quarantaine, et, averti par une grave maladie, s'était astreint à un régime sévère.

Il réduisit sa ration alimentaire dans

de notables proportions et se mit à manger lentement. Sa santé devint si bonne qu'atteint d'un grave accident à 70 ans, il put, malgré le pronostic des médecins, revenir à la santé. Son caractère songe-creux et querelleur devint calme et joyeux, et il mourut centenaire après avoir écrit quelques ouvrages sur l'art de vivre longtemps.

Un Américain, Fletcher, pense que ce n'est pas parce qu'on mange trop en mangeant vite qu'on devient malade, c'est simplement parce qu'on mangeant vite, on avale des morceaux non mâchés, on ne peut pas les digérer, d'où la série de maux de l'estomac, de l'intestin et des organes de la nutrition en général. Il exagère la lenteur dans l'acte de manger, et en faisant ainsi il tomba dans l'excès contraire : il faisait mâcher assez longtemps pour transformer les aliments en une bouillie insalivable : même le vin, le bouillon, le lait étaient gardés par lui dans la bouche un bon moment avant d'être avalés. Cette méthode excessive présente elle aussi des inconvénients, notamment l'atonie de l'intestin auquel on ne demande plus aucun travail.

D'après le docteur Jacquet, c'est l'excès d'irritation des organes digestifs qui, irradiant par l'intermédiaire du système vagosympathique aux centres, puis aux trijumeau et aux premières paires cervicales, dilatent les vaisseaux, échauffent, enlumine le visage et y fait éclore des fleurs maisaines, en même temps qu'il rend la peau suante et grasse.

Quoi qu'il en soit des théories, il est un fait brutal sur lequel tous les médecins sont d'accord, c'est que manger trop et trop vite est une pratique détestable. Il faut rester un peu sur son appétit au lieu de le satisfaire entièrement, et manger lentement, en se gardant de l'exagération.

Là comme en toutes choses, c'est dans l'application modérée des préceptes que se trouve la vérité : *In medio stat virtus !*

Docteur VIGENAUD.

Ce que disent les Journaux

Le Nouveau Ministère

L'Humanité :

Ah ! si M. Laffere, au lieu d'éplucher la composition du ministère, se rappelait son engagement précis de 1906, s'il se joignait à nous pour obtenir du gouvernement le vote tout prochain de cette réforme, tous les jours plus urgente, s'il usait de sa légitime influence sur le parti radical pour le persuader, pour dissiper les préventions aveugle de plusieurs radicaux, s'il leur montrait précisément par les leçons de la crise récente qu'un parti désorganisé n'est rien, même quand il a une énorme majorité numérique, il ferait œuvre utile.

La République Française :

Quelques parlementaires maladroits ont associé leur fortune politique au sort du projet inacceptable de M. Caillaux ; ceux-là feront encore du bruit ; mais la majorité des députés qui ont voté son projet, tardivement instruits par la discussion qui s'est amplement déroulée à la Chambre, et avertis par les manifestations du sentiment public, ne demandent pas mieux que de voir leur œuvre corrigée, et même, s'ils protestent pour la forme, parce que leurs Comités les gustient, ils seront enchantés dans le fond de pouvoir mettre leur conscience et leur vote d'accord avec les grands intérêts permanents qu'ils seront enfin discernés. M. Caillaux ne sera pas regretté ; les complices eux-mêmes qui l'ont aidé à perpétrer l'impôt sur le revenu et qui, aujourd'hui, lui secrent la main avec effusion, pensent tout bas : « Bon voyage ! »

L'Action :

Les hommes éminents naissent et grandissent où ils peuvent : ce qu'ils doivent à la République, c'est leur talent et leur bonne foi. La majorité républicaine a-t-elle quelque chose à reprocher à M. Briand ? J'en doute, et je regretterais que pour l'admettre comme président elle se donnât le ridicule de faire passer un ministre de la Séparation au examen de radicalisme compliqué d'un anathème à une des formes de la libre-pensée républicaine. Le parti radical ne doit pas devenir une congrégation de l'Index, ni la Chambre républicaine se transformer en concile de Nicée.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 juillet 1909.

La semaine s'achève dans de bonnes conditions de fermeté. Notre Rente progresse jusqu'à 97.80, sur la solution de la crise ministérielle. Si l'Extérieure reste encore lourdement tenue, la plupart des Fonds Etrangers au contraire, gagnent une fraction : Turc 93.60, Russe libéré 96.15. Le mouvement de hausse s'accentue au groupe des Sociétés de Crédit, principalement sur le Crédit Lyonnais qui passe de 1.230 à 1.268.

Les valeurs industrielles et de traction demeurent soutenues malgré le manque d'animation à près générale. Les titres cuprifères se comportent de consolider leur avance de la veille. Charbonnages russes légèrement raffermis.

Au comptant officiel le Bec Auer reprend à 955. Les actions privilégiées Industrie Boulières de la Russie Méridionale sont demandées 3 578, en raison de la proximité de leur nouveau dividende annuel estimé à 32 frs.

En Banque, l'obligation de 500 frs 5 0/0 du chemin de fer de l'Equateur est ferme à 425.

Nouvelle avance à 143.50 de l'action Accumulateurs Phœnix. Bien que les accumulateurs se prêtent mieux que tout autre à tous les usages possibles, la Société se spécialise actuellement dans ses lampes de mines dont le succès dépasse toutes prévisions puisqu'une nouvelle commande de 5.000 lampes pour l'Angleterre vient de lui être faite.

Les conditions dans lesquelles a été organisée la de Dion Bouton Motor Cab Cie sont particulièrement avantageuses En louant ses voitures à une puissante Société d'entreprises anglaises elle a supprimé en effet les aléas inhérents à toute exploitation. Rappelons que c'est la Banque Industrielle et Minière, rue de Châteaudun, qui délivre les actions de Dion-Bouton Motor Cab au prix de 27 frs.

Nos chemins de fer varient peu.

Comité des Fêtes de la Mutualité

Les comptes de la fête départementale du 11 juillet étant définitivement arrêtés et approuvés, toutes les pièces de comptabilité se trouvent déposées chez M. le commandant Costa, trésorier, 11, Place Saint-Nicolas, où tous les mutualistes pourront en prendre connaissance.

Le Comité.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 23 juillet 1909

Assassinat et complicité de ce crime

L'audience est ouverte à midi.

Les Témoins.

Le Président procède à l'audition des témoins qui confirment leurs déclarations écrites.

La Partie Civile

Me de Caraffa demande une sévère condamnation contre les accusés qui, solidaires dans le crime, doivent l'être dans le châtiment.

Réquisitoire

M. Angeli, avocat général, adjure le jury de punir avec la dernière sévérité ces deux êtres qui se sont unis pour commettre le plus abominable des forfaits.

Les Plaidoiries

Me Moretti, bâtonnier de l'Ordre des avocats, défend Giocanti. L'éminent maître démontre que la préméditation n'existe pas et que Giocanti n'a tiré que quand il a vu diriger sur lui les canons du revolver de Nicoli.

Me H. de Montera défend la femme Lucchinacci qui fut toujours une épouse aimante et fidèle. L'accusation n'a rien prouvé contre cette infortunée. Son acquittement s'impose

LE VERDICT

Le Jury rend un verdict affirmatif pour Giocanti et négatif pour la femme Lucchinacci.

INCIDENT

Me Moretti se lève et avertit la Cour que Giocanti vient de se pourvoir contre les arrêts statuant sur les reproches formulés par Me de Montera, que le pourvoi en cassation étant suspensif lorsqu'il frappe un arrêt non préparatoire mais intéressant qu'il y a lieu de surseoir à statuer jusqu'à ce que l'arrêt de la Cour de cassation ne soit intervenu.

La Cour ordonne qu'il n'y a pas lieu de statuer, et après avoir délibéré, acquitte la femme Lucchinacci et condamne Giocanti à 20 ans de travaux forcés.

Audience d'aujourd'hui :

Versini Xavier-Antoine, porcher, demeurant à Murignano, assassinat.

Ministère public, M. Mancini, substitut du procureur général.

Défenseur : Me de Montera.

Exemple pour les Anémiques.

Ce récit est dédié aux anémiques, à ceux qui, affaiblis, épuisés, découragés, se demandent ce qu'ils vont devenir et implorent pour avoir le soulagement, la guérison. Voyez ce que les Pilules Pink ont fait pour la personne dont nous donnons ici la photographie et dites-vous bien que les Pilules Pink vous guériront aussi bien qu'elles l'ont guérie.

Mlle Mathilde Guillet

Mlle Mathilde Guillet, demeurant chez M. Durand, au château de Beautour, commune du Bourg-sur-la-Roche, par la Roche-sur-Yon (Vendée), écrit :

« Je suis heureuse de pouvoir vous apprendre ma guérison et de vous faire connaître que c'est aux Pilules Pink que je la dois. Depuis plusieurs années, ma santé était loin d'être bonne. J'avais commencé par perdre l'appétit, puis mes forces allèrent en diminuant et une foule de malaises empoisonnèrent ma vie. J'ai souffert de l'estomac, j'ai eu des crampes d'estomac, des nausées, des migraines. J'étais devenue très pâle et j'avais beaucoup maigri. N'ayant plus de forces, j'avais été obligée de cesser de travailler et je me lamentais de mes souffrances et aussi de mon inaction. On m'a fait prendre bien des remèdes, mais ils ne purent améliorer mon état de santé. Une de mes amies, dont l'état de santé avait été bien mauvais, fut guérie par les Pilules Pink. Elle me les recommanda vivement et j'en fis venir quelques boîtes. Grâce à ce traitement, mon état s'est amélioré bien vite ; mes malaises se sont atténués, puis ont disparu complètement. J'ai repris très bonne mine, je me suis mise à bien manger et j'ai retrouvé toutes mes forces, ce qui m'a permis de me mettre de nouveau au travail. »

Lecteurs, si vous connaissez des anémiques, des malheureuses pâles, épuisées, des malheureuses gueitées par la phtisie, montrez-leur cette attestation et qu'elles comprennent qu'en prenant les Pilules Pink elles mettront fin à leur long martyre.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, épuisement nerveux.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies, et au dépôt : Pharmacie Guinin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte ; dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Gazette Ajaccienne

(De notre correspondant particulier)

Félicitations

Nous avons appris avec plaisir, que Mlle Lucie Ottavy venait de recevoir la rosette d'officier de l'instruction publique.

Depuis près de 25 ans à la tête d'un cours secondaire de jeunes filles, le plus ancien de notre ville, Mlle Ottavy a montré de réelles qualités d'administration qui ont fait, sans contredit, de son établissement, un des premiers de la Corse.

Aussi, le gouvernement ne pouvait accorder une distinction aussi méritée que celle qui récompense Mlle Ottavy.

Nous la félicitons chaleureusement.

Agression

Le nommé Inserti qui la nuit dernière se trouvait en état complet d'ivresse dans la rue Fesch, a été agressé par des mauvais sujets qui lui enlevèrent tout son avoir : cinq francs.

Inserti n'a pu donner aucun renseignement sur ses agresseurs.

Etat Civil

NAISSANCES

Marca Elise.

DÉCÈS

Santoni Ange-Louis, 9 mois.

Au Port

Entrées : Le *Vénézuela* de Bône ; le *Corte* de Nice.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

Un concours pour l'emploi de surnuméraires des Postes et Télégraphes aura lieu les 16 et 17 septembre prochain, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 1.000.

La liste d'inscription sera close le 21 août au soir.

Les postulants devront se présenter en personne et sans retard, au Directeur des Postes et Télégraphes, à Ajaccio, chargé de l'instruction des candidatures.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22.5 à midi 25°. + à 6 heures du soir + 24.5. Maxima + 28°. Minima + 22°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 764 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

A l'arrivée

M. le chef d'escadron Thibaut de Montauzon de Lafaye, récemment promu, est arrivé par le dernier paquebot et est descendu au Grand Hôtel de France.

M. le chef d'escadron Thibaut de Montauzon de Lafaye a pris, à la date de ce jour, le commandement de la 1re compagnie de la 15e légion ter de gendarmerie.

Doctorat en médecine

Ont été admis aux examens de doctorat en médecine à l'Ecole de Marseille : 1er examen, MM. Colonna d'Istria, Durilli, Mariani, Serpaggi ; — 2e examen, MM. Sola, Luciani, Pantaloni ; — 3e examen 1re partie. M. Seta ; — 2e partie, M. Abbatucci.

Hygiène

Il existe en ville des immeubles abandonnés, qui sont transformés en dépotoirs de toutes sortes d'immondices, et, qui peuvent compromettre gravement la santé publique.

Nous appelons sur ce fait l'attention du bureau d'hygiène.

Sages-femmes

Ont satisfait aux examens de sages-femmes, à l'Ecole de Marseille, 2e classe 1re partie, Mmes Angeli, Antoni, Antonini, Mutti, Santelli.

Baudet à l'abandon

Garanti Nicolas Jacques-Toussaint est un quelqu'un qui ne se gêne pas.

Arrivé à la ville il détela son baudet, lui donna sa ration en pleine rue et s'en alla à ses affaires.

Sa ration terminée, le baudet, se voyant en liberté en profita pour se prélasser tranquillement sur l'avenue Carnot, lorsqu'un agent de police interrompit sa promenade et dressa procès-verbal contre son propriétaire.

Avis

L'étude de Me Pierre Ortoli, huissier, est transférée, 22, rue de l'Opéra.

Un fusain gênant

Il y a quelques années un marchand de vin s'établit sur la descente de la fontaine-neuve, et pour mieux indiquer son genre de commerce, il plaça à l'entrée de sa porte une branche de fusain. Pour mieux la fixer il l'enfonça à terre de quelques centimètres. Quelques mois après on s'aperçut que cette branche avait pris racine, et, à l'heure qu'il est l'arbuste a pris une telle extension qu'on peut s'abriter sous son ombrage.

A la hauteur du dit fusain se trouve un réverbère complètement caché par les feuilles, de sorte que, le soir venu, la douceur de la fontaine-neuve est plongée dans la plus complète obscurité.

Ne pourrait-on pas procéder à une petite coupe en règle ou déplacer le réverbère ?

La rue ne sera que plus éclairée.

Licence en droit

MM. Agostini et Angeli ont satisfait aux examens de la licence en droit, 1re année 2e partie, devant la faculté d'Aix, et M. Bartoli à ceux de 2e année 2e partie.

Ont été admis aux examens de licence en droit 2e partie, devant la faculté d'Aix, MM. Balesi, Finocchi, Negri et Albertini.

Eco'e d'hydrographie de Bastia

Les examens d'admission à l'école pour le cours préparatoire au brevet ordinaire de théorie long-cours auront lieu le 29 juillet, à 8 heures du matin. Les candidats devront préalablement se faire inscrire au bureau de l'Inscription maritime.

Avis

Voir à la dernière page les ventes de terres à bon marché en Algérie.

Avis

La Glacière de Corte, prévient le public, qu'à partir du 26 juillet, elle ouvrera par le 1er train du matin, sur la ligne de Corte à Ghisonaccia, un service de distribution de Glace dans toutes les Gares de ce réseau, au prix de 0,10 le kilog.

Pour toutes commandes s'adresser à la Direction : Rue Miot, numéro 5, Bastia.

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Etat-Civil

MARIAGES

Giuntini Jean-André, charretier, et Balducchi Marie-Jeanne, ménagère.

NAISSANCES

Santucci Léon. — Lavezzi Pierrette-Antonia.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Lardy*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 8 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregorj frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Ornega, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

CABINET

François Maestracci

Agréé au Tribunal de Commerce
12, rue Napoléon, au 2e, Bastia

Occasions avantageuses
à la suite de procès ou arrangements :
à vendre
Appartements en ville et propriétés diverses
à acheter
appartements, magasins et propriétés
Vignes
Avantageux à traiter de suite

On trouve à la Maison Maestracci des imprimés-formules pour prendre hypothèques, pour procurations, bordereaux de production aux faillites, etc.

3 francs, Consultations. 3 francs

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00413

BOURSE DE PARIS

26 juillet — 27 juil.

Rentes de 3 0/0 ancien . 97.80 — 97.80
de 3 0/0 amortis. 97.80 — 97.95
ex-coupon

La Conquête de l'air

La Légion d'Honneur pour Louis Capazza

Paris, 27 juillet.

Plusieurs journaux réclament la croix de la Légion d'honneur pour Louis Capazza, l'inventeur du parachute-test.

Capazza traversa le premier la Méditerranée en ballon. Parti de Marseille, il a atterri en Corse.

Son ascension, qui fut des plus mouvementées, a été accomplie dans des conditions autrement difficiles, autrement périlleuses.

Aucun navire de l'Etat n'avait été mis à la disposition de l'intrépide aéronaute, pour le recueillir au cas où un accident arriverait à son ballon.

LATHAM

tente vainement la traversée de la Manche

Calais, 27 juillet.

Latham a tenté une deuxième fois, ce matin, de traverser la Manche, malheureusement cette deuxième tentative ne fut pas couronnée de succès.

Latham ne put atteindre Douvres ! Il n'avait plus que deux milles à franchir pour atteindre ce but tant désiré, lorsque son aéroplan tomba à la mer.

L'infatigable aviateur fut recueilli par le contre-torpilleur qui le suivait.

Latham était navré.

Le Nouveau Généralissime de l'Armée Française

Paris, 27 juillet.

Plusieurs journaux annoncent que le général Galsten, gouverneur militaire de Paris, est désigné pour remplacer la succession du général de Castelnau, qui va être atteint par la limite d'âge le 3 août prochain.

C'est le général Brun, actuellement ministre de la Guerre, qui avait été désigné pour remplir les hautes fonctions de généralissime de l'armée française.

TOULON

DRAME DU MOURILLON

Un Douanier Corse assassiné

Toulon, 27 juillet.

Paul Ange-André, préposé des douanes à Toulon, la victime du crime que nous avons annoncé hier, était né à Melfiso, le 13 octobre 1873. Ce malheureux douanier a été tué près des bains Almeras ; il reçut deux blessures produites par une arme à feu ; une, tout près du cœur, l'autre, sous le menton à bout.

Avant d'expirer Paul avait déclaré au brigadier des douanes Franchini qu'il avait été frappé de deux coups de revolver par un soldat... qui avait fui vers le Cap-Brun.

A la suite de l'enquête, qui est faite par le commissaire de police du 3e arrondissement, il résulte que le meurtrier du malheureux douanier serait un de ses camarades, le soldat Dominique Sanguinetti qui, depuis le drame, n'a plus reparu à la caserne.

Les agents de la sûreté recherchent activement l'assassin.

M. René VIVIANI

à Concarneau

Paris, 27 juillet.

Le ministre du Travail quittera Paris demain matin, se rendant à Concarneau, où il va faire une enquête sur place, au sujet de la crise sardinière.

EN ESPAGNE

GRÈVE GÉNÉRALE à Barcelone

La ville en état de siège

Manifestations sanglantes

Madrid, 27 juillet.

Les rues de Barcelone sont, depuis hier, le théâtre de combats sanglants entre l'armée et les grévistes.

Un capitaine de gendarmerie et huit grévistes ont été tués.

Le chiffre des blessés, soldats et manifestants dépasse la centaine.

La situation devient extrêmement difficile.

NOMBREUSES DÉSERTIONS de Réservistes

Madrid, 27 juillet.

Un nombre considérable de réservistes ont passé hier sur la frontière française.

Ces mauvais patriotes, qui venaient d'être appelés sous les drapeaux afin d'aller renforcer à Melilla les troupes du lieutenant-général Marina, ont préféré déserter.

A SAIGON

Sérieux Engagement CONTRE LES PIRATES

1 capitaine et 10 soldats tués 27 soldats blessés

Paris, 27 juillet.

Les ministres de la Guerre et des Colonies ont été informés par le Gouverneur général de l'Indo-Chine que des bandes de pirates avaient attaqué le poste commandé par le capitaine Pertuiset.

L'engagement, qui dura plusieurs heures, fut très sérieux.

De notre côté nous avons à déplorer la mort du capitaine Pertuiset et de dix hommes.

Nous eûmes, en outre, 27 soldats blessés.

Ce vif engagement s'est produit le 23 juillet.

CLERMONT-FERRAND

Explosion de Grisou

Cinq mineurs tués

Clermont-Ferrand, 27 juillet.

Une explosion de grisou s'est produite ce matin dans une mine de houille qui est située aux environs de Clermont-Ferrand.

Le puits, où s'est produit ce terrible accident, a une profondeur de 640 mètres.

Cinq mineurs sont morts asphyxiés

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Déclaration Ministérielle

A l'ouverture de la séance, M. Briand, président du Conseil, monte à la tribune et donne lecture de la déclaration ministérielle.

« Afin de maintenir la paix universelle, le Gouvernement restera fidèle à ses alliances et à ses amitiés.

» Le Gouvernement fera, en outre, tout son devoir et tout ce qui dépendra de lui pour mettre à la hauteur de sa tâche notre marine, qui mérite, autant que notre armée de terre, la reconnaissance de la nation.

» Le Gouvernement, enfin, mettra tout en œuvre pour faire voter sans retard par le Sénat les retraites ouvrières et l'impôt sur le revenu.

» Le projet de loi sur le statut des fonctionnaires et celui relatif à la réforme électorale feront également l'objet de toute l'attention du nouveau Cabinet qui ne cessera de travailler à l'évolution sociale dans la légalité. »

Cette déclaration, qui a été lue avec une pointe d'émotion, a soulevé, à plusieurs reprises, de frénétiques applaudissements.

LA POLITIQUE GÉNÉRALE du Cabinet

Interpellation Lafferre

M. Lafferre, député radical-socialiste de l'Hérault, demande à interpeller le Gouvernement sur sa politique générale.

Le président du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste ne peut arriver à s'expliquer.

Les interruptions pleuvent de tous les côtés.

M. Laurine

député radical de la Charente Inférieur, monte à la tribune, et le silence est rétabli.

L'orateur demande au Gouvernement de préciser sa politique de réformes.

« Il faut nous dire si vous acceptez de continuer l'œuvre laïque sans compromissions, et si vous acceptez de gouverner au nom du parti radical et radical-socialiste. »

M. Charles Benoist

se déclare satisfait, du moment que le Gouvernement a promis de discuter le projet de loi sur la réforme électorale à la rentrée.

Le Président du Conseil

monte à la tribune, et, avec une grande autorité de parole, répond en ces termes aux orateurs :

« Le Cabinet, qui se présente aujourd'hui devant vous, entend gouverner avec la majorité républicaine réformatrice.

» Avant d'accepter la mission qui m'avait été confiée par le Président de la République, je me suis demandé si mon passé en était digne.

» En moi est né aujourd'hui un autre homme qui veut s'adapter entièrement à sa fonction.

» Les idées ne m'effrayent pas, mais je n'admets que les idées réalisables.

» Mon programme est celui de la majorité républicaine ; comme elle je veux les retraites ouvrières, l'impôt sur le revenu, la laïcité, l'ordre et l'obéissance aux lois du pays, mais aussi la clémence pour les erreurs commises.

» Nous serons exact, dit il en terminant, au rendez vous déjà donné, pour la discussion de la réforme électorale, mais nous devons tout envisager pour ne pas affaiblir la majorité républicaine.

(Tonnerre d'applaudissements).

Le Vote de Confiance

La discussion étant close, le président met aux voix l'ordre du jour de confiance qui est adopté *par 306 voix contre 46 sur 352 votants.*

Les Crédits pour la Marine

La Chambre adopte ensuite sans discussion les crédits pour la Marine.

Clôture de la Session

Le président donne ensuite lecture du décret relatif à la clôture de la session.

SÉNAT

Présidence de M. Dubost

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

La Déclaration Ministérielle

A l'ouverture de la séance, M. Berthou, garde des sceaux, monte à la tribune et donne lecture de la déclaration ministérielle.

Cette lecture a été accueillie très froidement.

Le docteur Plaisières, sénateur des Bouches-du-Rhône, et quelques droitiers l'ont criblée d'interruptions.

Les Crédits pour la Marine

Le Sénat adopte ensuite sans discussion le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture au ministère de la Marine d'un crédit supplémentaire de huit millions pour la réorganisation de la Marine.

Clôture de la Session

Le président donne ensuite lecture du décret relatif à la clôture de la session.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance de ce jour, le président déclare la session close

Représentants

sont demandés partout en Corse pour la vente d'effets, nouveautés étrangères, à clientèle bourgeoise.

Ecrire : Postfach, 205, Aachen (allemagne).

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Toussainte Ciosi ; M. Ciosi Jean-Charles, commis des postes et télégraphes à Bastia ; Mlle Marie-Dominique Ciosi ; M. Joseph Ciosi, brigadier des douanes à Centuri, Mme Joseph Ciosi et leurs enfants ; Mme Paolini, née Ciosi, institutrice, M. Paolini, instituteur à Nonza, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR CHRISTOPHE CIOSI

leur époux, père, beau-père et grand-père, décédé à Bastia, le 27 juillet, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'enterrement aura lieu jeudi à Venzolasca ; la levée du corps se fera le même jour à 4 heures du matin, 10, rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

INDUSTRIES NOUVELLES en Corse

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles et Briques en tous genres et toutes les Céramiques du Bâtiment

Grandes briques creuses pour construction rapide et économique de Villas, Maisons de Campagne, etc.

Prix et renseignements sur demande

MANUFACTURE

DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT unis et à dessins

Grand choix de dessins et couleurs

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Poutrelles I acier pour planchers

Bois de construction

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot. De vente : Corte, Nouvelle Traverse.

F. CHARDON et Cie

FRANCARDO (CORSE)

ATTESTATIONS

Monsieur Chardon,

Les tuiles plates que vous m'avez livrées l'année dernière ont servi à la couverture d'une Villa à Vizzavona. Elles ont parfaitement résisté aux gelées intenses de l'hiver dernier, mieux que les tuiles Marseillaises qui recouvrent la toiture de la station du Chemin de fer.

Vos tuiles peuvent rivaliser avec celles de Roanne (Loire) qui ont fait leurs preuves à Vizzavona, mais qui coûtent presque le double des vôtres.

Quant à vos briques, elles ne laissent rien à désirer.

J'éprouve une vraie satisfaction à vous adresser cette attestation, ainsi que mes meilleurs souhaits pour le succès de votre industrie qui mérite d'être encouragée.

Agréez, Monsieur Chardon, l'assurance de ma parfaite considération.

MINGALON,
Ancien Ingénieur des Ponts et Chaussées.
Vizzavona, 11 juin 1909.

MAISON GHILINI

Pâtes alimentaires — Usine à vapeur

Bastia

Tous nos produits sont garantis exclusivement fabriqués avec des semoules de *blés durs*.

Toutes nos pâtes supérieures et extra sont livrées en caisses de 10 à 12 kilogrammes.

Spécialités de la Maison :

NOUILLETTES ET LASAGNE AUX OEUFS garanties

Cannelloni

Cheveux d'Anges

La Maison a l'honneur d'informer MM. les Epiciers de la ville qu'ils trouveront dans ses magasins 6, boulevard Saint-Angelo, toutes les qualités de pâtes *raffinées, supérieures et extra*, à des prix défiant toute concurrence.

On demande de bonnes ouvrières ébrudeuses et emballeuses.

DE PLUS EN PLUS FORT
N'achetez plus que
LE LIVRE ILLUSTRE 65

Aujourd'hui paraît
L'Affaire de la rue du Temple par G. Guéroult.
Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille maudite par Emile Richebourg.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65 centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraîtra deux fois par mois les 15 et le 30

PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Vrillière, PARIS (Ier)

MAUX DE JAMBES

Nous voudrions persuader les malheureux atteints de Plaies variqueuses, Dartres, Eczémas, Clous, Furoncles, Démangeaisons ou de toute autre Maladie de la Peau que l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER est le remède incomparable, qui soulage dès la première application et guérit radicalement.

M. Depensier, Pharmacien à Rouen.

Rouen, le 20 Novembre 1906.

Votre Eau Précieuse Depensier a très bien réussi dans les cas où je l'ai employée.
Docteur CHATELAIN.

L'Eau Précieuse Depensier se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon 3 fr. 50. Pour recevoir franco admettre mandat-poste à Pharm. Depensier, 47, rue du Bac, à Rouen. Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

Prêt d'argent

sur simple signature, à long terme, 4 0/0
Discrétion
Escompte et Recouvrement d'Effets de Commerce
Prêts Hypothécaires 1er, 2e, 3e rang
Renseignements gratuits sur toutes valeurs de bourse

Ecrire
Directeur AGENCE CENTRALE
41, rue Tiquetonne, Paris

Le Directeur gérant, J. B. OLLAGNIER
Imp. Ollagnier, Bastia.

5e Demandez dans tous les Cafés La CÉDRATINE de la Maison L.-N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée, très agréable, très saine, très digestive.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS par an par poule
EDITION GRATIS et FRANCO
PRÉMONT (Aisne)

TERRES A BON MARCHÉ
en Algérie.
6e VENTE EN AOUT 1909

Le Gouvernement général de l'Algérie met en vente, à des prix modérés et payables en dix ans sans intérêts, avec une prime à la résidence et à l'exploitation personnelles qui peut aller jusqu'à réduire des trois derniers huitièmes du prix de vente :

179 PROPRIÉTÉS de 26 à 218 hectares
réparties dans les trois Départements.

La vente commencera le 2 août 1909 à Constantine ; le 16 août 1909 à Alger ; le 30 août 1909 à Oran.

Elle sera faite à prix fixe et à bureau ouvert. On peut se présenter en personne ou par mandataire.

Renseignements, notices et plans à la Direction de l'Agriculture à Alger, à l'Office de l'Algérie à Paris (Palais-Royal) et dans les Préfectures d'Algérie.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers «à Barres» Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Journal Financier Français
16, Place du Havre, 16
PARIS (IXe)
Ordres de Bourse — Paiement gratuit de Coupons — Souscriptions
CONSULTATIONS JURIDIQUES ET AVOCATS
Pour renseignements, s'adresser à Mme MAESTRACCI
11, rue Boudis, BASTIA (1er)
contre trois timbres

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orazio MAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

Un Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15. — Vin de Barbara et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomerouet et St-Léon. Apéritif le Pof 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75 — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiasch 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Caves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbounes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles poulins. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 630 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente en détail, la maison accorderait des commissions avantageuses à toute personne qui voudrait lui rendre service en lui faisant de bonnes affaires de matériel, installation et marchandises.

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez MM. L. M. PAOLI & Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE. — N° 207 JEUDI 29 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Trois divers 1 fr. — Réclames 0,50 — Réclames 0,75 — Divers, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00414

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

LE RAPPORT DE M. DELANNEY

I.

C'est avec une très vive satisfaction que l'on a accueilli en Corse la publication du rapport de M. Delanney, président de la Commission chargée d'étudier la situation de notre département.

Ecrit dans un style très clair et de manière à pouvoir être lu de tous, ce document mérite de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent au relèvement de l'île et qui souhaitent la prompte réalisation des réformes promises et si impatiemment attendues.

Nous croyons être utile à nos lecteurs et à nos compatriotes en mettant en lumière les principales dispositions de cet important rapport qui résume aussi complètement que possible les travaux de la Commission.

L'honorable Président de la Commission d'enquête indique d'abord les mesures d'ordre général dont l'application immédiate contribuerait dans une très forte proportion au relèvement de notre pays.

Ces mesures concernent :

1° Les Services maritimes postaux. Bien que l'on se trouve en présence d'*une convention sanctionnée par une loi*, M. Delanney constate que les Services maritimes *ne sont pas assurés entre la Corse et le continent dans les meilleures conditions* et que la concession accordée par l'Etat porte la marque *des circonstances exceptionnelles dans lesquelles elle intervint*. Des améliorations pourraient être obtenues par un contrôle plus sévère et peut-être même par la bonne volonté du concessionnaire, qui devrait tenir compte du monopole dont il jouit.

2° *La création et le développement de voies de communication dans l'intérieur de l'île.* Achèvement du réseau ferré, unification et prolongement du réseau vicinal, entretien des routes nationales et forestières, outillage des ports, etc.

3° *L'admission de la Corse au bénéfice des tarifs communs*, c'est-à-dire de tarifs permettant de faire des expéditions directes d'un point de la Corse à un point du continent français, sans que l'expéditeur ait à se préoccuper des différentes compagnies de transport qui le séparent du destinataire.

Comme on le voit, toutes ces mesures ont pour but de faciliter et de multiplier les échanges entre la Corse et le continent, de manière à réagir aussi efficacement que possible contre l'isolement dont nous sommes forcément victimes.

Ces échanges se multiplieront bien plus facilement encore par l'abolition du régime douanier auquel la Corse se trouve soumise. Ce régime apparaît à M. Delanney comme une véritable anomalie et comme un non-sens au point de vue économique.

L'honorable Président de la Commission, dont la haute compétence en matière douanière ne saurait être contestée, résume ainsi sa pensée :

« Si le commerce et l'industrie sont demeurés en Corse à l'état embryonnaire, la cause en est principalement au régime douanier imposé à ce département, et, tant que le même régime subsistera, on est exposé à voir échouer toutes les tentatives qui pourraient être faites pour obtenir dans l'île des produits autres que les produits naturels, ou même pour mettre en œuvre certains de ces derniers. »

Cette assimilation douanière aurait pour résultat immédiat de *contribuer au développement de* l'agriculture, source véritable de la régénération de l'île.

En dehors de la grande question de *l'assainissement, qui ne* tardera pas, — il faut l'espérer, — à être soumise à l'approbation du Parlement, l'agriculture rencontre en Corse un grand obstacle dans l'insécurité de la propriété.

Le berger Corse a été jusqu'ici l'ennemi le plus acharné de tout progrès agricole. Par l'incursion désastreuse de ses troupeaux il a découragé le petit propriétaire et semé la ruine dans la plus grande partie de l'île.

Il faut, à tout prix, qu'une pareille situation prenne fin, et M. Delanney, constatant que la sévérité des tribunaux ne peut avoir raison de la mauvaise volonté des bergers, propose d'avoir recours à une mesure exceptionnelle, à la CONFISCATION DES TROUPEAUX.

« C'est l'ensemble de ces considérations impérieuses par elles-mêmes et qui touchent d'une manière décisive à l'avenir de la Corse, qui a placé la commission dans la nécessité de proposer la peine de la confiscation comme sanction des délits commis par les bergers. *A une situation exceptionnelle et critique des mesures exceptionnelles ont paru devoir correspondre.* »

D'ailleurs, c'est par des moyens de ce genre que dans les autres pays, les bergers ont été conduits à respecter le bien d'autrui.

« C'est par la répression que les populations pastorales des régions montagneuses de la France, aussi indépendantes, aussi fières que les habitants de l'île, fort pauvres également, ont été progressivement conduites à reconnaître la nécessité de concilier leurs besoins avec les droits des autres exploitants du sol. »

Sans doute, l'application de cette loi d'exception pourra rencontrer quelques difficultés, mais ces difficultés ne seront pas à redouter, si tous les propriétaires soutiennent énergiquement les représentants de la loi dans leur action répressive.

« Le berger Corse, dit M. Delanney, est resté un nomade primitif dans toute la force du terme. Il veut ignorer la loi et la propriété. »

C'est contre ce révolté qu'une lutte immédiate doit être entreprise, si l'on veut que l'agriculture puisse se développer dans l'île. Il ne faut pas qu'il existe en Corse, pas plus qu'ailleurs du reste, des gens qui dominent la loi et la violent les armes à la main.

M. Delanney ne craint pas d'ajouter que si l'on pense devoir ménager plus longtemps ces gens-là, il est inutile de faire appel aux pouvoirs publics, dont la mission consiste, au contraire, à faire respecter les lois. La sécurité des campagnes s'impose pour assurer le relèvement agricole de l'île, et M. Delanney termine en disant :

« Il serait d'autant plus regrettable que le défaut de sécurité continuât à faire obstacle au développement de l'agriculture en Corse, que des initiatives particulièrement louables se sont manifestées en vue du développement de la culture maraîchère, du commerce des primeurs, du crédit agricole mutuel. L'horizon semble s'éclaircir de ce côté. Il serait criminel vis-à-vis de la Corse de ne pas tout tenter pour éviter qu'un insuccès vienne décourager le bon vouloir de ceux qui, insoucieux des difficultés à vaincre, se sont efforcés déjà d'améliorer le présent et de préparer l'avenir. »

Telles sont, au point de vue agricole, les conclusions de l'honorable Président de la Commission d'enquête. Nous examinerons dans un prochain article la suite de cet important travail.

R.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 juillet, à 8 h. 1/2

Le Grognard, allégé,	E. Parès.
L'Ami Fritz,	Mascagni.
Eola, valse roumaine,	Kessels.
La Bohème,	Puccini.
Galop Tonnerre,	Lamothe.

Le Chef de Musique, LAUBUS.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en se faisant tenir *à l'avance* le montant.

Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »

LA DISTRIBUTION DES PRIX AU LYCÉE

Hier matin a eu lieu la distribution des prix aux élèves de notre Lycée. Cette solennité était présidée par M. Bordeaux-Desbarres, sous-préfet de Bastia.

La grande cour de l'établissement était toute pavoisée et enguirlandée : drapeaux, écussons, bordures et bouquets de verdure avaient été disposés avec le meilleur goût.

Dès sept heures et demie la cour commence à se remplir de *dames élégantes qui sont reçues et accompagnées jusqu'à leur place par les grands*, qui s'acquittent de cet agréable devoir avec la plus parfaite courtoisie.

Lorsque huit heures sonnent à l'horloge du lycée, le cortège officiel quitte les salons de réception et pénètre dans la cour salué par la *Marseillaise*.

Un allégro est admirablement enlevé par l'excellente musique du 163e d'infanterie, pendant que l'on se place sur l'estrade.

Autour de M. le Sous-Préfet ont pris place les membres du Conseil d'administration, M. le Proviseur, M. le Censeur, M. l'Econome, MM. les Professeurs, ainsi que les autorités militaires et civiles.

M. le Sous-Préfet a ouvert la séance et donné la parole à M. Cornuel, professeur d'Anglais.

Nous pouvons dire, sans flatterie aucune, que les deux discours prononcés à la distribution des prix suffiraient à eux seuls pour donner une suffisante raison d'être à cette institution, en dépit de ce qu'on pourrait dire, non sans raison d'ailleurs, contre elle.

M. Cornuel, professeur d'Anglais, a littéralement tenu ses auditeurs, tous ses auditeurs, sous le charme, et de sa parole et de l'*Angleterre*, pays et gens, langue et littérature.

On l'écoutait si avidement qu'on en oubliait de l'applaudir. Il a parlé avec une compétence et une distinction tout à fait remarquables chez un professeur débutant, et avec une conviction et une chaleur tout-à-fait communicatives.

Notons aussi qu'il a trouvé des accents presque aussi émus pour parler de la Corse, lui qu'il va quitter en tant que fonctionnaire de l'enseignement public, mais où il se promet bien de revenir comme touriste.

M. le Sous-Préfet, — un jeune, lui aussi, — qui présidait la cérémonie avec une rare autorité, après avoir dignement loué le discours de M. Cornuel, a parlé des bienfaits de l'éducation publique, considérée comme facteur de l'Unité nationale.

Nos lecteurs liront plus loin cette brillante allocution : cela nous dispense d'insister davantage : nous laissons à chacun d'eux le soin d'en faire l'éloge.

M. le Sous-Préfet a fini ; on applaudit frénétiquement, et, après un autre allégro des plus entraînants exécuté par notre excellente musique du 163e, on donne lecture du Palmarès.

Cette belle cérémonie s'est terminée à 10 heures.

Discours de M. Cornuel

Professeur d'Anglais

Mesdames, Messieurs, Mes jeunes Amis,

J'éprouve une certaine émotion au moment de me lever pour prononcer devant vous le discours d'usage. L'heure n'est pas encore très lointaine où j'étais, moi aussi, de l'autre côté de la barricade, et où je regardais avec une attention intéressée le volume des papiers que tenait à la main celui dont ici j'occupe aujourd'hui la place. Et croyez que sous ma robe noire je comptais largement à votre pénitence. C'est vous dire que ce qui vous retiendra quelque temps encore ici ce ne sera pas mon discours, mais la fin de vos succès, et vous n'en serez pas fâchés sans doute, ni moi non plus.

Lorsqu'en octobre dernier je fus nommé en Corse, un mien ami m'écrivit pour me féliciter, et il jugea à propos de mêler à ses félicitations quelques critiques, suivant la coutume des amis. « J'y pense, disait-il, qu'allez-vous faire en Corse, après tout ? Ils ont là-bas un ciel et une langue tout pleins de soleil : n'allez point leur obscurcir l'imagination de votre mélancolie d'Outre-Manche. La tristesse pensive de vos poètes n'a rien à faire dans l'ardent pays où vous allez ». « D'ailleurs, conclut-il, vous êtes habile ; ils sauront bien voir là-bas que vous n'avez rien à faire chez eux. Vous aurez très peu d'élèves, et, par conséquent, peu de travail. Sur ce terrain-là vous êtes inattaquable ».

A cette dernière partie du raisonnement vous avez vous-mêmes répondu, mes chers élèves, et j'avoue même qu'en voyant plus de quarante têtes se tourner vers moi lorsque j'entrai dans ma classe de sixième, les paroles de mon ami me revinrent à la mémoire, et je ne pus m'empêcher de penser que la déroute de ses calculs était peut-être un peu plus complète qu'il n'eût fallu. Beaucoup d'entre vous et moi nous avons passé ensemble bien des heures. Je voudrais aujourd'hui, en une leçon qui durera moins longtemps que les autres et sera la dernière, combattre dans vos esprits ce préjugé qui représente l'Angleterre comme un pays sombre et morose. Ne vous en défendez point : il existe en vous, ce préjugé, et chez beaucoup d'autres aussi. Mainte fois, cette année, alors qu'il m'arrivait de parler de la nostalgie que laisse l'Angleterre à ceux qui y sont passés, on m'a répondu : « Mais on n'y voit pas le soleil. » Et comme je me récriais : « Oui, m'a-t-on dit ; mais vous devez vous tromper : ce n'est pas le même ». Ceux-là ne se plaindront pas si je leur parle aujourd'hui du charme de l'Angleterre. Ils l'auront bien mérité.

Un homme à juste titre célèbre, et à qui tous les Anglisants doivent du respect, car c'est l'éclat de ses pages qui dirigea du côté de la littérature anglaise bien des étudiants d'il y a quelque quarante ans, doit être tenu pour responsable en grande partie du préjugé dont je parle. Entraîné par les exigences de sa critique scientifique à chercher les différences entre les races, les pays et les littératures, bien plutôt que leurs ressemblances, et trop habile à amplifier les traits qui les distinguent, Taine fit une Angleterre si lointaine par son aspect, ses mœurs et la nature de ses habitants qu'on s'étonnait de la voir géographiquement si proche. Cela devint une île désolée, perdue dans les brumes du Nord ; quelque pays des Cimmériens que la lumière du soleil ne réjouissait jamais. Les gens y vivaient rêvé-

tes et moroses comme la mer grise qui battait ses falaises.

Elles sont toutes blanches, ses falaises, et, lorsqu'on arrive par un temps calme au moment du soleil couchant, elles semblent émerger comme un rêve du sommeil ou du fond de la mer. Si l'on a eu l'occasion de prendre un de ces longs bateaux qui longent les côtes pour remonter ensuite la Tamise jusqu'à Londres, on passe le long des villes d'eaux, toutes blanches encore, pimpantes et coquettes avec leurs toits de tuiles rouges, et l'on est déjà dans la mystérieuse embouchure du fleuve que c'est encore le plus calme reposoir. Sans doute, la scène change bientôt. Le désir es doute commence et va se continuer pendant vingt kilomètres sur l'une et l'autre rive jusqu'à Londres. Ce sont des cris de oréa ns, des bouquets de tuyaux d'usine, de la fumée noire, des remorqueurs qui halètent, des cales où l'on est de se sentir triste dans Fleet Street ; la foule, la boue : oui, même la boue ; le soleil ruisselant sur les maisons et les trottoirs, les boutiques d'estampes, les boîtes à bouquins, les pasteurs qui marchandent des livres, les cabarets, la vapeur des soupes sortant des cuisines, les pantomimes ; Londres lui-même pantomime et mascarade, tout cela occupe mon esprit et remplit si bien mon être entier que je n'ai pas besoin d'autre chose. Attiré par un si prodigieux spectacle, je vais, le soir, me mêler à la foule des rues, et il m'est souvent arrivé de verser des larmes dans le Strand divers et bariolé tant la joie me remplissait le cœur à voir une vie pareille autour de moi. »

« *D'ailleurs, disait-il encore il n'y a* guère de rue de Londres d'où l'on ne puisse apercevoir un arbre ». Et c'est vrai. Parcs immenses en pleine ville où s'ébattent les bambins roses nous l'œil indolent des mamans moins promptes que les mamans de France à s'effrayer de leur turbulence, — où s'engagent de passionnantes parties de foot-ball et de cricket que les promeneurs apprécient et que les plus petits, arbitres de prendre place dans l'équipe, commentent en piétinant d'enthousiasme. Bouquets d'arbres aussi qu'on prendrait de loin pour des squares si qu'on découvre être de vieux cimetières, jadis dans la campagne, mais conservés intacts au milieu de la ville par la piété des générations successives. Parfois on y met des bancs, et les vieux vont s'y asseoir : l'ombre des arbres y étend son manteau de paix et protège ces tombes antiques contre le tumulte de la cité.

Ainsi apparaît l'énorme ville : ainsi son souvenir demeure. Mais on ne peut noter que quelques-uns de ses aspects et l'on ne peut délimiter les points par où son charme vous pénètre ; mais je voudrais seulement vous dire que Londres n'est pas une ville triste : la joie y est seulement un peu grave : elle y est dominée par le souvenir respectif du passé.

Une ville pareille est forcément bruyante ; mais je vous ai dit que, même au cœur de ce bruit, on avait, autant qu'il était possible, aménagé des coins de silence. L'Angleterre est un pays de calme. Il faut avoir, par quelque matin de printemps, remonté en barque la Tamise pour savoir vraiment ce qu'est ce calme qui est autre chose que l'absence de bruit. L'esprit se tait avec les arbres et l'eau. Capricieusement, la Tamise se déroule et s'insinue à travers le paysage ; la campagne pruie encore dans le réseau de la brume matinale semble tout engourdie de rosée, et l'on passe, accompagné du bruit liquide des rames, entre des rives d'herbe fine, riche, dure, et qui a l'éclat de l'émeraude. L'herbe, et la mousse, et l'eau, c'est tout le charme de la campagne anglaise. De tout temps l'herbe du sol anglais a égayé les yeux de ses poètes. Au quatorzième siècle Chaucer, décrivant la toilette d'un jeune squire élégant chevauchant vers Canterbury parmi la troupe pittoresque des pèlerins, la comparait à une prairie : « Tout brodé, il était comme une prairie, toute pleine de fraîches fleurs blanches et rouges. » C'est couché dans l'herbe accueillante aux malheureux que le pauvre Langland coutumier plaît vers le même temps la plaine affairée où la tragédie de la vie se déroulait devant ses yeux de visionnaire ; et qui n'a pas goûté la douceur d'être reconnaissant à ce tapis de fine verdure pour la morette tendresse de son accueil, se sentant saisir cette joie agile, cette allégresse silencieuse qui, comme une sympathie dansant sur la mousse, passe, et, et fait à travers les chansons de Shakespeare. Ainsi les yeux se perdent avec l'esprit le long des mailles pentes que foule le gazon. Les maisons de briques rouges peuplent le paysage et s'y adaptent, car la mousse les assagare. Rien de plus rapide que ces maisons de la campagne anglaise. Elles sont généralement entourées de fleurs et comme enfouies dans la paix. Ainsi elles n'arrêtent point le regard : il n'en emporte que la caresse. C'est une image familière dans une campagne d'intimité.

A mesure qu'on monte vers le Nord la nature devient plus grandiose et plus grave. C'est l'imposante sérénité de la région des lacs d'où s'éleva la voix religieuse de Wordsworth, un des plus profonds poètes de l'Angleterre. Les collines y deviennent plus sombres et l'eau des lacs immobiles y reflète un ciel souvent gris. Pour un homme du Nord qui arrive dans vos pays c'est une grande surprise que de trouver le ciel si haut au-dessus de sa tête, et les contours des choses si nettement définis. Dans ces contrées du Nord, l'esprit, errant avec la lumière indécise, a vite fait de s'absorber dans la rêverie : le brouillard amusé par le matin sur la surface de l'eau glisse tout d'une pièce au long du pied des collines : elles y disparaissent à demi ; leur front seul émerge, à son tour, tout proche des nuages du ciel. Tout se tient, se lie et se lécond avec lui : on y comprend, on y éprouve le bonheur vaste et calme qui pénètre les poèmes de grand romantique *idéaliste*, et, s'il pleut, comme il fait souvent, on trouve avec lui que le paysage y gagne peut-être en charme « comme un visage aimé a pour nous une douceur plus profonde quand le chagrin l'a mouillé de larmes. »

Je m'arrête, mes chers amis, car je pourrais continuer longtemps encore ; monter jusqu'au doux pays d'Ecosse, cher à tous ceux qui l'on visité ; jusqu'à ses lacs à la surface lisse et comme fermée, que seul paraît pouvoir pénétrer le reflet des montagnes et qui semble cet les silencieux dépositaires des antiques légendes. Je ne peux me tenir de rappeler l'émotion profonde avec laquelle, un camarade et moi, nous suivîmes à pied, durant bien des milles, la route verte qui longe le sommet du Loch Lomond en repensant à un vers de Burns : « Nous réciterons ensemble les poèmes de Walter Scott et en chantonnant les vieilles romances. J'aurais voulu vous parler de la campagne rugueuse et fruste, qui des anciennes luttes de clans a gardé comme un air farouche ; des gorges profondes à travers les rochers à pic ; de ce pays où les gens ont l'air triste et le cœur prompt à la joie et où le langage amical et sonore est en harmonie avec les hautes roches bienveillantes des montagnes. Et nous serions ainsi revenus vers Edimbourg, non plus « The auld reekie, » la vieille fumeuse, comme on l'appelait jadis, mais la jolie ville blanche où dans le vieux château de Holyrood vit toujours le troublant souvenir de la jeune reine de France, l'infortunée Marie Stuart, dont la chambre tou*jours telle qu'elle la quitta*, et la table de travail et la boîte à ouvrage et tous les menus et délicieux souvenirs de femme embaument pour un moment les yeux de voyageur pensif. Mais je ne voudrais pas abuser de votre patience. Après vous avoir prouvé qu'on ne pouvait s'ennuyer à Londres j'ai essayé de vous montrer quel était le charme divers et pressant de l'Angleterre. Mais je ne suis pas encore satisfait. Je voudrais que ce que je vous ai dit aujourd'hui pût vous persuader comme une conclusion logique à l'année que nous avons passée ensemble. L'esprit Verlaine a délicatement traduit la joie du travail obscur, lui qui pourtant ne travaillait guère :

« La vie humble, aux travaux rustiques et faciles
« Où nos mains de rêveur se font fortes et habiles »

Son mot « ennuyeux » il faut que je le lui laisse pour compte ; le mot « facile » peut-être aussi. Mais, pour le second vers je l'admets tout entier. Il faut bien croire que notre esprit est une meur de choix, puisque nous sommes chargés, nous professeurs de Langues Vivantes, de représenter tout un pays étranger, langue et littérature, à vos yeux ; et croyez moi, il nous faut avoir à un degré l'amour de notre métier et l'amour du haut pays que nous vous représentons pour accepter les aridités de notre enseignement, pour oublier les petits ennuis et les difficultés qu'il nous ménage. Le Charme de l'Angleterre ! il m'a soutenu et m'a fait paraître les heures courtes lorsque, pendant les longs exercices, tout poudré de craie tendre, j'essuyais à mes jeunes élèves, à mes petits débutants de sixième, les secrets si cachés dans l'herbe accueillante aux malheureux que le pauvre Langland coutumier plaît vers le même temps la plaine affairée où la tragédie de la vie se déroulait devant ses yeux de visionnaire ; et qui n'a pas goûté la douceur d'être reconnaissant à ce tapis de fine verdure pour la morette tendresse de son accueil, se sentant saisir cette joie agile, cette allégresse silencieuse qui, comme une sympathie dansant sur la mousse, passe, et, et fait à travers les chansons de Shakespeare. Ainsi les yeux se perdent avec l'esprit le long des mailles pentes que foule le gazon. Les maisons de briques rouges peuplent le paysage et s'y adaptent, car la mousse les assagare. Rien de plus rapide que ces maisons de la campagne anglaise. Elles sont généralement entourées de fleurs et comme enfouies dans la paix. Ainsi elles n'arrêtent point le regard : il n'en emporte que la caresse. C'est une image familière dans une campagne d'intimité.

A mesure qu'on monte vers le Nord la nature devient plus grandiose et plus grave. C'est l'imposante sérénité de la région des lacs d'où s'éleva la voix religieuse de Wordsworth, un des plus profonds poètes de l'Angleterre. Les collines y deviennent plus sombres et l'eau des lacs immobiles y reflète un ciel souvent gris. Pour un homme du Nord qui arrive dans vos pays c'est une grande surprise que de trouver le ciel si haut au-dessus de sa tête, et les contours des choses si nettement définis. Dans ces contrées du Nord, l'esprit, errant avec la lumière indécise, a vite fait de s'absorber dans la rêverie : le brouillard amusé par le matin sur la surface de l'eau glisse tout d'une pièce au long du pied des collines : elles y disparaissent à demi ; leur front seul émerge, à son tour, tout proche des nuages du ciel. Tout se tient, se lie et se lécond avec lui : on y comprend, on y éprouve le bonheur vaste et calme qui pénètre les poèmes de grand romantique *idéaliste*, et, s'il pleut, comme il fait souvent, on trouve avec lui que le paysage y gagne peut-être en charme « comme un visage aimé a pour nous une douceur plus profonde quand le chagrin l'a mouillé de larmes. »

Je m'arrête, mes chers amis, car je pourrais continuer longtemps encore ; monter jusqu'au doux pays d'Ecosse, cher à tous ceux qui l'on visité ; jusqu'à ses lacs à la surface lisse et comme fermée, que seul paraît pouvoir pénétrer le reflet des montagnes et qui semble cet les silencieux dépositaires des antiques légendes. Je ne peux me tenir de rappeler l'émotion profonde avec laquelle, un camarade et moi, nous suivîmes à pied, durant bien des milles, la route verte qui longe le sommet du Loch Lomond en repensant à un vers de Burns : « Nous réciterons ensemble les poèmes de Walter Scott et en chantonnant les vieilles romances. J'aurais voulu vous parler de la campagne rugueuse et fruste, qui des anciennes luttes de clans a gardé comme un air farouche ; des gorges profondes à travers les rochers à pic ; de ce pays où les gens ont l'air triste et le cœur prompt à la joie et où le langage amical et sonore est en harmonie avec les hautes roches bienveillantes des montagnes. Et nous serions ainsi revenus vers Edimbourg, non plus « The auld reekie, » la vieille fumeuse, comme on l'appelait jadis, mais la jolie ville blanche où dans le vieux château de Holyrood vit toujours le troublant souvenir de la jeune reine de France, l'infortunée Marie Stuart, dont la chambre tou*jours telle qu'elle la quitta*, et la table de travail et la boîte à ouvrage et tous les menus et délicieux souvenirs de femme embaument pour un moment les yeux de voyageur pensif. Mais je ne voudrais pas abuser de votre patience. Après vous avoir prouvé qu'on ne pouvait s'ennuyer à Londres j'ai essayé de vous montrer quel était le charme divers et pressant de l'Angleterre. Mais je ne suis pas encore satisfait. Je voudrais que ce que je vous ai dit aujourd'hui pût vous persuader comme une conclusion logique à l'année que nous avons passée ensemble. L'esprit Verlaine a délicatement traduit la joie du travail obscur, lui qui pourtant ne travaillait guère :

« La vie humble, aux travaux rustiques et faciles
« Où nos mains de rêveur se font fortes et habiles »

d'octobre et que j'arrive à la Joliette, je serai la Corse ». Je suis sûr d'éprouver moi aussi ce mal du retour et j'espère bien le satisfaire. Ce n'est pas qu'on ne garde dans l'esprit les lignes du paysage ; mais le charme qui enchaîne le souvenir n'est pas fait que de cela. Nous cherchons seulement à rattraper certaines heures où la vie, dans ce décor, nous a semblé belle. La joie de suivre dans la limpidité de l'air la ligne souple des montagnes qui invariablement descendent vers l'horizon ; de voir, au-dessus des rochers du Piron, le même bleu profond et pur que les doux enlumineurs de missels mettaient dans leurs images pour traduire la gloire du ciel ; le sourcenir de tel jour sombre, roulant ses heures dans les gorges de Teghime au moment où tombait la nuit rapide de janvier, et, tout à coup, de l'autre côté du col, le joli golfe de Saint Florent, lumineux et calme ; chevauchée des hautes montagnes, longtemps contemplée en suivant la corniche du Cap ; lourds parfums des hauts genêts se traînant au long de la mer dans le chaud accoupissement du Midi ; mer bleu-tendre du matin ; mer comme d'acier brun des mauvais jours qu'égratigne en traînées rapides, longues, la libeccio rageur ; longues soirées enfin, passées sur la place Saint-Nicolas, accoudé à la balustrade, au moment où la mer, par les vives pointes passe successivement par tous les reflets de l'opale. Une barre plus sombre coupe l'horizon, et, au-dessus, l'île d'Elbe semble se hausser, toute rose, dans ce délicat prodige de la lumière. Une dernière gerbe de rayons sort des vallées, *derrière* Bicuglia, et on la suit jusqu'au fond du ciel. Et souvent, quelque petit bateau, s'en allant vers on lointain, semble quitter avec peine votre beau pays, et emporte du moins, au *creux de ses voiles blanches*, comme une cargaison éclatante de soleil.

Si je me souviens bien, il y a déjà quelques minutes que je vous avais promis de m'arrêter.

Cette fois-ci je tiens ma parole. Vous aussi, mes chers amis, pendant ces vacances que je vous souhaite très bonnes, faites provision de soleil ; je veux dire de joie et de confiance en l'avenir. J'ai cherché un conseil à vous donner, car il est de tradition qu'on ne vous laisse passer le seuil du lycée que munis de sages avis. Je n'en ai pas trouvé de meilleur que celui qui vous fut donné ici même, il y a deux ans. On vous disait : « Proposez vous un but dans la vie : au but lointain, et même, il serait bon de se proposer un but qu'on n'atteindra pas. » Je vous ai fait voir le mien, qui est, je ne me le dissimule pas, difficilement accessible : exalter, vous aussi, votre tâche ; et puiser chaque jour des *forces nouvelles* dans l'espoir de la remplir jusqu'au bout. Faites chaque jour votre devoir. Quand vous regarderez ensuite, par dessus votre épaule, le chemin parcouru, l'œuvre accomplie aura une grandeur que vous ne lui soupçonnez pas. Ou vous a accusés, ces derniers temps, de vous laisser entraîner par je ne sais quel désespoir, je ne sais quel manque de foi dans votre œuvre et dans la vie. A vous de prouver que la France n'a rien à craindre lorsque, considérant l'avenir, elle fonde ses plus chères espérances sur la jeunesse de ses lycées.

DISCOURS DE M. BORDEAUX-DESBARRES

Sous-Préfet de Bastia

Mesdames, Messieurs,
Mes Jeunes Camarades,

Me rappelant le temps, déjà lointain, où j'étais moi-même sur les bancs où vous êtes, j'aurais bien voulu ne point vous infliger, pour mes débuts, le dernier ennuum d'un discours. Dans une fête comme celle-ci, vous avez, en effet, le droit d'espérer des paroles légères, qui ne fassent d'une oreille distraite, qui ne portent un instant et s'envolent. Mais il n'est point, hélas, de médailles sans revers, de roses sans épines, de distributions des prix sans discours d'usage ! Vous me pardonnerez donc si, forcé de me conformer à une redoutable tradition, je me vois obligé de vous demander plus que vous ne devez avec la confiance que vous fierez aujourd'hui ce que vous faites toujours, et m'accorderez une attention à laquelle je n'ai pas droit.

Je n'aurai malheureusement point à ma disposition l'organe sympathique et le style châtié du professeur distingué qui vient de prendre, si agréablement, avant moi, la parole. C'est sur un ton infiniment plus modeste, que je lui exprimerai toute ma gratitude pour la délicate attention qui lui fit choisir comme sujet de discours : « l'Angleterre, » pour une distribution des prix présidée par un anglo-normand.

Ce devoir rempli et cette présentation oratoire prise, je me hâte de me faire votre *interprète auprès des nombreuses personnes* — parents ou amis — qui se sont réunies de leurs occupations, et dont certaines même sont venues d'assez loin, pour vous apporter aujourd'hui, à vous, à vos maîtres et à votre enseignement, une preuve nouvelle et ostensible de sympathie, d'estime et d'attachement. Je tiens à remercier tout particulièrement les diverses et hautes personnalités que je vois autour de moi, sur cette estrade, et qui représentent si dignement la Magistrature, les Administrations et l'Armée, en même temps que l'Arrondissement et la Ville. Je manquerais, enfin, à tous mes devoirs si je ne vous adressais également, Messieurs, le tribut de reconnaissance qui vous est si légitimement dû, pour avoir bien voulu rehausser notre fête du charme de votre élégance, de la grâce de votre sourires.

Et maintenant, mes jeunes amis, s'il ne dépendait que de moi, je vous donnerais de grand cœur le clé des champs, où il est infiniment plus agréable de respirer à cette heure, sur la route de Cardo, le grisant arôme du maquis en fleur, que d'écouter, entre quatre murs, les phrases forcément banales d'un monsieur quelconque en habit, qui subit fut-il même heureux d'argent.

Mais je ne voudrais cependant pas, dût leur modestie en souffrir, terminer ce discours sans dire à vos excellents maîtres tout le bien que je pense d'eux. Pendant les quinze années que j'ai suivi leurs leçons et depuis bientôt dix années que j'ai l'honneur d'appartenir à l'administration, j'ai eu bien des fois l'occasion de les voir à l'œuvre et je sais, mieux que personne, combien grand est leur rôle et *belle leur mission*.

C'est à nous, en effet, Messieurs, qu'incombe en grande partie la responsabilité de l'avenir. Les enfants d'aujourd'hui seront les hommes de demain et nous ne récolterons *que ce que vous aurez semé*. Plus que jamais, les yeux sont aujourd'hui fixés sur nos écoles, vos détracteurs sont aux aguets, prêts à exploiter contre tous les défaillances d'un seul. Ils ne pardonnent pas à un gouvernement vigilant de n'avoir pas laissé plus longtemps à la merci de leurs embrigadements la proie facile d'enfants sans défense, et ils ne peuvent se consoler de la disparition prochaine, dans notre France républicaine, de ces deux jeunesses qui, moins séparées encore par leur condition sociale que par l'éducation qu'elles avaient reçue, grandissaient sous se connaître jusqu'un jour où elles se seraient rencontrées si dissemblables qu'elles auraient risqué de ne plus se comprendre.

Et c'est ainsi que se préparaient dans l'ombre, si l'on n'y avait mis fin, deux sociétés différentes : l'une de plus en plus démocratique, emportée par le large courant de la Révolution, l'autre imbue de plus en plus de doctrines qu'on avait le droit de croire mortes depuis le grand mouvement libérateur du XVIII^e siècle.

Mais le danger, privé, a été évité, et c'est *en des mains sûres que l'unité* morale du pays est remise. Les professeurs de l'enseignement secondaire sauront achever l'œuvre impossible. si patriotiquement ébauchée par les instituteurs de l'enseignement primaire. Ils savent, en effet, les uns comme les autres, que l'instruction n'est qu'un moyen, que le but est plus élevé, que l'école ouvre sur la vie et qu'il y faut former la jeunesse en l'animant de l'esprit laïque et du souffle républicain. Qu'à ces jeunes gens, que nous leur confions, ils ne doivent pas se borner à inculquer machinalement des règles de syntaxe, des principes de mathématiques, des notions de géographie et d'histoire ou des éléments de dessin ; que le rôle d'un éducateur est autrement complexe et délicat ; qu'il faut parler au cœur en même temps qu'à l'esprit ; qu'il ne leur suffit pas d'former de bons élèves qu'il faut encore en faire des esprits libres, des consciences droites, des volontés fortes, en un mot d'honnêtes hommes et de bons citoyens.

Vous souleverez prudemment pour cela un coin du rideau qui leur cache la vie. Vous leur apprendrez que tous les hommes naissent libres et doivent vivre égaux, différenciés seulement par le mérite. Vous leur répéterez que, dans la solide fureur des intérêts et des passions, ils ne doivent jamais oublier que les hommes sont frères et l'Humanité solidaire. Vous leur expliquerez qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et que plus l'individu s'élève, plus ses obligations envers la collectivité augmentent. Vous les initierez, progressivement, avec mesure et tact, à ces grandes idées politiques et sociales qui sont la haute même d'une démocratie. Vous leur ferez enfin aimer la République, vous leur apprendrez ce qu'elle a déjà fait pour eux, ce qu'elle veut faire encore et quelle dette de reconnaissance ils ont contractée vis-à-vis d'elle, et vous aurez, soulement, terminé votre tâche quand, dans ces poitrines de jeunes Français, vous aurez fait battre des cœurs de républicains.

LE PALMARÈS

Voici les noms des élèves qui ont obtenu le plus de nominations. *On a imprimé en italiques les noms de ceux qui ont mérité le prix d'excellence.* Dans les classes où il y a deux noms en italiques, il a été attribué deux prix d'excellence, un pour les internes, l'autre pour les externes. Dans certaines classes, ce prix n'a pas été décerné.

PRIX D'HONNEUR

Prix de l'Association des anciens élèves du Collège et Lycée de Bastia, ex æquo, MM. Casabianca Jean, de Casabianca, interne, de Philosophie, et Struzna Jean, de Luri, interne, de Mathématiques.

Mathématiques. — M. Sammarcelli André, de Lorette di Casinca, interne.

Philosophie (Dissertation française). — M. Lionnardi Pierre-Jean, de Santo Pietro di Tenda, externe.

Première A. B. C. (Composition française). — M. Mannet Pierre, de Castres, externe.

Félicitations du Conseil de Discipline, méritées dans les trois trimestres :

MM. Leschi Louis. — Bouchacourt Jean. — Barat Pierre. — Lorenzi Maurice. — Renucci Dominique. — Colombani Louis. — Giralami Louis. — Matteoni Martin. — Vincensini Paul. — Jobin Léopold. — Marinetti Joseph.

Elèves proposés pour obtenir la Médaille de bronze du Ministre de la Guerre :

Tir à l'arme de guerre, Casamatta Antoine, Ferrandi Joseph.

Gymnastique, Rasmussen Antoine.

Mathématiques. — *de Peretti della Rocca Valère*, 6 fois nommé, Sammarcelli André 6, Catosi Ange 5, Struzna Jean 4, Colteloni Pierre 3.

Philosophie. — *Casabianca Jean* 6, *Pomonti Henri* 2, Lucciardi Pierre-Jean, Sconi Marc 4, Martinelli Joseph, Carli Charles 3.

Première A. B. C. — *Mannet Pierre* 8, Allégrecosa Antoine 5, Gambini Pierre 6, Matteo Jean 5, Cipriani Innocent 4, Domeschini François 3.

Première C. D. E. — Ferrandini Martin 5, Antonotti Jean-Marie 6, Allegrini Albert 3, Pomonera François 4, Salvelli Joseph 5, Mannoni Vincent 3, Romani Pompée 3, Casabianca Henri 4.

Première D. E. — Orsini Paul 4, Bruni Charles 6, Salicetti Jean-Baptiste 4.

Seconde A. B. C. — *Leschi Louis* 10, Cardelli Paul 7, Sabini Félix 6, Leca Antoine 4, Petri-Conseo Jean 4, Giamarchi Décius 3.

Seconde D. E. — *Bouchacourt Jean* 7, Guerrini Ignace 7, Scoffoni Laurent 4, Sanguinetti Dominique 3, Andreani Charles 4, Casella François 3

Seconde D. 2. — *Giorgi Louis* 8, Panonti Etienne 4, Moulon Jean-Baptiste 5, Bernamonti Etienne 3, Tafani Jacques 5, Tomentini Pierre 4, Stacchino François 4, Salini Georges 4, Cecchi Ramona 4, Casabianci Joseph 3, Vincaguerra Paul 4.

Troisième A. — *Barat Pierre* 11, *Lorenzi Maurice* 11, Nicoli François 10, Sammarcelli Simon 7, Cardussi Edouard 6, Figara François 9, Pietri Jean 5, Catosi Paul 3, Casanova Joseph 3, Carli Jean 5.

Troisième B. 1. — *Renucci Paul* 14, Bonfiglio Paul 10, Campana Antoine 7, Battesti Pascal 5, Ballestini Ange 4, Torre Jean 4.

Troisième B. 2. — *Colombani Louis* 15, Desmpetrini Pascal 12, Carli Roch 8, Renucci Gaston 7, Orsini Xavier 3, Chiarelli Marcel 2, Salini André 4, Andreani Jacques 3.

Quatrième A. — *Pieri Jean* 9, Zuccarelli Joseph 8, Barat Henri 9, Lota Vincent 9, Agostini Maurice 6, Gregory Tony 4, Falconi Clément 5, Orsini Pompée 3, Dompetrini Joseph 4

Quatrième B. 1. — *Duverney Alfred* 9, Alessandri Joseph 6, Albertini Pierre 3, Orlandouni Eugène 5, Orlandouci Hilaire 3.

Quatrième B. 2. — *Girolami Toussaint* 9, Leonia Grazien 6, Baldicchi Charles 7, Leschi Pierre 4, Luiggi Antoine 4, Filippi Placide 2, Folacci Antoine 3.

Cinquième A. — *Paolini Pierre* 6, Matteï Alexandre 8, Sebastiani Louis 7, Santelli François 4, Angeli Constantin 5, de Zerbi Luce 5, Giammarchi Jean-Pierre 3, Chiappe Xavier 2.

Cinquième B. 1. — *Matteoli Martin* 12, Fondori Désiré 5, Agostini François 4, Cocolo Jean 5, Raibaldi Dominique 3, Orsini Marcel 5, Massei François 4, Drago Ange 5.

Cinquième B. 2. — *Vincensini Paul* 11, Cancellieri Charles 11, Branca Dominique 6, Rognoni Dominique 6, Marini François 4, Chiariccio Michel 7, Tavera Maurice 5, Negroni Antoine 5, Lucciardi Sébastien 3.

Sixième A. — *Battestini Pierre*, Albertini Barthélemy 8, Hugues Pierre 6, Franchini Charles 5, Simonpietri Charles 6, Mannioni Laurent 4, Regimenti Jean 3.

Sixième B. 1. — *Marinetti Joseph* 10, Jobin Léopold 7, Timotei Damien 6, Peretti Toussaint 6, Moracciole Jules 7, Giocondi Placide 3, Acculi Pierre 5, Sambroni Jean 5.

Sixième B. 2. — *Tomasi François* 7, *Mederi Léandre* 11, Guerrini Jean Séles 4, Casanova Fortuné 2, Colonna André 3, Nobili Pierre 4, Orsini Hilaire 4.

Septième A. — *Leandri Louis* 9, Benoit Jean 9, Zuccarelli Charles 6, Padovani Paul 6, Sabbatoni Napoléon 4, Amiani Jean 4, Cinquini François 3, Borghetti Louis 4.

Septième B. — *Petriguani Roger* 9, Olmi André 6, Fontana Paul 8, Ogliastri Louis 7, Giorgi Jacques 5, Pierangeli Auguste 4, Gaulfucci Edouard 3, Roget Jean 3.

Huitième. — *Pandolfi Boniface* 9, Fanelli Roland 6, Barat Paul 6, Gandolfi Joseph 6, Pietri-Jean 6, Pascal Félix 5, Marchesi Emile 3, Nativel Octave 5.

Division préparatoire, 2e année. — *Lasanta Antoine* 8, Lavaggi Albert 10, Padovani Dominique 8, Salicetti André 7, Duverney Pierre 6, Figarella Victor 4, Bonavita François 4, Favale François 3.

Première année. — *Marcelli Philippe* 10, Périer Joseph 8, Bonnaure Guy 8, Tarchi Vincent 5, Sbraggia Fortuné 3, Quilio Antoine 4, Quilio Fernand 4, Regimenti Bonri 4.

Classe enfantine A, 1re section. — *Leandri Jules* 9, Agostini Angelo 9, Mérimi Noël 8, Bacalone Roger 8, Mariotti Etienne 3.

2e section. — *Chiarioli Pierre* 7, Faggianelli Jacques 9, Sebastiani Bonparsius 6, Maurel Emile 3, Giansbbi Annibal 3.

Enfantine B, 1re section. — *Franzini Antoine-Louis* 8, Fiorelli René 8, Siraggia Philippe 10, Franzini Antoine 9, Fiorelli René 9, Deitain Pierre 9, Marchioni Jean 6, Campocasso Léon 4, Maurel Paul 7, Muracciali Pierre 7, Franceschini Simon-Pierre 5, Bonavita Marcel 4.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 28 juillet 1909

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre atténué, Versini est condamné à 15 ans de travaux forcés.

L'Edison-Cinéma

4, rue Miot.

Ce soir jeudi, à 8 heures précises, grande réouverture du « Cinéma Edison, » 4 rue Miot.

La Direction a intelligemment perfectionné sa nouvelle installation, afin de plaire au public Bastiais qui, nous en sommes persuadés, lui tiendra compte des nombreux sacrifices qu'elle s'impose.

Les salles d'attente, fraîchement décorées et brillamment éclairées, offrent un coup d'œil des plus coquets. Largement aérées par de puissants ventilateurs électriques, elles font de l'établissement, un endroit, véritable coin de fraîcheur, que le public saura apprécier par cette température tropicale.

Quant aux programmes, qu'il nous suffise de dire que la maison Pathé frères, dont la réputation mondiale n'est plus à faire, les a triés spécialement sur le volet. C'est tout dire, et les amateurs de spectacle cinématographique ont encore de belles soirées en perspective.

Petite Gazette

Concours Agricole

C'est avec le meilleur plaisir que nous avons relevé, parmi les lauréats du dernier concours agricole de la Corse, le nom de notre ami, M. Emile Paganelli de Zicavo, propriétaire à Olmeta-di-Tuda.

M. Paganelli de Zicavo, qui n'avait concouru que dans la spécialité de la viticulture, a obtenu une médaille d'or pour sa très bonne vinification et le bon aménagement de ses bâtiments ruraux.

Déjà, notre ami avait été l'objet d'une distinction non moins flatteuse. Le Ministre de l'Agriculture l'avait appelé à faire partie du Jury du Concours Agricole de Marseille dans la section des vins.

Son régisseur, M. Charles Faggianelli, a reçu une médaille d'argent avec prime de 150 francs.

Nos plus amicales félicitations.

Prestation de serment

Notre Cour d'Appel a reçu aujourd'hui avec le cérémonial accoutumé la prestation de serment, en qualité d'avocat, d'un jeune et sympathique licencié, M. Caville Tommasi, fils de notre cher collaborateur Beppino de Penta.

Le nouveau maître appartient à une famille, où le talent de la parole s'est toujours allié au talent de la plume et où la science juridique a toujours été en honneur.

Continuateur à la barre de ces maîtres éminents que furent Louis et Georges Tommasi, il saura maintenir leurs traditions et marcher brillamment sur leurs traces.

Douloureux accident

Hier, vers 1 heure et demie de l'après-midi, un bien douloureux accident a jeté l'émoi dans l'immeuble n° 25, du Boulevard Paoli, et la plus grande consternation dans la famille de l'honorable M. Dottaia, surveillant général à notre lycée.

Leur fillette, à peine âgée de 6 ans, qui s'amusait sur le balcon donnant sur la cour, est tombée du 3e étage, par suite de la rupture d'un barreau de la rampe.

Aux cris poussés par l'adorable enfant les parents et les voisins se sont précipités à son secours. Elle a été immédiatement soignée par M. le docteur Zuccarelli, et par M. le pharmacien Gentil, accourus à la hâte sur les lieux.

Bien que l'état de la blessée soit assez grave, les habiles praticiens espèrent la sauver. Nous le souhaitons de tout cœur.

Tribunal de Commerce de Bastia

A partir du 1er août prochain les audiences du Tribunal de Commerce auront lieu pendant le mois d'août, les 1er, 3e et 5e mardis, pendant le mois de septembre, les 2e et 4e mardis, et pendant le mois d'octobre les 1er, 3e et 4e mardis, à 8 heures du matin.

Regisli, tailleur

Voir l'annonce à la 4me page.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Larbaud et Lorcy*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Orenga, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

BÉGUES Ecrire à l'Institut des Bégues (subventionné) 142, Bd Longchamp, Marseille. Honoraire après guérison.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

27 juillet — 28 juil.

Rentes 3 0/0 ancien — 97.80 — 97.62
Rentes 3 0/0 amortis. — 97.95 — 97.90 ex-coupon

LE GÉNÉRAL GALLIENI *à Bastia*

Nice, 28 juillet.

M. le général Gallieni, inspecteur d'armée, arrivera à Bastia dimanche matin, par le paquebot de Nice.

M. le général Gallieni est chargé de l'inspection générale des troupes du Gouvernement de la Corse.

Légion d'honneur

Réserve et Territoriale

Paris, 28 juillet.

M. le commandant Bastiani, major de réserve au régiment de Corse, est proposé pour le grade d'officier de la Légion d'honneur.

***

M. Saggesi, lieutenant au 116e territorial, est proposé pour chevalier.

Médaille militaire

Paris, 28 juillet.

Sont proposés pour la Médaille Militaire les dénommés ci-après :

Orsini, soldat au 6te rég. de réserve ;

Paoli, sergent au 116e territorial ;

Sansonetti et Pietri, adjudants au règiment de Corse.

Nouvelles Maritimes

Paris, 28 juillet.

M. le capitaine de vaisseau Merin est nommé au commandement du cuirassé *Gaulois*, dans l'escadre de la Méditerranée.

La Déclaration Ministérielle et l'interpellation Lafferre

Le Vote de nos Députés

Paris, 28 juillet.

Les *cinq députés de la Corse* ont voté hier l'ordre du jour de confiance au nouveau Cabinet.

La Presse

La presse parisienne, en général, approuve le programme du Ministère Briand.

Elle commente ce matin, en termes très élogieux, la déclaration ministérielle.

Sud-Oranais

Une Reconnaissance Française *attaquée*

Oran, 28 juillet.

Le chef de bataillon Cantos, commandant supérieur à Beni-Deneb, télégraphie au général commandant la division d'Oran qu'une reconnaissance qu'il avait envoyée, a été attaquée par les tribus rebelles

Les forces de l'ennemi étant considérables, cette reconnaissance est à repousser une attaque des plus sérieuses.

Nos pertes s'élèvent à quatre tirailleurs tués et à 14 blessés.

Des troupes ont été envoyées immédiatement à la poursuite de l'ennemi.

TOULON

LE DRAME DU MOURILLON

Toulon, 28 juillet.

L'enquête judiciaire a établi que le soldat Sanguinetti Dominique, de Venzolasca, ayant sauté le mur de la caserne du 4e colonial, fut poursuivi par le sergent de garde.

Le fuyard lui tira plusieurs coups de revolver en criant : « Sergent, n'avancez pas, où je vous tue ! »

Sanguinetti continuait sa course *telle le long de la mer, lorsqu'il* aperçut le douanier Parsi. Il prit celui-ci pour un agent de police et tira deux coups de feu.

Sanguinetti n'a pas été arrêté jusqu'à présent, son *képi* a été retrouvé.

Quant à sa victime, elle est toujours dans le coma.

EN ESPAGNE

LA RÉVOLUTION

La Suspension des garanties constitutionnelles

Madrid, 28 juillet.

S. M. Alphonse XIII a signé aujourd'hui le décret suspendant, jusqu'à nouvel ordre, les garanties constitutionnelles dans toute l'Espagne.

EN CATALOGNE

**Les dernières dép

DE PLUS EN PLUS FORT !
Il faut lire plus que
LE LIVRE ILLUSTRÉ 65

Aujourd'hui paraît
L'Affaire de la rue du Temple par G. Guiroult.
Les Amoureuses de Paris par Emile de Richebourg.
La Fille maudite par Emile Richebourg.
La Petite Marquise, par Paul Saunière.
Martyre, par Adolphe d'Ennery.

670 Pages
35.000 LIGNES
1.600.000 MOTS
5 Hors-Texte en couleurs
11 gravures sur bois par RIOU

L'Ouvrage complet
65
centimes

Chaque volume contient un Ouvrage complet

EN VENTE PARTOUT

LE LIVRE ILLUSTRÉ paraît deux fois par mois le 15 et le 30

PUBLICATIONS Jules ROUFF & Cie, 14, Rue de la Verrerie, PARIS (1er)

LA KABILINE
Pour rendre nuls ses Ennemis
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Connue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication commerciale renfermant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser toutes les personnes ou les habitants de la Corse :

Des baigneurs, dames et souvent nageuses, de tous les HOMMES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Corricres-postales, etc., desservant l'île.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très nombreuses font valoir la pittoresque et le charme.
Les NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités citées à consulter de toute département touristique.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des progrès de tous nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition nouvelle, est vraiment comme une Revue et publie de grands articles à lire ceux qui s'intéressent à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
et chez l'éditeur, M. A. CLAVEL, 40, Rue St-Lazare, Paris.

CHEVEUX Poudre Rahn

A VENDRE
Bonne occasion
2 Ânes dans.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils actylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
UN AN : 14 francs — SIX MOIS : 7 francs
ABEL GOUBAUD, Editeur, 3, r. de 4-Septembre

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Journal Financier Français
PARAISSANT LE SAMEDI
Publie les Listes Officielles de tous les Tirages de tous les Coupons
16, Place du Havre, 16
PARIS
ORDRES DE BOURSE Paiement gratuit de Coupons CONTENTIEUX

BASTIA --- ROGIALLI, Tailleur --- BASTIA
Place Saint-Nicolas

HAUTES NOUVEAUTÉS
POUR HOMMES & JEUNES GENS

Complets Tailleur pour Dames

UNIFORMES MILITAIRES

M. ROGIALLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir, des plus grandes maisons du Continent et de l'Etranger, un très riche assortiment d'étoffes, dernière nouveauté, qui lui permettra de satisfaire tous les goûts de ses clients.
Grand assortiment de Gilets fantaisie. — Complets pour Enfants. — Cravates. — Faux-cols, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

Coupe et Façon irréprochables

N. B. — La Maison envoie les échantillons à l'Intérieur. — Les commandes sont livrées dans le plus bref délai.

Pétrole Raffiné d'Amérique
Marque LE LION
Qualité supérieure, sans fumée et inodore
7 fr. 50 le Bidon de 18 litres et demi
Prix spécial pour le gros
En vente chez MM. L. N. Mattei et Cie

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 208 — VENDREDI 30 JUILLET 1909

00416

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux prix des tarifs et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (1re page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, un autre Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Ste Abdon et Semen.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 58 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Ignace de Loyola.

29 JUILLET

LA DERNIÈRE CRISE MINISTÉRIELLE

La Chambre a voulu que M. Clémenceau puisse jouir en paix de ses vacances. Le ministère fut renversé à 36 voix de majorité.

Cet événement était attendu déjà depuis plusieurs jours ; à mesure que se développaient les critiques trop justifiées de la commission d'enquête sur la Marine, un malaise croissant envahissait l'assemblée. Il fallait sévir, prendre des décisions graves, ou bien alors avouer notre impuissance, la défaillance de la France. La Chambre, qui n'avait pas voulu mettre le cabinet en minorité sur la politique générale, bien que l'occasion lui en fût maintes fois offerte, a cédé à un mouvement d'indignation devant l'abandon de la défense nationale, et elle a pensé que en face de la nécessité absolue de changer l'état de choses actuel, il fallait aussi changer les hommes.

C'est M. Delcassé, président de la Commission d'enquête, qui a mené l'assaut final ; il a eu le très beau talent d'insuffler à la Chambre un véritable enthousiasme patriotique. La majorité pouvait être d'accord avec le gouvernement sur toutes les questions à l'ordre du jour, sur la direction politique, sur les réformes du programme, etc., mais du moment où il s'agissait du sacrifice de la Patrie, mise en danger par l'incurie de la défense navale, elle n'a pas hésité à retirer sa confiance au Ministère. Sans vouloir apprécier les conséquences politiques de ce vote, nous disons hautement qu'il fait honneur à la France.

M. Delcassé a qualifié les procédés de l'administration de la Marine d'intolérables, de révoltants. Et, en effet, la Chambre, frémissante d'indignation, s'est révoltée. Pourquoi l'argent de la Marine est-il considéré comme une libéralité à répartir entre un certain nombre de gros fournisseurs qui exploitent l'Etat ? Pourquoi les constructions navales sont-elles partagées entre ces fournisseurs, sans garanties, sans contrôle, avec des devis qui sont régulièrement dépassés d'un tiers ? Pourquoi, pour le seul programme des six Dantou, a-t-on gaspillé 72 millions sans pouvoir en justifier l'emploi ?

Et à mesure que s'égrène la série des « pourquoi ? » de M. Delcassé, la Chambre s'exaspère davantage.

Pourquoi y a-t-il quelques douzaines de bateaux qui figurent dans le budget de 1909 comme étant en escadre avec leur équipage, et qui, en réalité, sont abandonnés dans les ports ? Pourquoi paye-t-on des réparations sur des bâtiments inutilisables, alors que nos grandes unités sont sans canons, sans munitions, incapables de combattre ? Pourquoi tous les ministres qui se sont succédé ont-ils perpétué la même incurie ? Pourquoi M. Alfred Picard, chargé, il y a trois mois, de la tâche de réorganisation, n'a-t-il absolument rien tenté jusqu'ici ?

Et quand l'assemblée est au paroxysme de l'émotion, le président de la Commission s'écrie : « L'anarchie est partout dans la marine, mais elle n'est pas que dans la marine ! Quand, dans un grand pays, un service de cette importance est si profondément atteint, les autres ne peuvent pas être intacts ! Le pays ne perdra pas le souvenir des catastrophes qui, depuis trois ans, ont décimé notre flotte. Est-il possible que le gouvernement s'en soit désintéressé à ce point ? Ce qui est certain, c'est que si le gouvernement, averti par les malheurs retentissants qui avaient précédé la catastrophe de l'*Iéna*, avait voulu s'inquiéter de la Marine, s'il avait prescrit les mesures de sécurité réclamées depuis longtemps par les commandants et les inspecteurs généraux, l'*Iéna* serait encore en escadre au lieu de servir de cible à ses tirs !

» Si, depuis trois ans, le gouvernement s'était résolument attaqué à ce mal, si, comme la Chambre l'y invitait par des résolutions solennelles et jusqu'à ce jour stériles, il avait entrepris de substituer à un système vermoulu, un système vivant et moderne, la commission n'aurait pas eu à exposer cet état lamentable de notre marine !

» De même que le pays ne comprendrait pas que nous marchandions des crédits pour assurer à la flotte en construction des munitions et des bassins de radoub, il n'admettrait pas que nous passions l'éponge sur tant d'incurie, d'imprévoyance, d'abus qui ont fait déchoir notre marine d'un rang qui ne paraissait pas devoir de longtemps lui être contesté. »

M. Delcassé était d'autant plus qualifié pour prononcer ce véhément réquisitoire, qu'il avait dû lui-même, à la veille d'Algésiras, ne pas continuer à tenir le langage ferme et digne qui convenait à la France, parce que — il était alors ministre des Affaires étrangères — ses collègues de la Guerre et de la Marine lui avaient dit : « Cédez ! Nous ne sommes pas prêts ! »

Cependant, qu'a-t-on fait depuis, pour éviter la possibilité de pareilles humiliations ? — Rien ! la détérioration de nos bateaux, la gabegie administrative n'ont fait que s'aggraver avec le temps. Aujourd'hui, nous sommes moins prêts que jamais.

Ces aveux sont pénibles à notre patriotisme, et c'eût été courir à la déchéance certaine que de laisser au pouvoir les mêmes hommes qui avaient toléré cet état de choses. Sans doute, on ne refait pas en un jour, ni en trois mois un organisme si vaste et si délabré. Mais à une situation nouvelle, il faut des hommes nouveaux, et quelle que soit la bonne volonté de M. Picard et de M. Clémenceau, ils ne disposaient plus maintenant de l'autorité nécessaire pour mener à bien une aussi difficile tâche.

Le départ du président du Conseil a été accueilli par les cris de « Vive la France ! » Ce sera le caractéristique de cette crise ministérielle ; il faut que la France vive ; il faut que son pavillon puisse se dresser avec fierté, avec orgueil, devant tous les étendards du monde : nous ne voulons plus que l'on dise : « Nous ne sommes pas prêts ! Nous avons peur ! »

Les hommes qui ont accepté la responsabilité de cette œuvre de rénovation puiseront dans ce frémissement de patriotisme qui vient de secouer le pays, le courage d'aller jusqu'au bout, avec la conviction qu'ils travaillent vraiment pour la France.

C. DES CORDELIERS.

Une petite France délaissée par la grande

Les misères de la Corse. — Tristes constatations d'une enquête. — Pourquoi le pays se dépeuple. — Les remèdes proposés.

Nous possédions la Corse depuis 1768. Est-elle beaucoup plus avancée qu'au moment où la République de Gênes, à bout de ressources, prenait le parti de nous la vendre ?

Cette île, à quelques heures de Marseille, a été aussi négligée par la France que si elle se trouvait aux antipodes. Nos colonies d'hier, comme l'Algérie et la Tunisie, ont été incomparablement mieux traitées et sont aujourd'hui beaucoup mieux dotées et plus prospères.

Après un siècle et demi d'indifférence, allons-nous enfin nous décider à la coloniser ?

C'est pour entreprendre cette œuvre tardive qu'on a envoyé sur place une grande commission chargée de dresser le bilan des misères et des ombrages du pays, et d'aviser aux moyens de lui assurer les mêmes avantages qu'aux autres membres de la famille française.

D'après M. Delanney, rapporteur de la commission, la cause principale du malaise dont souffre la Corse réside dans son isolement. « Elle n'a pu participer au grand mouvement de pénétration réciproque qui a parachevé l'unité de la France continentale en permettant aux régions les moins prospères de se développer au contact de centres plus riches et de bénéficier de l'état général de la civilisation. »

Ce pays, attirant à tant de titres cette « île de beauté suprême, » avec ses 500 kilomètres de rivages, ses rochers et ses falaises de rouge porphyre qui baignent leurs pieds dans le bleu profond de la mer, ses forêts de châtaigniers séculaires, ses maquis odorifèrants de myrtes, de lentisques, de bruyères et de lavandes, en dépit de ses ressources naturelles et de son admirable climat, n'a aujourd'hui ni agriculture, ni industrie, ni commerce.

Sa population, qui est à peine de 31 habitants au kilomètre carré, a baissé encore de plusieurs milliers d'unités entre les recensements de 1901 et de 1906. La plupart des Corses émigrent pour devenir gardiens de la paix ou petits fonctionnaires en France et en Algérie.

Les plaines orientales, après avoir été autrefois fertiles et riches en céréales, sont envahies par les cours d'eau et infestées par la malaria. Les fièvres paludéennes, à elles seules, font perdre à la Corse plus de 200.000 journées de travail. Ce pays, le plus grand des départements français, n'a que deux villes au-dessus de 5.000 habitants. Les routes sont rares ; les ports insuffisamment outillés, et trois pauvres chemins de fer mettent en communication Bastia avec Ajaccio, Calvi et Ghisonaccia.

Aussi, non seulement la Corse est isolée du continent, mais ses diverses parties le sont encore entre elles. Il n'est pas rare de voir des habitants de l'île qui, connaissant fort bien la France continentale, paraissent tout ignorer de l'arrondissement voisin, pour peu que leurs intérêts ne les y aient jamais conduits.

Parmi les remèdes proposés se placent en première ligne l'achèvement d'un réseau vicinal toujours à peine ébauché, la construction de voies ferrées avec l'abaissement du prix des transports, l'assimilation douanière complète entre la Corse et la France pour tous les produits à l'exception des tabacs, un ensemble de mesures préventives ou répressives contre les abus du déboisement ou les dangers des incendies, et enfin la diffusion du crédit agricole et de

---

Suite — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVAIL !

XII

OU JACQUES ROUSSET DÉCOUVRE UN FILET DE LAVIÈRE

Jacques Rousset replia la lettre de son ancien camarade et, presque ensemble au souvenir qu'il évoquait en lui en parlant à Adeline Ambert, il se mit à examiner le paquet de lettres joint à celle qu'il venait de lire. Ses annonces commençaient à produire leur effet. Presque toutes ces correspondances étaient provoquées par elles. Mais la plupart des renseignements qu'on demandait lui fournir, contre la récompense promise, étaient si maigres, si incertains, qu'il n'y avait rien à en tirer. Cependant, à celle, une d'elles retint son attention. Elle émanait d'un pasteur protestant établi dans un bourg à cheval, pour ainsi dire, sur la frontière de la Suisse et de l'Italie, à Saint-Jacopo, aux limites de deux des plus belles vallées du monde, l'Engadine méridionale et la Valteline. Le pasteur écrivait ceci :

« Monsieur,

» Comme c'est dans un but de bienfaisance que vous recherchez le nommé Carlo Bonzoni, du moins je dois le supposer, je me fais un devoir de vous apprendre ce que je sais sur son compte. Cet homme qui, paraît-il, est loin de jouir de la considération de ceux qui le connaissent, est venu à diverses reprises me demander des secours. Mais il ne m'a pas dit s'appeler Bonzoni, il ne porte que le nom de Carlo. Seulement, à la description que j'ai lue attentivement dans un journal de Bergame, et à sa profession de joueur de harpe et de musicien ambulant, je pense que ce Carlo est bien le personnage que vous recherchez.

» Il errait, un moment où je l'ai vu, d'un lieu à un autre, dans les diverses stations thermales d'étrangers à cette époque de l'année. Parfois il s'offre à servir de guide, mais en dehors de bronzer je pense qu'on en trouverait de plus aptes que lui. Généralement, d'après ce qu'il m'a dit, il va exercer son métier sur le littoral du côté de Côme ou du lac de Garde, quelquefois aux environs de Venise. Je ne saurais vous apprendre où il est exactement, mais je crois pouvoir vous affirmer qu'il existe. Voilà, monsieur, ce que je puis vous dire, sans aucun désir de toucher une somme quelconque, que je ne voudrais pas recevoir, mais afin de vous être utile et de rendre service à mon prochain, si c'est possible. Veuillez, agréer... »

Signé : Illisiblement.

Jacques Rousset poussa un soupir de soulagement. Cette lettre avait un grand caractère de sincérité. Elle contenait de précieux détails. Enfin, il allait donc savoir. Il sonna. Toby se montra aussitôt.

— Prépare les malles, ordonna le maître.

Le maître s'inclina sans prononcer une parole.

— Nous partons dans une heure.

Toby ne souleva pas la moindre objection. Sa face n'exprima ni joie ni contrariété. C'était la machine la plus parfaite qu'on eût pu imaginer et construire dans un but d'obéissance et de soumission.

— Va, dit Jacques Rousset.

Il s'esquiva sans bruit. Le maître le rappela d'un signe

— N'oublie pas les armes, dit-il, et veille à ce qu'elles soient en parfait état.

Toby disparut. Le visage de Jacques Rousset, resté seul, eut une contraction terrible. La pensée qu'il pourrait se trouver en face de l'assassin de Marthe Lecoz exaspérait ses ramasses et remuait en lui un levain d'indignation et de colère. Et une menace s'échappa de ses lèvres :

— A bientôt, misérable !

XIII

POURTOUR DE FIGARE

Le même jour, à Paris, vers neuf heures du matin, l'honorable concierge de l'immeuble où demeuraient Jean Guénec, le fils de Marie-Anne Guénec, femme de chambre et confidente de Marguerite Rentand, marquise d'Orville, et mademoiselle Espérance, employée de la célèbre maison Bréchenx et Cie, une des illustrations de la rue de la Paix, M. Bertin s'était commodément installé devant sa porte, après avoir inondé le trottoir d'une eau abondante afin de respirer à l'aise et de se procurer un peu de fraîcheur. M. Bertin n'avait pas de ruisseau couramment à sa proximité, ni des bosquets ombreux. On fait ce qu'on peut. La température arrivait à son maximum de chaleur. Le ciel de Paris était devenu aussi torride que le ciel des déserts africains. Les rares passants qui traversaient la rue Louis-le-Grand s'épongeaient le front dès cette heure matinale. M. Bertin, lui, se reposait paisiblement dans un agréable « far niente ».

L'existence d'un concierge est généralement enviable et pleine de sérénité. Il ignore les anxiétés du terme et il n'a pour se détruire les aventures quotidiennes des locataires soumis aux exigences de son administration. M. Bertin était un ancien cuisinier de bonne maison qui, après avoir amassé quelques économies, s'était jugé incommodé par la chaleur des fourneaux et avait cherché avec sa moitié un refuge dans la tranquillité d'une loge de portier dont il se trouvait satisfait. C'était un philosophe. En aperçevant sa locataire, il se rangea tout juste assez pour lui livrer passage, dans le but assez machiavélique de l'arrêter plus aisément et d'entamer avec elle un bout de conversation. Ce fut ce qui arriva. Comme elle disait très aimablement :

— Pardon, monsieur Bertin !... il commença :

— Vous êtes donc bien pressée, ce matin, mademoiselle Espérance ?

— Pas du tout.

— Votre santé ?..

— Pas mauvaise. Et madame Bertin ?

Il y avait une madame Bertin, mais c'était une petite femme, silencieuse, furtive, qu'on n'apercevait jamais que comme une ombre et qui vivait dans sa loge comme une moule sur son rocher, une souris derrière une malle, ou un solitaire dans une grotte. M. Bertin fit un mouvement ambigu, esquiva la question et demanda :

— Les affaires ?..

— Ne vont pas fort... Tous les Parisiens sont aux eaux, à la mer, dans leurs campagnes...

— Excepté nous, mademoiselle Espérance. Vous êtes toujours contente dans votre place ?

— Mais oui, monsieur Bertin.

— On ne vous tourmente pas ?..

— Non, pas trop.

— Le patron ?..

— Il n'a pas l'air de me connaître... je vous l'ai dit.

(A suivre).

l'ensemencment agricole. Car la Corse n'a pas su mettre en valeur le sol sur lequel il vit. Le maquis — c'est-à-dire la brousse où paissent 300.000 chèvres — empiète de plus en plus sur la forêt et sur les cultures, et un grand progrès serait réalisé le jour où l'on aurait amené les Corses à renoncer à la vie pastorale pour mettre en valeur les ressources naturelles de leurs vallées et de leurs plaines.

LÉO.

(Manuel général).

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

Ce que disent les Journaux

La presse parisienne commente, ce matin, la déclaration ministérielle et le discours de M. Briand.

Paris-Journal :

« Il montrera, je l'espère, à la présidence du Conseil, d'où il dirigera la politique générale du pays, la fermeté douce et avenante à laquelle il doit les succès déjà éclatants de son œuvre parlementaire et gouvernementale. Il est une de ces natures d'élite que les plus dures épreuves laissent sans amertume envers les hommes et les choses ; on ne connaît dans son passé nulle trace de haine, c'est une garantie de jugement sain. »

La Petite République :

« L'orateur s'est vite élevé au-dessus des partis pour ne plus considérer que le devoir de la démocratie et l'intérêt supérieur de la République. A l'entendre, on ne se demandait plus si M. Briand était socialiste ou s'il n'était pas radical ; on quittait définitivement le terre à terre où se complaisent, hélas ! certains politiciens. Dans le silence ému et sympathique de la Chambre, M. Aristide Briand n'était plus à la tribune que le républicain partant à des républicains. »

L'Aurore :

« M. Briand est un homme politique d'une habileté consommée, et cette habileté même n'avait pas laissé d'inspirer à gauche quelques inquiétudes. Ces inquiétudes étaient-elles raisonnables ? En tout cas, son discours les a pleinement dissipées. »

Le Radical :

« La déclaration ministérielle parle d'elle-même. Le gouvernement, a dit le président du Conseil, appliquera son principal effort à faire aboutir devant le Sénat, de façon qu'il puisse être voté dans cette législature, le projet de loi des retraites ouvrières et paysannes. C'est mot pour mot la promesse faite à la tribune, quelques jours avant qu'un incident de séance le forçât à la retraite, par le président du Conseil d'hier. »

L'Humanité :

La réintégration des postiers est donc devenue possible et l'interview de M. Millerand démontre qu'elle est dans son dessein. Sera-ce un accident, une concession forcée et passagère au lendemain d'une crise où la brutalité cléménciste a sombré ? Ou bon sera-ce l'indice d'une politique plus large ? Encore une fois, c'est ce que nous verrons par les actes prochains du ministère, et c'est pourquoi j'ai cru devoir garder avec plusieurs de nos amis une attitude expectante et m'en tenir en ce premier jour à un vote d'abstention.

Le Rappel :

Le seul fait, dit-il, que le « clémencisme » a disparu à jamais avec M. Clémenceau nous est d'ailleurs une satisfaction assez haute pour que nous attendions avec sympathie la réalisation du programme éloquemment développé par M. Briand.

L'Echo de Paris :

Précisément parce que le discours d'hier marque un contraste profond entre l'homme nouveau que M. Briand est devenu et l'homme qu'il était hier, ce discours ne saurait être accueilli par nous sans réserves. Nous désirons que l'homme nouveau fasse ses preuves. Le successeur de M. Clémenceau s'affirme résolu à « gouverner » dans le bon sens du mot ; eh bien ! pour le juger, nous attendrons qu'il ait gouverné.

Cour d'Assises

Présidence de M. Adriani, conseiller

Audience du 28 juillet 1909

Assassinat

L'affaire aujourd'hui soumise aux jurés avait un caractère particulier d'indicible horreur. Versini Xavier a commis un forfait horrible que l'acte d'accusation décrit en ces termes :

Acte d'accusation

Le 28 août 1908 vers 5 heures du matin, Massoni Dominique, cherrier, âgé de 45 ans, et père de quatre enfants, quittait Marignana en déclarant à la sortie du village avec le nommé Pozzo-di-Borgo Joseph qu'il se rendait au bois. Une demi-heure environ plus tard, Pozzo-di-Borgo voyait passer dans la même direction Versini Xavier-Antoine, porcher, âgé de 18 ans, armé d'un fusil. Massoni Dominique ne rentra plus au village, et le dimanche 30 août sa femme, Massoni Bernoite, accompagnée de son jeune fils, alla à sa recherche à la bergerie de Vaccarecia. Elle y rencontra Versini qui lui affirma avoir entendu la veille les voix de Massoni criant après ses chèvres du côté de « Ura ». Elle se rendit aussitôt à cet endroit, mais le père de Versini qui s'y trouvait lui déclara n'avoir pas vu Massoni et l'engagea simplement à revenir chez elle. A son retour, le sur à la tombée de la nuit, comme elle voyait venir à peu de distance derrière elle Versini Xavier-Antoine, elle eut le pressentiment du malheur, et s'écria en pleurant : « C'est lui qui l'a tué !... ».

Dans la même soirée, la population de Marignana décidait de se porter en masse à la recherche de Massoni et la cloche du village sonna le tocsin. Versini Xavier-Antoine, qui la veille avait pris part à un bal organisé par des jeunes gens, perdit enfin son assurance et sous le poids de remords fit connaître la vérité. Il déclara le soir même à son cousin Versini Alexandre qu'il avait donné la mort au malheureux Massoni et qu'il avait ensuite enfoui le cadavre à Vaccarecia. Sur les conseils de son cousin il révéla également son crime quelques instants plus tard, vers 9 heures du soir, à son autre parent Versini Jacques-Toussaint, directeur d'école à Marignana. Celui-ci lui conseilla d'aller sans retard se mettre aux mains de la gendarmerie et de tout avouer à la justice.

Le lendemain 31 août à 9 heures du matin l'accusé se constitua prisonnier à Evisa. Cependant le même jour à la première heure les habitants de Marignana partaient à la recherche de Massoni. Ils étaient aussitôt rejoints par le Directeur Versini et sur les indications de ce dernier, se tardaient pas à découvrir la victime. A une soixantaine de mètres en contrebas de la maisonnette de Vaccarecia, à côté du borcail dont un large pan de mur d'enceinte avait été démoli, sous un amas de pierres écroulées, dans une fosse récemment creusée, gisait le corps inanimé de l'infortuné Massoni littéralement écrasé par des pierres, recouvert d'une couche de terre fraîchement remuée. Le cadavre était simplement vêtu d'un pantalon de velours, la chemise et le gilet relevés sur la tête et le torse entouré d'une corde en poil de chèvre. Il portait la trace de deux blessures produites par une arme à feu de gros calibre, l'une pénétrante à la cuisse gauche suivant une direction d'avant en arrière, l'autre en séton au côté gauche du thorax. Massoni présentait en outre à la tête trois larges blessures produites à l'aide d'une hache, derrière l'oreille gauche, au sommet du crâne et à la partie supérieure de l'os pariétal droit. La mort avait été consécutive à ces blessures du crâne qui était d'ailleurs fracturé en d'autres points et dont la matière cérébrale s'était complètement échappée.

Avec la gendarmerie, puis devant le magistrat instructeur, Versini a raconté que depuis quelque temps il était l'objet de la haine et des menaces de Massoni avec lequel il vivait habituellement à la bergerie de Vaccarecia. Le 28 août vers 9 heures du matin, comme il arrivait sur le seuil de la maisonnette, Massoni coupa avec son couteau des crochets en fonte auxquels étaient suspendus des objets divers à lui appartenant. Sur une observation qu'il fit, Massoni l'avait menacé de lui couper le cou avec son couteau. A ce moment, indigné, il avait tiré un premier coup de fusil sur la victime qui avait été touchée à la cuisse gauche, puis était venue en courant fermer la porte d'entrée contre laquelle elle s'était arcboutée. Il avait alors tiré sur elle un deuxième coup de feu en introduisant les canons de son arme dans la fente qui existait entre la porte et l'encadrement en maçonnerie. A ce moment la victime s'était abattue sur le sol et il avait pénétré à l'intérieur pendant que Massoni lui criait : « O Xavier, qu'as tu parcé !... » Il s'était aussitôt emparé de la hache de Massoni et en avait porté à celui-ci trois violents coups à la tête dans le seul but d'abréger ses souffrances.

L'accusé avait ensuite détruit avec la même hache le chien de Massoni qui le regardait en hurlant, puis avec une pelle et une pioche trouvées sur les lieux, il avait été creuser une fosse, au pied du mur d'enceinte du bercail et une autre au fond du ravin. A l'aide d'une corde en poil de chèvre il avait traîné Massoni dans la première fosse, l'avait déchaussé, puis avait jeté ses chaussures dans cette fosse qu'il avait comblée à l'aide de grosses pierres et de terre, puis dissimulée à tous les regards en faisant crouler le mur du bercail. Il enfouit ensuite le chien dans l'autre fosse, puis nettoya avec la pelle le sol de la maisonnette et à l'aide d'un marteau les diverses taches de sang qui avait maculé le seuil de la porte et les pierres du sentier.

Il rentra le soir à Marignana, emportant dans un sac la veste et la casquette de Massoni, et jeta la veste dans un angle près du cimetière et la casquette sous un pont où ces objets furent effectivement retrouvés. Cet horrible récit ne manquait d'exactitude qu'un sujet des menaces dont l'accusé prétendait avoir été l'objet. L'information a établi que Massoni, doué d'une force physique peu commune, était un homme d'un caractère doux et paisible, incapable de faire du mal à son prochain. Si les crochets en fonte ont été trouvés coupés, le sang froid déployé par l'accusé pour faire disparaître les traces de son forfait permet de croire qu'il a pu tout aussi bien sauver à lui donner une apparence de raison en coupant lui-même ces crochets avec le couteau de Massoni dont il a été trouvé nanti au moment de sa constitution.

Il résulte au contraire des éléments de la procédure que l'accusé lui-même nourrissait une profonde irritation contre sa victime, parce que vers la fin du mois de juillet cette dernière s'était interposée au moment où Versini portait des coups à son propre père. Massoni avait adressé à cette occasion de justes reproches à Versini, et celui-ci lui reprochait en outre d'avoir raconté cette scène avec différents habitants du village.

M. Mancini, substitut du Procureur général, occupe le siège du ministère public.

Me de Montera est au banc de la défense.

Interrogatoire

Massoni Dominique, dit l'accusé, m'avait poursuivi de toutes sortes de vexations. Je le trouvai un jour, coupant des crochets que j'avais installés dans une baraque, que nous avions en commun. J'ai tiré alors sur lui un premier coup de fusil qui l'atteignit à la jambe gauche. Il ferma la porte et s'affaissa. Par une fente de la porte, je faisais pénétrer les canons de mon fusil et tirais sur lui un second coup, qui lui traversait la poitrine. J'entrai alors dans la baraque. « Secours-moi, car je suis mort » dit Massoni. Je l'achevai avec 2 coups de hache. Puis, attachant le cadavre avec une corde, je le traînai à 8 mètres de là, où je l'enterrai. J'ai tué ensuite le chien de la victime. Je regrette mon crime, j'ai agi dans un moment d'affolement.

Les Témoins

On entend divers témoins à qui l'accusé, accablé de remords, a fait l'aveu de son crime. Quelques-uns prétendent que Versini était un être violent, qui avait même battu son père.

Réquisitoire

M. Mancini prononce un remarquable réquisitoire des plus sévères et demande au Jury de frapper avec la dernière sévérité, un crime accompli avec une sauvagerie inouïe.

Plaidoirie

En une émouvante plaidoirie, Me H. de Montera adresse un éloquent et pressant appel au Jury en faveur de l'accusé. Torturé par le remords, ce malheureux a fait des aveux spontanés. Versini ne semble d'ailleurs pas jouir de la plénitude de ses facultés. Ses juges ne seront pas impitoyables.

LE VERDICT

Reconnu coupable de meurtre atténué, Versini est condamné à 15 ans de travaux forcés.

La session est close.

Notre Nouveau Feuilleton

Nous commencerons *lundi, 2 août*,

LA MANDOLINISTE

de Pierre Dax

Grand roman dramatique dû à l'écrivain de talent qui compte parmi les maîtres du feuilleton.

Dans cette œuvre vibre une intrigue où les sentiments les plus intenses dénotent une parfaite connaissance du cœur humain.

Dans

LA MANDOLINISTE

un drame et une idylle vécus marchent de pair, comme dans la vie.

Nous recommandons cette œuvre énergique et sentimentale de l'auteur de talent et de race qui ne compte plus ses succès littéraires.

M. A. J. Giacomoni

Nous lisons dans *Le Droit du Pouple* : *Succès Universitaire* — Notre ami et collaborateur A. J. Giacomoni vient de réussir brillamment aux épreuves de la Licence en Droit par devant la faculté de Droit de Grenoble.

Nous lui adressons nos plus chaudes félicitations.

A notre tour de présenter à notre vaillant collaborateur et ami nos plus cordiales félicitations.

En Corse, dans le monde de la Presse et particulièrement au *Petit Bastiais*, nous connaissons toute la vigueur du talent de M. de la Colletta, sa plume pittoresque et châtoyante.

Qui n'a pas lu ses verveux articles où se révèlent la sûreté de son jugement, l'impeccabilité de sa logique, la clarté de son argumentation, la netteté dans la conclusion et la simplicité dans l'expression.

M. Giacomoni est un de ces hommes qui ne savent obéir qu'à ces sentiments de droiture, d'honnêteté et de vérité dont sont seuls animés les écrivains d'élite.

S'il se destine au barreau, M. Giacomoni fera un rude jouteur et ne tardera pas à se tailler une place remarquable parmi nos meilleurs Maîtres. Quoi qu'il advienne, de bonnes horizons s'ouvrent devant le jeune et sympathique lauréat — deux fois licencié — auquel les plus belles destinées semblent être réservées. Compliments affectueux, et nous nous exemsons d'avoir passé par dessus sa modestie.

Comité des Fêtes de la Mutualité

Les comptes de la fête départementale du 11 juillet étant définitivement arrêtés et approuvés, toutes les pièces de comptabilité se trouvent déposées chez M. le commandant Costa, trésorier, 11, Place Saint-Nicolas, où tous les mutualistes pourront en prendre connaissance.

Le Comité.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 juillet 1909

Influencé par la baisse des valeurs espagnoles, le marché débute faible et se relève ensuite à peu près sur toute la ligne. La Rente Française passe à 97.80. Les Fonds Etrangers sont irréguliers. L'Extérieure recule à 96.65, le Serbe à 82.85. Par contre le Turc s'avance à 93.75. Les Emprunts Russes sont calmes. Les Etablissements de Crédit, favorisés par l'abondance de l'argent, conservent ou accentuent leurs bonnes tendances : Crédit Lyonnais 1.950, Crédit Foncier 750, Comptoir National d'Escompte 744, Société Générale 673.

La Rente Foncière est en nouveau progrès à 515.

Fermeté des valeurs industrielles. Suez 4.740. Le groupe traction est en hausse. Les charbonnages russes et les titres cuprifères varient peu. Rio 1.942.

En Banque, l'action Mines d'étain d'Arnoya est en plus-value à 422 : l'étain-métal continue à se montrer beaucoup plus ferme que les autres métaux.

Bonne tenue à 467.50 de l'obligation 5 0/0 or du Port de Bahia.

Les obligations 5 1/2 0/0 or du chemin de fer Grand Nord Central de Colombie sont demandées à 425. Le placement ressort à plus de 6 0/0.

Rappelons que mercredi 27 courant aura lieu à la Banque Privée la souscription aux 100.000 obligations hypothécaires 5 0/0 or du chemin de fer de Saint-Louis et San Francisco. Au prix d'émission de 477.50, le revenu ressort à 5.35 0/0 net.

Fermeté des actions de nos Grands Réseaux.

Commission Sanitaire

La Commission sanitaire de l'arrondissement de Bastia se réunira à la Sous-Préfecture, le 3 août prochain, à 3 heures de l'après-midi.

Ordre du jour :

1. Rapport de la délégation nommée pour vérifier l'état de la canalisation de l'égout du Fango.

2. Plainte Casanova, de Sainte-Marie Poggio, contre les émanations du four Filippi.

3. Réclamation contre l'état de la fontaine Favalelli.

4. Protestation contre le déversement de l'égoût de la Caserne Marbeuf.

5. Plainte contre les déversements des égoûts des casernes sur le Vieux-Port.

6. Réclamation contre le déversement dans la rue Marbeuf et sur la place de Fontaine Neuve des tombereaux de l'entreprise de balayage public.

7. Plainte du Directeur de la Compagnie des Chemins de fer départementaux contre les dépôts d'immondices qui avoisinent la gare.

8. Plainte de Mme Raffalli contre les dépôts des blanchisseuses d'Erbalunga sur les trottoirs de la rue Napoléon.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 23°7 à midi 25 3. + à 6 heures du soir + 23°5. Maxima + 27 . Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.

l'après-midi, id.

A l'arrivée

Sont arrivés par le paquebot de Marseille :

Mme et M. Toussaint Cagninacci, et leur famille.

Mme Graziani-Piazza et M. le lieutenant-colonel Graziani, du 24e d'infanterie, et leur famille.

Faculté de droit

Nous sommes heureux d'annoncer que Mlle Attilia de Poretti, fille du bien connu professeur d'Histoire M. Godefroy de Poretti, vient de subir avec succès les deux examens de 1re année de Droit devant la Faculté de Paris.

Décès

C'est avec peine que nous avons appris le décès de M. Christophe Cioni, un bon vieillard de quatre-vingts ans, originaire de la Canonica, mais établi depuis longtemps dans notre ville, où il s'était créé tant de bonnes relations. C'était un homme droit, excellent époux et excellent père, qui avait réussi à donner une bonne éducation à ses enfants et qu'il a eu le bonheur de voir occuper de belles situations.

Femme et enfants n'ont pas épargné les soins au cours de la maladie qui devait l'emporter. La levée du corps a été faite à la première heure, et le cortège funèbre s'est dirigé vers Vescovato où ont eu lieu les obsèques et l'inhumation.

La population de ce village assistait presque tout entière au service funèbre et témoignait des regrets que laisse le défunt.

Nous adressons à MM. Jean-Charles et Joseph Cioni, à M. et Mme Paolini, à Mlle Cioni nos bien sincères condoléances.

Marin :

Le payement des délégations du 2e trimestre 1909 aura lieu à Bastia, au bureau de l'Inscription Maritime, le 2 août 1909.

Deuil cruel

Malgré tout ce qui a été tenté par M. le docteur Zecarelli, la pauvre petite Dottain n'a pu survivre aux suites de sa chute. Cette chère enfant est décédée dans la matinée, après une nuit de tortures, entre les bras de ses infortunés parents dont la douleur angoissante s'accroissait du désespoir d'une lutte inutile.

Et à quatre heures de relevée, autour du blanc cercueil qui contenait le corps de cet ange, se pressaient, jusqu'à l'église Saint-Jean, M. le Provisseur et tout le personnel du lycée, les nombreux amis que compte dans notre ville M. Dottain, et qui ont tâché, par leurs affectueuses manifestations, d'apporter un peu de calme dans le cœur ulcéré des parents de la petite Françoise-Marie.

Pauvre mère ! pauvre père ! qui s'encorgueillissaient tant de cette chère enfant, si précoce, si caressante, si adorable dans sa tendresse et dans ses répartie. Hier si fiers du succès de leur jeune Pierre et quelques heures après abîmés dans une épouvantable catastrophe.

Nous nous associons sincèrement à cette unanime explosion de regrets, et prions M. le Surveillant général et Mme Dottain de vouloir bien agréer nos vives condoléances.

Vol de poules

M. Paolini César a informé la police que des malfaiteurs ont fracturé la porte de son poulailler situé à proximité de l'octroi de Capanelle, et lui ont dérobé quatre poules.

Nos commissionnaires

Toujours trop pressés nos commissionnaires ; aussi la police a dressé procès-verbal contre deux d'entre eux. Petretti Frédéric et Tristani Antoine, pour avoir grimpé à bord du « Diamme » avant que les passagers ne fussent débarqués.

Pilules Suisses

Les Pilules Suisses sont le seul remède efficace contre les *maladies d'estomac*, la *constipation* et les *maladies de la peau*. 1 fr. 50 la boîte franco. Glassel, pharmacien, 28, rue Grammont, Paris.

Fermeture tardive

La buvette tenue par M. L. Félix, rue de la Gare, était encore ouverte après l'heure réglementaire.

La police a dressé procès-verbal.

Avis

L'étude de Me Pierre Ortoli, huissier, est transférée, 22, rue de l'Opéra.

Bataille de Dames

Deux antagonistes, Rinaldi Catherine et Germain Alexandrine se disputaient hier sur la place de l'Hôtel-de-Ville ; faisant qu'elles se trouvaient juste en face du poste de police, elles en virent aux mains, et, chose rare chez la femme, elles échangèrent force coups de poings, respectant toutefois leurs chignons.

Les agents Pinatti et Fregoni les mirent d'accord en leur dressant une contravention en bonne et due forme.

Blessée par une bouteille

La petite Alibertini Marie, à peine âgée de 10 ans, se tenait, hier soir à 7 heures, sous les fenêtres de son habitation, rue Colonella, lorsque tout à coup une bouteille qu'aurait lancée le sieur Ignazi Vincent, vint l'atteindre à la tête, lui occasionnant une blessure qui, sans être bien grave, a réclamé les soins de M. Morucci, pharmacien.

A vendre

A vendre : bel étang de 1 mètre 15, très clair.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

	28 juillet	29 juil.
Rentes de 3 0/0 ancien	97.62	97.70
de 3 0/0 amortis.	97.90	98.00
	ex-coupon	

Conseil Général

L'élection de Cervione

Paris, 29 juillet.

Les électeurs du canton de Cervione sont appelés, le 15 août prochain, à élire un membre du Conseil général, en remplacement de M. Astima, décédé.

ILE-ROUSSE

UN ASSASSINAT

Huit arrestations

Ile-Rousse, 29 juillet.

Hier soir, entre 8 et 9 heures, le nommé Cesari Xavier, âgé de 25 ans, exerçant la profession de menuisier, originaire de Ville-de-Paraso, mais habitant Ile Rousse, a été assassiné aux environs de la gare.

La gendarmerie a procédé à l'arrestation de huit individus qui, d'après certains recoupements, seraient les auteurs présumés de cet assassinat.

Le parquet de Calvi s'est rendu sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 29 juillet.

M. le général de brigade Goetschy, membre du Comité technique du génie, est promu au grade de général de division.

***

M. le général Gadard, commandant le 18e corps d'armée, est maintenu, pour une nouvelle période de trois ans, à la tête de ce corps d'armée.

Réserve et Armée territoriale

M. le capitaine Franceschetti, du 116e territorial, est affecté aux service spéciaux du territoire.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, 29 juillet.

M. Dligue, directeur du personnel au Ministère de la Justice, est nommé directeur des Affaires criminelles et des Grâces, au ministère de la Justice.

Dissolution du Syndicat des P. T. T.

Paris, 29 juillet.

Le tribunal correctionnel de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire du Syndicat des employés des Postes et Télégraphes.

Le tribunal a prononcé la dissolution de ce syndicat, et a condamné à 16 francs d'amende chacun des inculpés.

***

Dans son réquisitoire, M. le substitut Granier a établi que la loi de 1884 ne peut être invoquée pour les postiers pour se constituer en syndicat, et adhérer à la C. G. T.

L'organe du ministère public avait demandé au tribunal de tenir compte aux trois inculpés, Chastenet, Lenoir et Fourès, de la bonne foi avec laquelle ils ont cru au bien-fondé et à la légitimité de leur revendication.

Nouvelles Maritimes

Etat-major général

Paris, 29 juillet.

M. le capitaine de vaisseau Dufaure de Lajarte est promu au grade de contre-amiral.

***

M. le contre-amiral Bienvyer est nommé au commandement d'une division dans l'escadre de la Méditerranée.

La Conquête de l'air

Le record du monde

Washington, 29 juillet.

Orville Wright a fait hier, à Washington, avec son aéroplane un vol de 80 kilomètres, battant ainsi le record du monde pour la durée.

Le grand aviateur était accompagné d'un de ses amis.

LE RECORD SOMMER

Chalons, 29 juillet.

M. Sommer a fait à Chalons, un vol d'une durée de : une heure, 28 minutes, 30 secondes, battant ainsi tous les records français.

PARIS

LE RETOUR DE M. BLÉRIOT

Paris, 29 juillet.

Depuis son retour à Paris, qui a eu lieu hier soir, M. Blériot est l'objet de manifestations des plus sympathiques.

Aujourd'hui deux brillantes réceptions ont eu lieu en son honneur.

LE MINISTRE DU TRAVAIL A QUIMPER

Quimper 29 juillet.

M. Viviani, ministre du Travail, est arrivé ce matin, à Quimper, afin de rechercher, d'accord avec les intéressés, les moyens de mettre fin au conflit entre les patrons et les pêcheurs de sardines.

Une belle réception a été réservée au ministre.

Conseil des Ministres

Paris, 29 juillet.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 10 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

L'arrivée du Tsar

Le Conseil s'est tout d'abord occupé de régler les derniers détails relatifs à l'arrivée du Tsar en France, et du voyage du Président de la République à Cherbourg.

Promotions dans la Marine

Le Ministre de la Marine a présenté à la signature présidentielle divers décrets dans l'état-major général.

Les Fêtes de New-York

Le Conseil a décidé l'envoi d'une division navale à New York, à l'occasion des Fêtes qui auront lieu au mois de septembre prochain.

Promotions dans l'Armée

Le général Brun, ministre de la Guerre, a fait signer par le Président de la République divers décrets dans l'état-major général.

Affaires extérieures

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a donné connaissance à ses collègues des dépêches reçues du Maroc, d'Espagne et du Sud-Oranais.

M. Pichon a fait connaître les mesures qu'il avait ordonnées aux agents français qui se trouvent sur la frontière Algéro-Marocaine, en raison des événements actuels.

Affaires courantes

Les Ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

RÉVOCATION du Maire de Nimes

Paris, 29 juillet.

Le Maire de Nimes, qui avait été suspendu par décision préfectorale, vient d'être révoqué par décision ministérielle.

Au Ministère de la Marine

Paris, 29 juillet.

Le vice-amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine, a apporté de nombreux changements dans le personnel du ministère.

Toutes les directions de ce ministère ont un chef nouveau.

EN ESPAGNE

Troubles Graves

Manifestations à Madrid

Madrid, 29 juillet.

Un nombre considérable de soldats se sont réunis aujourd'hui aux manifestants et sont allés devant le palais impérial pour protester contre la guerre qui, d'après eux, est faite uniquement pour servir les intérêts des spéculateurs.

Les cris de « A bas la guerre ! » sont sortis de ces milliers de poitrines.

Barcelone

SITUATION TRÈS GRAVE

Barcelone, 29 juillet.

La situation se complique d'heure en heure.

L'infanterie a refusé de tirer sur les émeutiers ; on a dû se servir des canons pour démolir les barricades.

Six couvents, plusieurs églises et de nombreux palais sont devenus la proie des flammes.

On s'attend à des événements très graves.

RÉPRESSION IMPITOYABLE

Le Gouverneur de Barcelone a accordé un délai de 24 heures aux habitants pacifiques pour rester chez eux.

Tous les manifestants vont être châtiés d'une manière impitoyable. Des ordres ont été donnés en conséquence.

Tous les officiers généraux et officiers supérieurs, qui étaient en villégiature, ont été rappelés.

AU MAROC

NOUVEAU DÉSASTRE

de l'Armée Espagnole

à Melilla

Madrid, 29 juillet.

Les nouvelles qui arrivent de Melilla sont des plus alarmantes.

Le combat du 27 juillet a été un nouveau désastre pour l'armée espagnole.

D'après les chiffres officiels, — et ils sont loin d'être exacts, — cette journée coûta aux Espagnols un général, le général Pintos, un colonel, deux lieutenants-colonels, un commandant, cinq capitaines, de nombreux officiers subalternes et environ un millier de soldats tués.

Le chiffre des soldats blessés s'élève à 2000 environ.

Le nombre des officiers blessés est également considérable.

D'après des télégrammes privés dix officiers généraux seraient blessés.

Nouvelle Attaque DES MAURES

Madrid, 29 juillet.

Le bruit court qu'une harka de six mille hommes a attaqué aujourd'hui les positions espagnoles.

Bien entendu le Gouvernement n'a communiqué aucun renseignement à ce sujet.

Ces nouvelles impressionnent douloureusement les populations des provinces.

Etat-Civil

MARIAGES

Romani Ignace, employé, et Assomption Torrenti, repasseuse.

DÉCÈS

Moretti Marie-Regina, veuve, 75 ans.

Bottaio Françoise-Marie, 3 ans.

Giudici Antoine, marin, marié, 62 ans.

SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les membres de la caisse de solidarité sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu ce soir, 30 du courant, à 8 heures et demie, à la Bourse du travail, place Caletta.

Le Secrétaire du groupe, A. MARTIN.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Ornano, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

VIZZAVONA

Cet HOTEL MONTE D'ORO ET DE LA FOCE se recommande par sa situation grandiose, entouré d'un Panorama de montagnes superbe.

Hôtel de 1er ordre. — 100 lits

Nouvelle installation moderne
Garage d'automobiles
Omnibus à la gare de Vizzavona
V. BUDTZ.

Représentant

est demandé pour placement à Ajaccio, de carreaux céramiques Salernes. Ecrire, fournissant références, M. V. R., Poste restante, Marseille.

A VENDRE

Bonne occasion

2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
1 Voiture à âne.
1 Victoria.
1 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
1 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Fusilles, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia

A VENDRE

300 hectolitres
d'excellent vin rouge et blanc
des coteaux de Farinole
Cru de GENTILE
Prix : **30** centimes
Dépôt : Coin du Boulevard de Carlo et montée Ste Claire.

Le Directeur-Gérant.
J.-B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orazio MIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, ses VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantissant jus de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15: — Vin de Barbera et Gentisco : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pal 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75. — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Fendres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisse à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables bancs. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 570 à 600 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accordera des concessions avantageuses à toutes personnes qui voudront se rendre acquéreur en bloc des fonds de commerce, de matériel, installées et marchandises.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lavalette. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers à Solives : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Roseaux métalliques.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Carlo, 1.

PIERRE SABATI

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez M.M. L.-N. MATTEI et Cie

TRENTE-QUATRIEME ANNÉE. — N° 209 — SAMEDI 31 JUILLET 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont priés de s'adresser aux Bureaux du Journal.
Trois divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,50 — Judic., 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00418

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ignace de Loyola.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 22 m. — Coucher, 6 h. 52 s.
Premier quart., le 26. — Pleine Lune, le 1.
Fête de Demain : Saint Pierre, apôtre.

30 JUILLET

LE MINISTÈRE BRIAND

Les esprits inquiets peuvent regarder avec un peu d'effroi ce nouveau ministère présidé par un socialiste, et se demander vers quel but il va *mener* le pays ; nous ne partageons pas leur appréhension.

Sans doute, pouvons-nous regretter que M. Fallières ait oublié un peu trop facilement l'existence dans le parti républicain d'hommes d'Etat *éminents au concours desquels* il eût pu faire utilement appel, mais, cette réserve exprimée, nous reconnaissons que l'expérience tentée est intéressante, et c'est avec une curiosité non exempte de sympathie que nous attendons à l'œuvre M. *Briand* et ses collaborateurs.

Certes, nous n'ignorons pas que le successeur de M. Clémenceau vient de loin, d'un parti que nous n'avons jamais eu scrupule à combattre, et qu'il a professé jadis des théories politiques que nous n'avons cessé de réprouver. Mais cela est le passé et nous savons quelle évolution le député de la Loire a accomplie depuis, à mesure qu'en son cerveau les idées ont mûri, à mesure aussi que la lutte d'abord et ensuite l'exercice du pouvoir lui ont fait toucher les réalités et comprendre que la bonne volonté ne suffit pas toujours à assurer la solution de certains problèmes sociaux.

Cette évolution qui éveille la défiance de certains est justement la cause de la confiance dont nous faisons crédit à M. Briand. Ne prouve-t-elle pas, en *effet*, la sincérité de celui qui n'a pas hésité à confesser ses erreurs anciennes pour faire profiter la démocratie des réformes possibles, au lieu de suivre l'exemple de M. Jaurès et de ses amis dont l'effort n'a jamais consisté qu'à prêcher la haine et à faire — avec quelle violence ! — le procès de la société actuelle sans indiquer jamais comment ils souhaitaient organiser la société de leurs rêves.

Aux discours stériles, M. Briand a préféré l'action limitée mais efficace, car, ainsi qu'il l'a dit un jour, l'isolement dans les nuages, au-dessus de la vie, peut faire la réputation d'un homme, mais il ne suffit pas à faire le bonheur d'un pays.

Voilà pourquoi nous le voyons sans inquiétude prendre les rênes du pouvoir. Connaissant son intelligence claire, son esprit indépendant, la précision de sa pensée, l'élévation de ses *conceptions et*, en même temps, sa prudence avertie dont il a donné la mesure à l'occasion de la Séparation des Eglises et de l'Etat, nous sommes persuadé qu'il mettra au jour, sans secousses, des réformes que *nous souhaitons sans oser les espérer* prochaines.

Il s'est posé modestement en continuateur du programme de M. Clémenceau. Nous pensons qu'il ira plus loin et fera mieux que ce dernier. Non pas que l'ancien président du Conseil n'eut les meilleures intentions et les conceptions les plus hautes, mais il faut bien reconnaître que sa brutalité, son autoritarisme abusif ont contrarié *trop souvent ses qualités de premier ordre*. A cause de cela, il a travaillé dans la discorde, combattu, en plus d'une occasion, par ceux-là mêmes qui eussent souhaité le soutenir et l'aider de tous leurs moyens et, d'autre part, sa *nervosité maladive a très fréquemment* justifié le reproche d'incohérence qui a été adressé à sa conduite politique.

M. Briand aura plus de mesure *et de souplesse ; c'est* la diplomatie après la polémique, c'est le gant de velours après la cravache. L'expérience prouvera certainement la supériorité de la nouvelle manière.

Faisons donc, de bonne grâce, crédit au nouveau cabinet. Au surplus, sa composition dans son ensemble est de nature à inspirer confiance aux républicains impatients de réformes. Si M. Caillaux n'est plus aux affaires, son successeur, M. Cochery, doublé de M. René Renoult, est de taille à poursuivre une politique financière capable de satisfaire aux vœux du pays. L'entrée de M. Millerand dans la combinaison va mettre un terme à la crise des P. T. T., et enfin, la collaboration du distingué amiral de Lapeyrère et de l'actif *M. Chéron*, va permettre d'entreprendre efficacement la réorganisation de la marine.

Une promesse est enfin à retenir dans la déclaration ministérielle. M. Briand exprime son intention de faire œuvre de détente et d'union *L'engagement est à souligner*. Nous avons toujours pensé que l'ostracisme qui a été pratiqué depuis plusieurs années à l'égard de certains républicains constituait la plus déplorable politique. Elle n'a abouti généralement qu'à décourager des bonnes volontés et à jeter dans l'opposition des hommes dont la collaboration eut été précieuse à la démocratie.

Applaudissons donc à l'intention exprimée par le nouveau président du Conseil. L'excommunication est *généralement une maladresse*, mais elle est plus déplorable encore quand elle se double d'ingratitude et quand elle a pour résultat de priver notre parti de concours utiles à l'œuvre commune.

René Sabatier.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

Notre Nouveau Feuilleton

Nous commencerons *lundi, 2 août*,

LA MANDOLINISTE
de Pierre Dax

Grand roman dramatique dû à l'écrivain de talent qui compte parmi les maîtres du feuilleton.

Dans cette œuvre vibre une intrigue où les sentiments les plus intenses dénotent une parfaite connaissance du cœur humain.

Dans

LA MANDOLINISTE

un drame et une idylle vécus marchent de pair, comme dans la vie.

Nous recommandons cette œuvre énergique et sentimentale de l'auteur de talent et de race qui ne compte plus ses succès littéraires.

LE CARDINAL AREZZO

Ses tribulations en Corse

(Suite)

Comme il était à Bastia depuis une dizaine de mois, le décret du 4 mai 1812 parut. Ce décret exigeait de tous les sujets des départements de Tevere et Trasimeno serment d'obéissance et de fidélité à l'Empire et à l'Empereur.

L'ancien gouverneur de Rome, convoqué à ce sujet, ainsi que les nombreux députés qui se trouvaient à Bastia, par le général Chioré, lui répondit qu'étant Sicilien le décret impérial ne pouvait le concerner. Chioré voulut le faire partir pour Ajaccio, où se tenait le *général Berthier*, gouverneur de la Corse ; mais Tommaso Arezzo invoqua son âge, la longueur et les périls du voyage. Il lui fut permis alors d'écrire au gouverneur.

Le général Berthier donna l'ordre de diriger l'archevêque italien sur Corte, « où il devait être libre comme l'air ». Mais, avant d'arriver dans cette ville, Arezzo fut salué par le commandant Albertini et ses gendarmes. Indigné, il protesta contre une telle escorte, et son indignation s'exhala quand il apprit que le commandant lui avait préparé un logement dans le donjon qui domine la ville. Mais que faire ? Il se résigna.

Des promenades en ville lui sont permises. Il a à son service la Maria et Vincenzo. Le curé, le juge de paix, le maire vont le voir. Celui-ci, borgne, de mine plutôt négligée, de prime-abord lui parut suspect, antipathique ; mais il reconnut bientôt que M. Joseph Guelfucci était l'homme le plus sûr, le plus franc, le plus honnête qu'il eût jamais rencontré.

Les vexations commencèrent. Albertini supprima la promenade de l'archevêque, fit *jeter traste prêtres romains*, qui s'obstinaient à ne pas prêter serment, dans des cellules souterraines où ils furent mis au pain sec et à l'eau.

Tommaso Arezzo gémit, s'ennuie, va et vient entre quatre murs au dans l'enceinte, sous l'œil de la sentinelle. Le matin, il dit la messe dans une chambre où il improvisa un autel. Il lit son bréviaire ou des livres prêtés par le maire... Mais comment sortir de là ? Le commandant Albertini devient de plus en plus menaçant et vexatoire. Il isole complètement le bon archevêque. Le maire fait des efforts vains pour le voir. Il se trouve seul, désespérément seul, avec l'appréhension des mauvais traitements que subissent les autres prêtres... Il prend le parti de se plaindre au général Berthier, auquel il dénonce l'intraitable Albertini, et lui demande qu'on le mette en liberté, puisqu'il est Sicilien. Berthier répond avec une amabilité parfaite et dit que son cas ne peut être jugé qu'à Paris. Et, là dessus le digne archevêque se trouve dans l'incertitude. Si on allait découvrir qu'il est né à Orbetello ?

Un acteur inattendu paraît. C'est le docteur Santini. Ce savant enseignait le péripatétisme à Bastia, où Mgr Arezzo l'avait intimement connu.

— Comment avez-vous pu arriver jusqu'ici ?

— Le plus aisément du monde. Je suis entré, personne ne m'en a empêché. Les soldats se chauffent au corps de garde.

Mgr Arezzo lui dit alors toutes ses angoisses, tous ses ennuis. Il en est malade !

— Le remède, c'est la fuite.

— Mais comment fuir ?

L'éminent péripatéticien se chargera de tout. Il a un neveu, le docteur Matteo Antoni, qui exerce à Omessa, tout près de Corte. On peut compter sur lui. Il cachera

---

125 — Feuilleton du Petit Bastiais

NOELLA

Grand Roman Inédit

par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XIII

POSITION DÉLICATE

C'était vrai. M. Brécheux, Alcide, ne semblait pas du tout s'occuper de sa nouvelle employée.

De temps en temps, si le hasard les mettait en présence, il lui disait seulement d'un ton bref :

— Allons, de l'élégance, de la tenue... Voyez mademoiselle Irma, et les autres... Suivez leur exemple.

Mademoiselle Irma, l'institutrice et, disons-le, la conseillère très dévouée de cette vue le grand couturier, le génial artiste qui répondait Brécheux lui avait donnée pour rivales, était en effet un modèle de « chic », pour employer une expression passée de mode, de fini comme toilette, de distinction. Les autres vendeuses, les mannequins, rivalisaient avec elle. Mais tout ce petit monde possédait des ressources spéciales, des recettes extraordinaires qui jusque-là n'étaient pas venues combler le vide du porte-monnaie de l'ancienne protégée de la comtesse de Franû. Et cependant elle était contrainte de suivre les autres de près. Irma lui avait procuré une couturière qui l'habillait divinement... à crédit, moyennant quelques acomptes qui absorbaient plus qu'elle ne gagnait, et même augmentaient la brèche déjà ouverte dans son maigre capital. C'était une dépense inquiétante, mais il fallait marcher ou renoncer à une position qui sans doute s'améliorerait. D'ailleurs, ces dépenses, lourdes pour une employée qui ne gagnait presque rien à ses débuts, étaient, en réalité, bien modestes.

Deux robes noires, une jaquette, une sorte de pelisse, c'était tout. Mais que lui fallait-il pour être belle ? En quelques jours sa réparation s'était faite. Dans la maison, il n'était question que de la belle mademoiselle Espérance. Son nom était sur toutes les lèvres. Les clientes le colportaient de tous côtés. S'il y avait eu un concours de beauté, la nouvelle employée de la maison Brécheux aurait emporté le prix sans discussion, comme dans un nouveau jugement de Pâris. Dans les cercles, dans le monde des viveurs, dans les salons des grands faubourgs les *oisifs* et les élégantes se demandaient :

— Avez-vous vu mademoiselle Espérance ?

— Pas encore.

— Il faut la voir, ma chère. Une merveille tout bonnement.

— Bah !

— Etonnante, ravissante !... Et une simplicité, une bonne grâce !

— Si parfaite ?.. Vous exagérez.

— Pas du tout, ravissante... Je vous en ferai juge.

— Alors, elle ne tardera pas à disparaître...

— Comment ?..

— Enlevée, parbleu, par quelqu'un de ces messieurs...

— C'est à craindre... Est-ce qu'elles ne finissent pas toutes par là ?..

C'était le résumé des conversations dont elle était le sujet. La forme seule différait ; le fond restait le même. M. Bertin demanda :

— Il y a longtemps que vous n'avez vu la comte de Champuy, mademoiselle Espérance ?

— Assez, une quinzaine de jours à peu près.

— Il doit aller souvent à votre magasin ?

— Quelquefois... C'est un ami de M. Brécheux...

M. Bertin observa, en regardant sa locataire d'une certaine façon :

— Un de vos admirateurs...

— Mais...

— C'est lui qui me l'a dit !... et il n'a pas dû vous le cacher à vous non plus...

Une rougeur violente colora le visage de la jeune fille.

— Ah ! murmura-t-il, vraiment, il vous l'a dit, monsieur Bertin.

— Oui, il ne trouve rien de si clairement que vous. Il cependant il n'y connaît, aller ! En voilà un qui se la coule douce ! Il a un rude bégum pour vous.

M. Bertin prit un ton paternel et ajouta :

— Mais c'est un galant homme et il m'a dit aussi autre chose...

— Quoi donc ?

— Que vous êtes une bonne et honnête fille... qu'il aurait fait assément des folies pour vous...

M. Bertin baissa la voix et conclut :

— ... Mais que vous n'avez pas voulu et qu'il vous en estime et vous aime davantage.

Le brave concierge n'inventait rien. M. de Champuy était allé souvent, depuis deux mois que Sperlona avait été admise, sur sa recommandation, à la maison Brécheux, dans les salons du grand couturier. Il y avait, lui aussi, ses grandes entrées. Que de notes de demi-mondaines ou même de mondaines tout entières, il avait acquittées depuis sa majorité ! Que de discrètes conquêtes il avait faites parmi ces femmes affolées de luxe, jalouses les unes des autres, perfides et gracieuses, dépensant, même quand elles sont riches, deux fois la pension que les maris mettent à leur disposition pour leurs toilettes, et contraintes de recourir aux moyens les moins avouables pour masquer leur détresse et sortir d'embarras ! Cent fois plus blâmables que les malheureuses jetées au ruisseau par la misère, puisque ce n'est pas pour la vie qu'elles lottent, ce qui est une excuse, mais pour les satisfactions d'une jalouse basse et vile et de leur stupide vanité !

Comme Jean Guénoc l'avait insinué à sa voisine de mansarde, le comte de Champuy, le clubman, l'homme des sports et de la fête, avait réclamé à sa protégée le prix du service rendu. Mais il l'avait fait avec tant de discrétion, de tact et de réserve, il s'était exprimé si délicatement, en ménageant la pudeur de sensitive de son obligée, si on peut s'exprimer ainsi, en évitant de trouver le satin de son épiderme, que leurs relations s'étaient resserrées et que le comte, qui aurait souhaité davantage, était resté l'ami de mademoiselle Espérance. Comptait-il sur une amélioration dans l'avenir, malgré le refus de ses offres, refus si nettement exprimé, mais en même temps si ferme et si net ? Peut-être ! Ces célibataires endurcis, à la piste de toutes les bonnes fortunes, attendent patiemment, en se consolant ailleurs, l'heure du berger, qui, pour certaines femmes habituées comme des épaves par toutes les tourmentes de Paris, sonne tôt ou tard. M. Bertin demanda ainsi :

— Et votre voisin, M. Jean Guénoc, vous l'avez vu ?.. Depuis peu ?..

— Dimanche soir, monsieur Bertin.

— Chez madame Rayon ?

Mgr Arezzo en fut sûr. L'archevêque ne dit ni oui ni non. Il serait très heureux de s'en voir, mais il faut attendre encore avant de prendre une aussi grave décision.

Le maire, mis dans la confidence par l'intermédiaire de la femme de ménage, est, lui aussi, pour la fuite. Est-il possible d'affronter le scandale ? Mais oui, au moyen d'un cabas, qui, le crépuscule venu, cachera parfaitement le prisonnier. A la nuit tombante, il y a un va-et-vient dans la cité de la, et les soldats n'essaient pas de savoir pourquoi.

Arezzo, apprenant que Fiorella est nommé à la place de Berthier, a meilleur espoir ; mais une lettre de Paris le jette dans la consternation. On sait qu'il est né à Orbetello ; il a donc à prêter serment sans délai, sous peine d'être enfermé dans une cellule noire où il n'aura pour toute pitance que le biscuit de caserne. Il n'hésite plus alors. Il faut fuir et sans tarder. La Maria court chez le maire. Enfin, elle est de retour.

— Eh bien ! les guides et le cheval sont-ils prêts ?

— Tout est prêt, monseigneur.

— Avez-vous le cabas ?

— Le voici.

Elle le portait, en effet, sous le bras. Je m'en enveloppai, je m'encapuchonnai, je pris sur la table le tricorne que je mis sous le manteau, et je lançai, sans m'en apercevoir, gants, canne et coquetterie de voyage.

Je dis à la femme :

— Prenez la valise et allez devant. Vincenzo, venez.

Il me semblait que ma vue s'obscurcissait et je frissonnais comme pris de fièvre. Vincenzo m'encouragea :

— Monseigneur, tranquillisez-vous, n'ayez pas peur.

La bonne sortit la première ; puis, *piano pianino*, nous la suivîmes, après nous être assurés que la porte du commandant du génie était fermée.

Au haut d'un escalier en dehors, Vincenzo me dit :

— Veuillez attendre un peu.

Il alla voir si les soldats étaient dehors.

— Personne ! Allongeons le pas.

Nous descendîmes.

— Venez derrière moi, marchez avec assurance et ne craignez rien.

La grande porte de la citadelle était fermée. Le portillon, qui se tenait la sentinelle, était ouvert. Vincenzo passa. Je passai après lui. La sentinelle ne fit aucun geste ; mais, étonnée peut-être par cette longue figure, qui lui passait devant, elle me fixa en il me sembla qu'elle me dévisageait.

Je pressai le pas et je rejoignis Vincenzo.

— Doucement, ne courez pas, nous voici maintenant hors de danger.

Sur le chemin, qui mène au pont de la ville, nous trouvâmes la Maria. Vincenzo lui prit ma petite valise.

— Cours chez le maire et dis-lui que nous attendons sur le pont les guides et le cheval.

Je poursuivis mon chemin. J'avais froid et je fis un faux pas ; je tombai sur mon séant. Vincenzo accourut, me releva, et, me donnant le bras, à grands pas, nous allâmes vers le pont, situé à un demi-kilomètre de la ville...

***

La nuit même, tant bien que mal, Arezzo arriva à Omessa. Matteo Antoni le cache dans un vieux couvent où vivent deux frères mineurs. Là, on le pourvoit d'un costume de paysan et de gros souliers. On s'aperçoit que le lieu n'est pas très sûr. Quelqu'un veut cacher l'archevêque dans une caverne sur la montagne, comme un vulgaire bandit ; mais Matteo s'indigne et propose une chambrière dans les environs d'Omessa. Arezzo devait y attendre le retour du docteur Santini, qui se trouvait à Bastia. La nuit venue on se met en route. On arrive sans encombre à la chambrière. Le séjour est loin d'être agréable.

Arezzo y passa la nuit sans fermer l'œil, d'autant plus que les rats ne se gênaient point.

« Il me semblait, écrit-il, que les nombreux rats du lieu faisaient la contre-danse autour de moi, s'aventuraient, quelquefois, avec beaucoup de familiarité, sur ma tête. »

Le gîte est vraiment sombre. Il est défendu d'ouvrir la porte, de mettre le nez dehors. On lui apporte sa nourriture, nuitamment, en cachette. Le commandant Albertini, trois jours après, a découvert que la cage était ouverte. La Maria est sous les verrous. Tout Corte est sens dessus dessous. Toutes les maisons ont été fouillées de la cave au grenier et les routes sont des fourmilières de gendarmes.

L'archevêque dans sa chambrière gémit.

Enfin, Santini arrive. C'est la nuit. Tommaso Arezzo lui ouvre ses bras et se lamente. Il couche sur la paille, il passe son temps dans les ténèbres. Le docteur promet de l'en tirer. Il revient le lendemain pendant la nuit. « C'est pour demain, dit-il. » L'archevêque en montre ravi de sortir de sa prison.

On devait se rendre à une petite maison de campagne appartenant à Giovan Filippo Mattei, maire de Gavignano. Tommaso Arezzo y parvint après mille fatigues. Il gîtera même dans un torrent. Pour trouver la maisonnette, on doit tâtonner dans une nuit rare hors. Elle était ouverte à tous les vents. Ceux d'Omessa s'en retournèrent.

Dès le lendemain, Giovan Filippo Mattei vint avec des provisions. L'archevêque déjeuna ; puis il fut laissé sur un mulet.

Le chemin, qui mène à Gavignano monte, escarpé, périlleux. La montagne est très accidentée.

Tommaso Arezzo craignait de rouler dans un ravin. Son compagnon avait beau le rassurer. L'archevêque est un mauvais cavalier. Heureusement qu'il montait un mulet docile.

(*Le Figaro*).

A suivre.

Syndicat d'Initiative Corse
DE TOULON

Les membres du Syndicat d'initiative corse se sont réunis dimanche, pour le renouvellement du bureau.

M. Marcaggi, avocat, docteur en droit, a été réélu par acclamation président du Syndicat.

M. Marcaggi, après avoir remercié l'assemblée de la confiance qu'elle lui continuait, a déclaré être à la disposition de tous les compatriotes de Toulon et de la Seyne toutes les fois que leurs intérêts seraient en jeu. Il fait appel à tous ceux qui aiment leur petite patrie, pour venir grossir le nombre des membres du syndicat.

Le même bureau a été réélu. M. Rochesani a été élu président d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures.

Légion d'honneur

Au grade d'Officier

Ont été nommé dans la Légion-d'honneur :

MM.

Giannardi, chef de bataillon au 55e, 38 ans de services, 10 campagnes, chevalier du 20 décembre 1891.

Pollacchi, sous-intendant militaire de 1re classe à Tours, 40 ans de services, 5 campagnes, chevalier du 10 juillet 1894.

Au grade de Chevalier

Scapola, lieutenant au 16e, 26 ans de services.

Battistelli, chef de bataillon au 46e, 26 ans de services.

Faggianelli, capitaine au 98e, 26 ans de services.

Piazza, chef de bataillon au 146e, 26 ans de services.

François, chef de bataillon breveté au 163e, 26 ans de services.

Angeletti, capitaine trésorier au 1er dragons, 25 ans de services.

Castellani, adjudant au 27e dragons, 14 ans de services, 2 campagnes.

Venturini, maréchal des logis chef à la 19e légion de gendarmerie, 30 ans de services, 25 campagnes.

Nouzan-Guillaumet, maréchal des logis à la 15e légion ter, 27 ans de services, 24 campagnes, 1 citation.

Parachini, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance militaire, au 8e corps d'armée, 30 ans de services.

Arrighi, officier d'administration de 2e classe, aide-comptable à l'atelier de travaux publics de Bougie, 28 ans de services, 17 campagnes.

Angeli, capitaine au 22e colonial, 23 ans de services, 17 campagnes.

Tedeschi, lieutenant au 3e rég. de chasseurs d'Afrique, 16 ans de services, 9 campagnes, pour remplacer un camarade blessé, s'est montré très bon officier en prenant le commandement de son peloton avec autorité, calme et sang-froid, Maroc, 1908.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 27 juillet 1909.

Le marché est irrégulier et indécis, toujours mal impressionné par la faiblesse des valeurs espagnoles. La Rente Française se retrouve à 97.85, les Fonds Étrangers ensillent autour de leurs cours de la veille, à l'exception de l'Extérieure en moins value sensible à 90.05. Le Turc est calme à 91.70, le Serbe à 82.75, l'Italien à 104.05. Les Emprunts Russes varient peu : 4 1/2 0/0 libéré 96.30. Les Établissements de Crédit sont toujours très fermes. Le Crédit Foncier cote 756, le Crédit Lyonnais 1.270, le Comptoir d'Escompte 746. La Société Générale se tient à 673 : son bilan au 30 juin fait ressortir au total des opérations sociales un nouvel accroissement d'environ 33 1/2 millions. Les bénéfices nets du mois ont atteint 4.245.224 frs 23, soit pour le premier semestre, un profit de 6.236.329 frs 69 contre 5.354.910 frs 50 pour la période correspondante de 1908.

Valeurs industrielles et de transports sans grands changements. Relèvement des charbonnages russes. Les titres cuprifères sont en baisse marquée : Rio 1.915.

Au comptant officiel l'action privilégiée Industrie Houillère de la Russie Méridionale est bien tenue à 578.

En Banque, le Laurium Grec est ferme à 56 frs.

L'Ouest Africain Français monte à 621.

L'action Mines d'Antimoine de Meria est en reprise à 90 frs.

Les obligations de l'Emprunt Danois 3 1/2 0/0 or 1906 sont offertes à 498.25 par obligation de 500 frs jouissance 1er août 1909. Le coupon de 17 frs 50 sera payé net par moitié les 1er février et 1er août de chaque année. Ces titres seront inscrits, comme les précédents emprunts, à la cote officielle du marché de Paris.

Chemins français en bonne tendance.

Ce que disent les Journaux

La déclaration Ministérielle

Les Débats :

M. Briand a déclaré qu'il voulait bien étudier la réforme électorale, mais « qu'il l'étudierait avec le désir très net de ne pas voir affaiblir la majorité républicaine. » Un homme d'Etat ne devrait avoir à ce propos qu'une préoccupation : celle de mettre le suffrage universel à même d'exprimer aussi exactement et sincèrement que possible sa volonté. M. Briand n'a pas cru pouvoir s'élever jusqu'à cette haute conception de son rôle, il a eu au moins la franchise de ne pas jeter un voile hypocrite sur les petits calculs auxquels il obéit en cette matière à la majorité : on sera encore il s'est montré fidèle à la règle qu'il paraît s'être fixée : Dire les choses comme elles sont quand on ne peut pas les faire comme on le devrait. C'est ce qui donne à sa parole et ce qui peut donner à son ministère ce je ne sais quoi de moderne auquel le public n'est pas indifférent.

Le Temps :

M. le président du Conseil a gagné hautement sa quatrième bataille ; l'ordre du jour de confiance qu'il réclamait « sans réserves » a été voté par des républicains de toutes nuances, répondant à son appel de conciliation, d'apaisement et de détente. Nous retiendrons de son discours ces trois règles essentielles : 1. Que le succès des réformes ne saurait être obtenu par la violence, et qu'il est seulement possible « dans l'ordre et la paix ; » 2. Que c'est seulement « dans un pays prospère, riche, dans un pays apaisé et calme, que les réformes sociales sont possibles ; » 3. « Que les intérêts particuliers, même collectifs, n'ont jamais à entrer en conflit avec l'intérêt général. » Ces principes, qui feront toujours les nôtres, nous auront grand plaisir à les défendre avec M. le président du Conseil et nous prendrions même la liberté de les défendre contre lui s'il les oubliait. Mais rien n'autorise à préjuger qu'il se soit trompé en affirmant son « adaptation » à ses destinées nouvelles, si qu'il n'ait pas une conception parfaite de ce qu'il énonçait avec tant de clarté.

La Presse Allemande

On suit toute la surprise que cause ici la chute de M. Clémenceau et la sympathie, non dénuée de crainte pour la durée de son existence, qui accueillit la nomination de M. Briand comme président du Conseil. C'est le premier socialiste qui occupe ce poste, disait-on ; on comprendra donc la curiosité avec laquelle on attendait ici le discours-programme de M. Briand ; aussi les journaux berlinois de ce matin reproduisent-ils de longues dépêches de leurs correspondants parisiens à ce sujet, qu'ils intitulent, comme la *Morgen Post* : « Succès de M. Briand, » et comme le *Berliner Tageblatt* : « La première victoire de M. Briand. »

Le correspondant parisien du grand organe radical, après avoir constaté que, bien qu'on soit en plein été, la salle était comble, écrit :

« On n'a encore jamais vu une fin de session aussi sensationnelle. C'est, en effet, la première fois que l'on voit un socialiste qui évolue, sans cependant nier ses convictions, et qu'on le voit monter, en sept ans, du rang de simple député révolutionnaire, aux premières fonctions d'un pays.

« M. Briand a prononcé un discours à la fois fier et modeste ; il a produit l'impression de la plus profonde habileté, et, quand il a eu fini de parler, on sentait qu'il avait conquis la Chambre tout entière. »

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal était convoqué hier, en séance publique extraordinaire, mais, par suite d'une interposition de M. le Maire, la réunion est renvoyée à lundi prochain.

Voici les questions portées à l'ordre du jour :

1. Lavoir Saint-Angelo. — Procès-verbal d'enquête.
2. Transfert de l'Hôtel de-Ville à l'Hôtel Valery.
3. Liste des assistés.
4. Comptes administratifs de 1908.
5. Chapitres additionnels 1909.
6. Questions diverses.

LE DRAME DU HOUBILLON

Mort de la Victime

Le malheureux préposé de douanes Parsi, victime du drame qui se déroula dans la nuit du 25 au 26 juillet, sur le boulevard du Littoral, est mort hier, à 4 heures 30 du soir, à l'hôpital maritime, sans avoir repris connaissance. Sa femme éplorée et sa belle sœur étaient à son chevet.

Pendant son court séjour dans l'établissement hospitalier de la rue Nationale, cette victime du devoir ne cessa de recevoir la visite de ses chefs qui l'estimaient et de ses camarades qui l'aimaient.

Encore hier matin, MM. Petit, directeur des douanes à Marseille, et Sitgé ; inspecteur principal, accompagnés par le capitaine des douanes Vialis, se rendirent auprès du mourant. Mme Parsi fut très touchée de cette marque de sympathie.

Les obsèques du malheureux Parsi auront lieu jeudi, à 10 heures du matin.

***

Le lieutenant Matras, du 4e colonial, chargé de poursuivre l'enquête sur cette mystérieuse affaire an dénouement si tragique, mettant en deuil une malheureuse jeune femme et deux pauvres enfants en bas âge, s'est occupé très activement dans la journée d'hier. Malheureusement, il n'y a encore rien de nouveau. Sanguinetti est toujours en fuite.

Lorsque le sergent Jules Blondé fit sa ronde, il aperçut deux coloniaux sautant par la porte latérale de la caserne du boulevard Bazeilles, située en face des écuries du 4e colonial. Il ne put s'occuper que de Sanguinetti, l'autre ne tarda pas à disparaître dans l'obscurité.

Le lieutenant capucheur croit tenu en cellule le compagnon de fuite de Sanguinetti. Mais ce dernier ne veut absolument rien dire, déclarant qu'il ne sait rien de cette affaire et qu'il n'a pas sauté le mur avec Sanguinetti.

(*Le Petit Var*).

Grand Banquet Bonapartiste

Sous la Présidence de M. Sébastien de Carafla, avocat à la Cour d'Appel, Conseiller Général, Président d'honneur du Comité Plébiscitaire.

A l'occasion de l'anniversaire de la Naissance du Grand Empereur, le Comité Plébiscitaire de Bastia organise pour le 15 août prochain un grand Banquet Démocratique et Napoléonien.

Des personnalités très importantes et des orateurs très réputés du parti prendront part à cette fête, qui marquera le réveil du Grand Parti de la Souveraineté Nationale.

Les personnes désireuses d'y assister sont priées de retirer leur carte, ou de faire parvenir leur adhésion sont :

chez M. Valery, Conseiller Municipal, Boulevard Saint-Angelo ;

soit : au Siège du Comité, 2, Boulevard de Cardo, tous les vendredis de 7 h. 1/2 à 8 heures.

Prix de la Carte : 3 francs.

Un avis fera connaître la date de la Conférence qui aura lieu le 13 août au Théâtre Municipal.

LE COMITÉ.

Société Générale des Eaux Minérales de Vichy et Société des Grandes Sources de Vals.

Dépôt spécial pour la Corse : 13, rue Napoléon, Bastia.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 30 juillet

Thermomètre. — 7 heures du matin + 22° à midi 25°. + à 6 heures du soir + 23°. Maxima + 27.7. Minima + 21°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, découvert.
l'après-midi, id.

***

Nouveaux succès

Mlle Anna Filippi, fille de notre sympathique confrère M. Etienne Filippi, et sœur de la distinguée maîtresse de musique, vient, comme les années précédentes, d'obtenir plusieurs nominations à la distribution des prix de l'Ecole des beaux-arts de Marseille : l'accessit, dans la classe de préparation à la peinture ; le 1er prix de dessin, division supérieure ; le 2e prix pour les arts décoratifs, 1re section de la division supérieure ; et le 1er accessit dans la 2e section.

Toutes nos félicitations à cette jeune artiste dont les efforts sont si bien récompensés et dont les heureuses dispositions font présager un très brillant avenir.

Mlle Anna Filippi ne fera pas seulement honneur à sa famille, mais aussi à sa ville natale.

***

Attaque nocturne

Il paraît que l'autre nuit, vers deux heures et demie du matin, les deux factionnaires du 163e, qui surveillent les poudrières, derrière la prison civile, ont été l'objet d'une agression à coups de revolvers, par deux individus. N'ayant pas été atteints ils ont conservé leur sang-froid, et sans quitter leur poste ont réussi à mettre en fuite leurs agresseurs qui sont restés inconnus.

On ne peut que supposer qu'il s'agissait de faciliter l'évasion de quelque détenu et que l'attitude des deux braves militaires a fait renoncer à cette opération.

***

Ecole industrielle

Ont été définitivement admis à l'école pratique d'industrie de garçons de Marseille, à la suite du concours de 1909 :

Ajustage, MM. Santini Vincent, Calidarelli, Figari, Antonini, Bertocini, Semeriva, Mariotti, Ghio, Taddei.

Forge, M. Franceschini.

Chaudronnerie, M. Cesari.

Serrurerie, M. Fiorini.

Ferblanterie, M. Ambrosini.

Listes supplémentaires, MM. Massiani, Albertini, Vazzoni, Savini Antoine, Sanpieri.

***

Nos promenades

Rien que les chaleurs commencent à se faire sentir et que l'on cherche un coin pour respirer l'air frais, nos gentes demoiselles doivent renoncer à la plus belle promenade estivale que nous possédons.

Nous voulons parler de la promenade des quais, et nous pouvons ajouter l'allée bordant la balustrade de la place St-Nicolas.

Des odeurs nauséabondes se dégagent des sentinelles trop nombreuses déposées au bord du rivage.

Un bon lavage et un peu plus de surveillance ne seraient pas de trop.

Cela permettrait d'éviter des frais occasionnés par l'achat de certains parfums.

***

Le « Miroir des Modes »

Le beau temps, jusqu'ici, nous a fait défaut, mais nous espérons néanmoins avoir un joli mois d'août, et pour cela, Mesdames, nous vous avons préparé un Miroir d'Août délicieux.

Il s'y trouve des toilettes pour la plage et le casino, pour la campagne et la ville, dernières nouveautés ; des robes d'intérieur, matinées, tabliers de travail et lingerie ; des costumes pour enfants, habillés et simples.

Le « Miroir » continue son cours de coupe ; il vous donne un article sur les coiffures d'automobile ; il vous offre des nouvelles ; il vous parle de littérature, d'hygiène morale, de cuisine, etc. Vous avez toute une série de modèles de peignoirs et kimonos, et comme patrons gratuits, un charmant petit mantelet de dames et une charlotte pour enfants.

***

Fêtes populaires de Saint-Joseph

On nous a assuré que le programme des fêtes qui seront données dans le quartier de Saint-Joseph le 21 et le 22 août prochain promet d'être amusant. On le publiera incessamment.

Il paraît que les fêtes commenceront le samedi soir 21, par une représentation théâtrale, donnée par des amateurs de la ville.

Le dimanche 22, les attractions seront les suivantes :

1° Partie de mer dans l'anse de Figajola : Régates, course aux canards, concours de natation.

2° Partie de terre (dans le faubourg) : Mât de surprises, courses de Marathon, courses aux sacs, courses aux crudités, jeu de la poêle, jeu du baquet russe, etc.

Le soir : Grande illumination.

Les fêtes seront données au profit des pauvres de la Ville et de l'Assistance publique.

***

A vendre

A vendre : bel âne 1 mètre 15, très doux.

S'adresser au bureau du *Petit Bastiais*.

Société anonyme de « Cyrnos Palace »

Conformément à l'art. 7 des statuts, le Conseil d'administration a l'honneur de prier MM. les actionnaires d'effectuer le second versement de 125 francs sur les actions souscrites.

Ce versement devra être fait avant le 5 août à Bastia.

Il sera reçu contre quittance provisoire chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A. F. Fantauzzi, banquier.
Ch. Grenga, banquier.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE. — Les sociétaires sont avisés que la perception aura lieu les 1er et 2 courant, de 9 à 11 heures, au siège social, rue Napoléon, 21.

Le trésorier, L. Raibaldi.

SYNDICAT INTERNATIONAL DES DOCKERS. — Les membres du dit syndicat sont convoqués ce soir, 31 juillet, à la Bourse du Travail, à 8 heures et demie.

Le Secrétaire, Carbani.

Etat-Civil

DÉCÈS

Castellini Anna, veuve, 90 ans, de Bastia.
Ottavi Nataline, mariée, 36 ans, de Petroso.

LA HERNIE

Soulagement immédiat, contention parfaite et douce, possibilité de se livrer sans aucune gêne aux exercices les plus violents, tels sont les avantages que seul, le nouvel Appareil herniaire sans ressort de A. CLAVERIE, le Renommé Spécialiste de Paris, peut assurer à ceux qui veulent se débarrasser de leur infirmité.

Aussi toutes les personnes qui en sont atteintes, tiendront à lire dans la dernière édition du Traité de la Hernie, par A. CLAVERIE, la description de cette nouvelle découverte.

Cet ouvrage est envoyé gratuitement à tous nos lecteurs qui en feront la demande à son auteur, 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris. Conseils et Renseignements gratuits par correspondance.

Service Vicinal

Département de la Corse

Avis d'adjudication de travaux

Le public est prévenu que le 10 août 1909 à 2 heures de relevée, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Corte et Sartène à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent Voyer en Chef et de MM. les Agents Voyers d'Arrondissement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00419

BOURSE DE PARIS

29 juillet — 30 juil.

Rentes de 3 0/0 ancien 97.70 — 97.65
de 3 0/0 amortis. 98.00 — 98.00
ex-coupon

MONTPELLIER

AFFAIRE SOUTH-NICROSI

Montpellier, 30 juillet.

Ce matin, la Chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Montpellier a rendu son arrêt dans l'affaire South-Nicrosi.

La Cour a condamné M. Dominique Nicrosi à *cent mille francs de dommages-intérêts* envers la partie civile, à *trois cents francs* d'amende, et à *deux mois* de prison, avec application de la loi de sursis.

Au Ministère de la Marine

Paris, 30 juillet.

M. Desforges, inspecteur des finances, est nommé directeur de la comptabilité générale au ministère de la Marine.

***

M. le commissaire principal Lainé est nommé chef du Secrétariat particulier du Ministre de la Marine.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Paris, 30 juillet.

Le général de brigade Radiguet est nommé au commandement de la cavalerie du 14e corps d'armée.

Le colonel Simoutre est nommé adjoint au préfet maritime de Toulon.

Le général de Saroux est nommé au commandement de la 3e brigade de cuirassiers.

Le général Charley de la Masselière est nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 11e corps d'armée.

Nouvelles Maritimes

Paris, 30 juillet.

M. le vice-amiral de Marolles est nommé préfet maritime, à Brest.

Commandements à la mer

Le capitaine de vaisseau de Gueyd est nommé commandant de l'Ecoles navale.

***

Le capitaine de vaisseau Tracon est nommé au commandement du cuirassé *Vérité*.

Le capitaine de vaisseau La Hille est nommé au commandement du *Victor-Hugo*.

Le lieutenant de vaisseau d'Adhemar de Cransac est nommé au commandement du *Gabion*.

Le lieutenant de vaisseau Lambert est nommé au commandement de la *Sirène*.

Le lieutenant de vaisseau Castex est nommé au commandement de l'Ecole de chauffe à Brest.

Le lieutenant de vaisseau Burckardt est nommé au commandement du *Triton*.

Le lieutenant de vaisseau Barbière est nommé au commandement de *Ludion*.

Le lieutenant de vaisseau Dubreuil est nommé au commandement du *Girondin*.

Le lieutenant de vaisseau de Ribot est nommé au commandement de l'*Oursin*.

Le lieutenant de vaisseau Chereau est nommé au commandement du *Souffleur*.

La Conquête de l'air

PARIS
continue à acclamer
BLÉRIOT

Paris, 30 juillet.

Le célèbre aviateur est allé aujourd'hui rendre visite au président du Conseil et à M. Barthou, ministre de la Justice.

Du ministère, M. Blériot s'est rendu aux bureaux de l'*Auto*, du *Matin*, et du *Journal*.

Le vainqueur de la traversée de la Manche a été, à maintes reprises, chaleureusement acclamé par la foule.

Le Comité exécutif du Parti Radical chez M. Briand

Paris, 30 juillet.

Le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, ayant à sa tête M. Lafferre, a été reçu par le président du Conseil.

Le Comité a tenu à consulter M. Briand sur la propagande à faire dans le pays en vue des prochaines élections législatives et en faveur de l'expansion politique républicaine.

Le Voyage DU PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE à CHERBOURG

Le départ de Paris

Paris, 30 juillet.

Le Président de la République a quitté Paris cette après midi, à 1 heure 45, par la gare Saint-Lazare, se rendant à Cherbourg.

Le quai de départ était richement décoré de fleurs naturelles, ainsi que le salon de réception, tout inondé de draperies rouges frangées d'or.

Les ministres et les personnalités officielles arrivent successivement.

Les hautes personnalités de la Compagnie de chemin de fer attendent l'arrivée de M. Fallières.

Un important service d'ordre garde les abords de la gare.

A 1 heure 20, le train spécial qui doit emporter le président de la République et sa suite, vient se ranger le long du quai ; il est composé de deux wagons de la présidence, d'un wagon salon de la Compagnie, et d'un wagon-restaurant.

A 1 heure 35, on sonne aux champs ; M. Fallières arrive accompagné de son fils, de MM. Ramondou, secrétaire général de la présidence ; Marc Varenne, secrétaire particulier ; lieutenant-colonel Grische ; capitaine de vaisseau de Kerandraon ; commandant Lamon ; Mollard, directeur du protocole, qui l'accompagnent dans son voyage.

A son arrivée M. Fallières serre la main à tous les ministres, puis se dirige vers son wagon, accompagné de MM. Pichon, ministre des Affaires étrangères ; le vice-amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la Marine ; le général Brun, ministre de la Guerre ; Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Marine ; de l'ambassadeur de Russie à Paris, et de l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

A 4 heure 45 le train s'ébranle au milieu de chaleureuses acclamations.

L'arrivée à Cherbourg

Le train présidentiel est entré dans l'arsenal de Cherbourg à 8 heures 50 du soir, au milieu des plus chaleureuses acclamations.

A sa descente du wagon le président est reçu par la municipalité de Cherbourg, et par les principales autorités maritimes, militaires et civiles.

Le président de la République se rend à bord du *Vérité*, où les honneurs lui sont rendus.

L'ARRIVÉE DU TSAR

S. M. Nicolas II, accompagné de la Tsarine, et de la famille impériale, arrivera demain matin à Cherbourg.

L'attitude de la Municipalité

Malgré tous les bruits qui ont couru, la municipalité de Cherbourg a refusé la salle de l'Hôtel de Ville, où des conférenciers devaient protester contre l'arrivée du Tsar en France.

AU MAROC

LES NOUVELLES *DE MELILLA*

Madrid, 30 juillet.

Les nouvelles parvenues aujourd'hui de Melilla sont très confuses.

Cependant depuis le 27 juillet, aucun autre engagement n'a eu lieu.

Le lieutenant général Marina réclame paraît-il, 75.000 hommes de renfort.

EN ESPAGNE

LA RÉVOLUTION à Barcelone

Paris, 30 juillet.

La révolution bat son plein à Barcelone.

Malgré les communications officielles qui cachent la vérité, la situation est des plus alarmantes.

Les dépêches privées et les rares voyageurs qui arrivent d'Espagne affirment que le mouvement insurrectionnel s'étend de plus en plus.

LE RETOUR DE DON JAIME

Le bruit court que les trois mille soldats qui ont déserté ces jours derniers, vont rentrer en Espagne, ayant à leur tête Don Jaime, le prétendant au trône.

LE CHEF DU PARTI *révolutionnaire*

On annonce également que M. Alexandre Lerroux, chef du parti révolutionnaire, qui s'était réfugié en Amérique, va rentrer en Espagne pour diriger le mouvement révolutionnaire.

Remerciements

Madame Dottain et M. Dottain, surveillant général au Lycée de Bastia, ont l'honneur de remercier les personnalités et les familles de Bastia de leur témoignage de sympathie.

AVIS DE DÉCÈS

M. Philippe Ottavi, brigadier de police à Bastia ; M. André Bartolomei, de Bastia ; Miles Marie et Xavière Bartolomei, de Bastia ; M. et Mme Valère Palmieri et leurs enfants, de Bastia ; Mme et M. Martin Casamatta, surveillant militaire à Cayenne, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph-Marie Ottavi et leurs enfants, de Pietroso ; Mme et M. Leopold Blume, directeur des mines de l'île des Pins, et leurs enfants ; M. et Mme Joseph Franceschi et leurs enfants, d'Olmi-Cappella ; M. et Mme Mariconi et leur fils, de Marseille ; M. et Mme Bartolomei et leur fils, de Toulon ; M. et Mme Bianconchini et leurs enfants, de Rospigliano ; M. et Mme Pierre-Marie Battesti et leurs enfants d'Ajaccio ; Mme et M. Pierre-Joseph Ottavi, employé au Grand Bureau d'Afrique ; M. et Mme Giudici et leurs enfants, de Pietroso ; Mme veuve Casamatta et ses fils, de Bastia ;

Les familles Ottavi, Bartolomei, Palmieri, Casamatta, Franceschi, Mariconi, Blaise, Giudici, Carlotti, Fucendini, Luciani, Biancardini, Graziotti, Santelli, Busallet et Vincensini.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME NATHALIE OTTAVI

leur épouse, fille, sœur, belle-sœur, nièce, cousine et alliée, décédée à Bastia, à l'âge de 36 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Et l'enterrement aura lieu aujourd'hui samedi, à 5 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue de l'Opéra, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Bastia

Liquidation judiciaire
Veuve Lota Tiburce

Les créanciers présumés de la dame veuve Lots Tiburce, boulangère à Bastia, déclarée en état de liquidation judiciaire par jugement du Tribunal, en date du 29 juin 1909, sont invités à se présenter en chambre de Conseil du Tribunal, le 28 août 1909, à 3 heures du soir, aux fins de deuxième réunion de vérification et affirmation de créances.

Bastia, le 30 juillet 1909.

Le Commis greffier,
J. ALBERTACCI.

Nouvelle Société Navale de l'Ouest

Agent en Corse :
PIERRE VINCENTELLI
33 Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

Frets avantageux

Le prochain départ aura lieu le 10 août par steamer *Saint-André* à destination de l'Algérie, les Ports du Nord et Anvers.

VENTE
par suite de saisie-exécution

Le dimanche trente août 1909, neuf heures du matin, sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de chevaux, harnais, calèche, tramways.

Le prix de la vente en sera fait au comptant sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant la vente,
A. M. SALVATORI.

Représentant
est demandé pour placement à Ajaccio, de carreaux céramiques Salernes. Ecrire, fournissant références, M. V. R., Poste restante, Marseille.

A VENDRE
Bonne occasion
2 Landaus.
2 Paniers avec ombrelle.
Diverses charrettes et camions.
4 Voiture à âne.
4 Victoria.
4 Grand Break.
2 Chevaux de trait.
2 Alambics.
4 Grand pressoir.
Appareils acétylène.
Charrues,
Futailles, etc., etc.
Pour tous renseignements s'adresser à l'usine de Toga près Bastia.

A VENDRE
200 hectolitres
d'excellent vin rouge et blanc des coteaux de Farinole
Cru de GENTILE
Prix : **30** centimes
Dépôt : Coin du Boulevard de Cardo et montée Ste Claire.

Le Directeur-Gérant.
J.-B. ORLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

VENTE GÉNÉRALE A GRAND RABAIS
pour Cessation de Commerce

M. Orente MIAGINI, négociant, Avenue Carnot, 5, Bastia, prévient le public qu'il met en vente, à partir de ce jour, à des prix très avantageux et exceptionnels, son VINS et son MATÉRIEL composant le fonds de son commerce, savoir :

VINS

En Stock de vins rouge du pays, garantissant pur de raisin à l'analyse, titrant 9° 1/2 à 10°. Prix 15 cent. le litre. — Vins rouge et rosé du pays, garantis pur jus de raisin à l'analyse, titrant 10° 1/2 à 11°. Prix 20 cent. le litre. Faites l'achat d'un litre pour goûter et comparer, vous serez satisfaits.

Vins de Liqueurs en bouteilles cachetées (vendus verre compris). Muscat de Frontignan, 1.15: — Vin de Barbera et Gentiane : 1 franc. — Malaga, Vermouth de Turin, Quinquina Pomponnet et St-Léon. Apéritif le Pol 1 fr. 20. — Marsala sec 1 fr. 35 — Marsala doux 1 fr. 75. — Marsala Florio 1 fr. 20. — Vins d'Asti mousseux 1 fr. 50. — Vins de Chianti en fiaschi 1 fr. 10 — Vins vieux en bouteilles blanc et rouge 0,65. — Grands Vins de Champagne 2 fr., 2 fr. 25 et 3 fr. — Vinaigre 0,20.

MATÉRIEL

Cuves. — Foudres. — Demi-muids. — Bordelaises. — Bonbonnes de diverses contenances. — Caisses à raisins. — Pompes à vin. — Filtres à vin. — Récipients à huile. — Tréteaux. — Chevalets. — Echelles pouilles. — Tables basses. — Charrettes à bras. Appareils à acétylène et accessoires divers pour caves. — Pressoirs à raisin.

Aperçu de quelques prix de ces matériaux :

Demi-muids en bois de chêne, en bon état et très solides, contenance de 470 à 620 litres environ, 30 à 32 francs la pièce.

Bordelaises, en bon état prêtes à être remplies immédiatement, contenance de 220 à 250 litres environ, 13 à 16 francs la pièce. Pour le restant, prix à débattre sur place.

N. B. — Indépendamment de la vente au détail, la maison accorderait des concessions avantageuses à toute personne qui voudrait se rendre acquéreur en bloc du fonds de commerce, de matériel, [illegible] et marchandises.

MAISON CLÉMENT FRÈRES
PIERRE SABATÉ
Chaux grasse-Hydraulique des Kyrnos
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Monopôles en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers ordinaires.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

NAPHTACYCLE
Essence Spéciale pour Automobiles
GRANDE ÉCONOMIE
L'essayer c'est l'adopter
Prix réduits et franco de port pour les commandes de 10 caisses
Huiles et GRAISSES pour Autos
Vente : Maison L.-N. MATTEI et Cie, Bastia

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

PHOTOLINE
Pétrole supérieur ininflammable
Jette un éclat fixe sans égal
En vente chez [illegible]

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 210 — DIMANCHE 1er AOUT 1909

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues directement et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Diverses, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CORSE

LE RAPPORT DE M. DELANNEY

II.

Après avoir indiqué les mesures d'ordre général qui pourraient contribuer au développement de l'agriculture, l'honorable Président de la Commission d'enquête insiste sur la nécessité de réagir contre les habitudes de violence et l'esprit de vengeance qui donnent aux mœurs corses un aspect si barbare.

L'évolution sociale de la Corse se trouve gravement compromise par ces coutumes d'un autre âge, et si le nombre des homicides est encore aussi élevé dans l'île, c'est grâce aux conditions favorables dont bénéficie le coupable.

M. Delanney critique sévèrement la liberté du port d'armes, qu'il considère comme une dangereuse licence, et demande que l'on revienne au régime de la prohibition, dont les statistiques prouvent les heureux effets.

Mais pour assurer rapidement le relèvement de la Corse, M. le Président de la Commission reconnaît la nécessité de réorganiser sérieusement l'administration départementale de la Corse. Il signale en passant le tort que causent au pays *certains fonctionnaires et certains agents originaires du pays, animés de l'esprit de famille et de clan, qui ne puisent pas toujours dans l'exercice de leurs fonctions l'élévation de vues nécessaire pour se soustraire à des influences locales ou à des mouvements de passion personnels.*

D'autre part, les fonctionnaires continentaux, envoyés dans l'île, sont pour la plupart des débutants, qui n'ont encore qu'une très faible expérience administrative ou judiciaire. Pour obvier à cet inconvénient, la Commission propose de donner aux fonctionnaires continentaux, envoyés en Corse, des avantages spéciaux, sous forme d'indemnités de résidence ou d'avancements exceptionnels.

Cette réforme administrative aurait pour résultat de permettre au Préfet d'opérer « *les redressements nécessaires* et d'assurer le bon fonctionnement des services centralisés sous sa main et sous le contrôle du Conseil général. »

Ces mesures doivent avoir pour corollaire la remise en état des finances locales. A cet effet, la Commission propose d'utiliser les ressources provenant de la réforme douanière. Un tiers de ces recettes servirait à un allégement des contributions directes, quant aux deux autres tiers ils seraient abandonnés par l'Etat au département, pour lui permettre de supporter la part de dépenses afférentes aux travaux publics et pour constituer un fond de cautionnement relatif à la liquidation des dettes des communes.

S'inspirant, d'autre part, de la législation italienne, la Commission conseille au Gouvernement de donner aux communes corses un délai de cinq ans pour régulariser leur situation sous la tutelle du Préfet, et avec le concours du département ; passé ce délai, la gestion financière de ces communes serait déférée à une Commission permanente siégeant au ministère de l'intérieur, qui aurait pour mission d'apurer les comptes de ces communes en prenant toutes les mesures nécessaires. Le budget ainsi réglé par le pouvoir central, resterait en vigueur pendant cinq ans, sous réserve des modifications qui pourraient intervenir et qui devraient être prises dans la même forme. A l'expiration du délai de cinq ans, sur l'avis conforme de l'inspection des finances, ce régime pourrait être supprimé ou maintenu pour une période de cinq ans.

Cette mise en tutelle des communes obérées aurait pour résultat de mettre les budgets locaux à l'abri de certaines malversations, tout en assurant la marche régulière des services publics et le recouvrement des impôts.

Appliqué d'abord à la Sicile et à la Sardaigne, ce système a donné de si heureux résultats qu'il est aujourd'hui en vigueur dans toute l'Italie, et c'est ce qui a permis à la Commission de le proposer à l'approbation du Gouvernement.

M. Delanney termine son travail en faisant ressortir que les mesures proposées devraient amplement suffire à assurer le relèvement de notre pays. Il serait inutile de vouloir soumettre la Corse à un régime spécial. Les lois de la France continentale doivent être applicables à la Corse, sous réserve des mesures précédemment examinées.

M. Delanney fait observer que Miot lui-même, qui pourtant était revêtu de pleins pouvoirs, ne songea pas un seul instant à donner à la Corse une organisation différente de celle du continent.

« Miot agit sagement, ajoute M. Delanney, car aucune constitution particulière n'eut réussi à transformer le caractère et les mœurs des Corses. La fusion chaque jour plus intime avec la France, une assimilation plus étroite, une pénétration plus complète, peuvent seules aboutir à ce résultat. »

Assurer le respect des lois existantes, encourager toutes les initiatives qui se manifestent dans l'île, multiplier et faciliter les échanges, venir en aide aux communes trop obérées, tel doit être à l'heure actuelle le rôle de l'Etat, mais en dehors de cette sphère d'action, c'est aux Corses eux-mêmes qu'il appartient de travailler au relèvement de leur pays.

« A la base de tout progrès demeureront toujours, dit avec raison M. Delanney, l'effort individuel et l'esprit d'association. »

C'est par la mise en œuvre de ces deux forces que l'île pourra conquérir son indépendance économique et réagir efficacement contre les mœurs rétrogrades qui arrêtent son essor matériel et moral.

« Le Gouvernement, conclut M. Delanney, aura donné aux Corses les moyens de rendre leur pays prospère et civilisé à l'égal du reste de la France, *si tel est bien l'idéal de ceux qui exercent sur ce pays une influence traditionnelle*, ou, *si mûri par les exemples* et les encouragements, ce peuple intelligent et énergique veut bien se mettre en marche vers l'émancipation et le progrès. »

R.

ABONNEMENTS D'ÉTÉ

A l'occasion des villégiatures d'été, des voyages et des séjours à la campagne, l'administration du *Petit Bastiais* met à la disposition du public des abonnements à raison de *cinquante centimes* par semaine pour la Corse et le Continent.

Ces abonnements seront servis au gré des intéressés qui n'auront qu'à en indiquer le commencement et la durée, en en faisant tenir *à l'avance* le montant.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er août, à 8 h. 1/2

En Liesse	Turine.
Farvaal	V. d'Indy.
Petite Fleur, valse.	Marie.
Hérodiade,	Massenet.
Rose Mousseuse,	Rossels.

Le Numéro 717,934

CONTE DU DIMANCHE

M. Pierre Doublemard, ancien chef de bureau au ministère des finances, étendu sur son canapé, savourait après déjeuner un mirka congrûment arrosé d'un respectable kirsch de la Forêt Noire. M. Doublemard était vieux garçon, partant, très porté sur les choses de la bouche, comme eût dit ce pauvre Monselet. Ce penchant à la gastronomie atteignait chez ce célibataire endurci les proportions d'un véritable culte ; du reste, M. Doublemard avait eu la bonne fortune de mettre la main sur un cordon bleu sans pareil. Personne aussi bien que sa gouvernante, Mlle Pétronille Grosbeau, ne s'entendait à cuisiner de ces bons petits plats, capables de faire monter l'eau à la bouche d'un rencontinuateur du baron Brisse, de réjouissante mémoire.

Pétronille, en tablier blanc et en bonnet à la Charlotte Corday, desservait la table pendant que son maître, la pipe aux dents, s'abandonnait aux douceurs d'une digestion facile ; certes, la brave fille avait pu être, du temps des crinolines et des manches à gigot, une assez jolie personne, mais au moment où commence ce récit, la vérité m'oblige à dire que ses charmes autrefois rebondis, sans doute fondus au feu des cuissons, avaient fait place à une maigreur ascétique.

N'insistons pas ! l'âge des passions était du reste franchi par M. Doublemard et sa gouvernante. Pétronille allait et venait dans la salle à manger, semblant avoir quelque chose à dire à son maître, dont l'attitude nonchalante faisait songer au légendaire :

Ah ! qu'il est doux de ne rien faire ! de la blonde « Gaîsthée ».

— J'aurais quelque chose à demander à Monsieur ?

— Quoi donc, ma bonne ?

— Monsieur va sans doute me trouver sans gêne, mais j'aurais besoin de... vingt sous pour prendre un billet à la loterie des inondés du Pic du Midi.

— Prenez, Pétronille, prenez !... et M. Doublemard, en tira une pièce blanche qu'il remit à sa gouvernante.

II

Pétronille, un immense panier au bras, revenait de faire ses provisions au marché, quand M. Doublemard lui dit :

— Eh bien, Pétronille, quel numéro avez-vous ?

— 717,934, Monsieur.

— Bonne chance ! et M. Doublemard, en homme d'ordre qu'il était, inscrivit

---

196 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SECRET

XIII

POSITION DÉLICATE

— Oui, à notre pension.

— Bonne cuisine... Je m'y connais... De braves gens, les Roque, hein ?

— Certes.

— Vous avez été heureuse de tomber dans notre quartier...

— Sans doute... mais le temps passe, monsieur Bertin. A ce soir !

— A ce soir... Vous allez nous faire un peu de musique ?...

— Si vous le désirez.

Elle s'en alla.

Il y avait une ombre sur son visage, comme si elle eût redouté une mauvaise rencontre. Malgré sa conversation avec son bienveillant concierge, elle avait encore quelques minutes devant elle. Elle marchait lentement, pensive, et elle avait pris le chemin le plus long afin de respirer un instant avant de s'enfermer dans son magasin, lorsqu'au coin de la rue du Castiglione et de la place Vendôme elle fut rejointe par un gentleman en costume de cavalier qui l'aborda en souriant et lui demanda :

— Eh bien ! toujours farouche, mademoiselle Espérance ?...

C'était le comte de Champsy.

— Pas plus que beaucoup d'autres, sans doute, fit-elle en essayant de dissimuler ses soucis.

Elle en avait. Pourquoi ? Peut-être n'aurait-elle pas su l'expliquer elle-même, mais elle se sentait le cœur serré, comme aux approches d'un grand orage. Elle dit :

— Je vous croyais absent.

— Je l'étais.

Il affirma, toujours aimable :

— Je suis très libre d'esprit d'ordinaire, très insouciant, et vous avez changé ma belle humeur en moment, mademoiselle Espérance.

— Moi ?

— Vous-même.

— Comment aurais-je pu le faire ?

— Oh ! bien simplement, et je vous assure que je ne vous en veux pas, mais pour une fois que le voisinage d'une jeune fille m'a donné de sérieuses émotions, je n'ai pas eu de chance. Retoqué comme un simple aspirant au baccalauréat ! Alors je suis allé quelques jours à la campagne, prendre l'air afin de me changer les idées. Les bois, les courses à travers champs m'ont réussi et me voilà de retour... Voyons, parlez-moi... en ami... Que devenez-vous ?

— Mais ce que j'étais auparavant...

— On ne vous tracasse pas ?..

— Pas trop.

— Le patron ?...

Elle secoua la tête. Le comte observa :

— Quand je lui parle de vous, il n'a pas l'air de se douter de votre existence ?

— Ce doit être vrai.

— Il vous regarde à peine ?

— En effet.

Le comte murmura, comme en se parlant à lui-même, quelques paroles peu intelligibles.

— C'est sa tactique... Mauvais symptôme !

Il reprit à haute voix :

— Et la grande Rachel ? Toujours difficile, exigeante, grincheuse, bargneuse même ?

— Non. Elle est moins sévère... Dans les premiers temps, je croyais à chaque instant que j'allais recevoir mon congé... Maintenant elle ne me dit plus rien... Il est vrai que je tâche de ne pas mériter de reproches...

— Hum ! fit le comte en serrant les lèvres.

Et changeant de sujet :

— Je vais rue Duphot prendre mon cheval pour faire une promenade... N'oubliez pas que je n'ai qu'un désir, vous être agréable, et ai jamais vous avez besoin de moi...

— Je vous remercie.

— Bonjour, mademoiselle.

— Salut, monsieur.

M. de Champsy s'éloigna en se disant :

— J'aurais cru qu'elle ne resterait pas seulement trois semaines chez ce mauvais tailleur de jupes ... Et voilà trois mois que ça dure... Bizarre !.. Pauvre fille !.. Si charmante ! Tomber en de pareilles mains.

Il continua son chemin, arriva à la rue Duphot, sauta à cheval et s'en alla au Bois chercher parmi ses anciennes connaissances une dérivation à ses idées. Speranza entrait dans sa maison de la rue de la Paix. Au dehors, les corbeilles des fenêtres étaient pleines de fleurs, au dedans les tapis superbes, les glaces, les étalages d'étoffes chatoyantes et de modèles nouveaux étaient à peu près au complet. Déjà c'était l'approche de la saison d'automne, le moment du retour des Parisiens en villégiature. Rachel accueillit son employée — car elle jouissait d'une autorité réelle sur tout le personnel — avec une complaisance marquée. Elle la menaça du doigt en lui disant :

— Vous savez... cinq minutes de retard, mademoiselle Espérance. Passe pour une fois !

Les paroles pouvaient être sévères, mais le ton était doux comme une caresse. La journée se passa sans incidents. Il y avait une reprise d'affaires. Les clientes, rares les jours précédents, affluaient. La roche, au calme plat pendant la morte-saison, s'agitait de nouveau. Le patron, à diverses reprises, parla auprès de son employée, mais sans paraître lui accorder plus d'attention qu'à l'ordinaire. Seulement, le soir, au moment où la jeune fille se disposait à se rendre à table pour dîner avec ses camarades, mademoiselle Irma s'approcha d'elle. Comme l'Amour, la grande Irma était une enfant de Bohême. Bonne fille, elle tutoyait aimablement ses camarades et à plus forte raison mademoiselle Espérance qu'elle avait prise pour élève. Elle lui dit :

— Le patron te demande.

— Que veut-il ?

La vendeuse fit un geste d'ignorance ou plutôt d'insouciance et répondit :

— Je ne sais pas... Tu vas voir.

Speranza éprouva une sorte de frisson. Le moment qu'elle attendait depuis longtemps arrivait. Elle sentira. Le cabinet du grand homme, du créateur de tant de prétendus chefs-d'œuvre que les dames se disputaient à coups de billets de banque, l'artiste à la mode, était assis à son bureau, un crayon à la main, occupé en apparence à dessiner une toilette des plus suggestives. Il leva à peine les yeux sur son employée et lui dit brièvement :

— J'ai besoin de vous ce soir.

— Vous, monsieur ?

(A suivre).